Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

LIBRARY
UNIVERSITY OF
CALIFORNIA
SAN DIEGO

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

D
1
R4
1.82

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ﻣﻮﻣﻮﻣﻮﻣﻮ

REVUE

DES

ÉTUDES HISTORIQUES

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

REVUE

ÉTUDES HISTORIQUES

Publiée par la Société des Études Historiques

PARAISSANT TOUS LES DEUX MOIS

QUATRE-VINGT-DEUXIÈME ANNÉE

PARIS

LIBRAIRIE ALPHONSE PICARD ET FILS

82, RUE BONAPARTE, 82

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Les Sociétés secrètes

et la Révolution espagnole en 1820

Le présent travail se propose aujourd'hui d'étudier la franc-maçonnerie espagnole considérée comme instrument de révolution! Les péripéties de son histoire, après la restauration de Ferdinand VII, comprennent les phases suivantes: la franc-maçonnerie à la conquête du pouvoir; son rôle, pendant la royauté constitutionnelle; son action depuis le triomphe des anarchistes; sa décadence après la victoire du duc d'Angoulême [1].

Le retour de Ferdinand VII provoqua une ère de réaction violente et inintelligente. Les membres des anciennes Cortès qui n'appartenaient pas au parti *servile* furent relégués dans les présides d'Afrique. La correspondance de nos ambassadeurs notait, au jour le jour, les répressions cruelles du roi. Néanmoins, ces proscriptions ne paraissaient pas émouvoir beaucoup le peuple. Ces actes arbitraires le laissaient indifférent parce que les vœux émis jadis par les Cortès, les lois, votées par ces assemblées, n'avaient pas été compris par le plus grand nombre. Qu'importait la liberté de l'imprimerie à qui ne savait pas lire? Que signifiaient la fermeture des couvents et la limitation des biens de main-morte pour les pauvres gens, amis des moines, familiers avec eux, secourus par eux? Ils ne voyaient dans ces mesures que la suppression de l'écuelle de soupe qu'ils allaient quémander auprès du frère portier, quand la faim les pressait. Le retour de Ferdinand VII ne gênait pas ces déshérités. Seuls, parmi la populace, les guérillas regrettèrent une vie de liberté, d'aventures, de brigandages

1. Un précédent article a été consacré aux Sociétés secrètes espagnoles dans le numéro de mars-avril 1914.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

et d'aubaines. Ainsi s'expliquent les coups de main avortés d'un Mina, à Pampelune, d'un Porlier, en Galice, d'un Lacy, en Catalogne. La révolution ne pouvait se préparer et aboutir, avec quelque chance de succès, que par les sociétés secrètes.

I

Ce mouvement fut assez lent à se dessiner [1]. Il commença avec le retour d'officiers espagnols, prisonniers en France et initiés, dans leur exil, aux loges napoléoniennes. Leur imprudence, leur enthousiasme fut la cause d'échecs, qui ralentirent la première ardeur. Une des associations de Madrid fut surprise, sans grand dommage, il est vrai, pour ses affidés, qui, presque tous, se mirent à l'abri, excepté un certain van Halen, personnage curieux, dans l'histoire des sociétés secrètes.

Cet individu, jadis au service de Joseph Bonaparte, était rentré en grâce, auprès de ses compatriotes, par un acte d'une singulière hardiesse. Il avait imité la signature du maréchal Suchet, fabriqué des ordres, et au moyen de faux, réussi à livrer, entre les mains des Espagnols, certaines forteresses occupées par les Français. La Restauration l'emprisonna comme franc-maçon, il comparut, suivant une légende fort répandue, devant Ferdinand VII, eut avec le prince un long entretien, reçut, de la main royale, une poignée de cigares, et, en retour, lui donna le conseil de se mettre à la tête des sociétés secrètes.

Quoiqu'il en soit de cette anecdote, il ne résulta rien de cette conversation étrange. Ce qui est certain, c'est qu'au bout de peu de temps, le prisonnier s'échappait ; preuve chez ses gardiens, d'une vigilance relâchée et, chez ses amis, d'une puissance relativement considérable pour faciliter sa fuite [2].

Le centre le plus actif des conspirations fut Cadix. Les complots se tramaient dans la maison de Thomas Isturiz, ancien syndic de la municipalité, en 1810. D'un tempérament violent, que maîtrisait sa courtoisie, d'un esprit vif, nourri de lectures variées, quoique peu

1. Menendez y Pelayo : *Heterodoxos españoles*, t. III, p. 496.
2. Voir mon livre sur le maréchal Suchet, p. 271 et Vicente de La Fuente, *Historia de las Sociedades secretas*, t. I, p. 206. Les Mém. de Van Halen sont de 1829, il y eut une 2e édition en 1842.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

étendues, il cachait son ardeur, sous une apparence froide. Il se connaissait en hommes. Tenace et persévérant dans ses desseins, il était doué de qualités de premier ordre, pour un chef de parti. Autour de lui et, comme lieutenants, se groupaient son frère Xavier et deux militaires, bientôt célèbres dans les fastes révolutionnaires, Evariste San Miguel et Antonio Quiroga. Un des initiés, Alcala Galiano a laissé des mémoires, dans lesquels il donne des explications touffues sur l'organisation de la société et sur ses ramifications. Ce qu'il y a de plus net à relever dans ces pages, c'est que le but immédiat qu'on se proposait était de soulever l'armée, réunie autour de Cadix [1].

On espérait le succès parce que l'on pensait pouvoir compter sur les soldats. Il ne s'agissait pas, en effet, d'un but au-dessus de leur intelligence ou de leurs aspirations. Ils montraient la plus grande répugnance à s'embarquer pour l'Amérique, car ils écoutaient les récits de leurs camarades, revenant du Vénézuela. Les blessures de ces infortunés, les maladies, les souffrances de toutes sortes, endurées sans fruit, sans récompense, irritaient des auditeurs, voués bientôt à un sort aussi triste. Ils frémissaient d'indignation, quand ils pensaient à toutes les misères, prévues par eux, au-delà des mers. Il suffisait d'un peu de hardiesse, semblait-il, pour enflammer tous ces esprits qui fermentaient. Beaucoup d'officiers appartenaient aux sociétés secrètes. Mais quelles étaient les convictions du général en chef O'Donnell, comte de la Bisbal, celles de son lieutenant, le général Saarsfield, à quel parti se rangeraient-ils ? C'était ce qu'il fallait éclaircir.

Selon certains, le comte de La Bisbal était dévoué à la Révolution, selon d'autres, à la Cour [2]. Quant à Pedro Saarsfield il paraissait plus énigmatique encore. Ses services antérieurs, sa réputation militaire, faisaient de lui un personnage avec lequel il fallait compter, soit comme coopérateur, soit comme adversaire. Il avait joué un rôle honorable, en Catalogne, durant la guerre de l'Indépendance. Il entretenait, avec le comte de La Bisbal, d'intimes relations. Beaucoup de liens les rapprochaient : leur origine irlandaise, la confraternité militaire, des fatigues et des dangers supportés ensemble. Quelques-uns rappelant son amitié pour le conspirateur Lacy et le souvenir qu'il

1. Alcala Galiano, *Mémoires*, t. I, p. 425–433.
2. *Id.*, *Recuerdos de un anciano*, p. 225 et seq.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

gardait à sa mémoire, lui attribuaient des desseins révolutionnaires. En réalité, on ne savait rien de ses opinions politiques, et il intriguait d'autant plus les esprits qu'il n'avait rien à cacher, s'abandonnant aux événements, vivant au jour le jour, avec l'insouciance d'un soldat; adonné à des habitudes d'intempérance et même, murmurait-on, cherchant, dans l'opium, un supplément d'ivresse. C'était, extérieurement, un grand homme sec, à l'aspect hypocondriaque.

Fatigués de leur incertitude, les conjurés préférèrent le danger d'une trahison à l'énervement d'une plus longue attente. Ils s'ouvrirent au comte de La Bisbal, qui ne repoussa pas leurs avances, mais ne répondit rien de précis et se borna à les renvoyer au général Saarsfield. Une députation lui fut donc déléguée. Elle se composait de deux officiers d'artillerie et d'un civil, Moreno Guerra, personnage d'allures singulières, fort entiché d'une noblesse aussi peu ancienne que peu authentique et en même temps féru d'idées très avancées. Assez lettré, mais nourri de lectures incohérentes et mal assimilées, son livre de chevet paraissait être le Prince de Machiavel, qu'il citait à tout propos et hors de propos. Très haut de stature, gros, gauche, habillé de vêtements mal coupés, mal ajustés, il se présentait assez désavantageusement et s'exprimait avec une prétention que rendaient encore plus grotesque son accent andalou et ses locutions provinciales. C'était, en somme, un fort mauvais choix qu'un pareil ambassadeur, pour une mission si délicate.

Cette députation s'introduisit, auprès du général, sous un prétexte quelconque, elle dévoila peu à peu, à Saarsfield, ce qu'on attendait de lui. Il écouta sans broncher, questionna les délégués; enfin il les obligea à se découvrir. Quand il jugea qu'ils ne lui cachaient plus rien, il se leva tout d'une pièce, et leur dit, accompagnant ses paroles d'un geste menaçant : « Qu'ils devaient voir, en lui, un ennemi résolu de leur parti. » A ces mots si terrifiants, il ajouta cependant, comme correctif, qu'en sa qualité d'homme d'honneur, il ne révèlerait pas ce qu'il venait d'entendre. Ses interlocuteurs furent saisis de crainte. Moreno Guerra se prit à trembler de tous ses membres. Satisfait, sans doute, de l'effet obtenu, le général changea brusquement d'allure et fit, aux yeux étonnés de la députation, une volte-face complète. Il renia les propos qu'il venait de tenir, déclara avec énergie que ce qui était sorti de ses lèvres n'exprimait pas ses sentiments intimes. Il affirma avoir seulement voulu éprouver ses visiteurs. Il ne fut pas

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

avare de promesses. Mais ses assurances, malgré et peut-être en raison de leur véhémence, ne rétablissaient pas la confiance. Les délégués se retirèrent, ne sachant que penser de ces contradictions. Ils rapportèrent à leurs mandataires les péripéties singulières de cet entretien et il fut question de se débarrasser, par le poison, d'un officier aussi douteux, dépositaire de secrets si importants.

Ce personnage se montrait vacillant et fantasque. Le 5 juillet 1819 accompagné de deux conjurés notables, il croisa une procession : « Chantez, chantez, car, bientôt, vous ne le ferez plus, murmura le général, d'un air gouailleur, » comme s'il voulait flatter ainsi les espérances de ses compagnons et leur promettre, à demi voix, la ruine prochaine de la *superstition*. En les quittant, il leur dit, avec une certaine emphase : « Allez vous reposer, pour vous préparer aux glorieux travaux qui vous attendent. » Saarsfield rentra chez lui et signa l'ordre d'emprisonner ceux qu'il venait de congédier par de telles paroles. Une nouvelle accrut encore l'inquiétude. On apprit que la garnison de Cadix, sur laquelle les révolutionnaires comptaient, était envoyée à Port-Sainte-Marie. Le 7 juillet 1819, La Bisbal, à la tête de troupes sur lesquelles il se fiait, cerna cette localité et arrêta les colonels ainsi que les commandants des régiments suspects. Sur la liste des détenus figuraient des noms devenus, depuis, célèbres : Arco-Agüero, Quiroga, San Miguel, O' Daly, Rotten. Le découragement s'empara des conspirateurs. Mais le général ne poursuivit pas plus avant ses mesures de rigueur. Après ces gages donnés à la Cour, pourquoi n'acheva-t-il pas l'œuvre de réaction commencée ? C'est que La Bisbal ne se préoccupait guère du roi, et ne songeait qu'à sa propre fortune. Notre consul à Cadix, le marquis de Vins de Peysac a expliqué d'une manière très plausible une conduite aussi ambiguë :

Le comte de La Bisbal, satisfait de commander une des plus belles provinces de l'Espagne, ne se souciait pas de passer en Amérique. Il remarquait, avec un certain plaisir, le mauvais esprit de ses officiers et les murmures de ses soldats. Il exaspéra même ces tendances à l'insubordination, par des marches, des exercices, des fatigues, des contre-ordres. Ses calculs étaient fort complexes. Si la rébellion ne dépassait pas les limites d'un soulèvement partiel, il la dompterait et recueillerait le double avantage de ne pas quitter l'Europe et de recevoir les récompenses du roi, près duquel il se présenterait

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

comme le sauveur de la monarchie. Si la Constitution était proclamée, il s'y rallierait, mais il s'estimait assez maître de la situation pour enrayer les effets de l'anarchie. Aussi prenait-il le vent le plus favorable à ses intérêts et inclinait-il vers toutes les directions les plus opposées, suivant qu'elles se montraient plus au moins avantageuses. Il ne remplissait, en rien, son devoir. On parlait, autour de lui, très librement. Le jour du mouvement était annoncé, pour le 15 juillet 1819. Jamais révolution ne fut projetée avec moins de mystère. Les gens sensés la regardaient comme une fable[1].

Le comte de La Bisbal fut destitué, mais tout en le révoquant, Ferdinand VII le combla de récompenses. Cet officier reçut, *en propriété*, la capitainerie générale de l'Andalousie, et le gouvernement de Cadix. En outre, il fut décoré de la grande croix de Charles III.

Son successeur à la tête des troupes fut D. Felix Calleja[2], comte de Calderon, général qui s'était acquis une réputation méritée par de glorieux services et une conduite intègre. Employé en Amérique, au début de sa carrière, il y avait passé, successivement, du grade de capitaine à celui de lieutenant général. Nommé, en 1813, vice-roi du Mexique, il pacifia cet empire, éteignit une insurrection formidable où l'on comptait plus de cent mille combattants ; remporta, avec un corps de troupes peu considérable, une victoire, aux environs de Saint-Louis de Potosi, ce qui lui valut son titre de comte de Calderon, nom du champ de bataille où il se distingua. Agé de soixante et quelques années, sa constitution robuste lui permettait encore de traverser l'Atlantique et d'endurer les fatigues d'une expédition.

Malgré la nomination de cet homme énergique, les travaux de la conjuration continuèrent avec peu de mystère, puisque de Londres, un économiste réputé, Alvaro Florez Estrada adressa, au roi, un mémoire, où il lui signalait les périls qui menaçaient son gouvernement et où il lui prodiguait les conseils. Les loges choisirent comme chef du coup de main projeté le colonel Quiroga. Il était détenu encore, par les ordres de La Bisbal, dans le Palmar de Port-Sainte-Marie. Mais sa captivité n'offrait rien de rigoureux. Il fut convenu que la révolution commencerait au début de l'année 1820.

1. Aff. ét. Espagne, 703, pièce 83. Cadix, 13 juillet 1819.
2. *Id.*, 704, pièce 5, Madrid, 9 août 1819.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Le gouvernement semblait, à plaisir, accumuler les fautes. Une épidémie de fièvre jaune s'était déclarée, elle régnait sur les bâtiments, destinés au transport. Les vivres y étaient embarqués et se gâtaient. En vain, demandait-on, pour les soldats, une nourriture plus saine, en vain, faisait-on valoir la nécessité de purifier les vaisseaux, pour détruire les germes de la terrible maladie ; en vain, réclamait-on le prêt arriéré et la formation d'une caisse militaire de secours. Toutes ces démarches si naturelles, si légitimes demeuraient non avenues. Du ministère on ne recevait, pour toute réponse, que des ordres de départ. Comment s'étonner, après cela, du mécontentement général[1]?

Néanmoins, malgré les excitations des loges et les maladresses commises par le pouvoir, la routine et l'obéissance l'emportaient encore sur l'esprit de révolte, quand un homme obscur précipita les événements. Il s'appelait Rafael Riégo et commandait un bataillon, dans l'armée de Cadix. Jusqu'alors, peu de personnes le connaissaient. Le hasard le mit en évidence. Il possédait les qualités essentielles pour un acte de vigueur irréfléchie. Ignorant, de manières frustes, d'un esprit peu pénétrant, il était de ces gens qui par audace, par défaut de prévoyance, par orgueil, par inquiétude de caractère se lancent tête baissée dans le danger. Avec des hommes de cette trempe on court à des triomphes invraisemblables ou à des désastres[2].

Son bataillon était cantonné dans un village appelé : las Cabezas de San Juan. Le 1er janvier 1820, il rassembla ses hommes, fit élever des retranchements et proclama la Constitution. A Villamartin, dans le voisinage, un de ses collègues, qui le soupçonnait, était parti le dénoncer au quartier général. Le bataillon dépourvu de chef se joignit à celui de Riégo. Avec cette troupe, ainsi grossie, il cerna l'Etat-Major et fit prisonniers, dans leurs lits, le général Calderon, commandant de l'expédition et un de ses lieutenants, le général Fournas. Celui-ci furieux, se croyant déshonoré, voulait se faire tuer. Il céda aux larmes de sa femme, rendit son épée et fut emmené prisonnier, à Xérès, par un temps affreux, gîtant, la nuit, dans la première étable venue. Les soldats, de toutes parts se ralliaient à

1. Aff. ét. Espagne, 705, pièce 93, 28 mars 1820. Lettre du général de Fournas au service de l'Espagne à son frère Blaise, habitant le département de l'Aude.

2. *Mém. d'Alcala Galiano*, t. I, p. 478.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Riégo qui commanda bientôt quatre bataillons. De son côté Quiroga s'était débarrassé de ses gardiens et, avec une troupe qu'il avait entraînée, était entré dans Cadix. Mais là, la moitié de la garnison resta fidèle à la royauté, de sorte qu'une partie, seulement, de la ville tomba en son pouvoir.

Le roi chargea le général Freire de réprimer un soulèvement, qui ne lui inspirait pas beaucoup d'inquiétude, étant données la situation critique de Quiroga et celle où fut réduite Riégo, après quelques jour d'un éphémère triomphe.

Ce dernier était parti, avec ses quatre bataillons, pour propager la révolution. Il se rendit à Algésiras, où il ne recueillit que de stériles applaudissements. Il y resta jusqu'au 7 février, soutenu par quelques maigres secours venus de Gibraltar. Quand il voulut retourner à Cadix, l'armée du général Freire lui barra la route. Il gagna Malaga. Mais au lieu d'un bon accueil, il fut poursuivi, dans les rues, à coups de fusil par D. Josè O'Donnell, frère du comte de La Bisbal. Sa troupe fondait à vue d'œil, par la fatigue, le découragement et la désertion. A Cordoue, où il se réfugia, le 7 mars, il ne comptait plus que quatre cents hommes ; enfin quand épuisé, à bout de forces, il atteignit les frontières de l'Estrémadure, quarante-cinq fidèles se serraient encore autour de lui. Ils se séparèrent, chacun cherchant à se sauver, comme il pourrait.

Cette insurrection militaire semblait donc aussi compromise que les précédentes, quand, tout à coup, les provinces du Nord se soulevèrent, dans la Péninsule. Depuis longtemps, fermentait, en Galice, le levain révolutionnaire. A la Corogne[1] existait un parti libéral puissant que de riches négociants soutenaient de leurs subsides. Parmi les plus ardents, on distinguait Mathieu Durou[2] et Llano, associés dans le même commerce. En 1816, ils avaient été les instigateurs de la tentative avortée de Porlier. Obligés de s'évader, quand leur complice fut arrêté, ils se réfugièrent l'un en Angleterre, l'autre en France. De ces pays, ils ne cessèrent de nourrir les espérances de leurs dupes, en prédisant, à chaque courrier, les plus horribles catastrophes sus-

1. Voir La Fuente, *ouv. cit.*, t. 18, p. 229, aff. ét. Espagne, t. 705, n° 51. Archives nationales, F 7 6641, extraits d'une lettre de la Corogne écrite par M. Barrié négociant français chargé du consulat de France.
2. *Id.*, F 7 6641, Bordeaux, 10 juin 1817.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

pendues sur la tête des Bourbons. Un de leurs amis, nommé Zangronitz[1], passait pour faire la traite.

Singulier rapprochement que ces libérateurs de l'humanité alimentant la caisse du parti par les bénéfices réalisés, en vendant des esclaves.

Dans la Catalogne, c'était la classe aisée qui désirait la révolution, car des conflits d'intérêt s'élevaient entre les propriétaires de ce royaume et les moines.

L'Aragon et la Navarre n'avaient pas cessé de regretter leurs anciens privilèges et ils saluaient la Constitution qui, sans doute, les ferait revivre. En général, presque toutes les provinces soit frontières, soit maritimes, celles surtout où florissaient le commerce et l'industrie se montraient favorables à la Révolution[2]. Au contraire, les provinces de l'intérieur, plus arriérées, demeuraient attachées aux institutions absolutistes. Néanmoins, le peuple, qui ne s'occupait pas d'abstractions, se laissait ballotter aux sentiments les plus contradictoires. Il proclamait son respect pour le roi, tout en bravant son autorité, il applaudissait les révolutionnaires, parce qu'il voyait, en eux, des *contrebandiers* d'une autre sorte ; il écoutait les exhortations du clergé et faisait litière de ses opinions frondeuses, à l'approche des fêtes religieuses, pour obtenir l'absolution et s'approcher des Sacrements. Le gouvernement, avec un peu d'habileté, avait donc prise sur la multitude. Il suffisait, pour maintenir les troupes dans le devoir, d'ajourner l'expédition d'outre-mer, d'accorder, aux soldats, quelques acomptes sur l'arriéré de leur prêt. Mais le roi prit peur, ses ministres et le duc de l'Infantado, président du Conseil de Castille, perdirent la tête. Toute la garnison de Madrid, y compris même les gardes du corps, se rallièrent au mouvement insurrectionnel. La monarchie absolue s'abîmait sans résistance, sans effusion de sang. A Cadix, seulement, où royalistes et constitutionnels, en armes, se partageaient la ville, il y eut une fusillade et l'on accusa le général Freire de desseins sinistres contre Quiroga et ses adeptes, bloqués dans l'île de Léon. Sans aucun doute, ces derniers allaient succomber, si la nouvelle que Ferdinand VII acceptait la Constitution de 1812 ne les eût délivrés.

1. *Id.*, lettre du préfet de la Gironde, 9 juillet 1821.
2. Œuvres de Carrel, t. V, p. 55 et seq. Aff. ét. Espagne, t. 705, n° 40.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

II

Le succès dépassait les espérances, le parti victorieux en fut tout étourdi. Il s'effraya de son petit nombre et comprit la nécessité d'illusionner ses adversaires sur sa force réelle par beaucoup de bruit. Les clubs, qui s'ouvrirent, répondirent à cette tactique. Ils recrutèrent en outre des adeptes, parmi ceux qui venaient écouter les discours des orateurs. Ils propagèrent la doctrine et catéchisèrent le peuple. Les journaux agirent dans le même sens, mais s'adressèrent à un public plus relevé, moins ignorant, capable, tout au moins, de lire les déclamations des gazetiers. Néanmoins, ces assemblées et ces feuilles n'obéissaient pas au même mot d'ordre et on remarque, partout, avec un sentiment commun de haine contre l'absolutisme, des aspirations incohérentes. Le peuple se portait en foule à ces spectacles nouveaux. Il envahissait un café de Madrid[2], tenu par un certain Lorencini, où péroraient des officiers et des jeunes gens. C'était là le repaire de la démagogie exaltée. Les orateurs, du haut de la tribune, lançaient les réquisitoires les plus virulents, contre les généraux qui leur déplaisaient ou les fonctiounaires dont ils se défiaient. Ils dressaient des listes de suspects, prétendaient distribuer, à leur gré, les emplois et trouvaient fort mauvais qu'on laissât, à Ferdinand VII, le pouvoir de choisir ses ambassadeurs. Des esprits plus modérés, plus politiques se réunissaient, de préférence, au club de la Fontaine d'Or. Les journaux foisonnaient et il paraîtrait fastidieux d'en énumérer la liste. La *Miscelanea*, la *Cronica*, le *Conservador* figuraient parmi les plus fameux. Mais aucun d'eux n'exerçait une influence prépondérante.

Un des moyens de propagande les plus habiles et qui séduisit ces populations méridionales, si éprises de couleurs voyantes et de tapage, fut le recrutement des milices. On sut exploiter, au profit de la cause révolutionnaire, ce goût puéril que montraient, lors des armées permanentes, les civils à se déguiser en soldats et à parader en uniforme. A Madrid, on rivalisa de luxe, pour la richesse des costumes et l'élégance des chevaux. Beaucoup de grands d'Espagne recherchèrent, dans cette troupe improvisée, des commandements.

1. Alcala Galiano, *Mém.*, t. II, p. 68.
2. *Id.*, p. 91.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Malgré la défiance que manifestent instinctivement les Espagnols contre l'étranger, la nécessité imposa, aux sociétés secrètes, de recourir à leurs frères d'Italie et de France.

Plusieurs ambassadeurs de Ferdinand VII devinrent des agents propagateurs. Chez M. d'Onis, à Naples, par exemple siégea un comité, chargé de réclamer des subsides et de répandre les idées du parti.

Dans les dépêches diplomatiques françaises, on remarque la preuve d'une union étroite des libéraux français et espagnols. Une correspondance s'échangeait entre Paris et Madrid. Un des principaux rédacteurs était M. Étienne, l'ancien protégé des ducs de Bassano et de Rovigo, l'ancien collaborateur au journal de l'Empire, transformé, sous la Restauration, comme le qualifie assez dédaigneusement Sainte-Beuve, « en champion le plus vulgairement distingué, le plus populaire » du libéralisme [1].

Le 6 novembre 1820, le comte de Toréno partit pour Paris. Personne ne crut au prétendu voyage d'agrément, qu'il prétexta. Ce petit homme blond, au front spacieux, aux gestes insinuants et gracieux, qui parlait couramment plusieurs langues étrangères, comptait de nombreux amis, parmi les libéraux. Mais s'il menait, avec beaucoup de dextérité, les intrigues politiques, sa vie ne se dépensait pas, uniquement, au service de la révolution. Il savait mener, de front, les affaires et les plaisirs. Les actrices lui coûtaient cher; sa bourse, souvent dégarnie, ne se remplissait que par des spéculations. Au sortir de chez le libraire Corréard, tout dévoué à la cause espagnole, il masquait ses démarches, en affectant de paraître aux Tuileries. Ces ruses étaient percées à jour par notre police et l'affront qu'il s'attira, chez le comte d'Artois, le lui prouva. A l'audience de ce prince, comme Toréno s'inclinait devant lui, Monsieur, frère du Roi, affecta de lui tourner le dos, et tandis que le malheureux, ainsi rebuté, essayait, en vain, d'attirer les regards de l'Altesse royale, celle-ci s'obstinait à ne le point voir et à causer, avec un interlocuteur quelconque [2].

Revenu à Madrid, les journaux rapportèrent, avec force commentaires [3], une pareille déconvenue. Toréno n'avait tiré de son voyage que peu de fruit, à part quelques vagues encouragements. Il para ces

1. *Causeries du Lundi*, t. VI, p. 402.
2. Aff. ét. Espagne, 707, nº 94.
3. V. *l'Universal*, numéro du 13 janvier 1821, aff. ét. Espagne, t. 709, p. 166.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

paroles banales de toute la richesse de ses métaphores. Il enflamma ses auditeurs, en leur montrant notre pays prêt à se soulever, si l'empereur de Russie tentait la moindre démarche, contre l'œuvre des Cortès, s'il se risquait à traverser la France, de l'aveu même de Louis XVIII !

Un autre personnage servit aussi, assez bruyamment, à Paris, la cause de la révolution, je veux parler de Bardagi y Azara [1], neveu de Nicolas de Azara [2]. Ce dernier était célèbre, au XVIIIe siècle, par sa profonde connaissance des affaires ecclésiastiques, son long séjour à Rome, son humanisme, sa verve voltairienne contre la religion catholique et son attachement au pape Pie VI. Formé à l'école de ce doyen de la diplomatie, Bardagi n'avait guère hérité que des défauts de son oncle, sans atteindre ses hautes qualités. Ambassadeur à Turin, il s'y était lié avec le duc de Dalberg [3]. Protecteur avéré des carbonari, il détourna même, à leur profit, une partie des fonds dont il était dépositaire.

La qualité qui manquait le plus à M. de Bardagi était la discrétion. Lacune grave chez un conspirateur, chez un agent des sociétés secrètes. Au sortir d'un dîner copieux, où il fêtait trop volontiers le vin de Champagne, sa langue se déliait pour prédire les échecs répétés, qui attendaient la Sainte-Alliance, à Turin ou à Naples. Sa verve s'aban-

1. Frère du cardinal de Bardagi, neveu du chevalier Nicolas de Azara et attaché à l'ambassade de son oncle en 1798 lorsque celui-ci vint à Paris. Se signala au début de l'insurrection espagnole en rédigeant contre Napoléon un mémoire attribué à Cevallos. Envoyé à Vienne, en 1809, il fut, à Cadix, ministre de la Régence. Ne resta, dans ce poste, que peu de temps et partit pour la Russie, comme ministre plénipotentiaire. Ambassadeur à Turin et conseiller d'Etat, il ambitionnait, alors, de résider à Rome, auprès de son frère. Aff. ét. Esp., 712, n° 22.

2. Voir sur Azara mon article intitulé de Bâle à Tolentino, *Revue des quest. hist.*, janvier et avril 1913.

3. Pasquier, *Mém.*, t. V, p. 116 note. Le duc de Dalberg appartenait à l'une des plus grandes familles d'Allemagne ; il était neveu du dernier coadjuteur de Mayence, grand-duc de Francfort ; il avait paru à la cour de Bonaparte, premier consul, comme ministre plénipotentiaire du grand-duc de Bade. Il en remplissait les fonctions à l'époque de l'enlèvement du duc d'Enghien. De là surtout, datent ses relations avec M. de Talleyrand. S'attacha à la fortune impériale, devint conseiller d'Etat. Avait épousé Mme de Brignole, d'origine génoise, dame du palais de Marie-Louise. Entraîné par Talleyrand parmi les mécontents, participa à la Restauration des Bourbons et accompagna, comme plénipotentiaire, Talleyrand, au congrès de Vienne ; obtint, ensuite, l'ambassade de Turin.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

donnait, sans réticences, chez son ami le duc de Dalberg. Il s'y voyait entouré d'auditeurs, avides de l'écouter et disposés à le croire. Beaucoup de Piémontais, en effet, fréquentaient cette maison. A l'entendre, les conciliabules se multipliaient, des émissaires parcouraient les routes de la Franche-Comté, du Lyonnais et du Dauphiné. Le comité central de Paris promettait son concours ! Des négociants aventuraient leur fortune [1], au service de la cause ! Par des voies maçonniques, on se croyait, à Madrid, assuré d'une insurrection prochaine en Prusse. Un régiment entier de la garnison de Berlin devait se soulever. On correspondait avec Varsovie, avec Pétersbourg. Une révolution européenne allait éclater, dans toutes les capitales. On y proclamerait la Constitution de 1791. A Paris, les Bourbons abandonneraient le trône aux d'Orléans. Appelé, en Espagne, comme ministre des affaires étrangères, M. de Bardagi demandait, avec instance, qu'on ne l'obligeât pas à quitter la France, quand des événements d'une pareille importance allaient s'y réaliser.

Deux jeunes gens liés avec le duc de Dalberg et M. de Bardagi furent arrêtés. L'un était M. Prié, ancien maître des cérémonies à la cour de Napoléon Ier, l'autre le prince de la Cisterne. Ils furent dénoncés par le ministre d'Autriche, à Paris, M. de Binder et par le chargé d'affaires de Piémont. On les captura à Pont-de-Beauvoisin, au moment de franchir la frontière italienne. La voiture du prince de la Cisterne renfermait un grand nombre de lettres chiffrées ainsi qu'un projet de proclamation à l'armée piémontaise. Toutes ces pièces furent envoyées à Turin. Quant aux deux prisonniers, on les enferma à Fénestrelles, près de Pignerol.

Le 10 mars 1821, la ville d'Alexandrie se souleva aux cris de : « Vive les Cortès ! » Le roi Victor-Emmanuel Ier abdiqua et le prince de Carignan devint l'élu des révolutionnaires. A cet instant, le parti libéral se crut le maître de l'Europe. Les royalistes, au contraire, découragés, n'attendaient que catastrophes. Les imaginations surexcitées interprétaient d'une manière pessimiste les moindres événements. Ainsi, la santé compromise de la duchesse Decazes rappela, momentanément, en France l'ancien favori de Louis XVIII, ambassadeur à Londres. Un tel motif parut beaucoup trop simple aux gens *bien informés* et ils annoncèrent que l'homme « dont les pieds avaient

1. Aff. ét. Espagne, 712, nº 81, Pasquier, *Mém.*, t. V, p. 159, 164, 175.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

glissé dans le sang du duc de Berry » venait se mettre à la tête des libéraux pour consommer la ruine du gouvernement monarchique.

La faction espagnole, établie à Paris, manifestait sa joie jusqu'au délire. M. de Bardagi ne ménageait plus rien et se croyait en état de tout braver. Il se vantait d'avoir tout prévu, tout su, tout fait ! Quelques agitations partielles à Lyon et à Grenoble exaltèrent sa confiance, vite déçue, par la nouvelle de répressions énergiques. Il apprit, avec dépit, vers le 21 mars, la déroute des Napolitains à Rieti. Quelques semaines plus tard la révolution piémontaise succombait à Novare. Graves mécomptes pour Madrid que de pareilles nouvelles, après tant de jactance. Bardagi avait été assez imprudent pour écrire le 20 mars à sa cour « que de grands événements seraient, sans doute, consommés, quand sa dépêche parviendrait à destination ». Les ministres espagnols, gagnés par un optimisme aussi imperturbable, ne doutèrent pas un instant d'affirmations qui flattaient leurs espérances et ils furent assez naïfs pour communiquer cette lettre à notre ambassadeur, le duc de Laval. Ce dernier expédia un courrier en France, qui arriva quand, déjà, les choses étaient bien changées. Le duc de Richelieu, président du Conseil et Pasquier, ministre des affaires étrangères, convoquèrent M. de Bardagi, lui mirent sous les yeux ce qu'ils venaient de recevoir et le sommèrent de fournir des détails sur un complot, qui lui paraissait si assuré.

« J'ai rarement vu, rapporte Pasquier, dans ses mémoires, un « homme plus abattu, plus atterré devant nos questions, si nettement « posées. Il balbutia des mots vides de sens, assurant qu'il ne savait « rien ; qu'on avait attaché trop d'importance à des rumeurs, qu'il « avait transmises à sa cour. Son mensonge était flagrant... » (1).

Cet échec n'était pas la seule déconvenue qui attendait les sociétés secrètes espagnoles, après la conquête du pouvoir. Privées des secours étrangers par la ruine de la révolution piémontaise, elles rencontraient en elles-mêmes un élément de faiblesse.

Les loges à peu près unies, quand il fut question d'attaquer Ferdinand VII, se déchirèrent entre elles, aussitôt après le succès. La jalousie, l'orgueil l'emportèrent sur le sens politique. Les maçons de Cadix, qui se considéraient comme les principaux ouvriers de cette révolution, répugnaient à s'incliner devant le suprême Chapitre de

(1) Voir Pasquier, *Mémoires*, t. V, p. 160, 172 et 176.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Madrid. Ils mirent en avant le projet d'un gouvernement occulte fédératif, dont le siège central ne serait pas dans la capitale. Les modérés perdaient chaque jour du terrain. Comme l'histoire l'a toujours montré, ils dépendaient des violents qu'ils avaient employés et ceux-ci, conscients de leur force, se montraient, de jour en jour, plus exigeants et plus intraitables. Ces derniers ne voyaient, dans la révolution de 1820, qu'une curée, dont ils prétendaient dévorer la plus grosse part. Ils se lassaient des beaux discours du *divin* Augustin Arguelles et se plaignaient qu'on les écartât du ministère et des Cortès [1]. La franc-maçonnerie, établie au pouvoir, se vit, à son tour, criblée de sarcasmes par des jaloux et des mécontents, qui lui reprochèrent sa mollesse, et raillèrent son cosmopolitisme et ses théories humanitaires. L'opposition flatta l'orgueil national et prétendit se régler sur les exemples, légués aux vrais Espagnols par les insurgés, groupés autour de Jean de Padilla, sous le règne de Charles-Quint.

Au moment où éclata la révolution de 1820, les finances de la monarchie se trouvaient très obérées. La proclamation de la Constitution ne créa pas des ressources nouvelles ! Il y avait, il est vrai, les biens du clergé et des moines [2], estimés, en bloc, à 14 milliards sur lesquels on gagea les emprunts, contractés à l'étranger. Ressource illusoire, trompe-l'œil, destiné à leurrer des dupes ! Au témoignage de notre ambassadeur, ces immeubles ne se vendaient pas, malgré les conditions avantageuses, par lesquelles on amorçait la spéculation. On pouvait, en effet, les acquérir avec du papier, perdant au change 75 0/0 de sa valeur nominale. Néanmoins, le 26 juillet 1821, il n'avait été réalisé que 60 millions de réaux, soit, environ, 4 millions de francs.

Les mécontents régnaient en maîtres dans les municipalités et dans les milices. Ainsi armés, ils prétendaient renverser, successivement, tous les ministères [3], jusqu'au jour où ils s'empareraient enfin du gouvernement. Ils ne reculaient pas devant les pires désordres. Ils commirent des meurtres [4], se rendirent coupables de sacrilèges, dérobèrent des vases sacrés ainsi que des hosties. Le guide, l'inspirateur le plus écouté de ces énergumènes se nommait Gallardo, rendu fameux par la verve grossièrement indécente de ses pamphlets. Le plus célèbre

1. La Fuente, *Historia de las sociedades secretas*, p. 313 ; Carrel, *Œuvres*, t. V, p. 87 et seq.
2. Aff. ét. Espagne, 713, n° 82 : Madrid, 26 juillet 1821.
3. Aff. ét. Espagne, 715, n° 70.
4. Assassinat du chapelain Vinuesa ; Pasquier, t. V, p. 290.

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

d'entre eux : le Dictionnaire critico-burlesque renfermait, à propos des évêques, cette saillie macabre : « Désormais ils béniront les fidèles avec les pieds. » Ce qui signifiait qu'ils seraient pendus.

Parmi les plus dangereux fauteurs de désordre, on remarquait Beltran de Lys [1]. Ce Beltran était un de ces hommes, comme on en voit surgir dans les temps de révolution, qui sans vertus, sans talents, sans instruction, parviennent, à force d'argent et d'audace à conquérir une espèce de dictature populaire. Il était, sous la monarchie absolue, meunier ou boulanger à Valence. Non content de s'être acquis une fortune au-dessus de sa profession, il l'avait augmentée par des spéculations heureuses. Il aimait à brasser des affaires, pour le gain et aussi pour l'importance qu'il en retirait. Ainsi, il s'était chargé de la fourniture des troupes, préposées à la surveillance des galériens. Cette entreprise lui avait valu un crédit extraordinaire dont profita, souvent, le gouvernement royal, avant la révolution, quand le trésor se trouvait réduit aux expédients. Les ministres et les chefs de l'administration, dans leurs embarras, recouraient, alors, à Beltran de Lys, tout en le méprisant. En 1819, lors d'une conspiration, à Valence, contre le général Elio, le fils du riche menuisier s'y trouva compromis avec treize autres complices, et on le pendit. Le désir de la vengeance rangea Beltran de Lys parmi les ennemis de l'absolutisme. Ce simple particulier disposait d'une compagnie de cent hommes armés, à sa solde, dans Madrid. Dès qu'un mouvement ou tout autre motif appelait la milice sous les armes, aussitôt, on voyait paraître cette bande qui manœuvrait selon le caprice de son capitaine.

Tandis que la franc-maçonnerie n'aspirait qu'à limiter l'autorité du roi afin de régner sur lui et par lui, la nouvelle société des comuneros voulait chasser la dynastie et proclamer la république. A côté de Gallardo, il se trouvait, parmi les chefs, d'autres personnages plus considérables ; des mécontents ambitieux, ayant occupé autrefois de hautes situations, tels, par exemple, Pizarro, ancien ministre des affaires étrangères, sous le gouvernement absolu et le général Ballesteros, conseiller d'État, ancien ministre de la guerre, qui s'était distingué comme militaire, pendant la lutte de l'indépendance. Le nombre total des comuneros ne paraît pas avoir dépassé soixante mille indi-

1. Miñano, *Hist. de la Révolution d'Espagne de 1820 à 1823*, Paris, 1824, t. I, première législature et aff. ét. Espagne, 715, n° 44. On y compare cette troupe à celle des Marseillais pendant la Révolution française.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

vidus, recrutés parmi les miliciens, les débris de l'armée de Cadix, les corps du génie et de l'artillerie et, en général, parmi la plupart des officiers subalternes. La liste des villes en leur pouvoir comprend environ quarante-huit noms[1]. Les loges ou *tours* communiquaient entre elles par un service postal fort bien organisé[2] de gens affiliés à leur société, et d'une fidélité éprouvée.

La médiocrité de leurs ressources obligea les *comuneros* malgré les railleries dont ils avaient poursuivi la franc-maçonnerie, à adopter la même tactique que leurs rivaux. En dépit de leur orgueil farouche, ils reconnurent bien vite que, sans l'appui de l'étranger, leur existence serait bien précaire. Aussi dépêchèrent-ils en France Gallardo[3], escorté de deux acolytes obscurs. Ballesteros écrivit aussi à La Fayette, la dépêche suivante que l'on intercepta aux environs de Burgos et qu'on laissa parvenir à sa destination, après l'avoir traduite. En voici le contenu :

1. Voici la liste que donne par ordre d'ancienneté la *Historia de las sociedades secretas de La Fuente*, p. 372 : Madrid, Segovie, Jaen, Cordoue Valladolid, Barcelone, Valence, Ciudad Real, Léon, Zamora, Ferrol, Saragosse, Séville, Tarragone, Badajoz, la Corogne, Malaga, Grenade, Logroño, Soria, Cuenca, Salamanque, Burgos, Carthagène, Almeria, Cadix, Oviédo, Albacete, Girone, Tolède, Avila, Lugo, Vitoria, Teruel, Plasencia, Palma, Palencia, Santander, Alicante, Calatayud, Tudela, Guadalajara, Castellon, Lérida, Huelva, Bierzo, Jativa.

2. Espagne aff. ét. *Mémoires et documents*, 147, nº 34.

3. Espagne aff. ét., t. 714, nº 19. Sait-Pétersbourg, 7 octobre 1821. Dépêche de M. de Nesselrode à Pozzo di Borgo l'informant de l'établissement à Paris, d'un nouveau club révolutionnaire, fondé par Gallardo : « cette association est une émanation d'un club de Madrid, appelé les Rédempteurs de l'humanité. Les membres de cette commission resteront à Paris, sous la protection secrète du ministre d'Espagne.

Le sieur Gallardo entretient, depuis très longtemps, une correspondance très active avec un Espagnol bibliothécaire du roi de Prusse, à Berlin, qui se nomme D. N. Lianno.

Il est bon d'observer que Lianno est l'agent ou l'espion secret du chargé d'affaires d'Espagne, près du gouvernement prussien et que le club de Madrid a ordonné au sieur Gallardo de recommander particulièrement au sieur Lianno de s'occuper de la propagation de la secte des rédempteurs de l'humanité dans toute la Prusse et de rendre compte du succès de ses démarches.

La commission dont l'objet est de répandre les principes des rédempteurs de l'humanité, dans les Etats de S. M. prussienne, s'est déjà rendue à Paris, où elle se trouve depuis le mois de juin dernier, elle est destinée à y rester. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

« Frère vénérable et cher compagnon,

« Il semble que le génie du mal, ardent protecteur du fanatisme, s'obstine à contrarier nos projets et à détruire les plans les mieux combinés, par la sagesse et les lumières de cette grande loge centrale.

Les événements de Naples, de France, du Piémont, de Pologne, de Turquie et de Prusse prouvent cette assertion, qui ne se fortifie encore que trop, malheureusement, par l'inutilité des tentatives réitérées qui se font, pour exterminer, par un seul coup, ce tyran, sa famille, ses principaux adhérents et répandre, dans ce pays chéri de la Liberté, les lumières auxquelles il a droit.

« Cependant, loin de nous décourager, les obstacles augmentent encore notre intrépidité. Nous avons pour devise : Constance et haine éternelle au fanatisme religieux et aux tyrans, que le vulgaire appelle *Rois*. Nous n'en attendons pas moins de nos vénérables frères de ce pays et du monde entier. La cause sainte de l'humanité, que nous défendons, l'exige, ainsi que notre propre sûreté. Si la tyrannie triomphe, nos procureurs généraux deviendront les ministres de la Superstition et l'on pourra considérer notre perte comme inévitable ; le monde retombant dans des ténèbres plus épaisses que celles qui l'environnaient, avant le triomphe de la Liberté. Il est donc nécessaire d'accélérer l'exécution des plans combinés. Des ordres ont été donnés, pour cette fin, à nos frères de Russie, d'Autriche et de Prusse, qui sont les projets les plus à craindre. Ici, nos projets philanthropiques s'accompliront dans peu de jours. Le tyran, sa famille et ses principaux adhérents cesseront d'exister ou nous périrons ; oui nous périrons plutôt que de souffrir qu'on asservisse, de nouveau, l'espèce humaine. Je répète que l'énergie est, aujourd'hui, plus nécessaire que jamais et qu'il faut que ce pays, berceau de la liberté, fasse un effort pour la consolider. Le vénérable Toréno [1] fournira les fonds nécessaires qu'on lui a confiés, à cet effet, on lui en fournira encore d'autres, incessamment, pour peu que l'emprunt soit rempli, comme nous pouvons le désirer.

« La Liberté fait beaucoup de prosélytes, en ce pays. Les lumières se répandent avec rapidité. Notre société s'augmente d'une manière

1. Aff. ét. Espagne, 712, nº 75 sur le ralliement du comte de Toréno aux comuneros.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

prodigieuse et le fanatisme reste confondu. Les officiers de tous les corps, en général, sont à nous, ou par conviction, ou par intérêt. On distingue, parmi eux, les individus de l'armée qui fut sous mes ordres, dont il y a plusieurs dans la garde du Tyran, que j'y ai placés, avec intention, pendant mon ministère.

« Je conclus, en disant, d'après l'avis de cette vénérable corporation, qu'il est absolument nécessaire que, sans perdre un moment, (car il faut les mettre tous à profit) on extermine, en même temps, la Tyrannie et le Fanatisme. L'une, en effaçant de la liste des vivants les despotes appelés *rois*, l'autre, en anéantissant, à la fois, ses ministres et ses zélateurs et destinant aux usages les plus vils ses temples et les objets de son culte. C'est ainsi que l'on vaincra entièrement les deux obstacles qui s'opposent à nos vues philanthropiques et la république universelle se cimentera et se consolidera pour toujours, en même temps que nous verrons tous nos travaux couronnés.

« Je vous salue mon cher frère, avec l'affection et la cordialité qui vous sont dues.

F. Ballesteros (Cincinnatus).

« Madrid 1er août de 1821, ère vulgaire; 11e du cinquième mois de la véritable lumière 5821[1].»

La réponse de La Fayette fut polie mais ses correspondants trouvèrent ses promesses beaucoup trop vagues.

L'Espagne demeura donc partagée entre deux sociétés secrètes principales : la franc-maçonnerie et les comuneros. Mais à côté, il y eut beaucoup d'associations secondaires, qui ne prêtèrent à la cause révolutionnaire qu'un concours subalterne et qui ne pouvaient prétendre ni aux honneurs ni aux premières places. Ces groupements se composaient d'étrangers.

Les défaites de Naples et du Piémont eurent pour conséquence de rejeter, en Espagne, beaucoup de carbonari, dont les chefs étaient d'Atelly et Pachiarotti, officier piémontais d'un grand caractère. Carrel, qui le connut, ne parlait de ce personnage qu'avec respect. Quant au napolitain Pepe, le grand Orient s'en défiait et s'empressa de l'éconduire. A peine débarqué, à Barcelone, il présenta aux chefs de

1. Aff. ét. id., 710, nº 66.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

la maçonnerie un plan magnifique destiné à régénérer l'Europe. La brochure fut acceptée, mais son auteur dut gagner Lisbonne, d'où il partit ensuite pour Londres. Il laissa des adeptes, dans la Péninsule. Ceux-ci firent cause commune avec les comuneros tandis que les carbonari s'attachaient, de préférence, aux francs-maçons [1].

Des Français gagnèrent aussi l'Espagne, c'étaient des affiliés aux conspirations de Belfort et de Saumur. Le colonel Caron, qui avait participé au complot de Belfort, en 1820, se cachait parmi ces réfugiés, sous le pseudonyme de Legros. A côté de convaincus et de caractères fortement trempés, se glissaient beaucoup d'aventuriers, naufragés de la vie, gens tarés de toutes manières, anciens soldats du premier empire, corrompus par l'oisiveté, la misère et les expédients, contraires à l'honneur, qu'elle suggère trop souvent. Ces infortunés subsistaient tant bien que mal de l'argent que leur envoyait un banquier parisien, M. Ardoin. Il existait près de la place des Victoires, rue du Mail, à l'hôtel de Metz, deux tables d'hôte, l'une au premier étage, l'autre au rez-de-chaussée, toutes deux présidées par des Espagnols, dont l'un était surnommé Marat, par ses compatriotes. C'était un véritable club, un bureau de recrutement, où se racolaient ceux qui désiraient passer de l'autre côté des Pyrénées. Cette agence correspondait avec un petit port de Normandie, où s'embarquaient les volontaires [2].

D'autres succursales s'étaient établies plus près de la frontière. Il y en avait à Bordeaux, à Céret, à Arles, à Perpignan. Un sieur Reynaud, ancien officier de marine, protégé particulièrement par Zorraquin, chef d'état-major de Mina, exerçait son activité dans la Catalogne fran-

1. La Fuente, *Historia de las sociedades secretas*, p. 327, voir sur Pachiarotti, Sainte-Beuve, *Lundis*, art. Carrel, t. VI, p. 72.

2. Arch. Nationales F 7 6641, rapport daté de Bayonne des 26 juin et 7 août 1821 ; du 3 septembre 1821 ; F 7 12010. Préfecture des Basses-Pyrénées, Pau, 28 mai 1822. Rapport sur la manière de vivre des réfugiés français dans la Biscaye et le Guipuzcoa. « Ils sont presque toujours réunis. Les Espagnols ne les fréquentent pas, à l'exception de 4 ou 5 exaltados. Turbulence et étourderie de ces personnages. Rendent tricolores les drapeaux blancs figurés sur la tapisserie d'un café où la colonne dc la place Vendôme et les pavillons des Tuileries sont représentés... Inquiétudes sur leurs moyens d'existence. Nantil fait des portraits. Sa position actuelle lui inspire un tel dégoût qu'il s'écrie fréquemment : Si d'ici à un an je ne suis pas rentré en France, je me donnerai la mort. Il m'est impossible de vivre avec les Espagnols.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

çaise. Un nommé Cugnet de Montarlot délivrait aux recrues des brevets de chevaliers de la Liberté ainsi libellés[1] :

5 fois L

Au nom du grand empire du Soleil

Nous chevaliers ⊖ de

la Liberté : ·/ nommons M. canton de

commune de, pour jouir des prérogatives de notre ordre : mandons et ordonnons à nos réunions de l'accueillir, en toute occasion, d'après les bons services à nous rendus.

Signé : Montarlot, chef des armées constitutionnelles du grand empire de France J** : : an 4.

Dans la Péninsule se constituait donc une armée de désordre prête à répondre au premier signal venu, soit de Paris, soit de Madrid ; déterminée à renverser Louis XVIII, aussi bien que Ferdinand VII. La maladresse de ce dernier provoqua une crise, qui précipita le dénouement.

III

Beaucoup, même parmi ceux qui avaient été les instigateurs de la révolution, en 1820, s'alarmaient lorsqu'ils constataient les progrès de l'anarchie. Ils se fussent volontiers ralliés à Ferdinand VII, à la condition de rencontrer, chez ce monarque, quelque garantie, soit pour leurs personnes, soit pour les idées. Mais quel crédit accorder à un prince aussi peu généreux, aussi peu politique, qui souhaitait la restauration de l'absolutisme intégral, sans concevoir, clairement, les moyens de réaliser ses désirs ? Le roi rêvait tantôt d'une intervention étrangère, comme celle des Autrichiens à Naples, tantôt d'un coup d'État. Mais il était aussi poltron que vindicatif, peu disposé à payer de sa personne, à jouer sa vie, pour reconquérir le pouvoir. Ceux qui

1. Archives Nationales, F 7 6642. — Pasquier dans ses *mémoires*, t. V, p. 297, fournit sur Cugnet de Montarlot les renseignements suivants : ancien militaire, compromis en France dans la conspiration de l'Est, mis en jugement en 1820 et acquitté par la cour de Besançon. Il avait publié les manifestes les plus insensés, proclamant Napoléon II et s'intitulant lui-même lieutenant-général de l'empire.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

se dévouaient à sa cause devaient s'attendre, dans le cas où la fortune se montrerait contraire, à être lâchement sacrifiés si, par leur abandon, le roi obtenait de ses vainqueurs quelque répit, dans sa déchéance. Notre ambassadeur, le comte de Lagarde ne s'illusionnait guère sur sa valeur, quand il montrait ce prince ne souhaitant qu'une chose : c'est que l'absolutisme lui fut apporté, sans rien faire, sans rien risquer[1].

Ce rôle de spectateur finissait par le rendre odieux. Aussi relève-t-on fréquemment cette expression, dans les dépêches diplomatiques : « Il n'y a qu'un cri contre le roi [2] ! » — On ne pouvait se perdre d'une manière plus égoïste ni plus apathique.

La peur des catastrophes prochaines, loin de supprimer les querelles parmi les modérés, amena un résultat tout opposé. La franc-maçonnerie divisée déjà se subdivisa encore. Les journaux anarchistes poursuivirent de leurs sarcasmes ce nouveau groupement qu'ils désignèrent à leurs lecteurs sous le sobriquet d'*anilleros* ou chevaliers de l'anneau[3]. Le poète Martinez de la Rosa en passa pour le chef. Toréno, rompant avec les démocrates et abjurant de passagères erreurs s'y rallia. La nouvelle association se proposait comme but, non pas l'abolition de la Constitution, mais sa réforme. Elle tendait à éviter les conflits entre le roi et une assemblée unique ; elle proposait, comme moyen, l'établissement d'une Chambre haute. La manière la plus prompte, la plus pratique de réaliser ce projet, était d'attribuer ce rôle au Conseil d'État[4], ce corps se composait de l'élite de la Nation, sa compétence était presque universelle puisqu'il se recrutait parmi les gens éminents dans les carrières les plus diverses. La considération, dont il était entouré et qu'il méritait, aurait contrebalancé, heureusement, l'influence passionnée et trop souvent ignorante de l'autre assemblée. Ces idées raisonnables parurent, un instant, prévaloir et un ministère modéré, avec Martinez de la Rosa, comme président, fut constitué (1er mars 1822).

Martinez de la Rosa insista avec beaucoup de force, auprès du roi,

1. Aff. ét. Espagne, 717, pièce 38.
2. *Id.*, 716, pièce 67.
3. Archives Nationales F 7 6684, rapport sur la franc-maçonnerie espagnole ; La Fuente. *Historia de las sociedades secretas*, p. 317 et Marquès de Miraflores, *Apuntes historico criticos*, etc., p. 118.
4. Pasquier, *Mémoires*, t. V, p. 291.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

pour la réforme constitutionnelle. Il lui offrit même sa démission si Ferdinand VII préférait d'autres collaborateurs à cette œuvre opportune. Il promit de ne garder aucun ressentiment de ce congé. Redevenu simple particulier, il s'engageait à aider le prince de tout son zèle, de son crédit et de ses amis. Mais le souverain écoutait d'autres conseils, plus conformes à ses goûts. Suivant son habitude, il ne prit aucun parti, abandonnant tout au hasard et gênant, par son indécision, l'exécution des plans contradictoires qu'on lui proposait.

Le 30 juin 1822, devait se clôturer les Cortès[1]. Le roi se rendit à cette assemblée, avec le cérémonial accoutumé. Son discours fut cordial et rassurant. Il prodigua les promesses aux Cortès ; les remercia de leurs travaux, les engagea à éclairer les provinces, sur les sentiments constitutionnels de leur souverain. A sa sortie, les cris de vive le roi constitutionnel, vive le roi absolu se croisèrent et accompagnèrent tout le parcours du cortège. Devant le palais, une foule immense était massée. La garde voulut la dissiper et prépara ses armes. A cet instant intervint un officier d'un libéralisme exalté, fils d'un négociant de Cadix et appelé Landaburu. Il dégaina son sabre, menaça les soldats qui voulaient tirer sur le peuple. Des coups de feu partirent et il tomba mortellement frappé. L'émeute avait, dès cet instant, un cadavre à promener et une mort à venger.

La milice se réunit, la garnison de Madrid se joignit à elle, ainsi que l'artillerie. Tous les officiers et sous-officiers, en congé, vinrent offrir leur concours. Le palais fut assiégé. La municipalité se déclara en permanence.

A l'intérieur du palais les ministres furent gardés en otages. La valetaille les insulta, elle les traita de gueux et de coquins. Ils s'attendaient à être égorgés chaque fois qu'ils sortaient de la salle, où ils se tenaient, pour se rendre chez le roi. Le 6 juillet 1822, à minuit, Ferdinand VII se crut maître de l'émeute. On entendait des coups de canon qui se rapprochaient et la camarilla interpréta ces bruits comme des signes de succès. Il paraissait indubitable que les gardes du corps balayaient les insurgés dans les rues de Madrid. Le souverain appela auprès de lui Martinez de la Rosa et ses collègues, pour jouir de leurs inquiétudes et pour les questionner ironiquement sur le parti qu'ils

1. Martignac, *Essai historique sur la Révolution d'Espagne*, t. I, p. 417 et seq.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

conseillaient. Les laquais rivalisèrent à ce moment de bassesses pour faire leur cour et maltraitèrent Martinez de la Rosa. Depuis 48 heures on l'avait, lui et ses compagnons, laissé sans nourriture. On lui refusa un bouillon et jusqu'à un verre d'eau [1].

Cette émeute est connue dans l'histoire espagnole sous le nom de journée des gardes du corps, parce qu'elle se termina par l'anéantissement de cette troupe d'élite, dévouée à la royauté. Martignac, dans son livre, n'a pas désigné les auteurs responsables de pareils événements, soit ignorance, soit plutôt réserve. La correspondance de notre ambassadeur n'observe pas les mêmes ménagements. C'est la camarilla qu'il accuse et son chef Ugarte, d'une tentative de contre-révolution. Il mentionne des distributions d'argent à la garde royale et des conciliabales absolutistes où l'on discutait avec une présomptueuse confiance du sort réservé aux révolutionnaires : « Les *serviles* purs, « écrit-il, ne parlaient que de milliers de têtes à faire tomber. L'exil « et les présides ne leur paraissaient pas suffisants [2]. »

Cette défaite du parti royal marquait un nouveau progrès dans le sens anarchiste. Désormais les modérés ne pouvaient plus songer à rendre viable la Constitution ; la réaction désarmée tournait vers la France des regards anxieux.

IV

Tandis que Ferdinand VII sollicitait de son parent Louis XVIII une intervention armée, les révolutionnaires loin de redouter pareille guerre la souhaitaient au contraire comme un moyen d'assurer leur triomphe. Le nouveau ministère, présidé par Evariste San Miguel était mal renseigné sur la composition de notre armée, la supposant recrutée uniquement parmi les anciens soldats de Napoléon. Il s'imaginait, à tort, qu'elle ne resterait pas fidèle au drapeau blanc et qu'elle ferait demi-tour, comme l'y engageait la célèbre chanson de Béranger. Un témoin, d'autant plus autorisé, qu'il a partagé, un instant, de pareilles erreurs, constatait, avec tristesse, qu'il s'était trompé, comme la plupart des libéraux. La loi militaire de Gouvion Saint-Cyr avait

1. Aff. ét. Espagne. t. 716, pièce 67, lettre de La Garde, 12 juillet 1822.
2. *Id.*, t. 716, pièce 70.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

transformé l'armée française. Elle comptait peu d'enrôlés volontaires, peu de gens turbulents pour lesquels la guerre et ses aventures sont un besoin. Mais la presque totalité des effectifs appartenait à une classe trop pauvre pour se racheter. Attaché au métier qu'il venait de quitter, le soldat comptait les jours du service et aspirait au retour, dans le pays, où il reprendrait ses habitudes, soit d'ouvrier, soit de cultivateur. Parmi les sergents, un quart, tout au plus, appartenait à l'ancienne armée. Quant aux officiers, un même esprit ne les animait pas et c'était, parmi eux, qu'on aurait trouvé le plus de mécontents. Certains avaient servi sous l'Empire, vieillissant dans les grades subalternes, attristés d'un changement de régime qui arrêtait leur avancement, tandis qu'ils se voyaient préférer des jeunes gens, sortis des écoles, désireux de prouver leur valeur et leur capacité militaire. Dans les rangs élevés, de vieux généraux dont on n'avait pas cru pouvoir se passer, et qu'on avait rappelés, après une disgrâce de quelques années, se croyaient obligés de faire leurs preuves de bons sentiments. « Ils parlaient, rapporte ironiquement Carrel, du panache de Henri IV et de la monarchie de Louis XIV, comme eussent pu faire les La Rochejaquelein et les Fitz James. » Les autres officiers ne songeaient qu'à leur carrière, peu leur importait de marcher contre les Cortès ou contre la Sainte-Alliance [1].

Ces considérations expliquent les démarches simultanées à Paris des deux partis les plus opposés, qui tendaient à un même but. Le roi en effet multipliait les intrigues pour compromettre notre ambassadeur La Garde[2] de manière que son gouvernement ne pût le désavouer

1. Armand Carrel, *Œuvres*, t. V, p. 101.

2. Le 18 juillet 1822, Ferdinand VII adressa à M. La Garde une lettre, qui fut suivie de plusieurs autres le 21 et le 25. En envoyant ces pièces au ministère des affaires étrangères (v. Espagne, pièces 73 et 74) l'ambassadeur les accompagnait du commentaire suivant : « Je soupçonne que l'auteur de la lettre du 18 est cet Ugarte dont j'ai fait mention, homme sorti de la lie du peuple, créature de M. de Tatischeff, intrigant consommé, flatteur d'ailleurs aussi peu estimable que peu estimé. La tentative pour me soutirer mes instructions, avec ma signature, se rattache à un dessein que j'ai pénétré dans plusieurs circonstances, celui de provoquer, à quelque prix que ce soit, l'invasion étrangère et l'idée qu'en me compromettant et en m'attirant, par là, quelque insulte grave, on multiplierait les chances de guerre. » Il signala aussi les démarches du comte Dernath, ministre de Danemark, qui sollicita de lui un entretien et voulut introduire Ugarte chez M. La Garde, ce que ce dernier refusa.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

sans déshonneur. De leur côté des agents du ministère San Miguel se rendaient en France, visitaient les libéraux, échauffaient la jeunesse des écoles[1] pendant que leurs journaux insultaient Louis XVIII[2].

On sait, et je n'ai pas à le développer ici, quels furent les mécomptes des révolutionnaires, lorsque l'armée du duc d'Angoulême franchit les Pyrénées. La Catalogne seule offrit quelques éléments sérieux de résistance. Les proscrits étrangers, groupés autour du drapeau tricolore, ne provoquèrent pas la désertion de nos troupes, les Cortès s'enfuirent à Cadix, entraînant avec elles Ferdinand VII ; la défense fut, en général, grotesque et c'est avec une ironie dépitée que Carrel note l'agitation plus tumultueuse qu'efficace de ces municipalités composées de comuneros. Il les représente pillant les magasins pour s'affubler d'uniformes, réparant de vieilles enceintes, traçant, avec ignorance, des retranchements, garnis de canons hors de service [3].

« Pas de résistance, écrivait un officier de police attaché à l'armée du

1. Archives Nationales, F 7 11995, cabinet du préfet de police au ministre de l'Intérieur, 7 novembre 1822. Ce rapport signale la présence à Paris de Beltran de Lys accompagné d'un sieur Corrady. Tous deux multiplient les visites chez La Fayette, Benjamin Constant, d'Argenson et Manuel. Corrady écrit dans le *Constitutionnel* et fréquente le libraire Corréard. Un troisième révolutionnaire Cabanillas, un des instigateurs du soulèvement de Valence, en 1820, pervertit la jeunesse des écoles à Paris. Il a ouvert un cours de chimie, près du Jardin du Roi, il capte l'influence de ses élèves et les instruit bien moins dans la science qu'il professe que dans l'art d'opérer les révolutions.

2. L'*Universal* du 19 juillet 1822 (aff. ét. Esp., 719, p. 266). « Il n'en faut pas douter, si la contre-révolution, tramée à Madrid, n'eût pas échoué, les Français seraient entrés par les Pyrénées et c'est dans ce but que leur gouvernement a renforcé le cordon sanitaire. Les ministres de Louis XVIII ont avili le trône, en faisant déclarer à leur roi, par un mensonge solennel, à la face de toute l'Europe, que les malveillants seuls lui attribuent des intentions hostiles contre l'Espagne. *Il les a eues, il les a encore, il ne cessera de les avoir jusqu'à ce que nous prenions une mesure énergique et capable d'intimider.* Paix et union intime avec la Nation française, haine éternelle à son gouvernement. Il nous regarde comme frappés de contagion. Il ne doit avoir aucun rapport avec nous. Tous les Français qui voudront venir en Espagne peuvent le faire, ils seront traités, comme ils l'ont été jusqu'à présent. Mais nous ne devons conserver aucune relation avec un gouvernement aussi infâme, qui dément, chaque jour, ses promesses, par sa conduite. A quoi bon un ambassadeur à Paris, si ce gouvernement se moque de lui avec de vaines paroles et à quoi bon un ambassadeur français à Madrid, si nous ne pouvons nous fier à ce qu'il nous promet, au nom de son gouvernement. »

3. Carrel, *Œuvres*, t. V, p. 87 et 123.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

duc d'Angoulême, on croirait avoir devant soi des Napolitains et non des Espagnols. Les prédictions des libéraux ne se réalisent pas, nous devions mourir de faim et nous n'avons jamais manqué de subsistances ; nous devions trouver un peuple armé, pour défendre sa liberté et il faut arrêter ce peuple pour l'empêcher de pendre les régénérateurs de 1820 ; nous devions être harcelés par les guérillas et aucune n'a paru. C'est bien peu de chose qu'une révolution faite par la classe moyenne, dans un pays où huit millions d'habitants ne connaissent que le roi et la Sainte Vierge [1]. »

Le 10 octobre 1823, Ferdinand VII recouvra sa liberté. Chateaubriand, notre ministre des affaires étrangères, qui connaissait bien ce caractère sournois, exigea de lui un décret d'amnistie. Le roi d'Espagne le signa non sans hésitation le 1er mai 1824.

Lorsqu'on en reçut la nouvelle à Paris, on s'imagina, à tort, qu'une ère de clémence et de justice allait s'ouvrir. Mais une série de restrictions secondaires dénaturèrent la portée de cette mesure. Ne furent admis au bienfait de l'indult que ceux qui viendraient se dénoncer eux-mêmes. Les francs-maçons, les comuneros, les anilleros, furent tous englobés dans une condamnation à mort générale. Pour suppléer à la lenteur des tribunaux ordinaires, des commissions militaires entrèrent en activité et distribuèrent, souvent sur de simples soupçons, les peines du fouet, du carcan, de l'exécution capitale. Tous les officiers depuis le grade d'enseigne jusqu'à celui de général furent astreints à la *purification*. Tandis que ce décret provoquait l'esprit de délation et ne mentionnait aucune peine contre la calomnie, les châtiments les plus rigoureux menaçaient ceux qui essaieraient de soustraire les coupables à la rigueur des lois.

Un tribunal secret était l'âme de toutes ces représailles. Il opérait avec beaucoup de mystère et l'opinion publique, qui en soupçonnait l'existence, le considérait comme l'héritier des fonctions civiles de l'Inquisition, comme la pierre d'attente, la restauration provisoire de cette terrible institution. C'était la *Junta secreta de estado reservatissima*. Notre ambassadeur, M. de Talaru, réussit à pénétrer jusque dans la

1. Archives Nationales, F 7 11981, Vitoria, 2 mai 1823, lettre du commissaire général Escalone à Franchet. Escalone fut nommé le 17 juin 1820 commissaire général de police à Bayonne.
2. *Revue des quest. hist.*, du 1er juillet 1911.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

salle des séances et à s'entretenir, sous un prétexte quelconque, avec l'un des membres de cette commission. Elle se composait du surintendant de la police, président, du directeur général, vice-président, de deux assesseurs et de trois juges ecclésiastiques dont l'un faisait, autrefois, partie de l'Inquisition. Elle tenait ses audiences, à Madrid, dans le couvent de la Trinité. Son but était de dresser la liste de tous les Espagnols qui avaient fait partie d'une société secrète et d'examiner tous les papiers, trouvés dans les *loges* de maçons, dans les *ventes* de carbonari, et dans les *tours* de comuneros. Parmi les documents les plus intéressants que la *Junta reservadissima* s'était procurés, notre ambassadeur signalait l'arrêt de mort, prononcé dans une réunion maçonnique, contre le chanoine *Vinuesa* assassiné à coups de marteau, en 1821. Les noms des signataires ne révélaient rien sur leur identité, car ils avaient eu la précaution de se dissimuler par des appellations allégoriques telles que Brutus, Pélopidas, Epaminondas, Napoléon, César, etc. [1].

Le surintendant de la police se flattait de parvenir, ainsi, à l'extinction de toutes les sociétés secrètes espagnoles. A l'entendre, dès le mois d'avril 1823, elles étaient en pleine décadence et ne travaillaient plus qu'en triangle, c'est-à-dire qu'il ne se rassemblait que trois initiés, à la fois. Ce fonctionnaire se leurrait de résultats exagérés, car il trouvait, à ses desseins, un adversaire inattendu. C'était l'armée du duc d'Angoulême ; c'étaient ces Français. chargés de réprimer la Révolution et de replacer Ferdinand VII sur son trône. La rigueur des châtiments parut barbare à nos compatriotes et ils s'efforcèrent, autant que possible, de soustraire les victimes à leurs bourreaux. D'autres mobiles que ceux de la pitié dictèrent pareille conduite. Nos officiers avaient, parmi eux, d'assez nombreux francs-maçons, qui voulurent aider leurs frères et les sauver. La société maçonnique n'était point, en effet, suspecte à Louis XVIII, prince sceptique, assez peu chrétien de convictions et professant une religion d'étiquette. D'ailleurs certaines loges affichaient le plus grand attachement aux Bourbons, comme, jadis, elles avaient proclamé pareil dévouement à Napoléon. On aurait beaucoup surpris les affiliés, en leur apprenant qu'ils étaient les collaborateurs inconscients de la Révolution. Beaucoup de royalistes, adeptes du grand Orient, ne voyaient dans leur société qu'une

1. Aff. ét. *Mém. et Doc.*, Espagne, 349, pièces 8 et 32.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

œnvre philanthropique, grâce à laquelle les misères de l'exil, pendant l'émigration, avaient été adoucies [1].

Il ne resta à Madrid qu'un comité central maçonnique, en rapport avec celui de Paris. Les adeptes des sociétés secrètes qui échappèrent à la vengeance de Ferdinand VII se réfugièrent soit à Paris, soit à Londres.

A Paris vécut la faction modérée, dont les chefs étaient Toréno, Pontéjos, Martinez de la Rosa, le duc de San Fernando, etc. [2]. Ils fréquentaient les salons de la duchesse d'Hijar et ceux de la marquise d'Astorga. Ils se montraient découragés, déçus. Toréno essayait de s'étourdir par une vie de plaisirs. Quand il s'en lassait il lisait, sur la situation de la Péninsule, les libelles de Fiévée, et les pamphlets d'un nommé Decazes de Montauban, qui avait puisé les matériaux de ses brochures dans les conversations du sieur Caresse [3], avec lequel il était lié intimement.

L'élément turbulent qui résidait en Angleterre [4] était, aux mains du ministère britannique, un instrument précieux qu'il comptait utiliser sans beaucoup de frais. Quelques mois après la libération de Ferdinand VII par notre armée, certaines circonstances donnèrent à ces calculs quelque vraisemblance. Le 23 décembre 1823, aborda à Portsmouth uue frégate, de la Havane. Elle avait comme passager un jeune Cubain, fort riche, officier dans un régiment de dragons, affilié à la franc-maçonnerie et chargé, par les loges créoles, de venir travailler, en Europe, à l'émancipation coloniale. Il s'appelait Sedano. On apprit de lui que des troupes européennes en garnison dans l'île et notamment le régiment de Catalogne, à la tête duquel le général Quiroga avait proclamé la Constitution de 1820, promettait de suivre aveuglément ce chef, s'il venait diriger le mouvement. Enfin le plus animé en faveur de l'indépendance était, au rapport de Sedano, le contre-amiral Laborde, marin habile, soldat courageux, ennemi déclaré des Bourbons, principal dignitaire dans la franc-maçonnerie. Ce der-

1. Gros, Les loges maçonniques de Toulouse de 1740 à 1870. Révolution française, 1901, t. XL ; *Mémoires de Castellane passim.*

2. Aff. ét. Espagne, 700, pièce 20 ; mémoire sur l'occupation de l'Espagne daté du 14 janvier 1827.

3. Aide de camp de Mina.

4. Archives Nationales. F 7 12035, cabinet du préfet de police, Paris 27 juillet 1824.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

nier ne voulait pas seulement émanciper Cuba, mais songeait à préparer une expédition, en Espagne, pour y rétablir le système constitutionnel[1].

Quiroga se trouvait à Londres, Sedano et lui eurent ensemble plusieurs conférences. Quiroga parut accepter la mission dont on voulait le charger. Il se rendit dans le Hampshire pour y consulter son ami et bienfaiteur, sir Thomas Dyer, tandis que Sedano allait à Paris, visiter Laffitte. La police française, qui surveillait ces agissements, s'empara d'une lettre de Quiroga, adressée aux gouvernements insurrectionnels de l'Amérique espagnole. Voici le texte de cette circulaire[2].

« Lorsque je me mis à la tête des troupes qui se portèrent au champ de la Liberté, ce fut dans le but de la donner à mon pays et, à la fois, au monde entier. Il en arriva l'effet principal que je me promettais, mais l'Espagne, qui avait recouvré ses droits, en 1820, retomba dans la poussière de l'ignominie, par une série d'événements, aussi malheureux qu'humiliants.

« Ferdinand, l'ingrat et traître Ferdinand a voulu gouverner les Espagnols avec un sceptre de fer. Son trône, entouré par la superstition la plus honteuse et par l'arbitraire le plus intolérable, sert uniquement de soutien aux abus et à l'injustice. Enfin, ma malheureuse patrie a offert, en peu de mois, plus d'objets d'horreur qu'il ne s'en est vu du temps du sombre et barbare Philippe II où de l'imbécile Charles II. Tout est, maintenant, ruine et désolation. A dater de ce jour, les hommes de la nation les plus éclairés, par leur savoir, leur valeur et leur patriotisme sont dispersés dans des pays étrangers, persécutés, errants et sans espoir de rencontrer un asile commode et sûr. J'implore, en leur faveur, la protection de ce gouvernement et j'ai la confiance qu'il ne sera pas sourd à mes prières, en cas qu'il se trouvât de mes compatriotes persécutés pour leurs idées libérales, qui abordassent sur ces plages. Que l'antique Amérique espagnole soit l'asile de tous les amis de la Liberté, à l'aide de laquelle sa prospérité se con-

1. Aff. ét. Angleterre, t. 617, pièce 109.
2. *Id.*, t. 617, pièce 292.
3. Archives Nationales, F 7 42047, lettre du préfet de police au ministre de l'intérieur, 8 mai 1826. Mais il y avait aussi l'envoi par le Mexique d'un nommé Michelena que mentionne M. Bois-le-Comte à la date du 27 janvier 1825, aff. ét. *Mémoires et doc.*, Espagne, t. 350, pièce 11.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

solidera sur des bases tellement indestructibles que les tyrans, en vain, lui porteront leurs coups.

« Je ne doute pas que ce gouvernement ne pardonnera la confiance avec laquelle le traite un militaire, qui ne demande rien pour lui et qui, dans son pays, proclama la liberté, avec ces mêmes troupes, destinées à opprimer l'Amérique. »

Le projet de Sedano parut tomber dans l'oubli et ne fut repris que quelques années plus tard, d'une manière intermittente. Les républiques sud-américaines déléguèrent, en Europe, Gutierrez Acuna, chargé de soumettre aux libéraux le plan suivant : appeler en Amérique tous les officiers espagnols, réfugiés en Angleterre, en France et dans les Pays-Bas ; les transporter, aux frais des gouvernement insurgés, aux environs de Campêche où un camp serait établi. L'armée réunie, en cet endroit, comprenant 6000 hommes, paraîtrait destinée à une entreprise dans l'île de Cuba. Les réfugiés espagnols non militaires resteraient en Europe et continueraient leurs relations avec leurs amis de la Péninsule. Aussitôt la retraite des troupes françaises, le camp de Campêche serait levé, les soldats embarqués pour l'Espagne. Cette expédition, commandée en chef par Mina, détruirait le gouvernement des Bourbons et établirait la République à Madrid. Mina que l'on consulta, souleva des objections, et finalement refusa sa collaboration.

Au fond tous ces plans s'écroulaient à mesure qu'ils s'échafaudaient. Malgré tous leurs efforts, les révolutionnaires ne parvenaient pas à s'entendre et les mêmes haines qui les déchiraient, lorsqu'ils gouvernaient l'Espagne, les divisaient encore dans l'exil. Elles s'aigrissaient de toutes les épreuves qu'ils enduraient. Ils détestaient ces insurgents américains, bien que ceux-ci leur offrissent le concours de leurs vaisseaux et de leur argent. Ils gardaient, à l'égard de ces coloniaux, les préjugés de la métropole et s'étonnaient que les créoles voulussent se soustraire à son autorité. Le découragement abattant l'énergie des conspirateurs se manifeste dans ces lettres désabusées qu'adressait d'Angleterre, le révolutionnaire Mora, à son ami José Moreno Guerra.

« Kensington, 17 octobre 1825[1].

« Si vous avez pour ce qui me concerne la moindre curiosité, je vous dirai que je vis à la campagne, tout près de Londres, employé à écrire,

1. Archives Nationales, F 7 12057.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

pour les nouvelles républiques américaines, et gagnant de quoi vivre honorablement, dans le sein de ma famille.

« Nos imbéciles de 1820 et de 1812 sont ici, aussi fiers que s'ils se fussent couverts de gloire, dans leur gâchis de Cadix, mais universellement méprisés, par les Anglais et les Espagnols. Ce mépris n'abat pas leur orgueil, mais les vexe beaucoup. Pour moi, j'aimerais mieux porter une chaîne à Alger que de vivre en Espagne, si la Liberté devait y renaître, pour être divisée par les mains de cette canaille.

« Croyez-vous que les Américains du Sud puissent et veuillent nous aider ? Croyez-vous qu'il y ait, en Espagne, un feu actif de Liberté, entretenu par des amis ? Éclairez-moi, car je suis dans les ténèbres et dans les plus vives inquiétudes, en attendant que je sache si je puis conserver encore quelque espérance.

« Quelle occasion, cependant, pour frapper un coup décisif. La France exténuée, déchirée par les factions, un roi stupide, un ministère décrié, épuisé de tout royalisme... hors d'état d'envoyer quarante mille hommes, au midi des Pyrénées, méprisée de toutes les nations de la terre ! L'Angleterre prête à se réjouir de tout de qui ressusciterait la prospérité de la Péninsule : la Russie entièrement absorbée, par les événements de l'Orient ; toutes les circonstances favorisent les entreprises des mécontents. »

Mora déplorait dans une autre lettre que ses partisans fussent si aveugles, si dépourvus d'à propos, si incapables de saisir les occasions favorables.

« Kensington, 20 octobre 1825.

..... « Les niais de 1812 et de 1820 sont, ici, aussi stupides que de coutume. Romero Alpuente est devenu bien cassé et bien faible ; Calatrava et Florez Estrada usent leur poudre en fusées de journaux et de pamphlets. Celui du dernier est foudroyant, mais vous savez bien que ces armes-là n'ont pas grande valeur. »

C'est à ces lignes découragées que nous arrêterons cette étude. Elles montrent que Ferdinand VII n'avait plus guère à redouter les menées des sociétés secrètes, libérales ou révolutionnaires, hormis quelques échauffourées, vite réprimées. Le danger, pour ce roi, ne résidait pas chez les démagogues, mais chez les ultras, ralliés autour de son frère, D. Carlos.

Si maintenant, nous essayons de résumer les idées qui ont été déve-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

loppées, on remarquera que la lutte entreprise sous prétexte de soustraire l'Espagne à l'absolutisme, de collaborer avec l'Europe à l'avènement de la Liberté, dégénéra vite en anarchie, avec toutes ses conséquences et tous ses excès. Les orateurs qui s'étaient distingués jadis, dans les Cortès, lors de l'élaboration de la Constitution de 1812, les martyrs de cette cause, ceux qui avaient langui dans les présides d'Afrique, furent vite débordés, dédaignés, honnis par des orateurs de clubs, par des rédacteurs de feuilles incendiaires. Ces derniers excitaient les convoitises de soldats mécontents, de carbonari, de conspirateurs et de déclassés. Aucune idée de réforme sociale ne se présentait alors à l'esprit des meneurs. Ils ne songeaient pas, pour l'instant, à une guerre de classes, à une répartition plus équitable, à leurs yeux, de la richesse. Seuls, les biens des églises devinrent la proie de leur zèle anticlérical et servirent à payer les suppôts de la révolution, à gager les emprunts, contractés à l'étranger. Certes, Ferdinand VII ne méritait guère la pitié. Les phrases les plus flétrissantes, à son adresse, se rencontrent dans la bouche de ses sauveurs, et en particulier, dans celle de Chateaubriand. Mais, ce qui se substituait à sa camarilla, valait-il beaucoup mieux ? Les appétits à satisfaire n'étaient-ils pas plus nombreux et plus voraces que ceux de quelques laquais ? On cherche, vainement, au milieu de cette curée, au milieu de ce spectacle écœurant, cette Liberté, dont les adeptes des sociétés secrètes se proclamaient, hypocritement, les apôtres !

FRANÇOIS ROUSSEAU.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

La Pénétration des Allemands en France sous l'ancien régime

I

Introduction. — Les Allemands en France au xve siècle. — Les Hanséates dans les villes maritimes et privilèges accordés aux habitants des villes impériales depuis Louis XI jusqu'à la Révolution. — Les Pèlerinages allemands au mont Saint-Michel. — Les imprimeurs allemands en France.

Diverse dans ses origines, la population française a reçu depuis le xve siècle de nombreux apports d'éléments étrangers. Des motifs variés ont attiré en France les habitants des pays voisins ; les uns sont venus demander aux rois asile et protection, tels les Italiens bannis de Florence, les Grecs opprimés par les Turcs, les Juifs portugais chassés d'Espagne, les Irlandais terrorisés par Cromwell et la maison d'Orange. D'autres, comblés de faveurs par les souverains français qu'ils avaient amicalement soutenus dans leurs entreprises militaires ou politiques ont élu domicile dans notre pays ; mais le plus grand nombre des étrangers qui se sont fixés en France ont été attirés vers notre pays par le désir de réaliser des fortunes dans le commerce et le négoce que dédaignaient trop souvent les Français.

Comme bien d'autres étrangers, poussés par l'âpre désir du gain et désireux de profiter des multiples prérogatives qu'octroyaient aux étrangers industrieux les rois de France soucieux de développer le commerce du royaume, les habitants de l'Empire ont immigré dans notre pays.

Examiner les motifs qui les ont déterminés à s'expatrier, étudier rapidement l'importance économique et démographique de leurs groupements, tel est le but des quelques notes qui suivent.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

***

A la cour de France comme dans l'entourage de quelques-uns des grands feudataires vécurent au xve siècle des Allemands ; certains, sans doute, demeurèrent en France ; mais, si au hasard des documents on relève la présence d'immigrants d'origine germanique, ils furent cependant trop rares pour que l'on puisse prétendre qu'ils aient formé des groupements homogènes. Avant le règne de Louis XI, aucune cause d'ordre général n'incita les forains de l'est à s'établir en France; il importe néanmoins de dire quelques mots de ces premiers arrivants qui déjà vinrent chercher fortune dans notre pays.

Ysabeau de Bavière avait amené en France quelques-uns de ses compatriotes ; les uns artistes peintres ou orfèvres travaillèrent pour elle, parmi les plus célèbres il faut citer Haincelin de Haguenau qui habitait Paris en 1403, et Hermann Wynrich von Wesel, colonais [1]. La cour de Charles VI comportait des écuyers, des chevaucheurs d'origine allemande ; la reine avait aussi des dames d'honneur originaires d'Outre-Rhin. Émelaye de Nostemberg, épouse de Charles de Soicourt, fut mariée par ses soins ; Ysabeau lui ayant promis une dot de dix mille écus ne put s'acquitter de sa promesse, mais pour lui faire prendre patience, elle lui accorda 500 l. tournois à prendre sur les biens de Nicolas d'Orgemont lorsque le chancelier tomba en disgrâce et fut privé de ses biens [2].

Dans son duché de Bretagne, Jean V accueillait les Allemands avec sympathie ; nous le verrons rechercher l'alliance des marchands hanséates et le concours des mineurs allemands. Il appelait de l'Empire des artistes, Hans Witzinger, dit Hans Witz ou Lesaige, s'établit à Nantes en 1402, il y demeura dix ans et fut chargé de décorer la

1. A. Girodie. *Martin Schongaüer.*

2. L. Mirot. *Le chancelier Nicolas d'Orgemont.* Paris, 1913, p. 223. On retrouverait également des fonctionnaires allemands sous le règne de Charles VI dans les *Comptes de l'Hôtel du Roi* publiés par Douët d'Arcq et dans les travaux de E. Barthélemy. *Revue des Sociétés Savantes* (t. IV, 1876, pp. 518-529). Louis XI employait aussi des Allemands : Hauffe, Huifferly, Willem Widerstein, Georges Harenbiert, Michel Waller, tous « du pays d'Almaigne » reçurent, en juillet 1480, 20 l. tournois pour leurs services. Douet d'Arq. *Comptes...* p. 377.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

cathédrale [1]. Après avoir quitté Nantes en 1412, il repartit pour Constance puis revint en France avec son fils Conrad ; tous deux s'attachèrent en 1424 au service de Philippe le Bon. A la cour de Bretagne, la duchesse avait une demoiselle d'honneur, Helles d'Allemagne à qui elle fit octroyer par Jean V un don de soixante-dix écus d'or en l'année 1405 [2].

Il n'est pas surprenant que les ducs de Bourgogne dont l'existence était fastueuse aient fait appel aux peintres, aux enlumineurs, aux écuyers et aux fauconniers allemands ; ils s'adressaient à tous ceux qui par leur talent pouvaient rehausser l'éclat de leur cour ; en outre leurs territoires jouxtaient ceux de l'Empereur et il y avait pénétration continue entre les populations allemande et bourguignonne. Dans les comptes de leur maison on relève plusieurs noms d'origine germanique ainsi que dans ceux du roi René d'Anjou.

La cour de René comptait plusieurs Allemands. Le contrôleur de ses finances, Balthazar Hirtenbrauss, eut maintes fois l'occasion de mandater des dépenses à des compatriotes. Pour construire et entretenir les poëles des châteaux de Saumur, d'Angers et des Ponts-de-Cé, un ingénieur Jacques Dezabern percevait des appointements mensuels. C'était au xve siècle une habitude de faire venir d'Allemagne des artisans chargés de construire ces hauts poëles que l'on utilisait pour se défendre contre le froid. Cette coutume, d'ailleurs, se maintint au xvie siècle ; en 1545, François Ier fit construire à Fontainebleau un pavillon pour le logement des reines mères, il fut appelé le pavillon des poëles à cause des cheminées d'Allemagne que le roi y fit placer.

Si les seigneurs achetaient des soieries aux Italiens, ils se fournissaient de pelleteries et fourrures auprès des Allemands. Quelques articles des comptes du roi René marquent qu'il suivait les usages de son temps. Au xve siècle, les écuyers, acheteurs de chevaux, dresseurs d'oiseaux de proie, palefreniers et charrons étaient souvent d'origine allemande. Erart l'Alemant était oiseleur du roi René, l'Alman était son palefrenier, pour lui Hannus de Merinch achetait des montures, des Allemands non dénommés dans les comptes construisaient

1. A. Girodie. *Martin Schongauer.* — Brune. *Dictionnaire des Artistes de la Franche-Comté.*
2. R. Blanchard. *Lettres et mandements de Jean V.* Acte n° 164.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

des chariots destinés au transport des bagages du roi. A sa cour, des Allemands « faiseurs de laeuz » touchaient des subsides pour leur habillement, d'autres, comme Ypolite de Housenau, recevaient des aumônes [1]. Des Allemands ébénistes travaillaient en France au xve siècle, Guilbert, menuisier, compagnon « almant » contribua à la construction du pupitre des orgues de l'église Saint-Germain d'Argentan [2].

Dans l'entourage de Charles d'Orléans, à Blois, vécurent sans doute quelques Allemands au xve siècle. Lorsqu'à quarante-six ans, lourd de corps et las d'esprit, le duc Charles avait épousé Marie, fille d'Adolf de Clèves, cette jeune fille, cette enfant même puisqu'elle n'avait pas quinze ans lors de son mariage amena probablement à Blois quelques écuyers ou dames d'honneur ; en effet sa cour était nombreuse : élevée chez son oncle Philippe le Bon, elle y avait connu le luxe et l'étiquette qui régnaient dans l'entourage des ducs de Bourgogne et elle avait importé à Blois les habitudes prises durant sa jeunesse [3]. Les habitants du duché de Clèves, pays pauvre, couvert de forêts et de marécages, où l'on s'adonnait surtout à l'élevage du bétail, devaient se réjouir de l'accession des filles de leurs souverains à de hautes situations en France, c'était pour eux une occasion de venir s'y fixer et d'y obtenir des situations plus lucratives que celles qu'on pouvait leur donner dans leur pays.

Les alliances des ducs de Clèves avec des familles françaises, la naturalisation de ces princes nous ont valu quelques éléments de population allemande qui se sont établis à Blois, à Paris et plus tard dans le Nivernais [4].

Outre ces Allemands dont on retrouve la trace dans l'entourage des princes, il faut encore mentionner en France la présence de fonctionnaires spéciaux sur le compte desquels on est encore assez mal renseigné. Ce sont les notaires impériaux et les monnoyers du serment de l'empire qui jouirent dans le royaume de privilèges souvent confirmés jusqu'à l'année 1528, époque à laquelle François Ier les renou-

1. Abbé Arnaud d'Agnel. *Les comptes du roi René de Provence*, passim.
2. *Arch. dép. de l'Orne*, H. 3590.
3. Pierre Champion. *Vie de Charles d'Orléans*, pp. 513 et suiv. Le mariage de Charles d'Orléans et de Marie de Clèves eut lieu en 1440.
4. Sur la généalogie des Clèves, cf. Saint-Simon, première partie des *Mémoires*. Généalogie des ducs et pairs de France.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

vela une dernière fois. Que représentaient au juste ces notaires qui parfois étaient revêtus de la triple délégation du roi, du pape et de l'empereur, on l'ignore à peu près encore. Étaient-ils tous d'origine française ou quelques-uns étaient-ils choisis parmi les étrangers d'origine allemande, je l'ignore ; mais on peut supposer que certains d'entre eux étaient pris parmi les pérégrins [1].

***

C'est à dater du règne de Louis XI que prennent naissance en France les premières colonies allemandes. Diverses raisons d'un caractère d'ordre général font éclore les embryons de ces groupements qui se développeront par la suite des siècles. Les privilèges accordés aux Hanséates depuis la fin du xve siècle jusqu'au règne de Louis XVI, la fréquence des pèlerinages allemands en France, la naissance de l'imprimerie en Allemagne et le développement que les typographes d'Outre-Rhin donnèrent en France à la nouvelle industrie furent les motifs premiers qui déterminèrent un courant important d'infiltration allemande dans le royaume.

Les Hanséates de la vieille Prusse et de la Livonie s'aventurèrent les premiers à venir caboter sur les côtes de France ; leurs navires arrivaient toujours en flotte et des ports du Pas-de-Calais au golfe de Gascogne, les Hanséates, ces Phéniciens du xve siècle, nous apportaient l'ambre de la Baltique, des peaux, des harengs et des instruments de fer. De très bonne heure ces Allemands nouèrent avec la France des relations commerciales fort suivies. L'histoire des rapports de la Bretagne et de la France avec la Hanse a été faite maintes fois ; mon but n'est pas de redire ce que d'autres ont déjà étudié, il importe cependant de retracer dans leurs grandes lignes les relations des Hanséates avec notre pays car elles ont eu une influence considérable sur le développement de l'immigration allemande en France.

Au xve siècle, les villes hanséatiques effectuaient avec nous un trafic important[2], des facteurs allemands s'étaient peut-être installés dans

1. Paul Viollet. *Le Roi et ses Ministres*, p. 150 et suivantes.
2. Il n'y a pas lieu de donner ici la Bibliographie des travaux parus sur les relations commerciales de la France avec la Hanse. Celle-ci a été

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

les ports de l'Océan et de la Manche, ils étaient chargés d'écouler les produits importés et de centraliser dans leurs magasins les marchandises de retour : toiles, vins et sels. En Bretagne les courtiers allemands étaient suffisamment nombreux pour que des hôteliers de leur pays aient eu intérêt à s'y établir, j'en rencontre notamment à Nantes [1]. Les navires de la Hanse fréquentaient des hâvres sans grande importance comme Bourgneuf et Pornic, c'est dire assez qu'ils abordaient dans les ports où le trafic était prospère [2]. Le négoce que les Bretons faisaient avec la Hanse était si considérable qu'au cours de l'année 1432, le duc Jean V craignant entre les Allemands et ses sujets une rupture provoquée par quelques pillages maritimes, s'empressa d'étouffer les germes de la discorde. Par lettres données à Vannes, le 8 janvier 1433 il déclarait : « Jehan... desiranz attraire tous bons marchands à venir fréquenter marchandement en nos pays spécialement ceux des pays et villes de la Hanse d'Allemagne... consideranz les grands profits que nous et tout le bien public de nostre pays pouvons avoir par le fréquentement des ditz Allemands... donnons et octroyons par ces présentes sauvegarde à tous [3]... »

Tandis que les ducs de Bretagne s'efforçaient de maintenir la bonne harmonie entre leurs sujets et les Allemands, le roi Charles VII essayait de contracter avec les puissantes et riches villes hanséatiques une alliance politique, mais comme il ne voulait signer de traité avec elles qu'à la condition de les voir abandonner l'alliance anglaise, il ne réussit pas dans ses entreprises. Son successeur Louis XI reprit avec la Hanse les pourparlers interrompus et en 1463 il autorisa les Hanséates à résider librement dans les ports français. Au cours de la période de guerres qui marquèrent les années 1471 et 1472, les Allemands combattirent la France et la Bretagne et leur commerce avec nos ports se ralentit. Mais dès le début de l'année 1473, le duc de Bretagne accorda aux Hanséates des lettres de sauf-conduit qui furent prorogées en 1477. Louis XI, par une ordonnance du 15 août 1473,

dressée par Otto Held au début de son étude : *Die Hanse und Frankreich von der Mitte des 15 Iarunderts bis zum Regierungsantritt Karls VIII.* Gœttingue, 1912.

1. Arch. Municipales de Nantes, série CC. passim.
2. René Blanchard : *Cartulaires des Sires de Rais.* Introduction.
3. De la Borderie. *Histoire de Bretagne,* t. III. — R. Blanchard. *Lettres et mandements de Jean V,* éd. des Bibliophiles bretons.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

octroyait aux habitants des villes hanséatiques la liberté absolue de commercer en France ; dix ans plus tard il leur renouvelait leurs privilèges et le duc de Bretagne signait avec les Allemands un traité d'alliance et de paix définitive.

Les armateurs allemands avaient fondé des sociétés en Provence : au port de Bouc, existaient la grande et la petite compagnie des Allemands [1]. De toutes parts, sous le couvert des privilèges qui leur étaient accordés, les négociants hanséates s'installaient dans les villes françaises. A l'exception de Bordeaux [2], où les Allemands sont peu nombreux au xve siècle, les Hanséates fondent dans nos ports des groupements qui se développent après la signature de l'Édit de Nantes. De même que les Hollandais surent tirer parti des avantages qu'on leur avait concédés, les Allemands profitèrent de ceux que leur avait octroyés Louis XI. Maintes fois, au cours des siècles, ils firent renouveler les prérogatives que ce roi leur avait accordées en 1483 ; ils défendirent pied à pied leurs privilèges : exemption d'impôts, exemption du droit d'aubaine. L'un de leurs compatriotes venait-il à être imposé à tort ou ses biens avaient-ils été saisis après son décès par les officiers de la couronne, aussitôt ils s'adressaient au roi ou aux parlements pour faire rapporter la mesure qu'ils jugeaient vexatoire ; ils invoquaient les lettres patentes et les ordonnances rendues en leur faveur. Comme les forains de plusieurs autres nations, les négociants allemands jouissaient d'avantages marqués qui leur permettaient de trafiquer à des conditions souvent plus favorables que celles dont pouvaient se prévaloir les naturels du pays. On peut se rendre compte de ces faits en examinant la suite des conventions passées entre la royauté et les représentants des villes hanséatiques. Si nous ne connaissions toute la série des lettres patentes signées en leur faveur depuis le règne de Louis XI jusqu'à l'époque de Louis XVI, une seule décision de Louis XIV signée au mois de juillet 1649 nous révélerait les diverses ordonnances rendues en faveur des Hanséates depuis le xve siècle jusqu'au moment du traité de Westphalie [3]. Il est dit dans ce document « mais d'autant que

1. *Arch. des Bouches-du-Rhône*. B. 1642, années 1469-1476 et B. 1650. (Cour des comptes de Provence).
2. A. Leroux. *Bordeaux et la Hanse teutonique au XVe siècle*. Revue hist. de Bordeaux, 1910.
3. Arch. des Affaires Étrangères : *Petites Principautés*, Reg. 62.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

parmy les troubles de ces longues et sanglantes guerres, les marchands dessusditz des villes impériales n'ont sceu bien et deument jouir des franchises comme par le passé, ains ont esté arrestez, emprisonnez et contraincts par les receveurs et fermiers, principalement à l'instance des partisans d'en payer nouvelles impositions nommément les répréciations pour l'entrée et sortie, l'impôt du tiers surtout nouvelles subventions et autres droitz nouveaux comme aussy la nouvelle imposition établie depuis dix ou douze années dans les villes d'Auxonne, Saint-Jean-de-l'Ausne, Tournon, Belleguarde, Chalons, Mascon et autres sur la rivière de Saône : à Rouen plainte a esté faite à M. de Servien, ministre plénipotentiaire... » de ce que les marchands allemands ne jouissent pas des privilèges qu'ils ont obtenus jadis, « considerans donc l'affection que nous portons à la Nation germanique et particulièrement aux villes libres et impériales, voulons que leur soient confirmés tous les privilèges à eux accordés depuis l'année 1515. »

Ce document énumère la longue suite de faveurs octroyées aux Hanséates depuis François Ier. Le 1er mars 1515, il est donné aux marchands allemands trafiquant en France liberté de commerce et exemption des nouveaux subsides. Au mois d'août 1542, le roi confirme cette ordonnance et l'année suivante exempte d'impositions foraines les habitants originaires des villes impériales, Henri II, François II, Charles IX par divers actes maintes fois répétés prennent des dispositions analogues en faveur des Allemands [1]. Charles IX leur donna même le pouvoir de tester et de disposer de leurs biens [2], il leur accorde la permission de porter les armes [3] et le 3 septembre 1578 [4], le roi Henri III leur donne « lettres patentes en formes de chartres portantes confirmations de leurs privilèges cy devant octroyés et amplification d'iceux, à tenir maisons en tous lieux de France, avec exemption nouvelle de loger gens de guerre et de toutes cottisations ou daces nouvelles ». Henri IV, Louis XIII et Louis XIV confirment successivement ces diverses prérogatives et lorsqu'on n'en tient pas compte les Allemands savent rappeler aux autorités qu'elles ont agi à tort en les imposant ou en saisissant leurs

1. *Ibid.* Lettres Patentes de 1547, 1548, 1559, 1561 et 1562.
2. *Ibid.* Lettres Patentes du mois d'août 1569.
3. *Ibid.* Lettres Patentes de 1572.
4. *Ibid.* Lettres Patentes de 1578.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

biens. Les difficultés entre fermiers des impôts et forains privilégiés étaient constantes sous l'ancien régime, pour éviter les paiements des taxes et des impositions les étrangers arguaient des privilèges « accordés à ceux de leur nation », ils constituaient parfois des castes spéciales qui pouvaient trafiquer librement sans être astreints aux charges pesant sur les Français. Les Hollandais et les Allemands connaissaient très exactement leurs droits et les faisaient fréquemment valoir. L'ordonnance de Louis XIV dont j'ai cité un extrait a été rendue à la suite des réclamations des Allemands établis en Bourgogne et en Normandie ; au mois de février 1736 [1], les héritiers de Schouler, natif de Nuremberg et habitant Paris, s'insurgent contre la saisie de ses biens; cinq négociants de Lyon récriminent en 1774 parce qu'on les a portés sur les rôles de la capitation [2]. Les arrêts rendus en matière fiscale ou au sujet de l'exemption du droit d'aubaine se multiplient aux XVIIe et XVIIIe siècles ; quelques-uns constituent des décisions de principe et sont fréquemment invoqués [3]. Certaines requêtes forment de véritables volumes dans lesquels sont rappelés tout au long les nombreux privilèges octroyés aux Allemands; plus on approche de la fin du XVIIIe siècle plus la longueur des requêtes s'accroît car pour obtenir gain de cause les négociants s'appuient sur la série indéfinie des dispositions prises en leur faveur. Louis XIV, en effet, n'a pas été le dernier souverain à s'intéresser au sort des marchands allemands fixés en France, ses successeurs ont agi comme l'avaient fait leurs aïeux. Louis XVI notamment exempta définitivement du droit d'aubaine tous les habitants des villes libres ; il clôturait ainsi les procès pendants entre le fisc et les héritiers des marchands allemands décédés en France avant d'avoir obtenu leurs lettres de naturalité.

Les représentants des villes hanséatiques défendaient les prérogatives de leurs commettants, lors des signatures des traités de paix ils intervenaient pour leur faire accorder des faveurs nouvelles ou leur faire confirmer les privilèges anciens. Parfois les villes libres adressaient au roi des mémoires collectifs dans le but d'obtenir des avantages. Quelques exemples : en 1663, Augsbourg, Francfort, Ulm,

1. *Arch. des Affaires Étrangères. Corresp. politique. Petites Principautés.* Reg. 62.
2. *Ibid.* Reg. 62.
3. *Extrait des Lettres patentes des roys de France en faveur des habitants des villes libres,* chez François Barbier, Lyon 1698.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Nuremberg rappellent qu'au cours des dernières guerres, elles ont fourni des hommes, de l'argent qui leur est encore dû et qu'elles ont observé une exacte neutralité ; on doit leur en savoir gré et en conséquence il faut leur octroyer des privilèges ; en 1714, elles réclament l'absolue liberté du commerce et on la leur accorde. Lors de la signature du traité de Bade, elles font stipuler par l'article 34 que « tous et un chascun de part et d'autres et nommément les citoyens et habitants des villes impériales et hanséatiques jouiront par mer et par terre de la plus entière sureté » et qu'ils seront exempts d'impôts. L'article 17 du traité de Vienne, signé en 1798, contient les mêmes stipulations.

Lorsqu'en 1774, Louis XVI accorde aux habitants des villes libres l'exemption du droit d'aubaine il omet de mentionner Reutlingen, le Cammerer et le Sénat de Ratisbonne lui écrivent une fort belle lettre de remerciements mais ils lui font remarquer son omission. Louis XVI fait droit à leur réclamation [1].

Cette longue suite de conventions, de traités et de pactes passés entre la France et les villes hanséatiques depuis Louis XI jusqu'à la veille de la Révolution n'a pas été sans exercer une influence sur l'installation de nombreux Allemands en France. Ils jouissaient de la liberté du commerce, ils ne payaient que peu ou prou d'impôts, ils étaient considérés comme régnicoles et pouvaient facilement obtenir la qualité de Français qu'ils sollicitaient d'ailleurs fréquemment. Tant d'avantages les attiraient dans le royaume ; aussi à dater du début du XVIIe siècle, les Allemands se fixèrent-ils dans maintes et maintes de nos cités et formèrent-ils des groupements analogues à ceux que créèrent les Hollandais.

***

Au moyen âge les relations entre les peuples se sont nouées par des unions matrimoniales, des traités d'alliances, des conventions économiques, mais les pèlerinages à l'étranger ont également contribué à faire naître entre eux des liens étroits. Que de Français, que de Flamands, que de Bretons ont, quatre siècles durant, franchi les

1. Sur tous ces points cf. Registre 62. *Petites Principautés.* Arch. des Affaires Étrangères.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Pyrénées pour se rendre à Saint-Jacques de Compostelle ! Ils furent si nombreux que de la frontière d'Espagne à Saint-Jacques, la route a longtemps conservé le nom de *chemin français*. Ces pieux voyages ont servi à développer le trafic des Espagnols avec la France, la Flandre et la Bretagne ; souvent, en effet, les pèlerins cheminaient en commerçant, ils emportaient des pacotilles qu'ils vendaient dans la Péninsule et ils en rapportaient des marchandises qu'ils écoulaient à leur retour.

Des relations analogues à celles de la France et de l'Espagne ont pu naître entre la Normandie et l'Allemagne. Pendant plus d'un siècle et demi, les Allemands ont fréquenté comme pèlerins le Mont Saint-Michel. Ils venaient de tous les points de l'Empire, de Worms, de Mayence, de Spire, de Cologne, de Bâle ou de Schlestadt.

Bien qu'il y eût des hommes, des femmes, des prélats parmi les pèlerins c'étaient surtout des enfants qui, le plus souvent, accomplissaient le voyage du Mont Saint-Michel : ils se groupaient au départ dans quelque ville d'Allemagne puis, à pied, s'en venaient en Normandie par troupes de plusieurs milliers de personnes. Les vieilles chroniques allemandes notent avec soin ces mouvements pérégrins : les plus anciens semblent remonter au premier tiers du XIVe siècle et les derniers pèlerinages par grandes compagnies paraissent avoir été effectués vers 1465 [1].

De leurs voyages, les « pueri Sancti Michaëli » rapportaient des souvenirs matériels tels que plombs ou coquillages : ils revenaient aussi la tête pleine de contes, de légendes et de récits. A leur retour en Allemagne ils narraient les miracles auxquels ils avaient assisté et fondaient ainsi la tradition populaire dont le poète Uhland a tiré parti dans un de ses poëmes sur le *Miracle du Péril* ou de *la Croix des Grèves* [2].

D'Allemagne en Normandie la route est longue : tous les pèlerins qui ont entrepris le pieux voyage sont-ils rentrés dans leur pays : quelques-uns, las d'avoir effectué un trajet pénible, ne sont-ils pas demeurés en France, je l'ignore ; d'autres, voyant les bénéfices qu'on pouvait avoir en hébergeant les pérégrins venus au Mont Saint-Michel

1. Et. Dupont. *Les Pèlerinages d'enfants allemands au Mont Saint-Michel*. Paris, 1907.

2. Eugène de Beaurepaire. Introduction à l'édition du *Roman du Mont-Saint-Michel par Guillaume de Saint-Pair*, donnée par F. Michel, 1856.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

en nombre si considérable que parfois la nourriture manquait, ne se seraient-ils pas établis dans l'Avranchin comme hôteliers ou marchands de ces menus souvenirs que l'on retrouve dans tous les lieux de pèlerinage, je ne le sais, mais on peut aisément le supposer car l'âpre désir du gain est aussi inhérent à la race germanique que son habitude de courir le monde est prononcée [1].

La coutume de venir en pèlerinage au Mont Saint-Michel ne se perdit pas en Allemagne aux siècles suivants. Mais du XVIe au XVIIIe siècle on n'assiste plus à des mouvements de pèlerins aussi considérables que dans les temps anciens, la foi catholique, le culte des saints se sont amoindris par suite de la diffusion du protestantisme. Les Allemands viennent bien visiter la célèbre abbaye mais individuellement pour ainsi dire ; au XVIIIe siècle, cependant, ils auraient été bien traités par le prieur puisque celui-ci, Jean Frédéricq Karq, baron de Béhambourg, était originaire de leur pays. Après avoir été doyen de Munich, conseiller de l'électeur de Bavière et chancelier de l'électeur de Cologne, il obtint la commende du Mont Saint-Michel en 1703 et la conserva pendant seize ans. Il est vrai que cet abbé ne devait pas résider souvent au rocher de Saint-Michel ; il se contentait de tirer profit de son abbaye et la laissait tomber en ruines ; aussi, après la mort de l'abbé, ses héritiers ayant reconnu que leur parent avait négligé de faire les réparations les plus utiles, versèrent-ils aux moines vingt mille livres à titre de dommages-intérêts [2].

Au point de vue démographique, l'influence des pèlerinages allemands au Mont Saint-Michel est hypothétique; toutefois il m'a semblé qu'on pouvait difficilement omettre de les mentionner dans une étude sur les motifs qui ont contribué à attirer les Allemands en France et à leur faire connaître notre pays.

***

Au XVe siècle une découverte nouvelle prend naissance sur les terres

1. Sur le goût des voyages en Allemagne : Hecker. *Die Grossere Volkskrankheiten des Mittelalters*. — Janssen parle également du « *currendi libido* » de ses compatriotes.

2. Brin, Germain et Corroyer. *Le Mont Saint-Michel*. Le bénéfice net pour le titulaire de la commende ressortait à environ 25.000 livres. Sous l'administration maladroite de Karq de Béhambourg, les revenus du Mont Saint-Michel avaient fléchi singulièrement.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

d'Empire et les initiés à l'invention de Gutenberg vont se répandre à travers le monde pour fonder des imprimeries et faire connaître aux autres peuples l'art de propager la pensée humaine. En France, imprimeurs, graveurs sur bois, fondeurs de caractères, libraires d'origine allemande sont spécialement nombreux durant près de cent cinquante ans : ils fondent de véritables dynasties dont les descendants s'assimilent à la population autochtone. Tout d'abord, ils sont attirés par les deux grands centres intellectuels et commerciaux : Paris et Lyon, puis ils essaiment dans d'autres cités importantes et vont même s'installer par la suite dans des villes moyennes. Presque toujours ils s'allient, sinon à la première du moins à la seconde génération, avec des familles françaises et demeurent fixés dans la région qu'ils ont adoptée comme patrie d'élection.

Il n'est pas toujours aisé de reconnaître leur origine à leur nom, car les imprimeurs comme les autres commerçants allemands ont souvent modifié leur patronymique, soit volontairement, soit à la suite de circonstances spéciales dont il est peut-être utile de faire mention. Multiples ont été les raisons pour lesquelles les noms des étrangers ont été défigurés au cours des âges ; absence d'état civil régulier, difficultés de prononciation de leur appellation, changements autorisés par les pouvoirs publics, achats de terres et de titres à la suite desquels les forains renonçaient à leur patronymique, adoption de surnoms au lieu de noms, application inconsciente des règles de la phonétique française aux formes des noms étrangers et par là même modifications nombreuses d'une même appellation suivant que les forains se fixaient dans le Midi, le Nord ou l'Ouest de la France. Pour m'en tenir aux seuls Allemands, j'ai noté quelques faits que j'indique ici et l'énumération que je donne est loin d'être limitative.

Tout d'abord on peut remarquer, que presque tous les noms allemands susceptibles d'être traduits en français l'ont été immédiatement après l'arrivée en France de ceux qui les portaient. Les Bestein sont devenus les Bassompierre, les Zimmermann sont devenus les Charpentier ; d'une manière générale on peut affirmer que presque tous les étrangers dont le patronymique est tiré de l'exercice d'une profession ont muté leur nom allemand en appellation française. Sur ce point la lecture des lettres de naturalité ne laisse pas de doute.

Les consonnes doubles des noms allemands sont fréquemment tombées. Le *Sch* allemand s'est transformé en un *S* ou un *C*. Schabler

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

est devenu Shabler ou Chabler. Le *K* s'est muté en un *C;* Kleberg est devenu Cleberg et maintes fois les consonnances trop dures se sont adoucies en passant par les gorges françaises : Chabler a donné naissance à Chablier et Cleberg à Cleberge ou Cleberger. Hochberg s'est transformé en Obert, voire même en Gobert.

Au temps de la Renaissance les érudits avaient fréquemment l'habitude de traduire leur nom en latin et lorsque celui-ci était à nouveau translaté en français il était complètement défiguré. *Glocken-Giesser,* imprimeur de Lyon, avait traduit son nom en *Campanarius,* ses descendants ont été connus sous le nom de *Campanaire.* Nicolas Wolff, originaire de Brunswick, est le plus souvent désigné sous le vocable Nicolas Lupi ; les Greiff sont devenus les Gryphe lorsque le mot latin Gryphius a été traduit en français.

J'ai déjà mentionné le nom de Schabler ; le surnom de cet imprimeur a donné naissance aux appellations les plus diverses. Cet Allemand était fort actif ; il s'occupait de ses affaires par tous les temps, il voyageait beaucoup et ses compatriotes lui avaient donné le surnom de Watten-Schnee, trotte-en-neige. Parfois il prenait cette qualification dans les actes et comme on ne savait pas toujours écrire ce mot, on le trouve défiguré de maintes manières : Wattinschnee, Wattische, Vantnisse, Vatisme, Vattissiny, Vaticine, Battasine, Baptisme. Quelques-uns de ses enfants n'ont été connus que sous ces dernières appellations.

Ces exemples concernant la déformation des noms allemands pourraient être multipliés ; si l'on songe que ce qui s'est produit pour eux s'est également produit pour les Italiens, les Espagnols, les Hollandais et pour tous les autres forains qui se sont fixés en France on peut aisément conclure qu'il est parfois difficile de reconnaître l'origine d'une famille si l'on ne possède pas tous les anneaux qui constituent la chaîne de sa filiation.

Cette digression achevée, j'en reviens aux imprimeurs allemands fixés en France. Le premier dont on rencontre le nom est Waldfoghel, originaire de Prague ; il avait sans doute travaillé avec Gutenberg et lui avait ravi une partie de ses secrets [1]; on le rencontre à Avignon dès l'année 1444 : il y grava des caractères mobiles et construisit une presse à imprimer le papier. Les documents que l'on a publiés sur

1. Abbé Requin. *Les débuts de l'Imprimerie à Avignon.*

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

cet imprimeur jadis inconnu et qui ont reculé de près de trente ans la date de l'apparition de l'imprimerie en France ne sont malheureusement pas suffisamment nombreux pour que l'on puisse savoir si Waldfoghel a formé des élèves immédiats et l'on ignore quelles ont pu être les impressions par lui faites. C'est seulement en 1470 qu'arrivèrent à Paris Ulrich Gering, Martin Krantz et Michel Friburger, typographes allemands appelés par les docteurs de la Sorbonne.

A partir de ce moment Paris et Lyon principalement sont envahis par les typographes allemands et les artisans occupés par eux.

Ce ne sont pas seulement des imprimeurs qui s'implantent en France, mais encore des fondeurs de caractères, des graveurs sur bois, les uns occupés à composer les planches qui orneront les livres, les autres chargés de modifier celles qui doivent être utilisées pour une œuvre différente de celle pour laquelle elles ont été composées. Les libraires, les courtiers en librairie sont allemands pour la plupart ainsi que les dépositaires de livres. Pendant un siècle environ un monde de Germains s'établit en France : pour citer les noms des plus connus d'entre eux, il faudrait refaire l'histoire des origines de l'imprimerie en France, et aussi bien doit-on se contenter d'illustrer par quelques exemples l'affirmation que je viens d'énoncer [1].

Parmi les imprimeurs de Lyon, on remarque au xve siècle, Jehan Siber connu sous le nom de Jean l'Allemant ; il travailla dans cette ville de 1478 à 1504 ; dans les premiers temps il fut associé à Martin Husz, natif de Botwar en Wurtemberg qui en 1479 fut chargé par le chapitre de Lyon d'imprimer le missel de son église. Jean Neumeister, natif de Mayence, après avoir introduit l'imprimerie à Albi revint à Lyon où il fut successivement connu sous le nom de Jean d'Albi et de Jean Arby. Marc Reinhard, associé de Pistoris, le fameux Schabler dont j'ai déjà parlé, Sixte Glockengiesser dit Campanaire, Jean Favre ou le Farsan, Jacques de Herenberch associé de Michel Topié et de

1. Claudin, *Histoire des Origines de l'Imprimerie en France*. — Président Baudrier... *Bibliographie Lyonnaise*, 10 v. in-8. — Natalis Rondot. *Les imprimeurs et les graveurs sur bois à Lyon au XVe siècle*. — Ph. Renouard. *Documents sur les imprimeurs, libraires, cartiers, graveurs... ayant exercé à Paris de 1450 à 1600. Mémoires de la Soc. de l'Histoire de Paris*. — Lepreux, *Gallia typographica*. — Cf. aussi les nombreux travaux parus dans les *Bulletins provinciaux*, dans le *Bulletin du Bibliophile et du Bibliothécaire* et dans la *Revue des Bibliothèques*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Jean Neumeister comptèrent parmi les premiers typographes implantés à Lyon. Gaspard Hortuin, « impresseur de livres » allemand, épousa à Lyon la fille de Claude Perret, pelletier ; il était associé à Pierre Schenck. Jean Fyroben avait pris avec lui François Fradin et tous deux faisaient mouvoir leur presse. Jean Clein parfois appelé Hans Schwab exerçait à Lyon la profession d'imprimeur, il avait épousé la veuve du célèbre Jean Trechsel dont les deux enfants mâles, Melchior et Gaspard, continuèrent à diriger la maison paternelle tandis que la belle Julie Trechsel épousait le fameux Josse Bade.

Cyriaque Hochberg, connu sous le nom de Obert ou Gobert était un remarquable libraire si l'on en croit la dénomination de « Bibliopolarum optimus » que l'on rencontre au colophon de l'Enéide imprimé par Saccon en 1517.

Nicolas Wolff ou Nicolas Lupi, originaire de Brunswick était fondeur de caractères à Lyon. Je n'insiste pas sur tous les Aleman, Lallemand ou L'Allemant dont le Président Baudrier a relevé les noms dans sa remarquable *Bibliographie lyonnaise*, ils sont si nombreux qu'il est préférable de consulter directement cette œuvre si complète.

Les imprimeurs lyonnais avaient formé des élèves qui essaimèrent dans le midi de la France : Jean Teutonicus importa l'imprimerie à Toulouse, Jean Neumeister établit des presses à Albi. A Bordeaux, Michel Svieler, libraire d'Ulm, associé de Jean Walthar, imprimeur souabe, passe un contrat avec les jurats de la ville en 1486 pour l'exercice de l'imprimerie pendant dix ans, mais l'on ignore si cette convention eut une suite [1]. A Nantes, le fameux Schabler de Lyon avait une succursale et il la visitait de temps à autre. Les imprimeurs de Toulouse comptaient dans leurs rangs des typographes allemands [2].

Bien que Paris ait compté moins d'imprimeurs allemands que Lyon, la typographie s'y développa rapidement. Gering avait initié à son art les Kaiser, connus sous le nom de Cœsaris, Jean Stoll, Pierre Schœffer, Conrad Hannequis, Jean Higmann, Wolfang Hopil. Dès les débuts, Louis XI dont l'esprit était ouvert, favorisait l'établissement des imprimeurs et l'exercice de la profession de libraire. Hermann Stathœn, dépositaire des impressions de Schœffer et d'Hannequis

1. Gaullieur, *Histoire du collège de Guyenne.*
2. *Histoire générale du Languedoc*, t. VII. *Mémoire de Desburaux-Bernard sur les débuts de l'Imprimerie à Toulouse.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

étant décédé, les officiers du roi avaient saisi ses biens en vertu du droit d'aubaine ; sur réclamation des deux imprimeurs, le roi ordonna la restitution de 2.425 livres, valeur des volumes confisqués.

Les typographes allemands ont parfois constitué de véritables dynasties. Tous les bibliophiles connaissent les belles impressions des Kerver et des Gryphius. Les Kerver ont surtout été célèbres au temps de François Ier et d'Henri II. Michel et Thielmann nous ont laissé des impressions gothiques d'une belle netteté.

Toute la famille des Kerver avait émigré en France : Marguerite s'y maria, sa sœur Madeleine épousa Thomas de Bragelongue, conseiller au Châtelet et bailli du chapitre de Paris. Il subsista longtemps des Kerver descendants de cette famille d'imprimeurs.

Très célèbres aussi furent les Greiff. Sébastian, né à Reutlingen en Souabe en 1493, s'établit d'abord à Lyon. Sa première œuvre date de 1524. Naturalisé en 1532, il mourut en 1556 sans postérité directe ; son successeur Antoine Greiff, dit Gryphius, son neveu ou son fils naturel, transporta à Paris le siège de ses affaires et il y jouit d'une réputation méritée.

Dans quelques villes de France fréquentées par les étudiants allemands s'établirent aussi des imprimeurs et des libraires de leur pays : Orléans, Angers, Bourges en comptèrent quelques-uns. Le mouvement d'immigration des imprimeurs allemands se ralentit vers le milieu du XVIe siècle ; s'il en advint encore quelques-uns, ils ne furent plus des éducateurs pour les Français car depuis longtemps déjà les élèves étaient passés maîtres ; ils avaient abandonné le caractère gothique que les premiers typographes allemands avaient essayé de nous imposer ; en alliant au bon goût l'érudition dont ils étaient pourvus les imprimeurs français avaient doté leurs compatriotes de ces éditions parfaites que l'on recherche encore de nos jours à plusieurs titres.

A n'en pas douter les Allemands ont été en France les instigateurs de l'art typographique, l'envahissement du royaume par ces étrangers nous a été profitable à tous points de vue. En effet, beaucoup d'entre ceux qui se sont fixés en France à la fin du XVe siècle et au début du siècle suivant se sont assimilés à notre population. Pour s'en rendre compte il suffit d'ailleurs de relire les savantes notices que Claudin, Baudrier et d'autres érudits ont consacrées aux imprimeurs allemands. De même que les typographes italiens établis à Paris, à Lyon Rouen

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ou à Caen s'alliaient à des familles du pays, les Allemands prenaient femme dans les villes où ils avaient fondé leur industrie. Leurs descendants devenaient de fidèles sujets du roi. Il est curieux d'ailleurs de noter à quels mouvements de migration donna lieu l'art de l'imprimerie : si la France a reçu des Allemands et des Italiens, elle a vu plusieurs de ses enfants s'expatrier pour se rendre à Venise, à Anvers ou en Espagne ; les typographes érudits du XVIe siècle n'ont pas connu les frontières et ils semblent avoir pris comme devise le vieux mot d'Horace : *ubi bene, ibi patria.*

II

Politique de François Ier vis-à-vis de l'Allemagne. — Allemands naturalisés par le roi. — Les Étudiants allemands dans les Universités. — Les relations de Henri II avec l'Allemagne. — Les banquiers allemands de Lyon. — Hans Kleberg au XVIe siècle. — Les Herwarth au XVIIe siècle.

La politique de François Ier à l'égard de l'Allemagne comporte deux phases : la première s'étend de son avènement au trône jusqu'à l'élection de Charles-Quint à l'Empire, la seconde comprend la période qui s'écoule entre la réunion de la diète de Francfort jusqu'à la mort du roi.

A quelque moment que l'on envisage la politique de François Ier, l'on constate qu'elle a dû inciter nombre d'Allemands à venir s'établir dans son royaume car il ne leur a jamais marchandé sa protection royale. Antérieurement à la réunion de la Diète, tous les efforts de François Ier tendent à se gagner des sympathies parmi les électeurs et leur entourage. « Je veux qu'on soulle de toutes choses le marquis Joachim de Brandebourg » écrit le roi à son ambassadeur et cette phrase de François Ier suffit à peindre sa politique allemande [1]. Par ses libellistes à gages le roi s'efforce de gagner les sympathies des peuples d'Outre-Rhin. Il va même jusqu'à proclamer que « les mœurs et façons de vivre d'Espaignols ne sont conformes ains totallement contraires à celles des Allemands ; au contraire, la nation française quasy en tout se conforme en celle d'Allemagne, aussy en est-elle

1. E. Waddington. *Instructions données aux Ambassadeurs en Prusse.* Introduction.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

yssue et venue, c'est assavoir de Sicambre, comme les historiographes anciens récitent [1] ».

Pour bien établir qu'il n'établissait pas de différence entre Français et Allemands le roi accueillait avec faveur artistes, capitaines, lansquenets, négociants, étudiants, ambassadeurs qui visitaient le royaume ou venaient s'y fixer. Il les régalait de pensions, leur accordait faveurs et privilèges ; avec largesse il leur octroyait des lettres de naturalité.

Après son échec à la Diète de Francfort, les bonnes dispositions de François Ier à l'égard des Allemands ne se modifièrent pas. Au cas d'un accident ou d'un décès possible de Charles-Quint, ne convenait-il pas de se conserver les bonnes grâces des électeurs et des sujets de l'Empire. Par ailleurs, et pour faire pièce à l'empereur, François Ier ne s'était-il pas institué le défenseur des petits princes luthériens soucieux de défendre les « libertés germaniques » contre les envahissements politiques et religieux de Charles-Quint. « Dans la partie qui se joue entre les Valois et les Habsbourg, le protestantisme allemand n'est pas un élément négligeable. Allié des infidèles, le roi très chrétien devait éprouver moins de scrupules encore à se faire l'allié des hérétiques ; ceux-ci comme protestants et comme princes étaient les ennemis nés de l'empereur, aussi même aux époques où il persécute chez lui les réformés, François Ier caresse les luthériens d'Allemagne [2] ».

Cette politique du roi contribua peut-être à attirer en France nombre d'Allemands qui estimèrent qu'on pouvait vivre librement dans un pays où régnait un souverain dont l'esprit de tolérance religieuse leur apparaissait plus large qu'il n'était réellement.

Le simple examen du *Catalogue des Actes* de François Ier montre que si les Allemands n'ont pas joui sous son règne d'une faveur égale à celle dont profitèrent Italiens et Espagnols, ils n'en furent pas moins bien traités. Aux ambassadeurs qui servent le souverain : Sleidan, Jean de Moltzan, qui dissimulé sous le nom de capitaine Jacob, accompagna Bonnivet à la diète de Francfort, sont octroyées grâces et pensions ; des simples chargés d'affaires comme Adam de Danglein reçoivent des chaînes d'or. Des lettres de naturalité sont

1. Barillon. *Journal*, édition de la Société d'Histoire de France, t. II, p. 126. *Persuasions remises à Joachim de Moltzan*, année 1519.
2. Hauser. *Sources de l'histoire de France au XVIe siècle*, fasc. II, p. 5.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

données à maints Allemands. Jean Lumbre, page de l'écurie du roi, Conrad Resch, Pierre de Vaudebourg, fauconnier de Charles Chabot, Heliguer Ulrich, natif de Bavière et valet de chambre du comte de Laval, Hugo, argentier du duc de Guise, Thomas Grasset, Gonnin Faure, « marchand des parties d'Alemaigne », Catherine Fischel, hôtelière à Lyon, obtiennent leur naturalisation. Le roi est grand chasseur, il aime les belles armes, les Allemands cherchent à satisfaire ses goûts et lui vendent armures et épées. Ils dressent pour lui des faucons, des oiseaux de proie, ils lui offrent des boucs d'étrange pelage; ils occupent des situations dans les offices de la vénerie. Hans de Pontgrah, natif de Nuremberg, demeurant à Tours, est sommelier d'armes du roi ; Benedict Clesis dit Turquin est armurier du roi, Jean Damours est chargé de la fauconnerie. Josse Kalbermaster recueille pour François Ier des animaux rares. Tous, bien entendu, reçoivent traitements et gratifications au même titre que les multiples étrangers qui composent la maison royale. François Ier fait travailler les artistes allemands. Hans Schwarz, médailleur, vient à Paris en 1527 et il exécute les profils du roi, du dauphin et de divers autres personnages.

A côté de ces dispositions prises en faveur d'Allemands nommément désignés, le roi signe lettres patentes et ordonnances d'un caractère général et dont profitent les étrangers. Il interdit le port des arquebuses mais permet celui des pistolets d'Allemagne[1] ; il fait venir des Allemands pour prospecter les mines de Normandie : Jean des Essarts reçoit 112 l. 10 s. pour l'aider à nourrir des Allemands qui doivent découvrir ces gisements[2] ; il concède des exploitations métalliques à des Saxons ou à des Wurtembourgeois.

René de Guelphe, gentilhomme de la Chambre, capitaine de mille hommes de pied, avait accompli diverses missions pour le roi. En récompense de ses bons offices, il reçut la terre de Nesle, dite de Nesploy, au duché d'Orléans et obtint l'autorisation de chercher, d'ouvrir et d'exploiter dans le royaume et autres pays appartenant au roi les mines d'or et d'argent et autres métaux pendant trois ans. En même temps que cette concession le roi lui abandonnait toutes les redevances pouvant échoir au trésor royal[3].

1. *Catalogue des actes de François Ier*, nº 22951.
2. *Ibid.*, nº 30405.
1. *Ibid.*, nº 65 Vº René de Goulf, de Guelf, de Guelphe, actes multiples le concernant.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

François Ier avait dès 1516 confirmé les privilèges des marchands allemands fréquentant les foires de Lyon [1]; quelques années plus tard, il exemptait de *foraine* [2] les marchands des villes impériales ; il s'adressait à eux pour la fabrication de « hallecrets garnis de deux avant-bras, menottes et gorgerins » destinés à armer les gens de la légion de Normandie [3].

Aux étudiants allemands qui venaient s'instruire dans nos universités François Ier octroyait des avantages notables ; il cherchait à multiplier le nombre de ceux qui suivaient les leçons des maîtres de Paris, d'Angers, de Bourges, de Montpellier ou d'Orléans.

De tous temps, les étudiants allemands sont venus entendre les leçons des professeurs des universités françaises. En dehors de l'université de Paris, où de bonne heure s'était constituée une nation germanique, les Allemands fréquentaient principalement les villes universitaires de la vallée de la Loire. Aux habitants de cette région, ils reconnaissaient des qualités spéciales, ils les jugeaient aimables et hospitaliers puis ils estimaient qu'Orléanais, Tourangeaux et Angevins parlaient une langue très pure ; aussi en même temps que le droit s'étudiaient-ils à apprendre un français correct et châtié.

A Angers, l'université ne comporta jamais assez d'étudiants pour qu'il fût possible de constituer une nation germanique ; il faut croire cependant que les Allemands vinrent assez nombreux dans la ville du roi René puisqu'ils donnèrent leur nom à une promenade : *le Pré aux Allemands* était un vaste enclos acheté par un de leurs compatriotes et offert aux étudiants germaniques qui venaient y jouer et s'ébattre. Si l'université d'Angers ne compta pas suffisamment d'Allemands pour qu'ils y pussent former une nation à part la capitale de l'Anjou donna asile pendant près de deux siècles à des jeunes hommes natifs d'Outre-Rhin. En effet, à dater du début du XVIIe siècle, fut créée à Angers une Académie d'équitation qui fut spécialement fréquentée par les Allemands. Les listes d'élèves écuyers publiées pour de longues périodes ne laissent aucun doute à cet égard [4].

1. *Ibid.*, n° 435.
2. *Ibid.*, n° 12694, 13285.
3. *Ibid.*, n° 7814.
4. De Lens. *Histoire de l'Université d'Angers du XVe au XVIIe siècle.* — J. Mathorez, *Les éléments de population étrangère en Anjou sous l'Ancien régime.* Revue d'Anjou, 1915.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Tandis qu'à Angers venaient de nombreux Allemands, Saumur en recevait aussi beaucoup car pendant un siècle fonctionna dans cette ville l'Académie protestante fondée par Duplessis-Mornay en 1593. Un *liber amicorum* ayant appartenu à Le Puy, maître à danser des élèves de cette institution, comporte pour la période comprise entre les années 1625 et 1642, cent dix-huit signatures et soixante-sept dessins de blasons d'étudiants protestants originaires d'Allemagne[1].

La nation germanique de Bourges était si florissante qu'elle engloba tous les forains qui fréquentaient les cours de la faculté de droit, la seule qui ait eu beaucoup d'éclat surtout au moment de l'enseignement de Cujas. Dans cette ville, les Allemands ont laissé des souvenirs : le *Jardin des Allemands* jouxtait la rivière de l'Yévrette et la rue des *Trois Pucelles ;* une maison de la cité était connue sous le nom de maison des Allemands. Maintes fois, les étudiants germaniques de Bourges se virent confirmer leurs privilèges[2].

Les étudiants vont et viennent, ils passent une ou deux années dans une université et lorsqu'ils ont pris leurs grades ils regagnent généralement leur patrie. Quelques-uns, cependant, demeurent dans le pays où ils ont fait leurs études ; le cas s'est produit au XVIe siècle pour les Écossais et les Portugais. Les étudiants allemands qui se sont fixés définitivement en France sont au contraire peu nombreux et ils n'ont eu sur la formation de la population qu'une influence indirecte. Ils ont surtout attiré dans les cités qu'ils fréquentaient assidument des commerçants qui devenaient les fournisseurs attitrés de cette clientèle sans cesse renouvelée. Taverniers, aubergistes, messagers, libraires allemands, se sont fixés dans les cités où ils réalisaient des bénéfices en trafiquant avec la jeunesse des écoles.

Les noms de ces étrangers ne nous sont pas souvent connus car ils ont peu marqué dans l'histoire locale. Petits boutiquiers ou négociants, souvent sans grande envergure, ils ont rarement atteint à la fortune, ne sont pas devenus propriétaires notoires et leur famille rapidement francisée ne se distingue pas des familles autochtones.

Pour que l'attention ait été attirée sur ces forains, il faut qu'une circonstance spéciale se soit produite comme cela est arrivé pour une

1. Revue d'Anjou, 1889. *Les Etudiants allemands de l'Académie protestante de Saumur.*

2. Archives du département du Cher, série D passim et E 2329. Garnier, *La Nation germanique,* Annales Bourguignonnes, année 1908.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

famille de Bourges, celle de Jean l'Allemant, dont la touchante entente a inspiré à Marot quelques vers charmants :

Qui veut scavoir grans accors différens
Les plus nouveaux qu'on veit entre parens
Longtemps y a vienne en cest oratoire
Des Allemands lire la courte histoire.
Jean l'Allemant et Marie Petit
Deux autres Jeans en mariage acquirent
Qui en commun en ce logis vesquirent
Et ces deux Jeans, deux Jeannes espousèrent
Qui dix enfants sur la terre posèrent.

Les suppositions que je fais n'ont rien d'invraisemblable. Les événements ont dû se dérouler jadis de la même manière que de nos jours ; ne voyons-nous pas dans les villes où se développent les colonies étrangères s'installer des commerçants chez lesquels les forains peuvent aisément se munir des produits et des denrées qu'ils ont coutume de se procurer dans leur propre pays. J'ai d'ailleurs rencontré dans les registres des paroisses de la ville d'Angers d'assez nombreux actes d'abjuration de protestants allemands qui avaient dû se fixer dans cette aimable ville parce qu'ils savaient devoir y rencontrer des compatriotes. Si les suppositions que je fais pour des cités comme Angers et Bourges sont exactes, elles le sont encore beaucoup plus pour Orléans. En effet, si les universités françaises recevaient des étudiants allemands, aucune ne pouvait se vanter de posséder une nation germanique aussi importante que la faculté d'Orléans. Un motif spécial attirait dans cette cité les jeunes hommes natifs d'Allemagne. Orléans, aux siècles passés, était la seule ville de France où l'on enseignât le droit romain.

Jamais les souverains français n'avaient autorisé l'étude des Pandectes et des Codes Justinien et Théodosien à Paris ; ils étaient intéressés à cette défense par des motifs politiques ne voulant pas fortifier par des arguments historiques et juridiques les prétentions de domination universelle des sujets des souverains du Saint-Empire romain germanique. D'accord avec la Papauté, le roi de France avait cepen-

1. Clément Marot. *Œuvres*, édition Lenglet-Dufresnoy, t. III, p. 249. *Complainte des Allemands de Bourges, récitée par la Déesse Mémoire.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

dant autorisé la création d'une chaire de droit romain à Orléans. Dès le XIVe siècle les étudiants étrangers accouraient en foule dans cette ville pour assister aux leçons des maîtres dont la renommée était établie dans toute l'Europe. Les professeurs de l'université d'Orléans passaient en effet pour faire des leçons plus vivantes et plus pratiques que celles des docteurs de Bologne. En dehors de cette considération, les familles allemandes préféraient pour leurs enfants le séjour d'Orléans à celui de Bologne, les distances à parcourir étaient moins grandes ; en outre la réputation du bien parler et du bien dire d'Orléans était grande. Les guides des voyageurs étrangers en France célèbrent tous la pureté du langage français dans la vallée de la Loire. Just Zingerling — Josse Sincerus — écrivait : « Quand tu auras salué Paris, il faudra t'en éloigner pour chercher une ville où l'on parle un français plus correct... Cette ville, ce sera Blois ou Orléans ; Orléans surtout... Ses habitants sont d'une extrême politesse envers les Allemands et leur offrent libéralement de leur vin généreux. »

Tant de motifs d'attraction sollicitaient les étrangers à venir étudier à Orléans. Les Allemands n'y manquèrent pas : jusqu'au milieu du XVIIe siècle, la nation germanique de l'université fut prospère ; elle était si florissante et bien organisée qu'en 1538, au moment de la réduction du nombre des groupements étrangers, elle absorba les nations écossaise et normande. Elle demeura prospère jusqu'à Louis XIV, mais vers 1670 les Allemands qui fréquentaient l'université d'Orléans se raréfièrent et en 1674, dans un discours prononcé devant le grand roi, l'avocat Girault constatait que les étudiants d'outre-Rhin étaient réduits à un petit nombre de gentilshommes [1].

François Ier paraît s'être spécialement intéressé à la nation germanique d'Orléans. Non content de lui confirmer ses anciens privilèges, il prit sous sa sauvegarde spéciale des étudiants allemands qui s'étaient querellés avec des habitants de la ville. En 1545, il essaya même d'imposer à l'université un procureur général natif d'Allemagne.

Si les Allemands furent bien traités par François Ier, ils n'eurent pas

1. Sur l'organisation de l'Université d'Orléans, cf. Archives du Loiret, série D. 213 à 247. *Inventaire* dressé par Monsieur Jacques Soyer. — Marcel Fournier. *La Nation Allemande à Orléans au XIVe siècle* (étude de droit comparé), Paris, 1888. — J. Mathorez. *Un étudiant pangermaniste à Orléans en 1517*. Bull. du Bibliophile, 1913.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

à se plaindre de son fils Henri II. Bien que plus profondément catholique que son père, Henri II suivit cependant au-delà du Rhin les mêmes errements que François Ier et c'est grâce à l'appui de ses alliés luthériens que s'arrachant un instant au mirage décevant de l'Italie, il arrondit du côté de l'est la frontière française.

Henri II continua à défendre les princes protestants d'Allemagne, il protégea les adhérents à la ligue de Schmalkalde et en 1552, il signa à Chambord un traité d'union avec Albert de Brandebourg-Culmbach agissant au nom de la nation allemande. Un personnage allemand abandonnait-il son pays, Henri II lui versait une pension et lui donnait un gouvernement en France. En voici un curieux exemple : les Iles d'Or servaient de séjour aux pillards barbaresques et les habitants de la côte provençale se plaignaient de leurs incursions. En 1531, François Ier avait érigé le marquisat des Iles d'Or en faveur de Bertrand d'Ornezan, baron de Saint-Blancard, à charge par lui de fortifier ces îles ; en 1549, ce fief fut donné par Henri II à Christophe, comte de Rocquendorf et de Gundestorf, baron de Molembourg, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi. Cette donation lui fut faite à titre de compensation « pour l'entière dévotion et affection qu'il porte à notre service ». Ce seigneur, ajoute le document, « s'est pieça retiré auprès de nous, ayant délaissé et abandonné grandes terres et possessions qu'il tenait en la Germanie et pays circonvoisins [1] ».

Si la ligne de conduite politique de François Ier et de Henri II contribua à attirer des Allemands en France, il ne semble pas cependant que ceux-ci aient fondé dans les provinces des groupements très notables. Ils étaient disséminés de tous côtés et n'avaient pas encore pris pied dans les grandes villes sauf à Lyon.

Dès le xve siècle cette place commerciale de première importance était essentiellement cosmopolite : on y comptait des Florentins, des Espagnols, des Portugais et nombreux s'y étaient fixés les imprimeurs, les graveurs sur bois et les orfèvres d'origine allemande. Avant le règne de François Ier de multiples maisons de banque de Nuremberg ou d'Augsbourg y avaient déjà des succursales et des représentants ; advenant le xvie siècle les Français paraissent être noyés dans le flot toujours croissant des forains qui de toutes parts viennent se fixer à

1. Les Iles d'Or ou d'Hyères. J. Fournier : *Le Marquisat des Iles d'Or*. Bulletin du Comité des travaux historiques, section de géographie, 1906.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Lyon. Cette ville est un carrefour où se donnent rendez-vous les représentants de toutes les nationalités; sa situation géographique, l'importance de ses foires, le développement de son commerce, les privilèges accordés aux forains qui y viennent trafiquer sont autant de motifs qui contribuent à développer le cosmopolitisme de la cité.

Lyon au XVIe siècle fut le véritable centre du marché de l'argent en France. Les maisons de banques étrangères y pullulaient ; parmi les firmes d'origine allemande on peut citer celles des Welser, des Fischer, des Hesseler, des Wolff, des Ansemar. Les Couler, Neyter, Obrecht, Spon, Ersim, Slecher, Minkel, tenaient comptoir de change et de rechange. Les Zollikofer, Anjostier, Welnezer Iungmann, Ortomal, Quelly, Toguel, Chorel exerçaient la profession de banquiers, changeurs et agioteurs. Les maisons Oswald, Saing, Haug et Cie d'Augsbourg, les maisons Tucher et Imhof de Nuremberg avaient à Lyon des représentants attitrés [1].

Tous s'adonnaient au trafic des espèces, à l'escompte du papier, aux opérations de change et de rechange. Pour si peu que l'on connaisse l'histoire financière du XVIe siècle, on se représente tous ces banquiers allemands ou italiens se concurrençant ou se syndiquant pour obtenir la faveur de prêter au roi ou aux grands les sommes qu'ils dépensaient pour leurs fêtes, leurs maîtresses ou leurs ambitions politiques.

Gros intérêts, commissions de banque, faveurs de toutes sortes étaient la rançon que les prêteurs exigeaient des Valois. Les opérations d'emprunts d'états à finances obérées qui sont traitées de nos jours peuvent nous permettre de comprendre les avantages nombreux que les étrangers retiraient alors de leur qualité de créanciers du roi. Si les faits concernant les banquiers italiens sont actuellement connus, ceux qui touchent les Allemands le sont peut-être moins. Sans avoir encerclé le gouvernement français d'une manière aussi étroite que les banquiers italiens, les prêteurs allemands ont su fréquemment tirer de multiples profits de leur situation de créanciers du roi.

Hans Kleberg peut servir de type du financier allemand au XVIe siècle ; il émerge de la foule des banquiers dont j'ai cité les noms [2].

1. Marcel Vigne. *La Banque à Lyon du XVe au XVIIIe siècles.*
2. Il existe un certain nombre de biographies de Hans Kleberg tant en France qu'en Allemagne. J'ai consulté principalement le *Catalogue des*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Originaire d'une riche famille de Nuremberg, Hans Kleberg était entré fort jeune dans la maison Imhof de Nuremberg. On le retrouve à Lyon en 1515, il y réalise rapidement une fortune considérable. Dès 1521, il figure parmi les créanciers de François Ier. Les avances de fonds qu'il fit au souverain durent être nombreuses ; en effet en 1529 le trésorier de France lui rembourse une somme de 12.187 écus soleil; en 1533 on lui restitue le montant d'un prêt ancien remontant à l'année 1522 et pour le dédommager de son attente, le roi lui fait attribuer un cadeau de mille écus.

Hans Kleberg s'était attiré la bienveillance de François Ier, non seulement en lui avançant dans ses embarras financiers des sommes considérables mais encore en s'entremettant auprès des autres banquiers de la nation allemande pour lui procurer des fonds et des subsides. C'est grâce à son concours qu'en 1542, les Welser d'Augsbourg avancèrent au roi 12.000 couronnes ; c'est aussi par son influence sur les financiers allemands que ceux-ci prêtèrent au trésor royal 50.000 écus au cours des années 1542 et 1543. Ce prêt ayant tout d'abord été refusé, François Ier menaça les banquiers allemands de les jeter en prison. Kleberg intervint, il calma la colère du roi et aplanit les difficultés avec ses compatriotes.

On a souvent constaté que les Valois ont été dominés par leurs créanciers italiens qui, outre les intérêts de leur argent, se sont fait accorder des avantages spéciaux [1]. On peut faire les mêmes remarques en ce qui concerne les Allemands. Comment François Ier aurait-il pu refuser à Kleberg les faveurs que lui et ses compatriotes prétendaient obtenir alors qu'il passait son temps à quémander des fonds à ces prêteurs souvent obligeants mais parfois récalcitrants. Kleberg, quant à lui, sut profiter des circonstances. En 1535, il avait épousé Pellone Bossin, veuve d'Étienne de la Forge, brûlé comme luthérien ; il obtint alors ses lettres de naturalité et se vit aussi octroyer des lettres de noblesse. Profitant des aliénations du domaine royal, Kleberg acquit les seigneuries du Chatelard et de Villeneuve au bailliage de Dombes, il obtint l'autorisation d'y instituer des juges, des procureurs et des gref-

Actes de François Ier et E. Vial. *Étude sur Jean Cleberge. Revue de l'Histoire de Lyon,* t. XI, ainsi que M. Vigne. *La Banque à Lyon du XVe au XVIIIe siècles.*

1. Faits rapportés par M. E. Picot : *Les Italiens en France au XVIe siècle.* Bul. italien, t. I à IV.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

fiers. Il est à supposer que l'acquisition de ces domaines n'avait pas été faite dans des conditions très régulières car un an après leur achat, Kleberg éprouva le besoin de faire confirmer son contrat.

Tout comme le bon poète Marot, Hans Kleberg fut nommé valet de chambre du roi, mais s'il appréciait cette satisfaction il se souciait encore plus de ses intérêts matériels et de ceux de ses amis ; au mois de mai 1545, il se fit délivrer des lettres patentes portant que « les dons qui lui avaient été faits ainsi qu'à d'autres marchands étrangers sur les foires de Lyon, en récompense des prêts faits au roi, seront considérés comme des obligations régulières et des paiements d'intérêts pour les sommes par eux prêtées au roi [1] ».

De son immense fortune il est juste de reconnaître que Kleberg sut faire un charitable usage ; il a laissé dans la mémoire des Lyonnais le souvenir d'un homme généreux et c'est par suite de la fréquence de ses dons et de ses aumônes que ce financier a obtenu le nom de bon Allemand que lui décernèrent les habitants de sa patrie d'élection.

Ainsi que le prouvent des lettres échangées entre le bon Allemand et François Ier, Kleberg était devenu en quelque sorte l'homme d'affaires du roi, pour lui il sollicitait, quémandait et obtenait des fonds auprès des banquiers de Lyon d'origine allemande. On se représente Kleberg comme le président d'un consortium financier chargé d'alimenter le trésor royal et de discuter les conditions des emprunts ; à chaque démarche ce brasseur d'affaires soutire au roi quelque nouvelle faveur, il agit en cela comme les Gondi, les Bonnisi et les autres membres de la nation florentine de Lyon. Ne convient-il pas de prendre quelques sûretés spéciales avec des emprunteurs qui, comme François Ier et ses successeurs, se ruinent lentement mais sûrement et dont le crédit est si affaibli qu'à certains moments ils n'obtiennent des fonds qu'aux conditions onéreuses de vingt pour cent, c'est-à-dire à un taux double de celui qu'on applique aux particuliers.

Affriandés par la grandeur des profits qu'on pouvait attendre de la qualité de créancier du roi, les Allemands affluèrent toujours plus nombreux à Lyon et durant tout le XVIe siècle leur situation demeura très forte. Henri II usa des mêmes artifices de trésorerie que son père et

1. *Catalogue des Actes de François Ier*. Cf. les mots : Kleberg, Cleberg, Cleberge, Cleberger. Hans Kleberg mourut en 1546 ; sa postérité demeura en France. E. Vial, *op. cit.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

tour à tour pour obtenir de l'argent il s'adressa aux Italiens et aux Allemands. En 1550, il devait 123.214 couronnes à la maison Neidhart, Seiler et Cie et payait déjà 16 0/0 d'intérêt. Trois ans plus tard la cour devait aux banquiers allemands de Lyon 714.425 couronnes et ce chiffre s'enfla encore à la suite d'un nouvel emprunt contracté en 1555 en raison des guerres contre l'Empire. Les dettes royales s'accrurent ainsi constamment au XVIe siècle ; en 1560, le souverain devait à trente-neuf maisons allemandes la somme énorme de 1.878.743 écus ; vingt ans plus tard les dettes contractées par le gouvernement auprès des « nations estranges » atteignaient le chiffre considérable de 70.000.000 de livres. Les documents ne mentionnent pas quelle était, dans ce total considérable, la part des Allemands, mais on peut l'estimer à la moitié environ.

Au cours de la Ligue, ce n'était pas la cour seule qui empruntait aux banquiers de Lyon. Mayenne avait aussi recours à eux. Après sa réconciliation avec Henri IV, il fut menacé de saisie par plusieurs banquiers allemands qui lui avaient avancé 2.050 écus. Le roi dut intervenir et ordonna de surseoir aux poursuites.

Les temps troublés de la Ligue, les guerres civiles et religieuses qui meurtrirent la France à la fin du XVIe siècle portèrent un coup à la place de Lyon : son commerce s'amoindrit. Plusieurs des maisons étrangères transportèrent ailleurs le siège de leurs affaires, les unes supprimèrent les succursales qu'elles possédaient à Lyon, les autres vinrent s'établir à Paris. Cependant, à la faveur des idées de tolérance religieuse qui se manifestèrent au cours des dernières années du siècle et qui devaient aboutir à la reconnaissance officielle de la religion réformée, quelques nouveaux Allemands vinrent encore s'établir à Lyon. Parmi eux on distingue tout particulièrement Étienne Herwarth père du fameux Barthélemy qui, au XVIIe siècle, tient une place prépondérante dans notre histoire financière et sur lequel il est curieux de s'attarder quelque peu.

Sous le règne de François Ier, Hans Kleberg se détache du groupe des banquiers allemands de Lyon ; il apparaît comme l'organisateur des syndicats financiers chargés de fournir des subsides au trésor royal. Sous les règnes de Charles IX et de Henri III, les banquiers et les partisans italiens tiennent la monarchie en tutelle tout en affirmant qu'ils rendent au souverain des services signalés. Zamet joue auprès de Henri IV un rôle d'homme de confiance ; Parti-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

celli d'Emery est l'homme à tout faire de Mazarin et c'est pour l'avoir complètement en mains que le cardinal lui a fait donner la charge de surintendant des finances. Faut-il rappeler la place que tiennent Samuel Bernard et le baron Roggers auprès de Louis XIV, celle qu'occupe l'Écossais Law au temps de la Régence et enfin le rôle du Suisse Necker auprès de Louis XVI. L'histoire des finances françaises est pour ainsi dire liée à celle des étrangers au moins pendant les trois derniers siècles de la monarchie. Le fait n'a rien pour surprendre car l'industrie de la haute banque a presque toujours été exercée en France par des forains. Les économistes des temps passés et Savary, notamment, dans son *Dictionnaire du commerce*, constatent et déplorent cette tendance des naturels du royaume à délaisser les affaires financières. Quelques-uns des banquiers qui opèrent dans les sphères gouvernementales recherchent surtout les profits, les distinctions et les titres ; pour parvenir à leurs fins ils emploient les moyens les moins scrupuleux. D'autres au contraire se montrent honnêtes et désintéressés. Barthélemy Herwarth, banquier du trésor au temps de Richelieu et de Mazarin, semble avoir été de ces derniers.

Daniel Herwarth [1] s'était fixé à Lyon en 1598 et y avait épousé une Allemande : Anne Erlin. Il eut deux fils, Jean-Henri né en 1609 et Barthélemy qui était de deux ans l'aîné de son frère. C'est ce dernier qui a laissé un nom connu. Après avoir exercé à Lyon le commerce de banque, Barthélemy transporta à Paris le siège de ses affaires. Pour Richelieu et Mazarin il fut un auxiliaire précieux. Malgré l'opposition du clergé, ce protestant allemand fut nommé intendant des finances en 1650 et contrôleur général en 1657. Le ministre lui devait bien cette faveur ; toute sa vie il avait négocié des emprunts pour le compte du trésor et lui avait fourni des fonds dans des circonstances particulièrement graves. Je rappelle sommairement quelques faits. Notre allié, Bernard de Saxe-Weimar, était mort en 1639 ; son armée avait des velléités d'abandonner l'alliance de la France, or le trésor était vide et lorsqu'on négociait avec les officiers de guerre allemands il convenait d'avoir toujours la bourse à la main.

1. Depping. *Etude sur les Herwarth* dans *Revue Historique*, année 1879. — G. Martin, *Histoire du crédit en France sous le règne de Louis XIV*. Paris, 1913. p. 52 et suiv. *Correspondance de Mazarin*, éd. Chéruel. [*Documents inédits pour servir à l'Histoire de France*.]

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Barthélemy Herwarth intervint et avança les fonds nécessaires pour traiter à Brisach avec les Weimariens et lever leurs hésitations. En 1644, il fournit des subsides à Condé, il lui permit ainsi de tirer parti de sa victoire de Fribourg et de s'emparer de Philippsbourg, ce qu'il n'aurait pu faire s'il n'avait reçu des fonds car ses troupes refusaient d'avancer si elles n'étaient pas payées. Cinq ans plus tard, Barthélemy Herwarth négocia encore avec les troupes allemandes au service du roi, alors que Turenne pouvait faire défection ; encouragé par l'exemple de son frère, le duc de Bouillon, Turenne compta un instant dans le parti des frondeurs mais il ne fut pas suivi par son armée grâce à Herwarth qui sut répartir 800.000 livres parmi les officiers et les soldats qui n'avaient pas reçu de solde depuis plusieurs montres.

Ce financier à l'esprit souple avait épousé à Lyon une Allemande, Esther Vimar qui lui donna quatre enfants : deux fils et deux filles. Lors de la révocation de l'édit de Nantes un de ses fils, Anne, abjura, sans doute pour conserver sa situation de conseiller au Parlement de Paris ainsi que l'immense fortune réalisée par son père et qui aurait été confisquée en même temps que les œuvres d'art amoncelées par Barthélemy Herwarth dans son hôtel de la rue de la Plâtrière.

Si le nom de Barthélemy Hervarth est demeuré célèbre dans les fastes de l'histoire financière, celui de son fils Anne Herwarth est cher à tous les amis des lettres. C'est dans son intimité que Jean de la Fontaine vécut ses dernières années et c'est dans son hôtel qu'il rendit le dernier soupir en l'année 1695.

(*A suivre*). J. MATHOREZ.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

L'itinéraire parisien de Jeanne d'Arc en la journée du 8 septembre 1429

Le matin du 8 septembre, Jeanne la Pucelle se mit en marche pour faire une « vaillance d'armes » sous les murs de Paris, alors au pouvoir des Anglais. Quel fut son itinéraire dans cette marche, qui se trouve comprise toute entière dans l'enceinte du Paris actuel ? tel est le but de l'étude que nous présentons.

Quels points de repère avons-nous pour jalonner l'itinéraire en question? — Nous en avons fort peu, les chroniqueurs contemporains ne se préoccupant guère de détails topographiques.

L'auteur avait craint, pendant un certain temps, que le problème ne fût indéterminé, faute de données suffisantes. Mais des recherches patientes, poursuivies durant près de vingt ans, l'ont convaincu — tout au contraire — que ledit problème peut se résoudre, bien qu'il soit assez complexe : nous en possédons les éléments principaux.

***

Le point de départ n'est pas douteux. Depuis plusieurs jours, l'Héroïne avait établi son quartier général au bourg de La Chapelle lès Saint-Denis, agglomération importante — militairement parlant, — car elle était située à mi-distance entre la capitale et la vieille abbaye, sur le « grand chemin de Paris à Saint-Denis ». Cette artère, fort ancienne voie, partiellement romaine, fut sans cesse l'une des principales de notre pays ; et la rue et route de Saint-Denis a sans cesse joué dans nos annales un rôle marquant, — au moyen-âge plus encore peut-être qu'aujourd'hui.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Le point de départ (avons-nous dit) n'est pas douteux : c'est l'église même d'où le bourg tirait son nom. Quelle que soit l'origine de « la chapelle », il est certain que cet édifice est depuis très longtemps à l'endroit où nous le voyons, au XXe siècle. Il était là, dans la même orientation, en 1429 ; et — pour le dire en passant — six colonnes subsistent[1], de l'église où Jeanne fit sa prière avant d'entreprendre la chevauchée du 8 septembre.

Remarquons cette date. Outre que Jeanne, femme d'une insigne piété, ne manquait jamais d'entrer dans une église, —

> Un autel que rencontre une femme, a toujours
> Quelque chose à lui dire ! —

outre cela, le 8 septembre est une fête (alors chômée), la Nativité de la Sainte Vierge. Or si la Pucelle, tant délicate sur tout ce qui touchait aux choses divines [2], s'était décidée à faire une tentative sur Paris un jour férié [3], nous pouvons être assurés que ce fut à ces deux conditions : Avoir obtenu de l'autorité compétente la permission d'*ouvrer*, un jour saint ; avoir rempli tous ses devoirs religieux ce jour-là, dès l'aurore, et de les avoir fait remplir à ses troupes.

Par suite, nous avons la certitude qu'elle partit de l'église même du

1. Ce sont les trois premières colonnes de chaque côté de la nef, celles qu'on trouve en entrant par la grande porte, rue de La Chapelle. Elles sont en pierre dure, recouverte d'un regrettable badigeon. Les chapiteaux accusent le XIVe siècle. Ils ont donc « vu passer Jeanne d'Arc » ; disons mieux : c'est sur eux que s'est posé le regard de la céleste Pucelle.

2. En ce qui concerne son respect pour les fêtes et dimanches, rappelons des faits connus, qui sont de l'époque orléanaise, et qui se rapportent à de graves circonstances :

Le jour qui suivit son premier succès, la prise du fort Saint-Loup, Jeanne ne voulut pas engager de combat, parce que ce jour était l'Ascension ;

Le lendemain de la victoire des Tourelles, comme c'était un dimanche, elle défendit d'attaquer les Anglais, bien qu'elle en vît l'avantage, et bien que les ennemis fussent rangés en bataille : « Laissez-les partir ! dit-elle. Il ne plaît pas à Notre-Seigneur qu'on les combatte aujourd'hui. Vous les aurez une autre fois. »

3. Bien des historiens se sont demandé comment Jeanne, avec sa rigueur de principes, avait attaqué Paris en ce jour du 8 septembre ; et les pharisiens de Rouen le lui reprochèrent durement. Voir à l'Appendice, *Pourquoi la Pucelle s'est décidée à combattre*, etc.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

village : elle monta gentiment en selle, vers huit heures du matin [1], au point où s'élève aujourd'hui sa statue, devant le portail.

***

Quelques observations sont ici nécessaires, avant de nous engager, sur les pas de la Vierge lorraine, dans le « grand chemin » de Paris, aujourd'hui « rue de La Chapelle ». Si l'on veut saisir le sens de la promenade militaire du 8 septembre (*officiellement*, ce n'était pas autre chose), et comprendre l'itinéraire suivi par les troupes françaises, il ne faut point perdre de vue les considérations suivantes :

D'abord, comme Jeanne n'était pas *autorisée* à donner l'assaut, elle voulait intimider les Anglais et les anglisants de Paris [2] par l'étalage d'une belle, d'une grande armée ; et c'est pour cela qu'elle avait tant désiré les forces restées à Senlis avec le roi Charles. Ces forces étaient arrivées le 7 septembre [3], avec le roi lui-même : le duc d'Alençon avait fait deux fois le voyage de Senlis, pour presser leur départ. Jeanne, en déployant cette armée avec quelque ostentation, disait clairement aux gens de Paris : Voilà ce qui vous menace... Donc « rendez la ville au roi de France », de bon gré.

Dans la même pensée d'obtenir une reddition volontaire, elle avait fait jeter par dessus les murs certaines proclamations dont le fielleux Bourgeois [4] affecte de sourire : « Les Armagnacs écrivirent lettres scellées du scel du comte d'Alençon. Et les lettres disaient : *A vous, prévôt de Paris, et prévôt des marchands et échevins...* — Et les nom-

1. L'heure nous est indiquée par un témoin précieux, qui suivait les opérations militaires, par l'écuyer du brillant duc d'Alençon, Perceval de Cagny. (*Chronique de Perceval de Cagny*, p. 167 de l'édition de M. Moranvillé, 1902.) On sait que le duc d'Alençon fut le plus fidèle des lieutenants de la Pucelle ; et Perceval était bien placé pour tout voir et tout entendre. Jules Quicherat, dans sa magistrale publication (*Procès de Jeanne d'Arc dite la Pucelle*, 5 volumes, 1841-1849), rend justice à Perceval de Cagny, lorsqu'il l'appelle « le mieux instruit, le plus complet, le plus sincère » des chroniqueurs ayant parlé de l'Héroïne, « celui qui, le premier en date (1436), a témoigné pour elle, et d'une manière digne d'elle, dans un récit destiné à la postérité. » (T. IV, p. 1.)

2. On trouvera plus de détails sur ces points dans l'Appendice.

3. Cagny, p. 166.

4. Le faux *Bourgeois de Paris*, sorte de journaliste « avant la lettre », était enfermé dans Paris, et zélé partisan de la domination étrangère. Toutes nos citations sont faites d'après l'édition de M. Tuetey (1881).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

maient par leurs noms, et leur mandaient Salut par beau langage largement, pour essayer d'émouvoir le peuple... Mais on aperçut bien la malice; et leur fut mandé que plus ne jetassent leur papier pour ce faire... » — Les proclamations annonçaient une amnistie générale, de par Charles, roi de France [1].

Tant pour éviter l'effusion du sang, dont elle avait horreur, que pour tourner la difficulté des trop fameuses *trêves*, il est évident que l'objectif des Jeanne était, avant tout, d'amener Paris à se donner spontanément. Il est indéniable qu'il se trouvait dans la capitale, de bons et très bons Français : plusieurs payèrent de leur tête un admirable patriotisme auquel il faut rendre hommage [2]. Pour la période précédant immédiatement le 8 septembre, nous pouvons citer un fait significatif, mentionné par une lettre de rémission, datée d'octobre 1429: « rémission accordée par Henri VI [3] à Pierre Thouroude, maçon, qui avait été condamné à la prison *pour un temps indéfini*, ainsi qu'au pilori, pour avoir demandé ironiquement à maître Oudard le motif qui amenait à Paris le duc de Bourgogne, le 10 juillet [1429], et si ce prince avait l'intention de s'opposer au sacre du Dauphin. » — Le brave Thouroude n'était pas le seul « bien pensant » qu'il y eût alors dans l'intérieur de l'enceinte murée. Quant aux « mal pensants », le meilleur moyen de modifier leurs sentiments, n'était-ce point de leur montrer une grosse « compagnie », évoluant « à belle ordonnance » autour de cette enceinte ?...

En second lieu, pour nous expliquer l'itinéraire de Jeanne, il convient de ne pas oublier qu'il lui fallait suivre un bon chemin, sérieusement empierré, car elle menait avec elle, non seulement un grand nombre d'hommes et de chevaux, mais un matériel de guerre fort important [4], dont elle comptait, au besoin, faire usage, si la capitale ne voulait pas ouvrir ses portes d'elle-même.

1. Vallet, *Histoire de Charles VII*, t. II, p. 116. (1863).
2. Conjuration de 1430, rapportée par le regretté Longnon, dans son ouvrage sur *Paris pendant la domination anglaise*, p. 301 et suiv.
3. Le soi-disant « roi de France et d'Angleterre ».
4. L'armée s'élevait à dix ou douze mille hommes. (*Bourgeois*, p. 244). Quant au matériel, il comprenait une abondante artillerie: canons, couleuvrines, veuglaires. De plus, les « gens de France » traînaient, dans 300 charrettes tirées par bricoles (tercentum quadrigas quas ipsimet ad colla trahentes adduxerunt), nombre de bourrées pour combler les fossés, de claies pour rendre le passage sur bourrées praticable, et plus de six

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Enfin, puisqu'elle avait résolu — vis-à-vis d'elle-même —, dans le cas où les portes resteraient closes, d'entamer une escarmouche et de la transformer en escalade vers le « mur Saint-Honoré », point où l'on doit supposer qu'elle avait des accointances, et qu'elle regardait, sans doute, comme moins difficile à forcer [1]; puisque (disons-nous) elle avait résolu d'atteindre la porte Saint-Honoré, du côté de ce qu'on appelait « le Marché aux Pourceaux », il lui fallait trouver un pont robuste, en maçonnerie, sur lequel elle fît passer et ses troupes et son matériel.

Il fallait un pont. — En effet, à cette époque, Paris était couvert, cerné, vers le nord et le nord-ouest, par une petite rivière, qui formait ceinture au milieu des marais, et que nos aïeux appelaient modestement « le ruisseau de Ménilmontant [2] ». C'était une seconde défense, doublant celle que constituaient et l'enceinte muraillée et les larges fossés, remplis d'eau, qui coulaient à ses pieds.

Entre la porte Saint-Denis [3] et la Seine, en passant par les portes Montmartre et Saint-Honoré, l'enceinte de Charles V, ou caroline, suivait *grosso modo :* notre rue de Cléry, la rue du Mail, et le prolongement de leur direction jusqu'à notre rue Saint-Honoré, sur la place du Théâtre-Français. En cet endroit se dressait la porte Saint-Honoré d'alors. De cette porte à la Seine, l'enceinte traversait notre place du Carrousel, parallèlement à la rue des Tuileries : là se trouvaient jadis des parties basses, presque constamment recouvertes par les eaux de la rivière ou les eaux de pluie.

Le contour des marais, la vallée du ruisseau, rendait la ville à peu près inaccessible, sauf aux entours des portes, où « le Marais » était franchi grâce à des *chaussées,* à des levées de terre, — telles la chaussée Saint-Denis, la chaussée Saint-Honoré. — Pour le dire incidemment, ce fut le ruisseau de Ménilmontant, devenu plus tard « le

cents échelles : matériel de siège véritablement copieux. (Registres du Chapitre de Notre-Dame de Paris; Mercurii, VII septembris. Archives Nationales.)

1. Nous parlons du *mur,* et nullement de la porte, considérée comme puissante. Cette porte se trouvait sur la place actuelle du Théâtre-Français.

2. Il descendait sans fracas, des hauteurs de Ménilmontant et de Belleville.

3. Elle n'était pas éloignée de la porte actuelle.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

grand égout [1]», qui pendant fort longtemps, jusqu'au milieu du XVIIIe siècle, empêcha Paris de se développer sur la rive droite de la Seine : à cette époque, cependant, les marais avaient cessé d'être des « marécages », pour devenir des « cultures maraîchères ».

Mais retournons au 8 septembre 1429. Ce jour-là, les marais devaient être plutôt bourbeux, car il semble qu'il y ait eu crue subite de la Seine. Plusieurs chroniqueurs, tant du parti français que de l'autre, mentionnent que, dans le fossé du pied du mur, il y avait « grande eau » : cela vise certainement un état de choses anormal.

Ces prémisses posées, nous allons entrer dans le vif de la question.

***

En quittant l'église (aujourd'hui, rue de la Chapelle), la Pucelle Jeanne et son état-major, et les gens d'armes qu'elle avait avec elle, — car toutes les troupes n'étaient pas là [2], — descendirent-ils vers Paris directement, par la « chaussée pavée de Monseigneur Saint-Denis », ou bien (puisque le but final était la porte Saint-Honoré) coupèrent-ils au plus court, en obliquant vers l'ouest, en prenant, par exemple, une direction générale les rapprochant de notre rue de Maubeuge ?...

Cette dernière hypothèse est séduisante, et nous l'avions admise autrefois. Mais nous la considérons maintenant comme erronée, et cela pour trois raisons :

1° Loin de vouloir déguiser sa marche, la Pucelle tenait à bien étaler ses forces, — elle avait donc avantage à se mettre rapidement

1. Dans la partie moyenne de son cours, le ruisseau dessinait la ligne des rues (modernes) suivantes : du Château-d'Eau, des Petites-Ecuries, Richer, de Provence (jusqu'au boulevard Haussmann). Il existe encore sous ces rues, à l'état d'égout.

Ensuite il se dirigeait vers Chaillot, et se jetait en Seine tout près de la « manutention militaire ».

Aujourd'hui, la dépression ou vallée du ruisseau de Ménilmontant est beaucoup moins sensible qu'autrefois, non seulement à cause des bâtisses qui la recouvrent, mais à cause de l'exhaussement produit par un remblayage continu du sol de Paris.

2. Nous savons pertinemment qu'il y avait des contingents distribués de diverses parts : « Et les gens [du roi Charles] se logèrent à Aubervilliers, à Montmartre, et ès villages assez près de Paris. » (Monstrelet, ch. LXX.)

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

en vue des murailles, afin de les contourner le plus longtemps possible ;

2° Les contingents d'Aubervilliers, qui devaient la rejoindre au passage, l'attendaient à la fourche du « chemin d'Aubervilliers, c'est à dire au carrefour actuel des rues du Faubourg Saint-Denis, de l'Aqueduc, Lafayette ;

3° La dernière raison et la meilleure, c'est qu'il n'existait pas, en 1429, de chemin de traverse (abstraction faite de simples sentiers) allant de la chaussée Saint-Denis au chemin des Poissonniers [1]. La rue Marcadet elle-même [2] n'était, en plein XVIIe siècle, que le pauvre « chemin du Pressoir des Champs ».

En somme, nous devons reconnaître l'exactitude d'une appréciation de feu Bournon, l'érudit pour lequel on n'a peut-être pas toujours été suffisamment équitable : « Durant tout le moyen-âge, et jusqu'à notre siècle, La Chapelle fut un pays de vignobles, surtout dans la région ouest du bourg, sur le flanc de la butte Montmartre et sur ce dernier repli de terrain que traverse la rue des Poissonniers [3]. »

Au demeurant, et quand la chose eût été faisable, dans quel intérêt l'armée française aurait-elle pris le chemin des Poissonniers ?... Ce chemin n'était pas plus court, et sûrement il était moins bon que la chaussée Saint-Denis. A l'époque qui nous occupe, il ne pouvait être que très négligé, car l'ancienne « porte des Poissonniers » de l'enceinte de Philippe-Auguste avait été supprimée dans l'enceinte de Charles V, ainsi que le montrent tous les plans connus du XVIe siècle.

Donc nous admettrons que Jeanne a suivi le grand chemin de Saint-Denis (rue du Faubourg Saint-Denis), et que le croisement de la rue Lafayette représente une trace certaine de son itinéraire.

***

Elle atteignit bientôt, sur sa droite, les murs de la « maison Saint-

1. Devenu : la rue des Poissonniers, prolongée par la rue du Faubourg-Poissonnière et la rue Poissonnière.

2. Il est malaisé, dans un article de Revue, d'aborder les discussions techniques, assez longues, qu'exige la Topographie historique. La question des chemins de La Chapelle, et toutes celles qui se rapportent à la présente Note, sont l'objet d'études spéciales, dont plusieurs ont été lues déjà devant la *Société de l'Histoire de Paris*.

3. *Rectifications... à l'Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*, A. 1890; p. 542.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Lazare ». La célèbre léproserie, dont nous sommes menacés de voir détruire les restes, avait pour limite Sud-Est un point qui n'a, pour ainsi dire, pas bougé depuis la fondation de la Maison-Dieu, laquelle remonte au XIIe siècle : c'est l'angle de la rue du Faubourg Saint-Denis et de la rue de Paradis.

Ce tournant, « le coin du Paradis », est l'un des plus vieux souvenirs du vieux Paris. C'est l'aboutissement d'une voie qui, venant de l'antique chapelle du Roule, sur la « grande chaussée Saint-Honoré [1] », longeait le ruisseau de Ménilmontant, sur le flanc droit de la vallée, et rejoignait la « grande chaussée Saint-Denis » au coin du Paradis, ci-dessus nommé. Cette voie, qui se tenait « à flanc de coteau », légèrement au-dessus du plan des plus hautes eaux dans le Marais, passait par le carrefour que nous appellerons « du Rocher» (aujourd'hui, place de Rome), par le carrefour du « grand chemin de Montmartre ou des Martyrs », et par le carrefour du « chemin de Clignancourt » (aujourd'hui, rue Rochechouart).

Le chemin tendant à Saint-Lazare [2] n'est pas difficile à désigner par ses noms actuels. C'est la série des rues suivantes : La Boëtie, de la Pépinière, Saint-Lazare, Lamartine, Bleue, de Paradis.

Le carrefour du Rocher mérite une mention spéciale. La rue du Rocher est, en effet, un tronçon de l'ancien « grand chemin d'Argenteuil ». Cette voie, de premier ordre jadis, reliait Paris avec un centre considérable, bien déchu de sa splendeur passée : la *ville* et le monastère d'Argenteuil.

Le chemin d'Argenteuil, dont la rue de l'Arcade est également un tronçon, coupait le « chemin tendant à Saint-Lazare » auprès d'un pont sur lequel nous aurons à revenir, le pont de la Ville-l'Évêque.

Nous croyons être en mesure d'avancer les faits que voici :

1° Dès le XIIIe siècle (et, sans doute, antérieurement), il existait un « chemin de Saint-Lazare », allant du Roule à Saint-Laurent, et dont la section orientale formait jonction entre le grand chemin d'Argenteuil et la chaussée Saint-Denis, pavée ;

2° Cette section, au moins dès le commencement du XVe siècle,

1. Cette chapelle est remplacée par l'église Saint-Philippe, rue du Faubourg Saint-Honoré.

2. Tel est le titre de l'un des mémoires auxquels nous avons fait allusion plus haut, mémoires où sont exposées les preuves de ce que nous énonçons simplement ici.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

était *ferrée*, c'est-à-dire revêtue d'un empierrement résistant, et praticable aux chevaux, aux troupes, en dépit de son étroitesse, qui n'était peut-être qu'intermittente ;

3° Jusqu'au XVIIe siècle, dans le « marais de Paris », parallèlement au ruisseau de Ménilmontant ou grand égout de Ceinture, il n'existait aucun autre *vrai chemin*, entre ledit égout et l'enceinte caroline [1], dans la partie de l'enceinte qui courait de la porte Saint-Denis à la porte Saint-Honoré.

Comme le deuxième point — la praticabilité du chemin de Saint-Lazare — est le plus important ; comme c'est sur lui que repose le bien ou mal fondé de nos propositions d'itinéraire pour le 8 septembre 1429, nous devons entrer dans quelque détail à son sujet.

Il existe certains récits de chroniques, justement contemporains de Jeanne, deux datant de 1411, un autre de 1417, qui vont nous permettre diverses inductions utiles, touchant la section du « chemin de Saint-Lazare » comprise entre le pont de la Ville-l'Évêque et la chaussée Saint-Denis.

***

«... Le 16e jour d'octobre [1411], dit le faux *Bourgeois de Paris* [2], » étaient les Armagnacs près le moulin à vent au-dessus de Saint-» Ladre. Adonc sortirent ceux de Paris, sans gouverneur, et allèrent » sur eux... »

Mais il vaut mieux traduire, car le Bourgeois manque de clarté. — Les Armagnacs, s'étant embusqués derrière Montmartre (vraisemblablement du côté de Clignancourt et de La Chapelle), fondirent sur les « Bourguignons », par *la chaussée* [3], « et tantôt en tuèrent bien de » soixante à quatre-vingts... Et plus en eussent tué largement, si ne » fût que *le chemin était étroit*, et que la nuit venait ... »

De quel chemin s'agit-il ?... Nous le saurons par Juvénal des Ursins [4],

1. De Charles V.
2. Page 14.
3. Ce ne peut être que « la chaussée, le grand chemin pavé de Mgr Saint-Denys », joignant Paris à Saint-Denis, et traversant le bourg de La Chapelle, « à mi-voie ».
4. Page 469 de l'édition Michaud et Poujoulat.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

raçontant le même « 16e jour d'octobre », mais vu de l'autre parti, du parti français, *alias* armagnac. Nous résumons :

« Montmartre [1] était occupé par le sire de Gaules [2], qui de ce point surveillait toutes les allées et venues des gens de guerre dans Paris [3]... Le comte de Saint-Paul, qui lors avait tout le gouvernement de Paris [4], pensa que ceux du parti d'Orléans [5] n'étaient guère, qui escarmouchaient, et que, s'il sortait avec une grosse compagnie, il les repous serait jusques à Saint-Denis.

» Ceux qu'on appelait Armagnacs avaient des amis à Paris, qui (selon leur pouvoir) les avertissaient... Et l'on dit que les Armagnacs, de ladite entreprise furent avertis.

» Or le seigneur de Gaules, de Montmartre pouvait tout voir...

» Le comte de Saint-Paul sortit, *à bien grosse compagnie de gens de guerre*, et à grand'multitude de peuple armé tellement quellement.

» Les Armagnacs « se mirent en deux parties, embûchés derrière la » montagne de Montmartre ». Ceux d'entre lesdits Armagnacs qui avaient coutume d'escarmoucher (qu'on disait Gascons), quand ils virent les gens de Paris sortir, allèrent au-devant, faisant voltigements en reculant, ou eux retournant, tandis que les gens de Paris les poursuivaient. Sitôt que furent dépassées les embûches dessus-dites, les Armagnacs sortirent par [les] deux côtés, et vinrent frapper sur le comte de Saint-Paul et ses gens, qui étaient six fois plus que les embusqués.

» *Le comte de Saint-Paul était sorti par la porte Saint-Denis ; mais il s'enfuit et s'en retourna par la porte Saint-Honoré, et ses gens aussi.*

» Le peuple [6] ne put pas sitôt se retirer ; et il y en eut de tués deux ou trois cents [7]... »

1. Probablement : les hauteurs proches de l'abbaye.
2. Chefs des Armagnacs.
3. « ... Dont ceux de Paris avaient grand doubte » (crainte), dit le Bourgeois, p. 13.
4. Il « gouvernait » assez mal, puisque le Bourgeois écrit que les Parisiens sortirent « sans gouverneur », pour dire que le comte était à leur tête. C'est sévère, mais juste, on le constatera tout à l'heure.
5. Les Armagnacs.
6. C'est à dire : ceux qui n'étaient pas hommes de guerre, par profession, ou : — « la grand' multitude, armée tellement quellement. »
7. Le Bourgeois n'en avouait que « soixante à quatre-vingts ».

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

***

Qu'apprenons-nous, au point de vue topographique, par l'anecdote — assez lestement troussée — de Juvénal, et par les notes du *Bourgeois de Paris* ?... — Plusieurs choses intéressantes, et qu'il convient d'analyser rapidement.

Nous constatons d'abord que, la porte Saint-Deuis étant restée fermée (les gardiens ne voulaient probablement pas s'exposer à laisser entrer les Armagnacs victorieux, à la suite des Bourguignons déconfits), il existait une voie *extérieure* pour se rendre de la chaussée Saint-Denis à la porte Saint-Honoré.

Cette voie est certainement le chemin « qui reliait la *maison Saint-Lazare* au Roule », car entre ledit chemin et l'enceinte de Paris [1], s'étendait l'humide vallée du ruisseau de Ménilmontant, le Marais, où nulle autre voie longitudinale n'était alors possible. Quant à la région plus au nord, — la chaussée Saint-Denis, entre La Chapelle et la maison Saint-Lazare, ne recevait aucun embranchement digne d'être compté (nous ne parlons pas des sentiers pour piétons isolés).

Le chemin était étroit, c'est écrit en toutes lettres. Mais il était praticable pour les gens de guerre, c'est à dire pour une troupe nombreuse et pesante, pour les chevaux et pour du matériel, car dès le commencement du xve siècle, on en traînait toujours quelque peu. Donc, nous sommes en présence d'un chemin *ferré*, — comme on disait jadis ; — nous dirions actuellement, d'une voie empierrée. Il est d'ailleurs évident que cette voie, très utile, indispensable, quand Paris fermait ses portes (et combien cela se produisait fréquemment !), une telle voie devait pouvoir supporter des charrois importants, ce qui suppose un empierrement.

Nous croirions volontiers que « l'étroitesse » du chemin s'appliquait surtout à certains points spéciaux, aux tournants (par exemple), en particulier au tournant même de la « maison Saint-Lazare », à l'angle du Paradis. L'entrée de la *ruelle*, au Paradis, était cernée par deux murs, le mur de Saint-Lazare et le « mur de soutènement » [2] de la chaussée Saint-Denis. Était-ce parce que ce passage était étroit, qu'on

1. L'enceinte caroline (1380).
2. Pour franchir le Marais.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

l'appelait l'*entrée du Paradis ?* Le jeu de mots serait assez dans le goût de nos ancêtres.

Pourquoi le comte de Saint-Paul est-il revenu par la porte Saint-Honoré ?... N'y avait-il pas, entre cette porte et celle du faubourg Saint-Denis, une autre issue fort connue, la porte Montmartre ?... Sans doute ; et c'est même la seule qui fût pratiquée, entre deux, dans la muraille de Charles V[1]. Mais, en 1411, elle était murée : c'est le *Bourgeois* qui nous le dit[2]. Dès le mois d'août 1405, on avait fermé, « muré à plâtre » toutes les portes de Paris, « sinon quatre, c'est à savoir : la porte Saint-Denis, la porte Saint-Antoine, la porte Saint-Jacques et la porte Saint-Honoré ». Nous ferons observer que ce sont les issues des voies qu'on appelait *la croisée*.

La porte Montmartre ne fut rouverte qu'en 1425, au mois de septembre[3].

Ainsi, pour toute la partie ouest et nord de Paris, Rive Droite, il n'y avait, l'an 1411, que deux portes en service : celles de Saint-Denis et de Saint-Honoré. C'est donc vers ces deux portes que devait se détourner l'énorme mouvement d'affaires qui se pressait, en temps normal, à la porte Montmartre, voisine des Halles. Cela seul prouverait l'existence d'une bonne voie, étroite[4] mais solidement empierrée, reliant — par le dehors de la Ville — les deux portes des « grands chemins pavés » restées ouvertes, autrement dit : l'existence du « chemin de Saint-Lazare », répondant à la plus impérieuse des nécessités, celle d'une jonction extérieure entre la porte Saint-Denis et la porte Saint-Honoré.

Juvénal des Ursins s'est montré laconique, en écrivant simplement : « Le comte de Saint-Paul était sorti par la porte de Saint-Denis ; mais » il s'enfuit et s'en retourna par la porte Saint-Honoré, et ses gens » aussi. »

C'est supprimer par trop les intermédiaires : il convient de les rétablir.

Il fallait que le comte et ses gens d'armes trouvassent un pont, un

1. Voir les plans Truschet-Hoyau, de Saint-Victor, etc. (XVIe siècle).
2. Page 2, édition Tuetey.
3. Page 206, *ibid.*
4. Les Français d'autrefois attachaient peu d'intérêt au plus ou moins de largeur des rues. Parmi celles du cœur de Paris, même les plus fréquentées, il y en avait d'une étroitesse stupéfiante. On se demande comment pouvaient passer par là des foules, des chevaux, des charrettes, tout un trafic encombrant et multiple.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

vrai pont — et non pas une vulgaire *planche*[1], — sur un vrai chemin. Or, puisque la voie descendant de Montmartre était inutilisable, et par suite inutilisable l'ouvrage d'art propre à cette voie, le premier pont qui se présentait, c'était celui du « grand chemin d'Argenteuil » ou chemin conduisant à la porte urbaine la plus voisine, la porte Saint-Honoré : c'était le pont de la Ville-l'Évêque.

Ce passage de pierre existait certainement alors, et (croyons-nous) tel que nous le voyons figuré sur les plans gravés au milieu du XVIe siècle, où son état paraît vétuste. — Résumons. — Le comte de Saint-Paul avait suivi, dans sa chevauchée un peu rapide: La chaussée de Saint-Denis à Paris, depuis le village de La Chapelle ; le chemin de Saint-Lazare au Roule, depuis le coin du Paradis jusqu'au croisement du grand chemin d'Argenteuil[2]. Puis il avait tourné vers sa gauche, et descendu ledit chemin d'Argenteuil, assez bien représenté (dans cette partie) par notre rue de l'Arcade[3]. — Là se trouvait le pont en pierre de la Ville-l'Évêque.

A partir de cet endroit, nous abandonnerons le comte au galop de son cheval, car il est sur la bonne route pour arriver à la porte Saint-Honoré : plus de difficultés... pour lui, — mais il en restera pour le topographe.

***

Passons maintenant au récit datant de l'année 1427, donc à peine antérieur à l'arrivée de la Pucelle.

Il est extrait du *Bourgeois de Paris*[4], toujours parfaitement informé...

Durant « le mois d'avril, et du mois de mai jusques environ trois ou quatre jours avant la fin, ne cessa de faire très grand froid ; et toujours pleuvait.

» Et le lundi devant l'Ascension, la procession de Notre-Dame et sa compagnie furent à Montmartre; et, ce jour, ne cessa de pleuvoir,

1. Jadis, une *planchette*.
2. Aujourd'hui, commencement de la rue du Rocher, ou « carrefour du Rocher ».
3. Cette rue s'est appelée autrefois *rue d'Argenteuil*.
4. Edition Tuetey, p. 214. Nous rajeunissons le texte, un peu difficile à lire.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

depuis environ neuf heures au matin jusques à trois heures après dîner. [Les gens de la procession] ne se cachèrent pas à cause de la pluie ; mais (pour certain) les chemins furent si très fort effondrés entre Montmartre et Paris, que *nous mîmes* une heure largement à venir de Montmartre à Saint-Lazare.

» Et de là, vint la procession par Saint-Laurent ; et, au départir de Saint-Laurent (il était environ une heure, au plus), la pluie s'efforça plus que devant.

» Et à cette heure, s'en allait le régent [1], et sa femme, par la porte Saint-Martin ; et rencontrèrent la procession, dont ils tinrent moult peu de compte, car ils chevauchaient moult fort. Et ceux de la procession ne purent reculer : si furent-ils moult souillés (de la boue que les pieds des chevaux jetaient) par devant et par derrière. Mais il n'y eut [du côté du prince] nul si gentil que, pour châsse ni procession, il se daignât un peu arrêter.

» Ainsi s'en vint à Paris la procession, le plus tôt qu'elle put. Et fut entre deux et trois heures, quand ils [ceux de la procession] vinrent à Saint-Merry. »

Reprenons ce tableau, d'un témoin oculaire, car il dit : « *Nous* mîmes une heure...» Et voyons ce que topographiquement nous devons en tirer.

Du fait que la procession se rendait de Montmartre à Paris, à Notre-Dame, par Saint-Lazare, il résulte qu'elle avait pris le chemin hors Ville, celui du comte de Saint-Paul [2], et non la voie la plus courte, par la porte Montmartre.

Pourquoi ? dira-t-on, car nous savons que cette porte avait été démurée en 1425. Nous ne rechercherons pas ici la réponse : cela nous mènerait trop loin. Le certain, c'est que l'itinéraire n'est pas contestable. Le « chemin de Saint-Lazare », *extra muros*, était donc praticable, très praticable, puisqu'il était parcouru par une foule choisie et nombreuse. Chacun sait ce qu'étaient les processions parisiennes aux siècles passés.

Et l'on ne peut objecter que celle de 1427 était partie par une belle journée, ou qu'elle avait pensé rencontrer de bons chemins. Le Bour-

1. Le trop célèbre duc de Bedford, l'un des bourreaux de Jeanne d'Arc.
2. Ou, du moins, une partie : depuis le tournant du chemin des Martyrs (notre rue du même nom.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

geois insiste : «... Toujours pleuvait », depuis plus d'un mois. Le jour même, les chemins « furent très fort effondrés entre Montmartre et Paris », — ce qui ne signifie pas qu'ils le fussent ordinairement, — tout au contraire : sinon le narrateur en eût-il fait l'observation ?...

Concluons donc, ainsi que nous l'avons fait précédemment, à l'occasion de l'échauffourée du comte de Saint-Paul : le chemin de Saint-Lazare était empierré, « ferré » ; sans quoi, la procession n'en serait jamais sortie[1]...

Nous n'insisterons pas davantage ; et nous laisserons là, dans sa boue symbolique, la « compagnie » du régent Bedford, pour revenir à celle de madame Jeanne, « noble princesse », comme s'exprime le vieux *Mistère du siège d'Orléans*[2] : nous ne perdrons pas au change.

***

Nous avions quitté la Pucelle à l'angle de la chaussée Saint-Denis et de la léproserie : c'est un point *obligé* de son itinéraire. Et maintenant que nous savons que le chemin de Saint-Lazare est réellement un chemin pour les troupes, pénétrons-y derrière elle, en tournant le coin du Paradis.

Remarquons ici que l'incident fâcheux du comte de Saint-Paul nous indique très exactement la route. Le comte la parcourut en fuyard, « à grosse compagnie de gens de guerre » ; Jeanne s'y engagea posément, au pas de son cheval de bataille, à la tête des troupes françaises, avec le sourire de la victoire sur les lèvres, de cette victoire que la méchanceté des hommes l'empêcha de réaliser. Mais, au fond, l'objectif topographique (si l'on nous permet ce mot) de l'un et de l'autre était le même : atteindre la porte Saint-Honoré. Tenons pour probable, d'ailleurs, que le comte prit au plus bref.

Nous n'avons qu'à nous reporter aux observations que nous avons faites précédemment, à propos de cet infortuné guerrier.

1. L'auteur de ce mémoire a pu connaître encore, lorsqu'il était jeune ingénieur en Vendée, — il y a plus de trente ans ! ce qu'étaient les chemins « non empierrés » d'autrefois, — une chose inconcevable, quand on ne l'a pas vue. Dès qu'il tombait quelque pluie, les piétons eux-mêmes, s'ils se risquaient dans ces chemins, y restaient enfoncés à mi-jambe, ayant toutes les peines du monde à se tirer d'affaire.

2. Quinzième siècle.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

La rue de Paradis n'a pas changé depuis le XVIe siècle[1] : les plans nous en sont garants. On peut en dire autant de sa suite, la rue Bleue, sauf en ce qui concerne l'extrémité (vers l'ouest) de cette dernière rue, le carrefour Cadet d'aujourd'hui. Ce point est l'un des plus défigurés du vieux Paris, l'un de ceux où le Paris moderne diffère le plus du Paris ancien. Comme conséquence de la pénétration oblique de la rue Lafayette et de la rue de Châteaudun, il s'est créé là non pas seulement un carrefour nouveau, mais une physionomie topographique absolument nouvelle. Et l'on ne se trompera pas, si l'on estime qu'il faut un réel effort d'imagination pour s'abstraire de cet entrecoupement de voies multiples, et pour remettre, par la pensée, les choses dans l'état où nos pères les ont connues.

Parmi les vieux plans, le Truschet et le Saint-Victor sont tellement déformés en cette région par des perspectives extraordinaires, que mieux vaut ne leur rien demander. Mais il existe un autre document du milieu du XVIe siècle, le plan de la Tapisserie (ou grande gouache de l'Hôtel-de-Ville), sur lequel on peut compter davantage. La Tapisserie ne donne ici que trois chemins, on devrait même dire, que deux : Le chemin de Paris à Clignancourt (nos rues Cadet et Rochechouart) ; le chemin de Saint-Lazare.

Mais ce dernier chemin, au lieu de former une ligne droite, subit un violent décrochement. Les deux tronçons de voie qui le constituaient jadis, soit : la rue Bleue (ou d'Enfer) et la rue Lamartine (ou Coquenard), loin d'être en prolongement l'une de l'autre, dessinaient dès lors un double retour d'équerre, avec écartement de plus de cinquante mètres.

Tel était le « carrefour Cadet » pendant le XVIe siècle, tel *a fortiori* pendant le XVe. Sa configuration bizarre provenait de la nécessité de racheter certaines différences de niveau.

Le croisement Lafayette-Cadet une fois passé, nous retrouverons les voies d'autrefois, à peine modifiées. La rue Lamartine, ancienne en dépit de son nom tout moderne, nous conduit, à la suite de Jeanne, vers un carrefour très vieux, le point où le chemin de Saint-Lazare coupait le « grand chemin » de Montmartre et son prolongement montant « aux Martyrs ». C'est le tournant de la procession de 1427,

1. Nous voulons dire : Comme emplacement.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

to urnant encore très visible à l'abside de l'église Notre-Dame de Lorette[1].

***

En cet endroit, sans doute, où devaient l'attendre les contingents logés « aux Martyrs », Jeanne s'arrêta, pour jeter un regard sur la porte Montmartre[2], et contempler les murailles de la grand'Ville, dans laquelle son indomptable volonté s'était promis de « remettre le roi de France : si, ne tenait qu'à lui[3] ».

Du haut des murs, inversement, des groupes de soldats et de citoyens en armes contemplaient la belle troupe française par-dessus la dépression de la vallée, car rien alors ne gênait la vue, complètement bornée aujourd'hui. Ces hommes étaient agités de pensées diverses et cachées : les uns étaient frappés de terreur, les autres tressaillaient d'espérance ; mais tous sentaient que l'heure était grave, et se demandaient ce que serait le soir de cette journée du 8 septembre, destinée à dater éternellement dans les annales de Paris. Sur les remparts flottaient des étendards multicolores, entre autres « une grande bannière blanche avec une croix [de Saint-André] vermeille[4] ».

Jeanne reprit sa marche par la voie contournée qui s'appelle encore « rue Saint-Lazare », reste de l'antique dénomination, et qui traversait obliquement la place actuelle de la Trinité, pour aller rejoindre le « grand chemin d'Argenteuil » près de l'origine de notre rue du Rocher. Rien n'existait alors sur la belle place de la Trinité, si ce n'est la « rue Blanche » et le chemin de Clichy, près du château des Porcherons ou « château Lecocq[5] », dont le nom se retrouve dans notre « avenue du Coq ».

Enfin, voici l'Héroïne à notre « place de Rome ». C'est encore un point obligé de son itinéraire. Elle tourne la bride de son cheval vers le pont de la Ville-l'Évêque, c'est-à-dire vers le Sud. Elle a sur sa gauche la rue Saint-Lazare, qu'elle quitte ; sur sa droite, la rue de la Pépinière, prolongement de la première ; derrière elle, la rue du Rocher, tronçon du chemin d'Argenteuil ; devant elle, la rue de l'Arcade,

1. L'église (personne ne l'ignore) est une construction du XIXe siècle.
2. Cette porte était murée ; elle ne fut rouverte qu'en 1445. (*Bourgeois de Paris*, p. 379).
3. Cagny, p. 166.
4. Jean Chartier, dans Quicherat, *Procès de Jeanne d'Arc*, tome IV, p. 86.
5. Le manoir existait dès le XIVe siècle.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

autre tronçon du même chemin. Le carrefour ne comprenait alors que ces quatre éléments [1].

***

Avant d'abandonner le chemin de Saint-Lazare, donnons une nouvelle preuve, indéniable, que c'est bien par là que Jeanne prit sa route. Parlant du 8 septembre même, un *Journal* du xve siècle [2] nous raconte ceci : « Parce que (les capitaines français, en arrivant vers les murailles) pensèrent que les Anglais sortiraient par la porte Saint-Denis, pour courir sus aux Français étant devant la porte Saint-Honoré, les ducs d'Alençon et de Bourbon s'embusquèrent derrière la *montagne* (lisez : butte) qui est auprès et contre le Marché aux Pourceaux... Mais ils perdirent leur peine, car ceux (les Anglisants) de Paris n'osèrent sortir hors de la ville [3]. »

Par où pouvait se produire cette attaque, par où pouvait-on prendre à dos l'armée française « étant devant la porte Saint-Honoré », sinon par le chemin de Saint-Lazare et le chemin d'Argenteuil [4] ?... C'est encore, et toujours, le chemin du pauvre comte de Saint-Paul.

***

Jeanne s'engage dans la rue de l'Arcade. Les sabots de sa monture résonnent sur la voûte du pont qui franchit le ruisseau de Ménilmontant [5].

L'Héroïne pose ses yeux, vers la gauche, sur la « ferme des Mathurins », qui lui rappelle peut-être les rustiques habitations de Domrémy. Cette ferme est *le seul* point de l'itinéraire du 8 septembre que nous trouvions relaté dans les chroniques, et voici comment. Le soir du 8,

1. Plans Truschet et de Saint-Victor.
2. Le *Journal du siège d'Orléans* (prolongé bien au-delà du siège) est une compilation un peu plus récente, mais faite d'après des documents de 1429.
3. Quicherat, *Procès*, IV, 198.
4. Il est probable que le pont de la Ville-l'Evêque avait été laissé sous bonne garde : la Pucelle, « chef de guerre », n'oubliait pas ces choses-là.
5. Nous avons fait une *restitution* de ce pont : il se trouvait sur l'emplacement du boulevard Haussmann, à la croisée de la rue de l'Arcade.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

très tard, les Français, qui s'étaient « tenus dedans le premier fossé [de la porte Saint-Honoré], et sur la place des Pourceaux et à l'environ, jusqu'à dix ou onze heures de la nuit [1] », battirent en retraite vers La Chapelle, « outre le vouloir de la Pucelle [2] ». On l'emportait blessée, liée sur son cheval ; et, cependant, elle ne cessait de protester que « nous eussions pris la Ville !... » — Les Français suivaient le même chemin qu'ils avaient suivi le matin (il n'en existait pas d'autre) ; or, « en s'en allant, ils boutèrent le feu en la grange des Mathurins, près les Porcherons [3]. »

Nous n'avons pas à disserter ici sur cet incendie. Ce que nous voulons retenir topographiquement, c'est que l'armée française passa tout à côté de la ferme des Mathurins [4]. Cette exploitation agricole était située légèrement à l'Est du « chemin d'Argenteuil », non loin du ruisseau de Ménilmontant et du pont de la Ville-l'Évêque. Il fallait que ce chemin et celui de Saint-Lazare fussent assez sûrs, pour qu'une armée en retraite — d'ailleurs en retraite « bien ordonnée » — n'hésitât pas à l'utiliser, fût-ce au milieu de la nuit.

Donc, le matin du 8 septembre, Jeanne suivit la rue de l'Arcade jusqu'à son extrémité d'aujourd'hui (boulevard Malesherbes), où s'élevait alors la très modeste église, ou mieux : la chapelle de la Madeleine de la Ville-l'Évêque [5]. Il n'y avait alors, en ces lieux, rien de ce que nous y voyons actuellement [6]. C'était le campagne [7], l'entour du *marais de la Ville-l'Évêque*, une région de cultures maraîchères, traversée seule-

1. *Journal de Clément de Fauquembergue*, édition Tuetey-Lacaille (1909), t. II, p. 323.
2. Cagny, p. 168.
3. Bourgeois, p. 246.
4. La mention de la ferme par un écrivain contemporain, qui se trouvait à Paris le jour de l'attaque, suffirait à confirmer, s'il en était encore besoin, nos inductions précédentes sur l'itinéraire ; car, en cette question, tous les points sont intimement liés l'un à l'autre.
5. Au XVIIIe siècle, on commença la construction du *temple* qui devait lui succéder, somptueux... et de mauvais goût.
6. Il n'y avait que la rue de la Ville-l'Evêque, et (sans doute) la rue de Surène.
7. « Vinrent aux champs... » (J. Chartier).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ment par le chemin d'Argenteuil, qui se dirigeait sur la porte Saint-Honoré.

Mais conformément à quel tracé s'y dirigeait-il ?...

Quand nous avons parlé pour la première fois du « grand chemin d'Argenteuil », le lecteur a dû certainement penser à la vieille rue du centre de Paris, quartier du Palais-Royal, qui porte aujourd'hui le même nom. C'est qu'en effet, si loin que la place de Rome soit du Palais-Royal, notre rue d'Argenteuil de 1916 est un tronçon — l'origine — du « grand chemin » dont la rue du Rocher est une autre partie. Malheureusement, par suite de l'établissement des « nouveaux quartiers Saint-Honoré » [1], par suite de la « nouvelle enceinte de fossés », par suite des « nouveaux cours ou boulevards », par suite de la construction de l'hôtel, puis de la place Vendôme, etc., la région s'est trouvée tellement, si complètement modifiée, qu'il nous est difficile de suivre l'ancien « grand chemin d'Argenteuil », d'une manière exacte, entre le boulevard Malesherbes (angle de la rue de l'Arcade) et l'actuelle « rue d'Argenteuil » (angle de la rue Saint-Roch). Après avoir traversé la place de la Madeleine, cet illustre chemin, si profondément oublié de nos jours, et dont toute trace semble avoir disparu dans le Paris moderne, venait probablement rejoindre le tronçon que nous appelons « impasse et rue Gomboust », lequel se liait jadis avec notre rue d'Argenteuil.

Celle-ci, d'une allure sinueuse bien caractéristique, commençait *autrefois* (nous avons connu cet *autrefois* !) non pas dans la rue de l'Échelle, mais dans une petite rue nommée rue des Frondeurs, remontant au XVIIe siècle. Plus anciennement, la rue d'Argenteuil partait d'un grand emplacement vague, limité par la rue Saint-Honoré.

***

C'est là que se profilait, dans sa massive silhouette, la porte ou bastille de l'enceinte caroline, avec tout son ensemble de défenses, — là, vis-à-vis le n° 163, sur la place du Théâtre-Français, ainsi que l'ont prouvé les fouilles de 1866, si justement relevées par Vacquer.

C'est là, vers l'origine de la rue d'Argenteuil, que le 8 septem-

1. Nouveaux, au XVIIe siècle.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

bre 1429, sur les midi[1], Jeanne, la Pucelle de France, descendit de cheval, sous les yeux stupéfaits des gens « députés aux portes et murs » [2]. Ces gens semblent (d'après les chroniqueurs anglisants) avoir trouvé suffisamment glorieux de « demeurer à la garde desdits murs », en attendant les événements [3], jusqu'à ce qu' « en leur aide survinrent plusieurs autres des habitants ». — *Plusieurs* est trop modeste ; *beaucoup* serait plus exact[4].

Cependant Jeanne disposait son artillerie sur « une sorte de butte qu'on appelait le *Marché aux Pourceaux* ». C'est la butte des Moulins, aujourd'hui presque entièrement disparue [5].

On sait le reste. La porte ne s'étant pas ouverte aux sommations, Jeanne commanda l'assaut, malgré l'extraordinaire témérité de cet ordre, car la bastille Saint-Honoré constituait un ensemble formidable[6]. Les gardiens des remparts s'étaient repris ; ils avaient reçu de l'aide[7]. Ils combattirent vaillamment.

Nos affaires marchaient bien : la « barrière » et le « boulevard »[8], c'est-à-dire les ouvrages avancés qui défendaient la porte elle-même, étaient enlevés [9]. La garnison du boulevard avait dû se retirer précipitamment dans la place [10].

1. Le Bourgeois écrit : « Environ heure de grand'messe, entre onze et douze. » (P. 245.)

2. *Journal de Fauquembergue*, II, 323.

3. Un chroniqueur du parti français (l'auteur du *Journal du siège d'Orléans*) va plus loin. Il mentionne : « La Pucelle, voyant leur couard maintien, délibéra de les assaillir jusques au pied de leur mur » (Quich., IV, 198).

4. Il y avait alors 2.000 « hommes d'armes » à Paris, sans compter les milices urbaines, très nombreuses. Pour que le combat soit devenu tel que le décrivent les contemporains, pour qu'il ait eu cette vigueur soutenue, ne faut-il pas que de gros secours se soient jetés vers la porte et les murailles menacées ? D'ailleurs, Cousinot le spécifie nettement.

5. La « rue des Moulins », près l'avenue de l'Opéra, perpétue le souvenir de la butte.

6. Paris passait pour imprenable (Cf. Fauquembergue, dans notre Appendice). Et la porte Saint-Honoré n'était pas une des moindres de la capitale.

7. « Il y avait foison d'Anglais et de ceux de Paris. » *Chronique de Cousinot*, p. 491 (Edition Vallet de Viriville, 1892).

8. Le *boulevard* est l'ancêtre du *bastillon* ou *bastion*.

9. *Chronique de Cousinot*, p. 291. Il y eut probablement alors une nouvelle sommation.

10. Cousinot, *ibid*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Il se produisit une panique en tous les quartiers de Paris[1]...

L'ouvrage principal, la porte, était plus difficile à forcer que les ouvrages avancés, ou (pour mieux dire) n'était pas forçable. Jeanne résolut d'attaquer la muraille, un peu vers le nord. Elle commence aussitôt à faire combler le fossé, plein d'une eau profonde[2], au moyen des fascines apportées. Et le combat continuait, « moult cruel de part et d'autre[3] ».

Comme elle se tenait debout au bord du fossé, son étendard à la main, sous le tir nourri des assiégeants[4], elle tomba grièvement blessée; il était six heures. Refusant de se retirer, « elle s'efforçait plus fort de dire que chacun s'approchât des murs, et que la place serait prise[5] ». Hélas ! il n'y avait pas que des bons Français autour de Jeanne !...

Rechercher sur quel point de notre Paris actuel fut blessée la Sainte de la Patrie, sur quel endroit de notre sol coula son sang très pur, c'est une question que nous examinerons dans d'autres pages, car elle est aussi grave qu'ardue, et mérite d'être étudiée à part.

ÉMILE EUDE.

1. Voir à l'Appendice. Cette panique n'eut pas la conséquence désirée !...

2. Il s'agit du fossé le plus voisin de la ville (car il y en avait deux), de celui qui baignait la muraille. L'autre, celui qui donnait sur les champs, était sec.

3. Bourgeois, *l. c.*

4. Cagny, p. 167. Le Bourgeois (p. 245) dit que l'artillerie parisienne faisait rage. Cette artillerie était remarquable pour l'époque, puisque « les grands canons de la porte Saint-Denis pouvaient jeter jusque par delà Saint-Lazare largement ».

5. Cagny.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

APPENDICE

Pourquoi la Pucelle s'est décidée à combattre, le jour de la Nativité de Notre-Dame

La réponse à cette question, pour qui pratique depuis longtemps les *Études johanniques*, n'apparaît pas comme très difficile.

D'abord, Jeanne n'était peut-être point libre de choisir (et nous discuterons ailleurs cette hypothèse, qui n'a rien de commun avec la topographie) ; ensuite, l'eût-elle été, le jour de la fête se montrait si favorable, que l'on comprendrait qu'elle en eût fait choix, après avoir consulté — n'en doutons pas — les autorités ecclésiastiques.

Par suite des singulières *trêves* du mois d'août 1429, qui restent encore une énigme historique des plus troublantes, ces trêves que Jeanne soupçonnait désastreuses, sans les connaître entièrement, et dont elle disait : « Je ne sais si je les tiendrai !... » — l'Héroïne n'aurait pas eu *le droit* d'enlever la capitale aux Anglais pour la rendre à la France. Le duc de Bourgogne, théoriquement gouverneur de Paris « pour le roi d'Angleterre », avait conservé la faculté, vraiment inouïe, « de résister à ceux qui voudraient faire la guerre ou porter dommage à ladite ville[1] »..

Jeanne avait simplement *l'autorisation* de faire des « vaillances d'armes », c'est à dire des escarmouches, mais nullement de bailler l'assaut. Situation bizarre !...

Aussi, suivant sa coutume, prenant les hommes et les choses comme ils sont, — elle ne cessait d'escarmoucher depuis qu'elle était devant Paris, depuis les derniers jours d'août, — espérant qu'un hasard heureux, sa hardiesse, ses intelligences dans la place, lui permettraient ou de se faire ouvrir une porte par intimidation, ou de transformer quelque grosse escarmouche en escalade, sans prendre avis de personne que d'elle-même. Elle comptait sur les circonstances, en particulier sur un

1. Il y eut deux trêves signées. La dernière, celle du 28 août, la plus lamentable, fut certainement ignorée de la Pucelle, et de son dévoué lieutenant, le duc d'Alençon. Par la première, le Bourguignon avait promis de faire rendre Paris au roi de France, *sans coup férir*, sous quinze jours. Cette promesse, qui laissait Jeanne incrédule, ne fut pas tenue.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

mouvement intérieur de Paris, « une commotion de peuple », qu'elle savait possible et très possible.

On connaissait évidemment, dans la capitale, la condition spéciale des trêves, interdisant aux Français un assaut [1]. C'est pourquoi, bien que les anglisants de l'intérieur ne fussent pas très rassurés, disons mieux : bien qu'ils eussent une peur atroce de la Pucelle (comme nous l'apprend le faux *Bourgeois*), ils comptaient cependant que tout se bornerait à des engagements hors ville, plus ou moins « cruels », mais qu'il n'y aurait pas d'attaque de vive force contre les murailles, d'ailleurs respectables, — et même imprenables, en général [2].

Or, s'il est un jour où les dignes gens ne redoutaient pas cette attaque, pas même une escarmouche, vu la solennité de la fête, ne semble-t-il pas que ce soit le jour de la Nativité ?... Lorsque « ceux de Paris » virent, du haut du parapet, se dérouler la longue théorie de nos troupes, tranquillement, ostensiblement, peut-être musique en tête, ils crurent à la plus splendide des parades, à quelque bonne fanfaronnade gauloise, et voilà tout, — principalement lorsqu'ils eurent constaté que les hommes d'armes de messire Charles de Valois passaient devant la porte Saint-Denis sans rien dire, devant la porte Montmartre sans rien dire, et continuaient leur marche comme un simple défilé de théâtre : « Certes! pensaient-ils, il n'y aura rien en cette journée de fête. Ils n'oseraient !... »

Et tout en s'avouant que « la compagnie » de la Pucelle était réelle-

1. Cela résulte d'une phrase assez étrange de Fauquembergue, greffier au Parlement (II, 322) : «... Environ deux heures après midi, [les Français] commencèrent de *faire semblant* de vouloir assaillir la ville de Paris... » Le mot est remarquable. Cependant, le combat qui suivit (vous auriez dû l'avouer, brave greffier !) fut assez « âpre » et prolongé pour indiquer, chez les assaillants, autre chose que le désir de faire une plaisanterie. Le Bourgeois s'est, en cela, montré plus juste que Fauquembergue : il a pris l'attaque au sérieux, et bien d'autres avec lui !...

2. C'est la résistance des murailles qui tranquillisait le paisible Clément de Fauquembergue, bien assis dans sa stalle du Parlement : les capitaines de messire Charles de Valois (a-t-il noté) s'attendaient à prendre Paris plutôt par commotion que par assaut ou force d'armes ; « car si, pour chacun homme qu'ils avaient lors, ils en eussent eu quatre ou plus, ils n'eussent mie pris ladite ville de Paris par assaut ni par siège, tant qu'il y eût eu vivres dedans la ville ». *Journal*, édit. Tuetey, t. II, p. 322.

Il s'en est pourtant fallu de rien !... — Un chroniqueur anglisant a dit en propres termes : « Il ne fallait [aux Français] *que lever les échelles*... » (*Chron. Norm.*, p. 342).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ment nombreuse, et fournie joliment en matériel de guerre, nos honnêtes bourgeois sentaient la confiance leur remonter au cœur.

Ce qui prouve le calme de Paris ce jour-là, c'est que, bien que le mouvement des Français, très apparent, fût commencé dès le matin, la plus grande partie de la population urbaine était allée aux offices[1], et que les remparts se trouvaient sensiblement dégarnis.

Et c'était précisément ce que désirait la Pucelle.

Nous pouvons donc sans peine reconstituer sa pensée et son plan du 8 septembre, d'après ses actes mêmes :

Premièrement, elle montra les moyens de « persuasion » très sérieux dont elle disposait. Promenade militaire autour des murs, — cette longue et fastueuse promenade ayant aussi pour but de tromper la vigilance de l'ennemi : car c'était près de La Chapelle, quartier-général, vers les portes Saint-Denis et Saint-Martin, qu'avaient eu lieu tous les engagements, assez vifs, des jours précédents. Qui supposerait que la Pucelle allait s'attaquer à l'une des plus puissantes bastides de Paris ?...

Secondement, se jetant sur la porte Saint-Honoré [2], d'un coup de main rapide, elle enleva la *barrière* : voilà l'escarmouche, la « vaillance d'armes » *autorisée*.

Troisièmement, elle fit sommation aux gens de la porte de se rendre, cherchant à leur donner confiance, leur parlant « à douce voix de femme ». Et, devant l'insuccès de cette sommation, comme la manière douce ne réussissait pas, sur-le-champ elle essaya de la manière forte. Elle profita de l'enthousiasme provoqué dans ses troupes par un réel succès, la prise de la barrière, bientôt suivie de celle du « boulevard », pour tenter, séance tenante, l'escalade des murs voisins.

Cela, n'est-ce pas Jeanne tout entière ?...

Elle comptait, d'ailleurs (car elle ne négligeait aucune chance de réussite), — elle comptait, *à cause de la fête,* que ces murs seraient moins bien défendus qu'à l'ordinaire [3] ; et nous savons, par le témoi-

1. Fauquembergue.

2. Cette porte étant plus lointaine que les autres, la manœuvre se trouvait plus imprévue.

3. Elle avait fait coïncider sa vaillance d'armes avec l'heure de la grand' messe, et son assaut avec l'heure des vêpres, afin qu'il y eût moins de monde aux remparts.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

gnage du greffier au Parlement, ce que fut l'audacieuse diversion de la panique intérieure [1]...

Hélas! la Pucelle tomba blessée, — mais non découragée. Et sa hardiesse aurait incontestablement triomphé, sans les résistances inexplicables qu'elle rencontra dans son entourage, et qui firent échouer un plan aussi sagement combiné que brillamment exécuté.

Voilà, selon nous, les raisons pour lesquelles Jeanne (bien contre son gré, nous en avons la persuasion) n'avait pas *gardé* le jour de la Nativité, jour où certainement elle aurait « mis le roi dedans Paris, s'il avait voulu ».

Qui ne reconnaîtrait, en ces faits du 8 septembre, un parallélisme remarquable avec les traits principaux de l'attaque des Tourelles sous Orléans ?... Il ne tint pas à l'héroïque Pucelle que les deux journées ne se terminassent de la même façon.

E. E.

1. « A cette heure, il y eut dans Paris gens affolés ou *corrompus* qui élevèrent un cri *en toutes les parties de la ville*, en deçà et au-delà des ponts, et que les ennemis *étaient entrés* dedans Paris, et que chacun fît diligence de soi sauver.

» Et à ce cri, *à même heure* de l'approchement des ennemis, s'échappèrent des églises de Paris toutes les gens étant lors ès sermons, et furent moult épouvantés... » *Journal* de Fauquembergue, II, 322.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Les Études historiques françaises à l'exposition de San-Francisco

(A PROPOS D'UN OUVRAGE RÉCENT)

Il y a des batailles pacifiques qu'un pays ne doit pas hésiter à livrer, même quand il se trouve engagé dans d'autres batailles, celles où parlent le fer et la poudre. C'est pour cette raison que la France n'a pas décommandé l'exposition de Casablanca : il y avait là une façon, à la fois énergique et élégante, concrète aussi, de dire aux indigènes à l'affût, et, par-delà, à l'univers civilisé, à nos ennemis comme à nos amis, que la guerre et l'invasion ne détournaient pas la France de sa mission, jamais aussi manifeste ni aussi nécessaire qu'aujourd'hui, et que, en plein drame, malgré les angoisses publiques et privées, elle tenait haut, quand même, haut et rayonnant, le flambeau qu'elle a pris en main dans l'Afrique occidentale. C'est pour la même raison qu'elle a exécuté la promesse faite aux Américains d'aller à San-Francisco. Elle y est allée, et soit dans le Pavillon français, reproduction exacte du Palais de la Légion d'honneur vu de la rue de Lille, soit dans les sections où sont réparties les diverses industries, elle montre, disent ceux qui en reviennent, ou laisse amplement deviner les richesses de tout ordre que, à la date de 1915, elle possède et défend.

Comme on le pense et comme il est juste, la Science française est au premier plan : mais l'exposition que présente d'elle le Ministère de l'Instruction publique a un caractère assez particulier. « Elle consiste, cette exposition sérieuse, en une bibliothèque assez abondante où se trouvent réunis des livres jaunis par le temps et des publications où l'encre est encore fraîche, de gros volumes et de petits opuscules. Dans ces ouvrages de dates si variées, d'aspects si divers, se trouve, pour ainsi dire, concentrée la pensée de tout un peuple. Voici la part essentielle que la France a apportée au progrès scientifique. Voici l'exposé, par les auteurs eux-mêmes, des grandes découvertes dues à son génie créateur. Pour chaque science, on a essayé de remonter au

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

moment où, en France, un ordre d'études importantes pour le profit intellectuel et moral qu'elles procurèrent aux hommes, fut abordé pour la première fois et devint l'objet de recherches systématiquement conduites. On a voulu marquer l'origine, le point d'où sont partis tant de hardis explorateurs pour l'éternel voyage, à la recherche de la vérité ; on a indiqué, sur les chemins tracés par leurs glorieux efforts, les sommets d'où ont été aperçus de nouveaux horizons ; on a signalé enfin, avec quelque insistance, l'étape, actuellement atteinte, qui sera dépassée par le travail de demain, poursuivi dans des directions que l'on a cherché à préciser. On voit donc, dans la Bibliothèque, des livres vénérables ou illustres par où une grande idée fut semée dans le monde ; puis les publications principales grâce auxquelles les rameaux puissans d'une doctrine se développèrent ; enfin, pour l'heure présente, un choix assez large d'ouvrages individuels ou de recueils collectifs où l'on trouvera la preuve tangible de l'activité scientifique de la France et où l'on pourra apprécier la luxuriante floraison produite par une habile culture. Afin de faciliter un tel jugement, on a pris soin de présenter, pour chaque science, une courte, mais substantielle notice, résumant l'œuvre accomplie par la France dans la discipline correspondante, notice que l'on met à la libre disposition des visiteurs. Et, enfin, il a paru bon de réunir en volume les dites brochures, qui prennent leur véritable signification et acquièrent leur pleine valeur quand elles sont vues dans leur ensemble et apparaissent dans une impressionnante synthèse. »

***

C'est ce volume, ou plutôt ces deux volumes, ainsi présentés par M. Lucien Poincaré, que la librairie Larousse a donnés récemment à ceux qui n'ont pas fait le voyage de San-Francisco. Un simple coup d'œil jeté sur la liste des trente-trois monographies qu'ils contiennent montre vite combien sont nombreux les domaines scientifiques (le mot étant pris, ici, dans son sens le plus large) où l'activité française a pénétré[1]. Que si on se donnne la peine de les lire d'affilée, tout profane que

1. La Philosophie (H. Bergson); la Sociologie (E. Durkheim) ; la Science de l'éducation (P. Lapie) ; les Mathématiques (P. Appell); l'Astronomie (B. Baillaud) ; ia Physique (E. Bouty); la Chimie (A. Job) ; la Minéralogie (A. Lacroix) ; la Géologie (Em. de Margerie) ; la Paléobotanique (R. Zeil-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

l'on soit en certaines matières, on sorte de cette lecture en possession de certitudes que, certes, on possédait déjà, mais qu'il n'est jamais inutile d'affermir : à savoir, l'ancienneté de la science française, initiatrice le plus souvent, et, quand elle ne le fut pas, immédiatement originale par l'ordre qu'elle met dans ce qu'elle touche et la clarté qu'elle y répand, ordre et clarté conformes à son génie ; aiguillée vers le général, parce qu'elle est humaine, mais franchement positive aussi, ayant évolué sans brusquer la rupture entre le passé et le présent, sachant se faire, d'individuelle, collective, et, par dessus tout, demeurant toujours tolérante.

Malheureusement, si on veut entrer un peu avant dans cette publication, reflet de l'exposition, on constate qu'elle est fort inégale. Les rédacteurs choisis n'ont pas tous mis sur pied la monographie « substantielle » qui leur avait été officiellement demandée et ils ont trop souvent oublié à quel visiteur, là-bas, ils auraient affaire. En revanche, ils se sont trop souvent rappelé les rivalités intestines de ce côté-ci de l'Océan, conflits dont la mention, même simple, même aussi « objective » que possible, n'était pas, nous semble-t-il, un article d'exportation et d'exposition. Entre autres, il nous a paru que le « rayon » des Études historiques était un des moins bien agencés. Le choix des ouvrages présentés à titre de spécimens, bien que nombreux, surtout pour les trente dernières années, ne témoigne pas précisément de la largeur promise et nécessaire. Et par suite, le rédacteur de la notice s'est cru obligé à des omissions ou à des prétéritions qui, à mon humble avis, faussent l'idée que l'on devait donner à l'étranger du XIXe siècle historique français. L'éclat extraordinaire qu'il a eu se trouve singulièrement diminué. Et enfin la mono-

ler) ; la Paléontologie zoologique (M. Boule) ; la Biologie (F. Le Dantec) ; les Sciences Médicales (H. Roger) ; la Science géographique (Em. de Martonne) ; les Etudes Egyptologiques (G. Maspero) ; l'Archéologie classique (M. Collignon) ; les Etudes historiques (Ch. V. Langlois) ; Histoire de l'art (E. Mâle) ; la Linguistique (A. Meillet) ; l'Indianisme (S. Lévi) ; la Sinologie (Ed. Chavannes) ; L'Hellénisme (A. Croiset) ; la Philologie latine (R. Durand) ; la Philologie celtique (G. Dottin) ; les Etudes sur la Langue française (A. Jeanroy) ; les Etudes sur la Littérature française du Moyen âge (A. Jeanroy) ; les Etudes sur la Littérature française moderne (G. Lanson) ; les Etudes Italiennes (Henri Hauvette) ; les Etudes Hispaniques (Ernest Martinenche) ; les Etudes Anglaises (F. Legouis) : les Etudes germaniques (Ch. Andler) ; les Sciences juridiques et politiques (F. Larnaude) ; les Sciences Economiques (Ch. Gide).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

graphie témoigne de ces parti-pris auxquels je faisais allusion tout à l'heure et auxquels, pour toutes sortes de raisons, il était inutile de faire passer les mers.

***

A la fin du XVIIIe siècle, l'histoire, en France, avait fait au moins deux découvertes et était en possession de deux convictions : elle savait qu'elle devait être érudite (la connaissance de documents entraînant leur critique) et philosophique. Entre autres, les dom Bouquet, les dom Vaissette, les dom Mabillon, les Richard Simon, d'une part, Montesquieu et Voltaire de l'autre, le lui avaient appris. C'est ce que l'auteur de la notice marque bien. Puis, entamant le XIXe siècle il le divise en trois périodes: « Jusqu'en 1815, pendant la Révolution et l'Empire, rien » ; de 1815 à 1856, si c'est, à ses yeux, un des temps les plus difficiles pour l'érudition française et si on ne peut enregistrer que de rares efforts d'investigation vraiment méthodique, c'est, par ailleurs, l'époque où « les hommes de grand talent qui avaient fait défaut pour raconter le passé, sans discussion et sans preuves, d'une manière pittoresque, brillante et vivante, apparaissent. » C'est seulement à partir de 1856 que se dessine la « Renaissance » des Études historiques en France, mais non pas due à ceux que l'on croit, c'est-à-dire ni à Renan, ni à Taine, ni à Fustel de Coulanges. « La figure de Renan se dresse au seuil de la renaissance des études historiques dans notre pays, mais ce n'est pas lui qui l'organisa. Ce n'est pas non plus Fustel de Coulanges, quoiqu'il ait été directeur d'une grande école, où se sont formés beaucoup d'historiens et qu'il ait eu des élèves. C'était un homme d'une très haute conscience et d'une vigueur dialectique peu commune, qui faisait profession de lire les textes anciens, mais fort peu les modernes (bien que les textes anciens aient été débrouillés quelquefois par les modernes), et qui parlait et écrivait une langue dépouillée d'ornements, d'une pureté, d'une sobriété et d'une simplicité éminemment françaises. Il a laissé des livres de cristal, systématiques et fragiles, qui valent surtout, et qui dureront, eux aussi, comme œuvres d'art. Ce n'est pas non plus, c'est encore moins H. Taine. Celui-là était un philosophe, nourri d'idées générales et qui avait l'habitude de penser en images éclatantes. Un second Michelet, avec un esprit naturellement moins juste

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

et des idiosyncrasies très différentes, encore plus tyranniques. Il n'eut jamais que l'illusion de la méthode scientifique d'investigation, dont il avait pris une connaissance superficielle en feuilletant les bons livres français et étrangers ; et, quoique très honnête, il n'en a jamais pratiqué que les apparences, lorsqu'il entreprit de l'appliquer, le premier, à l'histoire des origines immédiates de l'état de choses contemporain...»

Qui donc a inauguré le mouvement d'entre 1856 environ et 1915? Personne et beaucoup. Personne qu'on puisse expressément nommer. En fait, toute une génération, dont les débuts seraient marqués, si l'on veut, par l'*Histoire des Chevaliers romains* de Belot (1866), l'*Essai sur le droit public d'Athènes* de G. Perrot (1867), et, surtout la fondation, en 1866, de la *Revue Critique d'Histoire et de Littérature* « organe de police pour la propagande des bonnes méthodes et pour le châtiment des écrits où s'étalent les mauvaises. Les premiers volumes de cette publication sont comme le manifeste de la nouvelle école. La précision et la fermeté en sont aussi admirables que l'élan ». Et ces semailles faites, le grain, sous la triple impulsion de l'État, des Universités et des individus, n'a pas tardé à lever: le nombre et la qualité des manuels, des thèses de doctorat (en particulier celles présentées à la Sorbonne), des travaux insérés dans les Annales et les Bibliothèques universitaires, des ouvrages publiés aussi bien par les professeurs et les historiens de métier que par quelques historiens d'occasion le prouvent surabondamment. A tel point que l'auteur de la notice renonce à en dresser la liste. « Des œuvres maîtresses, dit-il, il y en a beaucoup dans la collection d'ouvrages qui accompagne cette monographie. Cela suffit, avec l'assurance qu'il en est encore bien d'autres et le conseil de recourir, pour les connaître, aux instruments bibliographiques. »

Telle est, résumée dans ses grandes lignes, mais je l'assure, avec fidélité, la brochure consacrée aux Études historiques françaises à l'Exposition de San-Francisco.

Et sans doute, il se peut fort bien que le visiteur indigène ou étranger, chinois, japonais, argentin ou canadien ou brésilien, même un visiteur informé, comme on dit, ne s'aperçoive pas de l'exclusion dont certains noms et certains ouvrages ont été l'objet, même de celle de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Guizot ! Et pourtant, n'y avait-il pas lieu, puisqu'on promettait les œuvres significatives, de la mettre au premier plan, en cette période 1815-1830, où, pendant que l'histoire se poétise et tend au lyrisme, et même au symbolisme, Guizot la maintient sur les deux grandes voies d'où elle risque de s'écarter : la voie érudite, car il s'inquiète ardemment des variantes, des manuscrits, des gloses, et, sans en avoir l'air, prépare la méthode de l'avenir ; la voie philosophique, ne serait-ce que par la part qu'il reconnaît à l'Église dans la civilisation médiévale et celle qu'il fait aux grands hommes dans la marche des événements. Les quatre volumes de l'*Histoire de la Civilisation* sont bien allés à San-Francisco ; de leur auteur il n'est pas question dans le guide du promeneur. Mais, je le répète, il se peut fort bien qu'il ne s'en aperçoive pas.

Peut-être sera-t-il étonné, en revanche, du traitement infligé à Taine et à Fustel de Coulanges. Pour qu'il comprît, il faudrait qu'il fût au courant des polémiques qui troublèrent, en des temps déjà anciens, la république de l'Histoire. Et c'est probablement beaucoup lui demander. Que si, par hasard, il connaît ces dessous, il s'expliquera le double couplet en question, — beaucoup d'épines sous quelques roses, — aussi bien que le petit coup d'encensoir envoyé, en passant, à Jaurès et A. France. « L'histoire de la Révolution aura longtemps des obligations à J. Jaurès, qui n'était qu'un homme politique, et la *Jeanne d'Arc* du romancier A. France a son mérite. »

Mais, sûrement, et pour peu que ce visiteur-étudiant ait besoin de clartés, il est trois questions qu'il ne peut manquer de se poser, ou plutôt, car elles sont toutes les trois posées par l'exposition même et sa notice, dont il cherchera en vain l'indispensable solution :

1° Comment se fait-il, si « l'historien-artiste manque au XVIIIe siècle », et « s'il n'y a rien » durant la Révolution et l'Empire, que, dès 1820 et pendant plus de trente ans, « les hommes de grand talent qui, jadis, avaient fait défaut pour raconter le passé d'une manière pittoresque, brillante, « vivante » apparaissent tels, en quantité et en qualité, que c'est le triomphe de la littérature historique ?

2° Comment se fait-il, subséquemment, qu'il y ait eu une « renaissance » des Études historiques en France vers 1855, c'est à dire l'instauration définitive de la méthode scientifique d'investigation, si les temps immédiatement précédents ont été les temps si difficiles que l'on dit ?

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

3° Enfin et surtout en quoi consiste cette Renaissance ? En quoi consiste cette méthode ? En quoi exactement, la quantité relativement considérable de livres datant d'entre 1855 et 1915 et exposés, à San-Francisco, est-elle significative sur ce point? Pourquoi a-t-on pu apparenter les livres portés là-bas, ceux de MM. Lavisse, Duchesne, Bedier, la Roncière, Sorel, Halévy, Jullian, Aulard, Girard, Seignobos, Bouché-Leclercq, Luchaire, Giry, Molinier, Bourgeois, Reinach, Déchelette, Eulart, Halphen ?

Étant donné le but très spécial que l'on visait, il y avait intérêt, je crois, à tracer une courbe qui satisfît l'esprit tout en correspondant autant que possible à la réalité ; avec quelque bonne volonté, on y eût réussi facilement.

***

Par exemple, *après* le groupement antérieur à 1800 (Dom Mabillon-Voltaire) où apparaissent bien les deux tendances d'érudition et de synthèse philosophique du XVIIIe siècle, et *avant* le groupement d'après 1815, celui des historiens subjectifs, on pouvait (et c'eût été la réponse à la première question) marquer aux yeux, aux yeux du corps et aux yeux de l'esprit, la série des phénomènes de tout ordre qui allaient aiguiller si impérieusement l'histoire vers l'épopée lyrique ou symbolique, vers ce souci de résurrection intégrale qui devait la tourmenter si âprement durant quarante ans et plus, je veux dire : les guerres de la Révolution et de l'Empire, l'émigration, les mélanges des peuples et des classes, le réveil du sentiment religieux, la transformation de la langue et de la littérature, la réouverture de la nature longtemps fermée, la réapparition du monde extérieur. Il n'y avait qu'à mettre là, sans aucune vergogne, le *Génie du Christianisme* : aux Arts et Métiers, on expose les machines plus ou moins fantaisistes qui ont acheminé le savant à imaginer, l'industriel à construire des instruments plus « positifs ». En l'espèce, je sais bien qu'il ne faut pas attacher plus d'importance qu'il ne mérite au cri de reconnaissance poussé vers Chateaubriand par Augustin Thierry dans la préface des *Récits Mérovingiens* : on a soupçonné que, sous couleur d'acquitter une dette intellectuelle, Thierry était heureux de pouvoir faire humer encore un peu d'encens au septuagénaire dont l'attitude vis-à-vis de la monarchie de juillet ne déplaisait pas à l'école libérale. La filiation

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

n'est pas indiscutable. Mais ce qui l'est, c'est l'influence de Chateaubriand sur les destinées de l'histoire en France : influence de fond, par la rupture qu'il consommait avec l'idolâtrie gréco-romaine et la réintégration de l'idée chrétienne et médiévale ; influence de forme, par les couleurs qu'il apportait, les moyens d'élocution qu'il fournissait pour les « résurrections » qui allaient venir, surtout pour les résurrections des sensibilités, collectives ou individuelles, — étant le premier qui ait su faire naître, ou renaître, des sentiments avec des mots. Sa présence aurait marqué l'entrée légitime de l'imagination dans l'histoire et la nature du groupe suivant (Thierry, Michelet, Quinet, Barante, Henri Martin, Thiers) eût été éclaircie d'autant.

Pour en venir maintenant à ce groupe des historiens littéraires, tous plus ou moins imprégnés de romantisme, il méritait, en effet, d'être bien détaché. Mais, un peu en arrière et comme au second plan, on eût pu grouper quelques publications significatives qui préparaient l'avenir. Entre 1830 et 1850, il y eut un effort méritoire vers la recherche positive. L'École d'Athènes est fondée (1846) et l'École des Chartes remaniée (1847). Guizot, en 1835, fait commencer le recueil des *Documents inédits relatifs à l'histoire de France,* et c'est vers ce temps, aussi, que l'abbé Migne réimprime les *Patrologies,* etc., etc. Le pullulement, un peu incohérent sans doute, mais caractéristique, de documents isolés, de recueils de documents, de mémoires inédits, d'articles de revue, aurait montré quel travail se faisait derrière la façade principale. Et somme toute, cette série aurait été, semble-t-il, heureusement close par Mignet, le Mignet des environs de 1850, avec lequel l'histoire tourne, abandonnant les grands sujets et reconnaissant la nécessité de la division du travail, soumise d'ores et déjà à la discipline qui va lui être imposée.

De l'idéal nouveau, l'auteur de la notice situe les premières réalisations vers 1857. Il a raison. 1857 est une année capitale dans l'histoire des Sciences et des Lettres françaises. La physique, pour une bonne part, commence à rentrer cartésiennement dans la mathématique, et. par ailleurs, elle s'agrandit en définissant et maniant le plus mystérieux et le plus puissant des impondérables. La chimie et la géologie deviennent adultes. Les sciences naturelles commencent à avoir leurs méthodes. Les sciences morales s'organisent. C'est, par ailleurs, l'année de la *Révolution d'Angleterre* et des *Études d'Histoire religieuse,* des *Essais de Critique et d'Histoire,* celle aussi de *Madame*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Bovary, de la *Question d'Argent* et des *Fleurs du Mal*. L'histoire, qui s'insère entre les Sciences et les Lettres, suit le mouvement, puis l'accélère et le favorise. Mais quel est donc l'esprit nouveau qui l'anime ? C'est ici qu'eût été, à sa place, un exposé, même succinct, de la Méthode, de la méthode destinée à bien conduire ces recherches et à découvrir la vérité en histoire ; celle qui, par l'analyse, guide l'historien dans la découverte, la lecture et la critique des documents, et qui, par la synthèse, lui permet de reconstituer le passé au moyen des quelques fragments de réalité qu'il détient et d'apercevoir les causes et les conséquences ; celle qui légitime ses ambitions, mais retient ses audaces, l'avertissant que sa « Science » n'est toujours que conjecturale, et qu'elle ne saurait donner, malgré les ressemblances des procédés, de certitude comparable à celle donnée par les sciences du monde brut. Cet exposé accompagné de quelques échantillons bien choisis : deux ou trois monographies sur un sujet très particulier, mais impeccables, dans le genre des *Études sur la condition de la classe agricole en Normandie* de Léopold Delisle, deux ou trois livres « à discussion serrée et à arguments pressants » comme les *Légendes Épiques* de Bédier, deux ou trois enfin, tels que l'*Histoire de la Gaule*, de Jullian, où essaient de se marier harmonieusement l'érudition, la critique, la poésie et la philosophie ; cet exposé, dis-je, et ce choix d'œuvres, auraient plus fait qu'une foule de livres devant lesquels le visiteur étranger est sans fil conducteur, ou presque.

***

Or, je le répète, c'était en songeant à lui qu'il fallait organiser l'exposition et rédiger la notice.

Il ne s'agissait pas de regarder les choses, personnes ou œuvres, du point de vue critique et de distribuer, par avance, des prix et des mentions plus ou moins honorables. En principe, les exposants ne sont pas le jury.

Il s'agissait encore moins de se livrer à des appréciations péjoratives sur les livres qu'on exposait. Si l'on estimait, par exemple, que ceux de Fustel sont « systématiques et fragiles » et que ceux de Taine n'ont que « l'apparence de la méthode scientifique d'investigation », pourquoi leur faire passer les mers ? Si l'on estimait pourtant qu'ils ont quelque place dans les études historiques françaises au XIXe siècle,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

pourquoi les déprécier? Il eût été facile d'user d'un autre biais : de dire que, s'ils n'avaient pas atteint l'idéal « scientifique » qu'ils visaient, leurs aspirations avaient été réelles, sur ce point, et nobles et fécondes, et leurs erreurs mêmes utiles. L'importance, relative si l'on veut, mais positive des *Origines de la France Contemporaine* et de la *Cité Antique,* eût apparu, au lieu de leur signification négative : l'indication eût été plus juste.

Et enfin, il n'y avait pas lieu d'agir et d'écrire d'après une conception de l'histoire dont la justesse n'est pas, pour l'instant du moins, absolument reconnue. Malgré l'absence de déclarations précises à ce sujet, malgré l'atténuation de certaines critiques et même de certaines louanges, malgré les concessions faites, ici et là, aux réputations communément établies, la notice est, tout du long, implicitement orientée vers l'instauration de l'Histoire-Science, enfin née dans les dernières années du XIXe siècle et hors de laquelle il n'y aurait point de salut. Or, c'est non seulement être trop radical ; c'est, en outre, mettre de propos délibéré un point final à une évolution qui, en fait, se continue. Croit-on donc que la guerre ne va pas, là aussi, mettre sa marque ? Que demandera la postérité aux futurs historiens du tumulte européen de 1914-1916? La vérité matérielle, sans doute, la connaissance analytique et érudite et critique des faits ; mais aussi et, surtout, la vérité synthétique et psychologique. Elle voudra savoir, cette France d'après-demain, dans quelle atmosphère morale a vécu la France d'aujourd'hui : l'enthousiasme de la mobilisation, les amertumes du repliement, le sourire de la Marne, les angoisses de la course à l'Yser, la résignation patiente et confiante à la guerre d'usure, l'espoir jamais entamé. Il lui faudra des historiens scientifiques ; mais il lui faudra, à cette France qui n'est pas encore, et pour qu'elle vibre du même frisson dont nous vibrons aujourd'hui, des historiens artistes, êtres ardents d'imagination et de sensibilité, capables de reéprouver pour leur compte et de ressusciter pour les autres, nos sensations et nos sentiments présents. Eux seuls pourront être les artisans d'une commémoration perpétuelle et vivante, quand les derniers témoins auront disparu...

L'exposition de San-Francisco ne dit donc pas le dernier mot sur les études historiques françaises: leur variété même, au seuil du XXe siècle, indique qu'elles se cherchent encore. La secousse actuelle leur permettra peut-être de se trouver.

A. LABORDE-MILAA.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

COMPTES RENDUS CRITIQUES

Lucien Perrichet : **La Grande Chancellerie de France, des origines à 1328.** Paris, librairie du Recueil Sirey, 1912, in-8°, xx-575 pp. — A[lain] de Boüard : **Etudes de diplomatique sur les actes des Notaires du Châtelet de Paris.** Paris, Champion, 1910, xv-189 pp.

Voici deux travaux, d'inégal développement, mais de semblable mérite, qu'il est permis de rapprocher. Le premier, en effet, expose avec tous les éclaircissements que le sujet exige, l'évolution et le fonctionnement d'un organisme qui fut longtemps le seul à fournir des garanties officielles et des sanctions royales aux contrats ; le second suit, à une période plus récente, les phases de la démocratisation de ce contrôle judiciaire des conventions, sous l'autorité d'une juridiction établie auprès du pouvoir central : le Châtelet de Paris.

Le traité de M. Perrichet, dans son ampleur, embrasse un panorama rétrospectif dont les lointains sont poussés jusqu'aux débuts de la période franque. Ces arrière-plans restent un peu estompés, bien que l'Introduction consacrée aux référendaires ait tenu compte de publications et de discussions récentes. L'ouvrage proprement dit commence avec les Carolingiens ; l'auteur se prononce contre la thèse de Julien Havet et de Bresslau, d'après laquelle Pépin aurait substitué la chancellerie des maires du palais à celle des Mérovingiens. L'étude des documents diplomatiques ne lui a rien laissé voir en faveur d'une rupture de la tradition. Il y eut simplement réorganisation administrative, par substitution au référendaire d'un chef unique de la chancellerie, ayant un caractère ecclésiastique. M. Perrichet dresse depuis cette époque des listes, accompagnées de références et de discussions de détail, des archi-chanceliers, chanceliers et gardes du sceau royal jusqu'à la mort de Charles IV. Vient ensuite, aux appendices, une « liste des notaires royaux en exercice de 1190 à 1328 » qui remonte, en fait, seulement à 1285,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

exception faite d'une mention provenant de Léopold Delisle et concernant Etienne de Galardon, notaire de Philippe-Auguste, dans les toutes dernières années de son règne.

Un chapitre très développé embrasse les diverses fonctions du chancelier et explique le formulaire des actes royaux : ces points sont en général bien connus. La seconde partie, consacrée aux vacances de la chancellerie et au travail du garde du sceau, devenu chef intérimaire du service, offre dans ses 150 pages un exposé particulièrement intéressant de cette période d'évolution. Enfin la troisième partie décrit la renaissance de l'office en 1315 et sa réglementation. C'est là une matière fort ample que l'auteur a judicieusement divisée et clairement traitée, n'oubliant aucun des aspects de nos sujet. Sans vouloir amoindrir la valeur d'ensemble de l'œuvre, les 2e et 3e divisions en forment la partie vraiment essentielle et la plus utile, puisqu'elles font saisir la transition entre le régime primitif et le service de la chancellerie royale aux temps modernes. On y relate en détail le mécanisme de cet organe du pouvoir royal, et le personnel qu'il utilisait : audiencier, notaires « poursuivants le roi » ou clercs du secret, notaires « non poursuivants », chauffe-cire, fonctionnaires spéciaux ; puis la rédaction des actes suivant leur diversité, les modes de validation, l'enregistrement et le dépôt aux archives ; les émoluments, les attributions et le rôle politique du chancelier.

Cette dernière section de l'ouvrage nous amène à l'organisation du notariat royal. M. Alain de Boüard a consacré aux notaires du Châtelet de Paris une thèse de diplomatique pour l'Ecole des hautes études. Après un aperçu nécessairement sommaire sur les scribes judiciaires romains, les *notarii* (greffiers-sténographes) dont les registres d'Asti montrent les traditions continuées aux IXe et Xe siècles, l'auteur commence son étude à Philippe-le-Hardi ; le fils de Saint Louis institua « dans chaque bonne ville où l'on tient assise, deux prud'hommes élus » pour enregistrer les contrats entre particuliers dont on désirait l'enregistrement au baillage. C'est Beaumanoir qui l'atteste, mais l'ordonnance est perdue. Citant MM. d'Arbois de Jubainville et Giry, M. de Boüard dit que « les premiers actes royaux qui nous soient parvenus, constatant l'existence de notaires royaux, datent du 15 novembre 1291 et du 20 mars de l'année suivante » (p. 22). Ces renseignements sont à compléter. L'ordonnance de Philippe III est antérieure à septembre 1283. Nous avons en 1886 publié le *Cartulaire de l'Hôtel-Dieu de Pontoise* (ms. lat. 5657) qui contient au pl. 41 un acte débutant ainsi :

« A tous ceus qui ces presentes lettres verront et orront Adans Halos baillis de Senlis saluz. Nous fesons savoir a tous que pardevant Adam le Clerc et Jehan de Senlis bourgeois de Briaumont sur Oyse *auditeurs*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

especiaument establis pour ice en ice lieu *du commandement le Roi* et du nostre, vindrent en propre personne Odierne la Caconne de Champaignes et Symonnet son frère, et reconnurent de leur bon gré que il avoient vendu, quitié et otroié atouzjours, au mestre, aus freres et aus sereurs de la Meson Dieu de Pontoise toute l'action et le droit et la seisine que il avoient... en une piece de terre, etc... Nous avons scelé ces présentes lettres... à la relation des auditeurs dessuz nommez..., en l'an mil CC.LXXXIII, au mois de septembre ».

En mai 1285 (fol. 40 et 41), en avril 1287 (fol. 32), en décembre 1287 (fol. 42), d'autres actes de juridiction gracieuse sont seellés par le bailli de Senlis, à la relation d'Adam de Bernes et de Jean de Senlis, bourgeois de Beaumont-sur-Oise, auditeurs, « à ce especiaument establiz en ice leu du commandement le Roi et du nostre ». C'est bien la mise en marche de l'institution dont parle Beaumanoir — qui n'emploie pas le terme « notaires » — des « deus prodomes eslis pour oïr les marciés et les convenences dont on veut avoir lettres de baillie ». Puisqu'ils étaient choisis *pour ouïr* les conventions, le nom qui leur était attribuable est bien celui d'*auditeurs*.

Dès 1274, le prévôt de Paris avait des clercs jurés qu'il envoyait recueillir des déclarations à domicile, et dont le témoignage était consigné dans l'acte constatant la présence d'autres parties devant le siège prévôtal. Il n'est pas douteux que ces clercs jurés doivent s'identifier avec les officiers ministériels qui porteront quelques années plus tard, le titre de notaires ; car, en 1301, la liste des 60 notaires au Châtelet reconnus par des lettres-patentes de Philippe IV, comprend Nicolas de Chartres et Nicolas Le Porteur, les deux clercs de la prévôté cités en 1274. C'est « au temps de Renaud Barbou qu'auraient été rédigés les statuts de la confrérie des notaires de Paris. » Mais cette assertion que ceux-ci consignèrent dans un mémoire présenté au prévôt de Paris et que le prévôt accueillit dans un jugement confirmant ces statuts en 1557, n'est pas digne de créance, bien loin d'être « incontestable » comme le pense M. de Boüard. En effet, ils n'ont pu indiquer aucune date pour cet établissement ; lorsqu'en octobre 1300, un successeur de Barbou, Guillaume Thiboust, donna un caractère authentique aux règlements de la confrérie (ce document est d'ailleurs perdu), il n'énonce pas qu'il ait vu un acte analogue de son devancier, ayant date certaine. Il faut donc interpréter son langage en ce sens, qu'au temps de Barbou, les clercs placés sous les ordres du prévôt avaient, avec son agrément, constitué une corporation, et puisque (l'exemple qui vient d'être cité le prouve) les clercs jurés se transformèrent en notaires, il est clair que ce fut seulement au moment où cette dénomination nouvelle fut bien établie qu'ils s'adressèrent au prévôt pour

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

faire confirmer, sous le nom qu'ils porteraient désormais, la fondation de leur association religieuse.

Il faut donc, et M. de Boüard conclut ainsi, renoncer à faire remonter à saint Louis l'établissement des notaires au Châtelet. Son règne est assez riche en actes et en œuvres utiles pour qu'on n'y ajoute aucun éclat emprunté. Du reste, au point de vue de Guyot : « Il y a tout lieu de présumer que les notaires de Paris furent les premiers établis en titre d'office », l'auteur de la thèse que nous analysons oppose cette démonstration : « Tout au contraire, les seigneurs ont de beaucoup devancé la royauté dans l'exploitation de leur juridiction volontaire. » Dès 1232, le duc de Lorraine Mathieu II avait institué des tabellions à Nancy, pour recevoir les actes privés, sous la garantie du sceau ducal ; Giry avait déjà signalé une antériorité si remarquable.

M. de Boüard décrit, en un chapitre étendu, les conditions dans lesquelles s'exerça le rôle des notaires, circonscrit peu à peu en un sens, développé dans un autre, et l'essor pris par cette institution, qui de soixante charges en 1300, en vint à compter cent treize titulaires d'office, de 1639 à la Révolution. L'étude technique des actes (lettres de prévôt, minutes, grosses, brevets), constitue la part la plus importante de la thèse : elle est soigneusement traitée et appuyée sur des documents-types réunis dans un corps de pièces justificatives.

J. Depoin.

Comte de Saint-Pol : **Les Seigneurs de Francières**. Abbeville, 1913, in-8° de 205 pages.

Paru quelques mois avant la guerre, ce livre traite de l'histoire d'une localité située en Picardie, région qui attire maintenant tout spécialement l'attention de chacun, grâce à l'invasion de l'ennemi. L'intérêt qu'il présentait déjà au moment de sa publication, n'a donc fait que grandir par suite des événements actuels. Le Francières, dont il s'agit, est un petit village des environs d'Abbeville. Plusieurs des aïeux du comte de Saint-Pol en furent seigneurs. Héritier de leur château, il y possède de volumineuses archives. Après avoir classé celles-ci avec soin, il en a publié, à maintes reprises, d'intéressants extraits relatifs à des membres de sa famille qui s'étaient particulièrement distingués. En se livrant à cette besogne, il ne tarda pas à reconnaître qu'il avait sous la main les matériaux essentiels pour une histoire des fiefs de la paroisse et de leurs possesseurs, à partir de 1372. Le sujet lui a semblé pouvoir intéresser le lecteur, d'autant plus que beaucoup de ces gentilshommes laissèrent leur nom dans l'histoire soit locale, soit générale, après avoir rendu à leur

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

pays des services signalés et que les autres, pour le plus grand nombre tout au moins, se rattachaient par les liens du sang ou de l'amitié à d'illustres personnages. Il n'a pas cru devoir s'arrêter à cette date et il a cherché à combler par ailleurs les lacunes de ses dossiers et à remonter autant que possible vers une époque plus rapprochée de celle où se trouve la première mention qu'il connaisse du nom du village, c'est-à-dire de 1100. Pour son travail il a eu recours surtout à son chartrier afin d'éviter la confusion faite par les auteurs avec une autre localité picarde du même nom, laquelle a été notamment l'objet d'une notice de M. l'abbé Morel dont le titre est absolument identique à celui de l'ouvrage en question.

A la date la plus reculée à laquelle remontent les archives du château, la paroisse comprenait, outre la seigneurie de Francières, la pairie de la Queute et plusieurs simples fiefs. Toutes ces terres relevaient des seigneurs de Pontremy, à l'exception toutefois de la pairie qui était directement vassale du comte de Ponthieu. L'histoire de chacune d'elles forme la matière des trois premiers chapitres. Maire de Francières comme avant lui l'avaient déjà été son aïeul et son bisaïeul (celui-ci après en avoir été le dernier seigneur avant la Révolution), le comte de Saint-Pol a cru devoir joindre à ces chapitres un quatrième ayant trait au village même avec ce titre qui en indique la substance : l'église, les curés, la mairie, l'école, etc. Un cinquième termine la première partie du volume; ce sont les « lettres diverses » car, dit l'auteur, « les archives de Francières contiennent de très curieuses correspondances de certains de ces seigneurs qui occupèrent des charges ou des situations marquantes, c'est pourquoi j'ai cru intéressant de publier ou de réunir en un chapitre spécial quelques-unes de ces lettres ». En fait, elles constituent, avec les « notes diverses » du précédent chapitre, les pièces justificatives. La seconde partie de l'ouvrage est entièrement consacrée à la narration des vicissitudes d'un des seigneurs de Francières qui, pendant plus d'un demi-siècle, fut poursuivi par les traitants de la recherche de la Noblesse. M. de Saint-Pol en a confié la rédaction à M. Rodière. Une table (malheureusement beaucoup trop succincte pour répondre aux exigences modernes, puisqu'elle ne donne que le nom des chapitres) accompagne ce travail.

LOUIS RAVAISSON MOLLIEN.

Les Joies du gai savoir, publiées avec la traduction revue et corrigée de J.-B. NOULET, une introduction, des notes et un glossaire par A. Jeanroy. Toulouse, Ed. Privat, 1914, petit in-8, xxx-32 p.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

HENRI GRAILLOT, **Nicolas Bachelier**, imagier et maçon de Toulouse au XVIe siècle. Toulouse, Ed. Privat, 1914, in-8 raisin.

Encore deux nouveaux volumes de la *bibliothèque méridionale*, encore deux nouvelles preuves de l'intelligente activité de la faculté des lettres de Toulouse et de l'éditeur Édouard Privat [1]. Nous ne dirons que peu de mots des *Joies du gai savoir*. C'est un recueil de poésies couronnées par le Consistoire de la Gaie Science de Toulouse de 1324-1484. L'éditeur M. Jeanroy reconnaît lui-même que la valeur littéraire en est des plus médiocres ; mais il constitue un document linguistique d'importance, dont la valeur est singulièrement augmentée par la science rare avec laquelle le texte a été établi, par le mérite de l'introduction qui sous une forme très sobre contient tant de choses.

Un travail sur *Nicolas Bachelier*, l'illustre sculpteur et architecte toulousain, semblait dévolu de droit à M. H. Graillot qui a fait à l'Université de Toulouse des cours sur l'histoire de l'art qui ont eu un grand succès. Son étude est tout à fait approfondie et semble à vrai dire définitive. L'auteur a su bien déterminer la place de Nicolas Bachelier dans l'art toulousain comme dans l'art français, sans surfaire son mérite, mais en le mettant bien dans tout son jour et en garantissant sa mémoire contre la réaction injuste que risquait de provoquer l'exagération de sa gloire locale.

L'auteur reconnaît avec regret qu'il ne reste à peu près rien des sculptures de Bachelier qui devait cependant à ses statues et à ses bas-reliefs sa première renommée. Mais il nous montre avec raison en lui à l'hôtel d'Assezat, à l'hôtel Bernuy, etc. un des plus grands architectes de la Renaissance française.

M. Graillot, sans parler de tout ce qui a été imprimé sur le sujet, a fait dans les archives municipales et départementales, surtout dans les archives notariales des recherches poursuivies avec la plus judicieuse critique. Ces recherches représentent un travail énorme, dont le résultat s'affirme, d'une façon distincte, par la transcription de pièces justificatives qui occupent la plus grande partie du volume (207 pag. sur 367). C'est beaucoup ; c'est trop.

La critique que nous faisons ici ne vise pas spécialement M. Graillot plus que bien d'autres, mais nous ne croyons pas inutile de la formuler à son occasion.

1. Il n'est peut-être pas sans intérêt d'indiquer qu'actuellement M. Edouard Privat est sur le front depuis le début des hostilités ; qu'il a été nommé capitaine, cité à l'ordre du jour, décoré de la Croix de guerre et de la Croix de la Légion d'honneur.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Que l'auteur indique avec soin et précision l'origine et la preuve de tel ou tel fait, qu'on lit dans son ouvrage, qu'il en signale la nouveauté ; que ces références viennent en note comme preuve de la peine qu'il a prise, et de la confiance qu'il mérite : rien de mieux. Mais lorsqu'il n'y a pas lieu à discussion, lorsque la pièce à laquelle est fait le renvoi n'a, par sa publication intégrale rien de plus à nous apprendre que ce que contient le texte, lorsque surtout plusieurs pièces traitent de sujets analogues et qu'une d'entre elles serait bien suffisante pour nous faire connaître les formes de rédaction du temps, quel besoin de surcharger à ce point le volume ? Vraiment, ainsi qu'on l'a déjà dit, lorsque des documents n'ont d'autre mérite que celui d'être inédits, on devrait bien le leur laisser.

ROGER PEYRE.

ÉDOUARD MAUGIS. **Histoire du Parlement de Paris de l'avènement des rois Valois à la mort de Henri IV.** Paris, Picard, 1913-1914, 2 vol., in-8, XXVII-734-420 p.

L'histoire générale du Parlement de Paris a été déjà écrite par M. Glasson dans un travail de seconde main, et par M. Aubert dans un ouvrage qui demeure la vue d'ensemble la plus complète que nous possédions sur ce grand organe de la royauté. M. Maugis a entrepris la tâche ardue et ingrate de faire d'après les registres du Parlement, qu'il a dépouillés avec un soin minutieux et une patience inlassable, et utilisés avec fruit, l'histoire de cette cour souveraine du XIVe au XVIe siècles. Le premier volume se compose de trois parties. La première traite de la question du recrutement de Parlement : l'examen méticuleux des registres a permis à l'auteur de suivre presque pas à pas les modifications, dans le recrutement des conseillers depuis la confirmation des membres de la cour par le roi à son avènement, en passant par l'élection par la cour avec acceptation de la couronne, pour arriver après de nombreuses fluctuations (élection des candidats sous Charles VI, choix du roi sous Louis XI) à la transmission héréditaire et à la vénalité, malgré les remèdes éphémères qu'y apportèrent les ordonnances de Moulins et de Blois. Dans la seconde partie l'auteur traite de l'administration de la justice : obligations professionnelles des membres du Parlement, manière d'instruire les affaires, de choisir les rapporteurs, de rendre les arrêts, tant à Paris que dans les grands jours et les parlements de province. En général le Parlement procède avec lenteur ; sa juridiction est dispendieuse ; ses arrêts sont confus. A la fin du XVIe siècle, le chancelier Michel de l'Hospital tentera vainement d'y remédier. L'importance de la cour du Parlement

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

lui donne naturellement une influence considérable dans l'État; il est l'intermédiaire entre le roi et ses sujets. Devant lui sont souvent portées et discutées de graves questions intéressant tout le royaume. Aussi dans les périodes de trouble et d'affaiblissement de l'autorité royale n'est-il pas surprenant de voir le Parlement appelé à jouer un rôle actif dans l'État. Depuis Charles VI on trouve de nombreuses traces de cette ingérence ; en 1527, par exemple, le Parlement s'opposera au retour de François Ier à Madrid. Les grandes questions qui agitèrent le royaume au XVIe siècle, surtout la Réforme, permirent au Parlement de se mettre encore plus en avant et de prendre part aux luttes politiques et religieuses des derniers Valois, ainsi que de prendre position dans la question des libertés de l'Église gallicane. C'est là l'objet du second volume qui se termine par d'intéressants appendices sur la censure des livres et de l'imprimerie, le contrôle et la reformation des universités, et par une étude sur la question des gages du Parlement après 1594, lors de sa réorganisation par Henri IV.

LÉON MIROT.

SAMARAN (CH.). **Jacques Casanova, vénitien. Une vie d'aventures au dix-huitième siècle.** Paris, Calman-Lévy, 1913, 1 vol. in-8.

Après nous avoir, il y a quelques années, retracé les aventures d'un chevalier qui fut l'honneur de son pays, M. Samaran a entrepris aujourd'hui de nous raconter les péripéties de la vie d'un chevalier d'aventures. Non qu'il ait voulu faire une biographie de Casanova. L'aventurier vénitien, type accompli de ce que nous appellerions un rastaquouère de génie, est trop connu ; la littérature casanovienne est trop abondante, et M. Samaran a trop de goût pour avoir voulu entreprendre cette tâche. Certes il lui fallut parler des débuts et de la fin de Casanova, mais l'essentiel de son ouvrage est la vie de Casanova en France et à Paris. M. Samaran a le talent trop rare d'écrire, et d'une manière vivante ; il sait animer son sujet, l'entourer, le situer dans son milieu. Érudit en même temps qu'historien, il sait, des recherches les plus minutieuses, dégager une synthèse fort intéressante. Il l'a montré dans ce dernier volume. Quel monde que celui qui s'agite autour de Casanova ! quels intérieurs que ceux où pénètre le Vénitien ! Quels boudoirs que ceux où il est admis. Mais quelle peinture vivante de la société ou mieux de certaine société parisienne du XVIIIe siècle ! Monde de théâtre avec les Balletti ; demi-monde avec Madame Wynn et tant d'autres aventuriers, tels que la Charpillon et sa peu recommandable famille, tripots de la Lambertini, salons de grandes dames toquées comme celui de la duchesse de Ruffec, de la

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

marquise d'Urfé, de la comtesse de Rumain, aventures de favorite d'un jour telle Mlle de Romans, mère de l'abbé de Bourbon, tel est le milieu que nous découvrons à la suite de Casanova dans un livre très fouillé, fort bien écrit et qui est un pittoresque et précieux tableau d'une partie du monde parisien du XVIIIe siècle.

LÉON MIROT.

EUGÈNE WELVERT. — **Notes et souvenirs de Théodore de Lameth**, faisant suite à ses mémoires. Fontemoing, 1914, un vol. in-8, VI-445 pp.

On connaît le rôle d'Alexandre de Lameth et celui de son frère Charles dans la révolution ; Théodore, député à la Législative, en eut un plus effacé ; il resta fidèle à la monarchie tempérée à laquelle ses frères, entraînés par les passions du jour et par une ambition qui chercha, dans les temps de calme, et probablement de très bonne foi, à se parer d'un patriotisme sincère et de dévouement, avaient contribué à porter des coups mortels. En 1913, M. Welvert publiait les *Mémoires de Théodore de Lameth,* le nouvel ouvrage qu'il nous présente aujourd'hui en est une suite ou plutôt le complément : « ce sont, ainsi qu'il l'écrit, de nouveaux souvenirs que dans les heures oisives de sa longue et verte vieillesse, réveilla en lui la lecture de divers ouvrages, paraissant alors, sur les événements publics auxquels il avait assisté ou sur les personnages marquants, avec lesquels il avait eu lui-même des relations ». Ces notes ont pour but, d'une façon générale, de défendre la mémoire de ses frères, leur conduite et celle de leurs amis politiques : ce témoignage touchant d'une affection fraternelle, toute dévouée à la mémoire d'aînés qui lui étaient demeurés chers, ne doit donc pas être accepté sans réserve. Sa sincérité demeure entière, mais c'est un plaidoyer et les juges ne sont pas forcés d'accepter tous les dires de l'avocat. C'est, enfin, une œuvre de vieillesse, et si le temps affaiblit le coloris des scènes, il transforme la vision du peintre et les défigure à ses yeux. Il n'en demeure pas moins que c'est le témoignage d'un témoin qui a été à même de bien voir et de beaucoup connaître et ces notes, sans caractère littéraire, sont des sources plus sûres que des mémoires soigneusement rédigés ; il n'y a guère que des correspondances intimes, au jour le jour, qui puissent présenter à l'historien, une valeur documentaire plus grande. Nous voyons enfin, par ces notes, le jugement que portait, sur les événements et les hommes de la révolution le parti libéral qui avait renversé la Restauration, sans le vouloir, peut-être, et entrepris de fonder, sans en apprécier les difficultés, une monarchie constitutionnelle censitaire, par l'émeute populaire. Il n'avait perdu ni ses illusions, ni sa confiance dans

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

la valeur des principes doctrinaires. C'étaient des idéologues, mués en hommes d'Etat ; ils savaient tout, sauf le peuple. Ils succombèrent et leurs principes politiques tuèrent leur rêve : une académie des sciences morales n'aura jamais grande influence sur des ilotes, surtout quand elle aura célébré leur toute-puissance.

Lameth a annoté les *Souvenirs de Mme de Créquy*, œuvre apocryphe ; il soupçonna, en partie, la supercherie, mais crut qu'ils avaient été rédigés sur les dires ou notes de celle-ci. Les erreurs qu'il révèle, les affirmations fausses qu'il souligne, seraient une preuve, s'il en était besoin, de leur inauthenticité. Le roman historique de Courchamps lui procure l'occasion de nous présenter une quantité de faits et jugements curieux. Il en est de même des Souvenirs de Dumont sur Mirabeau : il n'épargne guère, ni leur auteur, ni l'homme, devenu pour nous le génie de la révolution. Rien de ce qu'il nous dit sur lui ne change la physionomie du personnage, mais il la rend encore plus boueuse. Il n'a pas oublié que Mirabeau a appelé « triumgueusa » le trio qui lui est cher : son frère, Barnave et Duport ; qu'il a imposé silence aux trente voix. Lameth a encore lu et commenté les *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'Etat*, attribués alors à Hardenberg et qui ne sont que l'œuvre de Beauchamp, d'Allonville et Schubart. Il réfute certains passages de l'*Histoire de la Constituante*, de Lacretelle, avec acrimonie, et quelques lignes de l'*Histoire de la Révolution* de Mignet. Il serait intéressant d'annoter et d'examiner ses dires et témoignages : M. Welvert s'est montré bien sobre de notes ; il y avait, cependant, matière pour un travail intéressant et utile qu'il eût été plus que tout autre capable de nous donner ; je relève même une légère erreur de sa part : d'Abancourt, ministre de la guerre, n'était pas neveu de Calonne, mais son cousin au troisième degré (p. 389, note 1). Il nous a donné, en outre, une série d'études sur le dossier d'émigration de Lameth, sur ses frères et sur la fin d'Adrien Duport, récits clairs, rapides, agréablement écrits ; malheureusement, il ne nous indique pas ses sources, ce qui faciliterait la tâche de ceux qui auront recours à son travail. Malgré ces légères critiques, le volume demeure intéressant à lire ; il sera utile de le consulter avec les réserves que j'ai indiquées. On y trouvera des jugements qui étonnent : sur la médiocrité de Carnot ; celui-ci d'autant plus curieux, qu'il n'est dicté par aucune passion et qu'il en parle avec bienveillance : il n'y a pas eu un organisateur de la victoire, mais des organisateurs qui furent d'Arçon, Grimoard, Saint-Fief ; sur le rôle de la franc-maçonnerie ; il le nie. On sait que la question est très controversée ; j'inclinerai à croire qu'elle a été un instrument pour des ambitieux, bien plus que l'origine du mouvement. On rencontre même des erreurs qui ne s'expliquent que par son désir de disculper les

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

amis de ses frères. On sait que le duc d'Aiguillon fut accusé de s'être déguisé en femme, les 5 et 6 octobre 1789, pour diriger la tourbe de femmes et de drôles qui envahit le palais de Versailles. Lameth affirme que d'Aiguillon était malade ; or, celui-ci a été entendu à l'enquête du Châtelet et a raconté le rôle qu'il avait joué. M. de Blacons était avec lui et son dire incontestable confirme le sien. D'Aiguillon fut victime d'une calomnie, mais son défenseur est, comme on le voit, maladroit : on peut s'en étonner puisque Lameth cite plus loin l'enquête du Châtelet. Je m'excuse de m'être étendu sur ce volume, à l'heure où le présent tragique domine et détourne du passé, mais l'histoire nous enseigne une espérance virile dans les destinées immortelles de la patrie.

A. Auzoux.

H. Welschinger : **La mission du prince de Bülow à Rome** (décembre 1914-mai 1915). Bloud, 90 p. in-12.

Dans l'excellente collection des « Pages actuelles » publiée par l'éditeur Bloud, M. Welschinger commente aujourd'hui la mission de M. de Bülow à Rome au printemps dernier, mission qui malgré l'habileté et l'expérience de l'ancien chancelier aboutit à l'échec que l'on sait. Ce récit de M. W. est précis, net, bien documenté, tel qu'on peut l'augurer de l'éminent historien de la guerre de 1870, et du duc d'Enghien ; il n'a garde de mépriser la personne de l'adversaire ; il sait que le prince de Bülow est le plus éminent, de beaucoup, d'entre les successeurs de Bismarck ; mais il montre que par dessus la tête de ses interlocuteurs, le diplomate avait à convaincre, à endormir l'âme populaire italienne qui, depuis la bataille de la Marne, faisait des vœux pour le succès de la France et aspirait à y travailler.

Le porte-parole de l'Allemagne était trop au fait des sympathies italiennes, il avait depuis trop longtemps suivi l'évolution qui avait ramené l'opinion publique, égarée il y a trente ans par la question tunisienne, vers la France et l'Angleterre, pour s'illusionner un instant sur le succès de sa mission : il lui eut fallu pour réussir un interlocuteur qui put diriger son pays sans se soucier des volontés nationales, un dictateur comme Bismarck l'avait été jadis, un prince habitué à faire passer ses intérêts particuliers avant ceux de son peuple, tel que Ferdinand de Cobourg ; or ni Victor-Emmanuel III, ni M. Salandra ne songèrent un instant à violenter l'Italie ; le roi sentit au contraire combien étaient puissants les liens qui unissaient sa dynastie à son peuple, combien ils seraient resserrés par cette dernière guerre pour l'unité nationale ; qu'est-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ce que les intrigues parlementaires d'un Giolitti pouvaient peser en face des harangues enflammées d'un d'Annunzio ? C'est le peuple italien qui a voulu la rupture définitive de la Triple-Alliance, la marche vers Trente et Trieste ; et si quelques partis, ou quelques personnalités ont préféré, pour la défense d'intérêts particuliers, se renfermer dans une opposition systématique, ne sied-il pas de garder le silence à leur endroit comme l'a fait M. W., pour n'avoir point à les juger ?

La brochure se termine par un appendice documentaire, contenant les textes des traités de la triple alliance, et les discours prononcés lors de la rupture, lequel pourra être très utile à consulter).

PIERRE RAIN.

J. AULNEAU : **La Turquie et la guerre.** Préface de M. Stephen Pichon. Paris, Alcan, 340 p. in-16.

E. DRIAULT : **La reprise de Constantinople et l'alliance franco-russe.** Paris, Alcan, 48 p. in-8.

N. DASCOVICI : **La question du Bosphore et des Dardanelles.** Georg, Genève, 308 p. in-8.

« L'empire ottoman mourra, mais son cadavre empestera l'Europe » ; image saisissante de vérité qui me revient à l'esprit en fermant le livre si simple en son exposé, mais si complet, si logique, si instructif de notre confrère M. J. Aulneau ; depuis huit ans la question d'Orient, rouverte par la révolution jeune turque, s'est replacée au premier rang des préoccupations politiques ; le conflit européen, que la grave affaire marocaine n'avait pas suffi à déchaîner, devait être une fois de plus la conclusion de l'orage qui s'était formé en juillet 1908 au-dessus de Constantinople ; la mort de l'empire ottoman réglera-t-elle définitivement, je veux dire pour quelque cinquante ans, la question d'Orient ; M. Aulneau semble l'espérer ; croyons-le avec lui, si l'Europe peut, au jour des négociations, suivre les règles de la justice et du bon sens !

Les Turcs, en envahissant l'Europe, subjuguèrent différents peuples qui, à des époques diverses, avaient établi sur la péninsule balkanique des dominations éphémères ; chacun d'eux pourtant avait sa sphère d'influence, et d'ailleurs sa race particulière ; la coexistence de quatre royaumes également puissants se suffisant à eux-mêmes, strictement limités aux régions habitées par les quatre peuples qu'ils représentent, serait un problème vite résolu si le reste de l'Europe n'existait pas, ou se désintéressait de la question. Mais Salonique et Constantinople constituent pour la Russie et pour l'Allemagne de trop tentants débouchés.

Inutile de résumer ici, après M. Aulneau, l'histoire du peuple serbe,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

connue aujourd'hui de chacun, celle du bulgare, du roumain ou du grec ; chacun d'eux fut tour à tour le héros des grandes guerres du XIXe siècle ; aucun d'eux ne put secouer le joug ottoman qu'avec l'aide de l'Europe ; mais chacun eut à redouter ses libérateurs ; les Serbes de Bosnie ne croyaient pas en se soulevant contre Constantinople travailler pour Vienne et échanger une domination lointaine et vacillante contre une tyrannie toute proche; au bout de trente ans ne pensaient pas être obligés de regretter leurs dominateurs de jadis, comme ils le firent officiellement dans l'assemblée de Serajevo d'octobre 1907 !

La guerre actuelle qui aura sans doute pour effet de refouler l'Ottoman en Asie, et l'Autrichien au-delà des Balkans, devra donc avoir pour premier résultat l'émancipation définitive de la péninsule ; la Quadruple Entente devra-t-elle abuser de sa victoire pour excepter de cette règle la porte même des Balkans, s'attirer ainsi le sourd mécontentement des peuples émancipés et semer peut-être le germe de luttes futures ; M. Aulneau, se prononce en faveur de l'installation de la Russie à Constantinople et plusieurs éminents écrivains avec lui ; notamment M. Driault.

Quoique la France ait très heureusement localisé ses ambitions dans la Méditerranée occidentale, M. Driault désire pour elle, comme tous les Français qui tiennent compte du passé, une part de l'héritage du sultan et cette part sera tout naturellement la Syrie, le Liban. Mais la question qui le préoccupe au premier chef est celle de Constantinople ; laisser cette ville aux mains des Turcs serait, dit-il, une grave imprudence dont on aurait sans tarder à se repentir ; en faire une ville libre est une utopie séduisante mais non moins dangereuse, une si riche principauté devenant aussitôt pour ses voisins une tentation permanente. On sait de quel poids sont au XXe siècle les garanties solennelles de neutralité. La Russie seule peut et doit s'établir à Constantitinople, dans l'intérêt de l'Europe, comme dans le sien ; ni la France, ni l'Angleterre, ni l'Italie, ni les royaumes balkaniques n'ont à s'émouvoir de cette éventualité fatale. Ce que Londres et Paris redoutaient au XIXe siècle, la concurrence russe sur la Méditerranée, n'a plus de raison d'être, au jour où l'Angleterre tient l'Égypte définitivement, ainsi que l'Arabie, et toutes les routes méridionales de l'Inde, au jour où la France occupe toutes les côtes de la Méditerranée occidentale ; ainsi que le Turc était l'allié naturel de la France aux siècles passés, le Russe, son héritier, prendra sa place dans l'Orient méditerranéen et barrera la route, avec plus d'efficacité que le trop faible Ottoman, à l'ennemi commun : le Germain.

Telle est la thèse de M. Driault ; elle est discutable. En Russie même certains libéraux et certains professeurs considèrent cette ambition de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

nombreux politiques et économistes, comme une prétention attentatoire « à notre droit international contemporain », selon le mot du professeur russe Danilewsky ; que depuis Catherine II certains panslavistes épris de mégalomanie aient rêvé d'étendre la domination russe sur les détroits et sur Constantinople, que la haute église orthodoxe ait revendiqué pour elle le droit de rechristianiser Sainte-Sophie, c'est possible, mais ce n'est pas forcément revendications légitimes. « Si l'église orthodoxe russe a pu se passer de Sainte-Sophie pendant tant de siècles, elle s'en passera bien encore à l'avenir, et la monarchie russe se passera bien aussi de l'empire byzantin », écrit le député Alexinsky ; il est un peuple dont la Quadruple Entente ne méprise pas la sympathie, dont la France, notamment, a depuis longtemps recherché l'amitié, dont M. Aulneau lui-même a encouragé la bonne volonté, et pour qui l'installation de la Russie à Constantinople sera un perpétuel danger, c'est le peuple roumain.

M. Dascovici, dans la thèse lumineuse, agréée par la faculté de droit de Paris, qu'il vient de publier sur la question, s'en prend naturellement à M. Aulneau ; il voit en lui un des nombreux porte-paroles de la diplomatie du quai d'Orsay au printemps de 1915 (car on peut se demander si la diplomatie française de 1916 n'aura pas, du fait des événements, subi une légère évolution) ; « en les privant de l'air de la mer, écrit-il, l'empire ottoman n'a fait que faciliter l'étouffement et l'asservissement de toutes ces nations de l'Europe sud-orientale ; y a-t-il quelqu'un qui puisse croire que la dure leçon du passé a été si vite oubliée ; peut-on croire en Russie que ces peuples accepteraient de faire encore une fois l'expérience du passé en remplaçant les Turcs par les Russes ; et encore on eut jusqu'à hier la naïveté de croire que toutes ces nations allaient se mettre en guerre pour hâter l'entrée du tsar russe à Sainte-Sophie ! » Et s'appuyant sur l'autorité du grand juriste russe Martens, le publiciste roumain déclare légitime la résistance à la violation du principe éminemment juridique de la liberté des mers.

Pourquoi, dit-il en concluant, l'Europe victorieuse ne se jugera-t-elle pas assez forte pour imposer à Constantinople et aux détroits le régime de neutralité sous la garantie internationale tel qu'il a fonctionné sans heurt depuis un demi-siècle aux bouches du Danube ? « Une fois de plus le droit de la force, si fréquemment proclamé par les théoriciens des abus des grandes puissances, aura subi un coup sensible et le droit, tout simplement, aura remporté une nouvelle et éclatante victoire. »

Au reste, M. Aulneau ne conclut guère différemment ; après avoir envisagé rapidement les éventualités que ferait naître la liquidation complète de l'empire ottoman, il pose « le principe qu'un État ne doit pas avoir en Europe la prédominance au détriment des autres, et que tous les États doivent compter désormais avec les forces populaires, avec les

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

revendications nationales ; il ne faut plus que les Balkans et la flèche de Strasbourg dominent la politique européenne. »

PIERRE RAIN.

E. DENIS. **La grande Serbie.** Paris, Delagrave, 336 p. in-12. — A. PINGAUD. **L'Italie depuis 1870.** Paris, Delagrave, 341 p. in-12.

La nouvelle « bibliothèque de politique et d'histoire », fondée par M. E. Denis, et inaugurée par son ouvrage sur la grande Serbie, paraît sous les plus heureux auspices. La guerre actuelle incite le grand public à s'instruire des problèmes de politique extérieure qu'il avait trop souvent négligés ; cette tendance survivra sans doute à la crise, il faut l'espérer, car chacun aura pu se rendre compte que les questions quotidiennes et banales de la politique parlementaire sont bien peu de chose dans la vie même des peuples. Or si nous nous cachions trop souvent à nous-mêmes nos intérêts essentiels, nous ignorions ceux de nos voisins, ceux des divers peuples d'Europe qui si éloignés qu'ils paraissent être des nôtres, peuvent y être étroitement liés. Qui connaissait avant la guerre l'histoire du peuple serbe, qui avait étudié en dehors des spécialistes de l'histoire et de la diplomatie la situation des Slaves dans la monarchie austro-hongroise ; qui avait recherché à établir le rôle que pouvait jouer en Europe ces millions d'hommes de même race, ayant même langue et mêmes aspirations, séparés pourtant depuis de longs siècles ?

A cette ignorance, il y avait une raison valable, l'absence d'ouvrages vulgarisateurs ; l'histoire diplomatique, la politique, ne doivent pas être le domaine exclusif des mandarins littéraires ; elles doivent savoir se mettre à la portée des bourgeois les plus faciles à distraire, du plus large public ; et elle conserve quand même son caractère instructif et utilitaire ; peut-être le développe-t-elle ?

La bibliothèque de politique et d'histoire a certainement eu ce but, et si on en juge par ces deux premiers volumes, elle y atteint très heureusement. M. Denis est un spécialiste d'histoire orientale ; aussi sa connaissance du passé du peuple slave lui a-t-elle grandement servi pour le raccourci si net de la plus lointaine histoire serbe ; celle-ci n'est utile au lecteur français du XXe siècle qu'autant qu'elle explique les aspirations de la Serbie moderne, à peine échappée du joug turc pour être menacée du joug allemand ou bulgare. Si le règne de Douchan le Grand apparaît comme enrichi de légendes par certains points, il n'en constitue pas moins pour les yougo-slaves la plus belle époque de ce passé

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

qu'ils rêvent de ressusciter sous Pierre Karageorgewitch ; quoique les ambitions serbes en 1915 aient pu paraître un peu exagérées et très supérieures aux possibilités les plus optimistes, il était bon qu'elles fussent présentées avec plus de détails et de science que dans un article de journal ; les diplomaties de la Quadruple Entente auront à les méditer, à les prendre en considération aux jours des négociations, à les accorder surtout avec les revendications et les susceptibilités également légitimes de certains d'entre les vainqueurs.

Les gouvernements actuels montrent d'ailleurs que l'accord est faisable et déjà fait entre ces deux nationalités que l'Allemagne se faisait un jeu de mettre en opposition : la slave et l'italienne ; n'avaient-elles pas l'une et l'autre même adversaire et ne doivent-elles pas trouver dans les dépouilles du vaincu de quoi satisfaire leurs ambitions en parachevant leur unité ?

M. Pingaud qui a longtemps habité l'Italie, qui a déjà consacré deux bons ouvrages à l'histoire de la péninsule, était tout désigné par son passé, pour expliquer l'évolution de la politique italienne depuis 1870 : point n'est besoin d'insister ici sur les faits ; M. Pingaud a mis en valeur comme il convenait les principes de la diplomatie de la Consulta, il a montré comment le nouveau royaume avait voulu au lendemain de la prise de Rome se faire garantir la propriété de sa nouvelle conquête, comment Bismarck et le catholique François-Joseph s'étaient spontanément offerts en garants ; comment ils avaient profité du mécontentement causé en Italie par l'occupation française de la Tunisie pour attirer le roi Humbert et son ministre Depretis dans leur orbe ; comment la mégalomanie et la gallophobie d'un Crispi avaient conduit les armées italiennes au désastre d'Adoua, et le commerce italien à la déconfiture et à la ruine ; comment après quinze ans d'une loyale exécution du contrat on s'aperçut à Rome que l'assurance était un peu onéreuse, et que d'autres assureurs s'offraient à meilleur compte. Alors ce fut pendant quinze nouvelles années le triomphe de la « combinazione ». Membre de la triple alliance, l'Italie signait avec la France un traité de commerce qui l'aidait à reconstituer ses finances, et donnait un nouvel essor à son agriculture et à son industrie ; elle appuyait la France dans la question marocaine à la conférence d'Algésiras et déclarait la guerre à la Turquie, l'amie de ses alliés ; comment s'étonner dans ces conditions que les aspirations irrédentistes se soient fait jour de nouveau, à dater du moment où l'Autriche se lançant dans la politique balkanique annexait deux provinces slaves et installait un prince allemand sur un vague trône d'Albanie ; c'était contre ces ambitions allemandes qui la menaçait directement que l'Italie devait dorénavant conclure une assurance auprès des peuples que le même péril menaçait : les Austro-Allemands ont forgé eux-mêmes

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

la coalition qui les étreint ; M. Pingaud, en présentant la récente histoire de la péninsule, achève de le démontrer.

PIERRE RAIN.

La nouvelle édition que M. RENÉ CAGNAT donne de son grand ouvrage : **Cours d'épigraphie latine** (Paris, Fontemoing, 1914, 500 pp. in-8) et qu'il dédie à la mémoire de son illustre confrère Gaston Boissier mérite de retenir l'attention du savant comme de l'artiste ; l'auteur a modifié et développé certains passages que les découvertes récentes permettaient de préciser ; il a de plus illustré son ouvrage de précieuses reproductions d'inscriptions latines des diverses époques de la république et de l'empire ; nous pouvons y admirer une des plus anciennes inscriptions actuellement connues, fragment d'une loi religieuse très archaïque, trouvée sous la pierre noire de Romulus, au Forum ; plusieurs dédicaces guère moins anciennes, aux caractères encore grecs ; puis des documents en plus grand nombre contemporains de César et d'Auguste et de ses successeurs, une dédicace à la lune trouvée à El Djim en Tunisie, une inscription commémorative de la fondation du port d'Ostie par Claude en 46 après J.-C., une dédicace du temple d'Antonin et de Faustine, une inscription de la colonne Trajane, une autre d'une statue de Marc-Aurèle trouvée à Dougga en Tunisie ; un fragment de la dédicace d'un arc de triomphe élevé en l'honneur de Dioclétien et de Maximien, plusieurs marques sur tuiles, des inscriptions sur mosaïques. La critique de ces différents textes faite avec une précision et une science remarquables en un chapitre complémentaire est un exemple du genre.

J. J.

M. Louis DIMIER vient de publier à la nouvelle Librairie nationale un fort intéressant volume, sur l'**Histoire de Savoie des origines à l'annexion** (in-16, XI-400 p. avec 8 planches, et une carte en couleur). C'est un excellent résumé, très clair, très net, très complet des faits essentiels de l'histoire si importante de ce pays, qui sut grâce à une dynastie consciente de sa grandeur et de ses destinées s'élever peu à peu jusqu'à devenir un royaume indépendant. L'ouvrage de M. Dimier comprend six grandes divisions : 1° la période de formation, de Humbert aux Blanches Mains à Philippe Ier (1003-1285). — 2° Les Amédée (1285-1439). — 3° L'intervention française (1439-1552). — 4° La restauration du duché (1559-1675). — 5° La Monarchie du roi Victor (1675-1831). — 6° La royauté italienne (1831-1860). S'il est impossible de résumer cet

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ouvrage, il est tout au moins permis de l'indiquer comme un modèle pour les histoires provinciales qu'il serait si utile de posséder.

LÉON MIROT.

Grâce aux soins de M. Élie BERGER, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le t. III des **Documents relatifs au comté de Champagne et de Brie**, préparés par l'éminent et regretté maître Auguste LONGNON vient de paraître (*Documents relatifs au comté de Champagne et de Brie*, 1172-1361, par Auguste Longnon dans *Collection des documents inédits sur l'histoire de France*, t. III. *Comptes administratifs*. Impr. nationale, 1914, 1 vol. in-4°, XXVIII-678 p.). Ce dernier volume complète ceux précédemment publiés par le regretté créateur de la science de la géographie historique. Il est plus spécialement consacré à des documents d'ordre financier: comptes de 1252, de 1258-1259, comptes de la terre de Champagne et de Brie en 1285 et 1287 et 1288, estimation des biens ecclésiastiques du bailliage de Troyes en 1300, subsides levés en 1314 par la chevalerie de Louis le Hutin et pour l'ost de Flandre, comptes du receveur du duc de Bourgogne pour les domaines champenois en 1337 et en 1350, etc, tels sont les principaux documents de ce volume. Ils ont été publiés avec tout le soin que M. Longnon mettait à ses travaux et suivant son inappréciable habitude une excellente table des noms de personnes et de lieux termine le volume.

LÉON MIROT.

Je signalerai dans la même collection des *Documents inédits* la publication de M. Charles BÉMONT, **Recueil d'actes relatifs à l'administration des rois d'Angleterre en Guyenne au XIIIe siècle** (*Recognitiones feodorum in Aquitania*). Paris, imp. nat., 1914, 1 vol. in-4°, LXXV-475 p.

Le manuscrit où ont été transcrites ces *Recognitiones* est conservé depuis 1627 à la bibliothèque de Wolfenbuttel; auparavant il se trouvait à la Connétablie de Bordeaux. Il faisait partie d'un groupe de huit registres cotes A à H, disparus à la suite de l'incendie de la Chambre des Comptes de Paris en 1737. Le manuscrit de Wolfenbuttel renferme les actes d'Édouard Ier comme duc de Guyenne de 1254 à 1270, et relatifs à la vallée moyenne de l'Adour, aux régions des Landes, de Bazas, de la Réole et de Libourne. Ces documents sont au nombre de 689. Un glossaire et une table des noms de personnes et de lieux terminent ce volume.

LÉON MIROT.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

La collection de l'« **Histoire des communes annexées à Paris depuis 1859** », publiée sous les auspices du Conseil général de la Seine, vient de s'enrichir d'un nouveau volume dû au distingué secrétaire de la Commission du vieux Paris, M. Lucien Lambeau, et consacré à **Grenelle** (Paris, Leroux, 1914, 1 vol. in-4°, III-485 pages). L'histoire de Grenelle, localité toute moderne, commence au moyen-âge, où le territoire dépendait de Saint-Germain-des-Prés; au XVIe siècle on y créa lors d'une épidémie en 1580, un hôpital de pestiférés. Au XVIIIe siècle, on songea à y former un important faubourg, que l'on devait appeler le « faubourg Dauphin »; mais le projet échoua et on se contenta d'y construire une poudrière. De la Révolution à la Restauration la plaine de Grenelle fut ensanglantée par de nombreuses exécutions : elle vit entre autres l'exécution d'Armand de Châteaubriand et de La Bédoyère. On songea à un moment donné à y élever une école navale et de naumachie. Mais ce territoire demeurait toujours un grand espace de culture de pomme de terre, de lin, de colza et de luzerne, jusqu'au jour où en 1824 MM. Viollet et Letellier achetèrent les terrains de la plaine de Grenelle. En peu d'années un village, puis une ville s'y élevèrent. Dépendant tout d'abord de Vaugirard, Grenelle s'en détacha bientôt, malgré une violente opposition. Mais sa vie municipale ne fut pas longue. En 1859 Grenelle était incorporé à Paris. Il faut lire dans l'ouvrage de M. Lambeau l'histoire très vive, très attachante et très instructive de cette éphémère localité suburbaine. L'ouvrage est accompagné de 25 pièces justificatives et de 17 planches.

Léon Mirot.

Les Figures disparues que M. Camille Le Senne évoque en un cadre soigné (Paris, Rosier, 80 p., gr. in-8 avec illustrations) ne sont étudiées par lui que dans des manifestations sur lesquelles l'attention publique a été jusqu'ici peu attirée; on ne connaît par exemple Ménage que par Molière qui l'a fustigé dans le personnage de Vadius; or Ménage littérateur et grammairien vaut mieux que la réputation que lui a faite le grand comique; son purisme était une réaction ingrate et nécessaire contre le laisser-aller du langage qui allait croissant jusqu'à la cour; c'est lui et ses amies les Précieuses qui ont lancé la mode du beau langage, lequel est, après tout, un des charmes du grand siècle.

Qui donc lit encore aujourd'hui les contes moraux de Marmontel ? M. Camille Le Senne les feuilleta certain jour, par désœuvrement peut-être, et y trouva une délicieuse suite au misanthrope Alceste, devenu campagnard, s'éprenant d'une naïve campagnarde pour l'amour de qui il

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

courra les bals et les banquets ; pas plus au champ qu'à la ville, il n'aura la liberté d'être homme d'honneur à sa façon.

Rouget de Lisle est l'auteur de la Marseillaise, mais aussi de 49 autres chants qu'il eut soin de recueillir sous la Restauration en un jour de détresse, sans obtenir grand succès de cette publication ; de ci, de là, quelques beaux vers héroïques, comme dans Roland à Roncevaux, Bayard, Vengeance, chants de combat ; plus souvent Rouget de Lisle ne fut que librettiste et musicien, transformant des poésies d'obscurs chantres de la Révolution, de l'Empire, de la Restauration même, et les mettant en musique ; on trouve même quelques emprunts faits à Béranger.

La Nouvelle Héloïse est une de ces œuvres où les romanciers, les dramaturges, peut-être aussi les moralistes du XIXe siècle ont puisé le plus volontiers et sans scrupule; à ce père qui abandonna ses enfants, on peut bien emprunter quelques paradoxes : C. L. S. a trouvé dans l'historiette de Lauretta Pisana dissimulée vers la fin du roman de Rousseau, l'esesntiel de la Dame aux Camélias, je veux dire la thèse de la réhabilitation de la courtisane ; Dumas fils ne l'a-t-il pas trouvé ailleurs auparavant, cela semble probable, sans même remonter à la littérature grecque... Mais nous voici peut-être un peu loin de l'histoire !

A. G.

Dans son gros volume : **A travers la Presse.** (Fert-Albouy, édit., vol. in-8 de 606 pp.), M. de Chambure n'a pas eu pour objet de donner une histoire de la Presse, ou du moins s'est-il borné à une simple esquisse. Ses premiers chapitres laissent un peu l'impression d'un kaléidoscope et ce sont les parties suivantes qui constituent l'intérêt du volume.

En effet, l'auteur qui connaît parfaitement toutes les parties de son sujet, fait pénétrer dans les coulisses du journalisme, expose en détail l'organisation compliquée d'un grand journal, la rédaction, l'impression, la publicité, etc : il montre comment par la division du travail et le règlement précis des rouages, il est possible de faire paraître au jour le jour un grand organe d'information. Une des parties les plus intéressantes de l'ouvrage est constituée par un grand nombre de fac-simile qui reproduisent les premières pages de journaux de toutes opinions et de tous pays. On peut considérer ce volume comme un utile mémento pour les professionnels en même temps qu'un résumé d'agréables lectures grâce aux anecdotes dont il est émaillé pour quiconque désire se familiariser avec l'organisme intérieur de la presse contemporaine.

E. B.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

A signaler : dans le **Recueil des Travaux de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Agen**, 2e série, t. XVI (1913), un précieux travail de M. l'abbé J. Dubois : Inventaire des titres de la maison d'Albret. Pour que le titre fut complet, il faudrait ajouter : « concernant l'Agenais », car l'inventaire général existe déjà et ce n'est à proprement parler qu'un choix concernant la province dont s'occupe plus particulièrement la société, avec quantité de notes et d'identifications. Le même volume contient en outre une « Enquête sur les commencements du protestantisme en Agenais, publiée et annotée par M. O. Fallières et le chanoine Durengues ». C'est surtout une longue suite de dépositions de témoins devant les inquisiteurs, suivies des sanctions prises contre les délinquants hérétiques, sanctions assez bénignes en général, sauf contre l'inquisiteur lui-même qui, ayant tourné au protestantisme, fut condamné au feu et exécuté à Toulouse en 1538. Le volume se termine par « Deux Lettres du Commandeur de Montazet » publiées par M. Philippe Lauzun qui nous montrent la curieuse mentalité du signataire de ces lettres, commandeur de l'ordre de Malte, au moment de la Révolution et d'où il ressort qu'à ses yeux, un chevalier de Malte n'a d'autre patrie que l'ordre de Malte lui-même qu'il considère comme « une puissance étrangère ».

F. Uzureau. **Andegaviana** (14e série). — Angers, S. Siraudeau, 1914, in-8. Ce volume ne le cède pas en intérêt aux précédents. C'est toujours la chronique du pays d'Anjou prise dans les diverses archives, les anciennes publications et autres sources de toute nature. Les investigations de l'auteur portent sur l'ensemble de l'histoire d'Anjou ; certains documents cités nous reportent à l'an 1050, pour arriver jusqu'à l'installation de Mgr Baron, évêque d'Angers, en 1896. La période révolutionnaire tient une importante place dans ce volume et on y trouve l'amusante histoire d'un préfet d'Angers en 1805, qui reçoit du ministre de l'Intérieur des observations sur la vie trop retirée qu'il mène. Ce préfet n'est point un homme obstiné : il se met à recevoir, il tient un « cercle » tous les dimanches après midi, donne des bals et travaille à la réconciliation des partis. Il mande avec satisfaction qu'il a mis à la même table à jeu, la belle-fille du maréchal de Contades et la femme de son imprimeur. « Pour compléter mes efforts à cet égard, écrit-il au ministre, je médite des projets, mais tellement délicats que je ne puis m'y livrer qu'avec la plus grande réserve et discrétion : je voudrais faire faire des mariages entre les familles nobles dont ce pays est couvert et des familles bourgeoises riches et honnêtes ; je crois que cette fusion entre dans les vastes conceptions de Sa Majesté. »

Ce préfet reçut de l'avancement.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Mémoires de la Société d'archéologie lorraine et du musée historique lorrain. Tome LXIII (4e série, 13e volume), 1913. — Nancy, au siège de la société, 1913, in-8. Trois articles suffisent à remplir les 426 pages de ce volume. Le premier est une étude de M. Maurice Dieterlen sur le fonds lorrain aux Archives de Vienne. Ces Archives sont aujourd'hui dispersées dans plusieurs dépôts et, celui de Vienne étant le moins accessible, l'article de M. Dieterlen donne des renseignements précieux. Le second article, « La vie à la cour de Lorraine sous le duc Henri II (1608-1624) par Hippolyte Roy » est par ses dimensions (plus de 150 pages) un véritable petit volume. Le château, ses occupants, les dépenses, les costumes, sont autant de petites monographies pleines de documents, sans compter ceux publiés à la fin comme pièces justificatives. Enfin « L'Art Religieux dans l'arrondissement de Neufchâteau, par François de Liocourt » forme, avec ses 220 pages, un autre véritable ouvrage. C'est une série de notices sur les richesses d'art, immeubles ou meubles dans chacune des communes de l'arrondissement.

Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon. Sciences et Lettres, 3e série, t. XIV. Lyon, A. Rey, 1914, gr. in-8. — Cette importante publication contient un article sur Sainte-Sophie de Constantinople, par M. Ennemond Morel, une étude historique sur Me Antoine Guillin de Pougelon, cinquième bâtonnier de l'ordre des avocats de Lyon, qui traversa non sans encombre la tourmente révolutionnaire. Puis viennent des « Fragments historiques, par M. F. Peuch, sur Bourgelat », le fondateur des écoles vétérinaires de Lyon et d'Alfort, au XVIIIe siècle. Puis le discours de réception d'un membre de l'Académie de Lyon, M. Joseph Buche, qui prend pour sujet : « Un conflit de conscience entre trois amis, Ampère, Ballanche et Bredin. Ensuite, M. le Dr F. Leclerc se présente aussi devant l'Académie avec un discours sur le célèbre médecin lyonnais, André Falconnet, qui vécut au XVIIe siècle. Enfin M. Claudius Roux termine par deux études, l'une sur la famille Prost de Grange-Blanche, connue à Lyon dès le XVIe siècle et l'autre sur les Richard de Laprade, la propre famille du célèbre poète, Victor de Laprade.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

REVUES

ET

PUBLICATIONS DES SOCIÉTÉS SAVANTES

REVUES GÉNÉRALES

Bulletin de la Société « Le vieux Papier », mars 1914, n° 83 : Charles Claro, *Les portraits de Thémis (La Justice en images)*, 113-126. — A. L'Esprit, *Un artiste parisien inconnu. Émile Duhousset (officier au 66e) et son carnet de route*, 127-145. — Henry Vivarez, *Médailles d'expositions*, 146-153. — Ch. Aublant, *Prospectus médicaux*, 154-157. — Dr Henri Voisin, *Congés militaires*, 164-166. — J. Cochon, *Marque postale au P couronné*, 167-168. — Léonce Grasilier, *A propos d'un en-tête de lettre de général*, 173-176 [Général Chambarlhac, an VII]. — *Iconographie du vieux Paris* (fin), 177-184. — Dr H. Voisin, *Circulaire ordonnant l'affichage d'un placard sur l'assassinat de Rastadt*, 189-190. = Mai, n° 84 : Léonce Grasilier, *Parmi les Vieux papiers*, 194-214 [Surtout d'après le fonds de la Police générale aux Archives nationales]. — L. Chamboissier, *La poste à Paris pendant le siège et sous la Commune (1870-1871)*, 222-241. — Dr Léon Daymard, *L'origine du menu illustré en France*, 248-271. — G. Cottreau, *Les certificats de serment des officiers au XVIIIe siècle*, 272-274. — Ch. Claro, *Un document franc-comtois*, 275-276 [Lettre d'un prêtre condamné à mort en 1798]. — G. Cottreau, *L'habillement des soldats retraités, 1762-1792*, 281-284. — André Voisin, *Épisode du retour de Louis XVIII en 1815*, 286-288 [Poésie satirique sur les Gardes du corps]. = Juillet 1914-juillet 1915, n° 85 : Ch. Claro, *Un précurseur du Vieux Papier (Victor Claro). Documents de voyage*, 305-329. — R. de Cisternes, *La vie et les mœurs d'autrefois. Le président Hénault*, 330-336. — Paul Jarry, *Le prince Charles de Clary et Aldringen à Paris en 1810*, 337-340. — M. Perrot, *Les acquéreurs de Biens nationaux*, 345-348. — H. Vivarez, *Ordres de route*, 349-351 [Adressés aux maîtres de poste]. — H. Vivarez, *Anciens programmes de théâtre*, 352-356. — Jules Pellisson,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Remèdes pour les bestiaux et recettes pour la destruction des animaux nuisibles, 357-360. — Jules PELLISSON, *Feux d'artifice d'autrefois*, 365-368. — G. CRESTE, *Les documents de la guerre 1914-1915*. 369-375 [Circulaire sur leur réunion. Les coupures de la guerre. Les journaux du front].

Carnet de la Sabretache, avril 1914 : Valère FANET, *Le 1er régiment des Gardes d'honneur (11 juin 1813-14 juillet 1814)*, 193-208 ; suite en mai, 257-288 ; juin, 320-352 ; fin en juillet, 417-432. — *Souvenirs militaires de Pierre Auvray, sous-lieutenant au 23e régiment de dragons, 1807-1815* (suite), 209-232 ; suite en mai, 289-304 ; juin 353-368 ; juillet, 385-416. — Commandant Emm. MARTIN, *Le colonel d'artillerie Belly de Bussy (David-Victor), aide de camp de Napoléon Ier (1768-1848)*, 233-239. — G. COTTREAU, *Nomination de deuxième porte-aigle (1808-1814)*, 240-242. — G. COTTREAU, *La coiffure de colonel de la garde de Paris sous Louis-Philippe*, 243. — *Ma vie militaire, par le commandant Julien, 1803-1870* (fin), 244-256. = Mai : Général DE MAINDREVILLE, *Incendie de Méry-sur-Seine (22 février 1814)*, 305-311. — G. COTTREAU, *Jeune officier en négligé. Chasseurs à cheval de la garde royale*, 312. — Paul BORDEAUX, *Médailles de cantinière et de vivandière*, 313-319. — Juin : Général PLANTEY, *Le chef d'escadron d'artillerie de Lassus-Marcilly, 1788-1859*, 369-378. — Lieutenant-colonel BROSSELARD, *Murat dessiné par Gérard*, 379. — G. COTTREAU, *Le bonnet d'ours des cuirassiers du Roi*, 380-382.= Juillet : G. COTTREAU, *Les officiers du régiment de La Marck infanterie allemande. Gravure de Waldman, aide-major, en 1759*, 433-439. — Commandant MORTUREUX, *Groupe d'élèves de l'école d'artillerie de Metz de la promotion de 1858*, 440-443. — Eugène TATTET, *A propos d'un cachet du 22e régiment de chasseurs à cheval (1793 ou 1794)*, 444-448.

Le Correspondant, 25 octobre 1915 : *L'esprit public et la situation en Espagne. L'attitude des partis en face de la guerre* (suite), 193-237. — MILES, *Silhouettes de guerre. Élisabeth de Belgique*, 238-247. — Alfred ESQUERRÉ, *La situation au Maroc. Choses vues*, 272-284. — Henry D'ESTRE, *D'Oran à Arras. Feuilles détachées d'un carnet de guerre* (suite), 285-301 ; continué le 10 novembre ; 25 novembre, 687-703 ; 10 décembre, 882-900 ; 25 décembre, 1069-1088. — Ernest DAUDET, *Les représentants du peuple aux armées (1792-1795)*, 321-339. — H. CELARIÉ, *Les grands blessés. Ceux qui reviennent d'Allemagne*, 340-356. — Fortunat STROWSKI, *Alfred Mézières*, 357-363. — Maurice CAUDEL, *Allemands d'autrefois, Reîtres et lansquenets*, 364-375. = 10 novembre:

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

MILES, *Silhouettes de guerre. Le général Monro*, 402-412. — Pierre NOTHOMB, *Histoire belge de la Prusse rhénane*, 413-440. — Henri BREMOND, *De quelques jeunes écrivains morts pour la France*, 441-467. — *Aéroplanes et dirigeables de nos ennemis et de nos alliés*, 492-514. — Alfred POIZAT, *Paul Hervieu*, 515-521. — Dr Henri BOUQUET, *J.-H. Fabre. Le Virgile des insectes*, 540-546. — Louis TARCENAY, *Lettres d'Allemands*, 552-557. — 25 novembre : MILES, *Silhouettes de guerre. Le lieutenant-général Sir Bryan T. Mahon*, 611-618. — Ernest LÉMONON, *L'emprise allemande en Italie*, 619-653. — Henry BORDEAUX, *Les honneurs aux morts*, 654-664. — G. FAGNIEZ, *Deux peuples et deux politiques*, 704-723 [à propos du livre de M. Bainville]. — Eugène GRISELLE, *Les catholiques allemands à la veille de la guerre de 1914*, 738-746. — M. MARION, *La chasse à l'or sous la Révolution et aujourd'hui*, 747-756. = 10 décembre : Baron D'ANTHOUARD, *La Croix-rouge française et les prisonniers de guerre*, 769-785. — MILES, *Silhouettes de guerre. Mr Churchill*, 786-796. — Dr D'ANFREVILLE DE LA SALLE, *Une exposition au Maroc*, 830-839. — Charles HENNEBOIS, *Journal d'un grand blessé*, 840-866. — Charles STIENON, *La bataille pour Bagdad. Sur le front de l'Irak*, 867-881. = 25 décembre : *Entre les belligérants. La Hollande depuis un an. L'évolution des faits, des idées et des sympathies*, 961-989. — MILES, *Silhouettes de guerre. Le général Porro*, 990-996. — Fernand PASSELECQ, *Un cycle de légendes allemandes. Francs-tireurs et atrocités belges*, 997-1023. — Renaud DE LA F., *A tire d'ailes. Carnet de vol d'un sapeur-aviateur*, 1024-1043. — Alphonse SÉCHÉ, *La littérature française avant et après la guerre*, 1044-1068. — *Pourquoi et comment la Bulgarie a pris parti contre les Alliés*, 1089-1120. — M. HÉLYS, *Une œuvre nouvelle. La Croix verte*, 1121-1123.

Études. Revue fondée par des P.P. de la Compagnie de Jésus, 20 septembre 1915 : Yves DE LA BRIÈRE, *Le destin de l'Empire allemand et les oracles prophétiques* (suite), 466-480 ; suite le 5 octobre : 72-89 ; 5 novembre, 174-188 ; 5 décembre, 337-353 ; 20 décembre, 453-467. — *Impressions de guerre. Dans la Belgique envahie : parmi les blessés allemands ; la galerie des majors*, 500-516 ; suite le 5 octobre : *Visites d'officiers*, 90-107. — Pierre d'HEROUVILLE, *Un apôtre de l'Eucharistie au XVIe siècle. Le pape Marcel II*, 517-526. — *L'attaque des Dardanelles. Extraits du journal de bord d'un officier du Latouche-Tréville (25 avril-16 mai)*, 527-542. = 5-20 octobre : *Journal de route d'un officier de fusiliers marins. Le mois d'octobre 1914. Gand-Dixmude*, 108-127 ; suite 5 novembre : *Souvenirs d'une compagnie du 1er régiment de*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

marins en Belgique, 210-235 ; 2 décembre, 354-375 ; 25 décembre, 530-543. = 5-20 novembre : Joseph Boubée, *La Belgique loyale, héroïque et malheureuse. I. L'effort loyal*, 145-173 ; suite, 5 décembre, *L'héroïque effort*, 310-336. — *Impressions de guerre. Le torpillage de l'Arabic. Train de blessés*, 245-256. = 5 décembre : Jules Lebreton, *Ce qu'on dit en Allemagne. A travers la Presse. Chez les Pangermanistes. Les Pacifistes*, 289-509 ; suite, 20 décembre, *Chez les catholiques*, 468-489. — Pierre Bliard, *Aux jours de la Révolution. Scènes et esquisses d'après des témoins oculaires*, 376-406. — P. de La D., *Impressions de guerre. Relève des blessés à la butte de T. (Champagne pouilleuse)*, 407-418. = 20 décembre : Joseph Boubée, *Impressions de guerre. Dans la Belgique envahie. Parmi les blessés allemands*, 511-529.

Études franciscaines, janvier 1914 : H. Matrod, *Le Veltro de Dante et son DXV. Khan et Can*, 61-81. — Fr. Raymond, *Docteurs franciscains et doctrines franciscaines*. = Février : P. Hippolyte, *L'évangélisation aux Indes (Mission de Rajputana)*, 148-163. — P. Bruno, *Ambassadeurs de France et Capucins français à Constantinople au XVIIe siècle. D'après le journal du P. Thomas de Paris* (suite), 164-176 ; suite en avril, 388-402 ; mai, 530-550. — J. Th. Welter, *Un recueil d'exempla du XIIIe siècle* (suite), 194-213 ; fin en mars, 312-320. = Mars : H. Matrod, *Quelques détails sur l'état de l'Allemagne au XIIIe siècle*, 280-293 ; suite en avril, 376-387 ; mai, 477-486. — P. Marc de Vortum, *Un siècle de vie religieuse en Hollande (1813-1913)*, 294-303 ; suite en mai, 518-529. — F. Gratien, *Les débuts de la réforme des Cordeliers en France et Guillaume Josseaume (1390-1436)*, 425-439 ; p. justif. = Mai : P. Fréségand, *Essai critique sur la vie de P. Archange Leslie*, 487-517. = Juin : Gaëtan Guillot, *Le couvent des Pénitents à Saint-Lô (1629-1791)*, 607-643. — P. Édouard d'Alençon, *Un capucin précurseur de l'abbé Kneipp ! Le médecin de l'eau fraîche*, 30-39. [P. Bernard-Marie de Castrogiovanni en Sicile. — Extraits du *Mercure*]. — Fr. Armel, *Odyssée de Fr. Étienne de Gondargues, frère capucin, fusillé à Metz le 18 prairial an VI (6 juin 1798)*, 67-97.

La Géographie, mars 1914 : Étienne Clouzot, *Le delta du Rhin dans l'antiquité et au moyen âge*, 198-202. — Étienne Clouzot, *Les sources de la géographie historique de la France*, 213-214 [Dans le manuel d'Émile Bourgeois et Louis André, *Sources de l'histoire de France, XVIIe siècle*]. = Juin : A. Cabaton, *Les voyages de Jean-Cornélius May dans l'océan Arctique (1611-1612*, 409-416. = Juillet : Étienne Clouzot, *La formation de la ville de Douai d'après*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

M. G. Espinas, 30-34. = Août-décembre : Raoul Blanchard, *Deux grandes villes françaises : Lille et Nancy*, 103-122. = Avril 1915 : Henri Dehérain, *Un officier de l'armée d'Égypte, Théviotte et son œuvre géographique*, 182-200. = Juillet : Étienne Clouzot, *Une ville neuve en France sous le premier Empire*, 280-282 [La Roche-sur-Yon]

Nouvelle revue historique de droit français et étranger, mai-décembre 1915 : E. Chénon, *Le « pays » de Berry et le « détroit » de sa coutume* (suite), 760-807, [carte].

La Réforme sociale, 16 janvier 1914 : Frédéric Charpin, *Albert Babeau*, 113-131. — G. de Boham, *La délimitation en Champagne*, 132-143. = 16 février : Pierre Braun, *Les provinces au XVIIIe siècle et leur division en départements*, 268-270. = 12 mars : B. Combes de Patris, *Anatole Leroy-Beaulieu et l'École libre des Sciences politiques*, 308-316. = 16 avril : Joseph Drouet, *Un initiateur de la pensée moderne. L'abbé du Bos*, 499-508. = 1er-16 février 1915 : G. Hubert-Valleroux, *Opinion d'un Anglais contemporain sur notre Révolution de 1789*, 106-114. = 1er-16 avril : A. Delaire, *M. Frédéric Honoré*, 281-283. = 1er-16 mai : Maurice Dufourmantelle, *M. Eugène Rostand*, 351-357. = Louis Rivière, *Paris charitable pendant la guerre*, 358-360. = 1er-16 août : Paul Nourrisson, *Les tentatives de restauration des corporations sous Napoléon Ier*, 149-163. = 1er-16 novembre : Gustave Fautras, *L'enfance de Charles Péguy*, 381-390. = 1er-16 décembre : Paul Nourrisson, *Alexis de Tocqueville et la guerre actuelle*, 492-495. — Baron Angot des Rotours, *Alexis Delaire* [† 26 octobre 1915], 496-508.

Révolution française : novembre-décembre 1915 : A. Aulard, *Patrie, patriotisme au début de la Révolution française. Les fédérations*, (suite), 481-525. — Léon Dubreuil, *Les origines de la Chouannerie dans le département des Côtes-du-Nord* (fin), 526-550. — A. Aulard, *L'anniversaire de la prise de Rome par les Italiens*, 551-554. — *Deux lettres de Michelet sur son « Histoire de la Révolution »*, 555-556. — *Le royalisme au théâtre en l'an IV*, 557. — *Lettre du conventionnel Caseneuve à Napoléon*, 558-559.

Revue de Paris, 1er novembre 1915 : André Chevrillon, *L'Angleterre et la guerre*, 25-55 ; suite le 15 novembre, 269-309 ; 15 décembre, 706-724. — Jacques-E. Blanche, *Cahiers d'un artiste. 1914-1915* (suite), 99-134 ; suite le 15 décembre, 760-806. — *Aux Dardanelles. Février-mars 1915* (suite), 135-159. — A. R. de Lens, *Au Maroc pendant la*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

guerre, 160-171. = 15 novembre : L. Guerrini, *Lamartine, secrétaire de légation* (suite), 341-366. — *Jeunesse d'antan. Souvenirs*, 367-401. [L'éducation des filles sous le second Empire; ce qu'elle était à l'institution Beaujon dirigée par Mme de Saint-Aubin Deslignières]. — Tony d'Ulmès, *Ces dames de la Croix-Rouge*, 414-428. = 1er décembre : P. Vidal de La Blache, *La formation de la France de l'Est*, 449-476 ; suite le 15 décembre, 740-759. — *Avec le corps expéditionnaire d'Orient (mars-octobre 1915)*, 519-553 ; suite le 15 décembre, 834-874. — Jean Ajalbert, *Figures d'aviateurs*, 615-635. — Colonel de Foissy, *Souvenirs (1814-1830)*, 636-656 [anecdoctes relatives aux armées de la Restauration]. = 15 décembre : M. Dugard, *Ames de France*, 807-833 [Telles qu'elles sont révélées par la guerre].

Revue des Bibliothèques, janvier-mars 1914 : Alfred Rébelliau, *Les fonds historiques de la bibliothèque Thiers*, 1-10. — W. M. Lindsay, *The Laon az-type*, 15-27 [type d'écriture se rencontrant dans des manuscrits de Notre-Dame de Laon]. — Julian Paz, *Archivo general de Simancas, secretario de Estado. Catalogo de los documentos de las negociaciones de Flandes, Holanda y Bruselas, 1506-1795* (suite), 28-47 ; fin en janvier, 31-56. — Jean Bonnerot, *Victor Mortet*, 48-78 [Bibliographie]. = Avril-décembre : F. Van Ortroy, *Bibliographie sommaire de l'œuvre mercatorienne*, 113-148 ; suite en janvier, 9-30. — G. Lepreux, *Contributions à l'histoire de l'imprimerie parisienne* (suite), 149-164. — J. Tallon, *La bibliothèque du prytanée militaire de la Flèche*, 165-184. — Marius Esposito, *Inventaire des anciens manuscrits français des bibliothèques de Dublin*, 185-198. — L. Barrau-Dihigo, *Pour l'édition critique du Pseudo-Sébastien*, 203-222. — Albert Maire, *Note sur un manuscrit des Lettres Provinciales de la Bibliothèque universitaire de Gênes*, 223-242 [traduction italienne des *Provinciales*]. = Janvier-mars 1915 : Émile Chatelain, *Deux éditions des « Amours » de Ronsard datées du 24 may 1553*, 1-8. — C. Couderc, *Bibliographie historique du Rouergue*. 57-96. — Ém. Ch., *Paul Viollet*, 110-112.

Revue des Deux-Mondes, 1er novembre 1915 : Henri Joly, *René Bérenger*, 43-74. — Fr. de Jehay, *Comment s'est faite l'invasion du grand duché de Luxembourg*, 75-89. — René Worms, *La juridiction des prises*, 90-115. — G. Du Boscq de Beaumont et M. Bernos, *Le fils du Régent*, 116-150. — Charles Stiénon, *La campagne coloniale des alliés en 1914 et 1915*, 151-185 ; suite 15 novembre, 405-436 ; 1er décembre, 641-676. — Maurice Muret, *La querelle de Strauss et Renan. 1870-1871 (Lettres inédites)*, 186-205. — André Beaunier, *Remy de Gourmont*,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

206-217. = 15 novembre : A. Nelidow, *Souvenirs d'après la guerre de 1877-1878*, 241-270. — Ernest Daudet, *Les dernières années de la dictature de Bismarck. Notes et souvenirs. 1887-1890. III. La Chute*, 316-346 ; suite le 15 décembre. *Après la Chute*, 760-785. — *La reine Hortense et le prince Louis. VIII. La princesse Mathilde et le prince Louis (avril 1836-mai 1837). Extraits du journal de Mlle Valérie Masuyer*, 366-404. — René Doumic, *Paul Hervieu*, 437-456. — T. de Wysewa, *La « germanisation » d'une grande cité belge*, 457-468. = 1er décembre : Imbart de La Tour, *Le pangermanisme et la philosophie de l'histoire. Lettre à M. Bergson*, 481-520. — Charles Le Goffic, *En cantonnement. Un deuxième chapitre de l'histoire des fusiliers marins*, 500-599. — D. Zolla, *La crise des subsistances sous la Révolution*, 600-626. — Camille Bellaigue, *Un an d'hôpital. Août 1914-août 1915*, 627-640 [au séminaire d'Issy]. = 15 décembre : Gustave Schlumberger, *Un empereur de Bysance à Paris et à Londres*, 786-817 [L'empereur Manuel]. — Fernand Farjenel, *Le rapprochement russo-japonais et la question chinoise*, 818-847. — Victor Bérard, *L'éternelle Allemagne d'après le livre de M. le prince de Bülow* (suite), 848-885. — René Doumic, *Alfred Mézières*, 906-920. — Contre-amiral Degouy, *La marine dans la campagne des Balkans*, 921-935. — T. de Wysewa, *Les souvenirs de guerre d'un attaché d'ambassade américain*, 936-946.

Revue des Langues Romanes, janvier-mai 1914 : A. Dauzat, *Glossaire étymologique du patois de Vinzel*, 1-112 ; fin en octobre, 425-472. = Juin-septembre : G. Millardet, *A propos de provençal « dius »*, 189-203. — Camille Pitollet, *Nîmes et Nostradamus*, 204-261. — Walter Bombe, *La châtelaine de Vergy en Italie*, 262-294. — Paul Barbier fils, *Noms de poissons. Notes étymologiques et lexicographiques* (suite), 295-342. = Octobre-décembre : J. Calmette et E.-G. Hurtebise, *Correspondance de la ville de Perpignan* (suite), 473-481. — Louis Caillet, *Hommage rendu par Jean de Naujan à Jacques Angevin*, 482-488. = Janvier-avril 1915 : F. Castets, *Remarques au sujet et à propos de l'édition d'une version de Beuves d'Aigremont*, 5-80. — C. Chabaneau et J. Anglade, *Onomastique des troubadours*, 81-136. — Jean Acher, *Sur un livre relatif à Saint-Denis et à son monastère*, 137-144. — Jean Acher, *La ville de Forniaus et l'abbaye de Saint-Denis*, 144-145. — Jean Acher, *Floovant*, 145-149.

Revue d'histoire littéraire de la France : janvier-juin 1915 : Eugène Rigal, *Le romantisme au théâtre avant les romantiques. Introduction à l'étude du théâtre de Victor Hugo*, 1-31. — G. Servois, *A*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

propos d'un caractère de La Bruyère, 32-47 [*Arsène* : Le comte de Tréville ou le P. André de Berzian ?]. — H. Monin, *Les œuvres posthumes et la musique de Jean-Jacques-Rousseau aux « Enfants trouvés »*, 48-85. — Louis Morel, *L'influence germanique chez Benjamin Constant. Benjamin Constant à la cour de Brunswick*, 86-112. — Georges Thouvenin, « *Inscription* » *de Victor Hugo et la stèle de Dhiban*, 113-131 [Pièce de la nouvelle série de la *Légende des siècles*]. — Gonzague Truc, *La « nouveauté » dans la langue de Racine*, 132-146. — Paul-A. Trillat, *Les dernières années de Pierre Dupont. Jugement et portée de son œuvre*, 147-159. — Pierre Villey, *La confession de Sany. 1re partie. Date de composition*, 160-216. — Hugues Vaganay et Joseph Vianey, *Bertaud et la réforme de Malherbe* (suite), 217-220. — Georges Ascoli, *Deux lettres de Barbeyrac à Desmaizeaux (1706-1707)*, 221-227. — Abbé Joseph Bonnet, *Un Gondi poète*, 228-232. — Virgile Pinot, *A propos d'une lettre de Voltaire*, 233-235. — Raoul Bonnet, *Quelques lettres de Collin d'Harleville*, 236-247. — Jean Ducros, *Notes sur une épopée révolutionnaire, les « Helvétiens », de Ch.-Ph. Masson*, 248-254. — Maurice Lange, *Deux lettres de Chateaubriand*, 255-262 [26 avril 1827, au comte de Montlosier ; 10 juillet 1832, à Turge, rédacteur en chef de la *Gazette d'Auvergne*]. — P. B., *Un correspondant de Voltaire : Dominique Audibert. Lettres inédites*, 263-282.

Revue du clergé français, Ch. Urbain, 1er janvier 1915 : *Histoire littéraire et érudition*, 46-68. — *Les diocèses de France mis en ordre d'après le chiffre de leur population*, 127-128. = 1er février : E. Vacandard, *Le baptême de la « Marseillaise »*, 271-279. = 15 février : E. Griselle, *Fénelon et les ambulances de Cambrai. A propos du second centenaire de sa mort*, 321-334. — J. Bricourt, *L'Allemagne de Mme de Staël*, 335-361. — H. Couget, *Sainte Geneviève gardienne et protectrice de la nation française*, 362-371. = 1er mars : E. Vacandard, *Les « capitulations » et le protectorat français en Orient*, 417-445. = 15 mars : J.-Cl. Fillon, *Monsieur Vigouroux*, 513-531. = 1er mai : L. Wetterlé, *Le régime concordataire en Alsace-Lorraine*, 193-201. — E. Vacandard, *La fausse Jeanne d'Arc*, 202-222. = 15 juin : E. Vacandard, *Chronique d'histoire ecclésiastique*, 536-547 ; fin 1er août, 241-255. = 15 juillet : E. Vacandard, *Les origines de l' « Anima Christi »*, 157-162 [Texte du bréviaire romain]. = 15 août : A. Boudinhon (trad. du R. P. Thurston), *Notes sur les prières les plus usitées. Les origines de l' « Ave Maria »*, 311-329 : suite 1er septembre, 408-414. = 1er septembre : J. Bricout, *France et Allemagne dans l'histoire*, 415-427.

Revue historique, septembre-octobre 1915 : Émile Amélineau, *La*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

conquête de l'Égypte par les Arabes (fin), 1-25. — Rod. Reuss, *Le sac de l'Hôtel de ville de Strasbourg* (*juillet 1789*). *Épisode de l'histoire de la Révolution en Alsace*, 26-55 ; fin novembre, 289-322. — V.-M. Kozlowski, *Kosciuszko et les légions polonaises en France, 1798-1801* (fin), 56-85. = Novembre-décembre : Maurice Wilmotte, *Une nouvelle théorie sur l'origine des chansons de geste*, 241-288. — Paul Robiquet, *Le général de Galbois* (*1778-1850*), 323-347.

REVUES LOCALES

Revue de l'Agenais, janvier-février 1915 : André de Bellecombe, *Profils militaires. Général Valence*, 1-15. — *Cryptographie agenaise ou journal secret d'Agen depuis le 1er mars 1814 jusqu'à pareil jour 1817* (suite), 16-33 ; suite en mars, 87-111. — B. Baret, *L'instruction primaire à Seyches du XVIIe siècle à nos jours*, 34-48 ; fin en mars, 112-130. — *Les antiquitez d'Agen par Darnalt* (suite), 49-58. = Mars-avril : Ph. L., *Profils militaires : Jean-Gérard de Lacuée, comte de Cessac* (*1752-1841*), 65-76. — J.-R. Marboutin, *Notes historiques sur l'expédition de Leclerc à Saint-Domingue et sur la famille Louverture*, 77-86. — René Bonnat, *Extraits du rapport au Préfet et au Conseil général sur le service des archives de Lot-et-Garonne*, 131-140.

Revue de l'Anjou, mars-avril 1915 : *Le capitaine Basty*, 151-152. — J. Mathorez, *Notes sur les étrangers en Anjou sous l'Ancien Régime*, 157-182. — Henri-Maurice Casset, *En suivant les manœuvres allemandes*, 183-191. — G. Grassin, *Angers et l'Anjou pendant la guerre* (suite), 205-256 ; suite en mai, 351-400 ; juillet, 65-130 ; octobre, 227-319. = Mai-juin : Legludic, *Le docteur Henri Gripat* [† 17 mai 1915], 289-309. — F. Lennel, *Au pays des beffrois*, 311-333. — *Le capitaine Alwrod* [mort pour la France], 335-346. = Juillet-août : G. Dufour, *Pendant la mobilisation*, 1-49. = Septembre-octobre : Prosper Bigeard, *Saumur. Impressions sur vieux souvenirs* (*1850-1915*), 169-212.

Revue d'Auvergne, janvier-février 1914 : Sous-intendant Marcheix, *Les prisonniers de guerre autrichiens, hollandais et piémontais dans le département du Puy-de-Dôme de 1794 à 1796*, 12-23 ; suite en mars, 126-144 ; septembre, 289-306 ; janvier, 25-44. — R. Laroux, *Essai sur le personnel de la cour des Aides de Clermont-Ferrand*, 24-51 ; suite

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

en juillet, 260-277. — A. Aymar, *Les galeries souterraines artificielles de la « Grave » près Neschers (Puy-de-Dôme)*, 52-55. — Boyer-Vidal, *Besse-en-Chaudesse* (suite), 56-66. = Mars-avril : Maurice Lange, *Poètes et journalistes en Auvergne sous la monarchie de juillet* (suite). *Le mystérieux amour d'Émile Deschamps*, 95-121 ; fin en mai, 166-198 : *Petits poètes du terroir*. — Dr Charvilhat et Demarty, *Les cases en pierres sèches de la commune de Saint-Sauves (Puy-de-Dôme)*, 122-125. — Juillet-août : H. du Banquet, *Un cachet de la famille du Prat*, 256-259. — Marcellin Boudet, *Étude sur les sociétés marchandes et financières au moyen âge* (suite). *Les Gayte et les Chauchat*, 278-288 ; suite en septembre, 331-355 ; p. justif., janvier, 45-59. = Septembre-décembre : Louis Dubuc, *L'industrie et l'organisation du travail en Auvergne* (suite), 307-330. = Janvier-mars 1915 : G. Poisson, *Les migrations néolithiques*, 1-18. — G. Desdevises du Dezert, *Le capitaine Georges de Sartiges*, 60-67. — A. Achard, *Une ancienne coutume*, 67-68 [Salves tirées au cimetière].

Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux. Revue des Études anciennes, janvier-mars 1915 : J. Toutain, *Le temple dolménique de Bellona à Sigus et le sanctuaire dolménique d'Alésia*, 43-62. — Camille Jullian, *Notes gallo-romaines*. lxv. *La question de la crémaillère*, 63-67 ; avril, lxvi. *Le problème de l'origine des Germains*, 111-136 ; juillet, lxvii. *En lisant la préface d'Aimoin*, 186-192 [L'idée de la « France »] ; octobre, lxviii. *De l'exactitude topographique dans la légende carolingienne, Vallis Macra*, 271-274. = Avril-juin : W. Deonna, *A propos du dieu de Viège*, 145-147 (voir ci-dessus, 63-67 ; et ci-dessous 208). = Juillet-septembre : J. Loth, *L'omphalos chez les Celtes*, 193-206. — Mme J. Pascal, *Le prétendu « camp romain » des monts de Caubert*, 207-208. — L. de Vesly, *La question de la clef en archéologie*, 209-210. — Dr O. Guelliot, *Le musée rémois*, 211 [La série lapidaire a résisté à l'incendie du palais de l'archevêché]. = Octobre-décembre : Em. Espérandieu, *Note sur une stèle singulière*, 275-276 [trouvée à Bourges]. — E. et R. Malget, *Un deuxième tumulus gallo-romain à Martelange*, 277-280. — F. Thomas, professeur d'histoire, lieutenant-commandant la ... compagnie ... d'infanterie, *L'archéologie dans les tranchées. Une villa gallo-romaine. Extrait d'une lettre écrite du front*, 291-293. [Plateau de Paissy, au S.-O. de Craonne]. — Georges Radet, *Gabriel Leroux*, 294-298.

Bulletin hispanique (d'après la table de 1915) : Costes (R.), *Le mariage de Philippe II et de l'infante Marie de Portugal. Relation d'Alonso de Sanabria, évêque de Drivasto*, 15. — G. Daumet, *Quelques*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

documents castillans des Archives nationales, 5. — J. HUMBERT, H. BEUCHAT, *Manuel d'archéologie américaine*. — SEGUNDO SANCHEZ, *Bibliographie du Vénézuéla*, 63. — BLANCO FAMBONA LETTRES DE BOLIVAR, *Discours et Proclamations de Simon Bolivar*, 65. — LANTIER, *Réservoirs et aqueducs antiques à Mérida*, 69. — MATHOREZ (J.), *Les réfugiés politiques espagnols dans l'Orne au XIXe siècle*, 260. — E. MÉRIMÉE, *Encore quelques mots sur l'attitude de l'Espagne*, 280. — MOREL FATIO, *La version espagnole du manifeste des Quatre-vingt-treize*, 54. — *Un érudit espagnol au XVIIIe siècle*. — D. GREGORIO, *Mayans y Siscar*, 157.

Bulletin Italien, janvier-mars 1915 : R. STUREL, *Bandello en France au XVIe siècle* (suite), 2-17 [L'auteur de cet article a été tué à l'ennemi à la bataille de Charleroi]. — Giuseppe FINZI [trad. de Mme THIÉRARD-BAUDRILLART], *Lyre du nord, lyre italienne. Essai sur les deux grands courants de la littérature européenne* (fin), 18-30. — Charles DEJOB, *Mario Rapisardi et les raisons de sa vogue*, 31-44.

Mémoires de l'Académie de Caen (1913) : G. LAVALLEY, *Trois journées de Napoléon à Caen en 1811 et passage de Marie-Louise en 1813*, 1-110. — Ch. ENGELHARD, *Essai sur Lisieux pendant le haut moyen âge. Comment la cité s'est constituée en deux paroisses*, 111-147. [Appendice : Fouilles exécutées dans le cimetière gallo-romain de Grand-Jardin et textes justifiant la fixation des deux principaux fronts de l'enceinte gallo-romaine]. — Ch. HETTIER, *A propos de la Galerie Mancel*, 149-167 [Collection de gravures et tableaux donnée à la ville de Caen par Pierre-Bernard Mancel]. — C. PONTHAS, *L'instruction publique à Caen*. III. *Le Grand pensionnat et la fin de l'École centrale*, 169-203. — G. LAVALLEY, *Les duellistes de Caen de l'an IV à 1848*, 205-396 [avec comme appendice : *Le bretteur Alexis Dumesnil*]. = (1914) : Abbé ALIX, *Un protégé de Colbert. Messire Jacques Belin, curé de Blainville, poète, archéologue, érudit, secrétaire perpétuel de l'Académie royale des Belles-lettres de Caen, 1680-1737*, 1-85 [En appendice : *Panégyrique de Louis XIV*, prononcé en 1705 par l'abbé Belin]. — Dr F. GIDON, *Sur la très ancienne topographie de la campagne de Caen*, 91-102. — G. VANEL, *Une aventure avec les Chouans en 1794*, 103-117. — M. MOISY, *Les de Meullent, barons de Courseulles, 1204-1453*, 119-135. — G. VANEL, *Les corsaires français à Cherbourg pendant la guerre de 1744*, 137-162. — G. LAVALLEY, *L'art du Charivari en 1831*, 163-185. — G. LAVALLEY, *Victor Hugo à Barfleur en 1836 ou la partie de mer manquée*, 187-209. — H. PRENTOUT et R.-N. SAUVAGE, *Émile Travers. Notice biographique et bibliographique*, 209-301. — (Documents) : R.-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

N. Sauvage, *Les coutumes des métiers de Caen en 1326*, 1-31. — Ch. Engelhard, *Documents concernant l'évêché, le grenier à sel et le trésor de Lisieux*, 33-61. — E. Boissais, *Le clergé et les élections de 1830*, 63-70. — Lesage, *Les prisonniers des îles Saint-Marcouf*, 71-94.

Bulletins et mémoires de la Société archéologique de la Charente, année 1914 : *Cartes à jouer dessinées par David*, xxxiii et xxxvii-xxxviii. — Guérin-Boutaud, *Première pierre de la chapelle N. D. d'Obezine, à Angoulême*, xxxiv-xxxv. — A. Mazière, *Contestations entre les seigneurs de la Cour de Champmillon et l'abbé de Saint-Cybard au sujet du droit de justice*, xl-xliii. — L. Imbert, *La dîme des pommes de terre à Cellefrouin* (*Notes sur l'introduction de cette culture dans la paroisse*), xliv-xlix. — A. Guérin-Boutaud et J. George, *Barriques, barils et coffinas sculptés sur quelques églises romanes de l'Angoumois*, l-liii. — Paul Legrand, *Documents relatifs aux notaires de Cognac*, lix-lxii. — J. George et A. Guérin-Boutaud, *Le tympan de l'ancienne porte de l'église de Champniers*, lxxxvi-xciii. — F. Chevalier, *Précieux vestiges de la guerre de Cent ans. Pièces d'or et d'argent trouvées à Garnaud près Verteuil* (*Charente*), xciv-c. — De Massougnes, *L'église abbatiale de Saint-Amant-de-Brixe. Hypothèse sur l'affectation d'un bras du transept au service paroissial*, civ-cvii. — *Catalogue du musée de la Société archéologique et historique de la Charente*, 5-173. — D. Touzaud, *L'abbé J. Nanglard*, 174-182. — D. Touzaud, *Paul Déroulède*, 183-189. — Robert Delamain, *Restes d'industrie lithique sur les bords de la tourbière de Garde-Epée, commune de Saint-Brice près Cognac* (*Charente*), 190-207.

Annales de la Société historique du Gâtinais, 4e trimestre 1914-1915 : Henri Stein, *Henri IV enfant à Montargis*, 257-258. — Alfred Charron, *Boësses* (*Loiret*). *Notes d'histoire locale* (suite), 259-280. — Henri Stein, *Les della Robbia en Gâtinais*, 281-291. — Maxime Legrand, *L'arquebuse royale d'Étampes. Notes pour servir à l'histoire des milices bourgeoises de la ville d'Étampes* (fin), 292-368. — Vicomte de Grouchy, *Extrait des minutes des notaires de Fontainebleau. XVIIe-XVIIIe siècles. Étude de Me Bellanger* (suite), 369.

Revue du Bas-Poitou, janvier-mars 1915 : Léon Desaivre, *Relation inédite du siège de Fontenay-le-Comte par le duc de Montpensier en 1574*, 1-9. — L. Charbonneau-Lassay, *Les bijoux d'or et d'argent du Poitou pré-romain*, 10-31. — Lieutenant-colonel marquis d'Elbée, *Missions d'émigrés en Vendée. Le colonel d'Angely* (suite), 32-49 ; fin

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

en avril, 115-125. — Edgar Bourloton, *Le clergé de la Vendée pendant la Révolution* (suite), 53-61 ; suite en juillet, 213-227. — René Vallette, *Au champ d'honneur. Liste des officiers, sous-officiers et soldats vendéens tués à l'ennemi* (suite), 63-77 ; suite en avril, 163-179 ; juillet, 264-278. = Avril-juin : J. Aulneau, *Les Dardanelles et Constantinople*, 101-114. — R. Vallette et L. Charbonneau-Lassay, *Les sépultures gallo-romaines de Bouillé-Courdault*, 126-130. — M. de Gouttepagnon, *Notes d'histoire locale*. I. *Saint-Hilaire-le-Vouhis*. II. *Les Villates*, 131-139. — A. D. P., *L'affaire de la Proustière* (*juin-septembre 1791*). *Documents inédits* (suite), 143-150. — René Vallette, *Diptyque de héros. François Baudry et Raymond Cottineau*, 151-160. [Vers inédits de ce dernier]. — Joseph Berthelé, *Campanographie bas-poitevine*, 161-162. = Juillet-septembre : L. Charbonneau-Lassay, *Sceaux de moines et de prêtres du Bas-Poitou au moyen âge*, 197-212. — René Vallette, *En feuilletant les anciens registres de Saint-Jean de Bourneau* (fin), 228-237. — Guy Collineau, *Les municipalités sablaises. 1749-1790* (fin), 238-248.

Annales de Provence, janvier 1914 : V. Cotte, *La Provence pléistocène*, 5-21 ; suite en février, 49-72 ; avril, 163-186 ; mai, 201-215 ; juin-juillet, 241-256. — Colonel de Ville d'Avray, *Les fouilles de Fréjus*, 23-37. = Février : Raoul Busquet, *Les subdélégations de Provence*, 73-83. = Avril : V. Lieutaud, *Cent thèses médicales bas-alpines. Contribution à la biographie, bibliographie et histoire scientifique de Provence*, 145-162 ; suite en mai, 217-231 ; juin, 301-309. = Mai : Dr Fontan, *Jean Pezous, peintre toulonnais*, 193-200. = Juin-juillet : P. Moulin, *La chasse en Provence* (*XIIIe-XVIIIe siècle*). *Étude historique et juridique*, 257-285. — F.-N. Nicollet, *Projet de fédération provençale en faveur de Napoléon pendant les Cent Jours*, 287-295. — Raoul Busquet, *Note sur les remparts de Marseille au moyen âge*, 297-300.

Revue de Saintonge et d'Aunis, 5e livr. octobre 1915 : J. Depoin, *Introduction à l'histoire des évêques de Saintes jusqu'au règne de saint Louis*, 259-279. — P. Lemonnier, *La déportation ecclésiastique à Rochefort (1794-1795) d'après les documents officiels* (suite), 279-327. — J. D., *Le peintre d'Hastrel*, 328-329. — *Chanson nouvelle de la bataille donnée entre Jarnac et Chasteauneuf sur le chant de Pienne*, 329-332. — *Prisonniers autrichiens en 1809*, 332.

Comité archéologique de Senlis. Comptes rendus et mémoires, année 1913 : Louat, *Notes sur les notaires de Senlis*, xxix-xxxi,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

XXXII-XXXIII. — CORBIE, *Couveuses artificielles à Amboise (1495-96)*, XXXIV. = MULLER, *Notes sur Moret, Nemours, Souppes, Château-Landon*, XL-XLI. — L. MAREUSE, *Description de Senlis par Jouvin de Rochefort*, XLIV-XLVI. — CORBIE, *Pièces d'archives concernant l'abbaye de Chaalis*, XLVII-XLVIII. — *Extraits de la brochure de M. Jacques Pannier intitulée : Où et quand Grotius a composé le « De jure belli »*, XLIX-LI. — G. MACON, *Chantilly. La rive droite du grand canal*, 1-83 [Vineuil. Saint-Firmin. Le grand Parc]. — Abbé A. CAVILLON, *Histoire de Mont-l'Évêque de 1788 à 1802*, 85-154. — Comte DE CAIX DE SAINT-AYMOUR, *Description de la terre et seigneurie d'Ermenonville (milieu du XVIIe siècle)*, 155-161. — G. MAUN, *Les fiefs de Chaverey*, 162-231. — Comte DE CAIX DE SAINT-AYMOUR, *L'institution des Enfants des chevaliers de Saint-Louis à Senlis et à Vaugirard (1815-1827)*, 232-246. — Comte DE CAIX DE SAINT-AYMOUR, *Les dîmes de Néry et le prieur de Montépiloy*, 247-254. — Comte DE CAIX DE SAINT-AYMOUR, *Lettre de dom Ruinart, bénédictin, sur quelques saints du Beauvaisis et notamment sur saint Evremond*, 255-261.

Revue de l'histoire de Versailles, février 1914 : P. FROMAGEOT, *La maison du Désert de Mme de Bourbon dans les bois de Satory et la maison de l'Étoile de Mme d'Orléans dans les bois des Gonards*, 5-31. — A. DUBOIS, *Les ambulances versaillaises de 1814. Aperçu des évacuations de la Grande Armée*, 32-55. — R. DU LAC, *Un sous-préfet de Rambouillet sous la Restauration. François Perrin du Lac*, 56-82 ; suite en mai, 189-208 ; août, 268-281 ; fin en novembre, 404-423. — H. CHOUET, *Le temporel de la maison royale de Saint-Cyr. De 1686 à 1730* (fin), 83-96. = Mai : H. DUHAUT, *Louis Haussmann, maire de Versailles (1831-1837). Versailles au temps de Louis Haussmann*, 97-147. — A. DUBOIS, *Les alliés à Versailles (1814-1815). « Exposé des événements qui ont eu lieu dans la ville de Versailles à la fin de mars et dans les premiers jours d'avril 1814, à l'époque mémorable de l'entrée des armées des Puissances alliées », par le chevalier de Jouvencel, ex-maire de ladite ville*, 148-188 ; suite en août, 239-267. = Août : E. COÜARD, *La détention aux Récollets de Versailles, en 1793-1794, de Ch.-Fr. Le Brun, le futur Consul*, 209-238 ; fin en novembre, 321-355. — H. DUHAUT, *Une figure versaillaise du siècle dernier. Ovide Remilly (1800-1875)*, 282-320 ; fin en novembre, 356-403. = Novembre : H. DUHAUT, *L'association pour la propagation de l'enseignement mutuel à Versailles (1819-1835)*, 424-430.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

REVUES ESPAGNOLES

Boletin de la Real Academia de Buenas letras de Barcelona, janvier et mars 1915 : MOLINÉ Y BRASAS, *La Batalla de Montjuich y la mort d'En Claris (fragment d'un dietari inédit de la guerra dels Segadors).* —JOAQUINS BOTET Y SISÓ, *Notes numismatiques.* —J. SOLER Y PALET, *Notices biographiques d'En Bartomeu Mates autor de la celebre gramatica Llatina Incunable.* — J.-B. CODINA Y J.-M. DE ALOS PBROS, *Romeries del 1320.* — J. MIRET Y SANS, *Un missatge de Yarmorasen rey de Tremecen a Jaume 1e.* — Dr GUMERSINDO ALABART PBro, *Exposició sobre lo libre « De Civitate Dei » de S.-Agusti* (suite). = Avril à juin 1915 : Dr SALVADOR BOVÉ PBre, *Ramon Llull y la llengua llatina.* — *La vida coetania segons lo Ms del Museu Britanich.* — J. MIRET Y SANS, *Noves biografiques d'en Ramon Lull.* — E. MOLINÉ Y BRASÉS, *La Batalla de Montjuich y la mort d'En Claris (Fragment d'un dietari inédit de la guerra dels Segadors)* fin. — Dr GUMERSINDO ALABART, *Exposicio sobre lo libro « De Civitate Dei » de S.-Agusti.*

Boletin de la Real Academia de la Historia : Novembre 1914 : L. DE TORRE Y FRANCO ROMERO, *Don Diego Hurtado de Mendoza no fué el autor « de la Guerra de Granada ».* — A BONILLA Y SAN MARTIN, *Al-Hidâya lla Farâlid Al-Qulûb des Bachja ibn Jôsêf ibn Paqûda aus Andalusien ; Bibliotheca latina medii Ævi.* — J. BECKER, *Portugal en el primer tercio del siglo XIX.* — *El Conde de Miranda : Casa de Miranda en Burgos.* — LAURENCIN, *Gerona* (1808-9). — F. FITA, *Cinco Apuntes autografos de Santa Teresa* (años 1564-79) *depositados en el Convento de Corpus Christi de Alcala de Henares ; Nueva inscripcione visigotica de Cordoba.* — A. BLAZQUEZ, *El puente romano de Cordoba.* — F. NAVAL, *Lapidas mozarabes de Cordoba.* — J. RUIZ BLANCO, *La basilica visigoda de Alcaracejas (Cordoba).* — J. P. DE GUZMAN Y GALLO, *Las etiquetas de la muerte en la Casa Real de España durante los Austrias.* = Décembre 1914 : P. DE NOVA Y COLSON, *La nao historica « Santa Maria »* — A.-F. CASANOVA, *Algunas indicaciones sobre antiguos castillos, recintos fortificados y casas salariegas del Alto Aragon : La catedral de Avila monumento nacional.* — F.-F. DE BÉTHENCOURT, *Glorias del ejercito español.* — A BONILLA Y SAN MARTIN, *University of California publications in modern philology ; Carta del Bachiller de Arcadia y respuesta del Capitan Salazar atribuidas a D. Diego Hurtado de Mendoza.* — A. BLAZQUEZ, *Construcciones ciclopeas en el Cerro de Alarcos ; El libro de D. Adolfo Aragones,*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

titulado « Alhucemas » y algunas noticias del Reino de Necor. — EL MARQUÈS DE LAURENCIN, *El poeta Garcilaso de la Vega no vistió el habito de Alcantara. Erronea atribucion de su retrato.* — F. FITA, *Alcaracejos, Adamuz y Cordoba. Nuevas inscripciones; Vergilia ciudad bastetana en Albuniel de Cambil; Nueva lapida romana de Otos.* — E.-R. DE TORRES, *Inscripciones y ruinas romanas de Albuniel.* — R. DE MELGAR, *Alonso Vinegrilla Martin de Guzman y el palomar de Gotarrendura.* — J. MOLINERO FERNANDEZ, *Juan de San Cuistobal y Alonso Venegrilla.* = Janvier 1915 : E.-R. DE TORRES, *Nuevas lapidas romanas de Jimena y Menjibar en la provincia de Jaen.* — F. FITA, *Nuevos datos biograficos de Santa Teresa.* — J. DE LAMANO, *Una carta inedita de Santa Teresa de Jesus.* — J.-P. DE GUZMAN Y GALLO, *El P. Juan de Mariana*; — FR. JERONIMO, *de San José Clodoveo; Los benedictinos de Santo Mauro; Roger Bacon.* — G. MAURA, *Iniciacion al estudio de la historia.* — J.-R. MELIDA, *El Monasterio de Aguilar de Campoó.* — A BONILLA Y SAN MARTIN, *Sevilla en el siglo XIII.* — F.-F. DE BETHENCOURT, *Genealogia de la familia de Alos.* — J. BECKER, *Historia politica y parlementaria del Sr Canovas del Castillo.* — EL CONDE DE CEDILLO, *De la religiosidad y del misticismo en las obras del Greco.* — Février: A. DE ALTOLAGUIRRE, *Informe aprobado par la Academia sobre ingreso en la Orden civil de Alfonso XII.* — G. MAURA, *Anales de la Junta para ampliacion de estudios a investigaciones cientificas; Porto Pi in der Bucht von Palma de Mallorca.* — R. RAMIREZ DE ARELLANO, *Geografia antigua.* — A.-F. CASANOVA, *Un manuscrito sobre geografia antigua.* — M. PEREZ-VILLAMIL, *Biografia de sor Maria de Jesus de Agreda sacada de sus obras ineditas y publicada par D.-E. Royo en la nueva edicion de « La mistica Ciudad de Dios ».* — F. DE LAIGLESIA, *Estancias y Viajes del Emperador Carlos V desde el dia de su nacimiento hasta el de su muerte.* — ALONSO DE SANTA CRUZ, *Inventor de los cartas esfericas de navegacion.* — R. DE URÊNA, *Fuentes de la historia universal.* — B. DE MELGAR, *Autografo epistolar inedito de Santa Teresa de Jesus.* — J. MOLINERO, *Actas municipales de Avila sobre la fundacion del monasterio de San José por Santa Teresa.* — F. FITA, *la cuna de la reforma carmelitana.* — J.-R. MELIDA, *Medalla de los bombarderos de Fernando VI.* — *Manuscrito del siglo XVIII de Santa Teresa de Jesus.* = Mars : *Adquisiciones de la Academia durante el segundo semestre del año 1914.* — J. DE LAMANO, *El epistolario inedito de la Venerable Beatriz de Jesus.* — F. FITA, *El gran pleita de Santa Teresa contra el Ayuntamiento de Avila; Santa Teresa de Jesus en Aldea del Palo.* — C. DE MELGAR, *Autografo espistolar inedito de Santa Teresa de Jesus; Sepultura de D. Alonso Sanchez de*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Cepeda; Carta de Fr. Joseph de la Encarnacion al Prior de la Santa en Avila. — A. Blazquez, *La puerta de Toledo de Ciudad Real.* — El Baron de la Vega de Hoz, *Rincones de la historia Vitoriana.* — F. de Bethencourt, *Datos historicos del antiguo hospital de la Resurreccion de N.-S. Jesucristo de la ciudad de Utrera.* — J.-P. de Guzman y Gallo, *Acta de la Junta publica del Domingo 21 de Febrero de 1915. Real decreto.* — L. Herrera, *La sepultura de los padres de Santa Teresa de Jesus, D. Alonso Sanchez de Cepeda y Dª Beatriz Davila de Ahumada.* = J.-G. Centurion, *Anecdotas teresinas referidas por Doña Guiomar de Ulloa.* = Avril 1915 : R. del Arco, *La juderia de Huesca.* — El Conde de Cedilla, *La Iglesia de Santiago del Burgo, en Zamora.* — R. de Ureña, *Cuestiones historicas; Informe sobre Peñafiel y su Carta-puebla.* — A. Andrès, *Peñafiel y su Carta-puebla.* — F. de Bethencourt, *Las armas de Villagarcia de Galicia.* — J.-R. Melida, *Obras historicas de D. Juan Fernandez y Amador de los Rios.* — J. Becker, *Santa Teresa de Jesus en Alba de Tormes.* — F. Fita, *Gloria postuma de Santa Teresa en el dia primero del año 1586. Dos relaciones autografas del Padre Ribera, ineditas: Apuntaciones Teresianas ineditas y autografas del P. Francisco de Ribera.* — El Marquès de Villa-Urrutia, *A. Playmate of Philip II being the history of Don Martin y Aragon, Duke of Villahermosa and of Doña Luisa de Borja his wife.* — F. de Motos, *Rocas y cuevas pintadas de Velez Blanca.* — Cerralbo, *Nuevas pinturas rupestres en Velez Blanco.* = Mai : B. de Melgar, *Autografo epistolar inedito de Santa Teresa de Jesus.* — F. Fita, *Carta autografa de Santa Teresa de Jesus que se conserva en la ciudad de Huesca.* — R. de Urena, *El modius de Ponte Puñide.* — A.-F. Casanova, M.-A. Alvarez, A.-F. Carro, *El cerro de la Virgen de Gracia (Toledo).* — A. del Arco, *Nuevas inscripciones romanas de Tarragona.* = Juin 1915 : F.-M. Arrue, *La cruz de la orden civil de Alfonso XII.* — A.-F. Casanova, *El acueducto de los Pilares de Oviedo.* — M. de Foronda, *Estancias de Carlos V.* — J. Puyol, « *Los Benjamines de la Real Colegiata de San Isidoro de Leon* ». — E.-R. de Torres, *Antigüedades romanas e ibericas de Castillo de Locubin y Fuensanta de Martos, en la provincia de Jaen.* — J.-R. Melida, *Mascara comica romana.* — F. Fita, *Nueva lapida romana de Montanchez, capital de partido en la provincia de Caceres.* — F. Codera, *Inscripcion sepulcral bilingüe de Toledo.* — A.-S. Yauda, *La lapida bilingüe de Toledo.* — F. Fita, *El epitafio bilingüe de Toledo.* — Vega de Hoz, *Cantabria y Lagroño.* — C. Bratli, *Santa Teresa de Jesus.* — B. de Melgar, *Informaciones incluidas en el proceso apostolico de beatificacion de Santa Teresa.* = Juillet-août : J. Puyol, *Puchra leonina.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

— R. de Ureña, *La Cantabria*. — J. Becker, *El original latino del ordenamiento de los Cortes de Leon en 1188*. — T'. Serclaes, *Nombres claros de Extremadura*. — R. del Arco, *Estatutos interesantes formados por el Concejo de Huesca (Años 1445, 1471 y 1513)*. — R. de Ureña, *Los estatutos del Concejo de Huesca*. — A. de Bonilla y San Martin, *Historia de la Universidad de Salamanca*. — B. de Melgar, *Cuatro autografos ineditos de Santa Teresa*. — F. Fita, *El padre Cristobal de Lobera, varon ilustre de la Compañia de Jesus*. — A.-S. Yauda, *Nuevo hallazgo de una inscripcion sepulcral hebraica en Toledo*. — A. Blazquez y Delgado-Aguilera, *Las Casiterides y el comercio del estaño en la antigüedad*. — J. Gomez Centurion, *Una translacion del cuerpo de Santa Teresa en Alba de Tormes. Testamento autentico del año 1616*. = Septembre-octobre : Juan Perez de Guzman y Gallo, F.-M. Arrue, *Estudios historicos y literarios*. — J. Puyol, *Estudios historicos acerco de Segovia; Un ladrillo romano de tiempo de Gordiano III*. — J. Becker, *Colles y plazas de Cadiz*. — Vega de Hoz, *Ruinas de Iruña y el puente romano de Trespuentes*. — J. Melida, *El cinocefalo del Cerro de los Santos y el de Cadiz*. — G. Maura, *De la corte de los señores reyes de Mallorca*. — R. Manjon, *El mejor mosaico de Italica*. — Cedillo, *La ciudad de Toledo y las reformas urbanas; De arsuntos varios que tocan al arte y a la historia toledanos*. — A. del Arco, *Micer Juan de Sessé, precursor de los arqueologos e historiadores tarraconenses*. — A. Andres, *Apuntes para la historia de Lerma*. — B. de Melgar, *Cuatro autografos ineditos de Santa Teresa de Jesus; Carta autografa inedita de Santa Teresa de Jesus si su tia doña Eliara de Cepeda*. — F. Fita, *Los escritos de Santa Teresa de Jesus y una carta autografa del P. Francisco de Ribera : El librito autografo de Santa Teresa conservado en su monasterio de Salamanca y copiado por el P. Francisco de Ribera*. — J. Gomez Centurion, *La patria de Santa Teresa*. — J. de la Mano, *El P. Francisco de Ribera, doctor y rector de la Universidad de Salamanca*. = Novembre : A. Blazquez, « *Compendio de Historia de España* » *por Ricardo Beltran y Rozpide; Alfonso de Dornellas* « *Historia e Genealogia* ». — E.-R. de Torres, *Antigüedades prehistoricas. Bajorrelieve iberico y estatua griega de Alcala la Real. Inscripciones o marcas de ceramica romana de Castellar de Santisteban*. — Laurencin, *D. Alvaro de Luna, segun testimonios ineditos de la epoca*. — B. de Melgar, *Sepultura de Alonso Sanchez de Cepeda*. — F. Fita, *Epigrafia romana y visigotica de Poza de la Sal, Mérida y Albuquerque*. — A. Blazquez y Delgado-Aguilera, *Las Casiterides y el comercio del estaño en la antigüedad*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

España moderna, décembre 1914 : C. Cambronero, *La reina gobernadora.* — Capitan Tanera, *La guerra franco-alemana de 1870 y 1871.* — M. Hume, *Reinas de la España antigua.* — C. Justi, *La estatua ecuestre de Felipe IV.* — *La estatua ecuestre de Felipe III.*

Razon y Fe, novembre 1914 : A. P. Goyena : *El M. R. P. Francisco Xavier Wernz.* — N. Noguer, *Origen y progresos de los sindicatos patronales.* — C. Eguia Ruiz, *Andanzas de un « Diario » inedito.* — J. Abadal, *Las Ordenes religiosas y las aspiraciones modernas.* — P. Hernandez, *El Mahometismo y la religion de los Marroquies.* — D. Restrepo, *Dia de la Muerte de San Francisco Javier.* — A. Fernandez, *Nota sobre un pasaje del primer libro de los Reyes.* — Z. Garcia Villada, *La organizacion de las bibliotecas y archivos eclesiasticos.* = Janvier 1915 : N. Noguer, *Naturaleza y estructura de los sindicatos patronales.* — E. Ugarte de Ercilla, *Eucken ; el idolo de la filosofia alemana.* — L. Murillo, *La segunda parte del libro de Isalas.* — P. Villada, *La Enciclica: Quanta cura y el Syllabus.* = Février : A. Perez Goyena, *Cuestiones historicas sobre ciencia española.* — N. Noguer, *Listas negras y bolsas patronales de colocacion.* — Z. Garcia Villada, *Las origenes del Christianismo en España. La mision de las siete varones apostolicos.* = Mars : J. Abadal, *Mision social de las Ordenes religiosas.* — J.-M. Garcia Ocaña, *Los eclesiasticos y el servicio militar obligatorio.* = Avril : N. Noguer, *Los sindicatos agricolas españoles en 1914.* — E. Ugarte de Ercilla, *Vuelta a Kant.* — A. Codina, *La meditacion de « Dos Banderas » es de San Ignacio o de un anonimo?* — J.-M. Garcia Ocaña, *Los eclesiasticos y el servicio militar obligatorio* (suite). — A. Perez Goyena, *El P. Juan José de la Torre.* = Mai : J. Azpiazu, *La profecia de Enoch en San Judas.* — J. Abadal, *Mision social de las ordenes religiosas. Los monjes de Occidente.* — P. Villada, *El contrato de compra y venta de votos en las elecciones publicas.* — Z. Garcia Villada, *Instrumentos de trabajo cientifico. Las enciclopedias modernas.* — A. Perez Goyena, *Un gran teologo.* = Juin : J. Abadal, *Mision social de las Ordenes religiosas. Las Ordenes mendicantes* (suite). — Ugarte de Ercilla, *Vuelta a Kant.* — L. Frias, *Centenario del restablecimiento de la Compañia de Jesus en España.* = Juillet : E. Portillo, *El original manuscrito de la primera edicion castellana de la vida de N. P. San Ignacio por el P. Rivadeneira.* — Z. Garcia Villada, *Instrumentos de trabajo cientifico. Lae enciclopedias francesas.* = Août : A. Perez Goyena, *Literatura historica en el centenario de la restauracion de la Compañia.* — L. Frias, *Centenario del restablecimiento de la Compañia de*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Jesus en España. — R. Ugarte de Ercilla, *Vuelta a Kant.* — C. Eguia Ruiz, *El P. Luis Coloma.* = Septembre : A. Deden, *La religion y moral en el hombre prehistorico.* — P. Villada, *El decreto : « Ne temere » y el matrimonio civil en España.* = Octobre : A. Dedeu, *La religion y moral en el hombre prehistorico.* — Garcia Villada, *Instrumentos de trabajo cientifico. Enciclopedias inglesas y españolas.* —J.-M. Bover, *Las dos fechas principales de la cronologia evangelica.*— C. Eguia Ruiz, *El P. Luis Coloma. Su vocacion literaria.* — J. Abadal, *Mision social de las Ordenes religiosas.* = Novembre : F. Lopez del Vallado, *Contribucion al estudio de la arqueòlogia monumental cristiana, en España.*

Ciudad de Dios, décembre 1914 : P. Miguelez, *Las relaciones historico geograficas de los pueblos de España.* = Janvier 1915 : M. Cerezal, *Santa Teresa de Jesus y la Madre Maria Briceño.* — C. Muinos, *Fr. Luis de Leon y Fr. Diego de Zuñiga.* — P. Miguelez, *Las relaciones historico geograficas de los pueblos de España.* = Mars : P. Miguelez, *Las relaciones historico geograficas de los pueblos de España.* — Z. Villalba, *El P. José Sigüenza.* = Avril : R. del Valle Ruiz, *Una nota del caracter de Santa Teresa de Jesus.* — L. Villalba, *Las apasionamientos de los neutrales : El P. José Sigüenza.* — P. Miguelez, *Las relationes historico-geograficas de los pueblos de España.* — J. Rodrigo, *El capellan catolico en los ejercitos alemanes.* = Mai : Miguelez, *Las relaciones historico geograficas de los pueblos de España.* — J. Rodrigo, *El sacerdote en los ejercitos franceses.* — J. Zarco, *Biblioteca ibero americana de la Orden de San Agustin.* — L. Villalba, *El P. José Sigüenza.* = Juin : J. Villalba, *El siglo XX y el fin del mundo, segun la profecia de San Malaquias : El P. José Siguenza.* — J. Zarco, *Memorias de la fundacion de San Lorenzo el Real.* = Juillet : L. Villalba, *Estancias y viajes del Emperador Carlos V ; El P. José Sigüenza.* — J. Zarco, *Memorias de la fundacion de San Lorenzo el Real.* — F. Blanco Garcia, *Polonia.* — L. Zufiria, *Letra apostolica de Clemente V referente al monasterio de Santa Margarita.* = Septembre : J. Zarco, *Memorias de la fundacion de San Lorenzo el Real.* — L. Villalba, *Belgica y la opinion española.* — Jacinto Benavente, *El. P. José Sigüenza.* = Octobre 1915 : J. Zarco, *Tradiciones escurialenses : Memorias de la fundacion de San Lorenzo el Real.* = Novembre : G. Antolin, *Felipe II.*

REVUES AMÉRICAINES

American catholic quarterly review, octobre 1914 : H.-P. Russell, *The Popes and the Norman invasion of Britain and Ireland.* —

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

R.-F. O'Connor, *Last days of Talleyrand.* = Janvier 1915 : R.-F. O'Connor, *An Irish soldier of fortune.* = Avril : C.-W. Currier, *Religious Cuba, past and present.* — M.-F. Vallette, *How they lived in old Pompéii.* — L.-E. Dobree, *The mediaeval furnishing of an English church.* — J.-J. O'Shea, *Religious beliefs of Equatorial Africans.* = Juillet : R.-F. O'Connor, *The French revolution and anticlericalism.* — M.-F. Vallette, *Cardinal Lavigerie as an archæologist.*

American journal of archœology, octobre-décembre 1914 : H.-C. Butler, *Fifth preliminary report an the American excavations at Sardes in Asia Minor.* — O. Siren, *The importance of the antique to Donatello.* — W.-W. Hyde, *The head of a youthful Heracles from Sparta.*— A.-L. Frothingham, *A lost section of the frieze of the arch of Titus ? Syrian artist author of the bronze doors of Saint-Paul's Rome.* — W.-H. Robinson, *A Newly discovered inscribed mosaïc near Mont Nebo.* = Janvier-mars 1915 : A.-L. Frothingham, *Who built the arch of Constantine ? The Attic. Medusa. The vegetation Gorgoneion.* — A. Marquand, *The tomb of Ilaria del Carretto.* — H.-H. Armtrong, *Topographical studies at Setia.* — W.-W. Hyde, *Were Olympic Victor statues enclusively of bronze ?* — W.-J. Moulton, *An inscribed tomb at Beit Jibrin.* = Avril-juin 1915 : G.-M.-A. Richter, *A bronze statue in the metropolitan museum of art.* — L.-D. Caskey, *Brygos as a painter of athletic scenes.* — A.-K. Porter, *The development of sculpture in Lombardy in the twelfth century.* — A.-L. Frothingham, *The Roman territorial arch.* — A.-C. Orlandos, *Preliminary dowels.* = Juillet-septembre : L.-D. Caskey, *A chryselephantine statuette of the Cretan snake goddess.* — G.-G. King, *French figure sculpture on same early Spanish churches.* — S.-M. Murray, *The dating of the great temple of Ba'al at Dalmyra.* — E.-T. Dewald, *The iconography of the Ascension.* — W.-A. Oldfather, *Inscriptions from Locris.* — W.-N. Bates, *Archæological news.*

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

CHRONIQUE

Institut. — Académie française. — 28 octobre : On annonce la mort de M. Paul Hervieu, né le 2 septembre 1857 et membre de l'Académie depuis l'année 1900. — 25 novembre : Séance publique annuelle : Rapport sur les concours de 1915 par M. Étienne Lamy, secrétaire perpétuel. Il fait remarquer que ces concours ne ressemblent à aucun autre puisque l'Académie, cette année, a réservé ses prix littéraires aux écrivains morts en soldats, tous s'étant mis d'accord pour « acclamer comme les meilleurs serviteurs des lettres les écrivains qui ont consommé l'apostolat de la pensée par celui de la souffrance et de la mort ». Il consacre des notices émues à ces jeunes hommes morts courageusement pour la patrie, les Péguy, les Psichari, etc., et glorifie cette vaillante jeunesse de France qui « sûre de son droit, fière de son péril, souriante à la destinée, a offert sans une hésitation, sans un soupir, son présent incomparable, sa vie tout en avenir ». M. Gabriel Hanotaux lit ensuite son rapport sur les Prix de vertu. — Au début de janvier l'Académie a fait une nouvelle perte en la personne de M. Francis Charmes, directeur de la Revue des Deux Mondes.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — 12 novembre : Annonce de la mort de M. Noël Valois, qui était membre de l'Académie depuis l'année 1902. — 19 novembre : Séance publique annuelle : Lecture de M. Salomon Reinach sur la légende de la Vierge grecque Hippô. Notice sur la vie et les travaux de M. Georges Perrot par M. Gaston Maspero, secrétaire perpétuel. — 26 novembre : Annonce de la mort de M. Michel Bréal, savant philologue, qui, né en 1832, appartenait à l'Académie depuis 1875. — 10 décembre : En remplacement de M. Valois, récemment décédé, M. P. Fournier est élu membre de la commission de l'histoire littéraire de la France, et M. A. Thomas, membre de la commission des chartes et diplômes.

Académie des Sciences morales et politiques. — 11 décembre : Séance publique annuelle . Discours du président M. Ribot. Notice historique sur la vie et les travaux de M. Léon Lefebure par M. René Stourm, secrétaire perpétuel.

Académie des Beaux-Arts. — 6 novembre : Séance publique annuelle. M. Ch.-M. Widor, secrétaire perpétuel, lit une notice sur la vie et les travaux de M. Massenet. — 27 novembre : Annonce de la mort de M. Paulin, membre de la section d'architecture.

Académie des Sciences. — 6 novembre : M. Lecornu communique à l'Académie une intéressante étude de M. Ch. Frémont, directeur du laboratoire de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

mécanique de l'École des Mines, sur un échappement d'horloge au XIIIe siècle. On croyait jusqu'ici que l'invention de l'échappement était due au Wurtembergeois Henri de Vic, constructeur d'une horloge que Charles V fit exécuter pour le palais, mais M. Frémont en examinant une figure de l'album de Villard de Honnecourt a pu en tracer la projection horizontale et découvrir le principe de l'échappement en vertu duquel la statue d'ange représentée sur cette figure pouvait, comme l'indique la légende placée en dessous, tourner d'un mouvement régulier et avoir toujours son doigt dirigé vers le soleil. Cet échappement par chocs successifs est le précurseur de l'échappement dit à roue de rencontre. — 27 décembre : Séance publique annuelle : Discours de M. Edmond Perrier, président qui expose le rôle de l'Académie dans la guerre actuelle. Rapport de M. Gaston Darboux, secrétaire perpétuel, sur les concours de 1915. La plupart des prix de l'Académie ont été attribués à des savants qui sont morts pour la défense de la France et, comme le disait l'un d'eux, M. Jean Châtenay, « ont donné leur vie pour un grand idéal, celui de notre patrie reconstituée et forte ».

Conférences Jules Lair. — M. Léon Lecestre reprendra à partir du lundi 7 février, dans le grand amphithéâtre de l'Institut catholique (19, rue d'Assas) la série de ses conférences sur *les Institutions et la Société au temps de Louis XIV*. Il traitera cette année des sujets suivants : 1re conférence (7 février) : *Disgrâce et mort de Louvois*. Louis XIV se fatigue de Louvois : la fenêtre de Trianon, la déclaration de Mme de Maintenon. La guerre de 1688 et les agissements du ministre. Sa disgrâce est décidée ; sa mort subite l'empêche. Louvois a-t-il été empoisonné ? 2e et 3e conférences : *Mademoiselle de La Vallière*. Début de la passion du roi. Apogée de faveur. Intrigues de cour ; Louise s'enfuit au couvent de Chaillot. Les ballets dansés par le Roi ; part qu'y prend La Vallière. Commencement de la disgrâce : Mme de Montespan entre en scène. Vie commune des deux favorites. Maladie de Louise ; elle écrit les Réflexions sur la miséricorde de Dieu. Elle se décide à entrer aux Carmélites. Sa pénitence et sa mort. — 4e et 5e conférences (28 février et 6 mars) ; *La marquise de Montespan*. Françoise de Rochechouart, sa famille, son mariage. Elle résiste d'abord à Louis XIV. Elle devient favorite en titre ; conduite de son mari. Elle obtient la séparation judiciaire ; légitimation de ses enfants. Ses sœurs, la marquise de Thiange et l'abbesse de Fontevrault. Première séparation. Renouveau de faveur. Ses humeurs mécontentent le Roi ; Bossuet et Mme de Maintenon. Elle quitte définitivement la cour ; sa retraite et sa pénitence. — 6e conférence (13 mars) : *La descendance des favorites*. Un mot sur l'affaire des poisons. Les enfants de La Vallière. Les enfants de Mme de Montespan. Descendants actuels de cette dernière. — 7e conférence (20 mars) : *La construction de Versailles*. Le château de Louis XIII. Le premier château de Louis XIV construit pour La Vallière. Développement des bâtiments à l'époque de Mme de Montespan. Les grandes constructions de Mansart. Les jardins et les eaux. Trianon et Clagny. — 8e conférence (27 mars) : *Les voyages de la cour*. Les grands voyages de Louis XIV avec sa cour dans son royaume et aux

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

armées. Manière de voyager ; logements, repas ; incidents et accidents. Les voyages des particuliers. — 9e conférence (3 avril) : *Lauzun et la Grande Mademoiselle*. Lauzun et Fouquet. Débuts de Lauzun à la cour. Mlle de Montpensier s'éprend de lui. Péripéties de leurs amours. Louis XIV consent au mariage, puis le défend. Rage de Lauzun contre Mme de Montespan ; il est arrêté et emprisonné à Pignerol. — 10e conférence (10 avril) : *Le masque de fer*. Réalité de l'existence d'un prisonnier masqué à la Bastille. Examen de nombreuses solutions proposées pour cette énigme. Aucune n'est pleinement satisfaisante.

Livre d'or de l'Université. — Des listes publiées chaque semaine par le *Bulletin du Ministère de l'Instruction publique* nous extrayons, pour le dernier trimestre, les mentions suivantes concernant de jeunes hommes voués par leur profession aux études historiques.

Tués à l'ennemi : André Clerc, archiviste-paléographe. — Maurice Rouxin, élève de l'école des Chartes. — Edmond Decq, archiviste-paléographe, attaché à la Bibliothèque nationale. — Maurice Dieterlen, archiviste-paléographe. — Georges-Eugène-Edgard Barbelenet, agrégé d'histoire à la Faculté des lettres de Lyon. M. Barbelenet, aspirant au 21e bataillon de chasseurs à pied, a été l'objet de la citation suivante à l'ordre de l'armée : « A entraîné sa section à l'assaut des tranchées allemandes avec un sang-froid et un entrain admirables. A été blessé mortellement le 19 juin. »

Blessés : André Biver, archiviste paléographe, bibliothécaire de la ville de Chambéry. — Augustin Cochin, archiviste-paléographe (blessé pour la seconde fois, déjà titulaire de la croix de la Légion d'honneur et de la croix de guerre). — Joseph Petit, élève de l'École des Chartes (blessé pour la seconde fois). — Édouard Giard, archiviste-paléographe. M. Giard, adjoint à l'intendance du cadre auxiliaire, a été l'objet de la citation suivante à l'ordre du corps d'armée : « Fait preuve, depuis l'ouverture des hostilités, d'une activité, d'un zèle et d'un entrain extrêmes qui ne se sont jamais ralentis. Sa collaboration a été particulièrement utile lors des ravitaillements du 26 août (Marville) et 3 septembre (Givry-en-Argonne) qui ont été effectués dans des conditions extrêmement difficiles. » — Prosper Alquier, élève de l'École des Chartes. — Robert Gérard-Detraux, élève de l'École des Chartes. — Jean Perrenet, élève de l'École des Chartes, aspirant au 150e régiment d'infanterie. Il a été cité en ces termes à l'ordre du corps d'armée . « Chargé de la défense d'un barrage, a été blessé à deux reprises au cours d'une attaque et ne s'est retiré que sur l'ordre de son commandant de compagnie. » — P. Quentin-Bauchart, conseiller municipal de Paris, docteur ès lettres, capitaine au 272e régiment d'infanterie, blessé le 5 octobre 1915, cité à l'ordre de l'armée en ces termes : « S'est trouvé avec sa compagnie pendant huit mois dans des circonstances particulièrement critiques. Par sa belle attitude au feu, sa bravoure et son courage joints à une mâle énergie a su maintenir sa compagnie à la hauteur de toutes les épreuves. » — B. Combes de Patris, docteur en droit, sergent au 122e régiment d'infanterie, blessé le 8 octobre 1915, cité à l'ordre du régiment en ces termes : « A peine arrivé sur le front s'est fait remarquer par son cou-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

rage et son sang-froid ; a été blessé le 10 octobre en portant secours à des soldats frappés au cours d'un violent bombardement. » — C. Poinssot, licencié ès lettres et en droit, lieutenant au e régiment d'infanterie, blessé une première fois au printemps et une deuxième à la prise de Tahure. — Raymond Tabournel, ancien président de la Société des Études historiques, capitaine au e régiment d'infanterie, blessé devant Souchez ; proposé pour la croix de la Légion d'honneur.

Nécrologie : M. Noël Valois. — La mort de M. Valois, enlevé prématurément par une brusque maladie au moment où son talent était en pleine maturité, afflige cruellement la science historique française dont il était un des plus brillants représentants. Petit-fils du sculpteur Valois, il était né à Paris le 4 mai 1855 et était entré à l'École des Chartes où il avait obtenu le diplôme d'archiviste-paléographe en janvier 1879, avec une thèse sur Guillaume d'Auvergne, évêque de Paris. Ce travail fut présenté plus tard comme thèse de doctorat (Paris, 1880, in-8) en même temps qu'une thèse latine intitulée *De arte scribendi epistolas apud Gallicos medii ævi scriptores rhetoresve.*

Nommé archiviste aux Archives nationales en 1881, il conserva ces fonctions jusqu'en 1893 et publia en 2 vol. in-4 un *Inventaire des arrêts du Conseil d'État (règne de Henri IV)* qui rend les plus grands services pour l'étude de l'histoire administrative de la France à cette époque. Ce travail fut pour lui l'occasion d'entreprendre une étude d'ensemble sur le *Conseil du roi aux XIVe, XVe et XVIe siècles* (Paris, 1888, in-8). Il fut en 1902 élu membre de l'Académie des Inscriptions et la Société de l'École des Chartes ainsi que la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France tinrent à honneur de l'avoir pour président. Il remplit les fonctions de secrétaire adjoint de la Société de l'Histoire de France de 1885 à 1908, époque à laquelle il succéda comme secrétaire à M. Arthur de Boislisle. En 1910 il fut appelé à faire partie du Conseil de perfectionnement de l'École des Chartes.

En dehors de ceux que nous avons déjà signalés ses principaux ouvrages sont la *France et le Grand schisme d'Occident* (Paris, 1896-1902, 4 vol. in-8) ; l'*Histoire de la Pragmatique sanction de Bourges sous Charles VII* (Paris, 1906, in-8) ; *La crise religieuse du XVe siècle. Le pape et le Concile (1418-1450)* (Paris, 1909, 2 vol. in-8), auxquels on peut joindre une lecture faite dans la séance publique annuelle des Cinq Académies du 25 octobre 1904 : *De la croyance des gens du moyen âge à la prochaine fin du monde* et deux chapitres extraits du tome XXXIII et du tome XXXIV de l'Histoire Littéraire : *Jean de Jandu et Marsile de Padoue, auteurs du Defensor Pacis* (tiré à part, 1906, in-4) et *Jacques Duèse, pape sous le nom de Jean XXII* (tiré à part, 1914, in-4).

M. Valois a également publié dans différentes revues d'érudition un grand nombre d'articles aussi remarquables par la forme que par le fonds. Dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes* : Établissement et organisation du régime municipal à Figeac (tome XL, p. 397-423) ; Étude sur le rythme des bulles pontificales (t. XLII, p. 161-198, 257-272). Le Conseil du Roi et le Grand Conseil pendant la première année du règne de Charles VIII (t. XLIII,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

p. 594-625, t. XLIV, p. 137-168, 419-444). Honoré Bonnet, prieur de Salon (t. LII, p. 265-268). Discours prononcé le 14 juillet 1380, en présence de Charles V, par Martin, évêque de Lisbonne, ambassadeur du roi de Portugal, t. LII, p. 485-516). Une ambassade allemande à Paris en 1381 (t. LIII, p. 417-425). Un nouveau document relatif à l'expédition de Louis Ier d'Anjou en Italie (t. LIX, p. 322-324). Jacques de Nouvion et le religieux de Saint-Denis (t. LXIII, p. 233-262). Un ouvrage inédit de Pierre d'Ailly. Le De persecutionibus Ecclesiæ (t. LXV, p. 556-574). Un plaidoyer du XIVe siècle en faveur des Cisterciens (t. LXIX, p. 352-368). Projet d'enlèvement d'un enfant de France (le futur Henri III) en 1561 (t. LXXV, p. 5-48). — Dans le *Bulletin de la Société de l'Histoire de France :* Fragment d'un registre du Grand Conseil de Charles VII, 1455 (1882, p. 273-308 ; 1883, p. 209-245). Le « Conseil de raison » de 1597 (1885, p. 248-256). Le privilège de Chalo-Saint-Mard (1886, p. 185-226 et 1896, p. 182-205). Le rôle de Charles V au début du Grand Schisme, 8 avril-16 novembre 1378 (1887, p. 225-255). L'unification de l'impôt en 1583 (1888, p. 235-238). Raymond de Turenne et les papes d'Avignon, 1386-1408 (1889, p. 215-276). Un ouvrage inédit d'Honoré Bonnet, prieur de Salon (1890, p. 193-228). Le projet de mariage entre Louis de France et Catherine de Hongrie et le voyage de l'empereur Charles IV à Paris, janvier 1378 (1893, p. 209-223). Un poème de circonstance composé par un clerc de l'Université de Paris, 1381 (1894, p. 211-238). La prolongation du Grand Schisme d'Occident au XVe siècle dans le midi de la France (1899, p. 161-195). Essai de restitution d'anciennes annales avignonnaises, 1397-1420 (1902, p. 161-186). Un nouveau témoignage sur Jeanne d'Arc. Réponse d'un clerc parisien à l'apologie de la Pucelle par Gerson, 1429 (1906, p. 161-179). Conseils et prédictions adressés à Charles VII, en 1445, par un certain Jean du Bois (1909, p. 201-238). Le procès de Gilles de Rais (1912, p. 193-239). Vassy (1913, p. 189-235).

Dans la *Revue des Questions historiques:* Le gouvernement représentatif en France au XIVe siècle. Étude sur le Conseil du Roi pendant la captivité de Jean le Bon (janvier 1885, p. 63-115). L'élection d'Urbain VI et les origines du Grand Schisme d'Occident (octobre 1890, p. 353-420). Louis Ier, duc d'Anjou et le grand Schisme d'Occident, 1378-1380 (janvier 1892, p. 115-158).

Dans les *Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris :* Notes sur la révolution parisienne de 1356-58. La revanche des frères Braque (t. X, p. 100-126).

Dans le *Bulletin* de cette société ; Gerson, curé de Saint-Jean-en-Grève (1901, p. 49-57).

Dans la *Romania* : Poème en quatrains sur le Grand Schisme, 1381 (1895, p. 197-218).

Bibliothèques françaises à Londres. — Dans un article publié au mois de septembre 1915 par le *Journal des savants*, M. Seymour de Ricci donne d'intéressants détails sur les ventes de bibliothèques françaises qui ont eu lieu à Londres. D'après un relevé fait récemment des catalogues de ventes que possède le British Museum, la plus ancienne bibliothèque française qui ait été vendue en Angleterre est celle de Massanne, conseiller au parlement de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Montpellier (1688). Cet exemple fut longtemps sans trouver d'imitateurs et c'est seulement à la suite des perturbations jetées dans les fortunes françaises par la chute du système de Law que des collections de livres formées en France furent de nouveau offertes sur le marché de Londres, telles que celle d'Anquetil, bibliothécaire de l'archevêque de Reims (1723), celles de Fléchier vers 1725, celles de Fortin de la Hoguette, archevêque de Sens, de Loménie de Brienne. Sous la Révolution furent effectuées plusieurs ventes importantes, telles que celles des bibliothèques de Paris d'Illins et de Calonne. On peut également noter sous la Restauration la vente de la bibliothèque de Talleyrand, celle de la bibliothèque du cardinal Fesch, celle des livres que Napoléon Ier avait recueillis à Sainte-Hélène. Dans le courant du XIXe siècle on remarque surtout les catalogues de vente des livres du trop célèbre Libri. Depuis une cinquantaine d'années il n'a pas été à Londres procédé à la dispersion aux enchères de collection de livres formée en France.

Enquête sur les biens communaux. — Le ministre de l'Instruction publique a adressé aux Sociétés savantes, aux recteurs d'Académie, aux membres non résidants du Comité des travaux historiques et aux correspondants du Ministère une circulaire pour les inviter à procéder à une enquête historique et économique sur les biens communaux.

La recherche historique doit envisager les quatre périodes principales de l'histoire des communaux : le moyen âge où les communautés d'habitants se trouvent en présence des seigneurs avec lesquels elles sont souvent en lutte à ce sujet ; — les XVIe et XVIIe siècles où commence à se produire l'intervention du pouvoir royal en cette question ; — le XVIIIe siècle où se fait sentir un vif courant d'opinion en faveur du partage des communaux ; — enfin l'époque révolutionnaire où la législation, d'abord franchement hostile aux communaux, en prépare la disparition complète jusqu'à ce qu'il se produise, en l'an IV et l'an V, un revirement brusque par suite duquel leur aliénation est interdite. Les points principaux à étudier sont l'origine des communaux, leur gestion et exploitation, l'application des ordonnances royales sur la question, la statistique des communaux sous l'ancien régime dans une région déterminée, enfin l'application des lois de la période révolutionnaire.

Quant à l'enquête économique elle doit déterminer : 1° quelle est l'origine des communaux : immémoriale, féodale, résultant de l'attribution aux communes des droits des haut-justiciers ou d'acquisition à titre gratuit ou onéreux ; 2° s'ils sont la propriété des habitants de la commune entière ou d'une ou plusieurs sections ; 3° leur étendue et leur nature ; 4° le mode de jouissance ; 5° les partages qui ont pu être faits, en appréciant leur valeur économique et les avantages ou les inconvénients de ces partages.

Les réponses doivent être envoyées au Ministre de l'Instruction publique avant la fin de l'année 1919.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

LIVRES NOUVEAUX

Bibliographie. — R. de Lasteyrie et A. Vidier, *Bibliographie générale des travaux historiques et archéologiques publiés par les sociétés savantes de France.* T. VII, 1re et 2e livraisons. Paris, E. Leroux, in-4 à 2 col., 400 p.

Mémoires et documents. — P. Lauer, *Recueil des actes de Louis IV, roi de France* (936-954). Paris, C. Klincksieck, in-4, lxxv-154 p. — L. Lecestre, *Mémoires de Saint-Hilaire* publiés par la Société de l'Histoire de France. T. V, 1707-1710. Paris, H. Laurens (1914), in-8, 346 p. — A. Le Moy, *Cahiers de doléances des corporations de la ville d'Angers et des paroisses de la sénéchaussée particulière d'Angers* pour les états généraux de 1789, publiés, annotés et précédés d'une introduction. T. Ier. Paris, E. Leroux, in-8, cclxv-418 p. — *Rapports et notices sur l'édition des Mémoires du cardinal de Richelieu.* Fasc. 5. Paris, H. Laurens (1914), in-8, p. 18 *bis* à 354. — J. Souchon, *Correspondance diplomatique du comte de Montaigu, ambassadeur à Venise* (1743-1749). Plon-Nourrit, in-8, lxx-605 p.

Histoire générale. — C. Alengry, *Les foires de Champagne.* Étude d'histoire économique (Thèse). Paris, Rousseau, in-8, 234 p. — P. Imbart de La Tour, *Les Origines de la Réforme.* T. III : L'Évangélisme (1521-1538). Paris, Hachette (1914), in-8, xi-631 p. — M. Marion, *Histoire financière de la France depuis 1715.* T. Ier : 1715-1789. Paris, A. Rousseau (1914), in-8, xii-480 p. — R. Reuss, *La France et l'Alsace à travers l'histoire.* Paris, Fischbacher, in-4, 45 p. — S. Rocheblave, *Le goût en France. Les arts et les lettres de 1600 à 1900.* Paris, A. Colin (1914), in-16, 349 p.

Histoire militaire. — E. Lenient, *La solution des énigmes de Waterloo.* Paris, Plon-Nourrit, in-8, xvi-587 p. — H. Limbourg, *Le duc d'Aumale et sa troisième campagne d'Afrique. La Smalah* (novembre 1842 à juin 1843). Paris, Plon-Nourrit, in-8, 67 p. — Colonel Ch. Romagny, *Campagnes d'un siècle. 1866. — 1877-1878.* Paris, H. Charles-Lavauzelle, 2 vol. in-32, 123 et 87 p.

Guerre de 1914-1916. — D. Alvaro Alcala Galiano, *La vérité sur la guerre.* Origine et aspects du conflit européen. Traduit de l'espagnol par A. de Bengœchea. Paris, P. Rozier, in-16, viii-83 p. — G. Arnoult, *Les origines historiques de la guerre.* Nancy-Paris, Berger-Levrault, in-12, 56 p. (Pages d'histoire). — J. Aulneau, *La Turquie et la guerre.* Paris, F. Alcan, in-8, vii-349 p. — P. Beauregard, *La vie économique en France pendant la guerre actuelle.* Nancy-Paris, Berger-Levrault, in-12, 44 p. (Pages d'histoire). — James M. Beck, *La preuve. Enquête sur la responsabilité morale de la guerre de 1914* d'après les documents diplomatiques. Paris, G. Crès, in-18, xxii-276 p. — F. Berreïté, *Une commune rurale de Lot-et-Garonne pendant une année de guerre* (2 août 1914-2 août 1915). *Fieux.* Agen, Imprimerie Moderne, in-8, 46 p. — Baron Beyens,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

L'Allemagne avant la guerre. Les causes et les responsabilités. Bruxelles et Paris, G. Van Oest, in-16, XII-364 p. — La Campagne de 1914-1915. *Les pages de gloire de l'armée belge.* 1re série : de la Gette à l'Yser. 2e série : à Dixmude. Nancy-Paris, Berger-Levrault, 2 vol. in-16, 62 et 50 p. — CHAMPAUBERT, *Les campagnes de 1914.* Sur le front occidental. Six mois de guerre en Pologne. Campagne de Serbie. Nancy-Paris, Berger-Levrault, in-12, 88 p. (Pages d'histoire). — *Le clergé du diocèse de Besançon à l'armée pendant la première année de la guerre.* Besançon, impr. Jacques et Demontrond, in-8, 68 p. — Dr DEBACQ, *Une ambulance improvisée. Verberie,* 2 septembre-3 novembre 1914. Extrait des notes journalières du Dr Debacq. Verberie, Letellier, in-8, 36 p.— C. H. D'ESTRÉ, *L'adversaire. Aperçu historique sur le developpement de la puissance militaire de l'Allemagne,* de ses origines à juin 1915. Nancy-Paris, in-8, 40 p. — Gabriel FAURE, *Paysages de guerre. Champs de bataille de France et d'Italie.* Paris, Perrin, in-16, 160 p. — Abbé E. FOULON, *Arras sous les obus.* Paris, Bloud et Gay, in-4. — Angelo GATTI, *La guerre des nations.* Août-décembre 1914. Nancy-Paris, Berger-Levrault, in-8, XIV-274 p.— A. JADART, *Reims. Journal d'un Rémois du 3 septembre au 6 octobre 1914.* Paris, impr. Paul Dupont, in-fol., 44 p. (Les cités meurtries. — L. LE BARBIER, *Les Allemands à Compiègne. Septembre 1914.* Journal d'un otage. Paris, E. Larose, in-18, 72 p. — L. LÉVY-BRUHL, *La conflagration européenne.* Ses causes économiques et politiques. Paris, F. Alcan, in-8, 16 p. — L. MAGNE, *La guerre et les monuments: Cathédrale de Reims, Ypres, Louvain, Arras.* Nancy-Paris, Berger-Levrault, in-12, 101 p. (Pages d'histoire). — G. MOUREY, *La guerre devant le Palais. Compiègne.* Paris, P. Ollendorf, in-8, II-108 p. — F. SARTIAUX, *Troie. La guerre de Troie et les origines préhistoriques de la question d'Orient.* Paris, Hachette, in-8, XI-234 p. — Duchesse DE SUTHERLAND, *Six semaines à la guerre. Bruxelles. Namur. Maubeuge.* Paris-Nancy, Berger-Levrault, in-8, 89 p. — Mme Henry TAUDIÈRE, *En pensant aux absents. Histoire de l'ambulance de l'Absie* (de septembre 1914 à mai 1915). Paris, Plon-Nourrit, in-8, 50 p.

Histoire religieuse. — Dom DU BOURG, *Nos saints de Paris.* Paris, Perrin, in-16, 320 p. — A. GAZIER, *Jeanne de Chantal et Angélique Arnauld, d'après leur correspondance* (1620-1641). Étude historique et critique, suivie des lettres de ces deux mères et d'une lettre de Saint-Cyran à Mme de Chantal, rassemblées et classées pour la première fois. Évreux, impr. de l'Eure, in-8, 204 p. — *Histoire de Maisontiers et de son pèlerinage à Notre-Dame de l'Arceau,* canton de Saint-Loup-sur-Thouet (Deux-Sèvres). Diocèse de Poitiers. Parthenay, impr. J. Miel, in-18, 96 p. — E. ROUX, *Les Ursulines de Périgueux,* 2e partie : XVIIIe siècle. Périgueux, impr. Ribes, in-8, 414 p. — *La T. R. Mère M. T. Raphaël de Jésus, fondatrice des Carmels d'Oullens, de Saint-Chamond et de Roanne,* 1829-1914. Lyon, impr. veuve M. Paquet, in-12, 102 p.

Histoire locale. — A. ALBERT-PETIT, *Comment l'Alsace est devenue française.* Paris, Boivin, in-18, 75 p. — L. HONORÉ, *L'instruction publique à Bormes* (1640-1914). Draguignan, H. Cauvain, in-8, 38 p. — HANRA, *L'éclairage à travers les*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

âges, en particulier à Châlons. Châlons-sur-Marne, impr. J. Martin, in-8, 171 p. — E. Bonnet, *Les Anglais en Languedoc* (juillet 1710). Montpellier, impr. générale du Midi, in-8, 36 p. — Abbé E. Thorel, Parcelles d'histoire locale. *Mainneville et la guerre. Le château de Mainneville et l'incendie de 1534.* Évreux, impr. de l'Eure, in-8, 48 p. — R. de Saint-Venant, *Dictionnaire topographique, historique, biographique, généalogique et héraldique du Vendômois et de l'arrondissement de Vendôme*, t. III, O-U. Vendôme, Rouilly, in-8 à 2 col., 483 p.

Biographie. — Comte de Chabannes, *Preuves pour servir à l'histoire de la maison de Chabannes.* Supplément I. Dijon, impr. Jobard, in-4, 1174 p. — A. Hillemand-Joyau, *Dante. Sa vie et son œuvre.* Paris, Société positiviste internationale, in-8, 160 p. — G. Fleury, *François Véron de Fortbonnais.* Sa famille, sa vie, ses actes, ses œuvres, 1722-1800. Le Mans, A. de Saint-Denis, in-8, 589 p. — R. Legrand, *Jean Jaurès.* Quelques notes. Paris, bibliothèque « la Clameur », in-16, 32 p. — Commandant de Montesson, *L'abbé Pierre-Jacques Lecomte* (1801-1887), maître de pension au Mans. Souvenirs d'antan. Le Mans, impr. Monnoyer, in-8, 31 p.

Biographie étrangère. — Cotarelo y Mori (Emilio), *La descendance de Lope de Vega.* Madrid, tip. de la « Revista de Archivos », 1915; 71 p. in-4. — *Simon Bolivar libertador de la America del Sur.* Madrid, tip. éditorial, 1914, 542 p. in-8. — Sergeaut (Philipp W.), *The Princess Mathilde Bonaparte.* London. Paul, 1915, 336 p. in-8. — Causs (C.), *The german Emperor as shown in his public utterances.* London, Heineman, 1915, 348 p. in-8. — Manwell (S. H.), *The life of Wellington; the restoration of the martial power of great Britain.* London, Low, 446 p. in-8. — Manfroni (Camilio), *Documenti sulla cattura e sul processo del duca d'Enghien.* Venezia, tip. Ferrari, 1915, 22 p. in-8. — Torraca (Francesco), *Giovanni Boccacio a Napoli* (1326-1339). Napoli. L. Pierro, 1915, 235 p. in-8. — Barduzzi (Domenico), *Ugolino da Montecatini.* Firenze. Instituto micrografico italiano, 1915, 81 p. in-16. — Cojazzi (A.), *Federico Ozanam* nel primo centenario della nascita, 1813-1913, Vicenza, 1914, 191 p. in-8. — Fatini (G.), *La prima Giovinezza di Giosue Carducci* (1835-1857). Cetta di Castello. Lapi, 1914, 221 p. in-8. — Castellini (G.), *Crispi.* Firenze. G. Barbera, 1915, 294 p. in-16. — Curatulo (Giacomo), *Garibaldi e le donne, con documenti inediti.* Roma, imp. polyglotte, 1913, 323 p. in-8.

L'Éditeur-Gérant : A. Picard

DIJON, IMP. DARANTIERE.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

GUERRE DE CANDIE

L'intervention française

1646-1669

Sur la guerre qui pendant trente ans ensanglanta l'Europe, s'en était greffée une autre, qui en dura presque autant et qui eut un retentissement énorme, malgré l'étroitesse du théâtre où elle semblait localisée. Je veux parler de la guerre de Candie. Les Turcs, en mars 1645, jetaient en Crète une armée formidable. Les Vénitiens leur opposaient une résistance héroïque, mais clamaient à l'Europe chrétienne un appel éperdu. Émue par cette détresse, la France, par deux fois, proposa à l'Espagne une suspension d'armes pour venir en aide aux assiégés. Elle ne fut pas écoutée[1].

I

S'aliéner la République de Venise ou se brouiller avec les Turcs, tel fut alors le dilemme qui sollicita les ressources d'un esprit fertile en *Combinazioni*. Et Mazarin, de fait, trouva l'élégante solution de satisfaire la République sans porter ombrage à la Sublime Porte. Il laissa recruter par les agents de Venise plusieurs milliers de marins et de soldats et promit 400.000 francs, de quoi équiper une douzaine de vaisseaux[2]. Que dis-je ! il livra au consul de la République quatre brûlots

1. Affaires Étrangères, *Mémoires et documents* 856, fol. 189 v°.
2. Dépêche de Nani, ambassadeur de Venise, 21 novembre 1645 (Giovanni ZULIAN, *Le prime relazioni tra il card. Giulio Mazzarini e Venezia*, dans le *Nuovo Archivio Veneto*, nuova serie, n° 33 (1908), p. 76).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

de l'arsenal de Toulon [1], un genre de bâtiments dont la France, disait-on, avait le secret [2] et sur qui les Vénitiens fondaient de grands espoirs.

Mais l'escadre promise, — et c'est là que s'affirmait l'esprit machiavélique du cardinal, — ne s'armait point en France ! Deux de nos officiers de marine avaient été la quérir hors de nos frontières, Montade en Toscane [3], Nuchèze en Hollande, sous le prête-nom d'un agent de Venise [4]. Le second fut seul à appareiller pour la Crète [5], la mort de Brezé ayant forcé à ne pas affaiblir, par le départ de Montade, notre armée navale du Levant [6].

Rien de plus logique du reste que l'entrée en ligne de Nuchèze dans la guerre de Candie, étant de ceux qui l'avaient déclanchée [7]. Le 28 septembre 1644, à quelque distance de Rhodes, six galères de Malte livraient un furieux combat à l'escadre turque de Ghislar Aga, qui conduisait en pèlerinage à La Mecque une des épouses du sultan Ibrahim. Le général Gabriel de Chambres de Boisbodrant tombait mort; et c'est à son capitaine de pavillon, François de Nuchèze, blessé d'une balle à la cuisse, que revenait l'honneur d'enlever à l'abordage le vaisseau amiral des Turcs, monté de six cents hommes. La sultane et son fils étaient parmi les prisonniers [8]. Les galères victorieuses avaient fait escale à Candie ; et c'est de ce fait que les Turcs prirent argument pour débarquer l'année suivante en Crète et se venger sur les Vénitiens de l'affront reçu des chevaliers de Malte.

1. Les « quatre bruslots livrés au consul des Vénitiens », en 1645, étaient *la Marguerite de Levant, la Terre de Promission, l'Amitié, le Petit Turc* (Affaires Etrangères, *Mémoires et documents* 852, fol. 136).

2. Dépêche du 18 avril 1645 (ZULIAN, p. 62, 78).

3. B. N., Nouv. acq. franç. 4968, fol. 118.

4. Mazarin à Brasset, notre résident à La Haye, 17 mars 1646 (*Lettres de Mazarin*, t. II, p. 265, 298).

5. « Instruction à M. le commandeur de Neuchaize et à M. de Montade allans servir en l'armée navale de la République de Venise, avec chacun une escadre de six navires de guerre. » 22 juin 1646 (Affaires Étrangères, *Mémoires et documents* 854, fol. 156).

6. 27 juin (*Ibidem*, fol. 225).

7. Amy A. BERNARDY, *Venezia e il Turco nella seconda metà del secolo XVII*. Firenze, 1902, in-8, p. 14.

8. « La signalée victoire navale remportée sur les Turcs par les galères de la religion,... en laquelle a esté pris un grand galion de la Sultane avec 380 captifs » (*Gazette de France*, année 1644, p. 1033).

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Si la bataille navale de Rhodes, puis la capture de quatre vaisseaux espagnols étaient des gages suffisants de bravoure pour commander une escadre, les instructions données à Nuchèze exigeaient par surcroît qu'il fût un parfait diplomate. Il avait pu contourner l'Espagne sous pavillon fleurdelisé, non sans s'être « précautionné de quelques bannières de Venise ; » mais à partir de Toulon, il eut l'ordre exprès de ne plus laisser flotter sur son escadre disparate, — quatre vaisseaux achetés en Hollande, deux frégates de Brest et des bâtiments florentins [1], — que la bannière de Saint-Marc, sans qu'il subsistât à bord « aucune marque contraire à ladite bannière [2]. » Au général seul de la flotte vénitienne, il révèlerait « en confidence le secret de l'armement ». Il avait quitté Toulon en août 1646, laissant entre les mains de l'intendant tous les « congés de guerre » reçus du roi [3].

Il succédait sur les côtes de Crète aux petites divisions navales des Ordres de Malte et de Saint-Étienne, qui n'avaient pas voulu s'aventurer à livrer bataille aux quatre-vingt-dix galères turques, dans la crainte de rester sans soutien. « Il n'est pas de mémoire d'homme, disait l'un de leurs amiraux, que les Vénitiens aient jamais combattu : ils préfèrent laisser autrui dans l'embarras, *nelle peste* [4]. »

Nuchèze, au contraire, livra plusieurs combats, où il perdit tous ses brûlots. Et il importe d'autant plus de lui rendre justice qu'un écrivain contemporain, ignorant notre coopération secrète, incrimine la France de trahison envers la République. Nous aurions été invités par le grand vizir à fournir dix vaisseaux contre Candie [5].

L'hiver approchant, en novembre, Nuchèze appareilla pour la France,

1. *La Pucelle, le Grand Maltais, le Grand Alexandre*, de 700 tonnes chacun, *le Fort* de 500, les frégates de Brest *l'Orange* et *la Croix de Malte*, les bâtiments florentins *l'Alexandre du Levant, l'Aigle Noir, le Saint-Etienne, le Mercure, le Dauphin* et *l'Anglois* (B. N., Nouv. acq. franç. 4968, fol. 118. — Affaires Etrangères, *Mémoires et documents* 854, fol. 32, 125. — Ch. DE CHERGÉ, *François de Nuchèze, vice amiral, intendant général de la marine de France.* Poitiers, 1854, in-8, p. 12).

2. Instructions à M. de Nuchèze. 22 mars, 21 mai, 22 juin et 1er août 1646 (Affaires Etrangères, *Mémoires et documents* 854, fol. 32, 125, 156, 225.)

3. Le chevalier de Nuchèze à Mazarin. Rade de Toulon, 18 août 1646 (Affaires Etrangères, *Mémoires et documents* 856, fol. 38.)

4. Lettre de Lodovico da Verrazzano, amiral de l'Ordre de Saint-Étienne. 9 novembre 1645 (MANFRONI, *I Francesi a Candia*, dans le *Nuovo Archivio Veneto*, t. 45 (1902), p. 388).

5. BERNARDY, p. 25, n° 2.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

malgré les instances des généraux vénitiens et conformément à ses instructions. Il laissait à Candie trois vaisseaux, sa propriété personnelle, qu'on lui acheta, et il parla de revenir l'année suivante[1].

Mazarin ne le désavoua point. A l'ambassadeur de Venise, il promit de nouveau, en janvier 1647, le concours de l'escadre de Nuchèze[2]; mais il se vit contrecarrer par le Conseil pour des raisons stratégiques et financières : c'était assez d'entretenir les quatre armées de France, d'Allemagne, d'Italie et d'Espagne, alors que le Trésor était vide, les recettes de 1647 dépensées d'avance et le budget de 1648 entamé[3].

Nuchèze ne reprit plus la route de Candie. Que dis-je ! Furieux de ne point recevoir le prix des vaisseaux livrés aux Vénitiens, il se retourna contre eux avec les navires de guerre qu'il possédait encore et qu'il avait armés en course[4]. Et pour recouvrer sa créance, qui n'atteignait pas moins de 190.000 piastres, il demanda au roi des lettres de représailles contre Venise[5].

II

Les années passèrent, Candie résistait toujours... A Toulon, au printemps de l'année 1660, une expédition navale se préparait pour « servir à un dessein important[6] ». C'est en ces termes énigmatiques que le roi donnait commission au prince Almerigo de Modène de commander

1. G. ZULIAN, p. 88. — L'un de nos capitaines, Denys de Vitray, périt durant la campagne (Ch. DE CHERGÉ, p. 11).

2. Dépêche de l'ambassadeur Nani, 7 janvier 1647 n. st. (G. ZULIAN, p. 111).

3. Dépêche de Nani, 15 janvier 1647 (G. ZULIAN, p. 112).

4. Cf. le traité d'association passé entre le commandeur de Nuchèze et François de L'Ecolle, propriétaires des vaisseaux *la Pucelle* et *le Prince Henry*, et les chevaliers Louis de Forbin de Gardane et Charles de Clapiers de Collongue, qui se chargent de les armer. Toulon, 18 février 1650 (Bibl. Nat., Thoisy 91, fol. 37).

5. Louis XIV à la République de Venise. Poitiers, 20 décembre 1651 (Ch. DE CHERGÉ, p. 10).

6. Commission donnée au prince de Modène pour commander le corps de troupes qui embarque à Toulon. Avignon, 28 mars 1660 (Guerre, Archives historiques 164, p. 85). — Le maréchal de camp de Jeure-Millet y servira de commissaire-général et président du conseil de guerre. Montpellier, 3-4 avril 1660 (*Ibidem*, p. 89 v°).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

en chef les quatre mille fantassins et les deux cents cavaliers du corps expéditionnaire, qui prendrait passage à bord. Almerigo, au surplus, devait tenir « fort secrètes les lettres patentes de Sa Majesté, par lesquelles Elle luy donnait le commandement de ladite armée : qu'il fasse, lui disait-on, courre le bruit que l'armée a esté levée par les ordres de Sa Sainteté et que c'est d'Elle qu'il en a le commandement. » En un mot, « que le Turc n'ait aucune congnoissance que Sa Majesté donne des secours à la République » de Venise. Tel était en effet le mot de l'énigme : l'expédition partait au secours du provéditeur général Morosini, dont elle rallierait à l'île de Zante l'armée navale [1], grossie des contingents du pape Alexandre VII et de l'Ordre de Malte. Pour concourir ainsi au « bien général de la Chrétienté », le roi se retranchait derrière « sa qualité de fils aîné de l'Église », dans la commission de lieutenant-général donnée pour le voyage du chevalier Paul [2].

Paul ne s'attarda point dans les îles Ioniennes ; une fois les troupes débarquées, il vint prestement s'attaquer aux Barbaresques, pour donner le change sur le but de son expédition.

De la prise de la Canée et de la défaite du camp des Turcs devant Candie, dépendait le recouvrement de la Crète. C'est ce qui résulta du conseil de guerre tenu à Cérigo entre les états-majors français et vénitiens. Les troupes alliées, au nombre de 5.500 hommes, débarquèrent en conséquence le 25 août à proximité de la Canée, enlevèrent le fort de Sainte-Vénérande et culbutèrent à Cicalaria Katerjocoli pacha, venu à la rescousse de la ville. — Les nouveaux chrétiens auxquels j'ai eu affaire, écrivait le pacha, ressemblent plus à des tours qu'à des hommes. Ces tours, les régiments d'Artois, de Lyonnais, de Persan, de Broglio, s'avancèrent contre la ville neuve que les Turcs avaient édifiée sur trois collines à l'entour de Candie pour la tenir investie. Mais la valeur de nos officiers, du prince de Modène, des lieutenants-généraux de Grémonville et de Baas, des maréchaux de camp de La Grange et Jeure-Millet, ne put triompher de la résistance des Turcs, qui maintinrent leurs positions. Nos troupes, repoussées

1. « Instruction à Mgr le prince Almérik de Modène s'en allant commander le corps de troupes qui devoit estre embarqué à Toulon. » Avignon, 29 mars 1660 (*Ibidem*, p. 89 v°).

2. H. Oddo, *Le Chevalier Paul*, 2e édit., p. 135. — Archives Nat., *Marine*, B³ 3, fol. 140.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

avec pertes, le 17 septembre, se rembarquèrent le 1er novembre pour aller prendre leurs quartiers d'hiver à Paros, dans l'Archipel, où leur chef, Almerigo de Modène, mourut de la fièvre [1]. Elles séjournèrent successivement dans les îles de Cérigo et de Naxos [2], si éprouvées partout, qu'il suffit de deux vaisseaux, *le Jules* et *la Lune*, pour rapatrier, le 23 janvier 1662, les débris du corps expéditionnaire, 1.146 officiers et soldats [3].

III

Vis-à-vis de la Sublime-Porte, la situation de Louis XIV devenait de plus en plus fausse, de plus en plus difficile la tâche de concilier nos intérêts commerciaux avec les devoirs du fils aîné de l'Église. Le commerce du Levant, qui rapportait annuellement six millions à la Couronne [4], — encore que notre marine marchande de Provence fût tombée en quelques années de 554 bâtiments à 30 [5], — obligeait à des ménagements envers les Turcs. Et ceux-ci mettaient à profit notre vif désir de renouveler, avec les Capitulations, le protectorat de la France en Orient [6], pour ne rien accorder et demander pourtant des gages. Ils réclamaient le prêt de trente vaisseaux qui serviraient contre Venise [7]. Que dis-je ! Sur une réponse dilatoire de Louis XIV,

1. Almerigo d'Este de Modène à son père François, duc de Modène, Candie, 22 septembre (Rome, Archives de l'ambassade d'Espagne, *Espagne*, 374). — Relation de tout ce qui s'est passé dans le royaume de Candie, 1660, par le sieur « DE JEURE MILLET, président du conseil de guerre en ladicte armée » (B. N., Franç. 11.322).

2. Lettre de Fricambault, capitaine du *Jules*, à Colbert. Malte, 25 décembre 1661 (B. N., Mélanges Colbert 106 *bis*, fol. 370. — BERNARDY, p. 43).

3. Le 10 mars, ils débarquaient à Toulon (B. N., Mélanges Colbert 107, fol. 187 ; Guerre, arch. hist. 170, fol. 66).

4. D'après un propos d'Hugues de Lionne au nonce Bargellini, 16 mai 1668 (Ch. TERLINDEN, *Le pape Clément IX et la guerre de Candie (1667-1669)*, d'après les Archives secrètes du Saint-Siège. Louvain, 1904, in-8, p. 107: Université de Louvain, recueil des travaux).

5. En 1633, la Provence avait 554 bâtiments, dont 182 faisaient le commerce en Levant ; en 1664, elle n'en avait plus que 30 (Paul MASSON, *Histoire du commerce français dans le Levant au XVIIe siècle*. Paris, 1897, in-8, p. 133).

6. Ch. TERLINDEN, p. 105.

7. En août 1665 (Ch. TERLINDEN, p. 44).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

qui ne constituait point un refus formel, le capoudan-pacha réquisitionnait à Constantinople trois de nos vaisseaux pour les envoyer, chargés de troupes ottomanes, à Candie[1].

Ces actes de pression amenèrent Louis XIV à faire une démonstration en sens inverse ; il prêta des vaisseaux aux volontaires qui partaient pour Candie[2] avec François d'Aubusson de La Feuillade et le comte de Saint-Pol, fils cadet de la duchesse de Longueville. Ces six cents hommes d'élite, presque tous gentilshommes et officiers réformés[3], par leur attitude martiale, impressionnèrent la garnison de Candie, lorsque le capitaine-général Morosini les passa en revue sur les remparts. Ils voulurent donner tout de suite la mesure de leur vaillance. Le 16 décembre 1668, La Feuillade, le fouet à la main, opérait une sortie ; armés à la légère d'une épée et de deux pistolets, ses gens attaquaient avec furie les retranchements élevés en face du bastion de Sabionero, emportaient la première ligne, puis la seconde, couchaient bas douze cents Turcs, mais là s'arrêtaient. Écrasée par le feu des défenseurs de la troisième ligne, cette poignée de héros dut battre en retraite, laissant deux cent soixante-dix gentilhommes sur le terrain. Découragés, les survivants reprenaient dès janvier la route de la France[4], à bord de la division royale qui les avait amenés sous le couvert du pavillon de Malte[5].

D'autres concours discrets venaient aux Vénitiens. Un corsaire renommé, qui faisait trembler les Turcs, avait attaqué un vaisseau chargé de munitions et de trois cents Janissaires à destination de Candie. Un « orage » de grenades et de *bosses*, — bouteilles de verre remplies de poudre, — avait estropié les plus braves des Janissaires et semé parmi les autres l'épouvante : « Ne sçachant qu'opposer à

1. En avril 1668 (Ch. TERLINDEN, p. 104).

2. Le nonce Bargellini au cardinal Rospigliosi, 3 août 1668 (Ch. TERLINDEN, p. 97).

3. BIGGE, *La Guerra di Candia negli anni 1667-1669*. traduzione del comando del corpo di Stato maggiore, Torino, 1901, in-8, p. 118. — « Estat des gentilshommes que S. A. M. le comte de Saint-Paul mène avec lui en Candie. » (Archives du Vatican, *Nunziatura di Francia* 135, fol. 280.) — « Journal véritable de ce qui s'est passé en Candie, sous M. le duc de La Feuillade, par DES ROCHES » (DARU, *Histoire de la République de Venise*. Bruxelles, 1840, t. VII, p. 88.)

4. DE JARRY, *Histoire du siège de Candie*.

5. *Le Duc, la Sirène* et *le Petit Chalain* (*Journal de l'expédition de M. de La Feuillade pour le secours de Candie*. Lyon, 1669, in-12, p. 189).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

cette horrible gresle, ils s'assirent, les bras croiséz, penchant la teste, comme des gens qui ne pouvaient faire autre chose que se soûmettre à leur destinée. »

De quelle nationalité était le vainqueur? Un voyageur français, embarqué à bord d'un navire génois, n'avait pu le démêler. Les folies du corsaire en goguette avaient fait défiler, aux yeux de l'équipage génois ahuri, tout le jeu des pavillons qui lui servaient à donner le change aux paisibles navires marchands et à les prendre comme alouettes au miroir : « Pavillon de Barbarie, coupé en flamme, myparty de gueules et d'azur, au croissant descendant; pavillon rouge d'Angleterre, au premier quartier blanc, avec une croix rouge; celuy de Portugal, d'argent à cinq écussons d'azur, péris en croix, et les cinq écussons chargéz de trente bezans, qui représentent les trente deniers de Judas; celui de Raguse, un saint Blaise sur un fond blanc. La bannière de Hollande, à trois bandes de rouge, de blanc et de bleu, fut relevée par celle de France, puis par celle de Hambourg, rouge à trois tours blanches, et par la croix blanche sur fond bleu de Savoie. Cela fut suivy du pavillon du pape, — deux clefs en sautoir sur un fonds blanc, aux armes de la maison de Rospigliosi, — et de ceux d'Alger et de Venise : le premier, couppé à six costéz égaux, un fonds rouge au croissant montant, et le second, quarré, un lyon d'or sur un fonds blanc. »

Comme le navire génois hésitait à saluer ces couleurs hétéroclites, le corsaire inconnu s'apprêta à lui brûler les voiles en chargeant ses canons « de vieux linges huiléz, trempéz dans l'eau de vie ». Et il « contrefit le bord d'un admiral, en mettant le pavillon quarré au grand mats. L'ayant osté, il s'érigea en vice-admiral, arborant le pavillon quarré au mats de misène. Puis il fit le contre-admiral, pavillon quarré à l'artimon. En suite, il mit la flame au grand mats, comme fait le major de la flotte ; et un moment après, il parut en chef-d'escadre, la cornette au grand mats. » La représentation finie, le facétieux corsaire s'éclipsa[1]. La virtuosité de sa fantasmagorie, autant que les conseils de discrétion donnés par Louis XIV aux marins qui venaient en aide aux Vénitiens, permettent de croire qu'il était Français.

1. [George Guillet de Saint-George, dit] le sieur de La Guilletière, *Athènes ancienne et nouvelle et l'estat présent de l'empire des Turcs*. 2e éd. Paris, 1675, in-12, p. 15, 60.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

IV

Cependant, le pape a parlé. Aux cours d'Europe, à Paris et à Madrid surtout, les noncès de Clément IX ont demandé vingt mille hommes pour jeter les Turcs à la mer[1]. D'un geste magnifique, Louis XIV a promis « d'entreprendre tout à lui seul », sous la seule clause que les autres puissances feraient le simulacre de l'aider[2]. Il fournirait « quatorze vaisseaux et quinze galères pour la campagne prochaine », avec mission de « transporter des trouppes en Candie et y agir mesme à la mer contre les Turcs » ; le corps expéditionnaire, tiré des régiments d'élite, gardes du corps, mousquetaires, chevau-légers et petits-vieux, serait commandé par un lieutenant-général, deux maréchaux de camp et deux brigadiers, voire par des maréchaux de France, Bellefonds et Turenne, qui s'étaient offerts pour le conduire. Fidèle malgré tout à cette fiction de neutralité qu'il gardait depuis le début de la guerre pour ne pas porter atteinte aux capitulations, Louis XIV empruntait l'étendard de l'Église comme pavillon[3].

Mais combien était significatif le choix des chefs de l'armée navale[4] :

1. Ch. TERLINDEN, p. 135.

2. Le nonce Bargellini au cardinal Rospigliosi. 4 décembre 1668 (Ch. TERLINDEN, p. 137).

3. Hugues de Lionne au cardinal Rospigliosi. 11 janvier 1669 (publié par Ch. TERLINDEN, p. 145 : cf. p. 162).

4. Pour l'expédition de 1669, les sources manuscrites et imprimées abondent. On en trouvera la bibliographie en tête de l'ouvrage de TERLINDEN, à part quelques-unes que j'ajoute ici, en relevant spécialement ce qui concerne notre action navale : *Mémoires de* SAINT-HILAIRE publiés pour la Société de l'Histoire de France, par L. Lecestre. Paris, 1903, t. I, p. 65. — DES RÉAUX DE LA RICHARDIÈRE, *Le voyage de Candie fait par l'armée de France* (la flotte de Beaufort) *en l'année 1669*. Paris, 1671, in-16. — J.-B. DUCHÉ DE VANCY, *Journal de la navigation des galères de France*, publié en appendice de : Jean CORDEY, *Correspondance du maréchal de Vivonne relative à l'expédition de Candie (1669)*, publiée pour la Société de l'Histoire de France. Paris, 1910, in-8°. — Duc DE NAVAILLES, *Mémoires*. Paris, 1751, in-8°, p. 252. — *Mémoires du temps de Louis XIV par* DU CAUSÉ DE NAZELLE, publiés par Ernest Daudet. Paris, 1899, in-12, p. 36. — Correspondance et documents relatifs à l'expédition (Archives nat., *Marine* B[4] 3 ; et O[1] 13, fol. 97 v°. — Bibl. Nat., *Mélanges Colbert* 153bis. — Guerre, *Archives historiques* 238). — *Gazette de France*, année 1669. — Correspondance entre Morosini, Beaufort, Vivonne et Navailles (Venise, Archives des

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Beaufort, cousin du roi et grand maître de la navigation, Vivonne, frère de la favorite [1] et général des galères ! Encadrés par les vingt-cinq vaisseaux et brûlots de l'un, par les seize galères et galiottes de l'autre, protégés par onze mille marins et un millier de bouches à feu [2], des transports emmenaient le corps expéditionnaire de Philippe de Montaut de Bénac, duc de Navailles. Sept mille deux cent soixante-quatorze soldats, mousquetaires, cavaliers, gardes-françaises et volontaires [3], allaient au secours de Candie, avec les maréchaux de camp Édouard Colbert de Maulevrier et Alexandre Le Bret, avec les brigadiers marquis de Dampierre et de Rambures. Pour la première fois, la compassion féminine s'ouvrait une voie en se donnant mission de pallier les horreurs de la guerre et en organisant, sous la présidence de la duchesse d'Aiguillon, un hôpital de campagne abondamment pourvu de vêtements, de linge et de médicaments [4], où l'on peut voir le lointain ancêtre de nos Croix-rouges.

« Rien n'était plus beau que cette grande flotte, sous ses voiles déployées, ses riches pavillons et ses autres ornements : C'était un spectacle magnifique et charmant [5]. » Un ordonnateur y manquait pourtant ; la dualité du commandement, — la charge de général des

Frari, *Senato*, Secreta, dispacci n° 32). — « Pianta della città di Candia attacata dall'arme ottomane... 1669 » (Venise, Bibl. Marciana, ms. Cl. VII, cod. cc, pièce 115). — « Viaggio del Ecc. Sr Fra Vincenzo Rospigliosi in Levanto, l'anno 1669 » (Rome, Bibl. Vaticane, ms. Ottoboni 1852). — Correspondance du nonce Bargellini avec le cardinal Rospigliosi (Rome, Archives du Vatican, *Nunziature di Francia* 133-140, 269-278). — BIGGE, *Der Kampf um Candia in den Jahren 1667-1669*. Berlin, 1899, que je cite d'après la traduction italienne parue en 1901 à Turin. — André LE GLAY, *L'expédition du duc de Beaufort (1668-1669)*, dans la *Revue d'histoire diplomatique* (1897), p. 192. — A. JAL, *Abraham Du Quesne et la marine de son temps*. Paris, 1872, 2 vol. in-8°. — E.-T. HAMY, *François Panetié, premier chef d'escadre des armées navales (1626-1696)*. Boulogne-sur-mer, 1903, in-8°. — Ch. GÉRIN, *Louis XIV et le Saint-Siège*. Paris, 1894, 2 vol. in-8°.

1. Louis-Victor de Rochechouart, comte de Vivonne, était frère de Mme de Montespan.

2. Les vaisseaux avaient 4.670 hommes d'équipage, 840 bouches à feu ; les galères 1.463 soldats et 5.074 rameurs (BIGGE, p. 119).

3. 629 officiers et 6.645 soldats (Guerre, *Archives historiques* 238, n° 72 *bis*).

4. Le nonce Bargellini au cardinal Rospigliosi. 3 avril, 3 mai 1669 (Ch. TERLINDEN, p. 161).

5. DU CAUSÉ DE NAZELLE, p. 36.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

galères et celle d'admiral étant indépendantes l'une de l'autre [1], — allait inévitablement amener des conflits, que des mesures de fortune furent impuissantes à éviter [2].

Beaufort et Vivonne commencèrent par faire route à part. Parti le dernier de France, Beaufort fut le premier au rendez-vous, fixé à Cerigo. Son collègue n'y était pas. Mais le capitaine Taddeo Morosini attendait les nôtres avec des nouvelles désespérées. « N'y ayant pas un moment à perdre », Beaufort brûla l'étape, en dépêchant un messager à Vivonne [3]. Le 19 juin dans la soirée, Candie était en vue.

Quelques mois auparavant, le défenseur de la place avait conseillé à nos gens d'attaquer La Canée, de s'y établir et de prendre ainsi à dos l'armée assiégeante [4]. Mais le temps avait passé. La défense de Candie faiblissait : quand les troupes de Navailles débarquèrent, elles trouvèrent une garnison harassée, l'assaillant, de plus en plus mordant, déjà maître du bastion Saint-André. « De quelque costé que l'on tournat, on rencontroit des soldats tuéz, blesséz ou estropiéz : il n'y avoit pas une église, pas un bâtiment dont les murailles ne fussent percées et presque ruinées par le canon [5]. » Sur ces ruines, se dressait, comme un drapeau de ralliement, l'uniforme écarlate d'un héros, Morosini.

Une sortie fut aussitôt décidée pour donner de l'air à la défense, quoi que fît Morosini pour la différer. L'habile généralissime des Vénitiens eût voulu, avant de tenter une action décisive, familiariser nos soldats avec le terrain et avec la manière de combattre des Turcs [6], d'autant que nos troupes de terre, incommodées par le roulis, « avaient extrêmement souffert dans le trajet [7] ». Et que la guerre de tranchées leur était étrangère !

A l'ouest et à l'est de la place, les Turcs assaillaient les bastions de Saint-André et de Sabionero, qui terminaient l'enceinte du côté de la

1. Lionne au cardinal Rospigliosi. 20 août (Ch. TERLINDEN, p. 214).
2. Matharel avait rédigé un mémoire tout exprès pour établir le droit qu'avait l'amiral de commander les galères en cas de jonction avec les vaisseaux. 2 avril 1669 (Archives Nat., *Marine* B⁴ 3, fol. 198). — Par contre, Beaufort avait ordre de subordonner les opérations de la flotte à celles de l'armée de terre. 30 mars, 26 avril, 17 mai (GÉRIN, t. II, p. 328).
3. Beaufort à Vivonne, 17 juin (CORDEY, p. 46, 48).
4. Lionne au cardinal Rospigliosi. 26 avril (Ch. TERLINDEN, p. 219).
5. DES RÉAUX DE LA RICHARDIÈRE, p. 58.
6. *Mémoires de* SAINT-HILAIRE, t. I, p. 69.
7. DU CAUSÉ DE NAZELLE, p. 37.

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

mer et se trouvaient plus vulnérables, n'étant point flanqués. Le premier venait de succomber. On résolut de sauver le second. N'ayant pas « l'habitude de garder les manteaux », Beaufort voulut être de la partie à la tête de quinze cents de ses marins, que conduisaient le chef d'escadre d'Alméras et les capitaines de vaisseau, dits d'augmentation, embarqués en surnombre. Avec Colbert de Maulevrier, il attaquerait les tranchées de gauche, après que Navailles et Le Bret auraient prononcé leur offensive contre celles de droite.

Dans la nuit du 24 au 25 juin, Navailles « file sans bruit » vers les retranchements turcs proches de Sabionero et, couché sur le ventre, attend le jour pour donner : il s'est couvert, du côté de Candie la Neuve, où les ennemis ont un camp, par la grand'garde de Choiseul. Dès que bat la charge, les régiments de pointe, Saint-Vallier et Lorraine, emportent les tranchées turques ; une colline, que défendent deux redoutes et une batterie de sept pièces, est enlevée par le régiment des Gardes et un bataillon d'officiers réformés. Au canon de Navailles, trois cents marins de Beaufort, qui attendent dans une demi-lune ce signal, se lèvent et chargent. Les Turcs, qui échappent au carnage, fuient en désordre vers Candie la Neuve. « Si l'on s'en fût tenu là et qu'on eût comblé leurs travaux, la ville eût été sauvée. L'action ne pouvait être ni plus utile, ni plus belle. Mais on se mit à la poursuite des fuyards [1]. »

Et alors, le labyrinthe des tranchées brise notre élan : la batterie conquise saute, une quarantaine des nôtres sautent en même temps. Nos soldats s'imaginent que toute la campagne est minée et, dans une terreur panique, « se renversent les uns sur les autres et fuyent dans un désordre extrême [2] », en tirant sur une troupe de réserve postée sur la contrescarpe. Nos vaisseaux, faute de vent, n'ont pu s'embosser près du Lazaret pour prendre d'enfilade les tranchées ennemies : de Candie la Neuve, les réserves turques accourent, les Vénitiens du sergent de bataille Kielmansegg restent cois.

Dans la débâcle, Beaufort fait ferme « et se porte à perte d'haleine jusque dans les premiers rangs des troupes » : il tente d'arrêter les fuyards au cri de ralliement : « Saint-Louis ! A moi mes enfants, je suis votre amiral. » « Ses efforts furent vains ; on pliait de toutes

1. Du Causé de Nazelle, p. 39.
2. Saint-Hilaire, t. I, p. 71.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

parts en même temps. » Le corps de flanc-garde de Choiseul, attaqué par les Turcs, « qui arrivaient, et du camp de Saint-André et de Candie la Neuve, se mit honteusement en fuite ». Choiseul, Le Bret, tous les chefs restent seuls à se battre [1].

Beaufort a laissé en arrière le capitaine de ses gardes, La Fayette, en lui disant de l'attendre : ce qui vaudra plus tard un blâme au chevalier de La Fayette : « un capitaine des gardes, dont toute la fonction est d'être auprès de la personne de son maître, ne doit jamais s'en séparer dans ces rencontres, quelque ordre contraire qu'il ait. Il doit plutôt renoncer à sa charge qu'à son devoir. » Beaufort n'a près de lui que le chevalier de Villarceaux « dans le fort de la mêlée » où sa valeur l'emporte. Son compagnon d'armes est tué : Beaufort tombe de cheval, frappé d'une balle à la cuisse : un mousquetaire, qui fuit, tente de le prendre en croupe, sans succès. L'amiral disparaît, « écrasé sous les pieds des combattants [2] ». Les capitaines Gravier et de Sauvebœuf, qui le soutenaient, le perdent de vue.

Un mouvement tournant de quatre mille Turcs précipite la retraite : « tout achève de se rompre. » Navailles a un cheval tué sous lui ; ses aides-de-camp, ses officiers sont tués ou blessés. Colbert de Maulevrier, Le Bret, les colonels de Saint-Vallier, de Lignières, de Rozan, Fabert, de Novion, de La Marlière, les capitaines de vaisseau de Vandes et de La Baume sont hors de combat : deux cent quarante-cinq officiers, cinq cent soixante soldats et marins gisent sur le champ de bataille. Dans « cette malheureuse sortie, toutes les troupes ont très mal fait [3] ».

A l'humiliation de la défaite, s'ajoute l'angoisse de l'incertitude : Beaufort a disparu, sans qu'on puisse savoir son sort [4]. Les espions, que Morosini entretient dans le camp turc, ne peuvent donner sur lui aucun renseignement, quelque « perquisition » que fasse son neveu,

1. « Relation de ce qui s'est passé à la sortie faite sur le camp des Turcs » par M. DE LA CROIX (Guerre, *Archives historiques* 238, n° 81). — Autre relation (Archives Nat., *Marine* B⁴ 3, fol. 221). — Relation de M. DE SOISIGNY, aide-major du bataillon de l'amiral. Candie, 30 juin (Archives Nat., *Marine* B⁴3, fol. 225). Toutes ces relations ont été publiées par M. L. LECESTRE en appendice des *Mémoires de* SAINT-HILAIRE, t. I, p. 314.

2. DU CAUSÉ DE NAZELLE, p. 39.

3. Marquis de Martel, lieutenant-général commandant la flotte, à Colbert. 4 juillet (GÉRIN, t. II, p. 337).

4. Morosini au Sénat. Candie, 28 juin (Venise, Archives des Frari, *Senato secreta*, dispacci 32).

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

le chevalier de Vendôme. Un esclavon assure toutefois avoir vu vendre ses armes : « à l'égard de son corps, il avait été dépouillé, et sa tête coupée et amoncelée avec les autres sur le champ de bataille [1]. » Un capitaine de vaisseau, le chevalier de Flacourt, et un autre officier, Saint-Marc, chargés d'aller sous pavillon parlementaire s'enquérir d'un officier « blond et de taille élevée » tombé parmi les Turcs, n'obtiennent aucun indice sur le sort de celui qui fut l'idole des Parisiens, le roi des Halles. « On a toujours ignoré sa destinée », avoue Saint-Hilaire [2]. « Jamais qui que ce soit ne m'en sceut rien dire ; oncques depuis je n'en ay ouy parler », écrivait à Colbert un autre de ses compagnons d'armes [3].

V

Parti de France le 21 mai, quinze jours avant Beaufort, qu'était devenu Vivonne ? Il s'attardait à Zante à de mesquines querelles de préséance. Le général des galères du pape, Vincenzo Rospigliosi, arborait comme tel le labarum de la Chrétienté, l'étendard du Crucifix, alors que nos amiraux n'avaient que l'étendard des États de l'Église, où les effigies des apôtres Pierre et Paul se détachaient sur fonds pourpre. Au mépris de ces nuances, Vivonne exigeait que toutes les galères du Saint-Siège et de Malte vinssent à sa rencontre : Rospigliosi prétextait que « le crucifix ne devait jamais aller au-devant d'aucun autre étendard ». Il finit par céder pourtant pour ne pas mettre en péril la cause de la chrétienté [4].

Le 3 juillet, le généralissime de l'armée navale, avec sept galères pontificales, sept de Malte, cinq de Venise, treize de France, celles-ci flanquées de trois galiottes, ralliait à Candie les vaisseaux de ligne, dont le marquis de Martel avait pris le commandement à la mort de Beaufort. Martel eût voulu aller, sur les côtes de Morée, donner le coup de grâce à une escadre barbaresque maltraitée par les Vénitiens [5].

1. Du Causé de Nazelle, p. 42.
2. T. I, p. 72.
3. Colbert de Maulevrier à Colbert. Candie, 30 juin-4 juillet (B. N., Mélanges Colbert 153 *bis*, fol. 931).
4. Vivonne au généralissime Rospigliosi. 29 juin. — Le cardinal Rospigliosi au nonce Bargellini. 23 juillet (Ch. Terlinden, p. 339).
5. Martel à Vivonne. La Fosse de Candie, 2 juillet (Cordey, p. 51).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Mais Vivonne préféra conserver en mains toutes nos forces navales pour bombarder les positions turques du côté du bastion de Saint-André et faciliter ainsi une sortie contre les lignes d'investissement[1].

L'opération, retardée par les vents, eut lieu le 24 juillet. Toute la flotte, en ligne de bataille, s'avança contre les formidables batteries édifiées par les Turcs le long de la côte pour épauler le bastion Saint-André. A bord de la Capitane pontificale, l'étendard du Crucifix portait la devise : « Dissipentur omnes inimici ejus. » Aux Maltais, aux Pontificaux et aux Vénitiens, était dévolue la facile besogne de prendre à revers le camp turc de la rivière Gioffiro, afin d'empêcher par leurs canonnades tout envoi de renforts au bastion. Nos vaisseaux et nos galères entremêlés, à la demande de Vivonne qui avait revendiqué pour les siens le poste le plus dangereux, attaquaient le bastion de Saint-André et les batteries voisines établies sur de grandes plate-formes au bord de la mer.

L'Étoile de François de Contay d'Humières, puis *le Courtisan,* du lieutenant-général de Martel, à la remorque de deux galères, « prirent les premiers leurs postes à demi-portée de mousquet de terre », ouvrant un feu roulant « aussi juste que pourroit faire l'infanterie avec le mousquet. Tout le monde dans la ville en fut dans l'admiration[2] ». *Le Monarque,* que jadis montait Beaufort, et *la Capitane* de Vivonne s'embossèrent à leur tour avec la première escadre que prolongèrent, à droite, six galéasses vénitiennes. Sept autres de nos vaisseaux de ligne et autant de galères[3], prenaient position de l'autre côté des

1. « Avis de M. de Vivonne, général, pour canonner les retranchements des Turcs en Candie » (CORDEY, p. 59, 62.)

2. Vivonne à Colbert. 24 juillet (CORDEY, p. 82). Le plan qui accompagnait sa lettre, se trouve à la bibliothèque du ministère de la marine, ms. 142. Cf. aussi la « Pianta della città di Candia attaccata », citée ci-dessus. — Relation du marquis de Martel. Candie, 9 août (Arch. Nat., *Marine* B[13], fol. 237). — DE LA GUILLETIÈRE, *Athènes ancienne et nouvelle,* p. 407.

3. Voici comment étaient amatelotés vaisseaux et galères de France : *L'Étoile,* capitaine François de Contay d'Humières, et *la Renommée,* capitaine de Folleville ; — *le Courtisan,* vice-amiral, marquis de Martel, et *la Force,* Antoine Le Tonnelier de Breteuil ; — *le Monarque,* amiral, cap. de La Fayette, et *la Capitane* de Vivonne, cap. Antoine de Manse ; — *le Comte,* Le Barbier de Kerjean, et *la Saint-Louis,* Louis de Montolieu ; — *le Bourbon,* Constantin-Ignace de La Tour d'Auvergne, bailli de Bouillon, et *la Victoire,* Louis-Alexandre de Clermont, chevalier de Tonnerre ;

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

galéasses, sous les ordres du contre-amiral Gabaret, qui agit « à son ordinaire, c'est-à-dire qu'il ne se peut pas mieux ».

Sous un ouragan de quinze mille boulets qui s'abattait sur eux, les Turcs avaient promptement gagné l'abri de leurs tranchées où ils s'étaient tapis, sans riposter. Tout à coup, vers dix heures, une détonation épouvantable retentit, couvrant tout de son fracas. Une imprudence avait mis le feu aux poudres de *la Thérèse*, beau vaisseau de 70 pièces, qui sautait en l'air: des trois cent cinquante hommes du capitaine d'Hectot, il n'échappa que sept hommes; des effets de Navailles restés à bord, argenterie, garde-robe, coffre-fort, on ne put rien sauver. Telle fut la commotion que « la mer s'entrouvrit et coucha *la Capitane* plusieurs fois tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, de manière que l'on en vit la quille et qu'un chacun la crut perdue ». A son bord, les débris lancés par le volcan emportaient l'arrière, tuaient deux officiers, blessaient le capitaine, le major des galères François de Riquetti de Mirabeau, Vivonne lui-même et mettaient hors de combat cinquante hommes ; à bord du *Provençal*, vingt-cinq hommes étaient atteints.

Le bombardement se ralentit. Rospigliosi donna l'ordre de cesser le feu; on commit la faute de ne pas l'éteindre graduellement en se retirant par échelons; on laissait ainsi aux Turcs le loisir de sortir de leur abri pour saluer la retraite d'une grêle de projectiles. Sans l'accident de *la Thérèse*, nos pertes néanmoins auraient été faibles: quelques vaisseaux atteints à fleur d'eau ou dans leurs hauts, en tout

— *le Provençal*, commandeur de Bouillé, et *la Couronne*, Louis de Forbin, commandeur de Gardane; — *la Thérèse*, d'Hectot, et *la Dauphine*, Pierre de Lucas de Villeneuve ; — *le Toulon*, Marquis de Belle-Isle-Erard, major des vaisseaux, et *la Patronne*, Jacques de La Haye de La Brossardière; — *la Princesse*, contre-amiral, Jean Gabaret, et *la France*, Eléonor de Beaulieu, chevalier de Béthomas; — *le Fleuron*, François Thiballier de Thurelle, et *la Croix de Malte*, Vincent de Forbin, commandeur d'Oppède; — *la Sirène*, chevalier de Cogolin, et *la Fleur de Lys*, Charles de Savonnière, commandeur de La Bretesche; — *la Royale*, de La Hillière, et *la Fortune*, Albert de Forbin, chevalier de Janson; — *le Lys*, François-Benedict Rouxel de Médavy, marquis de Grancey, et *la Valeur*, de Viviers; — *le Dunkerquois*, chevalier de La Mothe-Viala, et *la Vigilante*, d'Espanet; — *le Croissant*, Anne-Hilarion de Cotentin, chevalier de Tourville, et *la Subtile*, Maurice Grimaldi, comte de Bueil. (DUCHÉ DE VANCY, fol. 45, cf. l'éd. CORDEY).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

six cent soixante tués et blessés[1]. D'après les récits des déserteurs, les Turcs auraient été deux fois plus éprouvés. Mais le bombardement n'avait eu aucun résultat pratique. Instruits par ce long siège, qui avait été pour eux l'école de la guerre de tranchées, les Turcs serraient de plus en plus la place. A Candie[2], la mésintelligence croissait entre les chefs, la maladie parmi les troupes: les vivres tiraient à leur fin. Il fallait partir. En quelques semaines, le corps expéditionnaire avait perdu le tiers de ses effectifs.

Les vaisseaux de ligne, à eux seuls, comptaient 1.790 tués, blessés ou malades sur un total de 4.670 hommes[3]. A terre, Navailles, malade, impuissant et découragé, voyait de même fondre ses troupes. Il se résigna à rembarquer les survivants. Le 30 août, toute la flotte appareilla à la faveur des ténèbres, évitant d'attirer l'attention des Turcs; les vaisseaux gouvernèrent sur la France. Les galères de Vivonne et Rospigliosi voguèrent vers Cerigo, afin de barrer la route à des troupes de renfort que les Turcs envoyaient de Morée en Crète. Elles arrivèrent un jour trop tard[4]. Le convoi venait de passer.

Navailles rencontra en outre, à la hauteur de Malte, les quatre vaisseaux du chevalier de Valbelle envoyé pour lui porter des vivres et l'ordre de prolonger son séjour. Valbelle continua sa route vers la Crète et ravitailla la Sude, à défaut de Candie[5].

1. « Listes des tués et blessés sur les navires de France » : *Le Monarque*, vaisseau amiral, 41 tués et blessés; *le Courtisan*, vaisseau vice-amiral, 30 tués et blessés; *la Princesse*, contre-amiral, 18; *le Fleuron*, 34; *le Provençal*, 35 ; la galère *Patronne*, 43, etc. (CORDEY, p. 79).

2. *Œuvres de* LEIBNIZ, éd. A. Foucher de Careil. Paris, 1864, in-8°, t. V, p. 257 : C'est à la suite du siège de Candie que les Turcs protégèrent les abords de Constantinople par des fortifications analogues à celles du reste de l'Europe.

3. Les plus éprouvés étaient *le Monarque*, 370 hommes hors de combat sur 600, *le Bourbon*, 140 sur 200, *la Royale*, 144 sur 280, *la Sirène*, 137 sur 220, *le Provençal*, 122 sur 350, etc. Les galères et galiottes avaient 496 morts ou indisponibles sur un effectif de 1.463 soldats, notamment *la Capitane*, qui en comptait 86, et *la Victoire*, 65. Des 5.074 rameurs qu'elles avaient à bord, on ne spécifie pas le déchet (BIGGE, *La guerra di Candia*, p. 119, 122, 129). — Vivonne à Colbert, 21 août (Archives Nat., *Marine* B⁴ 3, fol. 309).

4. DUCHÉ DE VANCY, p. 91, 98.

5. Le nonce Bargellini au duc de Navailles, 22 novembre (Archives du Vatican, *Nunziature di Francia* 140, fol. 380. — Ch. TERLINDEN, p. 272).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

La retraite de nos troupes de terre et de mer causa en France une véritable stupeur. « Il y a plus de dix ans que Sa Majesté n'a ressenti un si cuisant déplaisir, écrivait un des ministres ; elle venoit d'envoyer un nouvel ordre à M. de Navailles de demeurer dans la place assiégée jusqu'au 20 de novembre [1] », jusqu'à l'arrivée de trois mille cinq cents hommes de renfort commandés par le maréchal de Bellefonds [2]. Le soin de les conduire était confié au marquis de Martel, avec les neuf vaisseaux et les trois brûlots de son escadre [3].

Mais hélas ! il n'était plus temps. Le départ des armées navales de la Chrétienté avait précipité l'issue du drame qui se jouait depuis un quart de siècle entre le christianisme et l'islam. Le 5 septembre 1669, l'héroïque Morosini, le dernier des Vénitiens, avait capitulé. Ahmed Koprilu était maître du boulevard de la Chrétienté. De dépit, Louis XIV défendit à Navailles de reparaître à la Cour.

Longtemps, on ne voulut pas croire à la mort du duc de Beaufort. Quand les espérances commencèrent à s'évanouir, « il n'y eut jamais tant de deuil parmi le peuple de Paris : s'il avait été esclave, on aurait trouvé des millions pour le racheter ; des simples crocheteurs avaient déjà consigné dix pistoles pour leur part [4] ». Les circonstances tragiques de sa disparition accréditèrent, au reste, la légende qu'il vivait encore dans une mystérieuse retraite, prisonnier du roi sous un masque de fer ou esclave du sultan. Le parlementaire envoyé au camp des Turcs après la bataille, n'avait-il pas rapporté « qu'ils avoient vingt-deux prisonniers, qu'ils n'avoient voulu ny faire voir ny nommer [5] ».

CH. DE LA RONCIÈRE.

1. Lionne au cardinal Rospigliosi. 25 septembre (Ch. TERLINDEN, p. 262).
2. « Estat des troupes destinées au secours de Candie » (Archives du Vatican, *Nunziature di Francia* 140, fol. 158).
3. Louis XIV à M. de Martel. 27 septembre (GÉRIN, t. II, p. 354).
4. Paris, 11 octobre 1669 (Marquis de SAINT-MAURICE, *Lettres sur la Cour de Louis XIV (1667-1670)*, publiées avec une introduction et des notes par Jean Lemoine. Paris, 1911, in-8°, p. 344).
5. Brodard à Colbert. Candie, à bord de *la Princesse*, 27 juin-1er juillet 1669 (B. N., Mélanges Colbert 153 *bis*, fol. 835).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

La Pénétration des Allemands en France sous l'ancien régime

(SUITE)

III

Quelques Allemands en France sous le règne de Henri IV. — Influence de la signature de l'Édit de Nantes sur la formation des colonies allemandes. — Les Allemands à Bordeaux, Nantes, Vitré et la Bretagne, en Normandie, dans la vallée de la Loire, à Lyon et dans le Midi de la France. — Les ébénistes allemands à Paris.

Exception faite des groupements de Paris et de Lyon, il n'exista pas en France, au XVIe siècle, d'importantes colonies germaniques. Les Allemands, déjà nombreux cependant, étaient disséminés un peu de tous côtés. Beaucoup voyageaient et ne se fixaient pas : les uns venaient comme étudiants, d'autres comme visiteurs ; certains pédagogues suivaient leurs élèves et s'attachaient à de nouveaux disciples quand les plus anciens étaient éduqués. En dehors des imprimeurs et des banquiers, les Allemands ne s'implantaient pas dans une province déterminée et ne cherchaient pas à y acquérir des biens immobiliers. Les reîtres qui étaient demeurés dans le pays ne s'étaient pas groupés, ils s'étaient répandus de ci et de là, au hasard des circonstances qui les avaient amenés à se fixer en France. Certains Allemands étaient entrés dans le royaume sans avoir l'idée arrêtée de s'y implanter définitivement, puis ayant réussi à se faufiler à la cour ou ayant vu prospérer les entreprises qu'ils avaient fondées, ils avaient adopté notre pays comme seconde patrie : les Bassompierre et les Schönberg par exemple furent de ce nombre. Sous le règne de Henri IV, quelques autres agirent comme leurs prédécesseurs ; ils avaient émigré pour essayer de se créer une situation puis ayant réussi à l'obtenir ils demeurèrent

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

dans le royaume. Faut-il citer notamment Beringhen, Boistel et Strada : tous trois, attirés par des motifs d'ordre très divers, ont fait souche dans le pays.

Pierre de Beringhen, protestant originaire du duché de Clèves apparaît dans les documents dès l'année 1598. D'où venait-il exactement quand il se glissa dans l'entourage du roi et qui était-il? Sur ces points plane un mystère. D'après Tallemant des Réaux, les Beringhen étaient de basse extraction et Pierre de Beringhen n'aurait été qu'un valet chargé de l'entretien des armes de M. de Sainte-Marie qui aurait donné au roi ce soigneux domestique ; d'après d'autres annalistes les Beringhen, au contraire, étaient de souche noble. Quoiqu'il en soit, Pierre de Beringhen sut s'avancer rapidement dans les bonnes grâces du roi ; successivement valet de chambre de Henri IV, grand bailli et gouverneur d'Étaples, cet Allemand devint contrôleur général des mines et minières de France. De sa femme, la demoiselle Bruneau, sœur aînée de Mme des Loges, naquit en 1603 un fils qui fut baptisé au temple de Charenton. Il hérita de toutes les charges de son père, mais sur l'ordre de Richelieu, il fut exilé. Après la mort du cardinal, il revint en France et fut fait chevalier de l'ordre du Saint-Esprit. Les Beringhen, que les documents du XVIIe siècle appellent souvent les Bellingant, firent souche dans le royaume et sous Louis XIV ils jouèrent un rôle à la cour. Henri de Beringhen qui décéda en 1692 avait été premier écuyer du roi[1].

Au nom de Mme des Loges il faut associer celui de Boistel. Ce résident des princes d'Anhalt était épris de cette dame au point que pour ne pas l'abandonner il la suivit en Limousin lorsqu'elle s'y retira ; il liquida tous les biens qu'il possédait en Allemagne et après la mort de sa maîtresse, il se retira à Paris où sur le tard « il espousa une jeune fille bien faicte qui estoit sa voisine de campagne » et dont il eut plu-

1. Le nom de Beringhen est très commun en Allemagne et dans les Flandres: on a connu en France de nombreux Beringhen. Celui dont il s'agit ici était originaire du duché de Clèves. Sur la famille de Beringhen voir: Collection des Documents Inédits. *Lettres missives de Henri IV.* — Tallemant des Réaux: *Historiettes*, édition Paulin Paris, t. III, p. 54. — De Boilisle: *Mémoires de Saint-Simon*, passim. On trouve des Beringhen occupés dans les entreprises de desséchement de marais. On rencontre des Beringhen naturalisés en Bretagne. Arch. de la Loire-Inférieure, *Registres des mandements de la Chambre des Comptes.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

sieurs enfants ce qui, ajoute Tallemant, n'améliora pas sa santé déjà fort précaire [1].

Henri IV et Sully ayant reconnu l'impossibilité de trouver parmi leurs sujets des ingénieurs et des capitalistes capables de mener à bien les longs travaux qu'exigent les desséchements de marais firent appel aux spécialistes hollandais pour exécuter les entreprises de dessication qu'ils avaient le désir de voir mener à bien. A partir de l'année 1599, date de l'ordonnance concernant les desséchements de marais, la France se peupla de Hollandais, fondateurs de sociétés, ingénieurs, ouvriers, qui s'occupèrent d'assécher les marais de France. Au milieu de ces hommes du nord, on rencontre un gentilhomme allemand, Octavius de Strada, auquel ses travaux antérieurs sur les questions de desséchement avaient fait une véritable réputation. Cet Allemand fit partie de la société fondée en 1607 par Humfroy Bradley, il prit une part active à toutes les entreprises de desséchement des marais de l'Ouest et du Midi mais il s'occupa seul du desséchement du lac de Sarlièves en Auvergne. Il y avait créé une vaste propriété. En récompense de ses services, il fut naturalisé en 1639 et en 1655, lorsqu'il mourut ses deux enfants mineurs Jean et Octavius purent librement recueillir les fruits des travaux de leur père [2].

Il était intéressant de noter l'origine allemande de ces quelques familles dont l'une au moins a marqué dans l'histoire de notre pays. Mais, au point de vue démographique, elles ne peuvent rivaliser d'importance avec les milliers d'Allemands que d'autres raisons incitèrent à se fixer dans le royaume.

La signature de l'Édit de Nantes accordait aux réformés la liberté de leurs croyances et de leur culte ; aussi bien, après l'année 1598, les protestants étrangers accoururent-ils d'autant plus volontiers en France qu'ils y trouvaient la possibilité de pratiquer leur religion et de faire fortune en se livrant au négoce. Ils se sentaient en outre soutenus par Henri IV et son ministre Sully. Tous deux souhaitaient rendre au pays cette activité économique que lui avaient fait perdre les guerres civiles et religieuses de la fin du XVIe siècle. Pour leur compte, ils avaient en quelque sorte repris le programme économique

1. Tallemant des Réaux, *Historiettes*, édition citée, t. III, p. 53.
2. Comte de Dienne, *Histoire du desséchement des marais en France avant 1789*. Les Strada, Estrada ont fait souche en Auvergne.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

de Louis XI et par tous les moyens, ils s'efforçaient d'instruire les marchands français et les manufacturiers : pour ce faire ils ne craignaient pas de faire appel au concours des étrangers réformés ou catholiques.

Par tempérament et par politique le roi et son ministre n'avaient que de médiocres sympathies pour les forains originaires du Midi. Ils jugeaient les Italiens trop dangereux, trop intrigants ; quant aux Espagnols, ils n'ignoraient pas combien était vive la haine du peuple français pour eux. Au demeurant, ils avaient tous deux de trop excellentes raisons politiques pour ne pas encombrer le royaume de ces forains contre lesquels ils avaient eu à soutenir des luttes ardentes ; les Espagnols et les Italiens étant aux yeux de Henri IV et de Sully les suppôts de la Papauté, ils ne cherchaient pas à les attirer en France. Néanmoins, comme ils jugeaient utile pour le bien du royaume d'y introduire des éléments de population capables de provoquer un essor industriel et commercial, ils se tournèrent vers les peuples du Nord et de l'Est et c'est à ceux-ci qu'ils réservèrent principalement leurs faveurs.

Pour réaliser leurs vues, Henri IV et Sully déployèrent une grande habileté ; à l'orée du XVIIe siècle un vent de nationalisme et de protectionnisme passait sur la France[1]. De toutes parts les bourgeois protestaient contre l'intrusion des étrangers qui, établis dans les villes, avaient accaparé les meilleures affaires ; les habitants réclamaient aide et protection contre ces intrus. Avant d'accorder aux étrangers les privilèges qu'ils sollicitaient, avant de les laisser prendre pied dans le royaume, le gouvernement consultait le Conseil du commerce qui venait d'être créé, il s'abritait derrière des décisions qu'il inspirait probablement. Henri IV signait bien les lettres patentes que lui présentaient à son passage les bourgeois des villes et par lesquelles ceux-ci demandaient aide et protection contre les étrangers, il accordait son attention aux remontrances des Parlements de province qui s'insurgeaient contre l'intrusion des accapareurs forains, mais il n'en agissait

1. Montchrestien, *Économie Politique*. — Laffemas, *La Monopole des Estrangers découverte*. Ces deux auteurs sont nationalistes, protectionnistes et xénophobes. Dans deux courtes études parues dans le *Bulletin du Bibliophile* en 1913 et 1914 j'ai tenté d'esquisser à l'aide des pamphlets et des libelles l'histoire des campagnes de presse dirigées contre les Espagnols et les Italiens.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

pas moins à sa guise. Lui et Sully recevaient volontiers en France les étrangers fondateurs d'industries, les artisans adroits et les négociants actifs ; ils fomentaient même à l'étranger des révoltes, comme ils le firent en Espagne pour les Moriques de Valence et recueillaient en France une partie de ces étrangers ; ils confirmaient aux Juifs portugais les anciens privilèges que leur avait octroyés Henri II ; aux Hanséates, ils garantissaient la liberté du commerce et leur témoignaient une faveur égale à celle que le roi Charles IX avait montrée à leur égard. En un mot, le roi et son ministre s'efforçaient par tous les moyens de développer en France l'esprit d'initiative, le goût du commerce et de l'industrie en appelant les étrangers capables de seconder leurs vues [1].

Les méthodes de Henri IV et de Sully profitèrent d'ailleurs au pays, ils réorganisèrent les finances, assurèrent la paix religieuse et rendirent à tous la confiance en leur donnant la sécurité.

Les hommes du Nord et de l'Est profitèrent des dispositions favorables que leur marquaient les gouvernants pour venir se fixer en France. C'est à dater du XVIIe siècle qu'on vit se fonder dans les centres commerciaux les groupements de Hollandais et d'Allemands dont quelques embryons étaient déjà formés. Les étrangers tirant profit des avantages et des privilèges que les monarques successifs leur avaient accordés depuis plus de cent ans, s'installèrent dans les cités françaises. Les Allemands avaient déjà de nombreux points de contact avec la France, ils s'employèrent avec méthode à développer leurs relations avec les naturels du pays et à accroître leur trafic avec eux. De toutes les parties de l'empire on les vit accourir vers la France, les uns à titre de simples curieux, désireux d'apprendre la langue ou de faire du commerce, les autres à titre de courtiers, facteurs ou commissionnaires, souhaitant s'implanter dans un royaume où les querelles religieuses semblaient apaisées et où il était possible de vivre à sa guise.

Que les voyageurs allemands aient été nombreux en France à l'orée

1. Sur ces différents points, Fagniez, *L'économie sociale sous Henri IV*. — Champollion-Figeac, Documents inédits, mélanges. *Le Conseil du Commerce*. — Cirot, *Études sur les Juifs portugais de Bordeaux*, Bulletin hispanique 1909. — J. Mathorez, *Notes sur la Colonie hollandaise de Nantes*, Revue du Nord, 1912. — Ch. de la Roncière, *Histoire de la Marine française*, t. IV, passim.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

du XVIIe siècle, e fait n'est pas douteux. A défaut d'autres témoignages, on posséderait celui de J. Zinzerling, Josse Sincerus[1] de son nom latinisé. Pendant deux ans cet Allemand parcourut le royaume; il a laissé, à l'usage des voyageurs de son pays, un guide très curieux et rempli de renseignements pratiques. Dans son récit de voyage, il indique à ses compatriotes quelles sont les villes où il convient de séjourner pour apprendre le français et signe qu'il existait déjà de multiples Allemands en France, il leur désigne celles qu'ils doivent éviter s'ils sont véritablement soucieux d'approfondir la langue et de se soustraire aux occasions de s'entretenir dans leur propre idiome.

Chemin faisant, il nous informe qu'à Tours, il existe une auberge à l'enseigne des *Trois Rois*, tenue par une veuve qu'on appelle « la mère des Allemands », tant elle a de soin pour eux ; à Saumur « le charme du lieu et le bon marché de la vie attirent beaucoup d'Allemands »; à Poitiers, les Allemands doivent descendre *A la Cloche perse*, auberge située en face de la maison de M. David Lussant, pharmacien, excellent homme et fort aimable pour les Allemands dont il parle la langue.

Les récits de voyage de Josse Sincerus dénotent le désir que ses compatriotes avaient de connaître la France, ils marquent l'intérêt qu'ils prenaient à ce qui se passait dans le royaume et ils permettent de se rendre compte du prestige dont jouissait notre pays en Allemagne.

Mais si l'ambition de se renseigner sur la France suffisait à nombre d'Allemands, beaucoup d'autres cherchaient surtout à y trafiquer et à s'enrichir en y exerçant le commerce. Aussi bien, venaient-ils s'habituer dans nos villes ; or, sans avoir la prétention de rechercher tous les forains originaires de l'empire qui firent souche en France, ai-je essayé de montrer en quelques pages l'importance des colonies par eux formées dans certaines de nos cités. En joignant aux familles allemandes dont je citerai les noms au cours de cette incursion géographique, toutes celles dont j'ai eu l'occasion de parler dans les autres parties de cette étude, il sera possible d'avoir une première impression de l'influence qu'a pu exercer sur la population de la

1. *Voyage* de J. Zinzerling, traduction de Thalès Bernard, Lyon, 1859.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

France les éléments de nationalité germanique qui s'y sont infiltrés pendant près de trois siècles.

Sans avoir jamais atteint à la puissance numérique des groupements hollandais de Bordeaux, Nantes ou Rouen, les colonies allemandes furent cependant fort prospères. Les Allemands établis en France comme négociants suivirent à peu près des errements analogues à ceux des négociants originaires des Provinces-Unies. Comme eux ils exportaient vins, toiles et laines; ils importaient les produits manufacturés de leur pays, quincaillerie, toiles de Silésie, laines brutes, ou des produits naturels, peaux en vert ou tannées, harengs et ambre de la Baltique.

La marche des colonies hollandaises et allemandes a d'ailleurs été parallèle. Au XVIe siècle, leurs embryons commencent à se former, puis sous l'action de Henri IV et de Sully, elles se développent au XVIIe siècle ; au moment de la révocation de l'Édit de Nantes les unes et les autres subissent des épreuves, mais si beaucoup de Hollandais naturalisés regagnent leur pays, les Allemands, au contraire, semblent avoir prononcé plus facilement que les autres protestants étrangers les formules officielles d'abjuration. La lecture des registres des paroisses est significative à cet égard ; les actes d'abjuration des Allemands sont multiples. Advenant le XVIIIe siècle, les colonies hollandaises et allemandes se reforment très rapidement et prennent un développement inconnu jusqu'alors ; les idées religieuses sont devenues plus tolérantes, la France est affaiblie et les étrangers ont beau jeu à reprendre pied dans le royaume car les habitants sont découragés ; puis lorsqu'est proclamée la doctrine de la liberté du commerce, toutes les initiatives viennent tenter la fortune dans un pays où la prospérité se développe presque spontanément, si l'on peut ainsi parler, car le gouvernement semble se désintéresser des questions qui hantaient l'esprit de Sully et celui de Colbert.

Les négociants d'origine allemande ne semblent pas avoir été très nombreux à Bordeaux au XVe siècle. Durant toute la période d'occupation de la Guyenne par les Anglais, ceux-ci s'étaient réservé la majeure partie du commerce de cette province. Les registres de la *Contablie de Hull* qui renferment le détail de tous les vins de Gascogne

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

exportés par Bordeaux ne révèlent guère que deux noms allemands, ceux de Ramon Motz et de Emor Rhychold. Les Hanséates fréquentaient peu les Chartrons au xve siècle, car les Bordelais considéraient les Allemands comme des gens extraordinaires : en parlant d'un être hétéroclite ils disaient « le plus estrange d'Almeigne [1] ».

Au xvie siècle, à la faveur des privilèges octroyés par Louis XI aux villes hanséatiques en 1483, les facteurs et acheteurs de vins venant de Hambourg commencèrent à s'installer aux Chartrons : ils nouèrent avec les Bordelais ces étroites relations commerciales qui devaient par la suite prendre une extension considérable.

Mais si l'on rencontre de bonne heure des Allemands à Bordeaux, c'est principalement au cours des deux derniers siècles de l'ancien régime que se développa leur colonie. Le commerce des vins avec les Israélites d'Allemagne était effectué par les maisons Harmesen, Schröder et Shyler, de religion chrétienne et commissionnaires des juifs de Hambourg et d'Altona. Sur les registres de la Chambre de commerce, on relève en 1705 les noms de Bayermann, Hoaystel et Rapp, tous négociants en vins. Nicolas Wolt établi à Bordeaux, fils de Henri Wolt, de Lubeck, sollicite en 1708 l'autorisation de faire venir de Lubeck à Roscoff un chargement de graines de lin par l'*Aigle couronné*. Les traités passés entre le gouvernement français et la ville de Hambourg avaient contribué à attirer à Bordeaux des habitants originaires du Nord ; en effet, à l'exportation les Hambourgeois payaient les mêmes droits que les Hollandais et ceux-ci profitaient d'un tarif de faveur. Après la paix de 1713, nombreux furent les Allemands qui s'établirent, à Bordeaux et y demeurèrent par la suite ; les familles Schröder, Shyler, Bayermann, Baumgarten, Pölh arrivèrent toutes vers cette époque [2].

L'intendant ayant eu à dresser un rapport sur la situation commerciale de la place en 1714, parle de vingt familles hambourgeoises fixées à Bordeaux. Dès l'année 1721 quelques Allemands avaient acquis des situations prépondérantes car on rencontre des négociants originaires de l'est chargés d'étudier les tarifs des courtiers interprètes :

1. F. Michel. *Histoire du commerce de Bordeaux*.— Malvezin. *Histoire du commerce et de la navigation de Bordeaux*. — A. Leroux. *Bib. de l'Ecole des Chartes*, année 1913. *Compte rendu du travail de Otto Held*, cité plus haut.
2. Malvezin, *op. cit.* — Jullian, *Histoire de Bordeaux*, chapitre consacré aux étrangers à Bordeaux.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Lukes, Wolt, Poop font partie d'une commission créée en vue de cet examen[1].

Cette colonie s'accrut encore pendant les règnes de Louis XV et de son successeur. Les Luetkens, originaires de Brême, comptaient parmi les négociants importants de Bordeaux ainsi que les Emler[2]. En 1741, Bethmann, né à Francfort, fonda aux Chartrons la maison Bethmann et Meinicken qui devint ensuite la maison Bethmann et fils. Le fondateur de cette firme a joué à Bordeaux un rôle intéressant. Commerçant, diplomate, financier et philosophe, il conquit l'estime de ses compatriotes ; il leur rendit service en approvisionnant de blé la province de Guyenne qui en 1766 manquait de farine ; en 1777, il fut nommé consul de Joseph II, frère de Marie-Antoinette et c'est dans sa demeure que descendit ce souverain lors de son voyage en France. Naturalisé par Louis XVI, il assista en 1789 aux États de la noblesse.

Les Allemands fixés à Bordeaux ne s'occupèrent pas tous de négoce : certains entrèrent, après naturalisation, dans les fonctions publiques. De Gorsse, natif de Dusseldorf, devint en 1740 inspecteur des haras de Guyenne, Arnold Dammers, hambourgeois, acquit l'office de garde des sceaux à la chancellerie des Aides, un Helvétius — d'Elvessieux, de son nom francisé — fut fermier général à Bordeaux[3].

Si, abandonnant la Guyenne, on remonte les côtes de l'Atlantique vers le nord, on rencontre à la Rochelle une colonie allemande. Les Hanséates fréquentaient le port, ils y embarquaient les vins d'Aunis ; on les jugea parfois aussi encombrants que les Hollandais, car en 1603, le corps de ville prit une délibération pour les expulser en même temps que tous les facteurs étrangers établis au port[4].

Nonobstant les mesures prises contre les Allemands, ceux-ci revinrent promptement à la Rochelle. Lorsque Colbert, pour lutter contre le commerce hollandais, entreprit de fonder la compagnie du Nord qui devait assurer les relations maritimes directes entre la France et la Baltique, il fit nommer directeur de la société Henri Tersmitten.

1. *Arch. dép. de la Gironde.* C. 4252.
2. *Arch. dép. de la Charente-Inférieure.* E. 64. Acte de mariage de Jean Godefroy Emler, négociant à Bordeaux, originaire de Schiniedeberg en Silésie, avec une jeune fille de la Rochelle.
3. *Arch. dép. de la Gironde* C. 3866 et 3984.
4. A. Leroux. *Revue de Saintonge et d'Aunis. 1888. Les relations commerciales de la Rochelle avec la Hanse.* — Garnault. *Ephémérides de la Rochelle*, 2 vol. in-8°.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Ce banquier était originaire de Wesel, il se disait « bourgeois hollandais » parce que la ville de Wesel avait été momentanément engagée par le Brandébourg à la Hollande. Tersmitten jouissait de l'estime de Colbert et lui rendit des services par suite des relations qu'il avait conservées avec Brême où son frère possédait une maison de commerce [1]. Au XVIIIe siècle, on note encore à la Rochelle la présence de Nicolas et d'Emmanuel Weiss ; bien que récemment arrivés au port, ils obtinrent l'autorisation de s'intéresser aux affaires de mer. De 1779 à 1790, ils figurent parmi les principaux armateurs de la ville [2].

Des écueils et des récifs rendent parfois difficile l'accès de certains ports armoricains, des corsaires et des pirates croisent de l'embouchure de la Loire jusqu'à la baie de Saint-Malo ; il n'est pas toujours aisé d'aborder aux hâvres et ports de la Bretagne. Mais, le navigateur qui a heureusement vaincu les difficultés qui se présentent trouve des ports abrités et généralement situés à l'extrémité d'un grand fleuve ou de rivières ; en toute sécurité il peut décharger ses cargaisons et embarquer denrées et produits que lui fournit la riche presqu'île. Sels, blés renommés dans toute l'Europe, toiles de qualités et dimensions variées, vins et eaux-de-vie de la vallée de la Loire et du pays nantais sont les marchandises diverses que viennent enlever les Espagnols, les Portugais et les Hollandais. Dès le XIVe siècle, les étrangers font avec la Bretagne un trafic important, ils se fixent dans la presqu'île et avec une facilité d'autant plus grande que les ducs, soucieux de peupler le pays et d'y développer l'aisance et la prospérité, leur accordent des privilèges.

J'ai déjà eu l'occasion de rappeler les liens qui attachaient la Bretagne et les villes hanséatiques et de marquer l'intérêt que portaient Jean V et ses successeurs aux négociants allemands. A la faveur des conventions passées entre eux et les représentants des villes libres quelques facteurs allemands s'installèrent en Bretagne au XVe siècle. Les navires de Hambourg abordaient non seulement à Nantes mais encore dans les hâvres de petite importance comme Pornic et Bourgneuf [3]. A Nantes des hôteliers allemands hébergeaient leurs compatriotes au

1. Boissonnade. *Relations économiques directes entre la France et l'état prussien. Société des Antiquaires de l'Ouest.* Poitiers, 1913.
2. Garnault, *op. cit.*
3. R. Blanchard. *Cartulaire des Sires de Rais.* Introduction.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

xve siècle[1], il est à supposer qu'ils avaient une clientèle suffisante pour les faire vivre. Le corps des bourgeois de la ville appelaient des « parties d'Almeigne » des ingénieurs hydrauliques[2] ; Jehan Houc et ses compagnons étaient chargés d'entretenir la navigabilité de la Loire ; pour ce faire ils recevaient des gages mensuels. Lors du siège de Nantes par les Français, la duchesse Anne employait à son service des canonniers allemands.

Il est à croire qu'au xvie siècle, les commerçants hanséates et les facteurs allemands n'abandonnèrent pas une cité où affluaient les représentants des nationalités les plus diverses; cependant l'analyse des documents de l'époque ne révèle que peu de noms allemands ; c'est seulement à dater du xviie siècle qu'on rencontre des lettres de naturalité assez nombreuses accordées à des forains originaires d'outre-Rhin. La plupart des Allemands fixés à Nantes sont des réformés dont l'existence nous est connue par les registres spéciaux de l'état-civil des protestants; quelques-uns abjurent aux environs de l'année 1685, d'autres au contraire regagnent leur pays d'origine. Parmi les Allemands établis à la Fosse on compte aussi quelques négociants catholiques. Henri Brugman et Anne Jacob, originaires de Hambourg, avaient fondé une raffinerie à Nantes, leur fils épousa une française, Marie Guillot[3]. De Cologne vinrent à Nantes Lenssens et sa femme Marie Avantore, leur fils contracta alliance dans cette dernière ville[4].

Les mandements royaux enregistrés à la Cour des comptes de Bretagne révèlent les noms de nombreux négociants allemands naturalisés tant au xviie qu'au xviiie siècles. Citerai-je les noms des Bayermann, de G. Lenlein, de J. Nausember, originaire de Cologne, de G. Equer, tous commerçants ou facteurs des maisons de leur pays[5]. D'artistes allemands ayant exercé leur art à Nantes, je n'en connais qu'un seul ayant laissé quelque réputation : Pierre Walter, originaire de Weimar et fils du célèbre auteur du *Lexicon* de musique, fut organiste de la cathédrale au xviiie siècle, il avait succédé à Mathieu Desforats en 1771[6].

1. *Arch. Munic. de Nantes,* série CC. passim.
2. *Ibid.* E. E. 146.
3. *Ibid.* G. G. 26 (anno 1689).
4. *Ibid.* GG. 224 (anno 1696).
5. *Arch. dép. de la Loire-Inférieure, Reg. des Mandements de la Chambre des Comptes,* passim.
6. Marquis de Granges de Surgères, *Les Artistes Nantais.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Les négociants allemands installés en Bretagne avaient sans doute attiré quelques banquiers de leur pays. A Rennes, il en existait un fort connu au XVIIe siècle. Dubuisson Aubenay parle dans son itinéraire de Bretagne de Thietdrich, allemand d'origine et très riche huguenot qui exerçait la profession de banquier et remetteur d'argent [1].

Henri IV, dit la légende, aurait souhaité être bourgeois de Vitré s'il n'avait été roi de France. Cette coquette cité, quelque peu déchue présentement, fut jadis le centre d'un mouvement commercial très florissant. Les marchands de Vitré fréquentaient les foires de Bruges, ils trafiquaient avec l'Espagne et les marchands de la ligue hanséatique; nombreux étaient les étrangers qui étaient venus se fixer dans leur ville. A la fin du XVIIe siècle s'y établirent des Allemands. Zacharie Zimmerman — alias Zacharie Charpentier — apothicaire, Hector Bone, Nicolas Paulus, Jean Bernard Birens, Pierre Tellong indiquent tous une origine allemande dans les requêtes de lettres de naturalité qu'ils sollicitent au XVIIe siècle. Il en est de même de Georges Schmitt, luthier et de Pierre Tell. Les registres de l'église calviniste de Vitré fourniraient également de longues listes de noms de réformés d'origine germanique mais ces énumérations deviendraient fastidieuses si on les prolongeait [2].

Quelques Allemands avaient peut-être été amenés à Vitré par Amélie de Hesse-Cassel. Cette princesse avait épousé Henri-Charles de la Trémoille, prince de Tarente. Après son veuvage, advenu en 1672, elle se retira aux environs de Vitré, elle voisinait avec Mme de Sévigné : les deux dames entretenaient d'excellentes relations d'amitié. La marquise nous a du reste conservé sur les mœurs « de cette bonne Tarente dont le cœur était comme de la cire » quelques détails qui marquent la sûreté de ses informations et l'intimité de leurs rapports [3].

A Morlaix, un notable commerçant Johann Ramon abjura le protes-

1. *Itinéraire de Bretagne de Dubuisson-Aubenay*, éd. des Bibliophiles Bretons, t. II, p. 19.

2. Ces diverses lettres de naturalité m'ont été communiquées par le savant historien de Vitré, M. Frain de la Gaulayrie.

3. *Lettres* de Mme de Sévigné, passim. La princesse rentra en Allemagne en 1685. — Frain de la Gaulayrie, *Aux Rochers et autour des Rochers*, Vitré, 1909.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

tantisme en 1737, il fut naturalisé en 1752[1]; à Brest la famille Basserode était d'origine allemande: elle a fourni des employés du port et des marchands. Dans quelques ports de Bretagne, à Roscoff notamment les navires allemands apportaient de la graine de lin en provenance de Riga, de Lubeck et de Dantzig: les commerçants de Roscoff étaient commissionnaires des négociants de Dantzig et de Lubeck qui leur donnaient trois francs par barrique de graine débitée; la principale industrie de la Bretagne étant la fabrication de la toile tissée avec les lins de culture bretonne l'Armorique constituait pour l'Allemagne une cliente importante. Allemands et Bretons s'entendaient cordialement, si l'on en croit Cambry dans le récit du voyage qu'il fit dans le Finistère; il écrit : « les observateurs ont remarqué qu'il existe une grande sympathie entre les Allemands et les Bretons ». Je ne sais si les voyageurs auxquels Cambry fait allusion étaient bons psychologues, à tout le moins il faut convenir qu'à l'instar des autres étrangers, les Allemands s'étaient solidement implantés dans la péninsule armoricaine[2].

Si l'on franchit les frontières de la Bretagne pour entrer en Normandie, on retrouve des Allemands à Alençon; le fonds de leur colonie avait été constitué lors de l'occupation du duché par les soldats wurtembergeois, d'autres s'y étaient établis au XVIIe siècle comme courtiers en dentelles[3].

A Rouen s'étaient tout d'abord installés quelques facteurs allemands qui achetaient toiles et draps. Par suite de la diminution de la production française occasionnée par les troubles intérieurs du XVIe siècle, la Normandie, comme la Bretagne du reste, eut à subir la concurrence allemande. En 1601, un navire de Hambourg apporte 25.000 livres de laines à Rouen[4] et en 1609, Jacques Robin écrit au chancelier pour se plaindre de l'envahissement du marché par les Allemands[5]. Peu à peu, Hollandais et habitants de l'empire arrivent

1. *Archives du Finistère*, série B et *Introduction à l'inventaire de la série B* par Bourde de la Rogerie. Cette introduction constitue une très remarquable histoire du commerce de la Basse-Bretagne.
2. Cambry, *Voyage dans le Finistère*, 3 v. in-8, p. 119 et suiv.
3. Madame Despierres, *Histoire du Point d'Alençon*, p. 103.
4. Gosselin, *Documents inédits pour servir à l'histoire de la marine normande.*
5. *Arch. des Affaires étrangères.* Petites principautés, vol. 767, f° 116. Lettre du 20 août 1609.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

très nombreux et évincent les Italiens, les Espagnols et les Portugais qui tenaient à Rouen le haut commerce. Rouen, au XVIIe siècle, comptait une colonie protestante allemande ; tous ses membres ne quittèrent pas la France lors de la révocation, quelques-uns demeurèrent dans le royaume.

André Amsink, originaire de Hambourg, s'était installé au port de Rouen. Il eut seize enfants. Une de ses filles, Marie, épousa, en 1661, Henri Barnage de Beauval, membre au Parlement ; un de ses fils, Paul Amsink, se fixa à Saint-Malo où il abjura et il épousa une angevine, Catherine-Louise Simon.

André Amsink occupait, dans la raffinerie qu'il avait fondée à Rouen, de nombreux ouvriers allemands : Michel Smith, Erbent de Glahaut, Christophe Holden, Jacob Brashr.

La ville de Rouen abritait dans ses murs David Boulon de Franfort qui, en 1630, mourait chez son gendre Lambert Dubuisson, Daniel Eleis, Jean Guldemer qui abjura la religion réformée. Généralement ces Allemands épousaient des Françaises ou des Hollandaises protestantes[1].

J'ai déjà cité les lettres patentes de Louis XIV confirmant les privilèges des habitants des villes impériales établis en France ; il y est question des doléances des Allemands fixés à Rouen et qui s'insurgent contre les nouveaux impôts qu'on leur réclame[2].

A la fin du XVIe siècle, un tisseur du nom de Wolff est installé à Mantes. Désireux de recruter des artisans pour fonder dans diverses villes de France des filatures de toiles, façon de Hollande, Sully traita avec ce manufacturier. Ainsi qu'on le fit souvent sous l'ancien régime il s'engagea à naturaliser par avance et en masse tous les artisans et ouvriers qui s'établiraient tisseurs dans les villes qu'il désignerait[3].

Il n'était pas de provinces où ne se fixèrent des manufacturiers allemands durant trois siècles. Evrard Jabach, naturalisé français en 1647 ainsi que sa femme Anne-Marie de Groote, possédait à Corbeil une grande tannerie, il était fournisseur des armées. Tout en ayant sa manufacture à Corbeil, il habitait Paris et dans son hôtel de la rue

1. Sur les Allemands à Rouen, voir un intéressant travail de M. Lesens publié dans le tome II du *Bulletin de la Commission d'histoire des Eglises wallonnes.*

2. Voir plus haut, *Les Hanséates en France*.

3. Documents inédits, *Les Actes de Sully passés devant notaire*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Saint-Médéric il avait réuni une collection très importante d'objets d'art. En 1688, cet Allemand, originaire de Cologne, était nanti du privilège des messageries de Liège en France[1]. A Nemours, Claude Hédelin, lieutenant général de la ville, descendait d'une famille originaire de Souabe. Il s'était retiré dans cette petite ville après avoir été conseiller du trésor. Sa femme, Catherine Paré, fille du fameux chirurgien, lui donna douze enfants. L'aîné, François, né le 17 mars 1592, fut le célèbre abbé d'Aubignac.

Vers l'année 1761, le sieur Feillotes, de Leipzig, fondait à Clermont une manufacture de chapeaux de poil de castor, il avait épousé une jeune fille de la région et il y prit pied peu à peu ; tout d'abord il avait obtenu du gouvernement une subvention de 400 livres renouvelable jusqu'en 1768, puis ses affaires ayant prospéré, ce subside fut réduit à 240 livres. Comme il employait 60 personnes, versait annuellement 51.800 livres d'impôts à la ville, il obtint la décharge de la milice, se fit naturaliser et fut nommé manufacturier du roi[2].

Dans la vallée de la Loire, plusieurs villes comptaient des colonies allemandes plus ou moins développées. A Angers, il existait un groupement d'artisans et de négociants natifs d'outre-Rhin, Christian Festing y exerça la profession d'horloger de 1644 à 1666[3]. Le 21 décembre 1685, quelques Allemands abjurèrent la religion réformée : Jean-Conrad Pfanz, Anne-Rosine Kisnerin, de Stuttgart, François Pellinger, Barthélémy Ruth, natif de Kœnigsberg, Jean-Henri Hart, originaire du Brunswick[4].

Au XVIIIe siècle, on rencontre à Angers un sculpteur de talent : Jean-Sébastien Leysner. Il était né en 1728 à Weitskocheim de Adam Leysner et Marie-Barbara Leysnerin. Fixé sur les rives de la Maine, il y épousa Madeleine le Maugin, acquit diverses propriétés en Anjou. Il orna différentes églises et bâtiments publics de cette province. Le mérite de cet artiste fut reconnu par David d'Angers qui, en 1845, exécuta son médaillon[5]. Au demeurant, Angers compta au XVIIIe siècle une

1. *Bulletin d'histoire de la ville de Paris*, t. XXI, étude du vicomte de Grouchy sur Evrard Jabach.
2. *Arch. départ. du Puy-de-Dôme*, C. 413.
3. *Archives du Maine-et-Loire*, G. 128.
4. *Ibid.*, E. Supp. Tome II de l'*Inventaire*, p. 134.
5. Célestin Port. *Les Artistes angevins.* — J. Mathorez, *Notes sur les étrangers en Anjou sous l'Ancien régime. Revue d'Anjou*, 1915.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

véritable colonie de peintres et sculpteurs allemands[1]. Deux facteurs d'orgues notoires, Egidius Nyssen et Jean Luck avaient établi leurs manufactures sur les rives de la Maine.

Possédant une université fréquentée par les étudiants allemands, il n'est pas surprenant que la ville d'Angers ait compté parmi ses habitants quelques négociants venus de Cologne et de Königsberg. A Tours, la présence de la cour avait attiré quelques Allemands au XVIe siècle; mais lorsque la vallée de la Loire fut délaissée par les souverains, il semble que ces forains désertèrent cette ville. A Blois au contraire, et sans que l'on en sache les exactes raisons, s'installa toute une colonie allemande de graveurs sur métaux, d'horlogers et de fabricants de montres. Ce groupement qui s'était fondé au milieu du XVIe siècle subsista fort longtemps et les éléments qui le constituaient s'assimilèrent à la population.

Les plus notoires des artisans qui créèrent à Blois de véritables dynasties d'horlogers furent les de Cuper, dont l'ancêtre s'y établit en 1556. Les Cornély, les de Hecht fabriquèrent des horloges à Blois au XVIe siècle. Le fils d'Albert le Roy, graveur, natif d'Amsterdam, fut tenu sur les fonds baptismaux par Georges Roze, originaire de Nuremberg. Les Scander, fixés à Blois au XVIe siècle, jouirent d'une très grande vogue au moment où fut inaugurée la mode des montres décorées d'émaux. Sous Louis XIV subsistait encore une maison fondée par les Marcetz dont le nom était orthographié Marsais au XVIIe siècle[2].

Malgré le déclin de la place de Lyon au XVIIe siècle, vers cette ville se dirigeaient cependant des immigrants allemands. Si l'on se reporte aux quelques lignes que j'ai consacrées aux banquiers de Lyon et aux imprimeurs de cette ville, on peut se rendre compte de l'importance de la colonie allemande de Lyon au temps de Henri III et de Henri IV. Après la signature de l'Édit de Nantes, nombreux furent encore les forains d'origine germanique qui vinrent tenter la fortune sur les rives du Rhône.

Depuis l'année 1598 et durant le cours du XVIIe siècle, les Zollikofer (Sollicofre) fournirent trente-quatre négociants à la place de Lyon et de Marseille. A Lyon, on compta également dix Gonsebach, quatre

1. *Ibid.*, Guillaume Nypoort épouse à Angers Perrine Jobier le 26 février 1705. Henri Kuimell, de Mayence, figure dans un acte de 1778.
2. Develle. *Les horlogers blésois*, 1913.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Fitler, quatre Horutiner, quatre Sallon de Saint-Gall, cinq Locher, deux Manlich. Mathieu Spon, originaire d'Ulm, établi à Lyon en 1596, épousa successivement Judith Bernard et Clermonde Gras. Son fils Charles, né de son premier mariage, acquit à Lyon une certaine célébrité, il fut nommé médecin du roi en 1645 et écrivit un traité de la *Pharmacopée* de Lyon. Sa femme lui donna cinq enfants et l'un d'eux Jacob est connu comme auteur des *Recherches des antiquités et curiosités de la ville de Lyon.*

Si les Spon s'adonnaient à la médecine et à l'érudition, Ulrich Starch forgeait dans son atelier des lames d'épée fort réputées, Jean Macq, origine de Frandal, « faisait des cadres et cabinets en façon d'esbenne». A côté de ces Allemands qui ont laissé un nom dans l'histoire de Lyon, on peut citer des marchands établis dans cette ville et qui s'appellent Daniel Studer, Jacques Hombert, Jean Armelin, Laurens Scobinger, Jacques Beer, Jean Kalbrenner, Ernest Vimar, Daniel Salaperis, Mathieu Wolff et maints autres qui vécurent leur existence modeste ou fortunée dans cette commerçante cité.

En 1679, la situation des banquiers allemands de Lyon était encore fort puissante; en effet à cette date intervint une ordonnance du juge conservateur de la place qui modifiait sur un point le code des changes intitué en 1667. D'après cette ordonnance, six des principaux négociants de la ville, deux Français, deux Italiens et deux Allemands devaient, chaque année, être nommés syndics du prévôt des marchands à l'effet d'établir le prix des changes de la place avec l'étranger[1].

A Lyon, la révocation de l'Édit de Nantes a apporté du trouble dans les entreprises de banque et de commerce, mais beaucoup d'étrangers n'ont cependant pas émigré. La ville a continué à recevoir des Allemands au XVIIIe siècle. Les Belz, les Fitler, les Gonsebach, les Riettmann, les Scherer, les Sollicofre n'ont pas bougé et au XVIIIe siècle à Lyon comme à Bordeaux le mouvement d'immigration allemande s'est encore accru. C'est sous la régence et le règne de Louis XV que vinrent s'installer Jean Thierry, Bröleman, de Soest en Westphalie, Platzman, de Berlin, François Johannot, de Francfort-sur-le-Mein[2].

Dans le midi de la France, dans le Languedoc notamment, des fac-

1. M. Vigne. *La Banque à Lyon du XVe au XVIIIe siècle*, 1903.
2. Natalis Rondot. *Les protestants à Lyon depuis la promulgation de l'Edit de Nantes*, Revue du Lyonnais, 1890.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

teurs allemands représentaient les associés d'une compagnie de Hambourg qui trafiquait sur les vins. Cette société qui s'était formée au XVIIe siècle enlevait par centaines de muids les vins de la région de Béziers, de Cette, et de Montpellier. Tout d'abord les achats se firent de confiance, mais les voituriers chargés de transporter les vins jusqu'au port d'embarquement additionnaient d'eau les boissons qu'on leur avait confiées. De deux barriques, ils en faisaient trois : aussi bien, les acheteurs allemands prirent-ils l'habitude d'effectuer leurs achats par l'intermédiaire de courtiers de leur nation, puis à la suite de quelques pertes éprouvées par la société dont les frais généraux avaient été grevés par ces courtages, les Allemands délaissèrent quelque peu le Languedoc. Les habitants se lamentèrent de voir disparaître cette clientèle importante mais comme l'écrivait à l'intendant de la province un de ses subordonnés « la mémoire des fraudes des habitants de cette région ne s'effacera jamais de l'idée des négociants du Nord[1] ».

Quelle que soit la province ou la ville vers laquelle on tourne le regard au XVIIIe siècle, on rencontre des Allemands fort nombreux installés comme chefs d'industrie, fondateurs d'usines, exploitants de mines et surtout comme ouvriers. Sans chercher à établir une liste de tous les Saxons, Wurtembergeois ou Badois fixés dans le royaume, il est intéressant de mentionner quelques faits susceptibles d'appuyer la véracité des faits que je rapporte. La main-d'œuvre allemande envahit la France au XVIIIe siècle, on en trouvera de nombreuses preuves dans le chapitre que j'ai consacré à l'exploitation des mines et des industries métallurgiques, j'en donne encore ici quelques autres.

« Sauf la manufacture de fer blanc de M. Robelin, la Franche-Comté ne possède aucune industrie importante. Le propriétaire emploie quelques ouvriers allemands », écrit le 6 avril 1700, l'intendant de la province[2]. Le 23 août 1715, le sieur de Montois, propriétaire de la manufacture de buffles de Corbeil, réclame du gouvernement le montant de ce qui lui est dû ; il doit lui-même de tous côtés et il lui faut payer ses ouvriers qui meurent de faim : « or, ceux-ci sont des Allemands sans ressources et prêts à se révolter[3] ». Dans les verreries, dans les teintureries on emploie des ouvriers allemands. A Nevers, ou du moins

1. *Archives départementales de l'Hérault*, G. 2683.
2. De Boilisle. *Correspondance des contrôleurs généraux*, t II. Lettre 114.
3. *Ibid.*, t. III, p. 345.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

dans la banlieue de la ville, une fabrique de fer blanc renferme quatre équipages de martinets, deux magasins, un atelier à étamer et des bâtiments pour le logement des ouvriers, presque tous d'origine allemande[1].

Les Saxons travaillent dans les usines de fer blanc[2]. Slongel vient de Saxe pour créer des fabriques de teinture et amène avec lui des compatriotes[3]. Les Allemands fondent en France des manufactures de cristaux et de verres. En janvier 1725, Joseph-Gaspard Fonberg sollicite du Conseil de commerce l'autorisation d'établir une fabrique de verres et de bouteilles en Guyenne ; cette permission lui est accordée quelques jours plus tard et il s'installe à Bourg-sur-Gironde. Cet ancien habitant de Wurtzbourg obtient l'exemption de la taille pour lui et ses ouvriers; en 1727, il est naturalisé et demande pour son établissement l'octroi du titre de manufacture royale ; enfin, nouvelle faveur, il réussit à évincer ses concurrents et défense est faite à tout nouvel industriel de s'établir à moins de dix lieues à la ronde de sa verrerie de Bourg-sur-Gironde ; il se crée ainsi un monopole lucratif[4].

La mode des toiles peintes et imprimées se développa au XVIIIe siècle, lorsqu'en 1759, fut accordée la liberté d'en fabriquer en France. La plus connue de toutes les manufactures est celle de Jouy, elle fut fondée ou tout au moins dirigée par un Allemand : Christophe-Philippe Oberkampf, né à Weissenbach (Bavière) le 11 juin 1738. Oberkampf avait étudié à Aarau le métier de fabricant de toiles peintes puis était venu travailler chez Cottin, à la manufacture de l'Arsenal. C'est là qu'un Suisse du roi, Tavannes, lui proposa de prendre la direction d'une fabrique; ayant accepté sa proposition sous la condition d'être libre de choisir l'emplacement de sa manufacture, il jeta son dévolu sur Jouy-en-Josas, aux bords de la Bièvre ; le 1er mai 1760, il imprimait sa première pièce de toile.

Le XVIIIe siècle est celui de toutes les élégances, la France impose son goût et ses modes à la majeure partie des capitales de l'Europe. Dans la Prusse même, s'il faut en croire un mot du grand Frédéric,

1. Germain Martin : *Histoire de la Grande Industrie sous le règne de Louis XV*, p. 206. — *Arch. Nationales*. F[12], 1306.
2. *Arch. Nat.*, F[12] 1306.
3. *Ibid.*, F[12] 72.
4. *Procès-verbaux du Conseil du Commerce*. Nombreux actes concernant Fonberg et la verrerie de Bourg-sur-Gironde.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Paris régla les meubles, les habillements et toutes les bagatelles sur lesquelles la tyrannie de la mode exerce son empire. Pour se former, des artistes allemands viennent faire leur tour de France ; ce sont principalement des ébénistes et des marqueteurs que l'on rencontre parmi eux. Chez Boulle, chez Crescent et autres maîtres français on trouve des ouvriers étrangers qui dessinent, sculptent, décorent les meubles ; quelques-uns au lieu de regagner leur pays d'origine demeurent à Paris où ils s'établissent. Les clients sont nombreux ; le roi, ses maîtresses, les seigneurs, les partisans et ces riches manufacturiers que la prospérité des affaires a rapidement enrichis sont à l'affût des belles pièces où les marqueteries rares sont rehaussées de cuivres ciselés en festons délicats. Parmi ces artistes faut-il citer Beneman, François Rubestuch, Jean Stumpff, Christophe Wolff, Jansen ? A côté de ces marqueteurs Charles Richter, Jean Philippe Feuerstein, Pierre Schmitz, Gaspar Schneider, Jean Gotlieb Frost demeurant rue Croix des Petits Champs, rivalisent tous pour obtenir le succès en flattant le goût du jour. Chez Frost se forment Johann Bergemann, Auguste Blucheidner et Adam Weisweiler. Ces artisans nous apportent leur habileté manuelle sans déprécier la valeur de notre industrie nationale qui demeure pleine de grâce et de légèreté[1].

Si ces artistes n'ont pas tous laissé un nom glorieux, deux Allemands ont créé au XVIIIe siècle des maisons dont la réputation est demeurée très grande. Je veux parler de Œben et de Riesener.

J. F. Œben, élève de Boulle, était ébéniste du roi en 1754. Sa renommée se soutint jusqu'à sa mort qui survint en 1765. Œben — ou Hebenne — avait épousé une hollandaise Marguerite Van der Cruce qui lui donna une fille, celle-ci devint la femme de Charles Delacroix et fut la mère de notre grand peintre Eugène Delacroix. La grand'paternité d'Œben lui serait déjà un titre de gloire s'il n'avait su par son talent personnel émerger de la foule des autres ébénistes allemands et former un élève digne de lui succéder. Henri Riesener, né à Gladback, près de Cologne en 1735, vint de bonne heure à Paris, il entra chez Œben qui le trouva bientôt digne de diriger ses ateliers de la cour de l'Arsenal. A la mort de son maître, Riesener épousa la veuve de Œben et il prit la suite de ses affaires.

1. Henri Vial, Adrien Marcel, André Girodie. *Les Artistes décorateurs du Bois*. 1912. — De Champeaux. *Le Meuble. Archives de l'Art français*, passim.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Si j'écrivais une histoire du mobilier au XVIIIe siècle, je devrais rappeler les principales œuvres de ce magistral ébéniste mais la réputation qu'il a laissée est telle qu'il n'y a pas lieu d'insister sur Riesener. Sa gloire comme ébéniste est analogue à celle des Fragonard et des Boucher comme peintres et c'est sous sa signature comme sous le nom de ces deux peintres que l'on cherche le plus souvent à faire passer des œuvres que ni lui ni eux n'ont créées.

A côté de ces deux maîtres il faut encore mentionner David Roëntgen de Neuwied. S'il n'habitait pas Paris, cet ébéniste y faisait de fréquents séjours ; il était très avant dans les bonnes grâces de Marie-Antoinette, la reine lui accordait une grande confiance, elle lui donnait des commandes et lorsqu'il se rendait à Vienne, elle le chargeait de commissions pour ses parents demeurés en Autriche.

Jusqu'au XVIIIe siècle, les Allemands avaient fabriqué comme les Italiens des cabinets qui malgré la surcharge de leurs ornements étaient recherchés des gens riches et des amateurs. Ils avaient à coup sûr une grande habileté manuelle et la patience nécessaire pour façonner les bois mais les œuvres qu'ils produisaient étaient souvent lourdes et frustes. En travaillant dans les ateliers de nos artistes, en imitant leurs procédés de fabrication, ils arrivèrent à assouplir leur manière et à affiner leur goût. Aussi bien que les nôtres ils parvinrent à tourner légèrement les pieds délicats de ces menus bonheur-du-jour, à bomber sans exagération ces charmantes commodes sur lesquelles, pour la joie des yeux, se marient les bois de rose et les bois de violettes, les acajous aux tons variés et les bronzes ciselés et ouvrés.

L'émigration des Allemands dans l'industrie du meuble n'a jamais ralenti son cours au XVIIIe siècle [1], s'ils furent spécialement nombreux à Paris, on compterait en province des artisans et des ouvriers complètement oubliés aujourd'hui mais qui, pour n'avoir pas été célèbres ou seulement connus, n'en fournirent pas moins leur contingent de population à quelques cités.

Cédant à des conseils intéressés, se berçant comme toujours d'espoirs souvent chimériques, les artisans se laissaient souvent débaucher au XVIIIe siècle. Des agents étrangers appréciant le fini du travail et les goûts artistiques des ouvriers français agissaient à leur égard ainsi qu'au siècle précédent avaient agi les agents de Colbert à l'égard des

1. De Champeaux. *Le Meuble*. Bibliothèque d'enseignement artistique.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

étrangers; ils soudoyaient nos artisans qui s'expatriaient et s'en allaient vers des régions où ils ne trouvaient souvent que déboires et regrets. Les vides que créait leur départ étaient comblés par des étrangers ; dans les métiers pénibles, dans les professions qui exigent plus de force de résistance que de sentiment artistique les Allemands remplaçaient les Français [1]. Ils exigeaient d'ailleurs des salaires moins élevés que nos ouvriers, partant, ils trouvaient aisément à s'employer. Peu à peu, ils s'accoutumaient à notre pays où la vie est douce et facile, ils y prenaient femme, se glissaient dans notre population et contribuaient ainsi à accroître le nombre des habitants du royaume.

IV

Les Allemands dans les mines françaises et dans l'industrie métallurgique.

Certaines industries ou exploitations commerciales ont souvent été exercées en France par des étrangers. La banque a longtemps été monopolisée par les Italiens et les Allemands ; les transports maritimes ont, pendant trois siècles au moins, été effectués par les Hanséates, les Portugais et les Hollandais. La majeure partie des verreries et faïenceries ont été fondées par des Italiens venus de l'Altare, au marquisat de Montferrat. Dans les débuts de l'imprimerie, les Allemands ont été les premiers créateurs en France des maisons d'édition ; enfin, après la signature de l'édit de 1599, relatif au dessèchement des marais, les Hollandais spécialistes en la matière, ont effectué la plupart des travaux d'assèchement et d'irrigation de marécages dans les provinces de Guyenne, du Bas-Poitou et de l'Anjou.

Dans les industries ou commerces pour lesquels il faut allier à la pratique du métier le goût artistique, les Français ont très rapidement dépassé éducateurs ou devanciers. Les faïenceries d'art sont devenues françaises de très bonne heure, les Italiens se sont pliés au sentiment artistique du pays dans lequel ils s'étaient habitués. Dans l'industrie de la soie, qu'il s'agisse des « gros » de Tours ou des « brochés » de Lyon, les naturels du pays l'ont bien vite emporté sur

1. L'Allemagne s'efforçait d'entraîner chez elle nos ouvriers d'art. Cf. Germain Martin. *La grande Industrie sous le règne de Louis XV*, pp. 311 et suiv. Tous les pays d'Europe agissaient de la même manière.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

leurs premiers maîtres, les Italiens. Les Allemands fixés en France comme imprimeurs nous ont initié à leur découverte, mais ils ont dû abandonner les caractères gothiques qui alourdissaient leurs impressions et pour lutter avantageusement contre les typographes français ou assimilés, ils ont adopté les caractères romains que Simon de Colines et nos grands éditeurs avaient mis à la mode. La netteté de nos impressions, la beauté de l'ornementation de nos livres du XVIe siècle dénotent des œuvres éminemment françaises ; si nous avons reçu des Allemands les premiers enseignements nous avons complètement absorbé ceux qui, au XVIIe siècle, sont demeurés en France ou s'y sont alors fixés. Les exemples de cette influence artistique française sur tous les étrangers qui viennent fonder des manufactures dans le royaume sont multiples. Dans l'art de confectionner les dentelles, les Allemands nous ont été longtemps supérieurs; advenant la fin du règne de Louis XIII, nos brodeuses alençonnaises, nos fabricants de points coupés, nos confectionneuses de points de France pouvaient avantageusement lutter sur le marché européen avec les artistes vénitiens qui brodaient des points à la rose ou des « Venise » plats. Les ébénistes allemands dont la réputation aux XVIe et XVIIe siècles balança un moment celle des marqueteurs italiens, durent au temps de Louis XV venir travailler à Paris pour donner à leurs meubles le galbe et le fini nécessaires ; si quelques-uns d'entre eux réussirent à s'imposer aux bourgeois comme aux gens de la cour, c'est qu'ils imitèrent en tous points la manière des artistes français.

Dans les arts purement mécaniques ou dans les exploitations qui exigent surtout de la patience, de la ténacité et pour lesquels ne se perçoivent pas d'immédiats résultats, les Français paraissent être demeurés en retard sur les étrangers. Le Français aime à garder son individualité propre, il désire produire lui-même son œuvre et la parachever, il ne se soucie pas de n'être qu'un individu noyé dans une collectivité ; il n'entend pas faire partie d'un groupement agissant pour un but qu'il ignore ; au fond, il goûte peu la division du travail que la grande industrie a rendu nécessaire.

En dehors de qualités natives, l'Allemand sait travailler en vue d'une œuvre commune, il ne cherche pas à briller individuellement : il est né employé, comme l'a écrit un économiste d'outre-Rhin et est « un homme partiel » ; il est le type de « l'Inconscient » de Hartmann. Il possède une ténacité que le Français n'a pas toujours eue, car

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

lorsque ce dernier n'entrevoit pas la réussite prochaine de son effort, il se laisse quelquefois aller au découragement ; sa patience n'est pas toujours égale à son esprit d'invention.

Aussi, dans les exploitations qui exigent l'effort collectif, les Allemands semblent nous avoir été jadis supérieurs ; alors que, malgré les efforts du gouvernement, nos concessionnaires de mines se ruinaient, les étrangers de race germanique s'enrichissaient en exploitant notre sous-sol. Il est vrai que, depuis l'époque ottonienne, l'Allemagne avait borné son effort au domaine économique dans lequel elle affirmait une supériorité qui paraît liée à la race tout entière : par la suite, noblesse, bourgeoisie et artisans du Wurtemberg, de la Saxe et des principautés s'unirent en une intime alliance pour développer dans leurs pays l'industrie et le commerce. Jusqu'à l'avènement de Colbert, qui donna à la France une activité nouvelle mais factice, notre pays fut trop souvent tributaire de l'Allemagne pour les produits manufacturés d'un usage courant notamment pour les articles de métallurgie.

Les Allemands, constate Montaigne, étaient excellents ouvriers du fer ; non seulement ils mettaient en œuvre les mines métalliques de leur patrie, mais encore ils venaient en France exploiter les nôtres et fonder des manufactures. De ce chef nous avons reçu de nombreux apports de population germanique.

Le mouvement d'immigration des ingénieurs et des mineurs allemands commença de très bonne heure. Dès l'année 1287, les Annales des Dominicains de Colmar signalent la présence en Alsace d'Allemands à qui les Vosges doivent leurs galeries souterraines ; les comptes de Charles IV le Bel révèlent l'arrivée dans le royaume de Maître Hugo, de maître Gautier, mineur de Blammont, et de Maître Jean, originaire d'Allemagne, qui, en 1325, reçurent trois cents livres tournois pour les travaux par eux effectués [1]. Les mines de Sainte-Marie dans les Vosges étaient exploitées par des ouvriers allemands. Lorsque le chapitre de Saint-Dié à qui appartenaient les gisements, fit représenter dans son *Graduel* le type des mineurs qu'il employait, le miniaturiste peignit un artisan vêtu comme les ouvriers allemands et utilisant des instruments semblables à ceux qui sont

1. J. Viard. *Journaux du Trésor de Charles IV le Bel*, n° 4676. M. Viard, que je remercie, m'a communiqué les bonnes feuilles de son travail.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

décrits dans le livre des mines paru en 1480 et à ceux de la Saxe dépeints dans le *Bergbuchlein* de Kalbus Fribergius.

De tous les travaux de la mine, le plus pénible était celui des « rompeurs de grosse myne » dans lesquels excellaient les compagnons de la Misnie, de Schwatz et de Thuringe. En 1455, quand Jacques Cœur fit venir d'Allemagne Claux Sinermant pour ouvrir les galeries de ses mines d'argent et de plomb du Beaujolais, il fut stipulé que les gages d'ouvrier « de martels allemands » ne ressembleraient en rien aux salaires des ouvriers romans, leurs collaborateurs; ils devaient être plus élevés étant donnée la supériorité des mineurs étrangers [1].

Dans le duché de Bretagne où les mines étaient abondantes, Jean V fit appel à des ingénieurs allemands; en 1452, il donnait à Claude Latreba « du pays d'Almaigne, ouvrier et apurour de mines d'argent » et à ses compagnons et serviteurs « licence et plain congié de prendre lors nécessités à coupvrer et faire apurement de mines d'argent et autres métaux que trouveront en nostre pays [2] ».

La législation minière a longtemps été flottante sous l'ancien régime, chaque souverain ou presque, a cherché une formule qui permit au trésor royal de tirer quelque profit de l'exploitation des mines; en même temps, le gouvernement s'évertuait à favoriser le développement de l'industrie minière. Parfois les rois essayèrent de nationaliser les mines, à d'autres moments ils recoururent au système des concessions directes; mais ces deux formules ne leur donnèrent aucune satisfaction. La naturalisation des industries a toujours conduit à des déboires sous quelque régime que ce soit et le mode de la concession jadis adopté ne pouvait aboutir à des résultats pratiques. En effet, on accordait à un favori ou à un seigneur le droit d'exploiter une mine comme on lui aurait donné un bénéfice; il se désintéressait de sa concession et ne voulait en retirer qu'une redevance pécuniaire. Souvent le sous-concessionnaire n'avait pas les capitaux nécessaires pour mener à bien son entreprise ou ne trouvait pas les ouvriers capables d'accomplir assidûment un travail pénible. Nos artisans n'ont jamais été des mineurs remarquables. Ils étaient avant tout agriculteurs et, à l'exis-

1. André Girodie, Introduction à l'ouvrage *Les Mines d'argent de la Croix aux mines de Lorraine, Revue Lorraine illustrée.* Nancy, 1909.

2. R. Blanchard. *Lettres et Mandements de Jean V.* Ed. des Bibliophiles Bretons.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

tence monotone que l'on passe dans les souterrains, ils préféraient la vie des champs qui verdoient au printemps. Maintes fois il fut nécessaire de recourir aux étrangers pour abattre les minerais que recèle notre riche sous-sol, on leur accorda des lettres de naturalisation et on leur donna les mêmes privilèges qu'aux naturels du pays. Une ordonnance de Henri II, confirmée par un arrêt du Conseil d'État de l'année 1604, octroya la qualité de français aux mineurs étrangers. En agissant comme il le fit, le plus grand roi du XVIe siècle ne fit que suivre les errements de son père François Ier et ses successeurs l'imitèrent.

Ce furent principalement les Allemands qui profitèrent des bonnes dispositions de la royauté à l'égard des exploitants des mines. Par tradition déjà, ils avaient pris l'habitude de venir en France pour prospecter le sous-sol : en outre, ils avaient sur les Français une avance considérable dans l'art de l'exploitation minière ; leurs savants avaient étudié les sciences minéralogiques et dès le XVIe siècle ils avaient écrit des traités spéciaux à l'usage des industriels allemands. En 1505, Kalbus Fribergius avait fait paraître son *Bergbuchlein* et quelques années après, Agricola donnait au public le *De Re metallica*.

Comme les anciens rois et seigneurs, François Ier eut recours aux Allemands pour découvrir des gisements miniers et diriger des exploitations. A Jean des Essarts, il accorda des subventions pour l'aider à nourrir les Germains occupés à prospecter le sous-sol du royaume [1] ; à René de Guelff, gentilhomme de sa chambre, il octroya la permission [2] de « chercher, ouvrir, et exploiter dans le royaume et autres pays appartenant au roi, les mines d'or et d'argent et autres métaux pendant trois ans », il lui fit don du droit qui pouvait lui revenir du fait de cette concession. Sans doute, René de Guelff fit-il venir de son pays des ingénieurs et des ouvriers qui parcoururent la France. Étaient-ils de ceux-là, ces Allemands « minéraux » qui, en 1537, visitèrent la Normandie et « fouirent » les mines de Tracy, aux environs de Caen, ou qui voulaient qu'on « se désistât de faire les fondements » de l'hôtel d'Escoville à Caen parce qu'il leur avait été dit qu'au lieu où l'on commençait à bâtir cette demeure on avait vu couler une bonne quantité de vif-argent [3].

1. *Catalogue des Actes de François Ier*. V° mines.
2. *Ibid.* nos 9920 et 10049.
3. Charles de Bourgueville, sieur de Bras. *Les recherches et antiquités de la Province de Neustrie*. 1588, réédition de 1833, p. 40.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

L'habileté des Allemands à travailler les métaux était si notoire au XVIe siècle qu'elle frappait un chacun : Montaigne a parlé de leur adresse, Henri Estienne lui-même dans sa *Précellence du Langage françois* y fait allusion « au reste encore que je confesse que les autres nations ont aussi bien des ars ou mestiers, je ne veux pas confesser qu'elles en ayent si grand nombre : exceptant séulement l'Allemande quant au fer duquel elle s'aide si bien et en tant de sortes d'ouvrages... que les Allemands ont l'esprit aux doits[1] ».

Cette supériorité de nos voisins de l'Est était si bien reconnue par Henri IV et Sully que ceux-ci appelèrent d'Allemagne des artisans et des ouvriers, mais de Thou qui rapporte le fait ajoute que ceux-ci, lorsqu'ils connurent la vie large et facile que leur offrait notre pays, se dégoûtèrent rapidement de cette existence sans joie ni lumière. Ils renoncèrent aux travaux souterrains mais se fixèrent en France[2].

Sous le règne de Henri IV, c'est à un favori d'origine allemande. Beringhen, qu'échut le contrôle général des mines mais s'il s'occupa de sa charge ce fut pour attirer les Allemands en France, car les entrepreneurs français du temps exploitaient si mal que tout en ne payant pas leurs ouvriers, ils se ruinaient. La présence d'Allemands concessionnaires de mines nous est attestée par des faits assez variés.

Bien que l'on ne possède pas de documents d'archives au Blaymard, il est certain que ce gisement dont l'exploitation remonte au XVIIe siècle doit son nom à la présence des Allemands. Les « faiseurs de plomb » (blei macher) ont laissé leur souvenir dans la région. Lors de son ministère, Colbert ne négligea point de s'occuper des nombreux gisements miniers répandus en France ; parmi les ouvriers qu'il attira se trouvaient des Saxons, qui, sous la conduite d'ingénieurs, s'attachèrent à mettre en valeur les mines de fer dont l'industrie renaissante avait besoin[3]. La correspondance de Colbert abonde en renseignements sur les mineurs allemands et suédois qu'il appela en France ; dans bien des cas il leur marqua une sollicitude au moins égale à celle qu'il témoignait aux charpentiers hollandais. Il s'intéressait à leur installation, au paiement régulier de leurs salaires. En une seule fois, pour mettre en valeur les

1. H. Estienne. *La Precellence du Langage françois*, éd. Garnier, 1914, p. 271.
2. *Thuani Historia*, passage cité par Fagniez dans l'*Économie sociale sous Henri IV*.
3. Germain Martin. *La Grande Industrie sous le règne de Louis XIV*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

mines du Languedoc, Colbert fit venir cinquante mineurs allemands. Mais, malgré les leçons qu'ils prirent, les concessionnaires français ne surent pas toujours tirer des profits sérieux de leurs mines. Survenant la crise industrielle qui marqua le premier quart du XVIIIe siècle, beaucoup d'entre eux délaissèrent à nouveau les mines dont Colbert avait cherché à favoriser le développement. Les Allemands ne dédaignèrent pas de reprendre des exploitations mal conduites et durant tout le XVIIIe siècle ils se firent octroyer des concessions et accorder des directions de mines. Avec eux, ils amenèrent contre-maîtres et ouvriers qui demeurèrent dans le pays.

En 1728, on accorda à François-Étienne de Blumenstein, écuyer d'origine allemande naturalisé français par lettres patentes du 15 mai 1715, le privilège exclusif d'exploiter le plomb et autres métaux dans la région du Forez. Son fils obtint le même privilège et après avoir acquis le château de la Goutte paroisse des Salles, il fut qualifié d'écuyer, seigneur de la Goutte, concessionnaire de S. M. des mines du Forez et du Dauphiné. Près de son château, il installa une fonderie importante[1]. En 1741, le subdélégué de Tournon fournissant un rapport à son supérieur écrivait : « le sieur Blumenstein ne se sert que d'ouvriers allemands pour tirer son plomb parce qu'ils savent mieux le séparer de la matière dont il est enveloppé que les autres ouvriers dont ils se servaient [2] ».

Blumenstein et Hollzendorff avaient été nommés inspecteurs généraux pour les mines françaises; ils n'étaient pas tendres dans leurs rapports pour les exploitations dirigées par les sujets du roi et pour les ouvriers français. Ayant eu l'occasion de donner leur avis sur la manière dont étaient exploitées les mines de Bahours, près de Mendes, concédées à un Sieur Meuron, ils cherchèrent à faire évincer de sa concession cet entrepreneur qui dut se justifier des attaques dont il avait été l'objet. Dans un rapport daté de l'année 1747 [3], Blumenstein et Hollzendorff disaient : « Les ouvriers nationaux sont grossiers et mutins, ils sont fainéants... il faut, comme cela se pratique en Allemagne, leur concéder des avantages spéciaux, sans quoi il ne faut pas penser avoir jamais de bons ouvriers mineurs en France. »

1. Germain Martin. *Ibid.* Le fils de Blumenstein avait épousé Madeleine de Montroignon.
2. *Arch. dép. de l'Hérault*, C. 2702. Lettre du 1er avril 1741.
3. *Ibid.*, C. 2709.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Au vrai, il semble que les exploitants de mines aient tenu à justifier cette opinion de Blumenstein. De tous côtés on utilisait la main-d'œuvre allemande en France. Le subdélégué d'Albi, Valat, fait connaître en 1744 [1] que les prétendues mines d'or de la Guêprie sont exploitées par des Allemands. Dans le Gévaudan, le subdélégué de Mende fait savoir que dans les mines de la Société Meuron, la compagnie emploie pour ouvriers des Allemands qui reçoivent les salaires suivants : les chefs mineurs 50 livres par mois, le sous-chef 36 livres et les ouvriers 7 livres par semaine [2]. Les paysans des environs de Bahours se mutinent un jour contre les artisans allemands employés dans les mines, on les emprisonne, et Machault écrit à l'intendant d'éviter à leur égard les formalités de justice [3].

Dans les Cévennes, à la veille de la Révolution, Gensanne directeur de mines occupait comme fondeurs les frères Reilinsperguer, originaires de Wolsach près de Furstenberg [4]. Voulait-on obtenir en France une concession de mines de fer, de forges ou de tréfileries, on faisait savoir au ministère qu'on avait étudié en Allemagne et qu'on était au courant des méthodes employées outre-Rhin [5].

En Bretagne, les Allemands tiennent les mines de Poullaouen Huelgoat. De 1741 à 1780, les directeurs successifs, Benmann, König, Brollmann, emploient des ouvriers allemands. Parmi les Allemands occupés dans ces mines, on relève les noms de Nicolas Tubourg, de Saxe, Henri Wockere, natif de Olpen en Westphalie, de Samuel Siber, saxon, de Crezin et d'Engleperche, originaires du Palatinat. Quelques-uns ont fait souche en Bretagne, Ritz mineur du XVIIIe siècle a laissé des descendants au Huelgoat [6].

Lorsque Cambry, à la fin du XVIIIe siècle, parcourut le Finistère, il visita les mines de Poullaouen, « le directeur de la mine, écrit-il, me reçut très honnêtement : c'est un Allemand, jeune encore, sa femme, un enfant au berceau, sa flûte, une guitare, Hubert Gessner et Zacha-

1. *Archives de l'Hérault*, C. 2706.
2. *Ibid.*, C. 2708.
3. *Ibid.*, C. 2708.
4. *Ibid.*, C. 2704.
5. *Archives du Calvados*. C. 2087. Requête d'André Pitel la Brière et Joseph Flaguas.
6. Bourde de la Rogerie. *Inventaire de la Série B des Archives du Finistère. Introduction.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

rie lui font passer de doux moments dans ces demeures solitaires ».

A Pont-Croix, en Bretagne, on avait pensé découvrir des mines de charbons et les échantillons avaient été soumis au citoyen Shereber inspecteur des mines [1], les mines de Saint-Georges en Anjou étaient exploitées en 1795 par une association des marchands de Tours qui occupaient surtout des ouvriers allemands [2].

La tournure d'esprit des peuples d'outre-Rhin les a toujours poussés à s'intéresser aux questions de mécanique; leur réalisme les a conduits de bonne heure à perfectionner les industries dont les masses peuvent tirer profit. Jadis, comme aujourd'hui, ils s'appliquaient à produire à bon compte des objets pratiques et utiles à l'existence. Exploitants de mines, ils s'ingéniaient à tirer des gisements les meilleurs profits, aussi obtenaient-ils à un prix inférieur à celui que nous pouvions avoir les matières premières qu'ils transformaient. Les ministres du XVIIIe siècle essayaient de réagir en envoyant en Allemagne des ingénieurs chargés de procéder à des enquêtes ; Bertin, par exemple, chargeait Jars et Duhamel d'étudier sur place les procédés allemands, mais ceux-ci, malgré leurs connaissances pratiques et techniques, ne parvenaient pas toujours à vaincre les habitudes françaises et à modifier les errements employés dans le pays.

Dans le domaine purement industriel, les Allemands apparaissent comme des initiateurs et notre apathie permet aux mineurs, forgerons, fondeurs, métallurgistes de s'établir facilement en France soit de propos délibéré soit attirés par les privilèges qu'on leur octroie.

Les façons données au cuivre jaune par le battage ou la fonte formaient l'industrie principale de Dinant qui tirait la matière première des mines voisines : de là le nom de *dinanderie* donnée à cette branche de l'industrie métallurgique. Dès le XIVe siècle, des Allemands pratiquaient l'art de façonner le cuivre, on rencontre des dinandiers à Dijon et à Lyon. Au siècle suivant, on note dans cette ville la présence de Hennequin, de Hermann « batour de loton, allemand » disent les actes, et de Remozque de Cologne.

Quelques maîtres de forge d'origine germanique se fixèrent en France au XVIe siècle : Louis de Lembourg et ses enfants étaient éta-

1. Cambry, *Voyage dans le Finistère.*
2. Célestin Port. *Dictionnaire historique du Maine-et-Loire.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

blis à Saint-Martin d'Ablois; mais ces industriels n'avaient pas grand avantage à s'installer dans notre pays car les produits allemands étaient vendus en France à un prix inférieur à celui des articles similaires fabriqués dans le royaume.

Les objets de fer manufacturés en Allemagne étaient peu soignés, mais ils attiraient la clientèle par leur bas prix. Sur ce point, Montchrestien est formel; au chapitre des manufactures de son *Économie politique* il écrit [1] : « Il se fait en ce royaume un grand débit de faux. L'Allemagne, tous les ans, emploie quasi tous ses marteaux à nous en forger... les outils de nos artisans se vendent au double... qu'il soit permis à nos artisans de faire aussi mal que les estrangers et qu'après ils soient comme eux exempts de reproches, alors ils feront des faux à aussi bon marché. »

Malgré les doléances de Montchrestien contre les étrangers, Henry IV et Sully se montrèrent très hospitaliers à leur égard. Sous leur administration on fit appel à des artisans saxons et bavarois pour organiser des manufactures de fer blanc ; on essaya ainsi de créer des élèves en France. Lorsqu'il pouvait retenir un artisan habile, Sully n'y manquait pas; il s'attacha Jean Lintlaër « ingénieur en pompes et fontaines artificielles, demeurant sur le Pont-Neuf, allemand de nation, » en lui accordant ses lettres de naturalité et 3.000 livres par an. Par la suite, le fils de Lintlaër devint contrôleur des bâtiments du roi [2].

Au XVIIe siècle, malgré les efforts de Sully, les Allemands nous fournissaient les fils de laiton, les objets de plomb, de ferblanterie, les articles forgés dont nous avions besoin. Les comptes des bâtiments du roi révèlent l'importance des achats que les contrôleurs effectuaient à l'étranger. Or, Colbert voyait d'un œil jaloux les Allemands triompher des Français dans les industries métallurgiques, il désirait se passer du concours de ceux-là, surprendre leurs procédés de fabrication, leurs méthodes d'extraction de minerais, de laminage de fer blanc et de fusion de canons. Pour atteindre son but, le Surintendant employa les méthodes que l'on sait, il essaya de débaucher dans tous les pays des spécialistes industriels. C'est à l'Allemagne qu'il demanda mineurs et

1. Montchrestien, *Économie Politique*. Ch. des Manufactures. Ed. Funck Brentano, pp. 52-55.

1. De Mallevoue, *Actes de Sully passés au nom du roi de 1600 à 1610* actes du 22 avril 1608.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

métallurgistes ; pour parvenir à ses fins il chargea les ambassadeurs et des agents spéciaux de faire des offres aux artisans étrangers. En Allemagne l'abbé de Gravel s'employa à seconder les vues du ministre : sa tâche fut parfois difficile. En 1665, il envoyait notamment un agent sur les frontières de Bohême avec mission d'embaucher des ouvriers lamineurs de fer blanc, mais celui-ci revint en affirmant qu'il lui avait été impossible de réussir dans son entreprise. Un autre envoyé de Colbert, Chassan, avait éprouvé un échec auprès des Saxons. Nonobstant les difficultés, les agents du ministre ne se découragèrent pas ; leurs négociations aboutirent en 1668, deux maîtres renommés, l'un blanchisseur de fer et l'autre marteleur quittaient la Saxe pour venir s'installer à Beaumont à l'usine Dalliez. Un autre agent de Colbert, Coyau fit venir un très habile fondeur de cuivre de Stalbrich ; d'autres Allemands pénétrèrent dans le royaume et furent envoyés dans le Languedoc pour créer des fonderies de fer et diriger des exploitations minières. A Marseille, un maître fondeur venu de Lubeck enseignait aux forçats des galères à fabriquer de grosses ancres en employant des méthodes supérieures à celles qu'ils pratiquaient [1].

Sous le régime de Colbert, il n'était bon ouvrier ou ingénieur allemand qui ne reçut ses lettres de naturalité ; au mois de septembre 1677, Henri Lischkt, natif de Weimar, maître chaudronnier ordinaire des machines des eaux de Versailles, établi depuis douze ans dans cette ville, se vit accorder la qualité de français. Jean Balthazar Keller et son frère Jean Jacob avaient établi à l'Arsenal une fonderie de canons et leurs produits étaient considérés comme parfaits. Ils fondaient également des œuvres d'art ; en 1683, Balthazar Keller passait un traité pour la fonte de la statue de Louis XIV par Girardon [2].

Par l'application de ses méthodes, Colbert avait réussi à galvaniser le commerce et l'industrie de la France. Malheureusement l'œuvre du grand ministre était factice et portait en elle-même ses germes de mort ; on ne peut en quelques lustres modifier le tempérament d'un peuple et lui donner des habitudes ou des goûts qu'il ne possède pas. Après la mort de Colbert, l'exagération de ses théories, leur application mal conduite, la centralisation à Paris de toutes les affaires con-

1. Germain Martin, *La grande industrie sous le règne de Louis XIV*, passim.

2. *Archives de l'Art français, Abécédaire*, t. III, pp. 19-22.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

cernant l'industrie, la multiplicité des règlements, la domination du Conseil du Commerce et des commissions spéciales furent autant d'entraves apportées au négoce et à l'esprit d'entreprise. La révocation de l'Édit de Nantes, les misères qui assaillirent le royaume à la fin du règne de Louis XIV, le dénuement des populations accablées sous le poids des impôts, déterminèrent une crise qui dura près d'un quart de siècle.

Profitant de l'affaiblissement du pays, les étrangers revinrent en masse s'installer en France : Hollandais et Allemands accaparèrent de nouveau les affaires ; ils sollicitèrent des lettres de naturalisation qu'on leur accorda sans compter, ils obtinrent la permission de fonder des manufactures et d'exploiter notre sous sol.

Dès le début du XVIIIe siècle, la France était redevenue tributaire de l'Allemagne pour tous les articles de fer, de laiton ou d'acier. Lames d'épées, poëles, poëlons, fils de laiton, aiguilles, alènes, batteries de fer, arrivaient d'outre-Rhin. Sous le couvert des privilèges accordés aux habitants des villes impériales, les facteurs allemands s'établissaient dans les ports et écoulaient les produits fabriqués dans leur pays [1].

Toutefois, vers 1725, quelques français entreprenants commencèrent à réagir contre la concurrence étrangère : ils fondèrent des usines de fer blanc dans le Berry et aux environs de Paris.

Ce ne fut cependant que vers 1740 que commença cette éclosion extraordinaire de grands établissements métallurgiques qui couvrirent le territoire et dont quelques-uns subsistent de nos jours. L'ère du protectionnisme à outrance était close ; les idées des physiocrates et de liberté du commerce s'étaient peu à peu répandues dans les sphères gouvernementales et les manufacturiers étaient quasiment libres d'agir à leur guise.

Les théories des philosophes proclamant la liberté du travail, et l'internationalisme industriel, leur intérêt soutenu pour toutes les découvertes nouvelles et leurs applications pratiques avaient ruiné les doctrines de Colbert et remué la population du royaume. Chacun voulait s'adonner à l'industrie ou au commerce ; ce mouvement des idées provoqua en France un essor remarquable de l'activité économique et vers 1760 la prospérité du pays était en plein développement.

1. *Procès-verbaux du Conseil du Commerce* ; V° Allemagne.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Aux forains, contre lesquels on s'était parfois révolté, on fit des appels répétés, on leur demanda des ingénieurs, des contre-maîtres et des ouvriers. J'ai déjà parlé des mineurs allemands qui s'étaient abattus sur le pays, je puis encore citer quelques exemples de métallurgistes établis en France. Dans les établissements de fonderie on employait la main-d'œuvre allemande; aux environs de Nevers, en 1763, une fabrique de fer blanc importante comportait deux bâtiments destinés à loger les ouvriers qui presque tous étaient originaires de la Saxe et du Palatinat. Lorsque Buffon établit à Montbard ses hauts fourneaux et ses forges, il organisa son usine modèle en utilisant les renseignements que Jars et Duhamel lui avaient donnés sur les méthodes allemandes [1]. De tous côtés, au XVIIIe siècle, surgissaient de grands établissements métallurgiques mais dans la majeure partie d'entre eux on utilisait la main-d'œuvre germanique.

On se réjouissait en haut lieu des progrès de l'industrie française : le subdélégué de Thiers annonçait avec joie à l'intendant que le sieur Merklein, machiniste, avait fait deux expériences de conversion de fer en acier qui avaient parfaitement réussi [2]. Le Conseil d'État accordait aux manufacturiers étrangers des privilèges et des faveurs. Un arrêt du Conseil en date du 28 décembre 1758 octroyait un privilège à la manufacture de coutellerie et de quincaillerie de Talende. La demoiselle Mather qui l'avait fondée, était réputée régnicole ainsi que les ouvriers étrangers qui y avaient travaillé durant trois ans.

Merklein, le même qui à Thiers effectuait des expériences de conversion de fer en acier, était ingénieur de cette usine et en avait la direction technique [3].

Ainsi, de tous côtés, l'industrie d'outre-Rhin nous débordait au XVIIIe siècle, au moment même où la Prusse se fortifiant essayait de réaliser l'hégémonie de cette multitude d'États qui constituaient l'Allemagne et à l'instant où les intellectuels s'efforçaient à Paris comme en province de faire pénétrer les conceptions germaniques et d'infuser à nos esprits latins quelques-unes de leurs idées. La royauté et la société françaises, préoccupées seulement de bien-être et de luxe, intéressées par le développement économique de la France, minées

1. Germain Martin, *Buffon maître de forges.*
2. *Arch. dép. du Puy-de-Dôme.* C. 385, C. 416.
3. *Ibid.*, C. 417.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

pra les doctrines humanitaires et cosmopolites des philosophes, ne prenaient pas garde à cette sorte de conquête pacifique de l'Allemagne qui s'opérait méthodiquement au fur et à mesure que se développait la puissance prussienne.

En parcourant les dictionnaires consacrés aux artistes étrangers qui travaillèrent ou s'établirent en France, on relèverait de multiples familles allemandes qui s'adonnèrent au commerce des armes et des armures. Si dès le xve siècle, les armures d'Italie jouissaient d'une renommée établie de telle manière que gentilshommes et chevaliers n'en voulaient porter d'autres, les armes d'allemande fabrication n'avaient pas la même réputation : elles étaient de qualité inférieure mais avaient le mérite du bon marché. Les mauvais haubergiers armuriers essayaient d'écouler ces armes pour armes de Lombardie, ils y faisaient apposer des fausses marques et vendaient des mailles de fer pour des mailles d'acier [1]. Au xvie siècle, ces pratiques avaient peut-être quelque peu disparu à la suite des protestations des honnêtes armuriers. A Tours, où l'on rencontre de nombreuses maisons d'armurerie étrangère, chaque pays était représenté, et il est probable que l'allemand Jean Clésis, dit Turquin, armurier du roi, ne vendait que des épées ou pistolets allemands de bonne fabrication.

A Lyon, où la colonie germanique était fort développée on a noté les noms de plusieurs armuriers allemands ; au xviie siècle, un protestant, Ulrich Starch avait créé un atelier réputé pour la bonté de ses armes. Il était peut-être apparenté aux Starch de Troyes qui formèrent une véritable dynastie d'armuriers. Hans Starch, armurier du duc de Nevers, avait en 1550 fondé l'atelier de Troyes, son fils Hans II lui succéda et au xviie siècle, Hans III qui mourut en 1650, passait pour l'un des plus experts armuriers heaumiers qu'il y eut alors en France [2].

En dehors des métallurgistes et des armuriers, on compte en France des horlogers d'origine allemande. J'ai déjà mentionné la colonie blésoise, des membres de celle-ci essaimèrent en France, car on en retrouve à Angers notamment. S'il est difficile de rattacher aux industries du fer celle de l'horlogerie, il est peut-être encore moins aisé

1. P. Champion, *François Villon, sa vie et son temps*. T. Ier, p. 96.
2. Natalis Rondot, *Les Protestants à Lyon après la signature de l' Edit de Nantes*. Revue du Lyonnais, 1900.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

d'y adjoindre l'orfèvrerie. Les orfèvres ne sont pas des artisans, mais des artistes ; toutefois, qu'il me soit permis d'en dire quelques mots à l'occasion du travail des métaux.

C'est à Paris et à Lyon qu'on rencontre surtout des Allemands occupés à ciseler l'or et l'argent. Nombreux aux XIVe et XVe siècles, ils disparurent peu à peu ; ; le goût français s'accommodait mal de leur production trop lourde de formes. Ysabeau de Bavière avait attiré en France quelques artistes de son pays ; pour elle Jean Clerbourg travailla à Paris de 1396 à 1401, il fut ensuite maître de la monnaie à Lyon. Pour cette souveraine, un orfèvre allemand cisela sans doute le petit cheval d'or qu'elle offrit à Charles VI le 1er janvier 1404 et qu'à la suite de difficultés financières, le roi dut donner en gage à son beau-frère Louis de Bavière quelques mois après l'avoir reçu de sa royale épouse. Dans ses travaux sur l'histoire de Lyon, Natalis Rondot, à qui j'ai fait de fréquents emprunts en ce qui concerne la colonie allemande de cette ville, a relevé le nom des orfèvres étrangers qui s'y étaient établis et il a constaté la diminution de leur nombre au fur et à mesure que les temps avançaient [1].

Toutefois, au XVIIe siècle, Jean André Puffe, compagnon orfèvre, natif de Marbourg en Allemagne, fixé dans le royaume depuis quelques années, recevait encore des lettres de naturalité [2], et Henri Kniepman, dit Cicupman, originaire de Cologne, travaillait à Besançon, où il épousait Marguerite Champion [3].

J. MATHOREZ.

(La fin au prochain numéro).

1. Natalis Rondot, *op. cit.* — André Michel, *Histoire de l'Art*, ch. consacré à l'orfèvrerie française. Le petit cheval d'or est actuellement conservé dans le trésor de l'église d'Altoeting (Bavière).
2. *Arch. Nat.* Z. 6097, fol. 87 (ancienne cote).
3. Abbé Paul Brune, *Dictionnaire des artistes et ouvriers d'art de la Franche-Comté.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

J.-G. Eynard au Congrès de Vienne

Avant d'être un des plus glorieux philhellènes et, ainsi que disait Léon de Malleville en 1846, le simple citoyen qui appelait toute l'Europe au secours de la Grèce, le Genevois Eynard avait combattu dans les rangs des insurgés de Lyon en 1793 et devant Gênes dans l'armée de Masséna en 1800. Lorsque son oncle Pictet et d'Ivernois furent députés par Genève au Congrès de Vienne en 1814, ils l'emmenèrent comme secrétaire, et Eynard emmena sa jeune et jolie femme, née Lullin de Chateauvieux, qui chantait à ravir et dessinait avec talent. Il passa quatre mois à Vienne et il tint alors un journal fort intéressant et fort exact, indispensable à qui voudra connaître la physionomie du Congrès[1]. Non pas qu'il ait approché les « matadors ». Non pas qu'il ait su toutes choses. Dans la soirée du 3 janvier 1815 il voit les trois « grands ministres » Castlereagh, Metternich, Talleyrand, à l'ambassade d'Angleterre : Castlereagh écoute de la musique, Metternich fait la cour aux dames, Talleyrand joue au piquet ; ils ne se disent pas un mot, et Eynard assure qu'ils ne sont pas d'accord : or, c'est ce soir-là qu'ils signent une convention secrète contre la Prusse et la Russie. Eynard n'est donc qu'un comparse, un des *minores* de la diplomatie qui sont à l'affût des nouvelles et qui étudient le visage des *majores Dii*. Mais il rapporte de source sûre maint propos des meneurs du Congrès ; il a du coup d'œil et de la sagacité ; nous trouvons dans son Mémorial nombre d'anecdotes et d'appréciations utiles à l'histoire, nombre de jugements malicieux, piquants, empreints d'une juste sévérité.

***

Nous apprenons quelques détails sur les deux questions capitales de Pologne et de Saxe. Dès la fin d'octobre nous voyons Metternich et l'empereur Alexandre se fâcher et se quereller. « J'ai douté, dit Met-

1. *Journal de Jean-Gabriel Eynard*, publié avec une introduction et des notes par Edouard Chapuisat. Paris, Plon, 1914, in-8, XXII et 338 p.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ternich le 25 octobre, si je passerais par la porte ou par la fenêtre. » Les affaires s'embrouillent de plus en plus. Un instant les alliés sont prêts à dégainer les uns contre les autres. Durant un mois on parle de guerre. Au bal du 25 novembre, chez l'ambassadeur de Russie, Stackelberg, il n'y a ni Français, ni Anglais ; ce qu'Eynard regarde comme un mauvais augure.

Puis les nouvelles se font meilleures. On pense que le Congrès finira moins mal qu'on ne l'imaginait. On se répète qu'Alexandre devient plus traitable et renonce à se proclamer roi de toute la Pologne, qu'il se contentera d'ériger en royaume le duché de Varsovie.

Soudain, le 4 décembre, on se chamaille derechef. Chez Castlereagh, des Polonais croient à l'entière restauration de leur patrie et demandent déjà que la future Pologne recouvre la Galicie. En revanche, des généraux autrichiens disent qu'il faut en découdre, qu'une paix avec Alexandre ne serait qu'une paix plâtrée, que la lutte est tôt ou tard inévitable, et Latour assure que l'Autriche commencerait les hostilités si elle ne craignait de revoir les Français au-delà du Rhin.

Le 12 décembre, tout espoir d'arrangement semble dissipé. Le visage des diplomates ne respire que la tristesse et, le 14, Eynard écrit que l'horizon s'assombrit de plus en plus ; que le roi de Bavière a juré qu'il ne laisserait pas détrôner le roi de Saxe ; que Castlereagh a reçu l'ordre positif de s'opposer aux projets de la Russie et de la Prusse ; que Metternich a, la veille, passé deux heures chez Alexandre ; qu'à l'issue de l'entretien, le tsar s'emportant a frappé du pied avec force ; que le ministre autrichien était tout rouge, lorsqu'il sortit, et qu'il a dit, pour éviter toute remarque, qu'il faisait une chaleur excessive dans la chambre de l'empereur, qu'on ne pouvait y tenir.

Le 16, mot terrible d'Alexandre : « Il faudra répandre du sang ! »

Le 19, Capo d'Istria raconte que le tsar cède sur la Pologne, mais que la Prusse s'obstine à vouloir la Saxe, et le 27, Eynard note que les diplomates ont la figure jaune, qu'on ne rencontre que des gens qui branlent la tête en répétant « que cela va mal ».

Mais pouvait-on se battre encore à la fin de 1814 ? A la bonne heure, s'il y avait eu seulement, comme remarquait Eynard, deux années de paix !

Le 29 décembre, a lieu une conférence importante. France, Angleterre, Autriche et Bavière déclarent qu'elles empêcheront l'envahissement de la Saxe.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Le 8 janvier, tout le monde s'accorde à dire que les choses se termineront à l'amiable.

Le 10, Eynard tient pour certain que la plus grande portion de la Saxe sera restituée à son roi légitime et que l'affaire de Pologne est réglée. Trois jours après, il apprend du général Latour que les bases d'un accommodement général sont fixées.

Le 11 février, il quitte Vienne et le Congrès qui ne l'a nullement édifié. Hélas ! cette sainte ligue aura brouillé le monde au lieu de le pacifier ! Ces monarques qui se disaient frères lorsqu'ils voulaient abattre Napoléon, n'étaient réunis que pour leur propre intérêt et non dans le dessein, comme ils prétendaient, de rendre les peuples heureux !

***

Malgré ces conflits, malgré ces orages, les alliés se sont amusés durant le Congrès, et leur insouciance a souvent stupéfié Eynard.

Le Genevois nous décrit tous les divertissements auxquels ils se livraient.

Il y a des chasses. Mais ce sont plutôt des abatis. Dans la matinée du 10 novembre on assassine ainsi cinq cents sangliers qui sont lâchés devant les monarques, princes et subalternes. « Rien de plus dégoûtant, de plus révoltant, écrit Eynard, qu'un pareil plaisir. Aucune adresse et aucun risque », et il conclut que chasser de la sorte, c'est faire le métier de boucher.

Il y a des réceptions et des soupers. La grâce, l'esprit, la politesse règnent dans le salon de Talleyrand. Mais quel laisser aller, quel sans-gêne, quelles manières bizarres dans le salon de Castlereagh ! « Si les Anglais, insinue quelqu'un, étaient restés vingt ans de plus séparés du continent, ils seraient devenus pires que les Iroquois. » Lady Castlereagh ne sait pas recevoir : elle fait une révérence gauche et parle à peine ; les femmes s'assoient où elles peuvent, dans tous les coins ; les hommes, debout, causent entre eux. Puis, au bout de deux heures, on apporte deux grandes tables toutes servies ; lady Castlereagh, suivie des Anglais, s'établit à l'une ; l'autre est abandonnée à qui veut la prendre. Après quoi, on passe dans une chambre pour y danser quelques valses. Tout cela semble d'abord extraordinaire. Pourtant, dès qu'on a l'habitude de la maison, on y vient volontiers ; on y trouve ses

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

aises, on y fait ce qui plaît, il n'est même pas nécessaire de saluer les maîtres de céans, on entre chez Castlereagh comme au café ou au cercle, et on finit par reconnaître que ces singuliers Anglais sont de bons enfants. Mais aux salons des diplomates Eynard et d'autres préfèrent deux salons viennois, celui d'Arnstein, « le premier baron juif, le Montmorency hébreu », et surtout celui du prince de Ligne. L'aimable vieillard, assisté de ses deux filles, la princesse Clary et la comtesse Palffy, a toujours de l'esprit à revendre, et son petit appartement qu'Eynard compare à une cahute, est grâce à sa conversation et à un excellent feu de cheminée — chose très rare à Vienne où il n'y a guère que des poëles — l'endroit le plus agréable de Vienne pour les étrangers. Le prince meurt le 13 décembre. « Tous ces rois, avait-il dit, sont blasés, et l'on ne sait plus comment les distraire ; je leur ferai voir l'enterrement d'un feld-maréchal. »

Il y a aussi les redoutes où les souverains aiment à déposer leur grandeur. Mais n'ont-ils pas tort de jouer aux simples particuliers ? Eynard juge qu'ils se prodiguent, qu'ils manquent de dignité, qu'ils perdent le prestige de la souveraineté.

Il y a les bals. Le Congrès danse. Les rois, les diplomates dansent. Le tsar Alexandre danse et si souvent, si longtemps qu'il succombe de lassitude : le 17 novembre, au soir, il se trouve mal pendant une valse avec lady Castlereagh ; il est blessé au champ d'honneur. « On lira plus tard, s'écrie Eynard, qu'Alexandre, après avoir été occupé quarante nuits de suite à danser, tomba malade de fatigue ! » Mais Castlereagh est, lui aussi, un danseur effréné. Le 3 janvier, de dix heures à minuit, tandis que les invités arrivent et soupent, il reste assis dans la seconde antichambre sans se déranger pour personne et il écoute deux Italiens aveugles qui ne cessent pas de chanter en s'accompagnant d'une guitare et d'un violon. Puis, il valse durant une demi-heure. Puis, il danse durant une autre demi-heure, sans femme, avec trois Anglais, un rilz d'Écosse [1] !

Il y a fêtes sur fêtes. La plus superbe peut-être est celle que Metternich donne le 19 octobre : laquais aux livrées d'or et d'argent ; salons magiquement décorés ; la noblesse de Vienne revêtue des costumes

1. Eynard ne sait pas qu'il vient de signer la fameuse convention avec Metternich et Talleyrand, et qu'il a besoin de se relâcher et de s'étourdir.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

les plus magnifiques ; les femmes parées des plus riches toilettes, des diamants les plus beaux et de lauriers en commémoration de la bataille de Leipzig ; les souverains dansant la polonaise ; cinquante princes ; tous les hommes chamarrés de décorations ; quelques-uns portant jusqu'à quinze et seize ordres. Le Russe Razoumovsky rivalise le 6 décembre avec Metternich. Mais son palais, ce lieu enchanté, plein d'élégance et de luxe, brûle le 31 décembre avec sa précieuse Bible, ses dessins originaux de Claude Lorrain et un chef d'œuvre du Titien. Le pauvre Razoumovsky essaie de faire bonne contenance ; mais parfois il a les larmes aux yeux ; cette maison était toute sa félicité ; il jouissait quotidiennement des éloges que le monde donnait à son bon goût.

***

On voit déjà que de personnages, et de personnages considérables, souverains et ministres, attirent l'attention d'Eynard : l'empereur Alexandre et l'empereur François, le roi de Prusse, le roi de Bavière, de Wurtemberg et de Danemark, Pozzo di Borgo, Castlereagh, Metternich, Talleyrand.

Quel contraste entre Alexandre de Russie et son frère cadet le grand-duc Constantin qui, par sa figure affreuse, par son œil féroce, semble un dogue ou mieux une hyène en fureur ! Non qu'Alexandre soit un très bel homme ; mais il a une physionomie fort agréable et, s'il n'était pas souverain, on dirait de lui que c'est « un joli cœur de bastringue ». Eynard vante son amabilité, sa politesse : qu'une dame demande son châle, Alexandre, comme un jouvenceau, se précipite pour le donner. Ce n'est pas toutefois un grand monarque. Il se laisse trop facilement entraîner par ses premières impressions ; il veut tout voir par lui-même et il perd son temps dans les petites choses ; il met de la raideur et de l'entêtement à soutenir son opinion ; il paraît redouter les hommes d'un talent supérieur et il n'a que des personnages médiocres autour de lui. Encouragé, excité par le prince Czartoryski, il garde la Pologne et jure de la défendre avec 400.000 soldats. Mais Eynard devine que les louanges l'ont gâté, qu'il a peu de caractère, qu'il finira par changer d'idée, par céder quelque chose de ses prétentions.

L'empereur d'Autriche François II, petit et fluet, a la mine chétive, l'air vieux et cassé, le dos courbé, les genoux pliés en dedans. Son

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

costume est toujours le même : habit blanc, pantalon rouge, bottes noires. Il paraît timide et embarrassé quand il parle. On dirait un bourgeois de province. Pourtant, il est ambitieux, avide de conquêtes. « Tous ont faim, dit-il franchement aux Lucquois ; et moi aussi je veux manger : mieux vaut donc que ce soit moi qui vous mange que si c'était un autre. » Il déploie parfois de la fermeté. Il refuse de désavouer Metternich, et il déclare au tsar qu'il pense comme son ministre sur les affaires de la Saxe et de la Pologne, qu'il croit agir dans l'intérêt de l'Europe et assurer la tranquillité future de l'Autriche. « Je resterai, répond Alexandre, un an à Vienne plutôt que de céder. — Restez dans mes États, réplique François, tant qu'il vous plaira ; je chercherai à vous procurer tous les agréments que vous pourrez désirer ; je vous donnerai des fêtes pendant une année ; mais je ne peux, pour le bien de mes peuples, accéder aux volontés de Votre Majesté. »

Le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume III, assez bel homme, grand et mince, ordinairement vêtu d'un uniforme de hussard, n'a pas l'air distingué ; il semble aussi timide, aussi emprunté que François II ; ce n'est pas un souverain, c'est plutôt un officier de fortune.

Le roi de Bavière Max-Joseph, qui porte un uniforme vert à revers rouges avec des épaulettes de général, a, comme tous ces rois que Napoléon ne tourmente plus, prodigieusement engraissé. Sa figure est très commune. On le prendrait pour un gros brasseur. Sa femme, grande et maigre, a l'air un peu grognon.

Le roi de Wurtemberg, Frédéric Ier, est on ne peut plus obèse ; son ventre descend jusqu'aux genoux : six pieds de circonférence ! Il a la tête belle, expressive, mais l'air d'un sanglier, l'air méchant, et, en effet, il est méchant : il bâtonne ses officiers et même ses ministres. Quelle mauvaise humeur il exhale un jour de novembre lorsqu'il reçoit une lettre de Jérôme Bonaparte ! Il avait exigé que sa fille Catherine, mariée comme on sait au roi de Westphalie, revînt à Stuttgart. Jérôme répond que sans lui, Catherine ne serait pas reine et que sans Napoléon, le père de Catherine serait duc, et non pas roi.

Le roi de Danemark, Frédéric VI, est un monstre : petite taille et la figure la plus vilaine du monde, visage horrible, nez énorme, longues dents, bouche de côté et en avant, lèvres toujours en mouvement comme celles d'une chèvre qui rumine, cheveux d'un blond presque blanc.

Pozzo di Borgo est un homme très fin et on reconnaît en lui le

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

caractère du Corse qui a, dit Eynard, tout l'esprit des Italiens avec plus de force morale.

Castlereagh a devant ses visiteurs un air déplaisant de nonchalance et de distraction. Eynard lui reproche même de l'indolence, de la maladresse et de l'ineptie dans la manière de traiter les affaires, et il cite, comme s'il l'approuvait, ce mot de Stein, que Castlereagh est une pompe qui ne donne que de l'eau froide et toujours de l'eau froide. Le lord anglais ne répond que par monosyllabes à Brignole qui revendique l'indépendance de Gênes et aux délégués de Lucques qui se plaignent d'être réunis à la Toscane. Aussi finit-on par dire que si les Anglais sont de bons enfants en société, ils ne le sont pas en politique,

Metternich a les formes les plus aimables. Il fait très bien les honneurs de sa maison, et il reçoit avec une aisance qui rappelle les belles façons des grands seigneurs français. Mais il mène une vie de plaisirs qui le fatigue ; il bâille en parlant ; si ses paroles sont on ne peut plus honnêtes, elles sentent l'insouciance et l'égoïsme. Pourtant il sait être énergique. Il ne veut pas qu'Alexandre soit lui-même roi de Pologne ou fasse un roi de Pologne, un vassal qui soit soumis au tsar comme les rois étaient soumis à Napoléon : la Pologne aura un roi héréditaire entièrement indépendant de la Russie ou elle restera comme elle était depuis le partage. Alexandre s'irrite ; il menace Metternich de le faire chasser du ministère. « Le ministre qui me remplacera, répond Metternich, s'opposera également à vos projets, s'il aime son pays. »

***

Talleyrand mérite une place à part dans cette galerie de portraits.

Paresseux, aimant ses aises, il est encore au lit à midi, et lorsque les députés de Genève entrent dans son salon, les valets vont et viennent pour la toilette de Monseigneur pendant qu'une « jeune poulette » — sans doute la duchesse de Dino — se hâte de disparaître.

Ce n'est plus le Talleyrand de jadis. Il a parfois de la maladresse ; il montre trop ouvertement son humeur ; évidemment il vieillit et chez lui l'esprit et le corps sont usés.

Le soir du 21 janvier 1815, après la cérémonie commémorative de la mort de Louis XVI, il débite de grandes phrases et on croirait, à l'entendre parler, qu'il a toujours été le plus fidèle serviteur de ce roi : « Cette cérémonie est éminente, elle est édifiante, elle est imposante.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Quelle leçon pour les rois, pour tous les hommes ! Oui, Messieurs, c'est une grande leçon. » Mais les assistants qui connaissent le passé de Talleyrand, ont trouvé, dit Eynard, qu'il joue platement la comédie.

Que d'aigreur et quelle animosité marquée dans ses conversations sur Napoléon ! Il soutient longuement et avec obstination que Napoléon était lâche, que son plus grand mérite consistait dans la finesse et la ruse, que son génie militaire n'a pas brillé dans la campagne de France et que ses succès de 1814 ont été bien peu de chose. Eynard s'étonne. Un ami lui apprend que Talleyrand garde à Napoléon, qui lui a joué des tours perfides, une rancune implacable. C'est sur l'ordre de Napoléon que Talleyrand dut épouser Mme Grand avec laquelle il vivait depuis longtemps, et lorsque Talleyrand présenta sa femme à la cour, l'Empereur lui dit : « J'ai pu consentir que votre femme fît les honneurs de la maison du ministère des affaires étrangères ; mais je n'ai pas permis de présenter à ma cour une catin. » Sur quoi Talleyrand répondit avec sang-froid : « Sire, ce n'eût pas été la première. » Plus tard, obligé de recevoir dans son château de Valençay les princes espagnols et craignant de n'être pas remboursé de ses frais, Talleyrand prétendit être en faillite et décida de vendre son hôtel de Paris. L'Empereur feignit de le plaindre et lui acheta l'hôtel pour deux millions. Mais, au lieu de lui donner de l'argent, il lui envoya son compte : Talleyrand devait à l'Empereur quatre millions pour ce qu'il avait reçu de l'étranger, *tant* pour la paix d'Amiens, *tant* pour la vente de la Louisiane, etc., tout cela appuyé de preuves incontestables. Or, l'Empereur, de son côté, devait à Talleyrand deux millions pour l'hôtel et quinze cent mille francs pour les dépenses des princes espagnols à Valençay : c'était donc Talleyrand qui restait devoir cinq cent mille francs à Sa Majesté. Et voilà pourquoi ce maître fourbe disait devant Eynard que Napoléon était le plus fourbe des hommes.

Mais durant le Congrès de Vienne notre Genevois admire l'habile ténacité de Talleyrand. Le représentant du roi de France s'oppose résolument aux agrandissements de la Russie. « Colosse pour colosse, dit-il, j'aime mieux celui de la Seine que celui de la Néva », et il ajoute que la Russie ne doit pas tout envahir, ne doit pas agir à la Bonaparte ; la Pologne sera un royaume indépendant, mais ne sera pas réunie à l'empire du tsar. Aussi Alexandre, fort mécontent, juge que le système de la France est toujours le même, que sa politique ne change pas, que Talleyrand a l'esprit de Louis XIV et de Napoléon, que Napo-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

léon voulait sans doute dépasser toutes les bornes du possible, mais que Talleyrand a un semblable caractère de tracasserie.

Pareillement Talleyrand s'efforce d'arracher la Saxe aux griffes de la Prusse. Le tsar donnerait volontiers le royaume de Frédéric-Auguste à Frédéric-Guillaume qui lui céderait la Pologne ; il ne cache pas sa colère à Talleyrand et il accuse la France d'ingratitude. Talleyrand objecte qu'il a l'ordre de soutenir le roi de Saxe. « Le roi de Saxe, répond Alexandre, est un traître ; il a manqué à la parole qu'il avait donnée à Prague aux souverains alliés, et il mérite d'être puni. — Il n'est pas plus coupable que les autres, réplique Talleyrand : il a été le plus faible ; mais après Lützen il devait croire à la fortune de Napoléon. Depuis Lützen la Saxe ne fut occupée que par les troupes françaises. Il ne faut pas, Sire, regarder en arrière ; nous aurions tous à rougir. » Alexandre s'obstine. Il a promis la Saxe aux Prussiens ; rien ne le fera changer d'avis et il menace de recourir à la force. « Alors, dit Talleyrand, Votre Majesté perdra le plus beau titre que l'Europe lui a donné, le titre de pacificateur du continent. » Et Talleyrand, conclut Eynard, a sauvé la Saxe !

Il a le droit de dire le 19 novembre qu'il a dû dans le commencement de son séjour avaler des couleuvres, mais que tout le monde revient à lui, qu'il reprend son rôle, que l'Autriche se jette dans ses bras, que l'Angleterre essaie vainement de jouer au plus fin avec lui et qu'il marchera d'accord avec Castlereagh malgré la Prusse et le pesant Humboldt. Il a le droit d'avoir l'air radieux au bal du 10 janvier, à ce bal où Frédéric-Guillaume III fait si piteuse mine. « Il faut, écrit Eynard, rendre à Talleyrand la justice qu'il mérite et dire qu'il a été le plus ferme à s'opposer à l'envahissement de la Saxe. Sans lui les autres ministres auraient cédé ; aucun n'est de force à lutter contre ce finaud de Talleyrand. Il a pris sur eux le même ascendant que Bonaparte sur les généraux qui lui étaient opposés. Lorsqu'il fait quelques difficultés, personne n'ose lui résister. »

Il y a sûrement quelque exagération dans ces paroles d'Eynard. Mais l'hommage est sincère, et un autre diplomate, plus connu, plus autorisé que le jeune Genevois, Gagern, a dit que Talleyrand, bien qu'exécré, bien que d'abord délaissé, finit grâce à son intelligence, à sa dextérité, à son esprit de suite, par triompher de tous les obstacles.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

***

Tels sont les « matadors » du Congrès.

Mais Eynard a, dans son journal, tracé d'autres portraits non moins curieux, et nous devons lui savoir gré d'avoir peint, quoiqu'ils ne soient pas des personnages de premier rang, l'ambassadeur d'Angleterre lord Stewart, l'amiral Sidney Smith, le cardinal Consalvi et le prince Eugène.

Lord Stewart, frère de Castlereagh, grand amateur de clairet, est dans l'après-midi presque toujours ivre. Lorsqu'il donne un dîner, il fait tête à tous les convives. Un soir, après avoir vidé quelques bouteilles de trop, il boxe en pleine rue avec un cocher qui riposte par des coups de fouet, et les deux hommes, le « fiacre » et le diplomate, roulent ensemble dans la boue ! Ses manières sont les plus étranges du monde. Dans un bal, il veut présenter lord Percy à l'impératrice de Russie ; il la prend par la main et, traversant la salle de danse, l'emmène dans une chambre où est lord Percy. Une autre fois, il se couche négligemment sur un canapé à côté de la grande-duchesse d'Oldenbourg ; le roi de Prusse vient à passer et Stewart, remarquant sur l'habit de Frédéric-Guillaume des traces de bougie, se lève pour donner trois ou quatre coups sur l'épaule royale ; il efface la tache, puis il se rassoit familièrement près de la grande-duchesse. Le 22 janvier, a lieu dans la cour du château, un brillant défilé de trente traîneaux qui se croisent en tous sens et qui se détachent merveilleusement sur un vaste tapis de neige. Pour voir ce spectacle, Stewart s'avise d'arriver avec sa sœur et son secrétaire dans une grande berline à quatre chevaux qu'il conduit lui-même ! Il est renvoyé honteusement. Mais quel manque de tact et quel indécent procédé !

Sidney Smith, arrogant au possible, parle fréquemment de Napoléon dont il arrêta la fortune devant Saint-Jean-d'Acre et qui, selon lui, voyait juste comme militaire et voyait faux comme politique. Il avait en 1800 traité de la reddition de l'Égypte et il répète plusieurs mots de Desaix qui s'était alors abouché avec lui. « Le seul moyen de ruiner les Anglais, disait Desaix, c'est d'aller aux Indes par le désert. Des soldats français pourraient s'y rendre malgré les difficultés parce qu'ils sont accoutumés aux privations. Mais je ne voudrais pas les y conduire ; je souffrirais trop de les voir périr de misère. A la bonne

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

heure Bonaparte que rien ne peut retarder et retenir ! Je suis un de ses meilleurs amis et cependant il me verrait mourir à côté de lui sans me donner aucun secours s'il lui fallait se détourner un instant de sa route. » Smith est d'ailleurs bizarre. Le 31 décembre il offre un grand repas en l'honneur de la chevalerie : au dessert, il porte un toast, qu'Eynard juge fort inconvenant, à toutes les dames de l'Europe ainsi qu'à toutes les femmes de la création ; puis, il fait une collecte en faveur des esclaves chrétiens d'Alger et de Tunis et il annonce aux assistants qu'ils aient à payer leur quote-part, que la fête était un pique-nique !

Le cardinal Consalvi exhale tout haut son mécontentement. Il se plaint de Murat qui tient la marche d'Ancône et des Autrichiens qui tiennent les légations de Bologne et de Ferrare : voilà le pape dans une position misérable ; il n'a plus que le patrimoine de Saint-Pierre ! Le 12 décembre il rencontre Eynard, et le dialogue suivant s'engage en langue italienne entre les deux personnages. « Les choses, dit Consalvi, vont très mal ; nous faisons un pas en avant et deux pas en arrière. — Que diraient les peuples, répond Eynard, s'ils pouvaient voir ce Congrès ? Il est honteux que tous ces rois ne puissent s'accorder. — Ils n'ont été unis que par nécessité. — Cependant, nous leur avons l'obligation d'avoir abattu la tyrannie de Bonaparte. — Oui, mon cher, conclut le cardinal ; ce n'est plus le diable ; mais l'enfer est toujours ouvert ; voyez-les tous ! », et de la main, Consalvi montre les ministres du Congrès.

Le prince Eugène excite à un haut degré l'enthousiasme d'Eynard. Nul, selon lui, n'est plus poli, plus aimable que le vice-roi d'Italie ; sa conduite a toujours été noble, chevaleresque ; il mérite le surnom de Bayard sans peur et sans reproche, et il dit sur Napoléon des choses si intéressantes : que le principal défaut de l'Empereur était l'entêtement ; qu'il avait trop d'orgueil ; qu'il ne voulut jamais diminuer sa puissance ; qu'il perdit tout parce qu'il désirait tout garder ; que s'il rétablit l'ordre dans l'administration et ferma le gouffre de la Révolution, il marqua ses dernières années par de grandes erreurs !

***

Citerons-nous encore quelques observations d'Eynard sur les émigrés français qu'il voit à Vienne et sur le petit roi de Rome ?

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Il juge les émigrés imprudents, regrette qu'ils n'aient rien appris, trouve qu'ils ont gardé cette suffisance et ce ton tranchant qui causèrent la Révolution. Saint-Priest, par exemple, déclare que Louis XVIII donne les meilleures places aux créatures de Bonaparte, néglige ses partisans les plus dévoués et devrait exiger sans aucun scrupule la restitution de tous les biens nationaux. Alexis de Noailles assure que les premiers emplois sont dus à la noblesse française et que la croix de la Légion d'honneur vaut autant que rien. Les émigrés, pense Eynard, ont toujours leurs préjugés ; ils ne sentent pas qu'il y a des maux irréparables et qu'il faut faire des sacrifices pour éviter de grands risques : s'ils ne peuvent oublier ce qu'ils étaient avant la Révolution, comment trente millions d'hommes oublieront-ils ce qu'ils sont depuis la Révolution ?

Eynard a vu le petit Napoléon qui l'a salué très poliment en ôtant son chapeau avec beaucoup de grâce. Pas de plus bel enfant : il a des cheveux blonds tout bouclés, des yeux magnifiques, bleus foncés, très perçants, qui ressemblent aux yeux paternels. Tout le monde, à Vienne, parle de ces yeux. « Ils me font peur, a dit le roi de Bavière, ils me rappellent Napoléon. » De même, Castlereagh : « Je ne connais pas le père ; mais le fils chassera de race, je le vois à ses yeux. » De même, Eynard : « Si ce petit bonhomme vit et s'il tient de son père, il pourra donner de l'inquiétude aux Bourbons. » Du reste l'enfant se souvient de son papa ; il dit qu'il aime mieux les soldats de son papa que les soldats autrichiens, et lorsqu'on lui raconte que Duroc était le meilleur ami de son papa, il souhaite d'entendre et il écoute avec la plus grande attention le récit de la mort du grand-maréchal.

Lui ! Toujours lui ! Toujours Napoléon ! Que de fois ce nom revient sous la plume d'Eynard ! Ce n'est pas seulement la légitimité, comme disait Talleyrand, c'est Napoléon qui fait que huit puissances délibèrent en un Congrès.

Que de gens, de même qu'Eynard, en voyant de près la réunion des alliés, se prennent à penser que ces grands de la terre sont bien petits ; qu'ils n'ont pas le talent et l'énergie qu'exige le gouvernement ; qu'ils sont des hommes médiocres et encore au-dessous de ce qu'on croyait ; que Napoléon les surpassait tous de beaucoup !

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Peuvent-ils même se soustraire à son influence ? Napoléon agit et pèse sur ces souverains du monde. C'est lui, écrit Eynard, qui les empêche d'être modérés; il les a « pervertis » par son exemple ; ils ont fait la guerre à l'homme, non à ses principes, et, comme s'exprime un Saxon, ils l'imitent sans avoir son génie.

On se demande ce qu'il fait sur son rocher de l'île d'Elbe et ce qu'il pense de la situation. Frémit-il impatient en ces limites étroites ? Ou s'est-il résigné ? D'aucuns le croient assagi. « Ce diable d'homme, dit Pozzo di Borgo, se conduit supérieurement depuis qu'il est dans son île. On n'a pas un reproche à lui faire. Nous recherchons tous les moyens de le trouver en faute ; mais il n'y a rien contre lui : il n'a aucune correspondance sur le continent, et les seules lettres qu'il écrit sont à sa femme. »

Mais Eynard ne peut croire que Napoléon ait changé de nature; cette tranquillité lui semble feinte : « Si on ne le surveille pas, gare le réveil du lion ! » Et, comme Eynard, certains ont peur que le lion ne se réveille. Un jour, les alliés décident d'enlever Napoléon, de l'envoyer à Sainte-Hélène, et le roi de Bavière s'écrie qu'il est charmé de cette résolution : « Je suis inquiet, avoue Max-Joseph, tant que je sais l'homme si près du continent ! »

Le temps passe, l'Empereur reste dans son île, et une des dernières notes d'Eynard, c'est que Napoléon peut s'unir à Murat, qu'une nouvelle révolution a chance de se produire.

Quinze jours plus tard, la révolution se produit : Napoléon s'échappe de l'île d'Elbe, et, comme disait Alexandre, le monstre est lâché !

Arthur CHUQUET.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

La Cour de Ferrare [1]

Il s'est trouvé, par une heureuse rencontre, que la cour souverainement aimable, cultivée et gaie, artistement somptueuse et délicatement artiste dont Baltazar Castiglione avait donné la description idéale dans le *Cortigiano* en 1528 [2], fut matérialisée quelque cinquante ans plus tard, à Ferrare, au temps du duc Alphonse II d'Este. On y fut à souhait, comme le réclamait Castiglione, fastueux, érudit, spirituel, chevaleresque et prodigue.

Le duc avait guerroyé en France aux côtés des capitaines les plus fameux et était revenu avec un grand renom de vaillance; ses panégyristes le disaient beau, de tournure avantageuse et avenante; on assurait qu'il était galant. Cependant, au contraire de l'un de ses prédécesseurs dont on racontait qu'il était effectivement le père de tous ses sujets, il mourut sans progéniture. Ce n'est pas qu'il n'eût pris femme. A l'exemple de deux de ses ancêtres. Nicolas III de sinistre mémoire, qui avait fait décapiter Parisina, et Alphonse I, qui avait osé épouser Lucrèce Borgia, il se maria trois fois; la première par politique, la deuxième par vanité, la troisième par amour. Sa première femme fut Lucrèce de Médicis qui, ne ressemblant que trop à son père Cosme, avait les cheveux crépus, les yeux louches, les lèvres épaisses, le caractère morose (1558). Elle vécut peu d'années à la cour et trépassa, comme elle avait vécu, inaperçue. Sa deuxième femme fut Barbara d'Autriche, de sang impérial, qui était petite, pâle et point belle non plus (1565). Elle mourut au bout de sept ans, car l'air était terriblement « humide et malsain » à Ferrare et ne convenait point

1. Alfonso Lazzari, *Le Tre ultime duchesse di Ferrara*, Florence, 1913. Cf. Campori et Solerti, *Luigi, Lucrezia e Leonora d'Este*, Turin, 1888. E. A. Saltini, *Tragedie Medicee*, Florence, 1878. Rodi, *Mémoires* manuscrits, Ferrare et Londres, British Museum. Ferranti, *Compendio della Stori di Ferrara*, Ferrare, 1810.

2. Comparez *Le Favori de Court* traduit de l'espagnol en 1556 par J. de Rochemore.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

aux princesses étrangères. Celle-ci eut au moins l'honneur de nombreuses épitaphes et de quelques sonnets de Tasse. Enfin la troisième fut Marguerite Gonzaga, qui était vive, gaie, épanouie, avec des yeux bleus, une chevelure rousse abondante et un cœur ardent ; sa devise était : « *Ardet æternum* » ; elle avait quatorze ans (1579). Mais le duc vieillissait, son front s'était dénudé, sa barbe avait blanchi ; il était de trente et un ans plus âgé qu'elle et, pour plus heureux, ce mariage ne fut pas plus productif que les deux précédents, malgré les prédictions de Nostradamus. Une de ses maîtresses donna bien un fils au duc, mais il se découvrit que c'était un enfant trouvé !

Chaque nouveau mariage avait été l'occasion de nouvelles fêtes toujours plus brillantes. « L'argent court les rues, écrivait Arioste, il pleut de l'or. » Il est vrai que le peuple mourait de faim.

Quand la première femme du duc s'approcha de la ville, le Bucentaure ferrarais, tout doré, chargé de musiciens et de seigneurs en costumes magnifiques, fut envoyé à sa rencontre ; une flottille suivait. La princesse entra dans la ville par un pont jeté tout exprès sur le fleuve ; les nobles vêtus d'or et le cimeterre au côté, les professeurs de l'Université, les magistrats, les dignitaires de la couronne couverts de drap d'argent, lui firent cortège ; elle, habillée de velours, parée de bijoux, était portée sur une litière. Le duc était allé à sa rencontre accompagné d'une garde de cent hommes ayant des armures or et azur ; cent hallebardiers suisses, vingt pages et des chanteurs suivaient. Le repas fut servi par des écuyers vêtus de soie blanche, au son des trompettes et dans de la vaisselle plate faite pour l'occasion et qui fut détruite aussitôt. Quand arriva la troisième femme du duc, la ville entière était décorée de tentures et de tapisseries ; on la combla de présents et d'hommages, Tasse lui promit que ses enfants seraient ducs, généraux, épouseraient des princes royaux, émerveilleraient le monde, mais on sait qu'elle n'en eut aucun.

Le duc s'était flatté de remplacer Henri sur le trône de Pologne ; mais il envoya comme négociateur un poète, Guarini, et les Polonais nommèrent Étienne Bathory. Il avait pensé faire la guerre aux Turcs mais, quand il arriva en Hongrie, la paix était conclue ; il ne ramena, néanmoins, qu'une petite partie de ses troupes que les fatigues de la route avaient anéanties. Ainsi, toujours déçu dans ses ambitions, le duc ne songeait plus qu'aux fêtes et aux dissipations. Lorsque le prince Ferdinand de Bavière passa par Ferrare, on en profita pour

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

donner de grandes réjouissances; celles dont on divertit Charles d'Autriche, frère de Barbara, durèrent neuf jours. Pour honorer le roi Henri III, quand il revint de Pologne, quatre-vingts chevaliers masqués donnèrent un carrousel qui dut ressembler fort à un jeu de polo; ensuite on imagina un tournoi dans lequel les combattants étaient montés sur des chevaux de bois que faisaient mouvoir des chevaux conduits par des postillons. Les Italiens n'avaient jamais, même au moyen âge, pris au sérieux les tournois; ils n'estimaient le courage et les faits d'armes qu'autant qu'ils avaient un but utile.

Le cadre de ces fêtes était merveilleux. Le vieux palais où Parisina avait été exécutée et Renée de France emprisonnée comme suspecte d'hérésie, était remplacé par celui du Belvédère situé sur une île du Pô, en face de la ville; la vue qu'on y avait justifiait son nom; tout autour s'étendaient des jardins à l'embellissement desquels avaient contribué pour la première fois des architectes; des oiseaux rares y étaient élevés; c'est là qu'on vit les premiers coqs d'Inde, c'est-à-dire des dindons. Les grilles en fer forgé étaient surmontées de grenades en souvenir de la grande part qu'avait eu l'artillerie du duc de Ferrare dans la bataille de Ravenne; on avait placé de loin en loin la devise *Loco et tempore* qu'Arioste avait suggérée à Alphonse II et dont celui-ci ne fit pas toujours une judicieuse application[1]. Assurément Tasse s'inspira du Belvédère dans sa description des jardins d'Armide, de même qu'il prit modèle dans ses tableaux de bataille, des tournois dont il avait été témoin à la cour. En retour, il est certain que les lecteurs assidus et les admirateurs passionnés du *Pastor Fido* et de l'*Aminta* ne pouvaient manquer d'en imiter le ton et se modelèrent de leur mieux sur les personnages qui en étaient les héros.

Les autres résidences où la cour se transportait tour à tour selon les saisons ou la fantaisie du duc, étaient non moins charmantes et justifiaient leurs noms : le Paradis, les Diamants, Sans Souci. La cour de Ferrare dépassait en splendeur celle de Vienne et même celle de Paris. Tout un monde de serviteurs y était attaché; plus de quatre cents chevaux garnissaient les écuries. Un des Allemands qui accompagna à Ferrare le prince Ferdinand de Bavière ne cache pas son émerveillement. Les sujets n'étaient pas moins magnifiques que leur maître; l'un d'eux, fidèle compagnon d'Alphonse, avait le surnom de vice-duc.

1. TROTTI, *Le Delizie del Belvedere*, cité par Lazzari.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

La vie coulait douce, insouciante, agrémentée de plaisirs. Une fois on éleva un château de bois que des chevaliers durent prendre d'assaut; dans une autre occasion, un groupe de gentilshommes montèrent dans une barque pour aller à la conquête d'une île; mais la barque chavira, les gentilshommes périrent tous noyés; le fils de celui qui avait organisé la fête était du nombre; le duc ne voulut pas qu'elle fut interrompue. On mit un mois à construire un Temple de l'Amour; c'était un temple rond orné de statues et qui s'élevait au milieu de prairies et de montagnes; un chemin conduisait de là au Temple de la Vertu, il était difficile; celui qui conduisait au Temple de l'Honneur était, au contraire, fort aisé. De belles allégories qui semblent bien fades aujourd'hui, se déroulaient dans ce décor. L'Aminta de Tasse fut jouée à Ferrare pour la première fois. Certaines représentations duraient six heures! En hiver, on se battait à coups de boules de neige; on allait en traîneaux.

Les jours ordinaires, le duc sortait en carrosse découvert selon l'usage ferrarais, tandis que la duchesse assistait à la messe; quand elle en était revenue, on déjeûnait, puis on jouait aux cartes, parfois les dames chantaient et récitaient; on allait en mer pêcher au filet ou bien on chassait, soit à cheval avec des épieux, soit à pied avec des dards; ou bien encore on faisait lutter dans les airs des faucons et des hérons. Les nobles, qui n'avaient pas encore adopté la raideur espagnole, aimaient les sports et s'y adonnaient avec adresse; les dames jouaient au ballon. Le soir venu, on se livrait à des jeux d'esprit, on donnait la comédie, on chantait, surtout on engageait de brillantes et pointilleuses discussions, par exemple sur « les regards des dames ». Les repas duraient longtemps; il en fut qui se prolongèrent pendant huit heures! D'ailleurs l'ivresse n'était nullement tenue à déshonneur, on disait qu'elle était « le miroir de l'âme ».

On imagina de reconstituer le Décaméron; chaque soir une princesse élue dirigeait l'entretien et chacun dut inventer, quoiqu'il en eût, un conte divertissant et croustilleux.

Castiglione estime que, parmi les divertissements d'une cour, doivent figurer les plaisanteries, ou, pour mieux dire, les bouffonneries et il conseille au courtisan de se perfectionner dans l'art d'en faire; mais celles qu'il donne comme modèles semblent, il faut l'avouer, du dernier mauvais goût. On en inventait de ce genre à Ferrare. Un soir que la duchesse Barbara rentrait en carrosse avec

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ses dames, des gens d'affreuse mine les arrêtent, l'escopette à la main; on avait justement beaucoup parlé de brigands ce jour-là ; des coups de feu sont échangés, le tumulte est grand, finalement il se découvre que les assaillants étaient des gentilshommes déguisés ; les dames avaient éprouvé une telle frayeur que l'une d'elles frustra le duc de l'espérance de voir naître bientôt un futur sujet. A quelque temps de là, comme la cour se trouvait en mer, des corsaires furent signalés, les dames s'évanouirent, les hommes s'apprêtèrent au combat ; les barques s'approchèrent et le combat commença ; c'est alors que les corsaires se firent connaître pour des plaisants.

Telle était encore la grossièreté des mœurs que, dans le prologue d'une pièce, Ricci recommande aux spectateurs, non sans un peu d'ironie sans doute et d'exagération à coup sûr, de ne pas cracher dans le dos les uns des autres, de ne pas changer bruyamment et incessamment de place, de ne pas se bousculer, de ne pas s'endormir.

Pendant le carnaval, des batailles de fleurs ou de confetti étaient organisées ; le duc aimait à se costumer et ses sujets également ; on compta une année à Ferrare plus de quatre mille masques. Ferrare possédait d'ailleurs une renommée pour ses masques. On vit des chevaux travestis en éléphants.

Le duc se plaisait à prendre un déguisement campagnard et à se mêler à la foule ; comme il accablait son peuple d'impôts, il en aurait entendu d'amères doléances s'il n'avait pris la précaution de se faire toujours accompagner de six solides gaillards, armés de hallebardes, qui ne pouvaient manquer de le faire reconnaître et d'en imposer à ceux qui auraient voulu profiter de la circonstance pour délier leur langue. Le sultan de Babylone en usait autrement. Or un jour que le duc était dans cet équipage, il vit sa femme, également travestie en paysanne, qui faisait semblant d'apprendre à lire à un gentilhomme en costume d'arlequin. Le gentilhomme disait de travers les lettres de l'alphabet, mais ajoutait toutes sortes de remarques divertissantes ; comme elles étaient en même temps très inconvenantes, le duc fit signe à l'un de ses acolytes qui le saisit et le mit sur son dos afin que le duc pût, malgré les protestations de la duchesse, lui appliquer une terrible correction à l'aide d'un martinet armé de poids de plomb qu'il portait à la ceinture. Et comme l'autre se récriait, il lui répondit qu'il le châtiait d'avoir su si mal sa leçon. A moitié rompu, le mal-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

heureux eut encore à essuyer les quolibets des assistants et force lui fut même de s'éloigner de Ferrare pour un temps.

Durant le carnaval de 1580, le cardinal Borromée vint à passer ; on lui fit grand accueil ; durant les trois jours qu'il demeura à Ferrare, les fêtes cessèrent, on visita dévotement les églises, on alla l'entendre prêcher, on communia, la duchesse fit une confession générale, le recueillement et la contrition furent admirables, mais aussitôt qu'il fut parti, les folies reprirent de plus belle à ce point qu'un franciscain osa dire en chaire, parlant du duc, que c'était « un triste spectacle que de voir un vieillard fou et en enfance conduire des mascarades et des danses ». Après le carnaval, il n'était pas un courtisan qui ne fût recru de fatigue, « étourdi, hébété, en piteux état ». Cependant il arrivait qu'on le prolongeât d'une semaine. Après quoi on allait à la campagne, en quelque retraite bien discrète, à Comacchio ou ailleurs, et l'on y prolongeait la fête de deux ou trois semaines encore.

Le premier ministre du duc était un poète, Giambattista Pigna ! Il était amoureux d'une des dames de la cour en l'honneur de laquelle les loisirs de sa charge lui permirent de composer en un an un gros volume de sonnets et de madrigaux qu'il appela *Ben divino*.

On discutait beaucoup à la cour sur la théorie fameuse des trois sortes d'amours : le divin, le spirituel et le sensuel ; mais il semble bien que c'est la dernière qu'on pratiquait le plus.

Le tendre et surtout le passionné étaient la grande affaire à la cour. C'était un dicton qu'il fallait en user avec ses amours comme avec ses vêtements, en avoir plusieurs de rechange, n'en jamais utiliser plus d'un à la fois, en changer souvent.

Tasse, encore bien jeune, tint à Ferrare une « académie » dans laquelle il n'était guère parlé que d'amour : lors d'une fête, il s'offrit à disputer sur cinquante questions galantes contre qui voudrait aborder la lutte. Il composa un traité de la Jalousie dans lequel il démontre entre autres choses qu'un amant aurait grand tort d'être jaloux du mari de sa belle puisqu'il était « une des données du problème ». Les amants ferrarais se laissèrent peut-être convaincre, mais les maris, qui n'avaient pas les mêmes raisons d'accepter le partage, continuèrent à être extrêmement jaloux, semble-t-il, car, à ce que rapporte un ambassadeur vénitien, certain printemps de l'année 1565, quatre femmes furent assassinées par leurs maris en vingt jours. La famille ducale elle-même eut ses tragédies domestiques ; la sœur d'Alphonse II,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Lucrèce, vivait le plus souvent éloignée de la cour d'Urbino dont son mari lui avait rendu le séjour insupportable et où elle craignait même pour sa vie ; elle passait le meilleur de son temps à Ferrare ; là elle remarqua le capitaine des chevau-légers de la garde qui était un gentilhemme de haute naissance ; le duc fut informé ; une intrigue de ce genre passait alors en Italie pour un affront à toute la famille surtout quand elle n'était pas dissimulée ; le capitaine fut appelé au palais où le bourreau, dit-on, l'étrangla avec un lacet. On répandit le bruit d'une mort accidentelle. La fille du poète Guarini eut une fin semblable. La vie si aimable et si policée de l'Italie de la Renaissance avait des dessous terribles.

Lucrèce, instruite par sa propre expérience, fonda une maison pour les femmes qui ne pouvaient plus vivre en ménage ou qui avaient une faute à se reprocher.

D'ailleurs la femme s'émancipait. On vit avec stupeur, en 1576, une jeune fille de bonne maison, Marfisa, dépouiller le voile dont ses pareilles avaient coutume de se couvrir entièrement et montrer un visage qui était d'ailleurs charmant et des cheveux qui étaient d'un beau blond, ainsi que la mode l'exigeait. Le fait fut enregistré par les chroniqueurs tant il parut extraordinaire et Tasse en fit un sonnet.

Cette mascarade finit piteusement. Sous des dehors brillants, la cour de Ferrare cachait une décomposition irrémédiable ; frères, sœurs, parents, intriguaient les uns contre les autres, se haïssaient dans l'âme. Lorsque le duc Alphonse II mourut, le 27 octobre 1597, son frère, don César, fils bâtard du duc Hercule, voulut prendre le pouvoir ; sa sœur Lucrèce se chargea d'aller négocier à Faenza avec le cardinal Aldobrandini, représentant du Saint Siège lequel élevait des prétentions sur le duché et les appuyait d'une armée. Elle fit tant que le 2 janvier suivant, un traité était conclu qui dépouillait entièrement don César de ses États. La vieille duchesse avait-elle agi par haine de son frère ou, comme la rumeur publique l'en accusa, par amour pour le jeune et fringant Aldobrandini, dont la magnificence fit un peu plus tard l'admiration de Rome ? On ne saurait le dire. Quoi qu'il en soit, don César dut renoncer à Ferrare, qu'il quitta le 28 janvier en compagnie de sa femme, de ses fils et d'une cour nombreuse.

Don César avait eu une suprême désillusion ; il n'emportait pas le trésor ducal par la raison que ce trésor avait depuis longtemps disparu ; les statues en or des douze apôtres qui devaient s'y trouver n'exis-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

taient plus; des treize millions d'or dont on le disait garni, c'est à peine s'il restait 900.000 écus et des bijoux. Sa mort avait sauvé le duc Alphonse de la déconfiture prochaine.

Le lendemain du départ de don César, le cardinal Aldobrandini, qui avait logé au Belvédère, faisait son entrée dans la ville à la tête d'une armée de cinq mille fantassins et de mille cavaliers. La réception qu'on lui fit fut magnifique, on alluma des feux de joie, on acclama le cardinal sous les fenêtres de Lucrèce. Le régime disparut dans les réjouissances.

Lucrèce mourut le 12 février; Aldobrandini lui fit de somptueuses funérailles.

E. Rodocanachi.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

La Rue du Cherche-Midi,

son histoire, son historien

C'est quelques mois avant la guerre, le 8 mars 1914, que nous perdions l'un des membres les plus marquants de notre société, un de nos collaborateurs les plus appréciés, Paul Fromageot. Certes il est de ceux qu'on n'oublie pas, mais la publication d'un nouveau volume de lui[1] remet son nom en vedette et nous fournit l'occasion de reparler de celui qui a laissé un si grand vide parmi nous. Son nom ne peut être ici prononcé sans qu'un sentiment de tristesse nous étreigne à la pensée que nous n'entendrons plus sa parole alerte et vivante et que nous ne serrerons plus la main de cet érudit qui nous faisait honneur et de ce galant homme qui nous charmait.

Son œuvre est considérable, quand on songe qu'il ne commença à s'occuper d'histoire qu'en 1898. Il fit en effet de sa vie deux parts : la première, il la consacra au barreau où il se faisait inscrire en 1858 ; il commença par travailler avec Landrin, l'ancien représentant du peuple dont il devait plus tard écrire la vie et fut ensuite secrétaire du célèbre avocat Nicolet, alors en pleine réputation. Paul Fromageot devait faire au barreau une carrière brillante. En 1889 il était nommé membre du conseil de l'ordre, y demeurait quatre années, puis, après quarante ans d'exercice, se retirait, conservant parmi ses collègues de solides et fidèles amitiés.

C'est alors que commença sa carrière d'historien ; elle remplit la seconde partie de sa vie. Il avait le goût, l'intuition de ce genre d'études et son habileté à manier, à classer un dossier l'avait admirablement préparé à se mouvoir au milieu des notes prises de ci de là et

1. La Rue du Cherche-Midi et ses habitants, depuis ses origines jusqu'à nos jours, par Paul Fromageot. — *Paris, Typogr. Firmin-Didot et Cie*. 1915, in-8, 642 p., nombreux portraits et planches en phototypie. (Extrait du *Bulletin de la Société historique du VIe arrondissement de Paris.*)

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

à en construire ces monographies claires, simples, fouillées et exactes que nous lisions avec tant de plaisir. Ce furent surtout l'histoire de Paris et l'histoire de Versailles qui lui servirent de thème. Il était membre de la Société historique du VIe arrondissement de Paris, et de la Société de l'histoire de Versailles et de Seine-et-Oise et presque toutes les études qu'il publia lui ont été suggérées au cours de ses recherches d'histoire locale destinées à ces deux sociétés[1]. Du reste son esprit curieux l'attirait vers ces groupements où l'on s'occupe d'art ou d'histoire et il était en outre membre de la Société de l'histoire de

1. La Bibliographie des œuvres de Paul Fromageot a été publiée par M. F. Foiret dans le *Bulletin de la Société historique du VIe arrondissement de Paris*, 2e semestre 1913; elle ne comporte pas moins de 35 articles. Sans la reproduire ici in extenso, nous citerons seulement les titres en groupant d'une part ce qui concerne Versailles et de l'autre ce qui est relatif à Paris:

Ouvrages concernant Versailles : Laurent Le Cointre (1899). — Expédition de Police à Versailles en 1525 (1899). — Les Voitures publiques à Versailles sous l'ancien régime (1900). — Les Propriétaires versaillais sous l'ancien régime (1900). — La Chevalière d'Eon à Versailles de 1777 à 1779 (1901). — Les Monographies communales (de Seine-et-Oise) (1902). — François Tissot (1902). — L'Opéra à Versailles en 1770 (1902). — Versailles d'autrefois (1re série) (1902): Un fils de Louis XV. Le Jardin du marquis de Cubières. Enfance de la Pompadour. Mort et obsèques de la Pompadour. — Versailles d'autrefois (2e série) (1905): Le Château de Versailles en 1795. Félix Nogaret (1740-1831). Le Théâtre de Versailles et la Montansier. — Compositeurs de musique Versaillais (1906). — Aventures de J.-B. Monicart (1906). — Hôtelleries et cabarets de l'ancien Versailles (1907). — Landrin, représentant du peuple à Versailles en 1848 (1907). — Légendes et reliques versaillaises du Val Vigezzo en Ossola (Italie) (1908). — Mme Du Barry de 1791 à 1793 (1909). — Un disciple de Bach : Pierre-François Boely (1909). — J. Charles Odry (acteur versaillais) (1912). — Versailles en 1815 ; le combat du 1er juillet (1913). — Le Domaine de La Boulie (1913). — La Maison de l'Etoile (1914). — La Maison du Désert (1914).

Ouvrages concernant Paris : La Maison des Orphelins de la rue du Vieux-Colombier (1899. — Ecoles gratuites et institutions charitables de la paroisse Saint-Sulpice aux XVIIe et XVIIIe siècles (1899). — L'Odéon (1900). — La Foire Saint-Germain-des-Prés (1901-1902). — La Rue de Buci, ses maisons, ses habitants (1903-1907). — La Famille royale au Temple (1903). — Orgues et organistes de Saint-Germain-des-Prés (1906). — Le Roman du comte d'Angiviller (1907). — Une visite au Couvent des Carmes (1907). — La Rue du Cherche-Midi et ses habitants (1908-1913). — Une cousine du Grand Condé, Isabelle de Montmorency, duchesse de Châtillon et de Mecklembourg (1913). — Les Fantaisies littéraires, galantes, politiques et autres d'un grand seigneur, le comte de Lauraguais (1914).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Paris et de l'Ile de-France, de la Société des Études historiques, de la Société de l'histoire de l'art français et d'autres encore.

C'est une œuvre que d'avoir fait revivre ainsi un quartier, comme le VIe arrondissement, ou une ville comme Versailles, d'avoir patiemment cherché et trouvé ces éléments épars dans des centaines de volumes ou de liasses d'archives et d'en avoir composé cette série de tableaux qui ont fait la réputation de l'auteur. A étudier son dernier et plus complet ouvrage : *la Rue du Cherche-Midi,* on saisit sur le vif sa méthode, son talent, son originalité.

Le travail commence par une histoire d'ensemble de la rue du Cherche-Midi. Au xve siècle, ce n'est encore que le « Chemin de Vaugirard » qui, à travers champs, rejoint l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés à ses domaines de Vaugirard. Mais l'auteur, se retournant encore vers un passé plus lointain, constate sur cet emplacement la présence d'une voie romaine qui n'était elle-même que l'aménagement d'un vieux chemin gaulois, lequel fut vraisemblablement foulé par les soldats de Camulogène lorsqu'en l'an 52 avant J.-C. ce vieux chef essaya d'arrêter les légions de Labienus et se fit battre et tuer dans la plaine limitée aujourd'hui par le Luxembourg et Grenelle.

Nous voici donc remontés bien haut pour redescendre jusqu'à nos jours. Mais l'auteur se hâte de quitter ces époques, où la conjecture a trop de place, pour revenir à des temps plus fertiles en documents. Nous sommes au xiiie siècle ; regardons ce qui passe par ce chemin de Vaugirard : ce sont des maraîchers qui viennent au marché, des moines de Saint-Germain-des-Prés qui, sur leur mule, vont surveiller le domaine de Vaugirard ou en ramener les produits. Puis vient la période où commence l'extraction de la pierre des carrières pour Paris qui se bâtit et s'agrandit. Des tuileries s'établissent ; une d'abord, puis deux, puis plusieurs et peu à peu des masures s'élèvent de ci, de là, le long de cette voie déjà fréquentée. En 1529, ce chemin n'est guère commode ni élégant, non plus que le carrefour de la Croix Rouge ; c'est même un véritable cloaque, au point qu'en 1579 le Parlement décide d'y faire des ruisseaux pavés afin « d'obvier à l'inconvénient de peste à craindre ».

Après la tourmente des guerres de religion, la rue change de nom et prend celui de « Cherche-Midi », sans qu'on ait encore réussi à trouver d'une façon précise l'origine de cette nouvelle appellation. L'opinion la plus généralement admise est que ce nom provient d'une

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

enseigne de cabaretier sans doute réputé à cette époque. Sauval, l'historien de Paris qui vivait au XVIIe siècle, se souvient d'avoir vu cette enseigne et prétend qu'elle représentait un cadran et des gens qui, le nez en l'air, y cherchaient midi à quatorze heures.

Au XVIIe siècle, nous entrons dans la grande période de construction du faubourg Saint-Germain : c'est une véritable fièvre de bâtir ; partout cette banlieue se transforme en un quartier urbain et nous voyons les grands seigneurs et les communautés religieuses donner le mouvement. Les Prémontrés commencent au carrefour même de la Croix Rouge ; des spéculateurs s'en mêlent, un marché s'établit et voici l'affluence qui se produit. Il n'y a pas encore de grand commerce ; ce sont des barbiers, des cabaretiers, des carrossiers, des maréchaux-ferrants, des fruitiers. Mais des hôtels particuliers s'élèvent à leur tour : les noms de la duchesse de Gèvres, de la marquise d'Hauterive et de la princesse de Mecklembourg suffisent déjà à attirer dans ce quartier les gens du bel air.

Au XVIIIe siècle enfin, le quartier est à la mode et a remplacé le Marais. Une des particularités de ce coin de Paris est le voisinage immédiat et sans intermédiaire de la plus haute aristocratie et du plus menu peuple. Il n'y a presque point de bourgeoisie ; c'est un milieu hétéroclite, bruyant, et l'auteur s'est donné la peine de glaner dans les dossiers des commissaires au Châtelet, toute une brassée de petits scandales de la rue qui nous montrent combien ce quartier fréquenté par les gens élégants était loin d'être un quartier élégant et de ressembler à notre rue de Varenne, ou à nos grandes et correctes avenues du quartier de l'Étoile.

La Révolution vient changer tout cela ; les couvents se ferment, les nobles émigrent, sont dépouillés, ruinés et c'est la bourgeoisie qui les remplace et qui habite encore aujourd'hui en majeure partie la rue du Cherche-Midi.

Après l'histoire de la rue elle-même, l'auteur aborde celle de chaque maison en particulier et l'on demeure émerveillé de la somme de recherches que présente un tel travail. Plus de quarante immeubles ont été étudiés depuis leur origine jusqu'à nos jours. Nous assistons à l'achat du terrain, nous voyons les constructions s'élever, les habitants emménager, les locataires se succéder ; nous apprenons quand la maison a changé de maître, quels furent les prix, les conditions. Et tout ce défilé de gens qui passent et se suivent pendant quatre siècles, ne se

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

présente pas à nous comme une cohue anonyme ou dont les noms seuls nous sont jetés sans commentaires ; nous allons savoir qui ils sont, leurs familles, leur milieu, ce qu'ils ont fait dans la vie, ce qu'ils pensaient et ce qu'on pensait d'eux. Hier encore nous suivions indifférents cette rue du Cherche-Midi, mais, maintenant que nous avons lu ce livre, chaque pierre sera pour nous un souvenir et accrochera notre pensée quand, en passant devant elle, nous évoquerons le souvenir de tant d'êtres, humbles créatures ou grands de la terre, qui ont vécu, qui ont pleuré, qui ont souri, jouant dans leurs existences si diverses le rôle que le destin leur avait assigné.

Nous ne tenterons pas, même en le condensant outre mesure, de donner ici un tableau des habitants de la rue du Cherche-Midi pendant une période si longue ; il faut pour cela les six cents pages du volume et encore l'auteur a dû élaguer fortement. Nous nous bornerons à prendre quelques personnages, afin de les donner comme spécimen.

En 1414, on voit au coin de la rue du Vieux-Colombier une tuilerie ; mais, cent ans après, elle a disparu et sur cet emplacement qu'on appelle encore « La Vieille tuilerie » vient s'installer un personnage de marque, un professeur au Collège de France, Jean Chéradame. Il est originaire de Séez, près d'Argentan ; c'est un homme très savant ; la vie de province était un théâtre insuffisant pour mettre en scène ses vastes connaissances. Me Jean Chéradame loue ce terrain pour y installer une académie à l'instar de l'antiquité où, sous les ombrages des quelques arbres qui y poussent, il enseignera à ses élèves le grec, l'hébreu et le latin. En même temps il écrit et publie des ouvrages dont les titres ne provoquent qu'un silence étonné et rarement l'envie de les lire : « *Lexicopator etymon ex variis, per Joan. Cheradamum eloquiorum sacrorum regium Lutetiæ professorem, congestum* ». Cela a 1910 colonnes in-folio et une préface latine où nous apprenons que le nom d'Adam vient du mot hébreu Adamah qui veut dire terre ; etc., etc. Nous avons maintenant une idée du professeur Jean Chéradame.

En 1546, l'académie Chéradame a disparu et la propriété passe en d'autres mains ; des tuiliers d'abord dont les enfants vont s'élever dans l'échelle sociale, puis un riche marchand de vins qui, dans la seconde moitié du XVIIe siècle, donna à l'immeuble l'aspect que nous lui voyons encore aujourd'hui. En 1720, nouvelle vente ; c'est un notaire qui devient propriétaire jusqu'en 1726 où apparaît un nouvel acquéreur

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

digne d'être mentionné : Abraham Peirenc de Moras, maître des requêtes ordinaires de l'Hôtel. Cet homme possédait une énorme fortune, plusieurs maisons dans Paris et était fils d'un barbier perruquier d'une petite ville de Saintonge où il avait lui-même rasé dans son jeune temps. De bonne heure il avait cherché fortune loin du toit paternel ; à Lyon d'abord, comme petit employé de commerce ; puis à Paris, où il avait réussi à entrer dans les bureaux d'un sieur Farges, riche fournisseur des armées. En ce temps-là déjà, ce métier enrichissait vite son homme. Abraham Peirenc, tout en travaillant ferme et en se faisant apprécier par son patron, apercevait de temps en temps Mlle Farges. Il la trouva jolie, le lui dit et se fit aimer d'elle. Quand Mlle Farges vint trouver son père pour lui déclarer qu'elle n'épouserait jamais personne autre qu'Abraham Peirenc, le fournisseur des armées entra en une violente colère contre le petit maraud qui se permettait de se faire aimer de sa fille : Peirenc essaya de fléchir le munitionnaire et vit qu'il n'avait aucune chance de réussir. Alors il prit le moyen classique ; il enleva Mlle Farges et s'enfuit avec elle à Bruxelles où les deux amants se firent marier. Le père capitula et le jeune ménage revint à Paris où M. Farges n'eut qu'à se louer des capacités et de la remarquable habileté que son gendre sut déployer dans ses affaires. Peirenc hérita de son beau-père, continua ses affaires et s'enrichit rapidement. Après avoir spéculé avec une extrême hardiesse dans les affaires de la Compagnie des Indes, il avait réalisé à temps et, maintenant possesseur d'une grande fortune, avait pu acheter la terre de Moras : « Peirenc de Moras » sonnait bien ; « M. de Moras » sonnait mieux encore.

Enfin en 1728 il se faisait construire un magnifique hôtel qui s'appela plus tard l'Hôtel de Biron et que nous pouvons encore admirer aujourd'hui sur le Boulevard des Invalides, entre les rues de Varenne et de Babylone. C'était en dernier lieu le Couvent du Sacré-Cœur.

Le 20 novembre 1732, le richissime M. Peirenc de Moras mourait, âgé seulement de quarante-six ans, laissant huit ou neuf cent mille livres de rentes.

Sa veuve, Mme de Moras rouvrit ses salons peu de temps après. Les visiteurs de marque n'y manquaient pas. Parmi eux, se trouvait un certain comte de Courbon-Blénac qui devint fort assidu. C'était un brillant officier de cavalerie de trente-huit ans. Mais ce n'était point pour Mme de Moras qu'il venait ; Mme de Moras avait trois enfants

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

dont une fille nommée Anne-Marie alors âgée de douze ans, mais fort jolie et fort précoce. On s'était beaucoup vu pendant les vacances et le comte de Courbon fut désapointé quand il apprit à la rentrée des classes que sa petite amie Anne-Marie entrait au couvent du Cherche-Midi établi un peu plus loin dans la même rue (numéros 23 à 31 actuels). Grâce à son habileté et à l'imprudence de Mme de Moras qui ne se doutait de rien, il obtint la permission d'aller au couvent faire de la musique avec la jeune fille. Il jouait de la flûte et elle, du clavecin, et ils se livraient à de fréquents et interminables duos. On se doute des airs que pouvaient jouer cette flûte et ce clavecin. Cela dura longtemps. Mme de Moras finit par trouver ces duos inopportuns et les interdit. Alors les deux partenaires furent désolés. On s'écrivit; de petits paniers descendus à la nuit, par une fenêtre au moyen d'une ficelle, emportaient et rapportaient des serments d'amour passionnés. Un jour le bel officier de cavalerie perdit la tête et proposa à Anne-Marie de l'enlever et de l'emmener dans son château du Poitou, auprès de sa mère où il l'épouserait. Anne-Marie accepta tout de suite.

Un jour, le petit panier remonta une lettre adressée à Anne-Marie et signée de Mme de Moras qui disait à sa fille de montrer sa lettre à Madame la supérieure, laquelle était priée de laisser partir Anne-Marie le lendemain matin pour venir la trouver au château de Livry, à quatre lieues de Paris, où elle se trouvait chez des amis. Une chaise de poste devait venir la chercher. La mère Sainte-Placide ne vit là rien que de très naturel, donna des ordres en conséquence et quand à sept heures du matin, le jour à peine levé, la chaise de poste roula sur le pavé, la tourière ouvrit la porte ; un laquais à cheval mit pied à terre, assujettit la petite malle de Mlle de Moras, avec l'aide d'un boutiquier voisin, se remit en selle et disparut avec la chaise de poste où bien tranquillement s'étaient installées Mlle de Moras et sa femme de chambre. Cinq jours après, la chaise de poste tournait dans la cour du château de Contré, en Poitou, où le comte de Courbon et sa mère, Mme de Blénac, recevaient dans leurs bras la jeune voyageuse avec de grandes effusions. Dès le lendemain, un bon curé plein de complaisance et de respect pour les désirs de Mme de Blénac donnait la bénédiction nuptiale aux deux amoureux.

Pendant ce temps, la mère Sainte-Placide et Mme de Moras, de son côté, étaient bien tranquilles, la supérieure croyant Anne-Marie chez sa mère, et Mme de Moras croyant sa fille au Cherche-Midi. Par malheur,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

huit jours après la fugue, Mme de Moras envoya un laquais faire une commission à sa fille. Tout fut découvert. On se doute de l'émoi de la pauvre mère Sainte-Placide et de tout le couvent. La famille de Moras mit à l'instant même tout en mouvement et la rue du Cherche-Midi n'entendit pas parler d'autre chose pendant plusieurs jours.

Le parlement ne plaisantait point en matière d'enlèvement de mineure. Le comte de Courbon fut condamné à mort, la femme de chambre à être pendue, le curé à faire amende honorable, la corde au cou et ensuite à trois ans de galères, et la vieille comtesse de Blénac au bannissement. Le comte eut l'avantage inappréciable de n'être exécuté qu'en effigie seulement ; il avait eu le temps de se sauver et de passer en Italie. Les autres firent appel et leurs peines furent un peu adoucies : au lieu d'être pendue, la femme de chambre fut condamnée au fouet, à la marque et au bannissement et le curé évita les galères. Quant à la pauvre Anne-Marie, elle fut enfermée au couvent de Jarcy, près de Brunoy où elle resta treize ans. Mme de Moras avait été vivement affectée de ce scandale et elle en éprouva une telle indignation qu'elle en mourut pendant les débats même du procès. Elle ne trouva de consolation dans rien, pas même dans les souvenirs de sa jeunesse où elle avait fait exactement la même chose que sa fille.

Nous ne saurions nous arrêter ainsi à chaque maison ; mais cependant, en arrivant au numéro 13, nous voyons figurer le nom du chevalier de Pougens : c'est une gloire littéraire ; du moins on le croyait de son temps. Voilà qui nous fait faire un retour sur la valeur de nos jugements : qui donc aujourd'hui connaît le nom de ce « célèbre » auteur ? Marie-Charles-Joseph de Pougens avait eu une naissance mystérieuse. On prétendait que son père était un père de complaisance et que l'enfant était en réalité fils naturel du prince de Conti. Il était né en 1755 et, après avoir débuté à Rome dans la diplomatie, le malheureux jeune homme prit la petite vérole dont il faillit mourir. Il guérit mais demeura aveugle. Il avait vingt-cinq ans. La vie semblait finie pour lui. Il n'en fut rien. Le roi le maintint dans ses fonctions de diplomate. Il avait déjà une rente viagère de 10.000 livres ; le roi y ajouta un prieuré de 13.000 livres. C'était la large aisance.

Mais la Révolution survient et le voilà sans ressources. Alors il n'hésite pas et se fait imprimeur-libraire, quai Voltaire. Comme il ne trouve pas d'auteurs, et qu'il est érudit et travailleur, il se met à composer des livres, qu'il imprime et qu'il vend lui-même : les Anti-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

quités du nord, la Physique, la Botanique, les Révolutions du globe, le Dictionnaire étymologique de la langue française sont des livres écrits par Pougens, imprimés par Pougens, vendus par Pougens. En 1799, la gloire vient et l'imprimeur-auteur est nommé membre de l'Institut. Mais ce fils naturel de prince est mauvais commerçant, si bien qu'en 1803 il est sur le point de faire faillite ; alors les dons affluent : une grande dame étrangère lui envoie 12.000 francs, Napoléon lui en envoie 40.000 et en 1805, alors qu'il a cinquante ans, une jeune Anglaise riche s'éprend de lui et l'épouse, ce qui lui permet d'abandonner le commerce et d'entreprendre, à la manière de Grimm, une correspondance littéraire avec l'impératrice de Russie et le grand-duc Constantin.

Il publia alors avec grand succès quantité d'ouvrages tous oubliés aujourd'hui : il fut philosophe, archéologue, grammairien, philologue, poète et même romancier par la publication d'une idylle à la manière de Jean-Jacques, qui se passe à Ceylan et qui est intitulée : « Jocko, anecdote détachée des lettres inédites sur l'instinct des animaux ». Nous allions oublier de dire que l'héroïne est une jeune guenon qui s'éprend d'un amour chaste et sentimental pour l'auteur du récit. « Jocko » eut un succès énorme, fut tiré à plusieurs éditions et connut même en 1825 la gloire de la scène sous la forme d'un drame en deux actes qui fit courir tout Paris et où le rôle muet de Jocko était tenu par Mazurier, mime connu à cette époque.

Pougens mourut en 1833, âgé de 78 ans, célèbre, membre de trente-huit académies, décoré de nombreux ordres étrangers, après une vie, longue, honorée, même brillante : c'était un excellent homme aimé de tous, bon, sympathique et optimiste. Sa vie fut heureuse. Qui eût pu le prévoir quand il perdit la vue à vingt-cinq ans ?

En continuant notre promenade dans la rue du Cherche-Midi, nous n'irons pas bien loin sans rencontrer des noms marquants. Nous sortons du numéro 13 et à côté, le numéro 15 évoque le souvenir d'une femme qui joua un grand rôle sur la scène politique de la seconde moitié du XVIIe siècle : la duchesse de Châtillon, plus tard princesse de Mecklembourg. Sa vie est un roman ; elle est la fille du Montmorency-Boutteville décapité pour le fameux duel de la place Royale ; elle épouse le duc de Châtillon qui sert le roi, elle devient veuve et passe à la Fronde ; elle inspire des passions, sert son cousin le grand Condé ; puis elle devient princesse régnante du Mecklembourg, se fait l'agent

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

de Louis XIV en Allemagne, se brouille avec son mari, est arrêtée, relâchée, mène de front l'amour, la politique, les affaires et vient finir sa vie rue du Cherche-Midi, dans cette maison portant le numéro 15 où elle meurt, on pourrait presque dire de chagrin, de la perte de son frère, l'illustre maréchal de Luxembourg. Nous ne nous étendrons pas davantage sur cette personnalité curieuse, car les lecteurs de la *Revue des études historiques* la connaissent bien. L'auteur a en effet écrit sa biographie avec un soin particulier, et en a fait l'objet d'une série de communications et d'articles qui ont paru dans cette Revue et ont été réunis en volume sous le titre de « Une cousine du grand Condé, Isabelle de Montmorency, duchesse de Châtillon et de Mecklembourg. »

Si nous prenons maintenant le côté des numéros pairs, nous commençons par un grand immeuble appartenant aux Prémontrés et où loge une foule d'artisans et de petites gens dont la conduite semble peu exemplaire et qui passent leur temps à se plaindre les uns des autres. On se plaint qu'un soldat aux gardes et sa femme reçoivent chez eux des prostituées et des laquais ; on se plaint que les époux La Verdure, jardiniers, jettent des ordures de toute nature par leur fenêtre du troisième sur les pains du boulanger Mignot, au rez-de-chaussée ; on se plaint que le perruquier Lanfuriot injurie et maltraite la cuisinière de M. le marquis de Longchesne qui est venue le chercher pour accommoder son maître ; etc., etc.

Un peu plus loin, au n° 14, voici la demeure où en 1764 un joli mousquetaire de vingt et un ans, Paul Randon de Lucenay, venait faire la cour à sa cousine Laurette Randon de Malboissière ; c'est là qu'on se rencontrait le soir pour préparer une comédie qu'on devait jouer, *Le Rival généreux ;* et l'on s'amusait et l'on causait et l'on riait au lieu de travailler et de copier les rôles, si bien qu'on arrivait avec peine à en faire une page en une heure. Et le roman va s'accentuer jusqu'au moment où Laurette, voyant le danger, s'arrêtera, jettera au feu toutes les lettres de ce cousin écervelé, tombera malade et mourra en 1766 à dix-neuf ans, tandis que Lucenay fort bien portant se mariera en 1769, traversera sans encombre la période révolutionnaire et vendra la maison dont il est propriétaire en 1802.

Nous arrivons au bout de la rue au n° 37 qui n'existe plus aujourd'hui, en face la prison du Cherche-Midi, là où se dressait naguère encore l'hôtel des Conseils de guerre. Bien des hôtes illustres l'ont

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

habité avant que des militaires de tout grade en franchissent le seuil, la gorge serrée, avec l'angoisse du châtiment. De toutes ces figures passées, oubliées, retenons-en une seulement: la comtesse de Verrue. Elle se nommait Jeanne-Baptiste-Geneviève d'Albert de Luynes. Elle appartenait à la famille du dernier connétable, du favori de Louis XIII. Ele avait été élevée à Port-Royal avec une telle austérité que la première fois qu'on la mena à l'Opéra elle n'osa jamais lever les yeux pour regarder la scène. Elle était charmante. A treize ans elle fut demandée en mariage par le comte de Verrue, colonel de dragons au service de Savoie, bien en cour et âgé de vingt-deux ans. Le mariage se fit et la jeune comtesse de Verrue s'en fut avec son époux à la cour du duc de Savoie, Victor-Amédée II. Les premières années se passèrent dans la régularité de la vie de cour et la paix conjugale. Mais au bout de quatre ou cinq ans, il advint que Victor-Amédée devint éperdument amoureux de la comtesse. Elle fit une résistance convenable et ne céda que lorsqu'il eût été malséant d'accentuer à l'égard de son souverain une mauvaise volonté que les mœurs de l'époque n'admettaient guère. Elle devint maîtresse déclarée et régna positivement pendant dix ans, s'occupant de politique et d'administration, figurant dans les cérémonies officielles, tandis que la souveraine légitime, une princesse de la maison de France, la fille du duc d'Orléans, demeurait enfermée dans ses appartements.

Mais le duc était jaloux, bizarre et violent. La comtesse de Verrue s'ennuya. Elle écrivit à son frère le chevalier de Luynes, officier de marine à Toulon, complota son évasion pendant que le duc présiderait les États de Chambéry, sortit en carrosse de Turin, rejoignit son frère; puis, par des routes détournées, et en grande hâte, la fugitive prit la direction du mont Cenis. En route, de peur d'être reconnue, elle quitta son carrosse, se déguisa en cavalier, enfourcha un cheval, passa le Mont Cenis, et arriva exténuée à Grenoble où elle en tomba malade.

Le duc de Savoie prit galamment la chose. Il la fit recommander par son ambassadeur à la Cour de France et lui renvoya un baguier qu'elle avait oublié.

Sa famille la reçut assez mal et son mari retiré en France et fort aigri à son égard la fit mettre au couvent du Cherche-Midi d'où elle ne pouvait sortir qu'avec toute sorte de restrictions et à la condition de n'aller jamais en aucun lieu public où elle eût pu se trouver en sa présence.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

La comtesse était riche ; elle rapportait d'Italie une collection merveilleuse de tableaux, d'objets d'art et de curiosités de toute sorte ; elle accepta de bonne humeur sa demi-claustration. Mais trois ans après, en 1704, le comte de Verrue était tué à la bataille d'Hochstædt. La jolie veuve reprit sa liberté et s'installa alors dans l'hôtel récemment tombé sous la pioche des démolisseurs. Elle reparut dans le monde et reçut à maison ouverte tout ce qui avait un nom ou un talent. Au moment des affaires de Law, elle accrut sa fortune dans des proportions énormes et réalisa à temps. C'est elle qui s'était composé cette épitaphe souvent citée :

Ci-gît dans une paix profonde
Cette dame de volupté,
Qui, pour plus grande sûreté,
Fit son paradis en ce monde.

Elle mourut le 18 novembre 1736.

Arrêtons-nous là. Nous avons pris un peu au hasard parmi les personnages étudiés et traités avec quelque développement, afin de donner une idée de ces évocations si diverses, si nombreuses. Mais ce que nous ne rendrons pas ici, c'est le souvenir que nous avons gardé de l'auteur nous racontant tout cela sous forme de communications à la Société historique du VIe arrondissement. Pendant près de quatre ans, nous le voyions arriver le vendredi soir, la serviette sous le bras, quand il avait amassé assez de matériaux pour prendre la parole. Et alors c'était un régal pour ceux qui avaient la bonne fortune de l'entendre. Rien n'était écrit ; il parlait d'abondance sur ses notes, comme pour une plaidoirie, avec cette élégance facile et simple, cette distinction et cette bonne grâce pimpante qui le caractérisaient. C'était érudit, c'était amusant, c'était sérieux, c'était charmant Nous ne l'entendrons plus, mais nous conserverons toujours le souvenir de son visage, de sa voix et de la séduction qu'il exerçait ; car ceux à qui il était donné de le connaître un peu ne pouvaient pas en rester là et en venaient vite à l'aimer. Il a disparu à la veille de graves événements ; bien des angoisses lui ont été épargnées, mais il avait tant de qualités françaises qu'il eût été de ceux qui, même aux heures les plus critiques, savent « tenir » et garder le sourire.

Léo Mouton.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

COMPTES RENDUS CRITIQUES

Les Commentaires de la Faculté de médecine de l'Université de Paris de 1395 à 1516, publiés avec introduction et notes par le Dr E. Wickersheimer le savant bibliothécaire de l'Académie de médecine (Paris, Imprimerie nationale, xciii-560 p. in-4°) présentent pour l'histoire de cette faculté au xve siècle un intérêt capital ; cette publication naguère projetée par M. Bougenot avait été trop longtemps ajournée ; on ne peut que remercier et louer M. W. de l'avoir reprise et menée à bonne fin avec une science, un souci de l'exactitude remarquables.

C'est dans un mandement épiscopal d'août 1213 que l'auteur de la curieuse préface croit retrouver la trace la plus ancienne d'un enseignement médical dans l'Université de Paris, mais les origines de la Faculté de médecine ne remontent pas si haut. Cependant elle date certainement du xiiie siècle et se plaçait dans un ordre généralement respecté après les facultés de théologie et de décret, avant la faculté des arts ; l'Université, institution éminemment religieuse, a pour chef suprême le Pape, pour chef direct le chancelier de l'Église de Paris ; le résumé que M. W. fait de son organisation en même temps que celle de la Faculté de médecine ne manque pas d'intérêt. Il en détaille l'enseignement, examine les grades académiques ; écoliers, bacheliers, licenciés et maîtres, il donne un aperçu de l'enseignement pratique, montre comment on l'organisait déjà à cette époque, comment les étudiants étaient déjà contraints à un stage professionnel, disséquaient dès 1407, herborisaient dès 1494 ; la Bibliothèque comprenait quelques importantes études, que jadis M. Franklin a énumérées et caractérisées dans un travail spécial. L'administration de la faculté est non moins curieuse ; le rôle si prépondérant du doyen établi dès Pierre de Limoges qui exerça cette fonction en 1267 et qui est le premier dont on ait gardé le souvenir, est une caractéristique de la Faculté. Les statuts de 1350 énumèrent les prérogatives et les obligations du personnage ; il est l'administrateur et le chancelier, en un mot l'âme de la Faculté.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Le premier domicile de la Faculté fut certainement, comme celui de l'Université entière, dans la Cité, tout auprès de l'Hôtel-Dieu. Mais pendant le XIIIe et le XIVe siècles il n'y eut pas de domicile fixe, elle tint ses séances tour à tour à Sainte-Geneviève-la-Petite dans la Cité, puis près de l'hôtel de Cluny dans la salle capitulaire du couvent des Mathurins ; ce fut là pendant tout le XVe siècle le lieu le plus habituel de ses séances tenues aussi dans certaines circonstances au collège d'Harcourt et au prieuré de Saint-Eloy. Ce n'est qu'en 1470 qu'on voit apparaître les écoles, depuis fameuses, de la rue de la Bucherie, et alors n'étaient-elles encore qu'en projet ; les *Commentaires* donnent sur elles de nombreux détails. Les cérémonies religieuses tiennent une grande place dans la vie de la faculté : l'assistance à la messe du samedi est obligatoire dès 1270, et nous voyons que dans le cours du XIVe siècle les fêtes sont pieusement célébrées par maîtres et étudiants ; elles le sont aussi joyeusement, et l'on peut dire que « les banquets étaient fréquents à la Faculté de médecine ». Une coutume curieuse, assez peu connue et d'ailleurs suivie durant peu de temps, fut la visite aux « étuves » ; on en trouve la trace pour la première fois le 27 février 1473 dans les *Commentaires ;* après cette formalité hygiénique, on se réunissait naturellement en banquet.

Le costume qui est la robe traditionnelle marque bien, lui aussi, les origines religieuses de la faculté ; les maîtres régents en de graves circonstances revêtent même une sorte de chappe que les bacheliers portent également aux jours de « disputes » ou d'épreuves.

Les *Commentaires* donnent enfin de précieux éclaircissements sur l'exercice de la médecine à Paris, que la faculté réservait aux « maîtres » ; les licenciés n'exerçaient que par tolérance et en étaient souvent empêchés ; les médecins étrangers étaient mal accueillis et n'obtinrent le droit d'exercer que vers la fin du XVe siècle. L'exercice de la médecine et surtout de la chirurgie (plus spécialement de celle-ci) fut interdit aux clercs réguliers et aux séculiers une fois ordonnés à partir du XIIIe siècle selon le précepte que l'Église a horreur du sang versé. Aussi de cette interdiction naquit une corporation placée sous le vocable de saints Côme et Damien dont les origines sont mal connues et qui eut souvent maille à partir avec la Faculté. Les barbiers formaient une corporation spéciale et avaient dès Charles V le droit de « curer et guérir toutes manières de cloux, de bosses et plaies ouvertes en cas de péril et autrement, si les plaies ne sont mortelles ». Concurrence fort gênante dont les médecins et chirurgiens se plaignaient souvent. La faculté obtint, après de nombreux procès, la juridiction suprême sur tous ceux qui exerçaient à Paris, « l'art de guérir », aussi bien chirurgiens, barbiers, qu'herboristes ou apothicaires.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Tels sont les divers chapitres de l'histoire de la faculté de médecine sur lesquels renseignent les *Commentaires* publiés par le Dr W ; cette publication ne manquera pas d'attirer l'attention de tous ceux qui s'intéressent aux antiques et vénérables institutions du Pays.

P. J.

PASSY (Louis) : **Un ami de Machiavel, Francesco Vettori. Sa vie et ses œuvres.** Paris, Plon, 1914, 2 vol. in-8 de 474 et 394 p.

Dans cet ouvrage, paru quelques mois avant sa mort, M. Passy nous a retracé la vie d'un Florentin mêlé à la politique si agitée de Florence au moment des luttes qui ensanglantèrent la péninsule sous le règne de Louis XII et les premières années du règne de François Ier. C'est une histoire de la politique florentine tant à l'extérieur qu'à l'intérieur ; n'est-ce pas en effet l'époque de Laurent de Médicis, de Léon X et de Clément VII, le moment où après le triomphe momentané de Soderini et du parti démocratique, Florence accepte le joug des Médicis qui vont devenir les ducs de Toscane. Vettori appartenait à une importante famille florentine. Son père, Pierre Vettori, avait été ambassadeur en Aragon, pacificateur à Pistoie en 1494, et commissaire des troupes florentines en 1496. François, né en 1474, fut par sympathies familiales engagé de bonne heure dans le parti de Soderini et de Machiavel « son compère », sans cependant devenir l'ennemi des Médicis, dont il fut au contraire l'un des plus fermes et des plus fidèles conseillers. En 1503, âgé de 29 ans, il était nommé membre du Collège des Douze, et en 1504 des huit de garde et de baillie ; en 1505 il était podestat de Castiglione d'Arezzo.

Lorsqu'en 1507 l'empereur Maximilien pour ruiner l'influence française en Italie, songea à descendre dans la péninsule, Vettori fut député par Florence à la diète de Constance, et du mois de juin 1507 au mois de mars 1508 il demeura en Allemagne auprès de l'empereur, en compagnie de Machiavel. Leur mission terminée sans qu'aucun résultat eut été pris — et c'était ce que désirait Florence, — Vettori entra à la Seigneurie. Il y demeura pendant la lutte de Louis XII et de Jules II, et joua un rôle important dans les négociations qui précédèrent la campagne que termina la mort de Gaston de Foix. Le retour des Médicis ne nuisit pas à sa fortune. S'il s'était montré partisan dévoué de Soderini, il sut se faire bien voir des nouveaux maîtres de Florence. C'est ainsi qu'il fut envoyé représenter la seigneurie auprès du pape Jules II et bientôt auprès de Léon X. A son retour en 1515, il fit de nouveau partie du gouvernement comme l'un des dix de la pratique ; et en 1516 fut envoyé porter à François Ier les compliments de Florence et de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Laurent II de Médicis, au sujet de son avènement. C'est durant cette ambassade qu'il négocia le mariage de Laurent et de Bonne de La Tour d'Auvergne, mariage dont devait naître Catherine de Médicis, qu'en 1534 Vettori fut chargé de conduire comme fiancée au Dauphin, le futur Henri II. Après la mort de Laurent de Médicis, Vettori, membre du conseil des six de la marchandise, et conservateur de la loi, devint le conseiller intime du cardinal de Médicis, le futur Clément VII. Ce fut lui qui après le siège et la prise de Florence (12 août 1530), prépara le retour des Médicis, en aidant à la reconnaissance d'Alexandre de Médicis, puis en 1537 à celle de Cosme comme chef et gouverneur de la république florentine. Ses derniers jours furent attristés par la conjuration et la révolte de Philippe Strozzi. La défaite de son ami à Montemurlo, son emprisonnement et son suicide le 17 décembre 1537, hâtèrent la mort de Vettori, qui survint le 13 mars 1538.

Le récit de cette vie si agitée est contenu dans le tome I. Au tome II M. Passy avec la collaboration précieuse de M. Léon Dorez a publié le texte et donné la traduction d'importants documents et des œuvres littéraires de Vettori : tels sont le récit du voyage en Allemagne du 27 juin 1507 au 13 mars 1508, récit très vivant, très anecdotique et plein de charme, les dépêches concernant cette légation, le rapport de Machiavel sur les affaires d'Allemagne, et l'opinion de Vettori sur le gouvernement de Florence en 1531.

LÉON MIROT.

Dr MARIA D'ANGELO : **Luigi XIV e la Santa Sede (1689-1693)**. — Rome, 1914, in-8, p. 65.

La grande querelle des régales qui, moins dramatique que celle des investitures mais analogue en bien des points, mit aux prises pendant près de vingt ans la papauté et le roi Louis XIV, a été étudiée très sérieusement en ce qui concerne l'action française mais il restait bien des recherches à faire en Italie. Le docteur Maria d'Angelo a tenté de combler cette lacune ; il a compulsé les archives vaticanes et la bibliothèque Casanatense si riche en documents concernant le gouvernement pontifical, ainsi que quelques autres dépôts, et il donne la version italienne du conflit. C'est ainsi qu'il insiste sur la contestation relative à la « prétention du quartier », c'est-à-dire au droit que s'arrogeaient les représentants des puissances de constituer en domaine inviolable non seulement leur palais mais aussi toute la région circonvoisine et d'y donner asile à tous les malandrins, à tous les criminels qui réussissaient à s'y réfugier, coutume exorbitante qui paralysait la police. La France ne céda sur ce

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

point que longtemps après les autres nations ; les deux adversaires purent mesurer dans cet épisode leurs forces et leur ténacité. D'Angelo raconte encore en détail l'ambassade de Lavardin qui, entré en triomphateur, repartit peu après moins brillamment et se plaignant d'avoir dépensé 70.000 livres pour n'obtenir qu'une excommunication alors que d'autres étaient revenus avec un chapeau de cardinal qui leur avait coûté bien moins. La relation du docteur d'Angelo peut donc servir d'utile complément aux récits plus généraux et plus circonstanciés que nous possédons sur la lutte que le roi très chrétien soutint contre le Saint-Siège avec tant d'énergie au début.

E. Rodocanachi.

Les éditeurs de la **Correspondance de Bossuet**, continuant leur travail avec une régularité soutenue, font paraître le tome IX de leur publication (Lettres nos 1582 à 1712, du commencement de novembre 1697 au 15 juin 1698). Sauf quelques lettres de remerciements écrites par Bossuet à l'occasion des félicitations que lui avait values sa nomination récente (29 octobre 1697) d'aumônier de Madame la duchesse de Bourgogne, et sauf quelques lettres de direction où l'on voit sa sollicitude descendre, comme toujours, sans impatience, jusqu'à l'extrême détail, — toutes les lettres de ce volume roulent sur la grande affaire qui préoccupe Bossuet à ce moment : le procès, pendant à Rome, de Fénelon et du Quiétisme. Ou plutôt, ces lettres ne roulent que sur le début du procès qui, en réalité, ira du 11 octobre 1697 au 12 mars 1699, et nous n'y entendons qu'une des parties. Mais quel spectacle déjà et quelles perspectives ! Par les missives de Bossuet à ses agents de Rome, son neveu l'abbé Bossuet, Phelipeaux et d'autres, nous voyons comment Monsieur de Meaux bat le rappel, mène la lutte, ou par la plume, ou par la parole, ou par des intermédiaires, pressant le Roi pour que le Roi presse le Pape, et le Pape les Cardinaux, pressant Monsieur de Paris ou Monsieur de Chartres de corser leurs mandements pour agir sur l'opinion publique, sur la Sorbonne et sur le clergé, et nous entrevoyons la campagne adverse menée avec d'autres armes, mais non moins énergiquement. Par les lettres de l'abbé Bossuet et de Phelipeaux nous sommes transportés à Rome, et c'est un Saint-Simon qu'il faudrait pour ressusciter avec la verve colorée nécessaire les manœuvres des représentants, et pour faire le portrait, entre autres, de ce neveu de Bossuet, toujours à court d'argent, légèrement suspect dans sa vie privée, frisant le scandale, mais batailleur hardi, captant qui peut l'aider, moine ou laïque, espagnol, autrichien, italien, cardinal, secrétaire ou simple maître de chambre du pape, tel cet Aquaviva, napolitain « qui pourra parler au Pape plus fortement que Mon-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

seigneur Cenci. » Par lui, nous voyons comment se remuent les hommes de Fénelon; surtout l'abbé de Chantenac; heureusement pour ce dernier que la postérité a été fixée ailleurs sur son compte, sur sa probité et ses scrupules, car, dans les lettres de l'abbé Bossuet à son oncle, il aurait plutôt tout l'air d'un fourbe, né pour la brigue et les basses besognes... Que d'âpreté humaine à propos de l'amour divin ! — On connaissait une grande partie de cette correspondance : mais les corrections et les additions faites par MM. Ch. Urbain et E. Lévesque, avec leur conscience habituelle, en nous donnant l'impression que nous avons un texte définitif, augmentent sa valeur historique et humaine.

A. Laborde-Milaa.

Lieutenant L. Caresme : **Bonaparte, lieutenant en second.** — Un volume grand in-8 illustré de 64 pages. Paris, Berger-Levrault.

Beaucoup d'écrivains et non des moindres se sont occupés de nous initier aux moindres actes de la jeunesse de Napoléon. Aucun d'eux cependant, du moins à notre connaissance, n'avait eu la pensée de réunir, condensés en un volume, les débuts dans la vie militaire de celui qui devait étonner le monde, c'est-à-dire, son arrivée au régiment et son existence intime pendant ses premières années de garnison à Valence et à Auxonne. C'est cette lacune que vient de combler d'une manière très heureuse, M. le lieutenant Caresme, et cela, en faisant état des documents, sinon inédits du moins peu connus, des Archives d'Auxonne et de la Bibliothèque de Dôle. Le volume qui vient de paraître renferme des détails intéressants sur l'organisation des régiments d'artillerie sous l'Ancien Régime et sur le modus vivendi des officiers à cette époque. Il nous rappelle que Napoléon touchait comme lieutenant en second, à Auxonne, un traitement mensuel de 93 livres, 4 deniers, ce qui représente aujourd'hui 92 fr. 15 de notre monnaie, soit 3 fr. 05 par jour. Avec ce maigre salaire, notre jeune officier d'artillerie trouvait le moyen de vivre assez chichement d'ailleurs, en compagnie de son jeune frère Louis. A cette époque, les régiments d'artillerie comptaient déjà un grand nombre d'officiers détachés, c'est ce qui explique cette boutade, assez aigre certes, du Chef de Corps du régiment de Valence qui écrit en 1789... « Il n'y a pour commander cette compagnie qu'un lieutenant en second et voilà une troupe abandonnée à elle-même !... » La compagnie en question était celle de Bonaparte et le lieutenant en second avait à peine 20 ans !!!... Très curieuses aussi les premières notes méritées par le jeune officier à sa sortie de l'École, elles laissent percer ce que sera le futur Empereur.

Émile Bernard.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

HENRI DE CURZON : **Alfred de Curzon, peintre (1820-1895)**. Introduction par M. Louis de Fourcaud, de l'Institut, 2 volumes in-8 ornés de 48 planches hors texte, librairie Renouard H. Laurens, éd. Paris, 1914.

M. Henri de Curzon, en traçant la biographie de l'artiste si distingué que fut son père, n'a pas seulement obéi à un sentiment de piété filiale ; il a fait aussi œuvre utile en fournissant une importante contribution à l'histoire de la peinture au XIXe siècle.

Glanant tantôt parmi les souvenirs de sa famille, tantôt parmi les meilleures lettres de son père, il évoque toutes ces gloires disparues qui ont formé l'art français pendant cinquante ans. Que de rencontres intéressantes depuis ce premier voyage de l'artiste à Rome, qui dura un an et lui coûta moins de 2.000 francs (c'était en 1846) ! Que d'anecdotes contées sur tous ces peintres connus ou à la veille de l'être : Ingres, Drolling, Cabat, Brillouin, Th. Rousseau, Harpignies, Lenepveu, G. Boulanger, Cabanel, etc... !

Alfred de Curzon était-il peintre de portraits, peintre de genre ou paysagiste ? On peut hésiter avant de se prononcer, tant il est vrai que le dessin, la pureté des lignes, l'académie, restent partout impeccables et comme dominés par l'exemple d'Ingres qui ne fut pas son maître, mais dont il continuait si dignement l'école. Et cependant, à côté de cette maîtrise dans l'art du dessin, due sans doute à de consciencieux efforts de travail, l'âme de l'artiste poète vibre autrement dans beaucoup de ses paysages. Il semble donc qu'il y ait eu deux natures distinctes chez Alfred de Curzon : l'artiste au talent sûr « fait d'austérité et de tendresse », comme l'écrivait Edm. About, et à qui nous devons *Psyché*, la *Naissance d'Homère* et les portraits de *Madame de Curzon* et de la délicieuse *Petite Fille et son Ange gardien ;* puis l'artiste débordant de poésie vaporeuse, digne émule de Corot, qui se révèle dans ses vues des *Environs de Toulon,* ses paysages des *Bords du Doubs* et ceux des *Bords du Gardon.* Dans d'autres tableaux enfin, inspirés sous le ciel d'Italie, tels son *Rêve dans les Ruines de Pompéï* et ses *Baigneurs au bord de la mer à Sorrente*, il sait allier la composition et le paysage, et c'est bien alors un « peintre virgilien qui se présente à nous comme le dernier des poètes », selon l'heureuse expression d'un critique de l'époque. Constatons, en passant, que quelque soit le genre, le peintre ne se répète pas, ne se copie jamais, et se présente au contraire dans chaque dessin et sur chaque toile avec des inspirations sans cesse nouvelles.

M. Louis de Fourcaud, qui a écrit pour l'ouvrage de M. H. de Curzon une importante introduction, signale notamment la toile des *Bords du Doubs à Audincourt* où, dit-il, « la rivière unie comme un miroir

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

se fleurit de reflets apaisés, dans un paysage vespéral au ciel nuancé d'or ». Et il ajoute, en rappelant que cette œuvre est l'une des dernières du maître : « C'est comme l'acte de foi de son âme limpide, en paix avec elle-même, et c'est aussi, suivant la juste parole d'Emile Michel, l'image des sentiments de confiante sérénité dans lesquels le noble artiste a pris congé de la nature et de la vie. »

Cette pensée est d'autant plus vraie que l'artiste était égalé par l'homme, par l'époux et par le père de famille dont M. H. de Curzon raconte ici, en des pages charmantes, l'existence faite de labeur incessant, de conscience et d'honneur.

Cinquante-quatre reproductions choisies avec soin parmi les principaux tableaux du maître, accompagnent cette publication. Enfin, un catalogue de 3.527 numéros détaille l'œuvre complète, tant au point de vue descriptif que critique.

QUATRELLES L'EPINE.

Les Prussiens à Tonnerre (1870-1871). Journal de Jules Hardy, exerçant les fonctions de maire. Tonnerre, J. Paquet, 1915, 1 vol. in-8°, VIII-67 p.

J'ai déjà signalé il y a environ un an l'intéressante publication que M. Rousseau a consacrée à Jules Maciet et à l'occupation de Château-Thierry par les Allemands en 1870. (*Souvenirs de l'Invasion. Journal d'un bourgeois de Château-Thierry.*) Aujourd'hui la piété filiale de M. Charles Hardy nous donne le récit également très vivant et très touchant que rédigea son père, M. Jules Hardy, à Tonnerre. C'est un récit écrit au jour le jour de ce que fut l'administration de cette ville pendant la guerre, et surtout pendant l'occupation allemande qui commença le 25 novembre, par l'arrivée à Tonnerre de dragons du 9e régiment, précédant un corps de 6.000 hommes. La révolution du 4 septembre en faisant démissionner le maire et ses adjoints avait amené M. Hardy à occuper les fonctions d'administrateur de la commune de Tonnerre. Très sobrement, très simplement, avec une grande impartialité il a écrit au jour le jour les faits les plus saillants qui marquèrent son administration. Son récit le laisse presque au second plan ; mais les faits montrent ce que furent son énergie, sa fermeté, sa patience pour maintenir l'ordre et empêcher les excès de la part de l'ennemi. Si grâce à lui, Tonnerre ne connut que la douleur de l'occupation et la charge de contributions de guerre, cet administrateur clairvoyant sut discerner les défauts congénitaux de la race alors victorieuse et les dépeindre dans quelques phrases toujours vraies. Ce qui caractérise l'Allemand c'est « l'exigence, la mauvaise foi, l'avidité, la voracité ». Les officiers lui laissèrent « la plus

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

triste impression de leur caractère », et lui inspirèrent ce jugement si vrai sur les Prussiens « hommes de chair » qui « n'ont ni parole ni sincérité. Ils pourront nous vaincre, ils ne s'élèveront pas au-dessus du plus bas degré de la nature humaine ». L'histoire actuelle corrobore et aggrave encore cette juste appréciation. Jusqu'au dernier jour de l'occupation M. Hardy veilla sur sa ville et ses concitoyens avec le plus ferme courage, jusqu'à leur donner sa vie; quelques mois après il mourait, des fatigues résultant de cette douloureuse administration.

LÉON MIROT.

L. DE LANZAC DE LABORIE : **Essais historiques et biographiques**. Paris, Plon, 316 p. in-16.

Les sept études résumées sous ce titre sont toutes intéressantes à relire à des titres divers et font le plus grand honneur à l'historien éminent, à l'homme d'action inlassable qu'est M. de L. de L. Comme historien du Consulat il ne pouvait ignorer les essais et tâtonnements auxquels donna lieu l'habit aux palmes vertes autant plaisanté qu'envié; comme chrétien social il devait connaître et apprécier l'œuvre d'un Amédée Madelin, avocat et magistrat aussi distingué que philanthrope dévoué; le récit fait de cette vie passée à servir le vrai et le bien est édifiant comme un modèle. L'évocation, à l'heure du centenaire, de l'année 1814, est aussi remarquable en sa concision qu'impartiale et juste: sans doute on peut différer de jugement sur Bonaparte et Louis XVIII, sur Talleyrand et Metternich; mais il est des faits, des traits de caractère qui doivent ressortir dans un tableau d'ensemble; il ne semble pas que M. de Lanzac en ait oublié un seul parmi les principaux de cette année, la plus décisive de toute l'histoire de France au XIXe siècle.

La réputation d'Ozanam et de Falloux dans le monde catholique ne fait que grandir avec le temps; ce sont de ces morts qui ne meurent qu'à demi; l'œuvre d'Ozanam, les conférences de Saint-Vincent-de-Paul, porte des fruits qui se multiplient sans cesse. S'il ne lui fut pas donné d'exercer par sa parole, ses écrits qu'interrompit une fin prématurée, l'influence qu'il aurait souhaitée, combien plus grande et plus durable est celle de la société charitable qu'il contribua à fonder!

Falloux qui eut une carrière publique aussi courte que celle d'Ozanam la marqua par une des mesures les plus discutées, mais les plus sincèrement inspirées de l'esprit libéral qu'un ministre ait jamais proposée: M. de L. a tracé de la séduisante figure du père de la loi sur la liberté d'enseignement un portrait très vivant; le royaliste, aux origines d'ailleurs quasi royales, fidèle jusqu'au bout au prince qui sut mieux que

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

quiconque décevoir tous les siens, y revit avec ses grandes et belles qualités d'homme de gouvernement et de cœur; quel rôle utile aurait-il pu jouer à l'Assemblée nationale, pourtant si riche en talents, s'il avait accepté de s'y présenter!

Sorel et Thureau-Dangin furent les deux maîtres préférés de M. de Lanzac de Laborie et d'une pléiade d'historiens, dont je m'honore d'être. Pourquoi faut-il que le grand public n'ait jamais voulu prendre l'intérêt qu'elles méritaient à ces œuvres magistrales: l'Europe et la Révolution française, l'histoire de la monarchie de juillet. Quels féconds enseignements y peut-on cependant trouver? Pour qui a lu l'œuvre de Sorel, rien d'obscur ne subsiste dans les crises nationales d'aucun temps, tant l'historien a su, en contant les faits, en dégager les éternels principes; la guerre qui bouleverse l'Europe du xxe siècle découle de causes qu'on retrouve sans peine aussi bien en 1792 qu'en 1814; les hommes sont les mêmes et l'Europe évolue dans les mêmes limites; la question de Belgique et d'Alsace, la question de Pologne et la question d'Orient forment toujours le fonds des préoccupations des foules et des tractations des diplomates; les peuples luttent toujours pour leur liberté ou pour capter la liberté d'autrui: « Un livre n'arrête pas plus à sa dernière page, a dit Sorel en concluant, le développement de l'histoire qu'un tableau n'enferme dans son cadre l'immensité du ciel, ce n'est jamais qu'une tranche dans la tapisserie sans fin qui se déroule sans cesse, tout se continue, évolue et porte ses effets; tout se détache du passé; tout se rattache à l'avenir. »

Pour qui a lu l'œuvre de Thureau-Dangin, le parlementarisme apparaît dans son vrai jour, avec tous ses avantages et toutes ses misères, si difficile à pratiquer honnêtement, si profondément humain et libéral dans sa doctrine. Thureau-Dangin n'aura pas été le dernier admirateur de la monarchie de juillet; tous ceux qui liront les huit volumes du maître historien, si captivants malgré leur apparente monotonie, parce qu'ils pénètrent jusqu'à l'âme même des personnages, ne pourront dédaigner ces dix-huit ans de notre histoire où il fut certainement le plus doux de vivre, sous un régime de paix et de liberté, où le désir de développer le bonheur public constituait un programme lentement mais fidèlement réalisé. Il est vrai que tous les gouvernements affichent le même programme : mais il y a la manière.

PIERRE RAIN.

HENRI HAUSER: **Les méthodes allemandes d'expansion économique.** Paris, Colin, 1915, 1 vol. in-16 de II-280 p.

On ne saurait trop conseiller aux Français la lecture et la méditation

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

du volume où M. Henri Hauser leur révèle *les méthodes allemandes d'expansion économique*. Ils y verront avec quelle ténacité, quel esprit d'organisation, quelle patiente et constante application l'Allemagne, qui a vu son essor économique se développer singulièrement dans ces quarante dernières années, s'est mise à conquérir les débouchés nécessaires. Elle a déployé, dans sa pénétration commerciale et industrielle, une ardeur systématique et qui n'a pas laissé d'être féconde. Ses banques et l'organisation de son crédit, ses cartels et le *dumping*, son régime de transports, le rôle de l'État, qui sert si heureusement les intérêts économiques, sont l'objet d'études profondes et d'une documentation serrée. Il faut lire ce livre : il importe surtout d'en tirer une leçon pratique et de se préparer dès aujourd'hui à réparer nos fautes, à utiliser nos ressources, à assurer notre relèvement et même notre expansion économique, en un mot à organiser le lendemain de la victoire. Ce qu'il faudra imiter dans l'exemple de nos adversaires, ce qu'il faudra répudier, l'auteur nous l'indique dans la conclusion très pratique de ces pages, qu'il n'a pas dédiées sans raison aux Chambres de Commerce françaises.

B. Combes de Patris.

Baron Beyens : **L'Allemagne avant la guerre**. Les causes et les responsabilités. — Bruxelles-Paris, Van-Oest. 1 vol. in-16 de xii-365 p.

Bien des volumes ont déjà été consacrés à l'étude de l'âme allemande et des événements qui ont précédé le conflit de 1914 : mais il n'en est guère de plus attrayant que celui où M. le baron Beyens, ministre de Belgique, nous présente, telle qu'elle lui apparut, *l'Allemagne avant la guerre*.

Ce livre est l'œuvre d'un diplomate, attentif aux incidents de la politique contemporaine, pénétrant observateur des hommes et des choses, et qui, au moment de la déclaration de guerre, représentait à Berlin son noble gouvernement, depuis deux années. Il eut ainsi toute facilité de regarder, d'écouter, et de recueillir des documents personnels de la meilleure source. En les mettant en œuvre aujourd'hui, dans les cruels loisirs que lui font les malheurs de la Belgique, M. le baron Beyens nous confie son double but : dégager les causes de la responsabilité des désastres dont nous sommes les témoins et contribuer à venger son bien-aimé pays des accusations dont ses bourreaux ont essayé de flétrir sa loyauté et son héroïsme. Nous voyons défiler devant nos yeux les principaux acteurs allemands de la tragédie de 1914, les partis militaires et politiques, le gouvernement et le Reichstag. Nous pouvons juger de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

l'état des esprits et de l'importance des causes économiques de la guerre, trop souvent exagérées ; nous ferons désormais la part qui revient à la liberté des hommes et celle qui semble découler des événements étrangers à leur volonté ; nous suivons l'évolution de ces deux questions fatales d'Orient et du Maroc qui amèneront la semaine tragique et le drame dont le prélude honteux fut la violation de la neutralité belge sur laquelle M. le baron Beyens s'étend longuement.

Livre de haute envergure, écrit dans une très belle langue, où le souci patriotique de l'auteur n'altère nullement son impartialité dans l'analyse des caractères et l'étude des faits. Il restera, comme un témoignage des plus autorisés sur l'état de l'Allemagne avant la guerre, que l'on ne se lasse pas d'opposer à cette Belgique héroïque et fidèle, attendant dans la douleur que sonne, aux beffrois de ses hôtels-de-ville et aux clochers de ses églises, l'heure infaillible où elle reprendra sa place parmi les nations « place plus haute, due à sa vaillance dans la lutte et à sa constance dans l'adversité ».

B. Combes de Patris.

Intérêts économiques et rapports internationaux à la veille de la guerre. Paris, Félix Alcan, in-16, 268 pp.

Tous les ans, la Société des anciens élèves de l'École des Sciences Politiques organise des conférences dignes d'attention par le choix des sujets et la personnalité des orateurs. En 1913-1914, ceux-ci traitèrent des questions économiques du jour et c'est seulement à la fin de 1915 que leurs conférences furent, selon l'usage, publiées en volume. Il faut convenir que dans l'intervalle les sujets développés ont perdu de leur actualité. L'Europe qui sortira de la guerre sera si différente, même, peut-être surtout au point de vue des relations économiques, de celle qu'ont étudiée les orateurs de 1914! Les traités anciens sont déchirés, des accords nouveaux se débattent dès maintenant, enfin les générations futures auront à porter le poids formidable des dépenses militaires. Il est clair que dans cette Europe nouvelle la situation de la France sera complètement changée. — Mais du moins faudra-t-il plus que jamais que notre diplomatie, nos consuls à l'étranger se préoccupent de la défense de nos intérêts économiques. La conférence de M. Angel Marvaud et le discours de M. Chapsal, qui, précisément, traitent de la *Diplomatie et des relations commerciales,* pourront toujours être lus avec profit.

De ses *capitaux à l'étranger,* la France, à beaucoup près, n'a pas pendant la crise tiré le bénéfice qu'escomptait sans doute M. de Peyerimhoff, car ses débiteurs, eux-mêmes gênés, ont profité des circonstances

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

pour suspendre le paiement des intérêts à leur charge. Du moins ces placements serviront-ils, il faut l'espérer, à assurer, après la guerre, à notre pays la place qui lui est due dans le monde économique.

De la conférence sur les *entreprises et capitaux étrangers en France,* je ne dirai rien, si ce n'est qu'en leur optimisme confiant nos économistes les plus avisés étaient capables d'illusions bien étranges. L'événement a donné raison à Léon Daudet contre M. Guebhard.

La dernière conférence traite de l'*évasion fiscale,* laquelle est inévitable, dit M. de Lasteyrie, quand les impôts sont trop lourds. En conséquence, il invite le législateur à la modération. Mais ce conseil salutaire pourra-t-il être suivi ?

En somme, si en moins de deux ans le volume a vieilli, les éditeurs ont bien fait de le publier. Car le tableau qu'il contient de la situation économique des états d'Europe en 1914 éclaire sûrement certaines causes profondes du conflit mondial. Au point de vue historique, qui nous préoccupe surtout ici, ces conférences, faites à la veille de la guerre, méritent encore d'être lues.

M. Chassaigne.

P. Albin : **D'Agadir à Serajevo** (1911-1914). Paris, Alcan, 260 p. in-12.

Le petit livre publié par M. Albin pour relier « le coup d'Agadir » à l'histoire diplomatique de la guerre qu'il publiera fatalement dans quelques années, en même temps que beaucoup d'autres publicistes trop pressés, est un résumé très exact et généralement bien informé de la politique allemande durant les deux années qui ont précédé le conflit ; d'autres ont déjà établi la préméditation germanique ; M. P. A. en fait la genèse détaillée ; il explique comment l'échec du coup d'Agadir convainquit le gouvernement de Berlin de la nécessité de provoquer rapidement la lutte qui devait assurer à l'Allemagne la domination universelle. L'opinion française unanime s'était redressée sous le soufflet d'Agadir ; le ministère Caillaux avait eu grand peine à négocier une entente précaire ; l'avènement du ministère Poincaré avait paru à l'Europe entière le symbole de la résistance à des prétentions injustifiées, pendant qu'en Orient la Russie affirmait qu'elle ne laisserait pas se produire une seconde édition de l'affaire bosniaque : la guerre balkanique, le rôle que la triple entente joua dans le rétablissement de la paix auraient pu éclairer l'Allemagne sur la véritable situation de l'Europe, et notamment sur les dispositions de l'Angleterre ; il semble que jusqu'au bout on eut à Berlin les plus grandes illusions sur la conduite qu'allait tenir

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

le gouvernement de Georges V; celui-ci d'ailleurs trop prudent, ou trop dissimulé, prit soin jusqu'à la veille même du conflit de celer ses résolutions ; en paraissant prêt à toutes les négociations trompait-il volontairement l'Allemagne et l'attirait-il dans le piège ou s'efforçait-il vraiment d'éviter la guerre ? s'il voulait la paix, son calcul fut certainement mauvais ; la seule chance qu'on ait eu de conserver celle-ci à la fin de juillet 1914 devant être l'avertissement solennel de l'Angleterre, qu'elle était derrière la France comme derrière la Russie.

Le résumé de M. Albin est suivi d'excellents appendices reproduisant les textes des plus récents accords diplomatiques, contenant des éphémérides utiles à consulter pour les recherches ; tel quel c'est un précieux instrument de travail.

P. R.

C. Lesage : **Les câbles sous-marins allemands**. Paris, Plon, 1915, 275 p. in-16.

Ce sujet traité dans toute son ampleur, et dans tous ses détails par M. Lesage est presque entièrement neuf et partant très curieux. Les efforts faits par l'Allemagne depuis l'avènement de Guillaume II pour devenir la première puissance mondiale, les ambitions pangermanistes, ont conduit l'empire à constituer un réseau télégraphique presque aussi étendu que le réseau anglais et le réseau français, malgré des difficultés de tout genre, malgré le manque de points d'appui nationaux dans diverses régions du globe. Après avoir pendant de longues années usé de la collaboration anglaise (1869-1893) qui lui était nécessaire pour la construction des premières lignes, l'empereur allemand en même temps qu'il prononçait le fameux mot: « Notre avenir est sur l'eau », cherchait à s'émanciper de la tutelle anglaise; pour lutter contre Londres il demande tour à tour des appuis à Lisbonne, à Madrid, à Washington, à Paris. L'établissement de la première ligne allemande unissant l'Allemagne au nouveau monde fut l'objet de nombreuses négociations, que l'Angleterre traversa de son mieux. La France, dans plusieurs circonstances, notamment en 1901 et en 1910 prêta aux ambitions allemandes un concours étrange que l'administration des postes et le ministre d'alors durent bien regretter depuis. M. L. signale avec grande raison les dangers qui découlent de la pluralité des politiques extérieures : le ministre des affaires étrangères a la sienne, le ministre des colonies a la sienne, le ministre des finances a la sienne, et le ministre du commerce et d'autres encore. C'est grâce au désaccord régnant entre les diverses administrations qu'on a pu voir en 1911, au lendemain d'Agadir, un bateau câblier

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

allemand venir immerger un câble allemand au large de Brest et le rattacher au rivage, sur un terrain appartenant au génie militaire !

L'Allemagne comptait avant la guerre quatre grandes compagnies câblières allemandes, étroitement unies entre elles, fondées avec le concours du gouvernement et une ancienne société métallurgique la « Felten und Guilleaume Carlswerk actiengesellschaft »; ce sont la *Deutsch atlantische Telegraphengesellschaft* exploitant les câbles de l'Atlantique-Nord ; la *Deutsch sudamericanische Telegraphengesellschaft* ceux de l'Atlantique du Sud ; la *Deutsch Niederlandische Telegraphengesellschaft,* mi-allemande, mi-hollandaise, exploitant ceux du Pacifique et le reliant au transpacifique américain ; enfin l'*Ostenropaïsche Telegraphengesellschaft,* la moins étendue jusqu'ici, ne possédant que les lignes de la mer Noire reliant la Roumanie et Constantinople.

Telles quelles, ces quatre sociétés ont formé en moins de vingt ans un réseau considérable, prouvant ainsi, une fois de plus, la ténacité et l'audace de l'industriel allemand encouragé et soutenu par son gouvernement.

P. Rain.

Paul Delannoy : **L'Université de Louvain** (conférences données au Collège de France). Paris, Picard, 1 vol. in-12 de 530 p. avec 16 gravures, 1915.

Après la destruction sacrilège de l'Université de Louvain, le Collège de France se fit honneur de recevoir ses maîtres si profondément atteints. Il invita trois d'entre eux à retracer devant un auditoire recueilli les fastes de leur gloire nationale.

Nul n'était mieux qualifié que M. Delannoy pour parler de cette Université à laquelle il appartenait comme professeur et de cette bibliothèque célèbre dont il avait la garde.

Il s'acquitta brillamment de sa mission ; et il doit à présent être remercié d'avoir publié ces études qu'inspire une légitime fierté patriotique et que nourrit une documentation abondante et précise.

Il se défend d'avoir voulu présenter dans cet ouvrage une histoire complète de l'Alma Mater ; il n'y a groupé que les faits les plus saillants, ceux qui mettent en relief « le rôle considérable joué par l'Université de « Louvain dans le domaine scientifique et dans les destinées de l'histoire « belge ».

C'est en 1425 que fut fondé à Louvain un studium generale qui devait comprendre cinq facultés : le nouvel établissement reçut aussitôt les plus précieux encouragements des Papes, des ducs de Brabant et de la muni-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

cipalité de Louvain. Il ne tarda pas à s'assurer la plus brillante renommée, grâce à la part glorieuse qu'il prit au beau mouvement de la Renaissance. Le grand Erasme qui fit à Louvain deux séjours contribua puissamment à y mettre en honneur les études antiques ; le Collège des trois langues (grec, latin, hébreu) qu'il parvint à y fonder en 1518 servit de modèle à François Ier lorsque celui-ci voulut instituer le Collège de France.

L'Université jouit dès sa naissance de certains privilèges que consacra une ordonnance solennelle rendue par l'Archiduc Albert en 1617. Ses suppôts ne relevaient que des autorités académiques librement élues par les représentants des diverses Facultés ; ils étaient exempts des charges communales et soustraits à la juridiction des tribunaux ordinaires du pays. « Ils formaient au sein de la vieille cité brabançonne une petite « république, fière et indépendante, qui traitait avec le gouvernement de « la ville de puissance à puissance (p. 34). »

Mais les divers Gouvernements qui se succédèrent en Belgique ne surent pas toujours respecter cette enviable autonomie ; il s'ensuivit des luttes héroïques dont M. D. nous résume les émouvantes péripéties. Les dernières années du XVIIIe siècle furent particulièrement critiques pour la célèbre Université. Celle-ci eut d'abord à combattre le despotisme de Joseph II qui prétendait en faire un corps gouvernemental entièrement soumis à ses volontés arbitraires ; elle fut ensuite en butte aux persécutions des Administrations françaises établies en Belgique par la Convention. Comme elle ne parvenait à en obtenir aucune concession, l'Administration du département de la Dile décréta le 25 octobre 1797 la dissolution du grand établissement, qui ne reprit le cours de sa glorieuse existence qu'en 1834, après que la Belgique eut proclamé son indépendance.

Pourquoi faut-il que le vandalisme germain soit venu ruiner ces nobles édifices, témoins séculaires d'un si beau passé ? Mais les professeurs de Louvain ne peuvent se laisser aller à la tristesse et au découragement ; M. D. exprime en termes vibrants sa confiance de voir bientôt l'immortelle Université renaître de ses cendres et entrer dans une nouvelle période de prospérité. Nous devons en terminant adresser au nom de notre Société tous nos vœux aux vaillants et savants maîtres de Louvain pour l'accomplissement de la grande œuvre qu'ils se proposent d'entreprendre après la libération de leur Patrie bien-aimée.

M. DE PRÉAUDEAU.

J. L. DE LANESSAN : **Introduction à la guerre de 1914. Les Empires germaniques et la politique de la Force.** — Paris, Alcan. 1 vol. in-16 de x-491 p.

Dans un gros volume de près de 500 pages, M. de Lanessan nous

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

offre une *Introduction* à la guerre de 1914, dont il serait prématuré d'entreprendre une étude d'ensemble. Mais on peut, dès à présent, rechercher et découvrir les origines du conflit européen, déchaîné par ces empires germaniques, longtemps rivaux, aujourd'hui solidaires dans la lutte. Comment ils se sont formés, quelle est leur constitution ethnique, confessionnelle et sociale, pourquoi l'un deux a acquis la suprématie en Allemagne et quelle fut l'évolution de celui-ci, sous la direction successive de Bismarck et de Guillaume II, M. de Lanessan nous l'apprend, en insistant sur les théories politiques qui furent inculquées aux peuples germaniques et aboutirent à fausser et à pervertir leur esprit. La force, exaltée à l'encontre de tout autre idéal, ne pouvait être qu'une source de faiblesse, car « elle appelle la force » et trouve en soi-même son antidote. C'est à ce principe, contraire à toute observation saine, qu'il faut rattacher les fautes diplomatiques et militaires du gouvernement et du peuple allemands : c'est lui qui a suscité une coalition des forces nationales sous lesquelles la force germanique est fatalement destinée à succomber.

B. Combes de Patris.

F. Masson : **Discours à l'hôpital**. Paris, Bloud, 105 p. in-16.

Si parmi les civils il en est qui méritent la reconnaissance du pays pour les services qu'ils ont rendus au cours de cette guerre, pour les œuvres qu'ils ont fondées, qu'ils ont soutenues au prix d'un labeur continu et exclusif, nul n'y a plus de titres que l'éminent historien de Napoléon. Son émule en talents et en dévouement M. Maurice Barrès a qualifié « d'admirable » le recueil des hommages déposés au nom de l'Institut de France sur la tombe des héros : « Depuis vingt mois, ce vieil homme d'étude, ayant consacré sa vie et toute sa fidélité à son culte pour le génie glorieux, se dévoue à aimer et à servir les petits soldats de la Revanche qui ramènent en France la Victoire. Il les soigne, dis-je, et quand la mort est la plus forte il leur dit l'adieu suprême pour honorer les familles et pour exalter le souvenir des humbles qui ont offert leur vie de tout cœur à la France. »

On ne saurait mieux dire. Dans ces pages écrites au courant de la plume on sent palpiter un cœur généreux, saignant des douleurs qu'il ne peut que magnifier. Les victimes tombent sans murmure, heureuses du sacrifice demandé par le pays ; leurs mères, leurs épouses se haussent sans effort au même niveau d'héroïsme ; la Providence en les frappant leur donne la force d'âme nécessaire pour supporter leur douleur. « Plus grand est le sacrifice, plus il est méritoire et au milieu des sanglots » elles répètent avec l'historien : « C'est pour la France. »

P. R.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

M. J. Vallotton, docteur en droit, associé de l'Institut de droit international et membre correspondant de la Société des Études historiques, a publié à Lausanne, à la librairie Payot, une brochure de trente-deux pages : **La Suisse et le droit de libre navigation sur les fleuves internationaux** où, s'appuyant sur les conditions du traité de Paris du 30 mai 1814 et de l'Acte final du congrès de Vienne du 9 juin 1815, il expose et défend la thèse suivante : « Bien que la signature de la Confédération ne figure pas au pied de l'acte principal des traités de Paris et de Vienne, la Suisse a accédé aux stipulations de ces traités relatives à la liberté de navigation, par une série d'actes équivalant à une signature. » Cette étude, d'un caractère historique et juridique, parue en 1914, revêt du fait de la guerre, un intérêt digne de fixer l'attention du public en France puisque la question de la navigation sur le Rhin va devenir, avec l'Alsace, une question française par un côté tout au moins.

C.

Chez Bloud et Gay, dans la collection des « Pages actuelles », M. Victor Giraud publie, sous ce titre : **Pro Patria**, une plaquette de soixante-deux pages renfermant dix études qui ont paru d'abord, presque toutes, dans le journal *La France de Demain*. Il montre les *Illusions perdues* d'un officier allemand, Hans Pommern, d'après M. T. de Wyzewa ; il évoque le beau livre de M. Charles Le Goffic sur les fusiliers marins à Dixmude ; il tente ailleurs un bref essai de psychologie impériale, à propos de Guillaume II ; il commente encore l'appel émouvant : « Debout les morts », cité par l'*Agence Havas*, nous dit-il, dans son numéro du 22 avril 1915. A ce sujet ajoutons que l'*Intermédiaire des chercheurs et curieux*, du 20-30 novembre 1915, contient des détails intéressants pour qui aime scruter les mots « historiques ». En 1871 l'expression se trouve déjà textuellement dans un poème de Léon Dierx ; et en 1912, dans un roman de Robert Dumas *L'amour sacré*, un certain Heilbronner s'écrie : « A vos postes, les morts. » Enfin M. Barrès, dans l'*Écho de Paris* du 18 novembre 1915, révèle le nom de l'auteur du mot héroïque qui serait le lieutenant Péricard.

C.

Netteté, précision, telles sont les qualités maîtresses de l'intéressant volume qui a su résumer en pages sobres et claires l'héroïque campagne de l'armée belge durant les six premiers mois de la guerre actuelle. [**La Campagne de l'Armée belge** (31 juillet 1914-1er janvier 1915), d'après les documents officiels. Un vol. 106 pp. Paris, Bloud et Gay.] Il nous donne, jour par jour, heure par heure, une reconstitution singulière-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ment vivante des événements désormais historiques dont le territoire belge fut le théâtre. La mobilisation et l'invasion, les attaques, les sièges, les massacres, les bombardements, les excès d'un ennemi déloyal et barbare s'y déroulent avec une exactitude d'une implacable concision. Il ne saurait être question ici de journalisme ou de composition d'art littéraire. Les faits, les chiffres, les preuves parlent assez haut, et, des phrases comme celles-ci : « Les Allemands entrèrent peu après à Aerschot... La ville fut incendiée et les habitants décimés sans distinction d'âge ou de sexe », p. 48, ou encore : « Sur un front de 20 kilomètres, plus de 400 pièces de calibres variés, du 77 au 210 entrèrent en action... A Dixmude, les explosions retentissaient à certains moments à raison de 20 à 30 par minute », p. 133, se passent aisément d'amplifications.

Liège et Namur, les opérations autour d'Anvers et le siège d'Anvers, avec la disposition des troupes, le nombre des pièces, la désignation minutieuse des corps et des régiments, les noms, soigneusement relevés des moindres replis de terrain, mille détails enfin, dont chacun a son importance et dont la solidité n'exclut ni le pittoresque, ni la puissance d'intérêt, concourent à rendre précieux ce recueil documentaire. Il se clôt par un exposé remarquable de la victorieuse défense de l'Yser, et s'accompagne tout au long d'illustrations, de cartes surtout, qui ajoutent encore à la clarté et à la vigoureuse précision du texte.

JEAN HARMAND.

Une courte étude plus économique que politique tend à rapprocher au moins sur le terrain financier les intérêts français des intérêts austro-hongrois, plus spécialement hongrois. [RAOUL CHÉLARD. **Autriche-Hongrie et France.** H. le Soudier, édit., 100 pp. petit in-8, 1914.] On voit par là même que ce travail date d'un an, et que quelque curieux qu'il puisse être, il ne présente plus pour nous qu'un intérêt rétrospectif : la thèse soutenue par M. Chélard, à savoir que la France aurait eu avantage à négocier plus souvent et plus ouvertement avec la Hongrie, avec les banques hongroises, pour exercer, par sa puissance financière, une influence utile sur la double monarchie, pouvait être discutée en 1914; il est certain que la politique financière de la France à l'étranger n'a pas toujours été des plus heureuses et qu'elle fut souvent en opposition avec sa politique diplomatique ; mais doit-on croire qu'on pouvait se faire des amis à Budapest, en collaborant aux grosses entreprises d'intérêts publics magyars, l'histoire toute contemporaine ne le permet guère : « les sympathies magyares pour la France » ne se sont guère manifestées ces temps derniers ; la distinction que fait l'auteur entre l'opposition magyare représentant la nation elle-même, et

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

le gouvernement représentant seulement l'empereur, n'est-elle pas un peu factice ? Les protestations contre l'appui donné aux tendances panslavistes sont aujourd'hui trop inopportunes pour qu'on les discute davantage ; l'avenir dira si M. Chélard avait vu juste quand il prédisait que l'Autriche était mieux qu' « une salade de peuples » et qu'elle avait encore devant elle de longues et glorieuses destinées auxquelles la France avait intérêt à s'associer pour contrebalancer sur les rives du Danube l'influence de la Germanie.

Un appendice énumère les valeurs autrichiennes et hongroises qui étaient admises, l'an dernier, à la cote officielle de Paris ; on en comptait dix-neuf.

P. R.

Sur la guerre. — Brochures publiées par la librairie Alcan.

Il s'est fait déjà et tout naturellement une division du travail concernant l'histoire de la guerre. Certaines maisons d'édition se consacrent aux documents, diplomatiques et militaires ; d'autres à la notation pittoresque ; d'autres aux leçons morales qui se dégagent des événements ; d'autres, enfin, à la philosophie de ces mêmes événements, à leurs causes, aux conséquences de tout ordre qu'on croit entrevoir. Ainsi qu'on pouvait s'y attendre, vu la spécialité, ou l'une des spécialités de la maison, c'est sur cette philosophie de la guerre que roulent les publications de la librairie Alcan. A qui veut connaître les antécédents plus ou moins lointains du drame présent, elle offre, entre autres : **Les Causes profondes de la guerre** de M. Hovelacque ; **Comment l'éducation allemande a créé la barbarie germanique**, de M. de Lanessan ; **Le Militarisme allemand** de M. H. Bourgin ; etc. A qui veut, d'ores et déjà, regarder l'avenir : **Vers la Victoire**, de M. Paul Flat ; **Pourquoi les Germains seront vaincus**, de M. de Lanessan ; **L'Europe nouvelle**, de M. Paul Louis ; **Le Droit des Nationalités**, de M. Eugène Baie. Et, enfin, à qui veut saisir, d'une seule vue, le passé et le futur : **Les facteurs de la guerre et le Problème de la Paix**, de M. E. Rignano. Si on lit ces écrits d'affilée et dans cet ordre, ou à peu près, l'esprit voit nettement venir la guerre, amenée d'un côté par l'incessante outrecuidance matérielle et morale qui travaillait, du haut en bas et de long en large, la collectivité allemande, de l'autre par l'action personnelle de certains individus, tels que Bismarck et Guillaume II, les dirigeants pétrissant la foule et la foule exaltant les dirigeants. D'où, chez tous, plus ou moins conscient, le même réalisme mystique. D'où — car la fin justifie les moyens — le monstrueux épanouissement du militarisme, fondé en raison et en droit par les métaphysiciens et les juristes allemands, accepté par les politiciens allemands,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

réalisé par toute la nation allemande, ayant ses principes, sa doctrine, ses méthodes ; militarisme que nous avons vu à l'œuvre et que nous pouvons juger d'après ses actes ; militarisme dont la destruction doit être notre but essentiel, pour l'honneur de la raison, qui n'admet pas l'énorme, et de la morale, qui ne saurait succomber devant la force. Tout cela, causes, but, moyens, préparation lointaine et avouée, devient si clair qu'on se pose malgré soi, une petite question : Comment se fait-il, puisque, paraît-il, ces choses étaient aveuglantes, comment se fait-il que, avant la guerre, on nous en ait parlé si peu ? Comment se fait-il qu'on nous en parle tant, depuis la guerre ? Il n'est peut-être pas très difficile, maintenant que nous connaissons la qualité du fruit, d'analyser la graine maudite et d'énumérer tout ce qu'elle contenait de malfaisant..... Et, d'autre part, s'il y a quelque vanité à disserter à cette heure — je dis à cette heure — sur les causes, n'y a-t-il pas aussi quelque imprudence à spéculer sur les conséquences, et sur l'avenir, à chercher à savoir ce que sera l'Europe nouvelle ou la littérature de demain ? Ce sont là questions posées, et surtout résolues, peut-être un peu trop tôt. Le temps présent et le devoir présent peuvent et doivent suffire : ni revenir sur le passé ni anticiper sur l'avenir ne semblent la vraie besogne de l'heure.

A. Laborde-Milaa.

« **La paix que nous voudrons** » après la victoire complète de la Quadruple-Entente devra mettre l'Europe à l'abri du militarisme prussien, et restituer à chaque peuple la souveraineté qui lui est due. M. H. Louis résume brièvement les revendications qu'il croit nécessaires dans cet esprit (F. Alcan, 46 p. in-8.) Il réclame pour la France : l'Alsace, la Lorraine et le rétablissement de la frontière de 1814 qui nous conservait Sarrelouis, Landau, Deux-Ponts ; la reconstitution de notre ancien Congo et la stricte limitation des possessions allemandes au Cameroun ; il veut voir la Belgique agrandie d'Aix-la-Chapelle, de Trèves, de Malmédy, garantie contre des invasions futures par la neutralité militaire de la partie des provinces rhénanes que l'Allemagne conserverait ; il veut que son Congo neutre s'étende de l'un à l'autre Océan ; il souhaite une grande Serbie comprenant la Bosnie-Herzégovine, la Dalmatie, la Haute-Albanie, garantie au nord par une Croatie autonome ; il compte fermement que la Russie constituera une Pologne indépendante qui pourra comprendre Dantzig et séparera l'ancien duché de Prusse de Berlin ; il espère que Constantinople sera neutre, sous la garantie de la Russie ; il veut rendre le Schlewitz au Danemark pour arracher à l'Allemagne le libre passage du canal de Kiel ; il souhaite un démembrement des deux empires du centre. Cette paix triomphale M. Louis aimerait la voir signée à Versailles pour

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

effacer les souvenirs de 1871, ou à Bruxelles pour rendre hommage à l'héroïsme de nos premiers alliés.

La conflagration européenne a deux grandes **causes économiques et politiques** : la question alsacienne-lorraine, la question balkanique ; M. Levy-Bruhl en une courte étude de 16 p. (Alcan, in-8) montre comment la question économique a poussé presque irrésistiblement les empires germaniques à déchaîner la tempête ; la richesse croissante de l'Allemagne ne pouvait se soutenir au milieu de l'Europe méfiante ; l'Angleterre, la Russie, la France maintenaient entre leurs mains les débouchés dont l'Allemagne prétendait avoir besoin ; privée notamment de la route de Salonique, l'Allemagne se voyait menacée dans son expansion orientale, but suprême de son activité : les armements dont elle écrasait l'Europe, l'écrasaient elle-même. L'Alsace-Lorraine, proie longuement convoitée, apparaissait à la longue plus onéreuse qu'utile ; quelque bonne colonie eu mieux fait l'affaire de Berlin ! En conservant l'un, l'Allemagne voulait acquérir l'autre ; les produits allemands avaient beau se vendre sur tous les marchés du monde, ils n'enrichissaient pas le trésor comme l'eut fait l'exploitation de quelque riche domaine qu'eut facilement peuplé une émigration continue. L'Europe se devait d'empêcher un développement de puissance qui eut peu à peu vassalisé les autres nations ; la catastrophe devait naturellement se produire. J. L.

Cantonné avec son régiment quelques semaines durant, dans le village de Valmy, le sergent Combes de Patris a résumé en des pages émouvantes ses impressions de soldat sur le tertre fameux où l'armée de la Révolution arrêta les troupes prussiennes ; chargé par le commandant du détachement d'évoquer devant ses camarades la journée du 20 septembre 1792, notre collaborateur se prépara à célébrer la force de résistance, la cohésion, la confiance des soldats de Kellerman qui se sentaient l'invincible rempart de la France, et à rapprocher la situation de jadis de celle d'aujourd'hui. Ce sont ces quelques notes préparées au bivouac, au son de la canonnade proche, et revues plusieurs mois après sur un lit d'hôpital, que l'auteur a publiées sous ce titre « **Souvenirs de Valmy** » (Rodez, impr. Carrère, 1916, 18 p.) et que nous sommes heureux de signaler en félicitant le vainqueur de Tahure autant que l'évocateur des vainqueurs de Valmy. P. R.

Bibliographie étrangère. — **Annual report of the American historical association for the year 1913. — Papers of James A. Bayard 1796-1815**, publiés par Élizabeth Donnan.

La valeur de ces documents dépend à la fois de l'époque où se sont

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

produits les événements qu'ils relatent et de la part que prit l'auteur aux faits contemporains. Les années comprises, entre 1796 et 1815, peuvent être considérées comme une période critique dans l'histoire de la République américaine. Elle cherchait sa voie et essayait de nouer des relations avec l'Europe. Elle tâchait de se faire reconnaître comme une nation indépendante. L'Américain Bayard fut très étroitement mêlé à ces événements. Entré au Congrès, comme membre du parti dominant (les fédéralistes), il continua à rendre des services malgré la défaite de ce groupe. Il dut ce privilège à sa situation, à ses relations et enfin à son caractère.

L'histoire de sa famille remonte à 1647, lorsqu'elle vint de Hollande à New Amsterdam. Quant à James A. Bayard il s'appliqua à l'étude des lois et débuta au barreau de Philadelphie, le 8 septembre 1787. De mai 1797 à mars 1803, il siège à la Chambre des représentants. De janvier 1805 à mai 1813, il fait partie du Sénat. Il fut envoyé en Russie, quand Alexandre Ier offrit sa médiation à la Grande Bretagne et aux États-Unis.

Tel est l'ensemble de sa carrière. Les lettres offrent beaucoup de détails et fournissent des renseignements sur le caractère de Bayard. Comme chef des fédéralistes du Sud il se montra plein de sagesse et de modération. L'analyse de ces papiers ne fournit pas des révélations inédites. Quand un champ historique a été défriché par des hommes comme Monroë, Madison, Jefferson, Hamilton ; par Adam et Gallatin il reste peu de terrain inexploré. Néanmoins, on peut tirer profit de cette lecture par les lueurs vives qu'elle projette sur des faits déjà connus, et par l'angle d'après lequel Bayard les observe.

François Rousseau.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

REVUES

ET

PUBLICATIONS DES SOCIÉTÉS SAVANTES

REVUES GÉNÉRALES

Annales révolutionnaires, nouvelle série, n° 1, janvier-février 1916 : Gustave Rouanet, *Danton et la mort de Louis XVI d'après Théodore Lameth*, 1-33. — François Vermale, *Les fournisseurs à l'armée des Alpes après le 9 thermidor*, 34-46. — H. Lion, *N.-A. Boulanger* (1722-1759). *Contribution à l'histoire du mouvement philosophique au XVIIIe siècle* (suite), 47-78. — Albert Mathiez, *Les arrêtés de Robespierre jeune dans sa mission de Franche-Comté*, 79-130. — Albert Mathiez, *Robespierre et l'armée*, 131-142 [Réponse à des articles de M. P. Gaulot]. — *Deux lettres inédites de Proly*, 143-147. — *L'arrestation de Pache; — de Santerre*, 147-149.

Le Bibliographe moderne, juillet-décembre 1914-1915 : Étienne Michon, *Bibliographie des catalogues du musée des Antiquités du Louvre*, 241-301. — C.-M. Briquet, *Le symbolisme et les filigranes*, 302-325 [Combat les théories émises par M. Harold Bayley dans la *Langue perdue du symbolisme*], 302-325. — E. Martin-Chabot, *Inventaire des répertoires anciens des minutes des Commissaires au Châtelet conservés aux Archives nationales*, 326-337. [Répertoires tenus par les commissaires et conservés dans leurs liasses]. — Henri Stein, *Notes biographiques sur Gérard de Montaigu, garde du trésor des chartes des rois de France au XIVe siècle*, 338-351, p. justif.

Bibliothèque de l'École des Chartes, t. LXXVI, 3e-5e livraison, mai-octobre 1915 : Paul Fournier, *Bonizo de Sutri, Urbain II et la comtesse Mathilde*, d'après le « Liber de vita christiana » de Bonizo, 265-298. — G. Huet, *Un récit de la « Scala Celi »*, 299-314. [Conte populaire inséré dans un recueil d'*exempla* composé par le dominicain Jean Gobi]. — Robert André-Michel, *Les défenseurs des châteaux et des villes*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

fortes dans le Comtat-Venaisin au XIVe siècle, 315-330 [L'auteur de cet article est mort pour la France le 13 octobre 1914]. — H. Omont, *Nouvelles acquisitions du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale pendant les années 1913-1914* (fin), 331-404. — *L'École des Chartes et la guerre,* 456-462 [Notices par M. Coville sur des élèves et anciens élèves de l'École tués pour la France; citations à l'ordre du jour]. — Ch.-V. Langlois, *Rapport au ministre de l'Instruction publique sur le service des Archives nationales (1er mai 1914-1er mai 1915),* 462-466. — H. O., *Inventaire des livres, joyaux et ornements de Humbert II, dauphin de Viennois à Paris (18 mai 1355),* 467-471. — H. O., *La bibliothèque du marquis d'Aubay,* 471-472 [d'après des lettres de J.-F. Séguier.]

Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques, année 1914, 3e livraison : Mme Anna Barnett, *Les outils d'usage en silex du Grand-Pressigny,* 349-354. — Jules Toutain, *Rapport général sur les fouilles exécutées à Alésia par la Société des sciences de Semur, en 1913,* 355-421. — Héron de Villefosse, *Le mont Ardou. Rapport sur une communication de M. Jules Vendeuvre,* 422-446. [Colline située près de Pontailler et baignée par la Saône, sur la limite des Lingons et des Séquanes; intérêt qu'il y aurait à y faire des fouilles]. — Capitaine C. Caillaud, *Un four de potier gallo-romain de Lezoux,* 447-460. — Georges Poulain, *Le péribole du Temple de Saint-Aubin-sur-Gaillon (Eure). Fouilles de 1912-1913,* 461-474. — Albert Terrade, *Un cimetière gallo-romain à sépultures par incinérations près de Noyon (Oise),* 475-480. — Rogatien Le Nail, *Découverte d'un théâtre romain à Lyon,* 481-488. — Héron de Villefosse, *Un peson de fuseau avec inscription latine trouvé près de Saint-Révérien (Nièvre),* 489-490. — Abbé Chaillan, *Quelques monuments de Brignoles (Var),* 491-498. — Chanoine E. Chartraire, *La sculpture du grand portail de la cathédrale de Sens,* 499-511. — Robert Roger, *Croix du pays de Foix et du Couserans,* 512-517. — Félix Pasquier, *Sainte Catherine. Miniature du XVIe siècle,* 518-520. — Albert Terrade, *Le cimetière mérovingien et carolingien d'Ercheu (Somme),* 521-555. — Ulysse Rouchon, *Inventaire des joyaux d'une bourgeoise du Puy-en-Velay (1601),* 556-560. — Jérôme Carcopino, *Deux inscriptions du département de Constantine récemment publiées,* 561-589. — Lieutenant Fiévet, *Note sur les fouilles exécutées à Bou-Gornine en 1913 et en 1914,* 590-594. — J. Martin, *Fouilles exécutées à Henchir-Boutbet en avril 1914,* 595-612. — Lieutenant-colonel R. Donan, *Deux nouvelles inscriptions romaines du Sud Tunisien,* 613-617. — René Dussaud, *Inscription néo-punique de*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Bir-Tlelsa relatant la construction et la consécration d'un autel, 618-620. — Capitaine Guéneau, *Rapport archéologique sur les restes antiques relevés par les brigades topographiques du Maroc en 1913*, 621-625. = Année 1915, 1re livraison : Dr V. Leblond, *La topographie romaine de Beauvais et son enceinte au XIVe siècle*, 3-39. — Édouard Salin, *Le cimetière barbare de Lezéville (Haute-Marne)*, 40-70. — Étienne Michon, *Le trésor gallo-romain du Pouzin (Ardèche)*, 71-82. — Commandant Espérandieu, *Note sur un fragment de vase d'Arezzo trouvé à Vertault (Côte-d'Or)*, 83-86. — A Merlin et E. Pottier, *Trois vases romains de la nécropole d'El-Aouja (Tunisie)*, 87-95. — Héron de Villefosse, *Le griffon de l'Henchir-Bou-Gornine (Tunisie)*, 96-99. — Albert Ballu, *Rapport sur les fouilles exécutées en 1914 par le service des monuments historiques de l'Algérie*, 100-144. [Département d'Alger : Tipasa, Rapidum. Département de Constantine : Madaure, Khamissa, Lambèse, Djemila, Timgad.

Bulletin de la section de Géographie du Comité des travaux historiques. Année 1914 : G. de Gironcourt, *Les inscriptions lithiques du Niger et de l'Adrar*, 1-39. — Claude Faure, *Documents inédits sur l'histoire du Sénégal (1816-1822)*, 80-128. — Bonnel de Mezières, *Reconnaissance à Tendirma et dans la région de Fati*, 128-131. — Bonnel de Mézières, *Découverte de l'emplacement de Tirekka*, 132-135. — Charles Beaugé, *Notes sur l'Égypte. Voyage dans le désert de Basse-Thébaïde aux couvents de Saint-Antoine et de Saint-Paul*, 136-154. — Ernest Blin, *Contribution à l'étude de la Seine et de ses affluents à travers les âges*, 155-167 [Mentions diverses d'inondations]. — Henri Dehérain, *Addis-Ababa, résidence de l'empereur Ménélik et son rôle dans l'exploration de l'Abyssinie*, 168-175. — J. Blache, *Les vallées suspendues de la rive gauche du Grésivaudan*, 176-180. — Édouard Harlé, *La fixation des dîmes de Gascogne*, 181-224. — Henri Dehérain, *Les Katumas dans les provinces méridionales de l'Abyssinie pendant le règne de l'empereur Ménélik*, 225-241 [Postes défendus par des palissades établies dans des régions nouvellement conquises]. — De Faucher, *La montagne de Crussol*, 242-252. — Henri Dehérain, *Le chevalier Grout de Beaufort*, 253-258 [Explorateur du Sénégal en 1824 et 1825]. — Eugène Coquidé, *Quelques remarques sur le relief dans le nord de l'Ile-de-France*, 259-262.

Bulletin philologique et historique du Comité des Travaux historiques (jusqu'en 1715), année 1914 : Gérard Lavergne, *Les cas réservés du diocèse de Périgueux au XVe siècle*, 7-9. — R. Jouanne, *L'Hôtel-*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Dieu du Puy et les hôpitaux de Tullins, de Charpenay et de Saint-Étienne de Saint-Geoirs, 11-19 [1273-1318]. — *52e Congrès des Sociétés savantes de Paris et des départements à la Sorbonne*, 22-67 [14-18 avril 1914. — Discours de Ch. de La Roncière à la séance de clôture : *Le vrai crime du surintendant Fouquet*, 49-62]. — R. Latouche, *Un pouillé du diocèse de Cahors conservé aux archives de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne*, 71-73. [XVIIe siècle ; postérieur à — R. Latouche, *Les représentations de mystères à Saint-Antonin au* 1618]. *XVe siècle*, 74-76. — Ernest Laurain, *Deux représentations de la messe de saint Grégoire*, 77-81. — Éloi Laval, *Les Chartes de coutumes de Bas-Quercy octroyées par Alphonse de Poitiers*, 82-110. [Texte des chartes de Caylus et de Molière]. — Jacques Soyer, *Identifications de noms de lieux*. I. *Sarnacus, Spicariae et Spicariacus (diplôme de Robert le Pieux)*. II. *Anaziacus (Chronique des seigneurs d'Amboise)*, 111-116. — J. Depoin, *La Maison de Chambly sous les Capétiens directs*, 117-162. — Dr Leblond, *Les deux plus anciens comptes de l'Hôtel-Dieu de Beauvais (1377-1380)*. [Texte et analyse.] *Essai sur l'administration de cet hôpital au XIVe siècle*, 163-344. — Abbé Meister, *L'obituaire de la collégiale de Saint-Vaast de Beauvais*, 345-354. — Oursel, *Notes pour servir à l'histoire des imprimeurs et des libraires à Dijon*, 355-373. — G. Musset, *Dominique de Gourgues. 1572*, 374-379. [Fourniture qui lui est faite de pièces d'artillerie à titre de prêt]. = René Fage, *Un petit problème de bibliographie. Jean Margarin, imprimeur à Limoges*, 380-388. — Hector Quignon, *L'hôtel de Chaalis à Beauvais. Étude des rapports de l'abbaye cistercienne de Chaalis, du diocèse de Senlis, avec Beauvais et le Beauvaisis, XIIe-XVIIe siècle*, 389-404. — André Lesort, *Chartes lorraines en langue vulgaire (1226-1250)*, 407-426.

La Chronique Médicale, mars 1915 : Michel Ferron, *Histoire de la chirurgie de guerre. Le service de santé des armées françaises et les évacuations par eau, de 1743 à 1832* (fin), 67-74. = Avril : Dr Max Billard, *La fin du « docteur » Blücher*, 99-108. — *Une œuvre de salubrité nationale*, 112-117 [Radiation des membres allemands de la Société médico-pratique. Lettres des docteurs Wolf et Collineau]. — *Lettres du front. Le bombardement du village*, 118-122. = Juin : Édouard de Rougemont, *La graphologie dans l'histoire. Guillaume II jugé par son écriture*, 163-166. = Juillet : Henry-André, *Le présent dans le passé. Un grand chirurgien français en Berlin, il y a cent ans*, 195-196 [Lettre de Larrey]. — *Lettres du front. Le sang-froid d'un médecin auxiliaire. La mort héroïque d'Albert Wallon*, 206-208 [Petit-fils

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

d'Henri Vallon]. — *Hier et aujourd'hui. Le blessé,* 208-209 [Lithographie représentant les Parisiennes soignant les blessés en 1815.] = Août : Daniel Caldine, *Le présent vu dans le passé. Le poil, symbole de la force. Les ancêtres de nos poilus,* 227-233 ; fin en août, 259-269. = Septembre: Dr Marcel Baudouin, *De l'influence des guerres sur le renouveau des traditions antiques. (Culte des arbres),* 270-273 [Le chevalier de bois, de Vienne]. = Octobre : *Pages retrouvées. La prétendue science germanique,* par Amédée Latour [Différence entre la méthode allemande et la méthode française en médecine]. *Leurs prétendues découvertes,* par R. Blanchard, 291-297. — Dr Gallois, *L'étymologie du mot « Boche »,* 298-299. — Dr Bérillon, *La scatologie allemande,* 308-316. = Novembre : Marcel Baudouin, *La préhistoire des fétiches à clous des Allemands modernes,* 323-327. — *L'anniversaire de Navarin. Le chirurgien de marine Eugène Sue,* 329-330. — *Le nouveau casque pare-balles,* 339. — *La police des cabarets en l'an IX de la République,* 341 [Fac-similé d'un arrêté du maire de Strasbourg, du 30 germinal an IX]. — *Appareils respiratoires pour l'armée,* 343-344. = Décembre : Max Billard, *Hier et aujourd'hui. Les scandales des certificats de réforme sous le Premier Empire (Documents inédits),* 355-359. — *Les auto-mutilateurs aujourd'hui et jadis,* 360-361. — *Pages oubliées,* 366-369 [Prévisions des moyens de destruction aujourd'hui réalisés]. — Victor Moing, *Le Pinard sur le front,* 371-374 [Lettre d'un médecin en campagne, 105e d'infanterie].

Correspondant. — 25 janvier 1916 : Fernand Engerand, *L'Allemagne et le charbon,* 193-221 ; suite 10 février, 385-416 [Histoire de l'industrie houillère en Allemagne. Politique de celle-ci à ce point de vue]. — Miles, *Le général Sir Horace Lockwood Smith-Dorrien,* 222-235. — Albert Esquerré, *La situation au Maroc,* 236-245. — Alfred Poizat, *La question de la Comédie-Française,* 246-262 [Ce qu'elle était sous l'administration de Claretie ; ce qu'elle deviendra par suite de la guerre]. — *Entre les Belligérants. La Hollande depuis un an,* 263-280. — *L'âme sereine d'un soldat,* 281-291 [Extrait des lettres de Léo Latil, sergent au ..., tué pour la France à l'âge de 25 ans le 27 septembre dernier, pendant l'offensive de Champagne]. — M. Marion, *Le maximum,* 291-311. — Renaud de La F., *A tire d'ailes. Carnet de vol d'un sapeur-aviateur* (suite), 312-328 ; fin, 25 février, 679-694. = 10 février : Miles, *Le cardinal Mercier,* 417-429. — Ernest Daudet, *La cour d'Autriche à la veille de la guerre,* 430-457 ; suite 25 février, 577-608 ; 10 mars, 811-843. — Charles Hennebois, *Journal d'un grand blessé,* 457-483 ; suite 15 mars, 864-886. — De Lanzac de Laborie, *L'empire libéral et la guerre de*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

1870 d'après les réminiscences d'Émile Ollivier, 484-522. — Alfred Poizat, *La tragédie en France. A propos de la reprise de Britannicus à la Comédie-Française*, 541-556. = 25 février : Miles, *Le général Louis Botha*, 609-626. — Georges Fonsegrive, *De Taine à Péguy*, 627-658 [Attitude intellectuelle de la France vis à vis du christianisme]. — *L'intervention roumaine*, 695-716. — Léon Maccas, *L'alliance gréco-serbe*, 717-748. — Jacques de Coussange, *Johannes Jörgensen et la Belgique*, 749-757 [A propos de son livre paru à Copenhague en 1915 sous le titre de *la Cloche Roland*]. = 10 mars : Paul Hazard, *Le combat et le combattant dans la période actuelle de la guerre*, 769-790. — Miles, *Le général Léman*, 791-810. — Pierre Nothomb, *Le « pacte du Havre » et l'opinion belge*, 844-855. — Alfred Poizat, *Mounet-Sully*, 927-931. — A. Béchaux, *La vie économique et la guerre*, 932-943.

Études. Revue fondée par des PP. de la Cie de Jésus. — 5 janvier 1916 : Henri Lammens, *Le pavillon de Jérusalem*, 34-53 [La France chargée de sa protection. Son usage. Difficultés avec la Porte. Abandon presque total]. — Joseph Boubée, *La Belgique loyale, héroïque et malheureuse* (suite), 54-66 ; fin le 20 janvier, 184-211. — *Impressions de guerre*. I. *Impressions d'aumônier*. II. *De la Crna au Rhône*, 69-89. — Paul Dudon, *Bulletin d'histoire religieuse chez les protestants*, 101-129 [La guerre et la conscience. Germanisme et protestantisme. Les protestants français et la guerre]. = 20 janvier : Yves de La Brière, *Benoît XV et le rôle international de la Papauté*. I. *Le message chrétien de la paix*. II. *Les garanties de l'indépendance pontificale*, 145-161 ; suite 5 février, 312-339. — Alexandre Brou, *Germaniques ou françaises ? A propos de récents travaux sur les chansons de geste*, 162-183 ; suite 5 février, 340-363. — J. Guillermin, *La musique internationale* (suite), 212-231. — *Lettres d'Orient. En route pour la Serbie. Salonique. En Serbie*, 232-250. — Louis des Brandes, *Une Alsace Danoise. Le Slesvig du Nord*, 251-261. — *Impressions de guerre : Au seuil de la terre natale. Ma batterie pendant l'offensive*, 262-277. = 5 février : Joseph Boubée, *Impressions de guerre. Dans la Belgique envahie. L'exode. Figures de Landsturm. Les jours mornes*. = 20 février : Adhémar d'Alès, *L'espérance du salut au début de l'ère chrétienne*. I. *La paix romaine*, 433-450. — II. *Le mysticisme oriental*, 588-608. — Léonce de Grandmaison, *L'aïeul et le petit-fils. De « Patrice » au « Voyage du Centurion »*, 451-471 [Renan et Ernest Psichari]. — Léopold Gain, *Dans la Chine nouvelle. Scènes et épisodes de la Grande Révolution*, 487-515. — *Impressions de guerre. Lettres à Notre-Dame. Leurs paroles. L'abbé Savoyard. Quand on pénètre au*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

fond des âmes, 516-535. — Léo Belgicus, *Sous le joug. Notes d'un témoin sur l'occupation allemande en Belgique*, 536-563. = 5 mars : *Impressions de guerre. Deux marsouins de 1915*, 642-661. — *E.-J. Lotte, Souvenir d'un ami*, 662-675 [Professeur au lycée de Coutances, mort pour la France le 27 décembre 1914].

Feuilles d'histoire, novembre-décembre 1915 : Marc Citoleux, *Vigny et le XVIIIe siècle*, 321-330. — Eugène Welvert, *Conventionnels régicides*. II. *Borie*, 331-343. — Rod. Reuss, *La Révolution dans le Bas-Rhin*. VI. *Un récit de l'annexion de Diemeringen à la France* (1793), 344-345. — Marcel-N. Schweitzer, *La chouannerie et le brigandage dans l'Eure sous le Directoire* (suite), 346-353. — Gabriel Vauthier, *Les membres de l'expédition d'Égypte* (suite), 354-361. — Joseph Durieux, *Une explosion à Thann en 1807*, 362-363. — Charles Dejob, *La presse française et l'armée sarde pendant la guerre de 1859*, 364-367. — Arthur Chuquet, *Doudan et la Prusse*, 368-381 [Ses jugements à propos de la guerre de 1870]. — [La publication des *Feuilles d'histoire* est momentanément suspendue].

Intermédiaire des Chercheurs et Curieux, 10 mars 1916, n° 1435 : O'Kelly de Galway, *Décisions royales pour Victor Hugo*, 229-231 [Légion d'honneur. Frais du voyage de Reims, pour le sacre.]

Mercure de France, novembre 1915 : Louis Dumur, *Remy de Gourmont*, 401-405. — Henry.-D. Davray, *Les origines et les débuts de Lloyd George*, 426-441. — André Spire, *La question juive et la guerre*, 447-459. — Paul Louis, *La diplomatie belge et la crise européenne*, 460-475. — Emile Zavie, *Prisonniers de guerre. Septembre 1914-juillet 1915*, (suite), 476-500 ; suite en décembre, 659-681 ; fin 1er janvier, 84-98. = Décembre : Alexandre Mayroudis, *Eleutherios Venizelos. Ses origines, son œuvre*, 606-614. — R. de Marmande, *La démocratie française et la guerre*, 646-658. = 1er janvier 1916 : Marcel Coulon, *J.-H. Fabre écrivain*, 5-39. — Raymond Lantier, *L'attitude des intellectuels espagnols*, 40-54. = 16 janvier : Anne-Marie et Charles Lalo, *Les rôles de la femme dans la guerre d'après le roman*, 255-272. = 1er février : Albert Mockel, *Stuart Merrill*, 385-514 [Poète né à Hempstead, près de New-York, en 1863, mort à Versailles le 1er décembre 1915]. — Philéas Lebesgue, *L'unité serbo-croate et le principe des nationalités. (L'œuvre de Vouk Stephanovitch Karadjitch)*, 452-463. — J.-W. Bienstock, *Varsovie aux mains des Allemands. Récit d'un témoin oculaire*, 477-484. = 16 février : Henry Delsor, *La propagande allemande jugée par les Alle-*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

mands, 577-595. — Ad. Van Bever et Charles Martyne, *La vie authentique de M. l'abbé de Voisenon. Mémoires inédits d'un contemporain*, 648-674; suite le 1er mars, 105-125. [Publié d'après un manuscrit récemment découvert, intitulé « Vie de l'abbé Voisenon, rédigé sur des mémoires plus authentiques que ceux sur lesquels a été écrite la notice placée en tête de ses œuvres. An VIII-1800. »]. = 1er mars : J.-J. V., *A l'entrée des Dardanelles* (*Le 25 avril 1915*). « *Vu de la Savoie* », 5-16. — Armand Fourreau, *Ce qu'était la décoration intérieure de la cathédrale de Reims. Ce qu'il faudra conserver*, 17-37. — Joseph Anglade, *La poésie patriotique dans la littérature méridionale contemporaine*, 49-71. — G.-Jean-Aubry, *Le troisième centenaire de Saint-Evremond*, 86-104.

Le Moyen Age, janvier-février 1914 : Léon Levillain, *Sur deux documents carolingiens de l'abbaye de Moissac*, 1-35. — Gaston de Beausse, *Note sur un mode de tradition par les reliques*, 36-38. [A l'abbaye du Mont Saint-Michel]. — Étienne Clouzot, *Les nombres cardinaux dans la toponymie*, 39-42 [Le nombre sept semble bien y avoir simplement le sens de pluralité sans précision de chiffre]. = Mai-juin : François Galabert, *Un diplôme de Charles le Chauve en faveur des églises de Toulouse et sa confirmation par Louis VII*, 185-214. — André Oreix, *Recherches sur le commencement de l'année civile en Bretagne au moyen âge*, 215-232. = Juillet-décembre : Maurice Prou, *A nos lecteurs*, 289-294 [Hommage aux rédacteurs tombés pour la France, Robert de Fréville, Gaston de Beausse, George Reverdy]. — Joachim Miret y Sans, *Lettres closes de Louis I d'Anjou, roi de Sicile, à Pierre, roi d'Aragon*, 295-302. — Max Prinet, *Sceau de Robert le Frison, comte de Flandre*, 303-307. — Victor Carrière, *Les débuts de l'ordre du temple en France*, 308-335. = Janvier-juin 1915 : Lucien Auvray, *Le « vetus codex longobardicus » de Baluze, autrefois conservé à la Chambre des Comptes de Paris*, 1-34. — Joachim Miret y Sans, *Lettres closes des derniers Capétiens directs*, 35-57.

La Révolution française, janvier-février 1916 : G. Pariset, *Pangermanisme et système métrique*, 5-34 [Lutte organisée par les pangermanistes contre l'étalon du mètre de 1799]. — A. Aulard, *Patrie, patriotisme au début de la Révolution française. Les Fédérations* (fin), 35-59. — Raoul Brunet, *Rouget de l'Isle et la Marseillaise*, 60-62. — A. Aulard, *Culture allemande. Culture française*, 63-67. — *Les annexions de territoires. Principes et vues du comité diplomatique de la Convention nationale*, 68-74. — *Circulaire du ministre de l'Instruc-*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

tion publique sur les biens communaux, 75-80. — *Aristide Douarche, conseiller à la Cour de Cassation* (mort 12 décembre 1915), 81-84.

Revue hebdomadaire, 3 juillet 1915 : H. Limbourg, *Le duc d'Aumale et la troisième campagne d'Afrique,* novembre 1842-juin 1843 (suite le 10 juillet). — 10 juillet : A. Chuquet, *Man Schuekenburger l'auteur de la « garde du Rhin ».* — 17 juillet : G. Hanotaux, *La durée de la guerre et l'opinion.* — 24 juillet : L. Léger, *Le peuple slovaque.* — 31 juillet ; Henri Welschinger, *Le mausolée du maréchal de Saxe.* = 7 août : G. Yakchich, *Le Banat, La thèse serbe.* — 21 août : A. Schopoff, *Les états balkaniques et le principe confédératif* (suite le 28 août). — 28 août : M.-A. Leblond, *Danois du Sleswig et de Copenhague : Comment l'on souffre et résiste au Sleswig.* = 4 septembre : A. Chuquet, *Fuites et retours ; impressions d'une parisienne.* — P. de Lanut et Milan Topolitza, *L'Autriche-Hongrie en guerre contre ses sujets.* — C.-M. Savarit, *La guerre allemande contre le christianisme* (suite le 11 septembre). — 11 septembre : Pierre Lasserre, *L'anniversaire de la bataille de la Marne.* — 18 septembre : Jan Borginon, *Scènes du siège d'Anvers : un réveil à la réalité.* = 9 octobre : P.-P. de Sokolowitch, *Le problème italo-slave.* — Louis Madelin, *La vision de Danton ; la limite du Rhin.* — 16 octobre : F. Masson, *Gobineau.* — 23 octobre : Émile Magne, *Une Française reine de Pologne* (Marie de Gonzague). — 30 octobre : G. Lacour-Gayet, « *Et vos amis les Roumains* » (La sympathie des Roumains persistante ; les diverses ligues et associations francophiles). = 6 novembre : Louis Leger, *Tchèques et Français. Paris et Prague.* — A. Chuquet, *Deux chants de guerre : L'Allemagne par-dessus tout ; le chant de haine contre l'Angleterre.* — 13 novembre : Marius-Ary Leblond, *Le général Galliéni.* — 20 novembre, Comte de Caix de Saint-Aymour, *Les derniers combats de l'aile droite allemande dans sa marche sur Paris* (26 août-4 septembre 1914). — A. Mousset, *En Espagne : Catholicisme et Germanophilie.* — G. Grosjean, *Promenade d'Henri II en Austrasie.* — 27 novembre : F. Funck-Brentano, *De l'iniquité commise en séparant l'Alsace de la France.* — F. Marcet, *Un voyage en Grèce en 1826,* souvenirs publiés par Guy de Pourtalès son petit-fils (F. M. envoyé par Aynard et un comité genevois, a su voir beaucoup de choses ; renseignements curieux), suite les 4 et 11 décembre. = 4 décembre : Pierre Lasserre, *Les études classiques et la vie nationale.* — 11 décembre : Pierre de Nolhac, *Les Poètes italiens contre l'Allemagne.* — Henri Davignon, *Sur les pas de l'Invasion en Belgique, autour de Liège.* — 18 décembre : L. Leger, *L'organisation du monde slave.* — A. Chuquet, *Le mot de Gœthe au soir*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

de Valmy. Un Français de Metz ; Choses vues de Metz pendant la guerre. — 25 décembre : F. Rocquain, *Mgr Angouard et le Congo français depuis le traité de novembre 1911.* — H. Welschinger, *Le Kayser à Bethléem. Nuit de Noël 1915.*

Revue de Paris, 1er janvier 1916 : André Chevrillon, *L'Angleterre et la guerre* (suite), 45-84. — Fernand Farjénel, *Une armée jaune*, 112-137 [Les projets du général Pennequin]. — Francis de Miomandre, *Rémy de Gourmont*, 138-162. — Commandant Davin, *Les corsaires allemands*, 163-181. — *Lettres d'un instituteur de la classe 14*, 182-204 [Lucien Labbé, mort à l'ennemi le 22 avril 1915]. = 15 janvier : Jacques Mortane, *L'aviation à la guerre. L'effort français et l'effort allemand*, 265-297. — L. Lévy-Bruhl, *Les idées sociales et religieuses de Jean Jaurès*, 322-331. — René Milan, *Les vagabonds de la gloire*, 340-372 ; suite 1er février ; 15 février, 796-825 [Récits d'un officier de marine, sur un croiseur de l'Adriatique]. — Georges Weill, *L'Alsace de 1815 à 1848*, 373-390. — Brada, comtesse de Puliga, *Les plaisirs d'une petite parisienne sous le second Empire*, 391-424. = 1er février : Rudyard Kipling, *Trois lettres*, 475-485 [Extrait de sa correspondance avec M. André Chevrillon sur l'Angleterre et sur la guerre]. — Contre-amiral Degouy, *L'efficacité du canal de Kiel*, 566-584. — Jean Breton, *A l'école des mutilés*, 585-598. — Alice Orient, *Charles Müller*, 599-623. [Ses œuvres : *A la manière de..., Mil neuf cent douze, Rikette aux Enfers ;* sa mort glorieuse]. — Général F. Canonge, *Fontenoy-sur-Moselle (22 janvier 1870)*, 624-645 [Destruction d'un pont sur la ligne de Strasbourg]. = 15 février : Édith Warton, *L'âme de la France*, 673-682. — Jacques-E. Blanche, *Cahiers d'un artiste (1915)*, 721-739 ; suite 1er mars, 110-142. — L. Houllevigne, *Le sel et le pétrole en Alsace-Lorraine*, 740-757. — Pierre Boutroux, *Propagande allemande en Allemagne*, 826-851. — Camille Jullian, *Le cinquantenaire de la « Cité antique »* 852-865. — E. Hovelaque, *L'opinion américaine et la guerre*, 866-894 ; suite 1er mars, 74-109. = 1er mars : Henri René, *Lorette. Une bataille de douze mois (octobre 1914-octobre 1915)*, 5-36 [Extraits de notes et journaux militaires] ; suite le 15 mars, 309-337. — Ernest Gaubert, *Les blessés, les conscrits et les veuves. (Notes d'un sous-préfet)*, 177-198. = 15 mars : Frédéric Masson, *Le roi Joseph aux États-Unis (1815-1851)*, 245-276. — Bernard Pares, *Au jour le jour avec l'armée russe*, 397-424 [Extraits d'un livre qui doit bientôt paraître].

Revue des Deux Mondes, 1er janvier 1916 : Édouard Schuré, *L'Alsace*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

à vol d'oiseau. Un soir au mont Sainte-Odile, 46-69 [Les sentiments d'un Alsacien à l'égard de l'Allemagne et de la France]. — Henri WELSCHINGER, *Un sermon inédit de Mirabeau sur la nécessité d'une autre vie,* 120-159 [Croit que cette œuvre composée pour rendre service à un jeune pasteur répond bien aux sentiments réels de Mirabeau]. — André-Charles COPPIER, *Rembrandt et Spinoza,* 160-191 [Persécutions exercées contre eux]. — André BEAUNIER, Revue littéraire : *Gilbert Augustin-Thierry,* 216-227. = 15 janvier : Paul LEROY-BEAULIEU, *Francis Charmes,* I-IV. — Louis BERTRAND, *Mon enquête en Espagne,* 241-280. — Ch. GÉNIAUX, *La Chekaia. Scènes de la vie algérienne pendant la guerre,* 365-378. — Henri CARRÉ, *L'effort militaire anglais,* 379-411. — Raphaël-Georges LÉVY, *La dette française,* 412-444 [Sous les différents gouvernements qui se sont succédés]. — René DOUMIC, *La poésie classique dans les « Méditations »,* 445-456. = 1er février : *La suppression des Arméniens. Méthode allemande. Travail turc,* 531-560. — Georges GOYAU, *Une personnalité religieuse. Genève. 1535-1907.* II. *La Genève calvinienne aux XVIIe et XVIIIe siècles,* 561-598. — A. GÉRARD, *Un essai de philosophie de l'histoire et de l'art du Japon. Okakuba (kakuzo),* 599-630. — Gustave SCHLUMBERGER, *Voyage dans les Abruzzes et les Pouilles (3-17 mai 1914),* 631-642. — René LA BRUYÈRE, *La mobilisation militaire et industrielle des inscrits maritimes,* 643-674. — André BEAUNIER, *André Chénier,* 675-686. = 15 février : L. DUMONT-WILDEN, *De l'Europe française à l'Europe allemande,* 773-796. — André BELLESSORT, *L'apôtre des Indes et du Japon. François de Xavier,* 797-841 ; suite le 15 mars, 315-345. — A. AUGUSTIN-THIERRY, *Onze mois de captivité en Allemagne. Souvenirs d'un ambulancier,* 857-883 ; fin 1er mars, 136-154 [Rédigés d'après les notes et les impressions d'un soldat infirmier récemment rapatrié d'Allemagne]. — Albert DE BASSOMPIERRE, *La nuit du 2 au 3 août 1914 au ministère des Affaires étrangères de Belgique,* 884-906. — René DOUMIC, *Charles de Pomairols,* 923-934. = 1er mars : Marylic MARKOVITCH, *Tableaux du front russe. Décembre 1915,* 35-64. — *La reine Hortense et le prince Louis. Extraits du Journal de Mlle Valérie Masuyer.* IX. *Les derniers jours de la reine Hortense. avril-octobre 1837,* 65-106. — Robert DE LA SIZERANNE, *Leur art,* 107-135 [L'art allemand, médiocre dans la peinture, détestable dans la sculpture, emprunté dans la décoration, est toujours une adaptation des styles étrangers]. — D'ANFREVILLE DE LA SALLE, *Le Maroc et la Guerre,* 189-203. = 15 mars : Émile FAGUET, *Souvenirs sur Francis Charmes,* 271-284. — Édith WARTON, *Visites au front. En Argonne, en Lorraine et dans les Vosges,* 285-314 [mars-mai 1915]. — René LA BRUYÈRE, *La part de la marine marchande dans l'œuvre de défense*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

nationale, 409-432. — T. de Wysewa, *Un volontaire anglais dans l'armée du grand-duc Nicolas*, 457-468.

Revue historique, janvier-février 1916 : M. Marion, *Le recouvrement des impôts en 1790*, 1-47 [Malgré les illusions qu'on s'était faites, sur la bonne volonté des contribuables, le rendement des impôts directs ou indirects était déplorable ; on s'oppose par la violence à la perception des aides et cette suppression momentanée des droits auxquels sont soumises les boissons a pour résultat immédiat le développement de l'alcoolisme]. — Irma Lubimenko, *Les relations diplomatiques de l'Angleterre avec la Russie au XVIe siècle*, 48-82. — Antoine Guilland, *Karl Lamprecht*, 83-108 [Sa méthode historique : à part certaines idées justes déjà mises en valeur par d'autres, comme l'importance de la psychologie des masses et de l'histoire de la civilisation, l'influence du milieu, le reste n'est que théories d'idéologue] = Mars-avril : Léon Homo, *Flaminius et politique romaine en Grèce (198-194 av. J.-C.)*, 241-279. — Gabriel Monod, *La Réforme catholique*, 280-315 [Leçons professées à l'École normale puis au Collège de France. Rôle des Jésuites dans cette réforme].

REVUES LOCALES

Recueil des travaux de la Société d'agriculture d'Agen, 2e série, tome XVII (1915) : Charles Ratier, *Œuvres de François de Cortète, sieur de Prades et de Cambes, collationnées sur le manuscrit de l'auteur, accompagnées d'une étude et d'un glossaire*, i-xviii et 1-335 [Poète de la région d'Agen (1586-1667), auteur de trois comédies : *La Miramoundo, Ramonnet, Sancho Panso al palais del Duc*, et de quelques pièces diverses].

Bulletin de la Société archéologique de Béziers, Vol. XLII. 2e livraison (1914-1915) : A. Soucaille, Conservation des églises. *Visite de l'église de Cabrials, 8 septembre 1605*, 338-346. — A. Soucaille, *Vidimus de lettres patentes de Charles V pour des localités demandant une réduction d'impôts en raison de la diminution des feux*, 370-375. — F. Mouret, *Le temple de Vénus près de Vendres et son emporium phocéen de Ville-longue. Les Latoniens de Longos ou Longostalètes*, 376-439. — Dr Passarini, *Le docteur Jean Bouillet*, 453-464. — A. Soucaille, *Lettres documentaires*, 465-488 [Lettres des xviie et xviiie siècles tirées des Archives municipales de Béziers].

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Bulletin de la Société de Borda (Dax), 1915 ; 2e et 3e trimestres : C. Daugé, *Le mariage et la famille en Gascogne d'après les proverbes et les chansons* (suite), 391-438 ; fin 4e trimestre, 509-548. — P. Coste, *Idée historique de l'église-cathédrale d'Acqs*, 439-454 ; fin 4e trimestre, 487-501 (Réédition d'un travail manuscrit du XVIIIe siècle déjà publié, en 1846, par le journal l'*Adour*, et qui a vraisemblablement pour auteur le chanoine Robert Dinarre. — J.-J.-C. Tauzin, *Saint-Sever, cap de Gascogne* (suite), 455-486. = 4e trimestre : Abbé C. Daugé, *Fresques découvertes dans une dépendance de l'ancienne église collégiale de Saint-Loubouer*, XII-XIV. — J.-A. Brutails, *Notes d'archéologie landaise. L'église de Bostens*, 503-507.

Revue historique de Bordeaux, septembre-octobre 1915 : Jean de Maupassant, *Les armateurs bordelais au XVIIIe siècle. Les deux expéditions de Pierre Desclaux au Canada (1719 et 1760)*, 225-240 ; suite en novembre, 313-330. — Jacques Woëvre, *Les industries de guerre à Bordeaux pendant la Révolution*, 241-252 ; suite en janvier, 37-45. — Georges Martin, *Le cru de Barsac*, 253-266 ; suite en novembre, 347-352 ; janvier, 50-60. — Georges Cirot, *Les Juifs à Bordeaux. Leur situation morale et sociale, de 1550 à la Révolution* (suite), 267-275 ; suite en janvier 23-36. — Michel Lheritier, *La révolution à Bordeaux de 1789 à 1791. La transition de l'ancien au nouveau régime* (suite), 276-288 ; suite en novembre, 331-346. — J.-A. B., *Une inscription à Saint-Michel*, 289. — P. L., *La rue Lafontaine*, 288-289. — *Le tombeau du cardinal Lecot*, 290. = Novembre-décembre : E. Mareuse, *La chapelle de Saint-Vincent-de-Lador*s, 297-304. — J.-A. Brutails, *L'archéologie de la Gironde au Congrès d'Angoulême (1912)*, 305-312. — Paul Courteault, *La police des débits de vin dans les anciennes coutumes de Bordeaux*, 353-355. — W., *Le prix et le menu des repas des sans-culottes à Bordeaux, en frimaire an II*, 356-357. = Janvier-février 1916 : Joseph Benzacar, *Éclaircissements sur les finances de Bordeaux (XVIIIe siècle. 1701-mai 1791)*, 5-22. — Meaudre de Lapouillade, *Les armoiries de Bordeaux. Supplément*, 46-49. — S. Léglise, *Le diacre martyr saint Vincent, patron des vignerons*, 61-62. — E. Corbineau, *Place royale et Place de Victoire*, 63. — *Index bibliographique*, [*15 octobre 1915-15 février 1916*], 67-68.

Bulletin de la Société archéologique de la Corrèze, tome XXXVII, 1re et 2e livraisons, janvier-juin 1915 : H. Noël-Cadet, *Antoine de Chabannes* (fin), 5-58 [Nombreux renseignements sur l'église et le château de Dammartin, Seine-et-Marne]. — René Fage, *Histoire d'une*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

famille bourgeoise depuis le XVIe siècle, 59-86 [D'après le livre de famille des Maruc et des Froment de Champlagarde, 1580-1835]. — Jean de Saint-Germain, *Les aventures de quelques Limousins dans l'émigration,* 87-110. — Raoul Laffon, *Les annales de Larche en Bas-Limousin jusqu'à la Révolution* (suite), 110-140. — F.-B. Finck, *Études sur les divers ateliers monétaires connus du Bas-Limousin depuis les Gaulois jusqu'à l'avènement des Carolingiens en 1752* (suite), 141-154. — Julien Lalande, *Nécrologie : M. Champeval, de Vyers,* 155-157.

Annales de l'Académie de Mâcon, 3e série, tome XVIII (1913) : C. Jeanton, *Les plus anciens comptes royaux et ducaux du baillage de Mâcon,* 15-44. — Jeanton et Lafay, *Une station préhistorique et romaine au lieudit le Perroux, commune de Crottet (Ain), à 4 kilomètres de Mâcon,* 45-51. — Albert Bernard, *La grotte de la Cailleverdière à Blanot,* 52-62. — Gilbert Lafay, *La question de Solutré,* 73-91. [Station préhistorique]. — J. Martin, *Fouilles de la grotte de Brancion,* 98-104. — Remsen Whitehouse, *La vie intérieure de Lamartine,* 105-110. [Influence de Jean-Marie Dargaud sur Lamartine]. — Jean Martin, *Une famille de graveurs d'origine mâconnaise,* 111-114 [Les Janinet]. — Paul Montarlot, *Rosey, ses seigneurs, sa confrérie du Corps de Dieu,* 115-178. — Émile Jaccoton, *Guillaume II, châtelain d'Alsace et de Lorraine par le Dr Ernest Hauviller, directeur des archives de Metz,* 186-197. — F. Cimetier et Gazin-Gossel, *Une lettre de Gaspar Dinet, évêque de Mâcon (1598-1619),* 198-209. — G. Lafay, *Découverte de monnaies seigneuriales, à Saint-Hyppolyte, commune de Bonnay,* 210-215. — Edmond Lesaing, *La fête de l'Être suprême à Mâcon en 1794,* 229-235. — Albert Bernard, *Un repas frugal à l'hôpital de Tournus au XVIIIe siècle,* 236-241. — Dr Biot, *Une visite chez l'entomologiste J.-H. Fabre, de Sérignan,* 242-252. — *Visites pastorales de l'archiprêtré du Rousset par Mgr de Lort de Sérignan de Valras,* évêque de Mâcon (suite), 275-359.

Annales du Midi, janvier-avril 1915 : J. Masso Torrents, *Poésies en partie inédites de Johan de Castellnou et de Raimon de Cornet, d'après le manuscrit de Barcelone* (suite), 5-36. — Antoine Thomas, *Bernard de Panassac, un des fondateurs des jeux floraux,* 37-51. [Appendice : Chanson inédite de Panassac. Arrêt du Parlement de Paris, sur appel d'une sentence du sénéchal de Toulouse le condamnant à différentes peines ; lettres de grâce accordées à ses héritiers]. — J. Adher, *Les tribulations d'un évêque sous le ministère de Mazarin. 1656-1657,* 52-73 [Rôle de Gilbert de Choiseul, évêque de Comminges, aux États de Lan-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

guedoc]. — J. Calmette, *Contribution à l'histoire du commerce franco-catalan sous Charles VII*, 74-81 [Lettres adressées au Sage conseil de Barcelone].

Mémoires de la Société archéologique de Montpellier, 2e série, tome V (1914) : Jos. Berthelé, *Anciens textes campanaires de l'Hérault*, [1]-[11] et 1-507 [avec index spécial des noms des fondeurs de cloches], — *Sépulture dans le couvent de l'observance*, ix [où on avait voulu à tort voir la tombe de Charles Bonaparte, père de Napoléon Ier]. — Bonnet, *Note sur Miraglietti, peintre originaire de Montpellier*, x-xii. — *Notes sur le Reliquaire de Roncevaux*, xiii-xvii [Œuvre d'orfèvrerie qui paraît avoir été fabriquée à Montpellier]. — Mlle Guiraud, *Vente d'émaux et prêt de reliquaire*, xxvi-xxviii (actes notariés du xive siècle). — Mlle Guiraud, *Fragments d'un ancien registre de l'église de N.-D. des Tables*, xxix-xxxii. — Mlle Guiraud, *Notes trouvées dans un registre de notaire des XIVe-XVe siècles sur le peintre Miralheti*, xxxviii-xxxix. — Gailliard, *Note sur un traité entre les habitants de Montpellier et les seigneurs de Narbonne au sujet des droits sur les marchandises*, l-li. — Joubin, *Projets pour le Peyrou*, li-liv. — Gennevaux, *Haches trouvées à Fabrigues, grotte de Grabels et borne romaine*, lix-lxii. — Mlle Guiraud, *La tête de Pepezuc*, lxii-lxiii. — Gennevaux, *Sépultures de la Madeleine et cuve baptismale de l'ancienne église d'Exindre ; mosaïque du mas de Carteirade*, lxx-lxxi.

Mémoires de l'Académie de Nîmes, tome XXXVI (année 1913) : Ed. Bondurand, *Les portraits des évêques Séguier, La Parisière et Colbert*, 31-35. — Élie Peyron, *Le monument de Benoît Malon*, 37-62 [Sociologue, fondateur de la *Revue socialiste*, né en 1841, mort en 1893]. — Pierre Guérin, *Des types de famille et des causes de désorganisation de la famille dans une commune rurale du Midi*, 63-75. — Georges Maurin, *Le mouvement économique du Gard sous le Consulat et le premier Empire*, 77-98. — Arthur de Cazenove, *Vieilles « lunes » du Gévaudun, du Rouergue et du Velay*, 96-125 [Plaques de cuivre historiées qui ornaient le harnachement des mulets]. — Albert Roux, *Sépultures typiques de l'époque barbare, quartier de Myrieui, commune de Blanzac*, 117-118 — Félix Mazauric, *Les musées archéologiques de Nîmes. Recherches et acquisitions, année 1913*, 119-142 [Fouilles sur l'emplacement de l'ancienne église Saint-Baudile ; feuilles de la Baume-Saint-Vérédeme, du rocher de Conteduc (Nîmes) ; ruines romaines à Aigremont et à Bernis ; fouilles de Marseille-Veyre (céramique grecque) ; ex-voto de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

pèlerinage du XVIIe siècle ; inscriptions romaines ; autel de Jupiter. — *Donations faites à l'Académie,* 148-151 [De 1778 à 1900].

Revue catholique de Normandie, novembre 1915 : Henri Le Court, *Un épisode du privilège de Saint-Romain au XVIIe siècle. Anne de Voré, sieur de l'Espicière. Sa famille et ses alliances* (fin), 405-422. — R. de Brébisson, *État des nobles et des anoblis dans les neuf élections de la généralité de Caen sur la recherche qui en fut faite aux années 1598 et 1599 par messire Jean-Jacques de Mesmes de Roissy, maître des Requêtes de l'hôtel,* 423-438 [Cette publication sera reprise ultérieurement en donnant les variantes d'autres manuscrits et en rectifiant les noms]. — Gaëtan Guillot, *Un agent secret du Directoire dans la Manche en l'an VI,* 439-460. — Abbé Ch. Guéry, *Palinods ou Puys de poésie en Normandie,* 461-476 ; suite en janvier 17-39. — *Un calendrier mural du XVIe siècle,* 477-478 ; suite en janvier, 74-80. — *Bibliographie normande,* 479-484. = Janvier 1916 : Chanoine Joubn, *Monseigneur Fuzet archevêque de Rouen,* 1-15. — Édouard Le Corbeiller, *Quelques lettres de Guillaume Denys à Colbert,* 40-55 [Hydrographe de Dieppe]. — Henry Le Court, *Le prieuré de Saint-Martin-du-Bosc dans la forêt de Touques,* 56-70.

Revue des Hautes-Pyrénées, novembre 1915 : N. Rosapelly, *La collecte de l'or,* 324-331 [Proclamation des Représentants du peuple près l'armée des Pyrénées occidentales, 24 vendémiaire an II]. — *M. Gaston Balencie,* 331-332. [Citation à l'ordre du corps d'armée]. — H. Louchet, *Un des anciens hôtels de ville de Tarbes* (suite), 332-343. — *Éphémérides de la Guerre (1er-31 octobre 1915),* 346-349. = Décembre : N. Rosapelly, *Contribution au folklore du pays de Bigorre* (suite). Deuxième partie, *Sobriquets des villes et villages,* 360-369; suite en janvier, 9-20 , février, 42-53 ; mars, 68-75. — Fr. Marsan, *Centenaires aurois,* 387-388. — H. Louchet, *Nomination des marguilliers de l'église Saint-Jean (1758),* 388-389. — *Éphémérides de la Guerre (1er-30 novembre 1915),* 389-393. = Janvier 1916 : Fr. Marsan, *Mesures prises en l'an II de la R. F. pour la défense de la vallée d'Aure contre les Espagnols,* 20-26. — *Éphémérides de la Guerre (1er-31 décembre 1915),* 26-29. = Février : H. Louchet, *La vie à Tarbes au XVIIIe siècle. Permis aux chirurgiens de faire des cours d'ostéologie à la première salle de l'hôtel de ville (1766),* 37-38. — L. Caddau, *L'homme vivant, mourant et confisquant,* 38-41 [Arrêt du Parlement de Navarre donnant acte à la communauté de Trebons de la présentation d'un homme de ce genre pour un fief qu'elle tenait du roi]. — Fr. Marsan, *Sentence de*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

maintenue du droit de Taberne en faveur des syndic et consuls d'Eget, Aragnonet et Plan, le 14 janvier 1608, 53-55 [Leur permettant d'affermer cette taberne où le fermier sera tenu de mettre des vivres à la disposition des passants et voyageurs se rendant en Espagne]. — *Époque de l'introduction du peuplier en Bigorre,* 56-58. — *Éphémérides de la Guerre. 30 décembre 1915-31 janvier 1916,* 58-61. = Mars : L. Caddau, *Le paléographe Jean Larcher et son fils Joseph. Du caractère de Jean Larcher. De l'influence de Simon Dumoret sur la carrière du paléographe Bigorrais. Lettres de Jean Larcher, de son fils Joseph et de sa femme, de Simon Dumoret, etc. Comment on devenait maire au XVIIIe siècle,* 76-89. — *Éphémérides de la Guerre (1er-29 février 1916),* 89-93.

Revue de Saintonge et d'Aunis, décembre 1915 : Henry Venant, *Abraham marquis Duquesne, lieutenant général des armées navales, et la seigneurie de Bellébat (Commune de Champdolent),* 340-356 [Duquesne-Guiton, neveu du grand Duquesne]. — Ch. Dangibeaud, *Le chantre Étienne-Bonnaventure Laurier,* 356-365. [Chantre de la cathédrale de Saintes. Recueil de chants composés par lui]. — J. Depoin, *Introduction à l'histoire des évêques de Saintes jusqu'au règne de Saint Louis* (suite), 366-377 ; suite en février, 29-38. — P. Lemonnier, *La déportation ecclésiastique à Rochefort (1794-1795), d'après les documents officiels* (suite), 377-405 ; fin en février, 39-65. — *Le domaine des de Courbon pendant la Révolution. Délibérations du directoire du district de Saintes,* 405-409. = Février 1916 : Edmond-Jean Guérin, *Les comités révolutionnaires à Saintes (1793-1795),* 9-25. — F. Uzureau, *Locke à Rochefort* (1678), 25-29.

REVUES ANGLAISES

English historical review, janvier 1915 : Haverfield, *Old Sarum and Sorbiodunum.* — G. Lapsley, *Archbishop Stratford and the parliamentary crisis of 1341.* — A.-J. Skeel, *The Council of the Marches in the seventeenth century.* — M.-E.-M. Jones, *Free and open trade in Bengal.* — E.-W. Brooks, *The brothers of the emperor Constantine IV.* — R.-L. Poole, *Burgundian Notes* (suite). — C.-H. Haskins, *The reception of Arabic science in England.* — J.-F. Willard, *The taxes upon movables of the reign of Edward III.* — C.-W.-P. Orton, *The earlier career of Titus Livius de Frulovisiis.* — Ch. Burrage, *The antecedents of Quakerism.* — Firth, *The memoirs of the first Lord Lonsdale.* = Avril : G. Lapsley, *Archibishop Stratford and the Parliamentary*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

crisis of 1341. — C. Rutherford, *The forgeries of Guillaume Benoît.* — S.-A. Peyton, *The village population in the Tudor Lady Subsidy Rolls.* — E.-R. Turner, *The Privy Council of 1679.* — R. Williams, *The status of the Welsh in the laws of Ine.* — W. Farrer, *The sheriffs of Lincolnshire and Yorkshire 1066-1130.* — R.-M. Wooley, *Constitutions of the diocese of London 1215-22.* — W.-H.-B. Bird, *Taxation and representation in the County Palatine of Chester.* — A.-F. Pollard, *The Lord's Journals and the Privy Council Register.* — M. Lane, *A Relation of the present state of affairs in the United Provinces 1675.* — G.-M. Imlach, *Earl Temple and the ministry of 1765.* — J.-H. Rose, *The comte d'Artois and Pitt in december 1789.* = Juillet : J.-H. Round, *The House of Lords and the model Parliament.* — W.-E. Lunt, *Papal taxation in England in the reign of Edward I.* — W. Miller, *The Genoese in Chios (1346-1566).* — W. Hooper, *The Tudor sumptuary laws.* — M. Espesito, *On same unpublished poems attributed to Alexander Neckam.* — A.-B. White, *The Name Magna Corta.* — A.-G. Little, *A new « Fioretto » of Saint Francis.* — C. Johnson, *Proposals for an agreement with Scotland c. 1363.* — E.-J. Davis, *The authorities for the case of Richard Hunne (1514-15).* — A.-E. Hewel, *An assessment of Italian benefices held by the cardinals for the Turkish war of 1571.* — L.-G.-W. Legg, *Extraits from jacobite correspondence (1712-14).* = Octobre : A.-H. Lybyer, *The Ottoman Turks and the routes of oriental trade.* — J.-G. Edwards, *Sir Gruffydd Llwyd.* — M. Armstrong, *The Italian wars of Henry II.* — C.-C. Crawford, *The suspension of the « Habeas corpus » act and the revolution of 1689.* — C.-K. Webster, *Castlereagh and the Spanish colonies.* — A. Ballard, *The law of Breteuil.* — C.-C.-J. Webb, *Tenred of Daver.* — A.-E. Pollard, *Plenum parliamentum.* — J.-C. Davies, *The first journal of Edward II's chamber.* — W.-A.-B. Coolidge, *The passage of the Alps in 1518.* — Miss R.-R. Reid, *The date and authorship of Redmayne's « Life of Henry V ».* — E.-R. Adair, *The privy council registers.* — Miss M. Lane, *Heligoland in 1689.* — G. Plummer, *Some letters from the correspondence of sir Herbert Taylor.*

The Month, décembre 1914 : J.-Fr. Smith, *Contemporary miracles.* — E. Thurston, *The cabbalists and the Kaiser.* = Janvier 1915 : W. Randolph, *Architecture in the Western battlefield.* — H. Thurston, *Germany's original plan of campaign.* — F. Reynolds, *Saint-Stephen.* — L'éditeur, « *Into the way of peace* ». — J. Ayscongh, *Sketches from the battlefields.* = Février : *Contemporary miracles* (suite). — J.-B. Williams, *At Wilhemshaven.* — H. Thurston, *The bond between England*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

and Belgium. — L'ÉDITEUR, *British Bernhardiism.* — J. AYSCOUGH, *French and English.* = MARS : J.-R. M'KEE, *The beginnings of the London oratory.* — J. AYSCOUGH, *French and English.* = Avril : *The new general of the society of Jesus.* — J.-W. FLANAGAN, *Heine on German « Sittlichkeit ».* — H.-S. SQUIRRELL, *About Norfolk curches.* — H. THURSTON, *Germany and its population statistics.* = Mai : J,-H. POLLEN, *The origin of the appellant controversy* (1598). = Juin : J.-H. POLLEN, *The opposition to the archpriest Blackwell* (1598-1600). — H.-S. DEAN, *French Jesuits at the front.* = Juillet : H.-S. DEAN, *The latest portent of anglicanism.* — E.-M. WALKER, *Charles Péguy.* — H. THURSTON, *English zitualia, old and new.* = Août : J.-H. POLLEN, *The appellant controversy.* — H. THURSTON, *John Huss.* — G.-M. BOWEN, *An eighteenth century children's magazine.* = Septembre : J.-H. POLLEN, *The appellant controversy.* = Octobre : J. AYSCOUGH, *French and English* (suite). — J. BRITTEN, *Anglicanism at the front.* = Novembre : J.-H. POLLEN, *The appellant controversy.* — H. THURSTON, *« Huns ».* — AYSCOUGH, *French and English.* = Décembre 1915 : T. COWELL, *The future of Rome.* — H.-S. SQUIRRELL, *An essay on restoration.* = Janvier 1916 : H. THURSTON, *Truth and folsehood abaut crime in Germany.* — W.-H.-G. FLOOD, *Ireland's contribution to English hymnody.* = Février : J. AYSCOUGH, *French and English VI war Dogs.* — K. THURSTON, *The story of Saint-Gildegund Maiden and Monk.*

Nineteenth century, novembre 1914 : F. PIGGOTT, *The German Imperial-Colonial blunder.* — A.-W. TILBY, E. LEWIN, *Our ennemy's oversea possessions : 1° German colonies and British needs ; 2° The first German colony.* — R.-S. NOLAN, *The responsibility for the war : German and British official papers compared.* — J.-T. BARKER, *The ultimate disappearances of Austria-Hungary.* — T. BARELAY, *Aircraft bombs and international law.* — H.-J. JENNINGS, *The currency revolution.* — Mme HAIGH, *The music of India : a classic art.* — E. ROBINS, *War service at home.* — J.-H. WHITEHOUSE, *Belgium in war, a record of personal experiences.* — D.-C. LATHBURG, *How Belgium saved England.* = Décembre : FRODSHAM, *German « kultur » from a Dutch point of view.* — COOKE, *Letters from Paris and Soissons a hundred years ago.* — R.-M. JOHNSTON, *What could Napoleon accomplish to day ?* — H. JOHNSTON, *American and the war : a symposium.* — B. FULLER, *Ideals German and others.* — W.-H. MALLOCK, *General von Bernhardi on the moral logic of war.* — *Some issues of the war : 1° J.-A.-R. MARRIOTT, A diplomatic centenary : 1814 and 1914 ; 2° A.-F. WHYTE, Alsace-*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Lorraine. = Janvier 1915 : F.-N. Manlde, G.-A.-B. Dewar, G.-G. Coulton, *Voluntary or compulsory service* : 1° *The case for volunteers ;* 2° *An individualist's plea for obligatory service ;* 3° *The volunteer spirit.* — S. Wilkinson, *Thougts on the waging of « Great War ».* — F. Fox, *Belgium on the Rack : a bystander's testimany.* — T. Barclay, *Vengeance in war : a study of reprisals in practice and the case of Louvain.* — P. Dearmer, *The soul of Russia.* — J.-T. Barker, *The chances of peace and the problem of Poland.* — M. Stirling, *The « Devil Diplomatist's » of Prussia as seen in the Hotham papers.* — W.-H. Dawson, *Some personal memories of Treitschke.* — Frodsham, *The effects of the war upon Non-Christian peoples.* — W. Sichel, *Disraeli the third.* — Lady Kinloch-Cooke, *Letters from Paris and Soissons a hundred years ago. — The hundred days — and after.* — S. Brooks, *The United States and the war.* — O. Parker, *An American's view of American neutrality.* = Février : T. Barclay, *The rape of Belgium and the « Plan » that failed.* — A. Koene, *The source of germany's might.* — T.-A. Cregan, D.-C. Lathbury, *National or voluntary service : 1° The middle way : a reply to colonel Maude and a proposal ; 2° Right and wrong methods of recruiting.* — J.-C. Ewart, *An interrupted sketching tour in Bavaria : some unexpected experiences in August.* — J.-M. Kennedy, *Causes and consequences of the American note.* — J.-A.-R. Marriott, *The problem of the Near East.* — A. Andréadès, *The Macedonian question from the Greek point of view.* — E. Tavernier, *Le comte de Mun.* — H.-R.-D. May, *The immorality of the modern burglar story and burglar play.* — B. Whishaw, *England's « commercial war » on Germany : a conversation in Spain.* — A.-L. Guérard, *Alsace-Lorraine a year ago ; impressions of a French American.* = Mars : J.-E. Barker, *The future of Constantinople.* — J.-J. Brants, *The war of purification a Dutchman's view.* — Fr. Piggott, *China and the war.* — D. Curtis, *« When ignorance was bliss » : July and August in North Central Siberia.* — R.-S. Nolan, *Germany in peace and in war.* = Avril : F. Piggott, *The neutral merchant : Three American notes and the answers.* — H.-H. Johnston, *Germany, Africa and the terms of peace.* — S.-T. Pruen, *What the germans did in East Africa.* — J.-E. Barker, *Bismarck and William II : a centenary reflection.* — E. Vandervelde, *La Belgique d'aujourd'hui et la Belgique de demain.* — J. Lanes, *The German-American.* — C.-H. Babington, *A tower in Northern France : March 1915.* — E. Blyth, *The Greek Easter at Jerusalem.* — A. Sharpe, G. Calza Bedolo, *Problems in the near East : The territorial ambitions of the Balkan States ; Italy and intervention.* = Mai : A. Shadwell, *German hate its cause*

Digitized by Google. Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

and meaning. — A.-V. Dicey, *Wardsworth and the war.* — P. Delannoy, *The library of the University of Louvain.* — E. Dimnet, *France and the Vatican:* — Frodshom, *What is wrong with german Christianity ?* — W. Blanc, *The Japanese in China.* — R.-S. Nolan, *Impressions in Austria-Hungary.* — C. Masterman, *W. G. C. Gladstone.* = Juin : J.-H. Morgan, R.-S. Nolan, *A dishonoured army : 1° german atrocities in France; with unpublished records ; 2° The report of Lord Bryce's Committee.* — J.-E. Barker, *Frederick the great and William the second : a revelation and a lesson in statecraft.* — C. Baltine, *How to celebrate the centenary of Waterloo.* — A. del Ré, *Why Italy went to war.* — H. Blake, *The order of Saint-John of Jerusalem in the present and in the past.* = Juillet : J.-E. Barker, *The secret of germany's treatment of native races and Britain's duty.* — Y. Guyot, *The great mistake of Talleyrand and Lord Castlereagh.* — Dean of Wells, *The array of the clergy in July 1415.* = Août : A. Shadwell, *The industrial factor in the war.* — A.-Y. Ali, *German missionaries in India.* — R.-C. de Weerdt, *L'avenir de la Belgique latine.* — J.-H. Morgan, *On active service : Leaves from a field note-book.* — L. Ashwell, *With captains courageous « some where in France ».* — Hannay, *Ireland and the war.* — C. Tower, *Scenes from the drama of Italian intervention.* — A. Wolkoff-Mouromtzoff : *A Russian view of reprisals.* — A.-C. Alford, *Russia's strength and her certainty of ultimate victory.* = Septembre : E. Crammond, *High finance and the danger of premature peace.* — J. Macdonnell et Fr. Piggott, *Our relations with the United States : 1° An Anglo-American tribunal ; 2° Cotton as contraband of war.* — J.-E. Barker, *How America become a nation in arms : some lessons of the present crisis.* — A. Sharpe, *A definite policy in the Balkans.* — E.-N. Bennett, *Some recent experiences in Serbia.* — E. Dimmet, *Madame de Staël in the light of current events.* — R. Jones, *General Botha, a personal impression.* — Bishop Bury, *The grand Duchess Elisabeth and her New Order.* = Octobre 1915 : J.-H. Morgan, *More leaves from a field note book.* — Mgr. Moyses et R.-B.-C. Sheridan, *The Vatican and the war : 1° The pope and the German atrocities ; 2° The pope orthodoxy and the allies.* — A.-V. Dicey, *Wordsworth on the revolution.* — Holdich, *Military aspects of a frontier.* = Novembre : N. Zupanie, J.-W. Ozanne et A. Sharpe, *The crisis in the Balkans : 1° The strategical significame of Serbia ; 2° Germany's latest adventure ; 3° A potscript.* — Zanardi Landi, *The real Austria and her relations with Germany.* = Décembre 1915 : J. Ellis Barker, *Britains war finance and economic future : a forecast and a warning.* — F. Gribble, *Germany seen from an internment camp.* — J.-H. Mor-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

GAN, *Leaves from a field notebook* (fin). — J.-A.-R. MARRIOTT, *The problem of the Adriatic : Italy, Austria, and the Southern Slavs.* — W.-F. BOILEY, E.-H. YOUNG, *Serbia, yesterday and To Day : 1° Belgrade, the gate ivay to the East; 2° The Serbian Soldier in action.* — Général BERTHAUT, *The morale of the French Saldier.* — F. KINLOCH BOOKE, *Women and the reconstruction of industry.* — F. HARRISSON, *Problems for a European congress.* = Janvier 1916 : A. SHADWELL, *The only way to lasting peace.* — J. HILTON, *Germany's food problem and its « Kontrolle ».* — H.-D. DAVRAY, *The impressions of a French optimist.* — R. MACHRAY, *The sacrifice of Serbia.* — R.-H. MURRAY et HAMAY, *Ireland in two wars ; 1° Hoch's expedition in 1796 ; 2° Recruiting in Ireland to day.* — R.-W. HALLOWS, *A poor relation of lord Chesterfield.* — P. HURD, *Behind the French lines. Impressions of Champagne and Lorraine in war time.* — F. PIGGOTT, *The integrity of the empire : The offer of Cyprus to Grece.* = Février : H.-W. STEED, *The pact of konopisht : Kaiser and archduke June 12 1914.* — A. SHADWELL, *Victory and the iron broom of war : an analysis and some proposals.* — M. FREWEN, *The Monroe doctrine and the great war.* — BURY, *Is anything wrong with german protestantism ?* — H. SADLER, *Contrats : Benjamin Disraeli and Abraham Lincoln.* — R.-S. NOLAN, *Social training and patriotism in Germany and in England.* — W.-H. RENWICK, *British merchant sailors under war conditions.* — H.-M. HYNDMAN, *The national railway after the war.* — H.-H. JOHNSTON, *Education and the public service.*

Quarterly Review, Janvier 1915 : PAXOP, *The new American history.* — TH. BATY, *The neutrality of Belgium.* — V. CHIROT, *Turkey in the grip of germany.* — MAUGHAN, *British oversea commerce in time of war.* — W.-T. LAYTON, *The effect of war on British industry.* — W.-P. BLOOD, A. HURD, *Progress of the war 1° On land ; 2° at sea.* = Avril : W. RAMSAY, T.-W. ROLLESTON, G. MURRAY, H.-A.-L, FISHER, *German « Kultur », 1° Science, 2° Art and litterature, 3° Scholarship, 4° History.* — J.-S. NICHOLSON, *The Balkan States and the war.* — N. JORGA, *The attitude of Roumania.* — E. PORRITT, *The Pro german propaganda in the United States.* — L. BINYAN, *Indian art.* — S. LANE-POOLE, *The sultanate of Egypt.* — VINOGRADOFF, *A visit to Russia, the war and domestic politics.* — W.-P. BLOOD et A. HURD, *The war 1° By land, 2° At sea.* = Juillet : S. REYNOLDS, *Inshore fisheries and naval needs.* — W.-H. MORELAND, *The war in India wheat.* — W. LEAF, *The Dardanelles.* — A.-W.-G. RANDALL, *Nietzsche and german education.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

— A. Ball, *German methods in Italy.* — T.-J. Dillon, *Dramatis personæ of the Italian crisis.* — Blood et A. Hurd, *The progress of the war 1° By land, 2° On sea.* = Octobre 1915 : B.-E.-C. Dugdale, *Ines de Castro and Pedro of Portugal.* — B. Williams, *Charles Fox and the American revolution.* — W.-J. Ashley, *German's food supply.* — Cromer, *Modern Austria.* — Blood et A. Hurd, *The war 1° By land, 2° At sea.* = Janvier 1916 : Un Canadien, *Why Canada is at war ?* — F.-L. Defrance, *Recent political evolution in Argentina.* — Mme Duclaux, *A chaplet of heroes.* — R.-C. Hewkin, *South Africa and her german neighbour.* — Mme Fawcett, *War relief and war service.* — H. Davignon, *German methods of penetration in Belgium.* — *The censorship and its effects : 1° In England ; 2° In America.* — *British diplomacy in the near East.* — E.-F.-G. Halch, *Belgian refugees in the United Kingdam.* — W.-P. Blood, *The course of the war.* — A.-C. Gutkelch, *The prose works of Joseph Addison.* — *British government and war.* — *The Danish agreement and the feeding of Germany.*

The Scottish historical review, Janvier 1916 : Sir Archibald Geikie, *A Scottish Charter-Chest; The Bamff Charter 1232-1703.* Curieux détails sur la vie domestique d'autrefois contenus dans ce Chartrier. — Théodora Keith, *Municipal Elections in the Royal Burghs of Scotland prior to the Union.* — *Étude sur les abus du système municipal, avant la réforme de 1833.* — F. Donald, *Glasgow and the Jacobite Rebellion of 1715* (n'a jamais attiré l'attention du grand public, comme elle le méritait. Cependant malgré l'attrait romanesque qui s'attache aux rébellions postérieures et, principalement à celle de 1745, la révolte de 1715 se présenta sous de meilleurs auspices et avec beaucoup plus de chances de succès). — Rev. Edward B. Rankin, *White kirk and the Burnt Candlemas.* En 1356, Édouard III envahit l'Écosse pour la cinquième fois. (Il exerça sa fureur sur les églises et les monastères. L'invasion avec ses terribles ravages dans les basses terres de l'est, commença aux premiers jours de février. De là le nom populaire de Chandeleur Ardente.) — A.-M. Williams, *Sir George Mackenzie of Rosehaugh* (avocat célèbre né à Dundee en 1638, mort à Londres en 1691). — Colin M. Mac Donald, *John Major and Humanism* (type de la vie vagabonde d'un savant à l'époque de la Renaissance). — Majorie Masson, *Thomas Fyshe Palmer* (exilé politique en 1793, à la suite d'un procès, à Edimbourgh, pour sédition). — Venerable Archdeacon Cunningham, *Differences of Economic development in England and Scotland, 1° Burgh life, 2° Tillage.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

CHRONIQUE

Académie française. — 27 janvier : Proclamation du prix d'héroïsme attribué dès le 21 novembre précédent à M. le sénateur Noel, maire de Noyon, directeur de l'École Centrale des Arts et Manufactures, emmené comme otage prisonnier en Allemagne. — Par prudence cette proclamation n'avait pas été faite avant le rapatriement de M. Noël. Sur sa demande les arrérages du montant de ce prix (6.000 francs) seront affectés à la fondation d'un prix soit annuel, soit triennal, destiné à un originaire de Noyon, blessé de la guerre ou soldat ayant accompli une action d'éclat, ou à défaut de personne remplissant ces conditions, à une famille modeste noyonnaise, ayant de nombreux enfants.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — 11 février : Sur le rapport de M. H. Cordier, la commission du prix Loubat décerne un prix de 2.500 fr. à M. Henry Vignaud pour son ouvrage sur Americ Vespuce et une récompense de 500 fr. à M. Callegari, de Vérone, pour l'ensemble de ses études américaines. — 3 mars. Sur le rapport de M. Babelon le prix Duchalais (numismatique du moyen âge) est attribué à M. Alfred Dieudonné pour son *Manuel de Numismatique*, tome II (monnaies royales françaises depuis Hugues Capet jusqu'à la Révolution). Sur le rapport de M. Chavannes, le prix Stanislas Julien est décerné à M. Bernard Karlgren, pour son *Étude sur la phonologie chinoise*. — 10 mars : Sur le rapport de M. Morel-Fatio, le prix Delalande-Guérineau (1.000 fr.) est attribué à M. Henri Prost, tué à l'ennemi, pour son ouvrage, *Les Inventaires des ducs de Bourgogne*. — 24 mars : Au concours des Antiquités nationales une 2e médaille de la valeur de 1.000 fr. est attribuée à M. Pierre Gautier, archiviste de la Haute-Marne, pour ses *Études diplomatiques sur les actes des évêques de Langres du VIIe siècle à 1136*; une 3e médaille de 500 fr. à feu M. E. Morel pour *le plan d'Arras en 1382*. — Le prix Lagrange (1.000) est décerné à M. Jeanroy pour la *Chanson de Jaufre Rudel* et les *Joies du gai sçavoir*.

Prix Lasserre. — Par arrêté du Ministre de l'Instruction publique du 30 décembre 1915, le prix littéraire de la fondation Lasserre est attribué à M. Le Goffic.

Directeur de l'École des Chartes. — Par arrêté ministériel en date du 31 janvier 1916, M. Maurice Prou, professeur de diplomatique à l'École nationale des Chartes, est nommé directeur de cet établissement en remplacement de M. Paul Meyer, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite. — Par l'étendue de ses connaissances historiques, par la sûreté de son

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

érudition et par son esprit organisateur M. Prou, membre de l'Académie des Inscriptions, était mieux désigné que personne pour être mis à la tête de cette École.

Revue des Deux Mondes. — Le 14 janvier 1916, le Conseil de surveillance de la *Revue des Deux Mondes* a désigné M. René Doumic pour le poste de directeur en remplacement de M. Francis Charmes, mort le 4 janvier précédent.

Monuments historiques. — Par décret en date du 19 février 1916 le portail du xve siècle et le pignon qui le surmonte situés place du Grand Marché à Tours, entre les maisons portant, l'une, le n° 54 à laquelle ils se rattachent, et l'autre, le n° 56, sont classés parmi les monuments historiques.

Archives de la cathédrale de Lyon. — A la séance du 11 février de l'Académie des Inscriptions M. Omont a fourni, au nom de M. Guigue, archiviste du Rhône, des renseignements intéressants sur une collection de documents provenant des archives du chapitre de Lyon, remplissant plusieurs caisses qu'on vient de retrouver dans une sorte de cachette pratiquée sous la toiture d'une des chapelles de la cathédrale. Les pièces les plus importantes ainsi mises au jour sont le grand cartulaire de 1350 que l'on considérait comme perdu, un nombre considérable de registres capitulaires compris entre le milieu du xve siècle et le xviiie, enfin plusieurs centaines de titres originaux se rapportant à l'Église de Lyon, depuis le moyen âge jusqu'aux temps modernes. Le plus ancien est un diplôme du roi de Provence, Charles, fils de l'empereur Lothaire Ier (861).

La bourse « Robert André-Michel » à l'École des Chartes. — Par décret en date du 27 février, le Directeur de l'École nationale des Chartes est autorisé à accepter la donation, faite conjointement et solidairement par M. et Mme André-Michel, par Mme Veuve Robert André-Michel et par Mme Veuve Ormond, de quatre titres de rente 3 0/0 sur l'État français, s'élevant ensemble à 900 francs de rente pour fonder une bourse annuelle de voyage, à attribuer à un élève sortant de l'École, pourvu du diplôme d'archiviste paléographe, et qui portera le nom de « Robert André-Michel ».

Commission de la vie économique de la Révolution. — M. André Liesse, membre de l'Institut, professeur à l'École libre des sciences politiques et au Conservatoire des Arts et Métiers, est nommé membre de la commission chargée de rechercher et de publier les documents économiques de la Révolution française, en remplacement de M. Douarche décédé.

Doctorat ès-lettres. — Le 11 mars 1916 M. René-Marie-Olivier Le Forestier a soutenu ses thèses devant la faculté des Lettres de l'Université de Paris : thèse principale, *Les Illuminés de Bavière et la Franc-Maçonnerie allemande* ; thèse complémentaire, *Les plus secrets mystères des hauts grades de la Maçonnerie dévoilés (1774).*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Thèses de l'École des Chartes. — Le 4 avril ont été soutenues à l'École nationale des Chartes les thèses des élèves de la promotion de 1916, véritable promotion de temps de guerre puisqu'elle ne comptait que deux élèves, les autres étant retenus au service de la France, pour laquelle plusieurs d'entre eux ont déjà donné leur vie. Voici les titres de ces deux thèses : M. Pierre D'ESPEZEL, *L'organisation militaire de la France pendant la première partie du XVIe siècle*; M. Jacques DE FONT-RÉAULT, *Étude et catalogue des actes des comtes de Poitou, ducs d'Aquitaine (778-1137)*.

Livre d'or de l'Université. — Des listes publiées sous ce titre par le Bulletin du ministère de l'Instruction publique, pendant le premier trimestre de cette année, nous extrayons les mentions suivantes :

Tué à l'ennemi : M. Charles AVEZON, membre de l'École d'Athènes. — Citation à l'ordre de l'armée, M. RAMBAUD, maître de conférences à la Faculté des lettres de Bordeaux, lieutenant au ...e régiment d'infanterie : « Ayant reçu l'ordre de tenir jusqu'au bout, dans un bois, n'a cessé de donner à sa troupe le plus bel exemple d'énergie et de courage et s'est fait tuer sur place plutôt que de céder du terrain. » — Citation à l'ordre du régiment, M. FONTANA, bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, lieutenant au ...e régiment territorial d'infanterie : « A fait preuve d'énergie et de sang-froid en toute occasion, notamment le 4 octobre 1914, à P..., après avoir résisté, après des pertes très sérieuses, à une violente attaque, n'a quitté sa tranchée que le dernier et après en avoir reçu l'ordre ; puis, sous une véritable pluie d'obus et de balles, a réuni des groupes d'isolés pour les conduire au point de rassemblement du régiment. »

Nécrologie. — Au mois de janvier 1916 est mort **M. Léon Lallemand**, né à Paris en 1844, ancien chef de bureau à l'administration de l'Assistance publique, qui s'était consacré entièrement à l'histoire des institutions charitables.

Les principaux ouvrages qu'il a laissés sont : *Histoire des enfants abandonnés et délaissés. Étude sur la protection de l'enfance aux diverses époques de la civilisation.* Paris, 1885, in-8 ; *De l'assistance des classes rurales au XIXe siècle.* Paris, 1889, in-8 ; *De l'organisation de la bienfaisance publique et privée dans les campagnes au XVIIIe siècle.* Châlons, 1895, in-8 (Extrait des Mémoires de l'Académie d'agriculture, commerce, sciences et arts de la Marne) ; *l'Assistance médicale au XVIIIe siècle.* Paris, 1895, in-8 : *La Révolution et les pauvres.* Paris, 1898, in-8, excellent travail composé d'après les documents des Archives nationales, spécialement ceux de la série F^15, et montrant les funestes résultats produits par l'application aux hôpitaux des principes adoptés par les idéologues de l'époque révolutionnaire ; *Le prétendu monopole des bureaux de bienfaisance devant la loi et devant l'histoire.* Paris, 1899, in-8 ; *Les Visiteurs des pauvres dans l'ancienne France* (Bulletin de la Société de Saint-Vincent de Paul, juillet 1901); enfin de 1902 à 1912, l'*Histoire de la Charité*, vaste tableau d'ensemble tracé d'après le dépouillement aussi complet que possible des publications parues sur la question, où se trouve un très bon exposé des

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

connaissances historiques actuelles sur les efforts tentés à toutes les époques pour le soulagement des pauvres et des malheureux. Quatre tomes seulement de cet important ouvrage ont pu être publiés : le premier se rapporte à *l'Antiquité (les civilisations disparues)*, le deuxième comprend les *neuf premiers siècles de l'ère chrétienne*, le troisième, *le Moyen âge (du Xe au XVIe siècle)*, le quatrième, *les temps modernes*. Celui-ci, consacré uniquement à l'Europe, comprend deux volumes dont l'un est intitulé : *Des théories en matière d'assistance ; les pestes et les épidémies, la lutte contre la mendicité. De l'organisation des établissements hospitaliers de toute nature*, l'autre concerne les *Assistances spéciales ; le soulagement des prisonniers et le rachat des captifs ; les secours à domicile ; les ateliers de charité ; les Monts-de-Piété*. Un tome cinquième, encore en préparation, devait se rapporter aux *Pays hors d'Europe* et se diviser en cinq parties traitant successivement des Deux Amériques, des anciennes civilisations de l'Asie, des peuples musulmans et barbares, de l'esclavage des noirs et des pays de missions au XVIIIe siècle.

Pour la composition de ses travaux M. Lallemand avait réuni une bibliothèque spéciale excessivement complète et peut-être unique en son genre. Son intention était d'en faire don à l'Université de Louvain pour la mettre à la disposition des érudits étudiant les questions d'assistance. Il est à souhaiter que le regretté historien n'ait pas eu le temps de mettre son projet à exécution avant que la malheureuse bibliothèque de l'Université ne devînt la proie des barbares.

Le 22 février est mort le docteur Max Billard. Né à Jargeau en 1863, il s'était fait un nom parmi les nombreux médecins qui s'adonnent aux études d'histoire. Doué d'un véritable talent de description et de mise en œuvre, il recherchait les scènes historiques offrant un certain caractère de pittoresque ou d'étrangeté et a composé ainsi bon nombre de monographies d'une lecture attrayante. Les principales sont : *Louise de Lorraine. Odyssée d'un cercueil royal*, 1906 ; *La conspiration Malet*. Paris, 1907, in-8 ; *Les Tombeaux des Rois sous la Terreur*. Paris, 1907, in-8 ; *Les maris de Marie-Louise d'après des documents nouveaux ou inédits*. Paris, 1908, in-8 ; *Les femmes enceintes devant le Tribunal révolutionnaire, d'après des documents inédits*, 1911, in-8.

CHRONIQUE DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES HISTORIQUES

Livre d'or de la Société : Tombés au champ d'honneur : Gustave Valmont, archiviste paléographe ; sergent au 74e régiment d'infanterie, tué à Fisternay (Marne) le 6 septembre 1914 en effectuant une reconnaissance ; sorti brillamment de l'école des Chartes en 1908 après une thèse remarquée sur « le commerce des grains dans la généralité de Rouen au XVIIIe siècle » notre jeune confrère s'adonna d'abord à la littérature, publiant un excellent recueil de vers : « Sous l'aile de l'amour » aussi délicat et classique dans la forme que profond et émouvant par les sentiments exprimés ; préparant avec un soin méticuleux et une admirable conscience un roman auquel la guerre ne lui permit pas de mettre la dernière main. Mais justement préoccupé des questions historiques et sociales, il avait donné une grande part de son temps au mou-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

vement régionaliste et à la Société des antiquaires de Normandie, organisant avec zèle les derniers congrès. Il se préparait à apporter sa collaboration à notre Revue quand la guerre est survenue; il est glorieusement tombé à l'heure décisive où l'armée française arrêtait l'ennemi sur les bords de la Marne.

Maurice Querenet, ancien élève diplômé de l'École des Sciences Politiques, licencié en droit, lieutenant au 28e régiment d'infanterie, commandant la section de mitrailleuses, décoré de la croix de guerre et cité à l'ordre de l'armée en ces termes : « S'est distingué au combat du 28 août 1914 ; le 29 a sauvé tout son matériel de mitrailleuses au prix des plus grandes difficultés ; pendant le repli de son bataillon a largement contribué par son entrain et son mépris du danger à soutenir le moral de ses hommes, se révélant comme un chef doué des plus belles qualités. » Ce jeune chef était un des plus brillants de sa génération ; âgé de 24 ans à peine, un avenir plein de promesses s'ouvrait devant lui ; président de la section d'histoire et de diplomatie de la Société des anciens élèves de l'École des Sciences Politiques, il avait fait preuve en maintes circonstances d'une extraordinaire maturité d'esprit; plusieurs de ses conférences furent de véritables modèles du genre; entré depuis peu dans notre société il n'avait pas eu le loisir d'apporter à notre Revue la collaboration que nous attendions; il y a donné seulement un compte rendu détaillé du livre de J. d'Auriac : « La nationalité française, sa formation ». Après 75 nuits consécutives passées dans les tranchées le lieutenant Querenet, épuisé par la fatigue, par une entérite chronique qui le minait depuis de longs mois, fut évacué sur l'hôpital de Villers-Bretonneux où il succomba le 2 avril 1915 à une méningite cérébro-spinale.

Le commandant Chareton, chef de bataillon au 289e régiment d'infanterie, fut frappé d'une balle au cœur le 30 juin 1915 près de Souchez. Entré dans notre société en 1914, notre regretté confrère qui s'était retiré de l'armée, s'était consacré à des recherches sur les événements qui se déroulèrent dans le Vivarais à l'époque des guerres de religion, recherches qui avaient fait l'objet d'une publication en un très intéressant volume intitulé : « La réforme et les guerres civiles en Vivarais, particulièrement dans la région de Privas, 1544-1632. » — Ayant repris du service au début de la guerre présente, le commandant Chareton, d'abord attaché au grand quartier général, fut placé à la tête d'un bataillon du 289e qui prit une part active aux opérations du printemps dernier qui nous rendirent maîtres de l'éperon de Notre-Dame-de-Lorette ; il y gagna la croix de la Légion d'honneur et deux belles citations dont la dernière porte le témoignage de sa mort glorieuse : 1° « Très bon chef de bataillon qui a su tenir le moral de ses hommes à la hauteur des circonstances malgré des bombardements extrêmement violents. » — 2° « Officier des plus remarquables, a brillamment contribué à repousser une contre-attaque allemande qui s'était produite dans son secteur, a été mortellement blessé alors qu'il s'était porté aux premières lignes pour faire la reconnaissance du terrain. »

Blessés et cités : Augustin Cochin, lieutenant au 146e régiment d'infanterie,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

blessé, chevalier de la Légion d'honneur et cité à l'ordre du jour du 2 juillet 1915 : « Le 25 septembre à l'attaque d'une position, malgré deux blessures graves a conservé le commandement de sa section et par son énergie á maintenu celle-ci sur le champ de bataille sous un feu violent de l'ennemi. »

Robert Burnand, lieutenant au 266e régiment d'infanterie, blessé et cité à l'ordre de la division : « Le 5 novembre 1914 au combat d'Ajoncourt, bien que grièvement blessé, a conservé pendant plusieurs heures le commandement de sa section, appuyé sur son ordonnance, et ne l'a quitté qu'épuisé par la perte de son sang. »

Comte Charles de Féligonde, caporal au 5e régiment d'infanterie coloniale, blessé, proposé pour la médaille militaire et cité le 14 décembre 1914 : « Le 27 septembre étant en patrouille est blessé à la main par le coup de feu d'un sous-officier ennemi qui brise son fusil. Il prend l'arme d'un camarade, se porte en avant et tue son adversaire d'une balle dans la tête à bout portant. Le lendemain défend pied à pied une tranchée que l'ennemi a déjà réussi à occuper en partie. » Blessé une seconde fois, étant sous-lieutenant à la 1re compagnie du 5e régiment d'infanterie coloniale, nommé chevalier de la Légion d'honneur et cité le 24 mars 1916 : « Soldat au début de la campagne, a conquis successivement tous ses grades par sa brillante conduite au cours des nombreux combats auxquels il a pris part, a toujours fait preuve des plus brillantes qualités militaires ; a été blessé très grièvement le 16 février 1916 dans l'accomplissement de son devoir. »

Pierre Quentin-Bauchart, capitaine au 272e régiment d'infanterie, blessé et cité à l'ordre de l'armée le 11 septembre 1915 : « S'est trouvé avec sa compagnie pendant huit mois dans des circonstances particulièrement critiques. Par sa belle attitude au feu, sa bravoure, son courage joints à une mâle énergie a su maintenir sa compagnie à la hauteur de toutes les épreuves. »

Charles Poinssot, lieutenant au 42e régiment d'infanterie ; blessé deux fois et cité, le 1er novembre 1915, à l'ordre du corps d'armée.

Robert Refoulé, lieutenant au 331e, puis au 406e régiment d'infanterie, 3 fois blessé et cité à l'ordre de la division le 6 mars 1916.

Henri Sangnier, sergent mitrailleur au 14e régiment territorial, blessé, décoré de la médaille militaire et cité à l'ordre de l'armée : « Le 11 juin 1915, aux tranchées, au milieu d'une fusillade et d'un bombardement violents a été grièvement blessé en allant spontanément et avec le plus grand mépris du danger, porter à son lieutenant un masque contre les gaz asphyxiants ; a été amputé du bras droit. Les 2, 3, 4 mai 1915 avait maintenu sa section en première ligne sous un bombardement des plus intenses. »

Bernard Combes de Patris, sergent au 232e régiment d'infanterie, blessé et cité à l'ordre de la division : « A peine arrivé sur le front, s'est fait remarquer par son courage et son sang-froid ; a été blessé le 10 octobre 1915 en portant secours à des soldats frappés au cours d'un violent bombardement. »

Marquis de Castelnau d'Essenault, lieutenant-colonel chargé de former le 144e régiment territorial, officier de la Légion d'honneur, le 25 avril 1915, cité : « Très bon chef de corps, au front en première ligne depuis le mois

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

d'octobre 1914. » Le 1er mai 1915, le régiment entier est cité à l'ordre du jour de la 184e brigade, ainsi que son lieutenant-colonel.

Louis Gillet, lieutenant au 80e régiment territorial d'infanterie ; cité à l'ordre de la division le 8 novembre 1914 : « A fait preuve d'une rare énergie au cours de violents combats livrés entre le 26 octobre et le 6 novembre en donnant constamment à sa troupe le plus bel exemple de courage et de sang-froid. » Promu capitaine et cité à l'ordre de la brigade le 11 avril 1915 : « A pris le 10 novembre, le commandement de la section chargée de rechercher le corps de son colonel tué le matin ; sous un feu violent s'est porté à la lisière du bois triangulaire où le corps fut en effet retrouvé. A lui-même aidé à rapporter le corps du lieutenant-colonel Buissot. »

L. de la Vallée-Poussin, capitaine à l'État-major de l'armée (4e bureau), chevalier de la Légion d'honneur et cité à l'ordre du jour le 31 juillet 1915 : « Officier plein de zèle, d'activité et d'intelligence ; a rendu des services exceptionnels dans la zone des armées durant les opérations d'août et de septembre 1914. A fait preuve, à cette époque, dans plusieurs occasions d'initiative et de bravoure. »

Vicomte de Reiset, non mobilisé, a mérité cependant la citation suivante à l'ordre du jour de l'armée le 28 novembre 1915 pour sa conduite en son château de Vic-sur-Aisne : « Pendant l'occupation allemande a rendu, grâce à sa fermeté, de signalés services à ses concitoyens ; demeuré depuis plus d'un an dans une commune à chaque instant bombardée, il y a créé une ambulance et n'a pas cessé de faire preuve du plus grand dévouement à tous. »

Prisonniers : Comte E. Frémy, lieutenant au 355e régiment d'infanterie, fait prisonnier le 20 septembre 1914, après quatorze heures de combats, avec les quinze derniers survivants de sa compagnie dans les environs de Vic-sur-Aisne, envoyé à Magdebourg, condamné à 3 ans de forteresse sans qu'on puisse encore savoir la raison, et transféré, depuis le début de 1916, à Wesel. — Max Lauth, lieutenant au 6e régiment de dragons, fait prisonnier au combat de Saint-Vincent-Rossignol, le 22 août 1914.

Séances sous la présidence de M. F. Rousseau, élu président de la Société pour l'année 1916, *15 janvier :* Communication de M. Wilmotte, professeur à l'Université de Liège, chargé de cours à la faculté des lettres de l'Université de Paris, récemment élu membre d'honneur de la Société. M. W. fait l'éloge de M. Kurth dont il fut l'élève à l'Université de Liège, et dont il résume l'importante contribution à l'histoire du moyen âge ; mais il ne peut cacher ses tendances ardemment germanophiles ; M. Mirot croit savoir que l'historien depuis les débuts de la guerre avait reconnu son erreur et répudié ses sympathies d'antan. — Lecture de M. Mouton sur « l'évasion du roi de Navarre (1576) » récit de la curieuse équipée si habilement combinée par l'entourage du prince, par d'Aubigné notamment qui l'a si joliment contée, dévoilée à la reine-mère par Fervaques.

19 février : Lecture de M. Simonis : « la cour souveraine et le gouvernement du grand-duché de Luxembourg devant l'invasion allemande » court historique

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

de la situation diplomatique du grand-duché, des négociations dont il fut l'objet, de la neutralité garantie par les grandes puissances ; puis récit très précis fait par un témoin des premières heures de l'invasion ; opposition manifeste des sentiments de la cour et du peuple ; celle-là germanisée depuis l'avènement du duc de Nassau puis de sa fille la grande-duchesse Marie dont l'oncle, grand-duc de Bade, est le conseiller le plus écouté ; la nation impuissante assiste à la violation du territoire, mais tous ses vœux vont vers les Alliés, et notamment vers la Belgique dont l'héroïsme trouve dans le grand-duché plus d'admirateurs encore, s'il est possible, qu'ailleurs ; M. Van de Steen de Jehay, ministre de Belgique à Luxembourg qui fut, comme M. S., témoin des jours tragiques, remercie le conférencier de son salut fraternel à la Belgique et l'assure des sentiments particulièrement sympathiques qui lient ses concitoyens aux Luxembourgeois. — Lecture de M. Auzoux ; « sur les dernières années du bailli de Suffren » notamment sur le retour du bailli à Paris, fêté par la ville et la cour, nommé vice-amiral, décoré de la croix du Saint-Esprit, gratifié par la Hollande d'une épée d'honneur qui lui est remise avec un cérémonial particulièrement flatteur.

18 mars : Lecture de M. Lacour-Gayet : « Deux mois en Russie et dans les États scandinaves ». Récit de la très intéressante mission accomplie par MM. Lacour-Gayet, Richet et Gavoty ; le conférencier rappelle le chemin peu direct qu'on est obligé de suivre pour se rendre en Russie, comment des Persans, des Serbes réfugiés à Odessa ou en Roumanie sont obligés de traverser la Suède pour gagner Corfou ; il évoque les sympathies très vives recueillies à Moscou notamment par la mission française, l'activité qu'on déploie dans la vieille capitale, la ferme résolution de tous de lutter jusqu'au bout, quelle que soit la durée de la lutte — l'étalon du temps étant presque aussi différent que celui de l'espace, de ceux employés par l'Europe occidentale ; il note la réconciliation très franche et qu'il espère durable entre les vieux Russes et les Polonais une nouvelle fois victimes de l'invasion ; il rappelle enfin sa visite à Bérésina, par la route même suivie il y a un siècle par la grande armée ; émouvants rapprochements ; tableaux tragiques, mais partout impression réconfortante basée sur la certitude de la victoire. — Lecture de M. Auzoux, suite de celle commencée à la dernière séance sur « les dernières années de Suffren », ses réceptions dans son hôtel de la chaussée d'Antin, ses amitiés, sa correspondance, ses déceptions à la suite du refus essuyé par lui au sujet du bâton de maréchal qu'il espérait ; sa mort le 8 décembre 1788, après une attaque d'apoplexie et non pas à la suite d'un duel comme l'a prétendu certaine légende ; enterré dans les caveaux de l'église Sainte-Marie-du-Temple ses restes furent profanés pendant la Révolution.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

LIVRES NOUVEAUX

Bibliographie. Sources historiques. Catalogues. — Général Mennessier de la Lance, *Essai de bibliographie hippique* donnant la description détaillée des ouvrages publiés ou traduits en latin et en français sur le cheval et la cavalerie, avec de nombreuses biographies d'auteurs hippiques. T. Ier A-K. Paris, L. Dorbon, 1915, in-8, à 2 col., ix-760 p. — H. Hauser, *Les Sources de l'Histoire de France au XVIe siècle.* IV : *Henri IV (1589-1610).* Paris, A. Picard, in-8, xix-230 p. — *Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale.* Auteurs. T. 63 : Gouve-Grégoire. Paris, Imprimerie nationale, 1915, in-8 à 2 col , 1-1230.

Documents et correspondances. — A. Tuetey, *Journal de Clément de Fauquembergue,* greffier du Parlement de Paris. Texte complet publié pour la Société de l'Histoire de France. T. III. 1431-1436. Paris, H. Laurens, 1915, in-8, xc-298 p. — A. Aulard, *Recueil des actes du Comité de Salut public avec la correspondance officielle des représentants en mission* et le registre du Conseil exécutif provisoire T. 24, 3 juin 1795-29 juin 1795 (15 prairial an III-11 messidor an III). Paris E. Leroux, 1915, gr. in-8, 900 p. (Documents inédits). — G. Pélissier, *Lettres inédites de la comtesse d'Albany à ses amis de Sienne* (1797-1820). 3e série : Lettres à Alexandre Cerretani (1803-1820). Toulouse, Ed. Privat, et Paris, Aug. Picard, 1915, in-8, viii-171 p.

Histoire générale. — F. Barbey, *Félix Desportes et l'annexion de Genève à la France, 1794-1799,* d'après des documents inédits. Paris, Perrin, in-8, xx-420 p. — R. Delachenal, *Histoire de Charles V.* T. III (1364-1368). Paris, A. Picard, in-8, xiii-572 p. — O. Festy, Notices : Inventaires et documents. *Les associations ouvrières encouragées par la deuxième République* (Décret du 5 juillet 1848). Documents inédits. Paris, F. Rieder, 1915, in-8, 196 p. — Ch.-V. Langlois, *Les Etudes historiques.* Paris, Larousse, 1915, in-8, 28 p. — A. Mathiez, *La victoire en l'an II.* Esquisses historiques sur la défense nationale. Paris, F. Alcan, in-16, 286 p. — L. Misermont, *Le serment de liberté-égalité et quelques documents inédits des archives Vaticanes.* Impr. Firmin-Didot, 1915, in-8, 11 p. — J Plémeur, *L'état de siège en France. Son histoire.* Paris, Jouve, 1915, in-16, 137 p. — J. Signorel, *Étude historique sur la législation révolutionnaire relative aux biens des émigrés.* Paris, Berger-Levrault, 1915, in-8, xix-198 p. — Sténio-Vincent. *La capitulation de 1535.* Étude d'histoire diplomatique et de droit (thèse). Paris, Rousseau, 1915, in-8, vii-267 p.

Histoire littéraire. — A. Jeanroy, *Les études sur la langue française.* Paris, Larousse, 1915, in-8, 22 p. — A. Jeanroy, *Les études sur la littérature française du moyen âge.* Paris, Larousse, 1915, in-8, 22 p. — G. Lanson, *Les études sur la littérature française moderne.* Paris, Larousse, 1915, in-8, 32 p.

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Histoire militaire. — Capitaine L. Jouan, *La campagne de 1794-1795 dans les Pays-Bas.* I. La conquête de la Belgique (mai-juillet 1794). Paris, L. Fournier, 1915, in-8, xviii-425 p. — A. Martinien, *État nominatif des officiers tués et blessés de 1816 à 1911.* Paris, L. Fournier, 1915, in-8, 508 p. — F. Baron, *Quelques soldats lozériens de 1805 à 1813.* Mende, impr. Ignon-Renouard, 1915, in-16, 31 p.

Histoire religieuse. — Abbé Audard, *Catalogue de l'exposition des souvenirs religieux de la Révolution en Touraine.* Tours, impr. A. Mame, 1915, in-8, 34 p. — *Histoire de l'ordre de Fontevrault (1100-1908)*, par les religieuses de Sainte-Marie de Fontevrault de Bonlaur (Gers), exilées à Vera de Navarra (Espagne). Troisième partie : Histoire des trois prieurés de *Bonlaur* (1140-1912), de *Chemillé* (1895-1912) et de *Brioude* (1635-1912). Auch, impr. Cocharaux, 1915, in-8, xii-360 p. — H. Le Floch, Le rétablissement du culte dans les colonies françaises. *Les supérieurs du séminaire et de la Congrégation du Saint-Esprit.* 1805-1845. Paris, P. Lethielleux, in-8, 67 p.

Histoire locale. — S. Coubé, *Alsace, Lorraine et France Rhénane.* Exposé des droits historiques de la France sur toute la rive gauche du Rhin. Paris, Lethielleux, 1915, in-16, xii-181 p. — A. Duplaix, *Table alphabétique de l'histoire du Berry de Thaumas de La Thaumassière*, avec références aux deux éditions. Bourges, impr. Tardy-Pigelet, 1915, in-8 à 2 col., 278 p. — F. Lamonzèle, *Petite histoire de la Bigorre*, des origines à 1790. Tarbes, Baylac, in-16, 79 p. — P. Fromageot, *La rue du Cherche-Midi et ses habitants* depuis ses origines jusqu'à nos jours. Paris, Firmin-Didot, in-8, 646 p. — M. de Montmorand, *Suite des seigneurs de Paulhac.* Brioude, impr. Watel, 1915, in-8, 38 p. — A. Mallat, *Histoire des eaux minérales de Vichy.* T. II. Paris, G. Steinheil, in-4, vii-753 à 1029 p. — B. Mayran, *Les Allemands à Villefranche-de-Rouergue, en 1561-1572.* Villefranche-de-Rouergue, Soc. anon. d'imprimerie Casamajou, in-8, 87 p. — J. Régné, *La contrebande en Vivarais au XVIIIe siècle.* Aubenas, impr. Habauzit, 1915, in-8, 46 p.

Biographie. — J. Bied, *René Amic, ingénieur aux usines de Lafarge, sous-lieutenant au 258e d'infanterie, mort pour la France.* Paris, impr. Jules Céas, 1915, in-8, 23 p. — *La vie et la mort de miss Edith Cavell*, d'après des documents, récits de témoins, communiqués officiels et comptes rendus de la presse. Paris, Fontemoing, 1915, in-16, xix-231 p. — Hervé du Hecquet de Rauville, *La Maison du Hecquet et les seigneuries de Hautteville et de Rauville.* Historique et généalogie. Paris, Ed. Champion, 1915, in-8, xxi-262 p. — Lieutenant Guibal, Un soldat du Midi. *Le capitaine Falconetti du 281e d'infanterie, mort au champ d'honneur.* Nancy-Paris, Berger-Levrault, 1915, in-8, 40 p. — R. Bizet, *Le général Joffre.* Nancy-Paris, Berger-Levrault, 1915, in-16, 56 p. — *L'abbé Henri Lestienne.* Quelques documents sur sa fin glorieuse. Paris, impr. des orphelins-apprentis d'Auteuil, 1915, in-16, 56 p. — L. Delabrousse, *Joseph Magnin et son temps*, tome Ier : Le Corps législatif, Le siège de Paris. Paris, F. Alcan, 1915, in-8, xii-487 p. — *Louis Sautter* (1825-1912), d'après son journal intime et sa correspondance. Paris, Fischbacher, 1915, in-16, 369 p. — G. Lamouroux,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Notre voisine, Madame de Sévigné. Conférence faite à la Bibliothèque historique de la ville de Paris, en l'hôtel Le Pelletier de Saint-Fargeau, le 23 juin 1911. Évreux, impr. Hérissey, 1915, in-8, 79 p. (Non mis dans le commerce).

Histoire de la guerre de 1914-1916. — Ch. Adam, *Lycées et collèges pendant la guerre.* Nancy, impr. Coubé (1915), in-8, 106 p. — *L'Allemagne et la guerre de 1914-1915*, d'après les travaux publiés par le comité des études et documents sur la guerre. Paris, A. Colin, 1915, in-16, 119 p. — G. Alphaud, *L'action allemande aux États-Unis.* De la mission Dernburg à l'incident Dumba (2 août 1914-25 septembre 1915). Paris, Payot, 1915, in-8, xvi-499 p. — *Les Alsaciens-Lorrains pendant la guerre.* Nancy-Paris, Berger-Levrault, 1915, in-12, 112 p. — G. Babin, *La bataille de la Marne* (6-12 septembre 1914) : Esquisse d'un tableau d'ensemble. Paris, Plon-Nourrit, 1915, in-16, 92 p. — P. Balmer, *Les Allemands chez eux pendant la guerre.* De Cologne à Vienne. Impressions d'un neutre. Paris, Perrin, 1915, in-16, xii-191 p. — M. Barrès, *Une visite à l'armée anglaise.* Nancy-Paris, Berger-Levrault, 1915, in-8, 116 p. — C. Cestre, *L'Angleterre et la Guerre.* Paris, H. Didier, 1915, in-16, 352 p. — G. Crouvezier, *L'aviation pendant la guerre.* Nancy-Paris, Berger-Levrault, 1915, in-8, xvi-156 p. — J. de Dampierre, *L'Allemagne et le droit des gens*, d'après les sources allemandes et les archives du gouvernement. I. L'Impérialisme. Nancy-Paris, Berger-Levrault, 1915, in-4, 282 p. — M. Des Ombiaux, *La résistance de la Belgique envahie.* Paris, Bloud et Gay, in-16, 240 p. — J. Destrée, *En Italie avant la guerre, 1914-1915.* Bruxelles et Paris, G. Van Oest, 1915, in-16, xv-172 p. — J. Destrée, *Les socialistes et la guerre européenne 1914-1915.* Bruxelles et Paris, G. Van Oest, in-16, 136 p. — Fleury-Lemure, *Charleroi.* Notes et impressions. Nancy-Paris, Berger-Levrault, in-8, x-98 p. — G. Geffroy, L. Lacour, L. Lumet, *La France héroïque et ses alliés*, 1914-1916. Fascicule 1er. Paris, Larousse, in-4, p. 1 à 12. — Jean-Bernard, *Histoire générale et anecdotique de la guerre de 1914.* Nancy-Paris, 1915, 4 fasc. in-8 à 2 col., 258 p. — G. Jollivet, *Trois mois de guerre (février-mars-avril 1915).* Paris, Hachette, in-16, 295 p. — C. Mallet, *Étapes et combats. Souvenirs d'un cavalier devenu fantassin (1914-1915).* Le départ. Le raid de cavalerie. La charge. Verberie. Staden. Nieuport. De Saint-Omer à Ypres. A la baïonnette. Loos. Paris, Plon-Nourrit, in-16. 251 p. — A. Nicot, *La grande guerre de 1914-1915.* Tours, A. Mame, 1915, in-4, 399 p. — J. Pélissier, *L'Europe sous la menace allemande en 1914* (Le Pacifisme anglais. L'impérialisme allemand. L'Énigme russe. L'agonie de l'Autriche). Paris, Perrin, 1915, in-16, 337 p. — G. Reynald, *La diplomatie française. L'œuvre de M. Delcassé.* Nancy-Paris, Berger-Levrault, 1915, in-12, 70 p. — G. Van Halle, *Boches et Kultur en Belgique. Souvenirs de campagne d'un volontaire belge.* Lyon, impr. Veuve Paquet, 1915, in-16, 68 p.

L'Éditeur-Gérant : A. Picard

DIJON, IMP. DARANTIERE.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Revendication contre l'Allemagne du poème de Gauthier d'Aquitaine (Waltharius)

Le problème que soulève le poème de *Waltharius* ou Gauthier d'Aquitaine, et que je voudrais traiter ici, est loin d'être purement littéraire ou historique. Il est au premier chef, à mes yeux, un problème national, il se dresse comme une énigme sur les frontières intellectuelles de la Gaule et de la Germanie, de la France et de l'Allemagne et, si l'érudition allemande a prétendu le résoudre en faveur de son pays, c'est par des raisons où le fanatisme patriotique a plus de part que la vérité scientifique et qui n'ont été que trop docilement acceptées jusqu'ici par l'érudition française.

Je n'ai pas voulu tarder à défendre un point de vue opposé devant l'Académie des sciences morales et politiques (1), car je me félicite de pouvoir annoncer qu'un philologue de haute valeur M. Wilmotte, professeur à l'Université de Liège, chargé de cours en ce moment à la Sorbonne, a été conduit par ses études au même point où je suis arrivé par les miennes. Je sais qu'il publiera prochainement une étude où seront confirmés par des arguments philologiques les raisons que de mon côté, et indépendamment de lui, j'ai puisées dans les données de l'histoire et les règles de la critique des sources pour conclure à l'origine française du Waltharius.

Cette concordance d'efforts n'est pas de trop. C'est toute une série de retranchements et de circonvallations qui ont été établis sans relâche depuis plus de cent ans, autour d'une œuvre qu'on a défendue comme un joyau national. La science allemande s'y est attachée, cramponnée, dirai-je, avec d'autant plus de passion et de ténacité qu'elle a reconnu

1. Séance du 24 juin 1916.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

que c'était un monument unique dans sa littérature, antérieure de trois siècles aux Nibelungen, et rivalisant avec ce poème au point de l'emporter sur lui.

« Le Waltharilied, a-t-on écrit, est un monument qui fait honneur à l'esprit allemand... L'œuvre se dresse au front de la vieille poésie allemande grande et magnifique, comme un de ces géants vêtus d'acier que la sculpture des temps postérieurs a érigés pour gardiens de l'entrée des palais. »

Et voici le jugement qu'a porté sur le Waltharius son récent éditeur et volumineux commentateur Althof (un commentaire de plus de 400 pages in-8 pour 1400 vers !) : « C'est une œuvre poétique et artistique de premier ordre *(dichterisches Kunstwerk ersten Ranges)* qui surpasse en général tout ce que nous possédons de chants de la *Heldensage* allemande, *sans en excepter les Nibelungen.* »

I

S'agit-il donc d'une œuvre en langue allemande ? Non, mais d'un poème en hexamètres latins. Qu'à cela ne tienne, a répondu Grimm, l'original était en tudesque, le poème latin en est la traduction. Thèse qui devait être consacrée par Gaston Paris quand il écrivait dans son « Histoire poétique de Charlemagne » : « Le Waltharius est *certainement traduit de l'allemand*, et sans doute d'un de ces chants même appartenant au cycle des Nibelungen qu'avait fait rassembler Charlemagne ».

Nous sommes en présence de la théorie des chants tudesques, des cantilènes, laquelle a si longtemps dominé et faussé l'histoire de nos chansons de geste. Elle a été la raison décisive qui a fait accepter presque unanimement chez nous l'idée que le *Waltharius* était une œuvre germanique. On y voyait pour le moins un chaînon intermédiaire entre les vieux chants populaires de l'époque franque et nos chansons de geste.

Or cette théorie des cantilènes, personne ne la défend plus sérieusement depuis les beaux travaux de Bédier. Non seulement nos chansons de geste sont des œuvres originales, au lieu de simples transformations de chants tudesques, mais l'Allemagne de son côté n'a pas une

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

seule chanson de geste à son actif. Je dirai plus, il n'y a jamais eu d'épopée proprement *germanique* dans le cycle de laquelle le *Waltharius* aurait pu rentrer. Et cela nous ramène au côté national du problème.

L'Allemagne, dans le désarroi où elle se trouvait au XVIIIe siècle, quand elle était en quête d'une âme commune, a compris d'instinct qu'une épopée suppose l'existence d'un sentiment national, et que réciproquement c'est dans l'épopée que ce sentiment trouve son meilleur foyer. Elle a voulu se donner l'un et l'autre, et pour y parvenir, elle a accaparé le bien d'autrui.

Klopstock, quand l'Edda scandinave fut connue en Allemagne en 1764 par une retraduction d'une version française, soutint aussitôt que c'était là le fond épique traditionnel de la race *germanique*, et quand parut Ossian en 1765, il le revendiqua pour l'Allemagne, parce que, disait-il, « les habitants de la Grande Bretagne n'étaient que les descendants des audacieux navigateurs qu'avait jadis portés la mer du Nord ». C'est même, que je le dise en passant, de l'étrange combinaison de ces deux sources avec Tacite qu'il tira son *Arminius* dont le XIXe siècle devait faire le héros éponyme de l'Allemagne.

Un autre héros d'adoption fut le Hun Attila, et le poème anglo-saxon de Beowulf fut proclamé une œuvre germanique puisque le fond était gothique et que le germanisme englobait Goths, Lombards, Burgondes, comme Francs et Anglo-Saxons, tous les peuples barbares en un mot qui ont envahi l'Empire romain. Frédéric Schlegel déclarait, en 1799, que toute l'épopée de l'Europe moderne avait sa source dans le génie germanique, qui avait créé la chevalerie, comme il avait édifié les cathédrales gothiques. Merveilleux et unique réservoir, alimenté, selon les idées de Herder, par la divinité elle-même, d'où seraient sortis et les chants épiques du Nord, et les cantilènes franques, et dès l'époque mérovingienne même, des chansons de geste.

Quoi d'étonnant dès lors que le *Waltharius* soit un de ces surgeons ? Oui, mais à mon tour de demander que subsiste-t-il aujourd'hui de cette ambitieuse théorie ? Pour m'en tenir à l'objet précis de cette étude, la preuve certaine est faite qu'il n'y a jamais eu — en dehors de l'imitation ou de la contrefaçon des œuvres françaises — de chanson de geste allemande et que d'autre part nos propres chansons n'ont pu apparaître en langue vulgaire ou populaire avant la fin du Xe siècle.

Jusque-là c'est de la langue littéraire, de la langue latine, que l'épo-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

pée se servait, et l'on a trop peu remarqué que nos chantres de geste en langue romane furent formés par la culture latine et la culture chrétienne, que leurs œuvres sont tout imprégnées de souvenirs de l'antiquité classique et de la Bible, qu'eux-mêmes furent tout d'abord, en majeure partie, des clercs. L'auteur de la chanson de Roland ne cite-t-il pas Virgile et Homère et n'a-t-on pas prouvé qu'il s'est inspiré du premier de ces poètes comme de Lucain, et que toute son œuvre a été influencée par l'écriture sainte et les auteurs sacrés?

Telle est la littérature à laquelle appartient le *Waltharius*, et il en ressort une véritable impossibilité — indépendamment de ce que je dirai de son mode de composition, où non seulement des hémistiches mais des vers entiers de Virgile abondent, — l'impossibilité que nous ayons affaire à une traduction du tudesque.

Les plus récents érudits allemands ont fini par l'avouer, mais ils ont continué à soutenir que l'auteur du poème était allemand et que son œuvre était un produit, une manifestation éclatante de *l'esprit germanique*. Ce que cela veut dire et ce que valent ces raisons, nous aurons à le voir de plus près. Je ferai seulement encore une observation préalable. Ces théoriciens nouveaux ne se sont pas avisés qu'en faisant une brèche au système de Grimm et de Gaston Paris, tout l'édifice croulait, et parce qu'il avait pour base la théorie des cantilènes, et surtout aussi parce qu'on substituait une hypothèse absurde à une opinion raisonnable. L'opinion raisonnable était qu'un poème tudesque avait pu être traduit en vers latins par un écolier de couvent, l'hypothèse absurde est qu'un novice de vingt ans — tel qu'aurait été l'auteur — ait pu composer une œuvre poétique telle que le *Waltharius*.

II

Pour juger de la valeur de cette œuvre et pour faire préjuger par cela même de sa provenance, il me paraît indispensable d'en prendre de suite une idée d'ensemble. Je le dirai sans ambages. Les qualités littéraires et esthétiques qui s'y révèlent prouvent à elles seules qu'on s'est abusé sur son caractère, qu'elle est le fruit très mûri d'une culture latine et qu'elle porte visiblement la marque de l'esprit français. Netteté, élégance de l'exposition, enchaînement parfait des scènes,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

unité logique de la composition, balancement heureux des épisodes avec une préoccupation d'art évidente, quand on compare tous ces mérites avec les défauts contraires d'œuvres aussi mal venues que les Nibelungen, il n'y a pas à hésiter sur la question d'origine. Au lieu de l'incohérent dédale où se meuvent et se perdent les personnages du poème allemand, trois figures ici se détachent avec un relief saisissant et ne cessent de concentrer l'intérêt sur elles, de servir de pivot à l'action.

Gauthier ou Walther, fils du roi des Aquitains, sa fiancée Hildegonde, fille du roi des Burgondes, Haganon ou Hagen lié à Gauthier par l'étroit nœud du compagnonnage, ont été livrés en otage à Attila, en garantie du tribut qu'Aquitains, Burgondes et Francs se sont engagés à payer au roi des Huns, alors qu'il avait envahi la Gaule pour la soumettre. Les voici tous les trois à la cour de ce roi. Ils sont élevés, « nourris », à l'égal des fils de vassaux, instruits même aux *arts libéraux*, et tenus en grande faveur par le souverain. Le Franc Haganon en profite pour s'enfuir. Gauthier ne veut pas suivre son exemple pour ne pas abandonner Hildegonde. Il s'illustre dans des combats contre des ennemis d'Attila et Hildegonde s'avance à ce point dans les bonnes grâces de la reine qu'elle est préposée à l'intendance de sa maison et à la garde de son trésor. Mais à tous deux l'amour de la patrie gauloise tient profondément au cœur. Ils concertent leur fuite.

Gauthier convie la cour à une grande fête de nuit, où d'abondantes libations provoquent une ivresse générale et plongent les invités dans un pesant sommeil, qui se prolongera jusqu'en plein jour. C'est le moment de fuir. Gauthier s'arme de pied en cap. Hildegonde charge deux caisses d'anneaux d'or sur le coursier Lion, et l'on part en toute hâte. Les fugitifs échappent à toute poursuite, mais la route est longue, il faut quarante jours (un texte germanique aurait dit quarante nuits) pour atteindre le Rhin, en face de Worms.

C'est là que reparaît Haganon. Il est un des principaux vassaux du roi des Francs Gonthaire dont Worms est la capitale, et sur le portrait que fait du couple le batelier qui lui a fait franchir le fleuve, il reconnaît son ancien compagnon.

Nous touchons au nœud même de l'action, à l'élément dramatique qui en fait le fond : le conflit entre la fidélité due au seigneur et la foi jurée au compagnon.

Tandis que Haganon se réjouit de l'arrivée de son ami, le roi Gon-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

thaire convoite le trésor dont le batelier lui a conté merveille, et malgré l'opposition de Haganon qui le met en garde contre les dangers auxquels il va s'exposer, le roi se lance avec ses douze meilleurs guerriers à la poursuite des fugitifs. Haganon fait partie de la troupe mais insulté par Gonthaire, comme Achille par Agamemnon, il se tiendra à l'écart en spectateur pendant que les autres combattront.

Gauthier et Hildegonde sont rejoints dans les Vosges, en un lieu sauvage, le Wassigenstein ou Wassenstein, qui va servir de théâtre à une longue série de combats homériques ou virgiliens, dans lesquels se déploieront à la fois l'indomptable bravoure, la force héroïque et la verve spirituelle ou malicieuse de l'Aquitain. Hildegonde, à côté de lui, a toutes les qualités de la femme prudente et pleine de douce soumission, animée, comme le héros lui-même, de sentiments chrétiens.

Mettant à admirable profit la disposition des lieux, Gauthier triomphe un à un des onze champions que le roi Gonthaire envoie contre lui. Mais parmi eux se trouvait un neveu de Haganon et cette circonstance, — telle pour Achille la mort de Patrocle dans Homère, — met fin à la passivité où il s'était retranché. Il consent à entreprendre avec le roi une nouvelle poursuite de Gauthier qui s'était remis en marche. La bataille recommence plus frénétique. Gauthier en sort victorieux, mais non indemne. Il a mis Gonthaire hors de combat en lui coupant une jambe, Haganon en lui crevant un œil et fracassant la mâchoire, mais un coup de glaive de Haganon lui a tranché la main droite.

Et alors les trois grands rôles restent seuls en scène comme ils le furent au début. Gauthier et Haganon se réconcilient et renouent leur « amitié » rompue, en buvant à la même coupe qu'Hildegonde leur offre et en échangeant ces propos que nos chansons de geste appellent des *gabs*. Haganon retourne à Worms, Gauthier et Hildegonde dans leur « douce patrie gauloise » où ils se marieront devant l'autel, et où Gauthier règnera sur les Aquitains pendant trente années glorieuses.

***

Le poème dont je viens d'esquisser la trame n'a de commun avec les Nibelungen que le nom de trois personnages : Attila, Gonthaire et Hagen. Mais ces mêmes personnages se retrouvent dans les documents anglo-saxons et même celtiques, beaucoup plus anciens, de la Grande Bretagne. Du reste, le caractère de Hagen est totalement différent ici

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

que dans les Nibelungen, de même que sa nationalité et celle de Gonthaire, qui sont des Francs et non plus des Burgondes. Quant à Walther et à Hildegonde ils ne sont mentionnés qu'en passant dans deux vers du poème allemand où Walther est appelé d'*Espagne* (probablement parce qu'au XIIIe siècle ce n'est que là que les Goths étaient représentés). Au contraire Walther et Hildegonde tiennent une grande place dans les légendes scandinaves, gothiques et anglo-saxonnes d'où un auteur français a pu tout naturellement les tirer pour les mettre en scène, comme Ogier, le fils d'un roi de Danemark, est devenu chez nous le centre d'un vaste cycle épique. Un de nos érudits M. Charles Andler a même soutenu, dans une thèse en Sorbonne (1897), que la légende de Walther et d'Hildegonde était d'origine celtique ou irlandaise. En tout cas est-il impossible de voir en eux des Germains, dans notre poème. S'ils ont le beau rôle, c'est comme adversaires des *Francs*.

Tout ce que je viens de dire a été méconnu ou perdu de vue pour revendiquer le *Waltharius* comme une œuvre étroitement apparentée aux Nibelungen, comme l'élaboration par un auteur allemand d'antiques légendes germaniques, ou même comme une simple traduction d'un original tudesque.

J'arrive ainsi au problème de la paternité du poème.

III

Depuis Grimm, les Allemands ont prétendu découvrir la personnalité de l'auteur dans deux moines de l'abbaye de Saint-Gall, séparés par un siècle : Ekkard I mort en 973, Ekkard IV mort après 1057. Le premier, comme simple écolier, à l'âge de 18 ou 20 ans, entre 920 et 930, aurait versifié, pour son maître, une composition sur *Waltharius*, et cette composition le second, comme écolâtre de Mayence, à la demande de l'archevêque Aribon (donc entre 1021 et 1031) l'aurait corrigée, remaniée, débarrassée des locutions impropres ou barbares et des constructions vicieuses dont elle foisonnait. Voici le témoignage d'Ekkard IV lui-même dans sa continuation des *Casus sancti Galli*, texte sur lequel on s'est fondé, sans l'avoir toujours rigoureusement traduit : « Ekkard (I) encore écolier (*in scolis*) écrivit en vers pour son

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

maître, mais en tâtonnant (*vacillanter*) parce qu'il avait gardé les dispositions d'esprit (*affectio*) de son enfance bien qu'il ne fût plus un enfant à vrai dire (*habitu*, par son état, — jeune moine ou novice), il écrivit donc la *Vie de Walther à la main forte, Vitam Waltharii manu fortis* (Remarquez bien ce titre). Cette vie, nous l'avons, à Mayence, sur l'ordre de l'archevêque Aribon, *corrigée* de notre mieux (pro posse et nosse nostro *correximus*). Le défaut de culture (*barbaries*) et le parler naturel (*idiomata*) empêchent celui qui sent encore le Teuton (*Teutonem adhuc affectantem*) de devenir subitement un Latin. C'est pourquoi les demi-maîtres (*semi-magistri*) enseignent mal quand ils disent à leurs disciples : Voyez comme on parle le plus éloquemment en allemand, et traduisez les mots allemands en latin d'après leur enchaînement (*eadem serie* in latinum vertite). Ce faux enseignement a induit en erreur Ekkard dans cette composition qu'il a faite comme écolier (*puer*), mais plus tard il n'en alla pas de même, témoin son chant Carlomanien : *lidius Charromannicus.* » Le texte s'arrête là et j'ajoute seulement que le lied qu'il vient de mentionner est une séquence, qui nous est parvenue, sous forme de chant en l'honneur d'un certain Karloman, et, si c'est là une œuvre de maturité, nous pouvons juger combien pitoyable devait être l'œuvre de jeunesse.

Cette composition de jeunesse, Ekkard IV vient de nous apprendre qu'elle a été *corrigée* par lui. Est-ce donc l'œuvre corrigée que nous possédons ? Point du tout. On a été obligé d'avouer, par une foule de raisons qu'il est superflu d'aligner, que ce travail de réfection était perdu, et c'est sous le nom d'Ekkard I qu'a été placée la récente et volumineuse édition publiée par Althof. Mais alors à qui fera-t-on accroire que le poème de Waltharius, admiré comme un chef-d'œuvre, et digne en effet d'admiration, est un simple devoir d'écolier, d'un écolier dépourvu d'une véritable culture latine, et empêtré dans sa langue maternelle, le teuton ?

Et cette attribution, à un autre point de vue encore, est condamnée directement par le texte d'Ekkard IV. Quel est le sujet sur lequel, selon ce texte, les deux Ekkard ont travaillé ? Je l'ai signalé en passant : la *Vie de Walther à la main forte.*

Et quel est, d'après le prologue dont je vais parler, le sujet de notre poème ? « Les exploits d'un prince du nom de Walther, qui dans de nombreux combats a perdu la main : »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Mira tyranni
Nomine *Waltharii*, per praelia multa *resecti*

Donc, à la *Vita Waltharii manu fortis* s'opposent les *Mira Waltharii resecti*, au Gauthier à la main forte le Gauthier à la main coupée.

Ce contraste est mis en vive saillie par la fin du poème. Trois vers y font allusion aux hauts faits accomplis, de par le monde, par la main forte *dextera fortis* de Walther.

Ils sont trop curieux et trop décisifs pour que je ne les cite pas (v. 1383-1385) :

In medio jactus recidebat *dextera fortis*
Gentibus ac populis multis suspecta tyrannis,
Innumerabilibus quæ fulserat ante trophaeis.

« La voilà abattue cette *main forte* redoutable à tant de nations, de peuples et de princes, qu'avaient illustrée dans le passé d'innombrables triomphes. »

Ce sont ces triomphes du passé que les Ekkard ont versifiés. Ce sont eux qui ont donné naissance à tout un vaste cycle épique de Gauthier, ainsi que nous l'apprenons dès le XIe siècle en Italie par la Chronique de Novalèse. Ne nous a-t-elle pas conservé des vers, qui semblent une épitaphe, où un poète célèbre Walther comme un héros ayant parcouru en conquérant le monde entier ? En même temps et après avoir cité de longs passages de notre poème, la Chronique nous raconte qu'à Novalèse même, dans ce couvent italien où passaient tant de pèlerins de France, Gauthier était devenu l'objet d'un culte comme Ogier à Meaux, et qu'un *moniage Gauthier* avait été imaginé, dont la Novalèse était le théâtre.

Le cycle épique de la vie de Walther, dont les sources premières nous échappent et qui a dû être en quelque rapport avec le cycle de Guillaume d'Orange, était donc formé avant que notre poème fût composé. Et c'est là qu'Ekkard Ier avait pu puiser le sujet de sa composition.

La seule conclusion, vous le voyez, qui se déduit du texte d'Ekkard IV, base unique de toute la thèse allemande, est qu'il a existé deux compositions scolastiques sur la vie de Walther à la main forte, qui toutes deux sont perdues aujourd'hui, — perte dont nous pouvons aisément nous consoler, puisque les œuvres poétiques conservées des deux auteurs et datant de leur maturité sont, à l'égal de toutes les

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

productions épiques latines de l'Allemagne aux xe et xie siècles d'une médiocrité déplorable et ne supportent à aucun degré la comparaison avec le *Waltharius*.

***

Existe-t-il, du reste, un seul des manuscrits du poème qui par sa provenance ou par un indice quelconque permette d'attribuer l'œuvre à un Ekkard ? Non seulement aucun d'eux ne provient de l'abbaye de Saint-Gall ou n'a jamais été signalé dans sa bibliothèque, mais les plus anciens sont d'origine française ou belge : l'un, le manuscrit de Bruxelles, est sorti de l'abbaye de Gembloux, et l'autre, celui de Paris, je montrerai que son prototype est le plus ancien de tous et qu'il est originaire de l'abbaye de Fleury (Saint-Benoît-sur-Loire).

Ces manuscrits font mieux que de passer sous silence le nom des Ekkard, ils nous révèlent le nom de l'auteur véritable Gerald. Le poème, en effet, y est précédé d'un prologue où le moine (*adelphus*) Gerald l'offre comme le produit de sa longue application (*de larga promere cura*) à un archevêque (pontifex *summus*) du nom d'Archambaud (Erckambaldus) dont il se dit le disciple (*alumnus*).

Vous vous demandez comment dans de telles conditions on a pu hésiter sur la paternité de l'œuvre. Voici. Je ne sais si le nom de Gerald a eu une odeur française, mais sa nationalité en tout cas était douteuse, tandis que celle des Ekkard était certainement allemande. Il n'y avait pas à hésiter. Il fallait concilier coûte que coûte le prologue avec l'attribution du poème aux moines de Saint-Gall et l'on crut y avoir réussi à force d'ingénieuse subtilité. Tout un roman fut bâti.

On a découvert qu'il y avait à Saint-Gall, au xe siècle, un écolâtre du nom de Gerald. Voilà, a-t-on dit, le maître pour lequel Ekkard Ier a fait sa composition. Ce travail de son élève Gerald l'a offert en son propre nom (ce qui n'était pas très délicat) à Erckenbald, un lettré bien connu comme évêque de Strasbourg. Pour expliquer l'indélicatesse du procédé on *suppose* qu'il a dû corriger et remanier le travail de son élève.

Mais comment se fait-il qu'Ekkard IV ne souffle pas mot de tout cela, notamment pas de la réfection qui aurait dû rendre la sienne inutile ?

Il y a plus fort que cela. Gerald de Saint-Gall dont on veut faire un

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

maître d'Ekkard Ier était, ainsi qu'il ressort formellement des *Casus Sancti Galli,* plus jeune que lui, et Erkenbald de Strasbourg dont Gerald d'après le prologue aurait été le disciple, n'était pas né au moment où l'on suppose que le poème aurait été écrit. Il était plus jeune de 20 ou 30 ans que Gerald et qu'Ekkard Ier, puisque sa naissance ne remonte qu'à 938. De plus il n'était pas *summus pontifex*, mais simple évêque.

Les deux premières de ces impossibilités chronologiques ont été reconnues par le récent éditeur et commentateur du Waltharius (1905), Althof, et il a imaginé alors l'hypothèse d'un autre Gerald, chanoine de Strasbourg qui se serait contenté de faire copier le poème et de l'offrir à Erkenbald, pure fantaisie justifiée par ce seul argument que les chanoines de Strasbourg s'appelaient *frères* (adelphus) comme les moines!

Quoiqu'on tente et qu'on tentera il reste et il restera : 1° que le seul auteur indiqué par les manuscrits est Gerald, et qu'il n'y a nulle raison sérieuse de révoquer leur témoignage en doute.

2° Que l'œuvre d'Ekkard Ier, l'eussions-nous corrigée par Ekkard IV, ne peut être le Waltharius puisqu'elle était un devoir rudimentaire d'écolier, tandis que notre poème est de l'aveu, étrangement contradictoire d'Althof, une œuvre poétique de premier ordre, et qu'Ebert l'a qualifiée : « la création la plus importante du xe siècle, et un des meilleurs poèmes épiques que nous offre l'Allemagne en général [1]. »

IV

Voyons maintenant ce que pouvait être ce Gerald ou Girard, car ce sont deux formes d'un même nom (le manuscrit de Bruxelles a la forme Girardus) qui se donne pour auteur dans le prologue. Ici j'ai pu m'aider des recherches d'un érudit de province, M. Grellet-Balguerie, qui a démontré que le manuscrit de Paris que l'on croyait provenir d'Epternach provient en réalité de l'abbaye de Fleury (Saint-Benoît-sur-Loire) d'où il avait passé aux Carmes de Clermont-Ferrand qui le cédèrent à Baluze pour la Bibliothèque de Colbert.

M. Grellet-Balguerie a de plus rendu vraisemblable l'identité de Gerald avec un moine de Fleury. Ces recherches je les ai poussées plus loin et voici le résultat d'ensemble qu'elles m'ont donné.

Remarquons d'abord que la culture latine avait atteint un véritable

1. *Histoire générale de la littérature au Moyen-Age*, t. III, p. 286.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

apogée, au xe et au xre siècle, dans notre célèbre abbaye de la Loire, qu'Odilon de Cluny avait réformée et que saint Abbon dirigea à partir de 988. Sous l'administration d'Abbon, Fleury jeta un éclat et acquit une renommée extraordinaires, qui la placèrent bien au-dessus des abbayes allemandes et de celles mêmes de la Grande-Bretagne. L'afflux des étrangers y était si prodigieux qu'on a évalué jusqu'à cinq mille la foule des étudiants qui y accoururent. D'Irlande et de Grande-Bretagne notamment il en vint un grand nombre et l'on ne s'étonnera plus que l'auteur du Waltharius, s'il était un moine de Fleury, ait eu à sa disposition des récits, probablement latins et analogues au célèbre fragment de La Haye (xe siècle), où se trouvaient analysées des légendes anglo-saxonnes, gothiques ou celtiques. Et précisément il existe un fragment anglo-saxon du viiie siècle sur notre Gauthier.

Parcourons maintenant le catalogue de la bibliothèque du couvent tel qu'une heureuse fortune nous l'a conservé dans un manuscrit du x-xre siècle. Qu'y voyons-nous ? En tête figure Virgile dont l'auteur du Waltharius a fait un incessant usage, presque immédiatement après deux exemplaires de la *Psichemachia* de Prudence, qui est avec Virgile une des principales sources littéraires du poème. Entre les deux exemplaires de Prudence est inventorié, sous le n° 13, *Waltharium,* qui ne peut être que notre poème. L'abbaye en possédait donc, selon toutes les apparences, le manuscrit le plus ancien que l'on connaisse, ou même le manuscrit type, et cela se vérifie en partie par le fait que dès avant 1084 l'abbaye de Saint-Epvre de Toul, qui avait été réformée par des moines de Fleury en 942, était en possession de trois manuscrits du Waltharius et qu'on les avait rangés parmi les *Libri divinorum poetarum.*

Je ne crois pas que nous ayons dans le manuscrit de Paris[1] le type original, mais je suis porté à croire que nous pourrions en avoir un représentant fragmentaire. Voici en effet une circonstance qui avait échappé à ceux qui ont examiné le manuscrit. Le dernier feuillet paraît appartenir à un manuscrit plus ancien. Il diffère de tous les autres et par le parchemin et par l'espacement des lignes et par l'écriture qui paraît plus certainement du xie siècle que celle qui forme le corps du manuscrit [2].

1. Manuscrit latin 8488A de la Bibliothèque nationale.

2. De plus le premier vers qui y est porté :

« *Feliciter* populum ter denis rexerat annis. »

renferme une faute de prosodie, qui a été corrigée ainsi dans les manus-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Or c'est sur ce feuillet final que se trouve précisément un explicit extraordinaire, qui a fort intrigué les érudits : *Explicit Liber Tifridi Episcopi crassi de civitate nulla.*

« Ici finit le livre de Tetfrid le gros évêque d'aucune cité. »

Cette facétie, l'histoire de St-Benoît-sur-Loire en fournit la clef. Elle fait allusion à un moine de l'abbaye, Tetfrid, qui eut de longs démêlés avec ses supérieurs ecclésiastiques et qui fut comme abbé de Bonneval déposé vers 1017.

La dédicace aussi s'explique parfaitement. C'est un archevêque que nous trouvons ici et non plus un simple évêque comme Erkenbald de Strasbourg, qu'il s'agisse d'Archambaud de Sully, archevêque de Tours (981-1005), ou plutôt d'Archambaud, archevêque de Bordeaux (1044-1059), qui avait un frère du nom de Gérald.

***

Que maintenant l'auteur fut un moine de Fleury, c'est ce que disait déjà une note ajoutée postérieurement au manuscrit de Paris et qui a disparu on ne sait quand, comment et pourquoi. Grimm objecte qu'il n'y avait pas eu au XIe siècle à Fleury de moine-poète du nom de Géraud, Gérard ou Girard. Il s'en tenait à une erreur du t. VI de l'Histoire littéraire de la France, qui a été rectifiée, dès le tome suivant, par un article consacré à Gérard de Fleury, disciple de saint Abbon auteur de trois poèmes religieux conservés en manuscrit à la Vaticane.

Je puis ajouter que j'ai trouvé sur un très beau manuscrit de Lucain appartenant à la Nationale, qui date du XIe siècle et qui vient de l'abbaye de Fleury, la mention plusieurs fois répétée au haut des pages, d'une écriture certainement contemporaine du manuscrit, qu'il a été donné à l'abbaye par le moine Girard :

« *Hunc librum contulit Girardus patri Benedicto, quem si quis tulerit anathema dit* [1] ».

Ne serait-ce pas l'auteur du *Waltharius*, où l'emploi de Lucain est incontestable, de même qu'on y trouve des allusions certaines à la règle de Saint-Benoît [2].

crits que je considère comme postérieurs à ce feuillet (y compris celui de Bruxelles) :

« Ter denis populum rexit *feliciter* annis. »

1. Bibl. nat. manuscrit latin 8040, fol. 7 v°, 8, 113 v°, 114.

2. Je relève aussi le nom de *Girardus, Giraldus, archipresbyter*, comme témoin d'une charte de Fleury datée de novembre 1035 (ed. Prou, p. 194).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Nous savons, du reste, qu'il y eut au XIe siècle dans la région orléanaise un poète célèbre du nom de Girard [1], et M. Grellet-Balguerie a restitué sur un tombeau de l'abbaye de Fleury une épitaphe du milieu de ce même siècle, en mémoire d'un Gérald, *clarus verbo versuque,* auquel on promet l'immortalité : *Te tamen æternant tua carmina.*

Ce ne sont sans doute pas là des preuves absolues, mais un ensemble d'indices concordants en faveur de l'opinion que le Gérald, qui est d'après le prologue l'auteur du *Waltharius,* était bien, comme un anonyme par des raisons à nous inconnues l'avait noté sur le manuscrit, un moine de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire.

V

Il me reste à faire voir, aussi rapidement que possible, que l'œuvre tout entière apparaît comme le produit d'une école française, qu'elle est française, de fond et de forme, et non allemande. Je ne puis naturellement retenir ici que les grandes lignes et les résultats de l'analyse minutieuse à laquelle j'ai dû me livrer sur l'œuvre elle-même. Mais j'espère que ces indications seront suffisantes pour convaincre.

On a affirmé sur tous les tons le *caractère germanique* du *Waltharius*. Que faut-il donc entendre par là ? Beaucoup de choses : d'abord l'origine de la légende, ensuite *l'esprit germanique* qui l'anime, enfin les usages tudesques qu'il décrit ou suppose, les germanismes de la langue, de la syntaxe, de la prosodie. Vous allez voir que c'est le contre-pied de tout cela qui est le vrai.

D'abord le thème légendaire ou épique. Il a été noyé littéralement dans les brumes. Vous ne vous figurez pas toutes les imaginations qui se sont donné carrière. Mythes divins et mythes de la nature, symbolisme, allégorie, personnification historique, tout y a passé. Tantôt Walther est le fils d'Odin, et Hildegonde une Walkyrie, tantôt ils personnifient des phénomènes naturels, tantôt encore ce sont les nationalités les plus diverses qu'ils incarnent. Finalement le dernier

1. En outre, l'épitaphe de Hugues, fils du roi Robert II († 17 septembre 1025) nous a été conservée par un manuscrit de Pétau, provenant sans nul doute de Saint-Benoît-sur-Loire, et son auteur est appelé Girard ou Gérald d'Orléans.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

éditeur et commentateur a été amené à cet aveu significatif que la légende n'a rien de *spécifiquement germanique*, mais qu'elle reflète d'une façon générale le *premier moyen âge chrétien*.

Eh bien donc, nous avons beau jeu, et je crois que nous pouvons démontrer de notre côté que le thème de *Waltharius* est une légende gothique (ce qui ne signifie nullement germanique, les Goths et les Burgondes, comme nous le savons par Tacite, Jornandès, Pline et Procope, n'ayant pas été des Germains) et que cette légende gothique nous est venue en France de la société mixte, anglo-saxonne et celtique, chrétienne et latinisée, de la Grande Bretagne et de l'Irlande.

N'oublions pas, en effet, qu'il y a eu là au VIIe siècle une renaissance chrétienne et littéraire dont saint Colomban a été un des grands ouvriers, au VIIIe siècle une renaissance de culture latine dont Bède et Alcuin sont sortis, qu'au IXe siècle, sous l'influence du roi Alfred s'est opérée une fusion des éléments latins et anglo-saxons, et que les invasions danoises ont produit un recul de civilisation et de culture puis provoqué un exode des Anglo-Celtes désireux de s'instruire, vers les écoles de France, dont Fleury tenait la tête. Il est donc naturel que des légendes gothico-celtiques, telles que le *Waltharius*, aient été apportées dans cette abbaye célèbre, où, dès le début du IXe siècle, un illustre poète d'origine gothique, Theodulfe, avait été abbé. La légende de l'Aquitain Gauthier a pu y être élaborée sur le modèle des poèmes épiques que d'une part l'Irlandais connu sous le seul nom d'*Hibernicus* et Angilbert, disciple d'Alcuin, avaient composés sur les exploits de Charlemagne, et d'autre part l'Aquitain *Ermoldus Nigellus* sur la vie de Louis le Débonnaire, poèmes dans lesquels, ainsi que M. Wilmotte[1] l'a très justement remarqué, se trouvent déjà tous les traits caractéristiques de nos chansons de geste. Cette légende a été facilement nationalisée en France. Ne voyons-nous pas dans le *Waltharius* les Wisigoths et les Burgondes représenter la Gaule par opposition aux Francs orientaux, qui aux Xe et XIe siècles occupaient la région de Worms jadis tenue par les Burgondes. Tout le poème est un chant du triomphe de l'Aquitain Gauthier sur les Germains, une exaltation de sa supériorité morale sur eux.

Nous voici, en effet, à l'opposition de l'*esprit germanique* et de l'*esprit français*. Elle ressort avec une clarté aveuglante de la comparaison

1. *Revue historique* (9 décembre 1915).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

de nos chansons de geste avec les Nibelungen, et le *Waltharius* est tout entier du côté de nos chansons de geste, comme inspiration, comme sentiment, comme caractère, ainsi qu'il l'est, je le dirai par ses éléments littéraires et son folklore. La générosité, la noblesse, l'élévation morale et religieuse de nos poèmes s'opposent à la férocité, la duplicité, l'égoïsme farouche et la convoitise sans frein des Nibelungen ; quel admirable dyptique pour un peintre! Vous vous représentez l'un des volets où font rage de vrais démons, une Kriemhild, un Hagen, le Hagen dont nous retrouvons le nom dans notre poème mais dont le caractère y est singulièrement édulcoré [1]. Malgré cela quel violent contraste ils présentent, lui et le roi Gonthaire, avec Gauthier. Gonthaire agit en brigand guidé par la seule soif de l'or. Hagen n'a pour mobile que la rancune et la vengeance. Walther au contraire, Fauriel déjà l'avait remarqué, « est un héros civilisé et chrétien, qui, à la force et à l'intrépidité guerrière joint la noblesse de cœur et l'humanité. La prière qu'il fait sur les cadavres de ceux qu'il a tués pour sa défense est un trait sublime ». Pas une tache sur sa conduite, il serait aisé de le montrer en passant en revue toute la série de ses actes. Gauthier a de plus une éloquence de laquelle les Allemands ont été surpris plus que personne, et dont ils se sont d'autant plus hâtés de s'enorgueillir qu'elle manque à leurs héros épiques. Et la figure de Hildegonde ne le cède pas en noblesse à celle du héros.

Puis quand le poète semble parler en son propre nom que magnifie-t-il ? la paix ; que satirise-t-il ? la soif du lucre. Et qu'on nous parle après cela de l'esprit *germanique* du Waltharius!

Reste enfin le mode de composition et la forme, les *germanismes* notamment qui, avec l'attribution à un auteur allemand et la prétendue existence d'un original tudesque sont les principaux titres que les Allemands ont fait accepter comme authentiques et probants. Or *germanismes,* aussi bien qu'original tudesque, fondent et s'évaporent dès qu'on les soumet à l'épreuve d'une critique rigoureuse, et chose piquante ce sont des *gallicismes* et des procédés littéraires français ou latins qui restent au fond de l'éprouvette.

Pour faire justice définitivement de l'original tudesque il suffit de remarquer que s'il y a eu un décalque, c'est celui de l'Enéide. Nous

1. Afin peut-être de le rendre acceptable par les auditeurs du poème, lequel était destiné à être lu au couvent. Il débute, en effet, par ce vers :
« Tertia pars nobis, *Fratres*, Europa vocatur. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

trouvons là non seulement un emploi incessant de vers, d'hémistiches, de locutions tirées de Virgile, mais la transposition de ses descriptions. Vous verrez transposés par exemple la bataille des Troyens et des Étrusques, le festin de Didon; bien plus le fameux théâtre du combat dans les Vosges paraît emprunté à Virgile.

La latinité est relativement claire et élégante, la construction est logique, avec peu d'inversions, plus française que latine, à beaucoup plus forte raison qu'allemande. La façon d'écrire décèle un auteur qui pense en *roman*, et dont le *roman* devait être la langue naturelle. Il n'y a du reste, quoiqu'on ait dit, nulle allitération, pas même de vers léonins, mais emploi constant de l'hexamètre classique.

Dans de telles conditions, comment parler de *germanismes* ? Aussi, je le répète, tous ceux que l'on a allégués sont ou bien des expressions peu usitées du latin classique ou médiéval, ou bien des traductions de mots français et de locutions françaises. Voici un exemple frappant des premières : c'est le terme *Franci nebulones*. On s'est jeté sur ces mots comme sur la première apparition des *Nibelungen*. Or qu'est cela? Le poète a voulu dire que les Francs étaient des brigands, des bandits, des hommes sans foi, et il s'est servi pour cela d'une expression de pure latinité qui se trouve dans Cicéron, dans Térence, dans Aulu-Gelle et ailleurs.

Voulez-vous un seul exemple des pseudo-germanismes qui sont des gallicismes : *laudabilis heros* correspondrait à *der recke lobelisch*, or c'est l'expression si connue de nos chansons de geste, *qui molt est à loer*, laquelle se retrouve dans la locution célèbre *France la loée*.

En réalité les gallicismes abondent : *toti* (tous) au lieu de *omnes*, *cosa* signifiant chose, *nappa* pour hanap, etc.

Et ce que je viens de dire des *gallicismes* est vrai de même des usages français, soit domestiques soit publics, comme des procédés littéraires. M. Wilmotte, j'en suis sûr, en fournira la preuve décisive.

J'arrête donc ici cette étude. Ma conclusion est nette et elle porte en soi sa moralité. Le poème de Gauthier d'Aquitaine a été usurpé par l'Allemagne. Dans son indigence épique, elle a voulu s'enrichir à nos dépens, de notre bien, et, en le faisant, elle est restée fidèle à ses traditions, qui l'ont toujours poussée et la poussent aujourd'hui encore à vouloir s'emparer de la richesse des autres peuples.

JACQUES FLACH,
Membre de l'Institut.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

La Pénétration des Allemands en France sous l'ancien régime

(SUITE ET FIN)

V

Les Allemands dans la milice française sous François Ier. — Les reîtres en France. — Henri IV et les Allemands, la colonie wurtembergeoise d'Alençon. — Petits princes et soldats allemands à la cour de Louis XIV et de ses successeurs.

Trois siècles durant, les souverains français ont recruté des troupes en Allemagne, parfois même des chefs des partis révoltés ont aussi fait appel aux mercenaires d'Outre-Rhin. Sans prétendre retracer l'histoire des corps de troupes auxiliaires de l'armée française ou celle — trop complexe — des relations du royaume avec les multiples princes allemands, il m'a semblé utile de rappeler sommairement des événements qui ont pu avoir leur influence sur la formation de notre population.

De la fin du xve siècle à l'époque de la Révolution, chefs de bandes, lansquenets, reîtres, officiers d'origine allemande ont figuré dans les armées du roi ; au cours des guerres de religion les reîtres se sont abattus sur notre pays et il y a tout lieu d'estimer que ces soldats ont laissé dans la population des traces de leur passage. Imitant en cela quelques-uns des capitaines qui les commandaient, nombre d'Allemands ont dû s'établir en France. Qu'importait à ces mercenaires, souvent sans attaches familiales, de rentrer dans une patrie où rien ne les rappelait ? Ces soldats de fortune, gens sans aveu bien souvent, s'acclimataient en nos provinces, retenus par les charmes du pays ou

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

quelque galante aventure qu'ils désiraient poursuivre et dont l'éclosion avait été facilitée par le système des garnisons qui était alors d'usage courant. Bien des raisons se présentent à l'esprit pour laisser présumer qu'à l'instar des Écossais ou des Espagnols affiliés à la Ligue, lansquenets et reîtres allemands se sont fixés dans notre pays.

Si Charles VIII et Louis XII, au cours de leurs expéditions en Italie, demandèrent à l'empire de leur fournir des auxiliaires pour leurs armées, ce fut principalement à partir du règne de François Ier qu'on vit apparaître dans les rangs des troupes royales des corps nombreux de lansquenets. Chefs et soldats allemands mettaient volontiers leurs épées au service de la France pourvu qu'on leur versât de fortes pensions et des émoluments importants. Sur ce point, ils étaient exigeants ; les annalistes de toutes les époques sont unanimes à constater l'avarice et l'avidité des officiers saxons, wurtembergeois, weimariens ou bavarois. « La France fut toujours considérée comme un banquier par les Allemands, elle ne compta jamais en Allemagne d'alliés ou de clients désintéressés et point d'amis qui ne fussent pensionnés. Elle ne retrouva pas dans la fidélité des concours promis, soit en suffrages à la Diète, soit en coopération militaire, le prix de ses régals et de ses gratifications [1]. »

François Ier avait connu des déboires avec les électeurs qui, bien que gorgés d'or, avaient abandonné sa candidature pour reporter leurs voix sur Charles-Quint ; parfois avec des chefs de bandes, comtes, barons ou princes allemands il éprouva également quelques désillusions. Faut-il rappeler les mésaventures qu'il eut avec Franz de Sickingen. Ce condottiere qui avait en Allemagne une influence considérable était venu à Blois en 1516 et avait offert ses services au monarque français. Jugea-t-il insuffisante la pension du roi ou trouva-t-il plus avantageux de s'enrôler sous la bannière de Charles-Quint, toujours est-il qu'associé avec Robert de la Mark, il réunit des troupes pour faire périr Bonnivet à son retour de la Diète de Francfort. Il avait même détourné du service de François Ier le capitaine Brander qu'on avait envoyé pour le combattre.

Des faits de ce genre furent cependant assez rares après l'accession au trône impérial du fils de Jeanne la Folle. Les ambitions monar-

1. Auerbach, *La France et le Saint-Empire romain germanique*, conclusions.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

chiques qu'il manifesta à la suite de son élévation à l'empire éloignèrent de lui les petits princes allemands qui cherchèrent contre Charles-Quint un appui auprès du roi de France. François Ier les pensionna, leur accorda des subsides, il stipendia leurs troupes de lansquenets qui combattirent dans les rangs de son armée. La liste des capitaines ou des colonels allemands qui guerroyèrent pour son compte serait longue à dresser. Qu'il suffise de citer Hubert, comte de Bethling, Jean, baron de Fleckstein, Sébastien Wohgesperg, René de Guelff qui fut l'un des cent gentilshommes de la maison du roi et reçut des dons magnifiques. André Beauvigne, Guillaume de Furstemberg, Jacob von Els, Félix de Jonvelle furent richement rémunérés en raison de leurs services.

Leur temps achevé, ces Allemands rentraient dans leurs foyers à la tête de leurs hommes et attendaient qu'une nouvelle levée leur fournit l'occasion de se battre et de se faire payer. Tous, cependant, ne quittaient pas la France, le roi ayant su s'attacher définitivement quelques-uns de ces guerriers. René de Guelff par exemple reçut en récompense de ses soins la terre de Nesploy, au duché d'Orléans. Il fut en outre comblé de cadeaux. Jean de Tavannes, originaire de Delle, avait combattu aux côtés du roi ; pour lui, il avait rempli diverses missions en Saxe ; en 1518, il fut naturalisé. Sa sœur Marguerite fut également naturalisée en 1521 ; elle épousa Jean de Saulx et de leur union naquit le futur maréchal de Saulx-Tavannes.

A lire les noms de Hans Brimbach, de Michel von Brimberg, du baron de Chefnen, de Waldo de Houder, d'Eberhard de Lupfen, de Hans von Seytlingen, de Sigismond Stipintz, attachés au service de François Ier, il semblerait que ce souverain ait peuplé ses camps de troupes allemandes[1].

Comme son père, Henri II devait éprouver quelques déboires avec les soldats du Rhin ; en 1552, au siège de Metz les mercenaires allemands engagés par lui se retournèrent contre les Français et passèrent dans les rangs des Impériaux. Néanmoins, à force d'or, il attacha à sa cause divers princes qui se chargeaient de lui fournir lansquenets et soldats. Parmi ceux qu'il avait gagnés se trouvaient en première ligne les ducs de Saxe et Guillaume de Grumbach ; en vertu

1. *Catalogue des Actes de François Ier*, *passim* aux mots lansquenets et aux noms cités.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

d'un traité signé au mois de mars 1558, Henri II s'engageait à payer aux deux frères Jean-Frédéric et Jean-Guillaume de Saxe 30.000 livres, par contre le dernier devait lever pour le roi 2.100 reîtres et Grumbach devait lui en fournir 1.200[1]. Mais, tout au moins en agissant comme ils le faisaient, François Ier et Henri II avaient-ils une excuse vis-à-vis des populations françaises dont les sympathies à l'égard des lansquenets n'étaient pas très chaudes si l'on en croit la chanson :

Gens obtinez, d'estrange nation
Et d'une vie abominable et vile
Fuyez vous en ords, vilains lansquenets[2].

L'excuse de François Ier et de Henri II était tirée de raisons politiques. Dans la partie qui se jouait entre eux et la maison de Habsbourg, les rois très chrétiens s'étaient institués les défenseurs des princes luthériens d'Allemagne, ennemis nés de l'Empereur. Ils ne pouvaient refuser les services de tous ces capitaines, qui, moyennant de fortes pensions, il est vrai, leur apportaient leur appui. Les successeurs de Henri II qui n'eurent aucune ligne de conduite politique n'eurent pas la possibilité d'alléguer ces mêmes motifs pour lever en Allemagne des troupes mercenaires. « Du rôle d'arbitre, les derniers Valois descendirent à celui de clients, ils devinrent des quémandeurs de reîtres et de lansquenets ; à côté d'eux, d'autres clients et ce sont leurs propres sujets viennent solliciter les marchands d'hommes ; entre les ambassadeurs du roi et ceux de Condé les soldats du Palatin et du Rheingrave sont mis aux enchères[3]. »

Si les naturels français avaient eu à se plaindre des lansquenets, ils allaient avoir à gémir amèrement des descentes des reîtres dans le royaume.

Les guerres de religion transformèrent la France en un vaste champ clos dans lequel, indifféremment, luttèrent Français contre Français, Flamands contre Flamands, reîtres et lansquenets contre d'autres soldats allemands. Chaque parti, le catholique comme le protestant, effectuait des levées au delà du Rhin et s'évertuait à attirer dans ses rangs

1. Ritter, *Deutsche Geschichte*, t. I, p. 100.
2. E. Picot, *Chants historiques français*.
3. H. Hauser. *Sources de l'Histoire de France* (règnes de Charles IX et d'Henri III). *Introduction*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

des auxiliaires stipendiés et des mercenaires de toutes nationalités. Le malheureux peuple de France pâtissait de la présence de ces troupes étrangères qui vivaient sur le commun, pillaient les campagnes et se conduisaient de manière beaucoup plus brutale encore que ne l'a laissé entendre Mérimée dans sa célèbre *Chronique du règne de Charles IX*. Le villageois et le citadin subissaient les reîtres pour la rémission de leurs péchés :

> ... tous ces soldats espagnols et flammans
> Wallons, Italiens, Suisses et Alemans
> Sont à la vérité nos méfaits et péchés.

De tous les soldats étrangers les reîtres étaient les plus détestés. Qu'ils combattissent sous les ordres de Guise ou sous la bannière de Condé, ils pillaient sans merci champs et demeures de leurs alliés ou de leurs ennemis. Toute femme, laide ou jolie, leur était une agréable proie ; les celliers des vignerons tourangeaux ou orléanais étaient dévastés lors de leur venue et pour leurs montures, les grasses avoines des plaines de Beauce étaient des nourritures substantielles et peu ruineuses. Accoutrés de hardes effarantes, hirsutes et noirs de teint, ils parcouraient le pays semant la terreur et la haine. Exigeants, ils émettaient des prétentions pécuniaires considérables, ils sollicitaient le paiement immédiat des soldes qu'on leur avait promises ; « chascun congnoit que l'Allemagne ne se resmue sans l'or estranger et que l'un ne reluysant point, voyre en abondance, l'autre demeure sans mouvement » écrit François de la Noue[1].

Les reîtres étaient de si exécrables compagnons d'armes qu'ils répugnaient parfois à ceux mêmes qui utilisaient leurs services.

Brantôme rapporte ces paroles de Coligny : « Pour moy et pour en faire fin, je scay bien ce que j'en ay veu dire et jurer à M. l'admiral combien cela le fascha d'avoir esté contrainct de s'estre jamais aydé de ces reîtres et de quoy ils estoient jamais venus en France et que s'il estoit à reffaire ou que la guerre recommença jamais il n'appelleroit plus de telz gens pour s'en servir ; ils estoient trop avares, fascheux, importuns et malaisez à contenter. » Brantôme donne également son opinion sur ces auxiliaires étrangers : « Ces bons Allemands se sont

1. F. de la Noue. *Déclaration* : publiée p. 10 du *Recueil de pièces historiques*, édité par M. E. Picot pour les *Bibliophiles françois*. Paris, 1914.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

pleu à piller et ruiner la France ; lesquelz quand ils demandoient auparavant secours au roi Henri proposoient pour leurs principales raisons qu'eux et les François estoient germains et frères et que pour ce, se devoient maintenir et aider les uns les autres. Quels germains et quels frères [1] ! ».

Coligny avait raison de se méfier des reîtres et des soldats allemands ; parmi ceux qui l'assassinèrent figurait « un escuier d'escurie » du duc de Guise, l'Allemand Besme.

Si j'insiste quelque peu sur l'histoire des reîtres en France, c'est qu'il est très probable que durant les cinquante années au cours desquelles ces mercenaires s'abattirent sur le pays, beaucoup d'entre eux s'y installèrent et y firent souche. Quelques noms de cornettes de reîtres nous sont connus et j'aurai occasion de les mentionner ; dans la majeure partie des cas au contraire, ces soldats n'ont pas laissé de traces dans l'histoire des régions où ils se sont fixés. Il a dû en être des reîtres comme des Espagnols ligueurs : après la paix de Vervins bon nombre des sujets de Philippe II ne regagnèrent pas l'Espagne, ils demeurèrent en France, accroissant ainsi les éléments de population ibérique dont était déjà doté le pays.

C'est à dater du règne de Charles IX que, profitant du désordre général régnant dans le royaume, les reîtres commencèrent à traiter la France en pays conquis. Le 1er mars 1562, le duc François de Guise passait à Vassy. Ses gens se prirent de querelle avec les protestants en prières, un coup d'arquebuse partit ; ce fut le signal d'un massacre sanglant. Deux grands diables de pages allemands, capitaines des reîtres à la suite du duc, Chelecque et Klinquebert, se firent remarquer par leur brutalité. A la suite de leurs faits et gestes, ils furent, dit Brantôme, très aimés de Charles IX [2].

Pendant les guerres de religion, les reîtres étaient à la solde des catholiques et des protestants ; ils se donnaient aux plus offrants, tantôt ils combattaient avec les premiers, parfois avec les seconds, souvent même ils luttaient les uns contre les autres, mais toujours ils pillaient.

Au cours des campagnes qui marquèrent les années 1575 et 1576, Condé avait amené en France de forts contingents de reîtres. Le popu-

1. Brantôme. *Les Capitaines*. Ed. de la Société de l'Histoire de France t. IV, p. 235.
2. Brantôme, *Les Capitaines*, t. IV, éd. citée.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

laire tremblait : « Je crains que l'Alemant triomphe de la France, » disait un rimeur [1].

A la tête des troupes catholiques, Henri de Guise poursuivait reîtres et protestants ; il les joignit et les défit au mois d'octobre 1575.

« Le mardi 11 octobre 1575, le seigneur de Fervacques arriva à Paris et apporta au roi nouvelles que deux mille hommes tant reîtres que François, conduits par M. de Thoré, avaient été défaits par le duc de Guise près Fismes, en passant la rivière de Marne au dessus de Dormans. » C'est à ce combat que le duc de Guise gagna son surnom de Balafré, une arquebusade lui ayant emporté une grande partie de la joue et de l'oreille gauche [2].

Ce fut à Paris un grand enthousiasme ; le roi fit chanter un *Te Deum* solennel ; les libellistes à gages du parti des Guises échauffèrent et entretinrent l'excitation populaire, ils persuadèrent aux Français que M. de Guise « fut le premier et seul des nostres qui accommança à bien connoitre et estriller les reistres [3] ». Ils publièrent en son honneur un hymne triomphal dans lequel ils exaltaient sa victoire :

Quand j'oy que toute la France
S'appuye sur ta vaillance
Et sur ta saincte grandeur
Je ne puis à bon droit taire
Ta dignité salutaire
Et ton illustre splendeur.

Dans le *Vray discours de la deffaicte des reistres,* était célébrée la victoire de Dormans :

Rendez grâce, François, à Dieu pour sa clémence
Qui guide à vostre espoir vos belliqueuses mains
Contre ceux qui de vous on nomma les Germains
Et pour ce, maintes fois avez prins leur deffence
Mais ils vous ont rendu pour ayde violence [4].

Le combat de Dormans n'était qu'un épisode. A la tête de ses reîtres,

1. Pierre de l'Estoile, *Mémoires Journaux*, éd. Lemerre, passim.
2. Pierre de l'Estoile, *Mémoires Journaux*, t. Ier, p. 91.
3. Brantôme, *Les Capitaines*, édit. citée, t. IV, p. 195.
4. La || deffaite || des reîstres et au || tres rebelles || *par Monseigneur le duc de Guyse* || . a Paris || par Denis du Pre, imprimeur || en la rue des Amandiers à l'enseigne || de la Vérité. 1575, in-8°, 12 pp. chiffrées.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Condé continuait la lutte contre les catholiques. Au début de février, le roi reçut nouvelles « comme les reistres, conduis par Condé, qui estoient aux environs de Dijon avoient branqueté la ville de deux cent mil francs et sauvé la chartreuse pour douze mil, et comme ils avaient rasé Lespeilly, maison belle et magnifique appartenant au seigneur de Tavannes. Et le mesme jour, lui vinrent autres nouvelles de Nuits, prise d'assault et saccagée par les Alemans [1]... » Quelques semaines après les reîtres traversaient la Loire à Roanne, le seigneur de la Chastre et les Allemands pillaient Bourges ; en avril 1576, les reîtres tenaient Cosne et la grande route de Paris. Enfin au mois de mai était signée la paix de Monsieur, les reîtres, tant amis qu'ennemis, se retirèrent vers la frontière de Lorraine ; leur chef le duc Casimir attendit qu'on lui fit le premier paiement des 325.000 livres, acompte des 3.600.000 livres promises aux Allemands qu'il avait amenés au secours du prince de Condé. « Pour la seureté de la somme (et pour avoir si bien ruiné la France) on bailla au duc Casimir une grande partie des plus précieuses bagues du cabinet du roy et trois ou quatre grands seingneurs pour ostages. » La paix de *Monsieur* coûtait cher au trésor royal ; au prix des sacrifices d'argent qui lui étaient imposés le peuple espérait bien être débarrassé des reîtres dont il avait eu tant de motifs de se plaindre. A vrai dire, la populace s'était quelque peu vengée des Allemands. A la manière des enfants qui se sentant en sûreté derrière une grille solide jouent avec les bêtes qui les effraient lorsqu'elles sont en liberté, le Français « voyant la playe qu'il avoit receu des dictz reistres seigner encor a tasché d'avoir raison ou bien quelque réparation du tort que luy avoient faict les reistres tellement qu'il les a suivys en queue et s'est jeté dessus de telle furie qu'il en a deffaict plusieurs à quoy n'a pu mettre remède celuy, le seigneur que le roy leur avoit baillé pour saufconduitte [2]... »

De même que la peste était à l'état endémique dans certaines régions françaises, le reître, cet autre genre de peste, devait affliger le pays durant de nombreuses années. Mais, si l'on cherchait à éviter la maladie, on s'efforçait au contraire d'attirer et de retenir les soldats allemands. Catholiques et huguenots leur offraient des sommes importantes pour venir combattre dans leurs rangs. Henri III, lors de la

1. Pierre de l'Estoile. *Mémoires-Journaux*, passim. Les détails sur les reîtres sont fort abondants dans l'œuvre du mémorialiste.
2. Pierre de l'Estoile, *Mémoires-Journaux*, éd. Jouaust, t. I, p. 375.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

paix de *Monsieur*, avait essayé de gagner les bonnes grâces du duc Casimir et souvent le parti de la Ligue rechercha l'alliance des Allemands mercenaires. En 1580, un sieur Desle, allemand d'origine, chevalier de l'ordre du Saint-Esprit et qui avait épousé en secondes noces la trésorière Aligre, fut pendu et étranglé à Blois. Il avait été chargé par le roi d'aller en Allemagne faire une levée, il avait pris l'argent qu'on lui avait confié, avait effectivement amené des soldats, puis les avait conduits au duc de Condé qui tenait la Fère et plusieurs autres places.

Les mémoires de l'Estoile sont pleins de détails sur les méfaits des reîtres allemands ; chacun tremblait devant eux. En décembre 1585, on informa le roi d'une nouvelle descente de ces hommes terribles, le peuple gémissait et disait :

Voici venir les Alemans
Pour aider à faire vendange.

On s'efforça de les combattre et vaincre avec des troupes françaises ou à l'aide des soldats allemands. Mais, les reîtres étaient souvent luthériens et refusaient de combattre contre leurs coreligionnaires stipendiés par les huguenots. Ils invoquaient même des motifs théologiques pour se dérober à leurs obligations, tirant argument de ce que la vraie et pure confession d'Augsbourg leur interdisait de se mettre au service d'un roi catholique. Quelques-uns de leurs chefs durent raisonner avec eux. « Nous faisons service à un roi légitime duquel certains subjectz se sont desja pour la troisième fois révoltés... il n'y a rien de si contraire à la religion chrétienne et à nostre confession d'Augsbourg que telles rébellions de subjects envers leurs princes... » écrivaient les chefs de reîtres dans un manifeste par eux signé : Philbert, marquis de Bade, Jean Philippe Rheingraff, Frédéric Rheingraff, Georges Comte de Leinigen, Christophe de Bestein, alias Christophe de Bassompierre, seigneur de Harroué, Albert, comte de Dietz.

Le peuple de Paris criait : « Sus, sus, reîtres à la campagne ! » ou :

Il faut sur la frontière aller
Pour couper passage aux reîstres.

Les pillages et les guerres ne s'arrêtant pas, on forma deux armées

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

pour lutter contre les Allemands. A la tête de l'une était Henri III, l'autre fut commandée par le duc de Guise. A ce dernier revint l'honneur de vaincre les reîtres à Auneau ; pour lui ce fut une nouvelle occasion de se faire accorder les honneurs du triomphe par ses libellistes à gages. Pasquils, traités et libelles célébrèrent en vers et en prose la victoire qu'il avait remportée ; le peuple considéra le Balafré comme un libérateur.

Au mois de décembre 1587, les reîtres, ayant perdu beaucoup des leurs, consentirent à traiter avec Henri III ; le duc d'Épernon fut chargé de conduire les négociations avec leur chef le baron de Dohnau. Le médiateur traita luxueusement Dohnau dans sa maison de Marsilly-les-Nonains et il fut convenu que les reîtres regagneraient leur pays d'origine. Chacun souhaitait ardemment le départ de ces soldats exécrés. En effet, venaient-ils comme alliés ils ne songeaient qu'à faire « carousse » ou débauche au détriment des populations[1]. Se présentaient-ils en ennemis, ils pillaient, saccageaient et coupaient les mains de qui leur résistait. Au début du XVIIIe siècle, lorsque le duc de Savoie envahit la Provence avec des reîtres allemands, ceux-ci firent subir ce supplice au sieur Martin du lieu du Luc[2]. Pour l'indemniser, Louis XIV remit à ce mutilé un secours de 100 livres en 1709[3].

Les descentes des reîtres en France sous les règnes de Charles IX et de Henri III nous ont valu l'établissement de quelques familles allemandes, notamment celles des Schönberg et des Bassompierre.

Les Schönberg étaient originaires de la Saxe. Gaspard, après être entré au service des protestants les abandonna en 1563, puis se poussant très avant dans les bonnes grâces du roi il fit rapidement fortune. « Le 15 septembre 1578, écrit Pierre de l'Estoile, Schönberg qui dix ans auparavant estoit un simple soldat allemand, prit possession de la terre et comté de Nanteuil-le-Heaudouin qu'il avait achetée du duc de Guise 380.000 livres. » Sur les Schönberg il n'y a pas lieu d'insister

1. Carousse de *gar auss*, tout vidé et par altération cette expression est devenue synonyme de débauche. Mathurin Regnier écrit dans la *Satire* 2, (vers 174, éd. Elzev.) « Avec tous les dieux, il veut faire carousse. » Henri Estienne s'élève contre l'introduction de ce mot dans la langue française.

2. Le Luc, près Fréjus.

3. De Boilisle, *Correspondance des contrôleurs généraux*, t. III, App. p. 668. État des aumônes du roi pour 1709.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

longuement ; on sait que Georges mourut jeune, tué au cours du fameux duel des mignons ; Gaspard et ses descendants jouèrent un rôle important sous les règnes de Henri IV et de Louis XIII comme guerriers ou comme ambassadeurs.

Les Bestein — ou Bassompierre de leur nom francisé — ne le cédèrent en rien aux Schönberg sous le rapport de la rapidité de leur avancement et de leur fortune. Après avoir fidèlement servi Henri III, Christophe de Bassompierre s'attacha au parti de la Ligue qu'il abandonna après la conversion de Henri IV. Chargé de missions diverses, il s'en acquitta heureusement et fut comblé de faveurs par son nouveau souverain. Héritier des nombreuses charges qu'avait occupées son père, François fut sous Louis XIII l'un des hommes les plus à la mode de son temps. Tallemant des Réaux nous a rapporté sur son compte de multiples anecdotes amusantes et qui montrent bien avec quelle surprenante facilité d'assimilation ce fils de soldat allemand s'était francisé et avait pris les habitudes de la noblesse française.

***

Le vainqueur des reîtres était tombé à Blois sous les coups de poignard des assassins ; Jacques Clément avait mortellement frappé Henri III. Suivant l'ordre des dévolutions à la couronne Henri IV était appelé à succéder au cruel Hérode. Mais pour conquérir son royaume sur ce roi fantôme qu'on lui opposait sous le nom de Charles X, il lui fallut lutter pied à pied. Durant près de deux lustres, la France fut à nouveau la proie des soudards étrangers : Italiens, Espagnols, Écossais, Suisses et Allemands furent tour à tour embauchés par les ligueurs ou par le roi légitime.

Princes, capitaines et soldats allemands furent d'un grand secours pour Henri IV ; ils lui fournirent armes et subsides, ils soutinrent en France la cause du protestantisme, mais fidèles à leurs traditionnelles habitudes ils surent allier leurs intérêts matériels et leurs aspirations politiques ; ils soutirèrent au roi des sommes élevées pour les prêts qu'ils lui consentaient et dont le montant était en partie destiné à solder les troupes qu'ils lui amenaient.

La correspondance de Henri IV avec les ducs de Saxe, de Wurtemberg et de Brandebourg marque le prix qu'il attachait à l'aide de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ses alliés et de ses prêteurs. Au duc de Saxe, Henri IV demandait l'autorisation de passage pour les troupes allemandes qu'il avait levées, quelques mois plus tard il lui mandait : « je suis assailli et menacé de plusieurs parts, mais persévérant en la crainte de Dieu, je n'ai crainte de rien, si je suis assisté de vous ; envoyez-moi le prieur Christian d'Anhalt avec ses troupes... je désire entretenir une amitié étroite avec vous. » Le 11 juin 1591, il écrivait au duc : « J'ai eu tant de confirmation de votre bonne volonté à la prospérité et avancement de mes affaires qu'à bon droit, je reconnais vous en avoir une très grande obligation [1]. »

Auprès du duc de Saxe, Henri IV multipliait ses démarches pour obtenir hommes et argent, il lui envoyait ambassade sur ambassade. Schönberg se rendait fréquemment en Saxe et en Wurtemberg. Au duc Louis, souverain de ce dernier pays, le roi de France écrivait : « vous n'avez pas rendu vaine l'espérance que j'ai eue de l'ancienne amitié qui de tout temps a été entre la maison de France et celle de Wurtemberg... j'ai commandé au sieur de Sancy de retourner lever des troupes et recueillir ce qui restait des 300.000 écus alloués par les princes... » Henri IV remerciait le duc de Wurtemberg de ses bons soins pour lui : « merci pour la bonne volonté de tout ce que vous avez fait, je me sens vous être grandement obligé. » Henri IV avait aussi des obligations à la maison de Brandebourg avec laquelle il entretint en douze ans plus de rapports que la France n'en avait eus pendant un siècle. A Sully, le 31 août 1602, Henri IV écrivait au sujet d'un voyage que le fils de l'électeur devait accomplir en France : « Cette maison tient un tel rang en Allemagne et a toujours été si affectionnée à la France comme elle le montre encore maintenant à mon endroit que je veux qu'on caresse cestuy-ci de façon qu'il ayt l'occasion de s'en louer. »

D'Allemagne Henri IV avait reçu des secours considérables : au cours du seul mois de septembre 1591, les princes lui avaient fourni cinq mille cinq cents reîtres, ils lui avaient avancé des subsides importants, quelques-uns avaient combattu à ses côtés : Wolfang, duc des Deux-Ponts, avait été tué en luttant contre les armées des ligueurs. Malgré les conditions pécuniaires qui lui avaient été faites, le roi

1. *Lettres missives de Henri IV*, Collection des documents inédits. Nombreuses lettres de Henri IV aux princes allemands, on peut en trouver à la table de l'ouvrage la liste complète.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

conserva toute sa vie une reconnaissance spéciale aux princes qui l'avaient secouru dans sa détresse ; il le prouva d'ailleurs en accueillant avec sympathie les Allemands qui, à la suite de la signature de l'Édit de Nantes, vinrent s'établir en France.

J'ai indiqué l'influence qu'ont pu exercer sur la population française les descentes des reîtres dans le royaume pendant le XVIe siècle. Au début du siècle suivant, on relève en Normandie un fait curieux qui vient à l'appui des hypothèses antérieurement formulées.

Les emprunts effectués par Henri IV auprès du duc de Wurtemberg ne lui avaient été consentis que contre des garanties territoriales. Le roi, en 1604, avait engagé au duc de Wurtemberg le duché d'Alençon ; ce prince avait installé dans la capitale de ce territoire une troupe d'officiers et de soldats ; il y avait également établi des receveurs chargés de récupérer les impôts. Cette occupation temporaire du duché d'Alençon ne prit fin qu'en l'année 1611, Marie de Médicis ayant alors racheté ce domaine. Cet établissement d'Allemands en Normandie eut sa répercussion sur la population du pays et sur l'industrie de la dentelle. Quelques-uns des soldats wurtembergeois avaient épousé des brodeuses alençonnaises et demeurèrent fixés dans le pays ; ils s'intéressèrent à la confection des points coupés ; de leur patrie où l'art de la dentelle était alors plus avancé qu'en France, ils firent venir des modèles de dessins. C'était justement l'époque à laquelle Siebmayer publiait son recueil de dessins de dentelles et pendant quelques lustres on imita à Alençon les points coupés confectionnés en Allemagne. Ayant également remarqué que les fils utilisés par les brodeuses de Normandie étaient de mauvaise qualité, les wurtembergeois fixés à Alençon demandèrent à leurs compatriotes d'y faire parvenir les fils employés en Allemagne. On prit alors l'habitude de se servir de ces fils pour la confection des réseaux et des motifs qui décorent le point d'Alençon[1]. Cette anecdote permet de constater que les soldats allemands n'ont pas tous quitté la France où ils trouvaient d'agréables épouses, un ciel clément et des occupations fructueuses.

1. Madame Despierres, *Histoire du Point d'Alençon*, 1886. Documents extraits des registres du tabellionage d'Alençon. — Les officiers wurtembergeois rachetèrent des offices à des bourgeois d'Alençon. Voir notamment un acte par lequel, le 26 août 1607, Benjamin de Buninchausen et Vualmerode, conseillers d'état du duc de Wurtemberg, achètent des offices. *Bulletin historique de l'Orne*, t. VII, p. 261.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

***

Voulant caractériser l'armée française Richelieu écrivait : « Je suis obligé de remarquer qu'il est impossible d'entreprendre avec succès des grandes guerres avec les Français seuls, les étrangers sont absolument nécessaires pour maintenir le corps des armées et si la cavalerie française est bonne pour combattre, on ne peut se passer de l'étranger pour faire les gardes et supporter toutes les fatigues d'une armée ; notre nation bouillante et ardente aux combats n'est pas vigilante à se garder... » Ainsi que ses ancêtres, Louis XIII fit largement appel au concours des mercenaires de l'extérieur, il prit à son service beaucoup de cavalerie allemande et créa même une charge spéciale de colonel de la cavalerie allemande dont il pourvut d'abord le colonel Streiff puis, en 1638, M. d'Egenfeld[1]. Les auxiliaires originaires de l'extérieur étaient si nombreux dans nos armées que Richelieu pouvait écrire : « les armées françaises sont toujours composées de la moitié d'étrangers. »

Bien qu'au XVIIe siècle, les gouvernements aient recruté des troupes allemandes, il est à croire que les soldats weimariens, saxons ou bavarois se sont fixés en France moins nombreux que dans les temps antérieurs ; on les occupait hors des frontières et ils n'avaient guère le loisir de connaître les charmes du pays à la solde duquel ils combattaient. Mais les relations politiques de la France et des Allemands et les alliances matrimoniales de la famille royale avec les princesses natives d'Outre-Rhin ont été deux causes d'attirance pour les petits princes, les comtes, les barons et les électeurs allemands qui, à dater du dernier quart du XVIIe siècle, vinrent à la cour de France avec l'espoir d'y recueillir des pensions, des subsides ou des places dans l'armée.

En Allemagne tous les princes et seigneurs ont toujours été à vendre ; depuis François Ier qui les avait habitués à rendre leurs services politiques ou militaires contre écus sonnants, hobereaux, comtes, barons, capitaines, colonels, électeurs, évêques considéraient la France comme

1. Père Daniel, *Histoire de la milice françoise*, 1725. Fieffé, *Les corps de troupes étrangers au service de la France.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

leur banquier naturel. Louis XIV et ses ministres n'ignoraient pas leurs habitudes et sur eux ils déversèrent des pluies d'or et des faveurs diverses. Ce n'étaient en effet pas toujours des espèces que les électeurs sollicitaient du roi de France, ils lui demandaient parfois des concessions territoriales, non dans le royaume car ils se seraient heurtés à un refus brutal, mais dans nos colonies[1].

J'ignore à la suite de quels événements précis, les électeurs de Bavière et de Mayence furent amenés à postuler l'octroi d'une portion de la côte de la Guyane française, mais fait certain, au cours des années 1664 et 1665 une correspondance active fut échangée entre eux et la cour de France au sujet de cette cession de territoire. Les deux électeurs demandaient à Louis XIV de concéder à chacun d'eux un degré de territoire à prendre sur la côte de Guyane et par une convention de l'année 1665 satisfaction leur fut donnée. Voici d'ailleurs l'analyse du pacte conclu entre la France et les princes allemands. Le roi accorde à chaque électeur un degré de territoire à prendre en Guyane, mais à sa volonté ; les princes tiendront ce territoire à titre de fief et le gouverneur qu'ils institueront en vertu de leur droit régalien sera soumis au gouverneur français ; ils ne pourront faire construire de forts ou forteresses. Les deux électeurs se chargeront du peuplement de leur colonie dont les habitants auront la pleine liberté de se livrer au commerce ; toutefois, et Colbert se retrouve ici, les embarquements et débarquements de marchandises devront se faire dans les ports de France et les transports seront effectués sur les navires de la Compagnie des Indes Occidentales à laquelle était assuré le monopole des transports.

Cette convention eut-elle des suites et les Allemands peuplèrent-ils une partie de la Guyane française ? Sur ce point les documents sont muets et il est impossible d'affirmer qu'il y ait eu une émigration allemande en Guyane. Le fait cependant n'a rien d'impossible car dans les mêmes temps, on rencontre quelques Germains parmi les employés de la Compagnie des Indes Occidentales. Un sieur Carolof notamment était un de ses acheteurs de nègres aux colonies.

Si dès les débuts de son règne Louis XIV entretenait avec les princes allemands d'assez étroites relations d'amitié pour juger utile de leur abandonner une portion de ses colonies, c'est surtout vers l'année 1671

1. Archives des Affaires Étrangères, *Papiers de Loménie, registre 2135.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

qu'il s'attacha à conquérir l'amitié ou la neutralité des petits souverains de l'Empire.

A ce moment, Louis XIV préparait la guerre contre la Hollande, il voulait s'assurer la neutralité ou l'alliance des princes allemands. Ceux-ci « n'avaient pas de quoi faire bouillir leur marmite », ils se scandalisaient d'être réduits à la portion congrue, eux les fils de tant d'ancêtres pendant que les bourgeois de Hollande s'engraissaient. Deux politiques s'offraient à eux : s'allier et combattre la France en s'associant à ces Hollandais méprisés ou se vendre à Louis XIV. Le roi fut plus généreux et plus habile que le Grand Pensionnaire ; avec une munificence sans pareille, il sema l'or à pleines mains et dépensa des millions pour s'assurer le concours des petits souverains d'Allemagne. Charles-Philippe von Layen, électeur de Trèves, Jean-Georges électeur de Saxe, Maximilien de Bavière, électeur de Cologne, le duc de Hanovre, le prince évêque d'Osnäbruck, l'évêque de Munster, celui de Paderborn furent gagnés à la cause française. Si les dons royaux, les généreuses pensions resserraient les liens qui attachaient à la France les seigneurs d'Allemagne, Louis XIV nouait également avec différentes maisons princières des relations amicales en alliant des membres de sa propre famille à des princes ou princesses allemandes.

Henri-Jules de Bourbon avait déjà épousé Anne de Bavière, seconde fille d'Édouard de Bavière, prince palatin du Rhin, lorsque Monsieur prit pour femme la fille de Christian-Louis, électeur palatin. Ferdinand-Marie, électeur de Bavière, contractait mariage avec Adélaïde de Savoie, fille de Victor-Amédée et de Madame Christine, sœur de Louis XIII. Pour le dauphin de France, Louis XIV demandait à l'électeur de Bavière la main de sa fille et outre l'honneur qu'il lui accordait en agissant ainsi, il lui promettait cinq cent mille florins d'or en échange de son amitié et de sa voix à l'empire au cas où le trône viendrait à vaquer. Par suite de ces alliances politiques ou matrimoniales. Louis XIV était arrivé — et c'est un historien allemand qui le constate — à exercer en Allemagne une influence qui tout au moins dans les cercles occidentaux de l'Empire était égale sinon supérieure à l'autorité de l'empereur [1]. Encouragé par la bonne volonté du souverain à leur égard les barons allemands accouraient en foule à la cour de

1. Ranke. *Franzœsische Geschichte.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

France; ils sollicitaient tous l'honneur d'entrer dans les rangs d'une armée où les chefs étaient largement récompensés.

Toujours en vue de la guerre contre la Hollande, Louis XIV autorisait la formation d'un nouveau régiment étranger qui subsista jusqu'à la Révolution. Ce corps dénommé le *Royal Allemand*[1] fut organisé en 1671 par le comte de Könismark; il fut ensuite commandé par Bohlen. Après la mort de ce colonel, tué à la bataille de Nerwinden, le *Royal-Allemand* fut donné à Louis Craton, comte de Nassau-Saarbruck qui, en 1702, devint lieutenant général du royaume.

Princes et princesses d'Allemagne épousaient des sujets du roi, le prince de Tarente épousait la princesse de Hesse-Cassel, celle-là même qui se retira à Vitré [2]; le prince de Furstemberg épousait Mademoiselle de Ligny et à cette occasion recevait de riches cadeaux de la part de Louis XIV. Cet Allemand était pensionné par le roi et lorsqu'il décéda Mademoiselle de Ligny continua à recevoir les rentes qui étaient servies à son mari [3]. Comme bien l'on pense, les seigneurs allemands agissaient de la même manière que les Italiens du siècle précédent; ils attiraient à Versailles leurs parents demeurés dans leur pays et leur obtenaient des bénéfices ou des situations. Sophie-Marie de Bavière, comtesse de Levestein-Rochefort, née en 1664 à Wertheim, fut introduite à la cour par son oncle le cardinal de Furstemberg; elle fut nommée fille d'honneur de la dauphine en juin 1684, à la place de Mademoiselle de Laval; elle fut naturalisée en 1718 et mourut à Paris. C'est de cette jeune fille que Saint-Simon écrivait : « Madame la Dauphine avait une fille d'honneur d'un chapitre d'Allemagne, jolie comme le jour et faite comme une nymphe avec toutes les grâces de l'esprit et du corps. » La comtesse de Levestein fut la seconde marquise de Dangeau [4], elle vécut et mourut en France ainsi que beaucoup d'autres Allemands qui avaient suivi la Dauphine ou avaient accompagné à la cour de France les représentants des familles de Hesse-Cassel, Hanovre, Furstemberg et de Salm-Salm. Outre les seigneurs d'outre-Rhin dont nous entretiennent les *Mémoires* de Saint-Simon et le *Jour-*

1. Saint-Simon. *Mémoires* : Ed. de Boislisle. Tomes I, II et passim.
2. *Lettres* de Madame de Sévigné, passim.
3. Arch. des Affaires étrangères. *Petites Principautés*, reg. 22.
4. La comtesse de Levestin mourut à Paris en 1796. Cf. *Journal de Dangeau*, t. I, p. 236. Saint-Simon, *Mémoires*, t. III, éd. cit. p. 285. — *Mercure de France, année 1686.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

nal de Dangeau ainsi que les autres œuvres des annalistes de ce temps, il vint en France une foule d'autres Allemands : soldats, précepteurs, secrétaires, valets et chambrières. A Versailles Louis XIV avait même fait appeler des prêtres qui confessaient la Dauphine dans sa langue maternelle : les Jésuites Jacques Adelmann et le père Wolff, notamment.

Je ne puis énumérer tous les Allemands qui vinrent se fixer dans le royaume sous le règne de Louis XIV et s'y créèrent des situations brillantes dans les carrières civiles ou militaires. Le roi et ses ministres faisaient appel aux hommes compétents qu'ils fussent français ou étrangers. Terwel, Allemand naturalisé en 1661, fut successivement commissaire général des troupes de Champagne et intendant des places de la Meuse. Avant d'avoir reçu la qualité de Français il avait été chargé en 1657, sur la proposition de Fabert et de Tellier, d'effectuer une enquête dans le but de reviser la taille dans les élections situées sur les frontières de Champagne [1].

Au début du XVIIIe siècle, je relève parmi les noms des lieutenants généraux aux armées celui de Conrad, marquis de Rosen ; dans la marine également, on rencontre un officier d'origine allemande appelé Röling.

La majeure partie des Allemands qui, à la fin du XVIIe siècle, fixèrent en France leur séjour temporaire ou définitif, s'accoutumèrent aisément aux mœurs du pays ; ils perdaient même l'habitude de parler leur langue car à la cour, tout au moins, on parlait mal l'allemand. Seule la Palatine ne put jamais s'adapter aux coutumes françaises ; elle demeura toujours attachée à son pays natal. Elle s'entretenait en son idiome maternel avec la Bessola, sa fille de chambre et avec Mademoiselle de Rathsamhausen, sa dame d'honneur, qui comme sa maîtresse était restée foncièrement allemande. La Palatine s'entourait de compatriotes, elle voyait Mesdames de Bernkoldt et de Reding, elle entretenait des relations avec la comtesse de Wurtemberg, encore que celle-ci menât « une drôle de vie ». N'avait-elle pas eu pour amant un Saxon nommé Minquitz qui, lui ayant dérobé ses bijoux, l'avait en retour gratifiée du « mal français ».

Dans cette cour où se coudoyaient Français et Allemands la Pala-

1. Terwel. *Notices cadastrales sur les villages de la frontière de Champagne*, 1657.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

tine demeura parfaitement attachée à son pays, elle étonnait ses amis et écrivait : « Je regarde comme un grand éloge qu'on dise de moi que j'ai le cœur allemand et que j'aime ma patrie. » Aussi bien cette princesse aurait-elle voulu inculquer au Régent quelques notions de sa langue natale mais malgré ses efforts elle n'y réussit pas. Après quatre ans d'études peu suivies à dire vrai, le Régent ne parvenait pas à prononcer correctement le proverbe : Art lässt nicht von Art [1].

Formulant un jugement d'une portée trop générale peut-être, Ranke a écrit à propos des lettres de la Palatine : « L'incompatibilité d'alors entre la nature des Allemands et des Français ne s'est exprimée nulle part d'une façon plus caractéristique que dans les lettres de la Palatine. » Les faits semblent prouver que si cette princesse ne put jamais s'accommoder des habitudes françaises elle constitua une exception : les autres Allemands fixés en province ou à Paris, quelles que fussent leurs professions, abandonnèrent très rapidement les coutumes de leur pays pour adopter les mœurs du nôtre et s'assimilèrent promptement à la population du royaume.

Jusqu'à présent je n'ai eu l'occasion de rencontrer à Paris que des princes et des soldats attachés à la politique française par des chaînes d'or ; il me faut maintenant dire quelques mots des espions entretenus en France par les étrangers.

Au moment où s'ouvrit la guerre de succession d'Espagne une nuée d'Allemands s'abattit sur Paris, ils exerçaient le métier d'espions. Beaucoup d'entre eux furent arrêtés, emprisonnés à la Bastille ou au Châtelet : après leur détention qui le plus souvent se prolongea jusqu'à la signature de la paix d'Utrecht, ces Allemands reçurent l'ordre de sortir de la capitale ou du royaume. A en juger par le nombre de ceux qui furent prisonniers à la Bastille, il est à supposer que Paris fut, au début du XVIIIe siècle, le centre d'une véritable agence d'espionnage organisée par l'Autriche. Ces mouches policières n'étaient pas toujours de vile qualité ; parmi elles on rencontrait des gens de noble extraction ou des commerçants qui sous couleur de trafic se livraient à l'espionnage [2].

1. *Correspondance de la princesse Palatine*, éd. Garnier, passim.
2. Funck-Brentano, *La liste des Prisonniers de la Bastille*. En parcourant les listes des personnages embastillés pour fait d'espionnage et les registres manuscrits de la Bibliothèque de l'Arsenal sur la surveillance des étrangers on pourrait relever quantité d'autres noms que j'ai négligés.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Le baron Ignace de Puecheneck, Georges Schrader de Pech, Jacques Hottermann de Cologne, nouvelliste et valet de chambre du marquis de Grignan, Seuft, gentilhomme de Dantzig, Christophe de Schutz, fils d'un bourgmestre de Heidelberg affilié à Christian Ederick Linck, le comte de Thun, soi-disant comte de Kœnigsberg, qui d'accord avec quelques Anglais avait projeté d'enlever Jacques II, le baron Charles de Nitzschwartz, originaire de Saxe, espion et proxénète, furent tous enfermés à la Bastille au cours des années 1702 et suivantes. Les exemples faits par la police de Louis XIV ne découragèrent pas les imitateurs : un espion allemand venait-il à manquer d'autres surgissaient ; femmes dissimulées sous la condition de servantes, hommes se prétendant religieux ou marchands s'adonnaient à la recherche de nouvelles susceptibles d'intéresser leurs correspondants. Anne-Marie de Rosemberg et sa servante Élisabeth Vezangerin sont embastillées toutes deux ; Servain Tilz, en 1707, est enfermé pour avoir fait avertir les habitants de Cologne qu'on allait bombarder leur ville ; Christian Grinzer dit Krenzer, de Torgau en Saxe, joaillier, correspondait avec l'étranger et pour couvrir son jeu se mêlait de brocantage avec la nommée Ratte, grande libertine. Pierre Welzner, baron de Broch et son frère Guillaume Flach, originaire de Cologne, cherchaient à surprendre les secrets du gouvernement.

Malgré l'habileté du ministre de la police et la sévérité des peines qu'encouraient les espions surpris, le service des renseignements de l'Autriche fonctionna en France jusqu'à la fin du règne de Louis XIV. Après la mort de ce souverain, l'agence d'espionnage organisée à Paris paraît avoir disparu car à part quelques Allemands enfermés à la Bastille pour raison d'état, la liste des prisonniers de cette forteresse n'y révèle plus après 1715 la présence d'un aussi grand nombre de mouches ou d'espions.

Au début du XVIIIe siècle, Paris était un centre d'espionnage pour les Allemands ; ils cherchaient à savoir ce qui se passait dans la capitale, ils s'essayaient aussi à répandre dans le public et à l'étranger des nouvelles fausses. Le 1er juillet 1702 on conduisait à la Bastille Hotterman dit Hautremant, originaire de Cologne. C'était un commis des entrées de Paris, du côté de Montmartre, qui faisait écrire par des employés à sa solde toutes sortes de nouvelles fausses qu'il envoyait dans les pays étrangers. D'Argenson écrit de lui : « Allemand d'origine, a esté valet de chambre de M. le marquis de Grignan et estoit employé des fermes

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

par le Sr de Saint-Amand, fermier général, il faisoit un commerce public de gazettes à la main et il avoit cinq ou six scribes qui en faisoient cent cinquante copies par ordinaire ». Il gagnait à ce commerce 2.000 livres par an. Arrêté, il fut condamné à cinq mois de prison et exilé en Provence. Il faut, ajoute d'Argenson, que les écrivains de la même espèce craignent d'être chasssés de Paris ce qui leur est plus insupportable que toute peine[1].

Que sont devenus ces étrangers après leur mise en liberté, que sont devenus ceux que n'avait pas saisis la police, on l'ignore; quelques-uns sont peut-être restés en France et se sont fixés dans les lieux de retraite qui leur avaient été assignés car tous n'avaient pas reçu l'ordre de quitter le royaume. Il est peu probable que ces forains aient été naturalisés car le métier qu'ils avaient exercé ne leur permettait pas de solliciter la qualité de français.

En poursuivant l'histoire des corps étrangers au service de la France, on rencontrerait encore sous les règnes de Louis XV et de Louis XVI de multiples Allemands qui entrèrent dans les rangs de la milice française, on ne saurait énumérer leurs noms mais au moins convient-il de faire une place à part à l'un des plus glorieux capitaines du XVIIIe siècle : Hermann-Maurice, comte de Saxe. Après avoir combattu contre Louis XIV, ce vaillant soldat entra en 1720 au service de Louis XV et remporta les victoires de Fontenoy, de Raucoux et de Lavfeld ; à la suite de ces succès il fut comblé de faveurs par le roi qui lui concéda notamment le château de Chambord. Brillant soldat, amoureux de la célèbre Adrienne Lecouvreur, l'arrière-grand-père de Georges Sand fut l'une des plus glorieuses figures de notre histoire militaire du XVIIIe siècle.

J'arrête ici cette brève esquisse de l'histoire des Allemands dans l'armée française et partant de leur infiltration dans la population du royaume. L'histoire des petits princes et des soldats allemands présente quelque analogie avec celle des seigneurs italiens du XVIe siècle : on les rencontre partout où ils peuvent recevoir des subsides et toucher des émoluments. Mais tandis que l'intrusion des Italiens dans les hautes situations du pays a été limitée à des époques nettement définies, celle des Allemands s'est prolongée pendant près de trois siècles. Bien que les capitaines saxons, bavarois, wurtember-

1. Funck-Brentano, *Liste des prisonniers de la Bastille*, notice 1734.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

geois ou autres n'aient pas limité leur champ d'action à la France, c'est cependant vers notre pays qu'ils ont émigré en plus grand nombre ; beaucoup, après s'être attachés au service de quelque souverain étranger, demandaient à combattre dans les armées welsches ; les régals français étaient plus substantiels que ceux des autres peuples et la cour de France leur semblait plus propice que d'autres à l'avancement de leur fortune ou de leur carrière.

L'Espagne avait toujours pensionné quelques princes allemands, colonels effectifs ou à la suite de régiments stationnés à Madrid ou à Cadix. Or, au XVIIIe siècle, profitant de la liberté de changer de maître que leur avait donnée le *Pacte de famille*, quelques-uns abandonnèrent Charles III pour rentrer en France. De ce nombre fut notamment Emmanuel de Salm-Salm qui, en 1778, prit rang dans un corps de cavalerie de la milice française [1].

Lorsque cette milice composée d'éléments divers fut réorganisée sur des bases nouvelles, les corps étrangers qui en formaient une partie disparurent. Il ne subsista plus que des brigades et des demi-brigades exclusivement nationales. Dans leurs rangs, sans doute, mais assimilés à des Français, combattirent des descendants de soldats allemands comme y figurèrent les fils des émigrés irlandais ; unis désormais dans l'amour d'une commune patrie, tous défendirent vaillamment le drapeau aux trois couleurs et chantèrent en langue française leurs hymnes de victoires et de triomphes.

VI

Conclusions. — Les influences allemandes en France au point de vue politique, religieux, intellectuel et social.

De cette rapide esquisse de l'infiltration des Allemands en France sous l'ancien régime, il importe de tirer quelques conclusions et d'examiner quelle a pu être l'influence du peuple allemand sur notre pays tant au point de vue politique que sous le rapport des conceptions

1. A. Morel-Fatio, *Études sur l'Espagne*, t. II. *Grands d'Espagne et Petits Princes allemands.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

religieuses, intellectuelles et économiques. Cette sommaire enquête n'a pas la prétention d'être limitative et d'embrasser dans son ensemble les diverses actions et réactions de l'Empire sur la France ou de notre pays sur l'Allemagne. Chacun des points que j'envisage demanderait une étude approfondie, or nous ne possédons encore pas un nombre suffisant de monographies spéciales sur les établissements allemands en France pour pouvoir tenter une synthèse dont les conclusions ne risquent pas d'être controuvées.

***

Depuis le xve siècle, la population française a reçu une série d'alluvions étrangères. Italiens, Espagnols, Portugais, Juifs, Orientaux chassés de leurs pays après la prise de Constantinople, Flamands, Hollandais, Écossais, puis plus tardivement les Irlandais se sont successivement établis dans le royaume et ont contribué à l'accroissement de sa population. Les Allemands eux aussi, nous l'avons vu, se sont fixés en France en nombre suffisant pour que l'on ne tienne point pour négligeables les éléments de population qu'ils nous ont donnés. Toutefois, il n'y a pas lieu d'estimer que les groupements par eux formés aient été aussi puissamment constitués que ceux des Italiens, des Espagnols ou des Hollandais. Nulle part, sauf à Lyon, peut-être, on ne retrouve une colonie allemande aussi prospère que les groupements espagnols de Rouen et de Nantes ou que les établissements des Hollandais de ces deux mêmes villes. Néanmoins, au point de vue démographique, les Allemands ont joué un rôle indéniable dans l'histoire de la formation de notre population. La plupart de ceux dont j'ai eu l'occasion de citer les noms se sont définitivement fixés sur notre sol, ils se sont alliés à des familles françaises, ont fait souche dans le royaume ; il m'a même semblé à la lecture des registres d'abjuration que j'ai eu l'occasion d'examiner qu'au moment de la grande tourmente de 1685, lors de la révocation de l'Édit, la majeure partie de ceux qui avaient en France des commerces prospères ont préféré abjurer plutôt que d'abandonner leurs négoces. Ce serait là une preuve nouvelle du réalisme foncier du tempérament allemand.

Moins envahissants que les autres forains, les Allemands n'ont généralement pas été mal accueillis par les populations françaises. Cette

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

absence d'animosité s'explique aisément. Aux époques troublées de notre histoire, aux temps où le gouvernement s'est montré faible, les étrangers ont souvent cherché à nous déborder au point de vue politique, certains partis ont même fait appel à leur concours pour soutenir leurs revendications et ces alliés ont menacé l'intégrité du patrimoine territorial. Ces faits se sont produits notamment sous Henri III et lors de la Fronde. A ces diverses époques l'esprit national s'est toujours réveillé en France, il s'est même produit de véritables poussées de nationalisme et la haine pour l'étranger s'est traduite de maintes manières. La multiplicité des attaques dirigées contre les forains par les libellistes, les économistes, les poètes eux-mêmes, donne la mesure de l'antipathie que nourrissaient alors les Français contre les étrangers oppresseurs. Si l'on examine les faits et si l'on parcourt l'ensemble de cette littérature spéciale, on constate que les Allemands établis en France n'ont pas eu à souffrir de ces accès de xénophobie ; j'en veux trouver une raison dans ce fait qu'à dater du règne de Henri II, les Allemands ont très peu compté pour nous au point de vue politique n'ayant jamais, comme les Espagnols par exemple, tenté d'intervenir dans nos affaires intérieures.

Est-il besoin de rappeler que même si le peuple allemand avait essayé de prendre part à notre politique extérieure ou intérieure, il n'aurait pu y réussir. En face de notre royaume solidement constitué se dressait l'Empire formé par une poussière d'états, de principautés, d'évêchés ou de villes libres dont les chefs étaient divisés par les querelles religieuses et ne parvenaient à s'entendre que pour mieux lutter contre Charles-Quint, réclamant à la France son appui pour soutenir leurs revendications politiques et leurs libertés religieuses.

Une seule fois au XVIIe siècle, on aurait pu craindre qu'en face de notre puissance se dressât un empire hégémonique : ce fut lorsque Wallenstein manifesta l'intention d'établir en Allemagne un prince unique, mais Richelieu veillait et à la Diète de Ratisbonne il réunit tous les princes allemands en une opposition commune aux prétentions absolutistes de Ferdinand II et parvint à faire renvoyer Wallenstein. Quelques années plus tard les traités de Westphalie mettaient pour toujours fin aux tentatives de restauration du pouvoir monarchique en Allemagne, ils annulaient l'autorité de l'empereur et légalisaient l'intervention de l'étranger dans l'Empire. Corneille pouvait s'écrier fièrement :

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Un grand destin commence, un grand destin s'achève,
L'Empire est prêt à choir et la France s'élève [1].

A dater de l'année 1648, écrit Himly, le Saint Empire traîna une misérable agonie et la France pour les motifs les plus divers intervint dans toutes les affaires des princes qu'elle tint pour ainsi dire en tutelle. Ranke lui-même reconnaît que dans les cercles de l'ouest de l'empire Louis XIV possédait une influence égale sinon supérieure à celle de l'empereur.

N'ayant pas la possibilité d'intervenir dans les questions politiques françaises, les Allemands fixés en France ne furent jamais regardés d'un œil jaloux, on les tenait, si j'ose dire, pour quantité négligeable et l'on affectait même à leur égard un certain dédain. Peut-être généralisait-on hâtivement en confondant dans le même mépris Allemands et reîtres avec lesquels le populaire avait eu de trop fréquents et fâcheux contacts. Aux Allemands on reprochait leur intempérance, leur lourdeur et leur âpreté ; on disait :

Le grossier Allemand, yvrongne. schismatique,
Insolent, querelleux, cruel et fainéant,
Stupide et ignorant qui fait du politique
Et se vend comme un serf pour ung bien peu d'argent.

Par la suite on distingue entre les guerriers cruels et les négociants; dans les libelles du XVIIe siècle on n'attaque point violemment les habitants originaires d'Allemagne établis en France.

Que les Allemands n'aient eu en France aucune influence politique, le fait est constant et admis par les historiens les plus divers qu'ils se nomment Ranke ou James Bryce, on ne saurait nier toutefois qu'ils aient eu une action au point de vue religieux et que les nombreux nationaux de l'empire fixés dans nos villes n'aient puissamment contribué au développement rapide des doctrines luthériennes.

S'il est indispensable de rappeler que Lefèvre d'Etaples, dès l'année 1508 dans son *Commentaire sur les Psaumes,* dès l'année 1512, dans son *Commentaire sur Saint Paul,* soutenait déjà quelques-unes des thèses que Martin Luther devait afficher aux portes d'une église saxonne, ce n'est pas ici le lieu de rechercher quelles ont pu être les

1. *Attila*, acte I, scène II.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

origines françaises des doctrines du réformateur. Qu'il suffise de constater que la réforme française est fille de la réforme allemande mais qu'en franchissant les frontières, cette grande révolution religieuse s'est pliée aux exigences de notre tempérament national. Quelles que soient les doctrines auxquelles Luther a fait des emprunts, quelqu'aient été les modifications subies par la réforme qu'il a consacrée, il n'en demeure pas moins certain que sous le rapport religieux, l'Allemagne a marqué son influence en France [1].

Pour germer facilement, les idées de Luther trouvèrent dans le royaume un terrain préparé par les humanistes mais il convient de noter la part qu'ont eue les Allemands établis en France dans la diffusion des idées nouvelles. Il est indéniable que la présence dans le royaume de groupements d'origine germanique a contribué à la propagation de la réforme. Commerçants, imprimeurs, ouvriers, étudiants, pédagogues, lansquenets fixés ou circulant en notre pays ont été d'actifs agents de propagande luthérienne.

C'est vers 1520 que le protestantisme gagne Paris. L'Université en 1521 laisse imprimer et circuler la réponse de Mélanchton aux théologiens de Paris ; en 1524 Noël Beda dénonce le grand nombre d'étudiants favorables à Luther. Les étudiants allemands qui abondent à Paris au XVIe siècle constituent une petite colonie enthousiaste : on y suit les affaires d'Allemagne, ce petit monde lit Erasme et correspond avec Zwingle. A Orléans, à Bourges où les universités comptent des nations germaniques florissantes, il en est de même et les étudiants allemands gagnent à la réforme les élèves originaires de France ou d'autres pays.

Dans les grandes villes marchandes, et celles-ci ont toujours joué un rôle prédestiné dans l'histoire religieuse du monde, les commerçants d'origine allemande sont nombreux ; ils apportent d'Allemagne pamphlets, livrets, almanachs de propagande et les répandent dans le public. A Lyon, cité cosmopolite qui regorge de commerçants, d'imprimeurs, d'ouvriers, de banquiers d'origine germanique, la tache d'huile se répand rapidement. La doctrine nouvelle y est propagée par des moines de Wittemberg, amis de Luther et Jean Vaugris, neveu de Conrad Resch est peut-être le premier adhérent aux idées nouvelles.

1. Henri Hauser, *Etudes sur la Réforme française*, Paris, 1909. — Imbart de la Tour, *Les Origines de la Réforme*, t. III, Paris, 1914.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Les imprimeurs lyonnais qui sont en correspondance constante avec leurs confrères d'Allemagne éditent et rééditent des brochures et des petits livrets dans lesquels sont exposés les principes de la réforme. Peu à peu, les différentes couches de la société furent gagnées au luthéranisme, à Lyon notamment dans les classes ouvrières d'origine allemande se recrutèrent de nombreux adhérents au protestantisme.

La cour de François Ier est pleine d'officiers allemands ; des princes, des barons protestants sèment et répandent les idées de Luther; dans d'autres milieux, les lansquenets et les reîtres, logés chez l'habitant, propagent aussi le protestantisme ; ces gens sans aveu convertissent peut-être brutalement ceux qui ne partagent pas leur manière de penser car leurs arguments théologiques ne sont pas toujours très décisifs.

Plus convaincants que les arguments de la soldatesque furent sans doute ceux des humanistes et des pédagogues allemands qui parcoururent la France au XVIe siècle, y furent appelés comme professeurs dans nos universités ou comme précepteurs dans les familles françaises. Les uns, dès le principe, s'étaient ralliés à la réforme ; les autres, humanistes et lettrés, avaient conservé la foi des ancêtres mais comme tant de catholiques partisans du libre examen, ils étaient tout au moins entachés de ce que l'on pourrait appeler le modernisme.

La soif d'apprendre était telle au XVIe siècle que dans les collèges, les universités, les familles même, on avait recours à tous les hommes qui en France ou à l'étranger portaient un nom connu: Écossais, Italiens, Allemands enseignaient dans les écoles concurremment avec les maîtres français du temps. Tantôt ils demeuraient à poste fixe, parfois au contraire ils allaient et venaient donnant dans une ville une série de leçons et dans une autre quelques conférences. Or, lorsqu'on sait avec quelle ardeur les Allemands de tous les temps se sont occupés des questions de pédagogie et ont embrassé la carrière de l'enseignement, il n'est pas surprenant que l'on en rencontre fréquemment comme professeurs ou pédagogues dans les collèges français du XVIe siècle. A Paris, Jean Sturm professa dès 1529 [1], Melchior Wolmar enseignait à l'Université d'Orléans et à celle de Bourges [2], au collège de Guyenne, des professeurs itinérants donnaient des leçons

1. Ch. Schmidt, *La vie et les œuvres de Jean Sturm*, 1855.
2. H. Hauser, *Etudes sur la Réforme au XVIe siècle*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

diverses, à Paris, la présence de pédagogues allemands a été maintes fois signalée dans les histoires des différents collèges [1]. Le père de Montaigne avait confié la première éducation de l'auteur des *Essais* à trois pédagogues allemands, dont l'un Hortanus est le seul dont le nom nous soit parvenu. Ces différents maîtres qui avaient embrassé le luthéranisme recrutaient des adhérents au protestantisme et leurs efforts se joignaient à ceux des autres Allemands fixés en France.

Au XVIe et au XVIIe siècles, le rôle des pédagogues a été double ; ils ont gagné à la réforme des adhérents et ils ont répandu en France les procédés d'éducation employés en Allemagne. Ramus qui fut si honoré dans ce pays dut une partie de sa formation intellectuelle à Jean Sturm et à Agricola ; au temps de Louis XIII, les doctrines de Comenius eurent en France une grande vogue. Son ouvrage paru en 1631, *la Porte des langues,* eut un succès prodigieux. Les principes d'enseignement qu'il préconisait furent adoptés par les fondateurs des petites écoles de Port-Royal et lorsqu'il composa son fameux *Jardin des Racines Grecques,* Lancelot s'inspira directement des méthodes de Comenius.

Au XVIIe siècle, des Allemands qui avaient achevé leurs études en France demeurèrent comme pédagogues et professeurs dans nos universités, parfois dans les familles on avait recours à leurs offices. Saumaize eut pour précepteur Polycarpe Sengebert qui en 1625 fut nommé titulaire à l'Université d'Angers, Jean d'Hamencourt natif de Trèves était précepteur des enfants du marquis de Maillé. La mode influait parfois sur le choix des pédagogues et il n'était pas rare que l'on confiât l'éducation des enfants à des « anges gardiens » natifs d'outre-Rhin.

Si dans les domaines religieux et pédagogique, les Allemands ont exercé sur les Français une influence notable, ils n'ont eu sur eux aucune action au point de vue littéraire. Peu de nos poètes ou de nos grands écrivains ont cherché leur inspiration dans les légendes brumeuses ou dans l'histoire de l'empire ; les œuvres des Allemands n'ont guère été imitées en France.

Il y eut cependant une époque durant laquelle les Allemands essayèrent de faire pénétrer en France leurs idées et leur culture ; au milieu

1. Gaullieur, *Histoire du collége de Guyenne.* — Quicherat, *Histoire du collége Sainte-Barbe.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

du XVIIIe siècle, sous l'influence des idées philosophiques, les hommes de lettres allemands qui s'installèrent à Paris, furent accueillis avec faveur. Ils commencèrent une active propagande et procédèrent à ce que l'on a justement dénommé le « lancement de la littérature allemande [1] ». Les Français, par une sorte d'aberration politique, firent fête aux intellectuels d'outre-Rhin au moment même où Frédéric II essayait de constituer un empire puissant établi sur des bases militaires solidement créées. Littérateurs, philosophes, traducteurs allemands s'efforçaient de faire pénétrer dans les masses françaises quelques-unes de leurs conceptions germaniques. Ils formaient à Paris une colonie importante et trouvaient en Diderot un patron qui soutenait et exaltait les différents protagonistes de l'influence allemande. Faut-il rappeler les noms des plus notoires de ces importateurs de la culture germanique : les d'Helvétius, d'Holbach, Meister, Michel Huber, Leuchsering, les frères Grimm. A côté de ces notabilités, des comparses traduisaient les œuvres de Wieland, Gessner, Winckelmann et dans Paris, on rencontrait de véritables officines de traductions allemandes analogues à ces bureaux de translations d'œuvres espagnoles qu'avait connus le début du XVIIe siècle. Tcharner, de Berne, Junker de Hanau, professeur d'allemand à l'École militaire, Friedel, de Berlin, de la Martellière — alias Schwimderhammer, Müller étaient les plus habiles vulgarisateurs des œuvres de nos voisins. Ils procédaient avec méthode mais ne parvenaient que difficilement à créer un mouvement de sympathie pour la littérature allemande. Dans la presse littéraire on jugeait parfois sévèrement leurs œuvres dans lesquelles « la plaisanterie comme généralement toutes celles des Allemands est lourde et sans sel », écrit le rédacteur des *Mémoires pour servir à l'Histoire de la petite République des lettres* [2]. En outre, on dénonçait leurs trop fréquents emprunts à notre littérature.

Dans le public on ne laissait pas que de plaisanter ces étrangers qui, comme Grimm et Meister, venaient en France critiquer nos écrivains. Dans le livret d'un opéra comique, représenté en 1760, les *Nouveaux Calotins*, un publiciste allemand dialoguant avec la Folie disait : « Moi l'y affre fait toute exprès le voyage d'Allemagne et l'y être venu à Paris pour y apprendre à la Français comment l'y doive parler son langue. »

1. Raynaud, *Histoire générale de l'influence française en Allemagne*.
2. *Op. cit.*, année 1764. A propos des *Métamorphoses* de Zacharie.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

A force de méthode et de persévérance, les auteurs allemands avaient cependant fini par créer autour d'eux un mouvement de curiosité. La réclame que l'on fit aux œuvres des amis de Diderot, le penchant des Français à admirer ce qui vient de loin, le dilettantisme des humanitaires de l'époque, l'influence que sur la province exerçait la société cosmopolite de Paris, l'admiration que suscitait Frédérie II furent autant de motifs qui contribuèrent à propager la littérature allemande. Que les œuvres des auteurs d'outre-Rhin aient été lues et commentées, la chose n'est pas douteuse ; à défaut de témoignages, il suffirait pour s'en rendre compte de consulter les catalogues de la librairie au XVIIIe siècle. Les éditions ordinaires ou illustrées des œuvres des poètes, des historiens ou des philosophes germaniques sont nombreuses et si elles n'avaient pas joui de quelque faveur, les éditeurs se seraient gardés de les faire illustrer par Eisen, Marillier ou Moreau le jeune.

Si le goût de la littérature allemande a été pendant quelques lustres développé en France dans les classes cultivées de la société, l'effort germanique pour nous influencer au point de vue littéraire n'a cependant pas abouti ; dans les lettres françaises on ne remarque pas une action germanique analogue à celle qu'eurent sur nous les Italiens ou les Espagnols dont nous nous sommes assimilés les œuvres en les adaptant à notre génie national. Trois siècles de culture latine ne pouvaient être effacés par suite de la présence à Paris de philosophes et de littérateurs allemands tout imprégnés eux-mêmes de cette culture française à laquelle cherchaient à se soustraire quelques-uns d'entre eux.

Dans le monde moral la part d'influence des Allemands doit être circonscrite au domaine religieux ; leurs méthodes d'enseignement n'eurent qu'une existence éphémère provenant d'un engouement momentané ; dans le domaine économique les peuples de l'est ont eu pendant plusieurs siècles une prépondérance marquée dans quelques branches de l'activité industrielle ; ils ont eu sur nos méthodes une action qui s'est fait sentir dans tout le royaume. Pour tout ce qui concerne la métallurgie, l'exploitation des mines, la tannerie, les Allemands nous ont fourni des procédés nouveaux permettant la production d'objets peu coûteux. Comme nous négligions trop souvent de tirer parti des avantages naturels de notre pays, ingénieurs et artisans de Souabe et de Saxe nous ont appris leurs façons de faire et sont venus s'enrichir en France. Dans les hautes sphères de la société ainsi

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

que dans la bourgeoisie, les naturels français dédaignaient commerce et industrie, en Allemagne au contraire l'esprit réaliste de la race poussait chacun à s'adonner au négoce et ses habitants profitaient du dédain que nous portions au commerce pour prendre place dans le royaume.

Ils y étaient du reste incités par les souverains. Valois et Bourbons attiraient vers la France les étrangers capables de lui apporter des éléments de prospérité mais ils mettaient leurs soins à les assimiler. Par des dons, des pensions, des faveurs spéciales ils les attachaient au pays et ces forains, heureux de vivre dans la plus douce des patries, se fondaient promptement dans la population. Des avantages consentis aux forains par Louis XI, François Ier, Henri IV, Richelieu et Colbert, les Allemands ont eu leur large part et ils sont venus en nombre important se fixer en France ; toutefois à la différence des Italiens et des Espagnols, leurs immigrants ont peu marqué dans notre histoire nationale. Ils se sont surtout cantonnés dans l'exercice des professions mécaniques et leur influence sur les destinées de notre pays n'a pas été sensible.

J. Mathorez.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

De Berlin à Constantinople

Un échec diplomatique de Louis XIV en 1659

Le 22 septembre 1658, le roi, ou plutôt Mazarin en son nom mandait à Blondel, notre résident près de l'Électeur de Brandebourg, Frédéric-Guillaume, de se rendre sans délai à Constantinople pour y prendre des informations exactes et demander réparation de l'injure infligée à notre ambassadeur près de la Porte. Des récits circulaient déjà à travers toute l'Europe, au grand dommage de notre prestige, racontant que M. de La Haye avait été arrêté, ainsi que son fils, à Andrinople, où l'avait mandé le Grand Vizir et que le Sultan (c'était alors Mahomet IV, qui, tout entier à sa passion pour la chasse se laissait gouverner par son ministre Méhémet-Kioprulli[1]), exigeait son rappel et était même sur le point de le chasser ignominieusement. Notre cour ne pouvait mettre en doute ces fâcheuses nouvelles, car une lettre du Grand Vizir au roi, dont la traduction avait été demandée à l'évêque de Lodève, Roger de Harlay, fils de notre ancien ambassadeur en Turquie, le comte de Césy, Philippe de Harlay, portait en propres termes :

« Je vous ferai savoir que votre ambassadeur, envoyé depuis longtemps de votre part à l'heureuse Porte du très grand, très clément et très puissant Empereur mon maître, monarque de toute la terre,

1. Plus exactement Kuprulu-Mehemmed-Pacha. M. Belin, dans ses *Essais sur l'histoire économique de la Turquie*, d'après les écrivains originaux (Paris, 1865, in-8 de 314 p.) a rendu justice à ce qu'il nomme l' « administration brillante des deux Kuprulu » au point de vue du rétablissement des finances Voir p. 164 et suiv. Ce fut en 1660 que Kuprulu-Pacha-Zade-Ahmed-Pacha, son fils, lui succéda après sa mort. Le premier Kuprulu tenait les sceaux depuis 1657.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

quoiqu'il y fût pour avoir soin des affaires qui regardent la conservation de l'amitié et le bien du commerce et du négoce des marchands vos sujets, a néanmoins fait des actions offensantes et contraires à cette amitié et aux capitulations, par l'intelligence et le commerce de nouvelles qu'il a eu avec les Vénitiens contre les intentions de Sa Hautesse. » La lettre ajoute que le Sultan l'a fait arrêter et a ordonné à ses ministres « de demander l'envoi d'un autre ambassadeur qui soit fidèle ».

Enfin la dépêche du Vizir, insistant sur l'urgence de ce rappel, se terminait par cette phrase : « Et lorsque l'ancien ambassadeur vous aura été renvoyé, il doit servir d'exemple aux autres serviteurs en recevant la peine et le châtiment convenables aux actions qu'il a faites contraires aux traités de paix et aux capitulations qui sont entre les deux couronnes. » L'ambassadeur ainsi mis en cause n'était pourtant point un novice. Denys de La Haye, marquis de Ventelet, était à Constantinople depuis l'année 1639, où il avait succédé à Césy. Il y devait demeurer trois années encore et y achever un cycle de vingt-deux années, durée de séjour qu'avait seul atteinte, disait-on, un de ses prédécesseurs, Savary de Brèves [1]. Mais il y devait connaître, en ses dernières années surtout, des avanies cruelles, comme celle qui donna occasion au voyage, d'ailleurs sans fruit, du sieur Blondel. Celui-ci nous a laissé, écrite à Paris, dès son retour, à l'intention de Mazarin et datée du 1er mai 1659, une relation détaillée de sa courte ambassade extraordinaire. Elle a de commun avec deux missions analogues remplies auparavant, sous MM. de Sancy et de Césy par d'autres envoyés français, de n'avoir pas beaucoup servi. En 1618, les sieurs Denan, secrétaire de Sancy et Angusse avaient été chargés d'une réclamation du même genre, tandis qu'en 1631, M. de Marcheville, qu'on envoyait relever de ses fonctions le comte de Césy, avait été si fratchement reçu, qu'il dut repartir aussitôt laissant dans son poste celui qu'il devait remplacer. Blondel fit de même un voyage infructueux, mais qui mérite d'être résumé. Nous prendrons pour guide son mémoire, mais il sera utile de le compléter à l'aide d'une longue

1. C'est Du Castel, son secrétaire, qui donne ce chiffre de 22 ans, en rapportant les péripéties du retour de M. de Brèves en mai 1605 ; mais il est malaisé de l'accorder avec la date de la première ambassade de Brèves : 1591. Par contre, le séjour de M. de Césy à Constantinople atteindrait 21 ans (1618-1639).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

requête au roi que M. de La Haye rédigea en 1661, plus piquante encore que le récit de Blondel.

Dès qu'il eut reçu les instructions du roi et les lettres dont on le chargeait pour le Sultan et ses « principaux ministres », notre envoyé résident à l'Électorat de Brandebourg quitta Berlin, sans pouvoir prendre congé de Frédéric-Guillaume alors absent de sa capitale. L'Électeur si ondoyant dans ses alliances évoluait alors pour se rapprocher de l'Empire. Il avait quitté Berlin le 19 août pour aller s'entendre avec Montecuculli, commandant les troupes autrichiennes qui devaient, de concert avec les Polonais de Czarneski, se joindre, dans le Holstein, aux Brandebourgeois qui marchaient au secours du roi de Danemark. Cependant, soigneux de ménager une alliance si fragile, le roi de France chargeait son envoyé de déclarer à cette Altesse Électorale « que quelque attachement qu'Elle eût pris dans la maison d'Autriche, Elle trouverait toujours en France une protection certaine et sincère, quand elle voudrait s'en rapprocher de bonne foi ». C'étaient là des ménagements extrêmes en faveur du Grand Électeur, car en se rapprochant du parti de l'Empereur, il s'alliait à nos ennemis acharnés. Une bonne partie des déboires de M. de La Haye et des difficultés que rencontra Blondel dans son voyage et sa mission venaient des intrigues impériales.

Après avoir transmis par lettres à l'Électeur les assurances dont il était chargé pour lui et avoir pris congé de l'Électrice, Blondel, passant par Crossen où résidait la douairière, mère de Frédéric-Guillaume, traversa la Silésie et la Moravie, *incognito*, « pour n'y être point arrêté » et le 6 novembre, arrivait à Vienne, « avec un de ses frères, deux valets et un interprète ». Ses instructions le laissaient libre de passer par la Pologne ou par l'Autriche, l'avertissant pourtant que l'Empereur était capable d'aviser sous main Méhémet-Kioprulli de son arrivée, pour qu'une insulte nouvelle faite à notre envoyé par le vizir rendît inévitable une rupture entre la France et les Turcs. Notre alliance mettait à même ceux-ci de continuer à menacer la Hongrie et les pays héréditaires des Habsbourg. Aussi ce ne fut pas la faute des Impériaux si le voyage de Blondel aboutit sans incident. Il avait du reste évité la route de Pologne, parce que le représentant de l'Empereur en ce pays, le comte Lisola n'eût pas manqué de lui rendre les mêmes mauvais offices, outre que le chemin était peu sûr, infesté par les troupes qui assiégeaient Thorn et ravageaient les environs de Var-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

sovie. Il voulait d'ailleurs éviter la Valachie et la Moldavie, sachant bien qu'il aurait peine à traverser la Transylvanie occupée par les Turcs qui voulaient « en chasser le Ragocy et y établir un autre prince ». « La longueur du chemin de cette route, dit-il, et la facilité au contraire de descendre par le Danube me firent préférer le voyage par l'Autriche. »

Toutefois il eut le chagrin, en arrivant à Vienne, de constater que les « Nouvelles écrites de différents endroits d'Allemagne et d'Italie annonçaient son voyage ». « J'appris même avec quelque douleur, écrit-il, que la plupart des choses que j'avais à traiter à la Porte fussent déjà sues par les ministres de l'Empereur. »

La discrétion diplomatique ne semble jamais avoir été notre fait, même sous cet Ancien Régime que d'aucuns nous donnent comme si exemplaire. Trente ans plus tard, lorsque Seignelay fit faire, à l'occasion du départ pour Constantinople de M. de Girardin, en 1685, une enquête militaire soi-disant secrète organisée sous le couvert d'une mission commerciale dirigée par Gravier d'Ortières [1], l'ambassadeur sera conduit à constater mélancoliquement qu'avant même l'arrivée de nos vaisseaux dans le Bosphore, les instructions confiées aux ingénieurs chargés de lever le plan des forts et de sonder les rades, étaient connues, non seulement des officiers de l'escadre, mais de tout l'équipage. Tant le silence, comme l'or, est chose rare et précieuse ! Revenons à notre voyageur de 1658, si marri de voir ses précautions déjouées par les indiscrétions des « nouvellistes ». Le mal était commis ; il n'y avait plus qu'à solliciter hardiment les passeports nécessaires.

Tout alla bien d'abord, grâce à l'intervention de l'ambassadeur vénitien à Vienne, Molvio qui avait obtenu du comte de Portia la promesse des sauf-conduits et escortes indispensables pour traverser la Hongrie. Mais deux jours après le vent avait soufflé, et « quelques autres ministres de la même cour avaient interrompu l'exécution des bons desseins de leur maître ». C'est que l'ambassadeur d'Espagne était intervenu et, grâce à lui, le conseil de guerre de l'Empereur avait « résolu... qu'un courrier ordinaire de Sa Majesté impériale serait chargé » de conduire Blondel « jusqu'à Comorre, d'où le Gouverneur

1. M. Delavaud en a indiqué la portée dans l'intéressant article intitulé *Vers Constantinople* paru le 25 mai 1915 au *Correspondant*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

aurait ordre de le faire sûrement passer au-delà de ses frontières ».

Molvio réclame contre le manque de parole dont il est victime ; on lui répond que le mauvais état des affaires de France à Constantinople empêche l'Empereur d'oser se compromettre en donnant un passeport à notre envoyé. Mais Blondel, qui connaît l'Allemagne, tient bon et refuse de partir sans « un acte ou instrument de la sûreté publique » qui le couvre contre le reproche de témérité, et le Vénitien de son côté déclare qu'il va donner acte à la République de ce refus et conseiller aux Français de chercher une autre route. Les conseillers impériaux cèdent alors, de mauvaise grâce, et le passeport est accordé, mais ne mentionne rien du retour, de manière à ne pouvoir servir pour revenir en France. Puis, le jour même, on oblige Blondel de s'embarquer sur le Danube sous la conduite d'un courrier qui a défense de le laisser aborder nulle part. On dirait d'une édition avant la lettre du retour de nos diplomates quittant, en 1914, les Empires du Centre, après la guerre déclarée.

Aussi le guide, j'allais dire le geôlier « met pied à terre à Comorre et remet ses lettres au comte de Buckheim, gouverneur de la place ; et celui-ci, sans souffrir que Blondel envoie à Strigonie avertir de son passage et demander escorte, ni permettre à personne de descendre du bateau pour acheter des vivres, force nos voyageurs à poursuivre leur route, si « à contretemps, écrit Blondel, que je ne pense avoir évité le danger que j'ai couru sur ce trajet que parce que j'y suis passé à une heure où personne ne s'est jamais commise (*sic*) ».

C'est à quatre heures du matin qu'ils arrivent au port de Strigonie « où, poursuit-il, nous fûmes abandonnés de nos bateliers et où nous essuyâmes peu de temps après l'insulte de la canaille, qui nous eût fait plus de mal que celui (*sic*) des pierres qu'elle nous jeta, si notre résolution et l'obscurité de la nuit ne nous eût tiré de leurs mains ».

Le gouverneur de Strigonie, bien que surpris de n'avoir été avisé de rien, « fit civilité » à la petite troupe et lui donna bonne escorte jusqu'à Bude. Blondel fut mieux reçu des Turcs que des Impériaux et pourtant il arrivait dans un État déchiré par des dissensions intestines. A Bude, en l'absence de son Bassa, alors à Temesvar où le retenait la guerre de Transylvanie, le Caïmacan reçut avec honneur notre envoyé, mais le retint trois jours, n'osant, de son chef, lui permettre de passer en droiture à Constantinople. Conduit à Temesvar par un chaoux, Blondel y reçut excellent accueil du Bassa de Bude. « Ce sei-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

gneur, écrit-il, nommé Kaiman Bassa, s'étant contenté que je lui disse (*sic*) que j'étais envoyé du roi vers Sa Hautesse pour y traiter d'affaires qui pourraient maintenir la bonne correspondance entre les deux Empires..., il me fit présent d'une veste et voulut qu'un de ses chaoux m'accompagnât jusqu'à Constantinople avec un ordre aux maîtres des postes de fournir des chevaux nécessaires pour mon voyage. » Mais, voilà qu'à Belgrade, on apprend que le Vizir a destitué Kaiman-Bassa et mis à sa place Hussein-Bassa, récemment dépossédé du gouvernement de Candie. Bien que ce nouveau gouverneur de Bude, rencontré à Belgrade, ait témoigné amitié à la petite légation française, Blondel ne peut s'empêcher d'être mortifié de ce changement. Mais avant d'entrer à Sofia, la nouvelle arrive que le Grand Seigneur a rétabli dans ses fonctions le Bassa de Bude, Kaiman, et Blondel rencontre à deux lieues au-delà son successeur manqué, « assez mélancolique du changement qui avait été fait en sa commission ».

C'est qu'autour du Grand Vizir universellement détesté, les intrigues allaient leur train et les partis se nouaient ou dénouaient, parfois non sans tragédies sanglantes.

Donnons-en un rapide aperçu d'après une lettre sur les affaires du Levant, datée de Venise, le 20 octobre 1658 qui éclaire singulièrement la situation difficile que devait rencontrer en Turquie notre ambassadeur. Le Bassa Hussein, se voyant déposé du gouvernement de Candie, alla hardiment se justifier près du Sultan qui lui accorde le Bachalick de Bosnie. Trouvant ce poste au-dessous de ses mérites, il le refuse et se plaint de l'ingratitude de son maître qui oublie les services rendus par lui de la prise de Babylone. Au lieu de s'irriter, Mahomet IV approuve sa fière réclamation et le nomme Capitan de la mer, le plus haut commandement après celui de Grand Vizir. Hussein jure alors de prendre Candie. Cependant l'Empire des Turcs reste déchiré par les factions : les Janissaires tiennent pour le Grand Seigneur ; les Spahis, pour la Sultane sa mère, que Mahomet fait garder à vue « dans l'appartement de la mer » pour avoir essayé, contre son sentiment, d'élever Hussein à la dignité de Grand Vizir ; enfin le troisième parti, le plus dangereux pour Kioprulli, est formé par quelques ministres du Divan, partisans du frère du Sultan et appuyés par le Bassa d'Alep. Or celui-ci marche contre la capitale, réclamant la tête du Grand Vizir et de quatre autres Bassas, pour venger son beau-frère. C'est pour faire face à ce danger que le Grand Seigneur rappe-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

lait de Transylvanie son premier Vizir qui retournait, à marches forcées vers Belgrade contre son ennemi au moment où Blondel se dirigeait vers Constantinople. C'était arriver dans des circonstances tragiques.

Les nouvelles qui en transpiraient en Europe n'avaient rien de rassurant. On savait pourtant, par une information envoyée de Venise le 21 décembre 1658, que depuis un mois la prison de notre ambassadeur avait pris fin. Le 17 novembre « en suite de la superbe entrée du Premier Vizir à Andrinopoli, le Grand Seigneur » avant de se rapprocher de Constantinople pour combattre le Pacha d'Alep, avait « fait remettre en liberté l'Ambassadeur de France, avec le Baïle (de Venise) Capello et le secrétaire Ballarini ». Les bruits les plus contradictoires circulaient. On annonçait que le nouveau Capitan-Pacha, Hussein promettait au Sultan, de sa future campagne, des résultats encore plus décisifs. D'autres prétendaient au contraire que le Divan, lassé d'une si longue guerre et peu soucieux de nouvelles aventures, murmurait qu'il fallait offrir à Venise des conditions moins rudes et traiter. On disait même que Ballerini était envoyé à cet effet vers le Sénat de la République. En réalité il était rentré avec son maître le Bailli Capello dans leur résidence de Péra, mais toujours gardé à vue par des Janissaires. Renaudot, lointain prédécesseur des Francis Charmes d'aujourd'hui, avait, en tête de la *Gazette de France* de 1659, résumé, dans son *État de l'Europe* qui ouvrait chaque année ses chroniques, les embarras du Sultan. Le morceau mérite d'être cité en partie, tant certains traits semblent aujourd'hui susceptibles d'applications contemporaines. Un triomphe fastueux et prématuré de Mahomet IV évoque certaines entrées sensationnelles trop tôt annoncées au monde : « L'Empire ottoman, écrit Renaudot, croyant s'estre rendu maistre de la fortune des Vénitiens par la reprise des forteresses de Tenedo et de Stalimène, ne se proposoit pas moins que la conquête de toute la Candie, de la Dalmatie et de l'Albanie. Et le Grand Seigneur, pour la rendre plus solennelle, ayant résolu de marcher en personne à la tête de son armée, étoit allé à Andrinopoli avec une magnificence qui égaloit le triomphe qu'il se fût décerné après une si éclatante victoire. A peine toutefois y eût-il paru avec tant de faste que la peste l'obligea d'abandonner son entreprise et de revenir à Constantinople. » Mais l'insalubrité d'Andrinople n'était pas la seule raison de ce brusque retour. Le chroniqueur en énumère un certain nombre d'autres non

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

moins décisives : l'effort du roi de Perse revenant assiéger Babylone, les incursions des Cosaques de la mer Noire, l'approche du Pacha d'Alep et du compétiteur qu'il suscitait au Grand Seigneur, enfin la résistance acharnée du Prince Ragotski. Ici encore il convient d'exhumer de sa poudre le texte de Renaudot, digne d'être appliqué aujourd'hui à plusieurs petits peuples héroïques. Ce vassal révolté qui voulait arracher aux Turcs la Transylvanie, « bien loin, dit le chroniqueur, de succomber tout d'un coup sous les forces ottomanes, comme on avoit raison de le croire, étant abandonné du secours qu'il espéroit de l'Empereur et des Vénitiens, ne laisse pas de se roidir encore contre son malheur avec une fermeté qui montre qu'il n'est point de si foible ennemy qui, avec un peu de courage et de résolution, ne puisse faire tête à un autre beaucoup plus considérable ».

On comprend mieux, par ces soucis de toute nature qui ne pouvaient manquer d'assiéger l'esprit du Grand Vizir, pourquoi il s'opposera avec énergie au retour de Blondel par la voie de terre, de peur qu'il ne fût un émissaire secret du « Ragoci », comme dit la relation de notre envoyé spécial extraordinaire, et comment aussi, jaloux de garder l'oreille du Grand Seigneur et de le soustraire à toute influence étrangère, il refusa obstinément à notre envoyé toute audience de son maître. C'est le 23 décembre que Kioprulli fut prévenu de l'arrivée de Blondel, qui parvenait, par Philippopoli et Andrinople, « nonobstant les mauvais chemins et les grandes eaux, le 22e de décembre à Pontepicole, à deux lieues de Constantinople. »

Le chaoux qui l'accompagnait de la part du Pacha de Bude, son bienveillant introducteur avait eu ordre de ne point le laisser passer outre que le Grand Vizir ne fût prévenu. Toutefois, Blondel, homme de ressource et de décision, ayant désir d'être exactement renseigné avant toute audience, trouve le moyen « de dépêcher secrètement un courrier à M. de La Haye et l'avertir au sujet de son voyage et du besoin d'être mieux informé par lui ou par quelqu'un des siens, de l'état de ses affaires ».

Que s'était-il passé exactement ? Si Blondel n'avait que des notions officielles ou suspectes, il fut mis dans le détail au courant des faits. Ils étaient simples, mais d'une gravité incontestable. Comme dans toute tragédie, il y avait un traître. Un Français, Antoine Gilbert de Vertaumont, qui voulait tenter la fortune en Turquie et se faire renégat avait imaginé un moyen infaillible de plaire à Kioprulli, dont il

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

connaissait l'animosité contre M. de La Haye. Ce fut de faire intercepter des lettres chiffrées qui lui étaient adressées par le Chevalier de Gremonville, commandant les forces vénitiennes de Candie. Il s'était insinué dans les bonnes grâces de ce général, qui, sans défiance, l'avait entretenu de la correspondance qu'il entretenait avec notre ambassadeur et avait remis en sa présence à un évêque grec partant pour Constantinople les dépêches secrètes qu'il lui confiait pour M. de La Haye. Ces relations avec la République vénitienne remontaient à une date assez éloignée. Lorsque le Sultan, depuis longtemps en guerre avec Venise, avait expulsé de Constantinople le Baïle qui y représentait la République, les intérêts vénitiens avaient été confiés à M. de La Haye. Et même depuis que, par l'influence et la médiation de la France, l'envoyé de Venise avait été de nouveau souffert à Péra, le roi, qui essayait de ménager une paix entre Venise et la Porte avait autorisé son ambassadeur à traiter cette question entre les deux parties. Bien que la situation fût délicate et scabreuse, aucun des vizirs qui avaient précédé Kioprulli n'en avait pris ombrage. « Monsieur l'Ambassadeur, écrit Blondel, avait eu un commerce assez particulier de lettres avec ladite Seigneurie et ses représentants tant en Candie qu'aux autres lieux où il s'en rencontrait. Ses lettres étaient souvent tombées entre les mains des grands vizirs auxquels celui-ci a succédé, qui avaient eu la civilité de les renvoyer toutes fermées, approuvant le soin qu'il prenait d'entretenir une correspondance qui leur pouvait produire de grands avantages pour la paix. » Mais la malveillance de Kioprulli ne devait pas être malaisée à exploiter. Vertaumont, sûr de son fait, s'empresse de suivre l'évêque messager, l'atteint à Smyrne et le dénonce au Cadi, auquel il déclare son dessein d'embrasser la religion de Mahomet. Le Cadi fait conduire à Andrinople le porteur des dépêches et son dénonciateur qu'il remet aux mains du Grand-Vizir sur le point de quitter le Sultan avant son expédition en Transylvanie. Le renégat ajoute de vive voix aux lettres un commentaire empoisonné, et le malencontreux porteur des lettres eût été étranglé sur le champ « s'il avait eu, dit la Relation, assez de forces pour en souffrir le martyre ». Mais comme il s'empressa d'abjurer sa foi, ses nouveaux coreligionnaires le tirèrent des fers, lui facilitant « le moyen de s'échapper et de passer aux îles qui sont sous la domination vénitienne, où il se repent à loisir de sa prévarication ».

Le Vizir tenait sa vengeance et se hâta d'en tirer parti. Comme bon

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

nombre des lettres portaient l'adresse du sieur de Meaux, secrétaire de La Haye chargé de cette négociation, Kioprulli le mande à Andrinople pour traduire le chiffre ; mais celui-ci a eu vent de l'arrestation de l'évêque grec et passant par l'Anatolie jusqu'à Smyrne, il s'enfuit par mer à Venise. A sa place, on envoie un vieux secrétaire nommé Lempereur, âgé de 70 ans, à qui étaient confiées les expéditions concernant le commerce. On l'avait stylé avant le départ et il avait mission de dire qu'il ne connaissait rien de ce chiffre. Jean de La Haye, fils de l'ambassadeur, avait même déclaré devant lui que, si d'aventure il était mandé par le Vizir, il saurait bien que lui répondre. Parole imprudente, car le pauvre vieillard arrivé à Andrinople le 7 mai, et qui de fait n'entendait rien aux lettres qu'on lui fit voir, intimidé par la fureur du Vizir « et la présence du bourreau », ne trouva rien de mieux à dire, perdant tout à fait la tête, sinon « que le fils de l'ambassadeur, destiné pour succéder à son père, avait la connaissance des chiffres et qu'il pourrait les lui expliquer ».

Sur quoi, ordre est envoyé « au Caïmacan de Constantinople de mander ledit sieur de Vantelet et l'envoyer au Grand Seigneur ». Celui-ci s'acquitte assez civilement de sa commission. Arrivé à Andrinople, le 25 mai, le fils de l'ambassadeur déclare que seul son père a le secret de ce chiffre, mais l'altercation s'échauffant, il s'échappe à dire, que connût-il l'explication, il n'aurait garde de la livrer, n'étant pas sujet du Grand Seigneur : il enflamme à tel point la colère du Vizir qu'il est jeté dans un cachot d'ordinaire destiné aux condamnés à mort. On y enferme avec lui son cousin, le sieur de Palluau et le vieux Lempereur avec un domestique parti avec lui de Constantinople. Après deux jours, ils n'en furent tirés qu'à force de présents donnés au concierge, qui les transfèra dans la Tour avec les autres prisonniers.

A cette nouvelle, M. de La Haye, qui n'obtint qu'à grand peine d'être autorisé à venir à Andrinople, n'y arriva que le 23 juin, accompagné d'une grande partie des marchands établis à Péra. Dans l'audience qu'il obtint du Grand Vizir en la forme ordinaire, il se plaint du traitement infligé à son fils et à ses secrétaires. Pour toute réponse, le Vizir lui montre les lettres, lui reproche sa perfidie, l'appelle à plusieurs reprises *traître* et *espion*, et l'adjure d'en expliquer le contenu. L'ambassadeur répond qu'il n'y est en rien obligé, mais que, pour prouver l'innocuité de ces pièces, il est prêt à les traduire si on lui fait donner une plume et de l'encre et le laisse les déchiffrer à loisir. Mais

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Kioprulli se hâte de reprendre les lettres, criant qu'il se défie de la sincérité de sa traduction, et il passe dans une autre chambre. L'ambassadeur est reconduit à son logis, mais gardé à vue par deux chaoux. M. de La Haye s'était retiré fort inquiet ; le Vizir avait déjoué son dessein qui était de brouiller les malencontreuses dépêches pour les rendre indéchiffrables ; il craignait bien qu'elles ne fussent pas aussi innocentes qu'il l'avait affirmé et il eût été bien aise « d'en altérer les caractères... pour les rendre inexplicables ». A son défaut, d'autres pouvaient venir à bout de ce chiffre, notamment un certain Quictet, aventurier venu de France, qui avait lié commerce à Venise avec le renégat Vertaumont, et se vantait d'avoir le secret de ce chiffre. Or justement il se trouvait alors à Andrinople. L'ambassadeur avait fait à cet ami de Vertaumont maintes propositions avantageuses pour le retenir dans le devoir, mais n'en redoutait pas moins « sa légèreté... et les vaines espérances qu'il avait conçues du service qu'il désirait vouer au Grand Seigneur ». Ces angoisses ne cessèrent que quand notre homme, pris de vertige, se fut « cassé le cou en tombant d'un quatrième étage », accident si opportun qu'il étonnerait presque[1].

Peu de temps après la scène faite à notre ambassadeur, Kioprulli avait quitté Andrinople avec l'armée, et traversant la Bulgarie et la Serbie, passa le Danube à Belgrade, puis s'étant avancé jusqu'à Temesvar, poussa vigoureusement, à l'aide des Tartares, le Prince Ragotski, qu'il déposséda. C'est alors que la révolte d'Assan-Aga, pacha d'Alep, dont les troupes atteignaient Brousse, à deux journées de la capitale, effraya le Sultan, qui rappela hâtivement à Andrinople son Vizir et son armée. Pourtant, durant cette expédition, grâce à des députés de Raguse, Kioprulli avait trouvé le moyen d'envoyer au roi de France la lettre déjà citée réclamant le rappel de notre ambassadeur. Le 14 octobre, à l'occasion de son retour triomphal, il l'avait, nous l'avons vu, libéré avec les autres prisonniers. Mais cette délivrance n'était que conditionnelle et subordonnée à leur départ. Il les

1. Cette chute due à un éblouissement si opportun est si suspecte qu'on lit au *Mémoire historique sur l'ambassade de France* de M. de Bonnac une accusation formelle empruntée à Chardin, suivie de cette phrase naïve : « J'ignore si elle est véritable. La mémoire s'en conserve encore à Péra, mais il me paroit que quand elles le seroient, les circonstances où se trouvoit M. de La Haye excusent cette violence. » (Ed. Charles Schefer, Paris, 1894, p. 23.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

voulait même renvoyer par la Hongrie et ne renonça même à son projet que pour « la difficulté qu'aurait eu M. l'Ambassadeur d'emmener toutes ses hardes et sa famille sur des chariots ». Il autorisa donc le retour à Constantinople, résolu à le faire embarquer sur des vaisseaux retenus depuis longtemps à cette intention.

La Haye, avec les siens, était rentré le 11 novembre et sans retard le caïmacan de Constantinople le faisait appeler « pour lui dire qu'il se tint prêt à partir et lui déclarer la volonté que le Grand Seigneur avait de ne le pas souffrir plus longtemps dans ses états ». A cet ordre de départ qui fut réitéré souvent avant l'arrivée de Blondel, M. de La Haye avait toujours répondu qu'il ne pouvait abandonner son poste sans l'aveu du roi son maître qui l'y avait placé ; mais la résistance devenait de plus en plus difficile et il était grand temps d'aviser lorsque Blondel arriva. Celui-ci avait eu tout loisir de s'informer, puisque, au lieu de se borner au billet que lui avait fait secrètement tenir M. de La Haye, il avait obtenu sans difficulté du Vizir l'autorisation de converser librement avec lui. Cette condescendance cachait un piège. Kioprulli, après avoir laissé se concerter librement les deux Français, ne manqua pas ensuite de récuser comme fausses, controuvées et imaginées à plaisir pour les besoins de la cause les lettres que Blondel lui fit remettre de la part du roi; il affecta même d'abord de le traiter en espion, puisqu'au lieu de venir de Paris, il arrivait de Berlin, appelé, prétendait-il, par M. de La Haye et suspect de n'être qu'un comparse complaisant.

Il est trop long de rapporter par le menu les entrevues que Blondel eut avec le Grand Vizir, se débattant à merveille contre ses objections, et déjouant toutes ses ruses. Les deux ambassadeurs avaient convenu qu'il était impossible d'espérer une audience du Grand Seigneur sans voir d'abord le Grand Vizir, qui gouvernait tout et ne laissait aborder son maître par personne.

A cet effet, une lettre assez vague que Blondel avait, à l'adresse du premier Pacha, pour intercéder en faveur de la paix à conclure avec Venise, allait servir. Blondel n'était pas fâché, à l'heure où le bruit courait que le prestige français baissait à Constantinople, qu'on sût hautement « que le roi ne laisse pas d'y appuyer les intérêts de ses alliés ». Mais il fallait prévoir l'inévitable demande du rappel de l'ambassadeur. La Haye eût voulu que Blondel en fît une question de rupture avec la Porte et déclarât que si l'ambassadeur était congédié,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

avant un ordre du roi, tous les marchands quitteraient aussi la ville. Mais la prudence de Blondel le détourna d'une extrémité qui dépassait ses instructions. Du 24 décembre 1658 au 5 janvier suivant, on prit le temps de « traduire les lettres de Sa Majesté », pour « les mettre en la forme qu'elles ont accoutumé d'être rendues ».

Le 5 janvier 1659, Blondel se rendait à l'audience du Vizir « avec la pompe des ambassadeurs extraordinaires, seul à cheval, précédé des janissaires servant à la garde de la maison du roi et suivi des marchands, capitaines de vaisseaux et autres plus apparents de la nation ».

Laissons-le raconter cette audience et donner le dialogue assez vivant que nous a conservé son mémoire à Mazarin du 1er mai 1659.

« Chez le Vizir, écrit-il, j'eus le temps de me reposer dans l'antichambre tandis qu'il achevait sa prière du midi, après laquelle je fus introduit dans sa chambre, et lui rendant son salut, la tête couverte, après m'être assis sur un siège que je m'étais fait donner sur une estrade auprès de lui, je lui fis premièrement connaître que Sa Majesté désirait que l'alliance qui s'était entretenue depuis longtemps entre elle et les Empereurs Ottomans demeurât ferme, sainte et inviolable.

— Le Grand Seigneur est aussi dans ce même dessein,

— Sa Hautesse donc aura joie que je lui raconte les grâces qu'il a plu à Dieu de faire à Sa Majesté, par le recouvrement miraculeux de sa santé ensuite d'une maladie que les médecins avaient jugée mortelle et les prospérités qui ont accompagné ses armes victorieuses, tant par le gain de deux sanglantes batailles sur les Espagnols, ennemis communs des deux Empires florissants, que par la prise d'un bon nombre de villes, ports de mer et forteresses et par la conquête entière d'un état riche et peuplé d'une nation belliqueuse.

— Le Grand Seigneur se réjouit de la bonne fortune de son allié et il souhaite que son épée soit toujours plus forte que celle de ses ennemis. »

Ces généralités polies se prolongent, à la faveur desquelles Blondel introduit la question de la lettre royale dont il est porteur pour le Vizir où est rappelée la médiation dont l'ambassadeur ordinaire était chargé entre Venise et la Turquie. Le terrain devenait brûlant.

« Il me dit, poursuit la Relation, qu'il était vrai que le Grand Seigneur avait trouvé bon que l'ambassadeur du roi se fût entremis de la paix avec ses ennemis, mais qu'il s'en était rendu indigne par le commerce de lettres chiffrées qu'il avait avec eux.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

« Et, sans attendre que je lui répondisse, il me demanda si je n'étais pas venu pour demeurer en sa place et si le roi ne le rappelait pas après avoir reçu les plaintes qu'il lui avait faites par ses lettres.

« Je lui dis que j'étais venu pour m'informer au vrai de ce qui s'était passé et sur un bruit incertain qui s'en était semé dans la chrétienté, afin d'en rendre précisément compte à Sa Majesté, et voir cependant par quels moyens on arrêterait de bonne heure (à temps) le cours des accidents fâcheux qui pourraient enfin altérer l'union des deux empires.

— Le moyen sera que l'ambassadeur s'en aille, Sa Hautesse ne le voulant pas souffrir auprès d'Elle.

— Si Elle fait savoir au roi ce qu'elle désire sur ce sujet, Elle peut s'attendre que Sa Majesté ne lui refusera pas la justice qui lui sera demandée.

— Le roi devrait l'avoir déjà rappelé sur les lettres qu'il y a plus de six mois que je lui ai écrites de Transylvanie et que ceux de Raguse lui ont fait tenir.

— Vous seriez plus certain d'avoir la réponse de vos lettres si vous y aviez envoyé exprès.

— Enfin, dit-il en m'interrompant, il ne faut pas que ma parole soit vaine, et il faut que l'autre parte et sans différer. »

C'est alors que Blondel lance, mais à mots couverts et avec une mesure que la passion de Kioprulli l'empêcha d'abord de comprendre, une insinuation de rupture possible que saisit fort bien le secrétaire du Vizir.

« — Le Grand Seigneur peut en user comme il lui plaira, mais le renvoi précipité d'un ambassadeur sans qu'il soit rappelé de son maître pourrait être interprété que son amitié serait indifférente à Sa Hautesse. »

Le mémoire à Mazarin nous indique l'effet produit par cette petite phrase : « Le Resquitap, c'est-à-dire le Grand Secrétaire d'État qui était debout près du Grand Vizir et qui me paraissait avoir beaucoup plus de présence d'esprit que l'autre, lui dit aussitôt que je voulais dire que c'était rompre avec nous que de renvoyer l'ambassadeur.

« Il ne me déplut pas, poursuit Blondel, qu'ils eussent conçu d'eux-mêmes une appréhension que j'étais bien aise qu'ils prissent sans que je les eusse menacés, et il parut au même temps qu'il passa dans l'esprit de l'un et de l'autre diverses craintes que nous n'eussions déjà pris des mesures avec leurs ennemis. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

C'était de la bonne politique orientale et l'audience en fut abrégée, car la relation ajoute : « Et le Grand Vizir appréhendant que je ne lui disse *(sic)* quelque chose de plus fort, me fit aussitôt apporter le sorbet. » Avant de sortir, Blondel parla des lettres au Grand Seigneur qu'il désirait remettre, et le vizir ayant répondu évasivement qu'il verrait après avoir lu à loisir sa propre lettre, notre envoyé insista pour être reçu du premier Pacha encore une fois.

« Non pas une fois, répondit le Vizir, mais cinq ou six, et commanda qu'on apportât des vestes pour moi et pour ceux de ma suite. »

C'était le présent honorifique accoutumé et il pouvait avoir un effet moral excellent dans la ville. Mais Blondel n'était pas au bout de ses tribulations, la malveillance du Vizir devant être ranimée à nouveau « sur certaines particularités fâcheuses que l'interprète du Résident de l'Empereur lui avait fait reconnaître dans la lettre du roi ». De la même source procédaient nombre d'inimitiés antérieures de Kioprulli à l'égard de M. de La Haye. « Cet interprète du Résident de l'Empereur, écrit Blondel, ayant acquis beaucoup d'empire sur l'esprit du Vizir et par la connaissance de l'astrologie judiciaire qu'il fait valoir adroitement, s'était déjà laissé entendre à diverses personnes qui m'en avait fait le rapport, qu'il avait porté le Vizir à me faire un traitement dont toutes les nations s'étonneraient. »

Kioprulli se préparait à enlever de force à Blondel la lettre destinée au Sultan, et s'il apprenait, comme on lui en inspirait le soupçon, qu'il ne fût pas véritablement envoyé du roi, de lui faire un mauvais parti ainsi qu'à tous les autres Français. Sur ces avis que le pacha de Bude, le Resquitap et d'autres amis lui firent tenir, Blondel envoya déclarer au Grand Vizir qu'il pourrait lui faire tout le mal qu'il lui plairait, mais qu'il lui serait malaisé de l'obliger à rien « qui fût indigne du nom de Sa Majesté dont il avait l'honneur de porter les ordres ». En même temps il sollicitait une nouvelle audience, qui fut indiquée pour le 14 janvier. Elle se passa dans la chambre du Vizir, sans témoins. J'en abrège les péripéties, bien que Blondel nous ait gardé fidèlement le dialogue échangé entre les deux interlocuteurs. Il eut à démontrer l'authenticité de ses lettres, à expliquer comment le cachet avait été fraîchement apposé et à froid, pour réfuter les allégations soufflées au Grand Vizir de la part du Résident impérial, et surtout à refuser obstinément soit de demeurer lui-même à la place de l'ambassadeur qu'on voulait renvoyer, soit de faire élire par les marchands français un résident intéri-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

maire, Sa Hautesse étant résolue à ne plus souffrir M. de La Haye. Tenant ferme dans son rôle, Blondel alla pourtant jusqu'à l'extrême limite des concessions, et comme il avait été concerté entre lui et MM. de La Haye, insinuant que le fils, déjà destiné à l'ambassade (il avait débarqué à Constantinople avec sa femme le 5 janvier 1657 comme successeur éventuel de son père), pourrait au moins demeurer en ce poste.

« Non, non, dit le Grand Vizir, il faut que le fils parte avec le père, et puisque vous ne voulez pas demeurer ici, vous devez les emmener avec vous.

— Je ne veux pas retourner en leur compagnie, et si vous ne désirez pas que je voie le Grand Seigneur, je vous demande des passeports pour m'en retourner le plus diligemment qu'il me sera possible et par la même route que je suis venu, pour aller rendre compte à S. M. du succès de mon voyage.

— C'est ce qu'il faudra voir, me dit le Vizir, et après m'avoir salué, il me permit de m'en aller. »

A l'issue peu favorable de cet entretien, Blondel et M. de La Haye, persuadés que le Vizir ne laisserait point aborder le Sultan, se demandèrent s'il ne fallait point essayer d'un expédient extrême. Notre ambassadeur extraordinaire avait la ressource, assez extraordinaire elle-même, de s'en aller attendre le Grand Seigneur au sortir de la mosquée, un réchaud allumé sur la tête, à la manière des suppliants qui remettaient ainsi leurs requêtes. Mais le projet fut abandonné, au grand contentement de Blondel à qui « cet habit ne parut pas assez décent ni convenable à la grandeur et à la dignité du roi ». Quelqu'un fit remarquer en effet qu'on jouait d'ailleurs gros jeu, car toutes les suppliques ainsi récemment remises au Grand Seigneur avaient été par lui données aussitôt à son Vizir. Or en ce cas, sa fureur du subterfuge employé le pourrait porter à des extrémités dangereuses.

J'abrège la série des démarches infructueuses de Blondel. Bien qu'il eût fait agir ses amis et en particulier son protecteur le Pacha de Bude et même obtenu du Resquitap un entretien secret et assez satisfaisant qui indiquait un changement dans l'esprit du Vizir, fort embarrassé au fond du danger de rupture, tout espoir s'évanouit bientôt. Dans cette entrevue du 26 janvier, Blondel était presque tombé d'accord avec le Secrétaire d'État d'un moyen de sauver la face au Vizir en faisant porter le châtiment à bon droit réclamé par la cour de France

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

sur le renégat Vertaumont et Kioprulli semblait disposé à sacrifier ce bouc émissaire qui l'eût tiré de ce mauvais pas.

« Mais nous fûmes surpris, dit la relation, quand nous sûmes deux jours après qu'en suite d'une audience que le Résident de l'Empereur avait eue du Vizir et d'un grand discours qui lui avait été fait par un interprète, ce ministre avait changé de sentiment. »

Kioprulli n'attendait plus que le départ de Blondel pour reprendre son projet d'expulser notre ambassadeur et son fils. La partie était perdue. Blondel, qui n'avait plus aucune espérance de remettre ses lettres au Sultan, fit demander au Resquitap un passeport pour son retour et un commandement aux maîtres de poste de le fournir des chevaux nécessaires. Le Vizir accorda le premier point et refusa le second, et comme son secrétaire en envoyant le passeport (valable par terre comme par mer) conseillait néanmoins de profiter de la commodité des vaisseaux en partance, dont la libération fut du moins le fruit de cette légation de Blondel, celui-ci comprit à demi-mot les préoccupations de la Porte. « Et, écrit-il, nous jugeâmes de ce discours en le conférant avec ceux qui m'avaient été tenus sur le même sujet à Vienne qu'on appréhendait que je n'eusse quelque commerce en passant avec le Ragoci et les autres seigneurs d'Hongrie qui ne sont pas tout à fait dans les intérêts de l'Empereur. » Tant il est vrai que les Empires centraux nous sont hostiles de longue date !

Vienne en effet, par peur que, Ragotski succombant, son successeur fût encore plus sous l'influence des Turcs, l'aurait peut-être voulu secourir, mais de bien mauvaise grâce et en cachette. On lisait dans une information datée de cette capitale de l'Empire, au 4 janvier 1659, cet aveu assez candide : « Bien que nos ministres n'aient pas jugé à propos d'assister le Prince Ragotski, à cause des menaces qu'est venu faire un ambassadeur de la Porte, on a néanmoins résolu de lui accorder une levée de trois régiments dans les pays héréditaires, en attendant qu'on le fasse secourir plus efficacement. »

Blondel, avant de partir, sollicita une audience de congé du Grand Vizir pour couper court aux commentaires malveillants de nos ennemis les Impériaux, qui n'eussent pas manqué de donner de fâcheuses interprétations à son départ, s'il avait quitté la ville sans être régulièrement reçu par les autorités. Il était résolu, en cas de refus du Vizir, de solliciter au moins l'audience du Capitan-Pacha ou même du Mufti. Il n'en fut pas besoin. Kioprulli le reçut le 8 février. Mais avant son

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

départ surgit encore un incident où se manifeste la prudence de notre avisé négociateur, attentif à ne rien outrer. Le Grand Vizir qui le croyait parti, pour avoir vu de ses gens aller à Belgrade y reprendre « quelques hardes », se mit à insister de nouveau pour faire sortir M. de La Haye, pressant les marchands français de Constantinople de se porter garants de la sûreté du chaoux auquel il voulait confier mission de reconduire l'ambassadeur. M. de La Haye les voulait obliger à lier leur cause à la sienne et à s'embarquer avec lui si on le contraignait au départ. Embarrassés, nos nationaux vinrent consulter Blondel, qui sans désavouer M. de La Haye, s'arrangea pour rendre inutiles ses exigences. « Je leur dis, raconte-t-il, qu'ils ne sauraient mieux faire que d'obéir au commandement de M. l'ambassadeur, qui n'entreprendrait jamais une chose de si haute importance qu'il n'eût des ordres exprès de S. M., que la chose néanmoins était assez de conséquence pour qu'ils le priassent de les leur faire voir avant de les obliger à s'embarquer. »

Ces sûretés prises, Blondel prit passage sur une barque légère, affrêtée « par les gens du Bassa de Tunis, qui portaient à leur maître la commission et la bannière de Sa Hautesse » et devait aborder à Marseille. Elle quitta le Bosphore le 1er mars 1659, et après avoir relâché aux côtes d'Afrique arriva au port le 2 avril. « Messieurs les Consuls et les Députés du commerce, écrit Blondel, me firent grand honneur et ils me prièrent de représenter à Son Éminence le dommage que le commerce souffrait des désordres du Levant et par le peu d'appui que les Échelles recevaient du nom de S. M. pendant les disgrâces de son ambassadeur, afin que par les soins et les conseils de S. E., V. M. voulut y apporter le remède nécessaire. »

Enfin, après un hommage à « Messieurs de la Santé de Marseille » qui lui ont fait la grâce d' « accourcir le terme » de sa quarantaine et l'ont « fait somptueusement traiter pendant son séjour aux dépens de leur Communauté », il ajoute : « Je partis de leur ville en poste et arrivai heureusement à Paris le 23e du susdit mois d'avril, avec mon frère qui m'avait accompagné pendant mes voyages et aidé avec prudence et fidélité en l'exécution des ordres de V. M. tant en Allemagne qu'en Turquie. »

Ainsi s'achève le rapport de Blondel, loyal aveu d'un insuccès, apologie aussi d'une habile campagne diplomatique. L'échec cependant ue fut que partiel. La démarche du roi en faveur de M. de La Haye

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

et le texte de la lettre au Grand Seigneur dont Blondel avait eu l'adresse de communiquer officieusement une copie au Resquitap, sûr qu'elle serait lue en haut lieu, entravèrent les projets du Grand Vizir. Il n'osa pas, malgré sa haine, renvoyer l'ambassadeur, dans la crainte de voir la France, provoquée par cette rupture, appuyer efficacement les Vénitiens, à l'heure où la guerre avec eux restait indécise. Il se vengea pourtant le plus qu'il put, et l'année suivante, Denys de La Haye eut encore à subir, à Constantinople cette fois, une nouvelle prison. Le récit en serait trop long ici ; je me contente, à titre d'épilogue, de citer quelques phrases du propre mémoire de M. de La Haye, sauf à revenir plus en détail ailleurs sur ses mésaventures. Après avoir rappelé son emprisonnement d'Andrinople qui avait duré six mois entiers, il continue : « Ce barbare vizir n'en est pas demeuré là, m'ayant fait emprisonner en 1660 dans les Sept Tours, où il m'a tenu arrêté trois mois entiers pour me contraindre à payer trente-six mille piastres à quoi montait le prix de quelques provisions qui furent chargées au Caire sur deux vaisseaux français... pour être portées à Constantinople. »

Les deux capitaines prévaricateurs, agissant en flibustiers, avaient vendu à leur profit la cargaison, et bien que le vol remontât à deux ou trois années en arrière et qu'il n'en ait pas été parlé lors de l'emprisonnement d'Andrinople, le Grand Vizir réveilla ce prétexte pour rendre responsable l'ambassadeur. Il en avait usé de nouveau déjà pour intimider et contraindre les marchands à faire élection d'un Résident pris parmi eux et à garantir la sûreté de l'envoyé turc qui devait reconduire M. de La Haye, aux premiers jours de l'année 1659. Le préjudice causé au Sultan estimé à trente-six mille piastres servait à la fois la vengeance et l'avarice de Kioprulli. « La cause était juste, écrit M. de La Haye dans sa requête au roi, mais non pas à mon égard, qui n'étais en rien obligé à cette dette, mais à l'égard de ces deux Capitaines qui avaient diverti les provisions. Néanmoins, ce Vizir, me voulant forcer d'en payer la juste valeur, me fit arrêter dans les Sept Tours...»

« Ce fut, nous raconte une Chronique de la Mission des Capucins de Constantinople, le 19e octobre 1660, un mardi sur les 11 heures du matin », et l'emprisonnement dura jusqu'au 20 janvier de l'année suivante. L'annaliste des Capucins décrit cette journée de libération. « Il en est sorty en cest ordre. Au débarquement, six janissaires devant,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

puis quatre drogmans de Son Excellence, ensuite M. l'Ambassadeur, marchant à pied, soustenu par dessous les bras par deux de ses gens, puis estoit suivy d'une vingtaine de françois, tant marchands qu'autres, et rentra dans son palais où il reçeut tous les complimens et temoignages de joy et d'allegresse possible de son retour. » Cette délivrance n'avait pas été obtenue sans peine ni sans frais surtout, comme la sortie de la prison d'Andrinople en 1658. M. de La Haye, dans son Mémoire de l'année 1661, raconte qu'il fut contraint « pour sortir de cette prison qui n'a pas été moins pénible ni de moindre dépense que celle d'Andrinople, d'obtenir un commandement pour faire payer par l'Échelle de Smyrne... le prix des dites provisions », c'est à dire les 36.000 piastres réclamées et leurs intérêts. On s'explique donc aisément la finale désolée de cette requête au roi où notre ambassadeur expose sa détresse financière. Il note tout d'abord que la régente Anne d'Autriche lui a jadis promis de le dédommager des sommes considérables déboursées pour traverser le succès d'une ambassade de l'Empereur envoyée pour renouveler une trêve avec la Porte, et empêcher celle-ci de révoquer la permission accordée au prince de Transylvanie Ragotski de faire la guerre en Hongrie. « Mais, continue-t-il, ceux à qui il touchait d'exécuter ses bonnes intentions, bien loin de le faire, ne m'ont pas même payé des appointements ordinaires attachés à la charge, m'en étant dû neuf années six mois qui montent à cent quatorze mille écus. »

Et Denys de La Haye achève ainsi sa supplique dans le style ordinaire des solliciteurs rédigeant un placet: « Cette somme, Sire, fort modique à l'égard de Votre Majesté, est si grande et si considérable pour moi et ma désolée famille, composée de neuf enfants, que je me vois entièrement ruiné et réduit avec eux à manquer de pain, si Votre Majesté n'a pitié de nous, ce qui me contraint de me mettre à ses pieds et de la supplier d'avoir la bonté d'ordonner que je sois satisfait des appointements qui me sont dus, et prierons Dieu, Sire, moi et les miens, qu'il lui plaise verser sur la sacrée personne de Votre Majesté toutes sortes de grâces et de bénédictions. »

Ces réclamations, qui ne sont pas rares, rendent quelque peu sceptiques les historiens avertis qui entendent applaudir bruyamment certaine boutade un peu trop légèrement répétée de nos jours: « Faites la paix ou faites un roi! » Le remède serait un peu sommaire. Mais, c'est là de la politique; revenons à notre ambassadeur. Lorsqu'il

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

mourut à Paris en 1666, après avoir subi l'opération de la taille (le fameux Collo, sauveur de tant de malades atteints de la pierre, ne le put guérir) et fut inhumé dans l'église de Saint-Nicolas-des-Champs, sa paroisse, il avait eu la satisfaction de voir s'embarquer l'année précédente pour lui succéder dans son ambassade de Constantinople, son fils Jean, le compagnon de sa prison d'Andrinople. Celui-ci, débarqué en Turquie une première fois en 1657, comme successeur désigné, « après avoir servi dans les armées de Suède, en Allemagne et dans le régiment des Gardes du roi », n'était arrivé à Constantinople que pour subir avec son père l'animosité du Grand Vizir Kioprulli. Après avoir eu la satisfaction de voir, en avril 1661, cet ennemi acharné offrir des réparations et manifester sa crainte du juste ressentiment de Louis XIV, il avait quitté Constantinople avec son père le 13 mai suivant. Sa nomination avait suivi de peu son retour à Paris, mais ce ne fut que sur la fin de l'année 1665 qu'il put s'embarquer à Marseille, pour rejoindre son poste. Denys de La Haye avait donc eu la joie avant de mourir de le voir lui succéder. Jean fut à Constantinople le prédécesseur immédiat de ce marquis de Nointel dont Albert Vandal nous a raconté la légation sous le titre : *L'Odyssée d'un ambassadeur*.

Notre dessein n'étant ici que d'exposer, avec ses préludes et ses conséquences l'odyssée de l'envoyé extraordinaire Blondel, « de Berlin à Constantinople », il nous a suffi de situer son voyage en 1658. Tout ce qui dépasse et déborde cette date et ses circonstances n'avait pour but que de renseigner le lecteur sur le sort des personnages que Blondel avait rencontrés dans sa mission diplomatique.

Le « communiqué officiel », par lequel fut transmis au public le résultat du voyage de Blondel mérite d'être cité. Il ne nous apprendra rien puisque nous avons suivi les péripéties de cette mission, sinon qu'alors, comme aujourd'hui, les feuilles alimentées par le pouvoir avaient coutume de déguiser en succès les entreprises même avortées. On lisait dans la *Gazette de France*, comme information datée de Venise, du 23 avril 1659 : « Nous apprenons, par lettres de Constantinople, du 21 mars dernier, le départ du sieur Blondel, que Sa Majesté Très Chrestienne avait envoyé vers le Grand Seigneur et que le Premier Vizir aurait fort souhaité de retenir pour résider près de Sa Hautesse, lui ayant fait pour ce sujet tous les honneurs et toutes les caresses imaginables, tant en le régalant à la première audience, de vestes de prix pour lui et ceux de sa suite qu'en relaschant en sa considération

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

tous les navires français qui estoient détenus dans le port de ladite ville de Constantinople[1].

Aucun des faits relatés dans cette information, rédigée peut-être par Blondel ou un des siens n'est inexact. Il n'en reste pas moins qu'il y a profit pour l'histoire à connaître autrement que par ce récit sommaire et favorable le véritable caractère de son excursion de Berlin à Constantinople.

EUGÈNE GRISELLE.

1. *Gazette*, n° 62, p. 485.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

M. de Bonald et sa correspondance inédite

La figure austère de M. de Bonald n'avait, jusqu'à ce jour, séduit aucun historien. A part quelques humbles notices, dont la piété filiale inspira les meilleures, nul monument digne du philosophe n'avait été élevé à sa mémoire. Il le méritait pourtant, à plus d'un titre. L'originalité et la profondeur de sa doctrine, la pureté de sa langue, l'importance de son rôle politique, la noblesse de sa vie privée font de M. de Bonald une de nos gloires les plus certaines de la première moitié du XIXe siècle. Longtemps isolé dans une impopularité fameuse, drapé dans son manteau de pair de France et regardant, du haut de sa tour d'ivoire, passer à ses pieds une foule sourde à sa voix, le théoricien de la contre-révolution semble, depuis quelques années, connaître une faveur qui, sans être générale, tend à s'affermir. Les néo-monarchistes, dont on sait les progrès, l'ont élu parmi leurs maîtres préférés. On le lit un peu, on le cite beaucoup, et cependant il ne s'est trouvé aucun disciple pour écrire le livre que M. Moulinié vient de nous donner, avec la documentation de choix et l'esprit critique que l'on a coutume d'exiger des thèses de doctorat ès-lettres [1].

Ce n'est pas trop d'un volume de 460 pages, pour étudier comme il convient l'homme qui, après avoir longtemps servi l'ancien régime, traversé la Révolution et s'être distingué sous l'Empire, moins par son concours au gouvernement que par l'éclat de ses doctrines, devint, sous la Restauration, député, académicien, pair de France, ministre d'État, entretint des relations avec toutes les gloires, joua un rôle éminent dans le monde de la politique et de la littérature, et, au cours

1. Henri Moulinié, docteur ès-lettres, professeur de philosophie au collège de Castres, *De Bonald, la vie, la carrière politique, la doctrine*, 1 vol. in-8 de v-465 p. Paris, Alcan, 1916.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

d'une vie de quatre-vingt-six ans, bâtit un système rigide, aux proportions majestueuses, qui le fait saluer, aujourd'hui encore, comme un des plus grands maîtres de la contre-révolution.

Il était né à Millau, en 1754, d'une famille fortement enracinée au sol du Rouergue et mêlée à l'histoire des luttes religieuses du XVIe siècle, où elle s'était rangée parmi les tenants de la foi catholique. M. de Bonald, qui ne cessa de combattre les principes de la Réforme, se plaisait à rappeler le zèle de ses aïeux, en faveur de l'orthodoxie. De sa mère, restée veuve de bonne heure, il reçut les premières leçons et son esprit fut, dès l'enfance, orienté vers les choses de la foi. Confié, vers l'âge de onze ans, aux Oratoriens qui dirigeaient alors le fameux collège de Juilly, il dut à ces rivaux des Jésuites dans la formation de la jeunesse une forte culture littéraire, en même temps qu'une éducation morale, empreinte de libéralisme.

L'influence de l'Oratoire sur l'esprit de M. de Bonald semble avoir été superficielle. A part une certaine faveur qu'il ne cessa de marquer à la philosophie de Malebranche, il n'emporta de son séjour de trois années au collège de Juilly qu'un faible penchant pour les doctrines libérales, vite déçu et contrarié par l'expérience, et auquel on pourrait tout au plus demander l'explication de son adhésion éphémère aux principes naissants de la Révolution. En 1773, il entre dans les Mousquetaires, où il va rester jusqu'à la suppression de ce corps, en 1776, conservant, au milieu des entraînements de la ville et de la cour, une austérité de vie exemplaire et emportant de son séjour à Versailles deux souvenirs impérissables : l'agonie de Louis XV, dont il fut le témoin attentif, le sourire particulier dont, avec un compliment « plein de bienveillance et de bonté », l'honora la nouvelle reine, la jeune et belle Marie-Antoinette.

De retour en Rouergue, M. de Bonald se marie et, dans la demeure familiale, il vit la vie de ses pères, simple et rude, s'occupant de ses terres, partageant son temps entre la campagne et la ville, où il fréquente une société brillante, éclairée et polie, qui rime, joue la comédie et se laisse gagner par les idées nouvelles. Celui qui va devenir maire de Millau ne résiste pas d'abord à la séduction des doctrines du jour. Il se consacre avec zèle à ses fonctions, mais son administration est sans éclat. Le tocsin de 1789 ne semble pas l'émouvoir : il s'associe à la joie populaire, qui se manifeste dès le lendemain du 14 juillet ; il convoque une assemblée pour rédiger des félicitations au roi, à l'As-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

semblée nationale, à M. Necker, à la ville de Paris. Qui eut deviné dans cet enthousiasme de M. de Bonald son attitude du lendemain?... Peu après, au moment de la grande panique dont les campagnes furent brusquement saisies, devant une prétendue invasion de brigands, à travers le territoire, le maire de Millau sut, par son sang-froid, rassurer ses compatriotes et lever une milice communale, exemple que les municipalités voisines ne tardèrent pas à suivre. Il eut même l'honneur de proposer une confédération des municipalités de France dont l'Assemblée nationale vota l'impression : à quelques jours de là, ses concitoyens lui décernaient une couronne civique.

En 1790, M. de Bonald quitta la mairie de Millau, pour aller siéger à l'Assemblée départementale, dont il fut élu président. Il ne devait prendre part qu'à une seule session, car la Constitution civile du clergé et surtout l'obligation faite aux administrations départementales de seconder le pouvoir dans l'exécution du décret, inspirèrent à sa conscience catholique une insurmontable révolte et le décidèrent à renoncer publiquement à ses fonctions. C'était un pas décisif dans la voie nouvelle où il allait désormais et à jamais s'engager. C'était la première étape vers la rupture avec les principes de la Révolution.

Les querelles religieuses commençaient à ajouter aux querelles politiques une singulière âpreté. Les émeutes se multipliaient ; l'insécurité gagnait la province : un mouvement se dessinait, qui entraînait la noblesse vers l'étranger. M. de Bonald le suivit, et, le 18 octobre 1791, accompagné de ses deux fils aînés, il partait du Monna pour se rendre à Paris, et de là à Coblentz, quartier général des émigrés.

Il partagea d'abord son temps entre Coblentz et Heidelberg, où il confia ses fils au collège Saint-Charles. Témoin attristé de la misère et de l'existence malgré tout frivole de ses frères d'armes, à quoi se mêlaient des rivalités funestes et des jalousies mesquines, il ne tarda pas à prendre part aux opérations militaires dans l'armée du duc de Bourbon. Cette campagne fut de peu d'importance et l'armée de Bourbon maintenue à l'arrière-garde des troupes autrichiennes, avec qui elle ne cessa de battre en retraite. Au bout de trois mois, à la suite de la victoire de Jemmapes, qui avait ouvert la Belgique à Dumouriez, ce fut le licenciement. M. de Bonald ne rejoignit pas le petit corps de Condé : il se retira à Heidelberg, qu'il ne devait plus quitter jusqu'en septembre 1795.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

C'est là qu'il se consacra à l'éducation de ses fils, retirés du collège Saint-Charles. Au milieu des soucis matériels et des préoccupations morales, inséparables de la vie d'un émigré, il entreprit de composer son premier ouvrage, la *Théorie du pouvoir politique et religieux*. Il avait près de quarante ans. « J'ai cru remplir un devoir, dit-il, et j'ai pris la plume sous l'influence d'une irrésistible impression. » Sa vocation était née des événements. Aux doctrines du XVIIIe siècle, dont la France recueillait les fruits amers, il sentait le besoin d'opposer les vérités et les principes éternels.

L'ouvrage parut à Constance, sans nom d'auteur, en 1796 : il contient en germe tout le système bonaldien, que les œuvres suivantes développeront et dont elles préciseront plus d'un point. Envoyée à Paris, l'édition fut saisie et détruite par ordre du Directoire : il n'en échappa qu'un petit nombre d'exemplaires. C'est dire que le livre eut peu d'effet et fut totalement ignoré du grand public. Il ne devait pas être réimprimé du vivant de l'auteur.

Au printemps de 1797, M. de Bonald crut possible de rentrer en France. Il retrouva sa famille, où la mort avait passé, enlevant sa mère et la plus jeune de ses filles. Mais son séjour en province fut court. Il pensa trouver une retraite plus sûre à Paris et y vécut caché pendant deux ans. C'est alors qu'il composa ses trois ouvrages, le *Divorce*, l'*Essai analytique* et la *Législation primitive*, qu'il ne put publier qu'après la chute du Directoire, au moment où une sécurité plus grande renaissait pour les émigrés, et qui parurent successivement en 1800, 1801 et 1802. Durant cette période, il collabora au *Mercure de France* et au *Journal des Débats*, fréquentant assidûment le monde de la littérature et de la politique, entrant en relations avec La Harpe, Fiévée, Lacretelle, se liant d'amitié avec M. de Fontanes et Chateaubriand.

Le sénatus-consulte de l'an X (1802), qui amnistiait les émigrés, permit à M. de Bonald de reprendre le chemin du Rouergue et de retrouver au foyer déserté une place qui lui était chère. Il se fixa au Monna et vécut, parmi les siens, cette vie familiale et provinciale, à quoi il attachait tant de prix, ne revenant que rarement à Paris, jusqu'en 1810, date où les avances répétées de l'empereur et les instances pressantes de son ami, M. de Fontanes, le décidèrent à accepter les fonctions de conseiller de l'Université. C'est tout ce qu'il crut devoir accorder à l'Empire, malgré les tentatives du maître, qui, séduit par

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

sa doctrine absolutiste, voulait se l'attacher et multipliait les offres flatteuses, telles que la direction du *Journal de l'Empire* et l'éducation du fils de Louis Bonaparte, roi de Hollande.

Le nouveau conseiller de l'Université prit peu de part aux travaux du Conseil, dont les attributions se réduisaient à un rôle de délibération. Il s'efforça de faire prévaloir, avec tact et discrétion, ses principes sur l'éducation de la jeunesse, sans heurter de front les volontés de l'empereur. Secondant heureusement M. de Fontanes dans son rôle de grand maître, il modérait les desseins de Napoléon, qu'il servit avec loyauté, mais sans sympathie, et dont la déchéance lui apparut pour la France comme un gage de bonheur et de salut.

Sous la première restauration, M. de Bonald fut maintenu à son poste, jusqu'au jour de la réorganisation de l'enseignement, où Louis XVIII le nomma membre du Conseil royal de l'Instruction publique, en même temps qu'il l'appelait à siéger à l'Académie française. Mais le retour triomphant de Bonaparte rétablit l'organisation impériale et l'ancien conseiller de l'Université, qui en était désormais exclu, se retira dans ses terres, qu'il ne devait quitter qu'après les Cent-jours, pour revenir à Paris, sous la deuxième restauration, représenter son département à la Chambre des députés.

Voici la période la plus active de la vie de M. de Bonald. Élu, le 21 août 1815, par les électeurs de l'Aveyron, nommé ministre d'État et membre du conseil privé du roi, il sera réélu jusqu'au jour où la faveur royale l'appellera à siéger à la Chambre des Pairs. C'est en 1823. Quatre ans plus tard, il sera nommé par Charles X président du comité de censure. Il se tiendra dès lors de plus en plus à l'écart des débats du Parlement, jusqu'à la révolution de 1830, qui chassera la famille royale et le fera s'exiler lui-même, au fond de sa province, par un louable scrupule de fidélité et d'honneur.

La carrière parlementaire de M. de Bonald ne saurait être séparée de l'étude de sa doctrine. Elle en est le reflet constant. Lire ses rapports ou ses discours, c'est continuer de se familiariser avec sa pensée : rappeler ses attitudes ou ses votes, c'est en noter l'application.

Élu dès après les Cent-jours, il fit partie de cette « Chambre introuvable », que son excès de zèle allait faire entrer en conflit avec le roi et où il se rangea naturellement parmi les *ultras* et devint le théoricien du parti dont le chef était M. de Villèle. Il s'associa aux propositions destinées à rétablir certaines institutions d'ancien régime : son

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

intervention la plus éclatante fut en faveur de l'abolition du divorce. Nommé rapporteur de la commission chargée d'examiner le projet de loi présenté par le gouvernement, il n'eut qu'à reprendre les vues qu'il avait exposées, en 1801, dans son étude sur le *Divorce au XIXe siècle,* pour les faire prévaloir : grâce à lui, le divorce fut rayé de nos lois, où il ne devait plus reparaître qu'en 1884.

Jusqu'au jour où il fut appelé à la Chambre des Pairs, M. de Bonald représenta son département à la Chambre des députés, avec la même ferveur royaliste, qui faisait se grouper autour de lui et de M. de Villèle les survivants de la « Chambre introuvable ». Il n'hésite pas à combattre le roi lui-même, au nom des principes monarchiques, et à le défendre contre ses propres errements. Il tranche toujours à la lumière de ces principes absolus la question sans cesse renaissante des rapports du souverain et du parlement. Il lutte contre les ministères libéraux et même contre ceux qu'il semblerait devoir épargner. Le duc Decazes lui est odieux, le duc de Richelieu suspect. Il ne se ralliera franchement qu'à l'œuvre de réaction, reprise, après 1820, par ses amis, Villèle, Peyronnet, Corbière, poursuivie durant toute la fin du règne de Louis XVIII et accentuée avec l'avènement de Charles X.

La question du régime électoral est une de celles qui ont le plus agité la Restauration et préoccupé M. de Bonald. Partisan de la tradition et de la conservation sociale, il déplorait le principe même de l'élection d'assemblées législatives, mais, comprenant la nécessité de ce mal, il voulait l'atténuer, en imposant aux corps électoraux de rigoureuses sélections et en confiant la prépondérance à la grande propriété, naturellement conservatrice et ennemie des nouveautés. Tel fut le sens de ses multiples interventions, au cours des débats provoqués par la réforme électorale.

A cette question est étroitement liée celle du régime de la presse. Les fluctuations de tendances qui marquent les divers ministères de la Restauration trouvèrent en M. de Bonald un défenseur ou un adversaire, suivant qu'elles correspondaient ou non à ses conceptions arrêtées. Il condamnait la liberté absolue et préconisait la censure, fidèle à sa doctrine sur *la tolérance,* exposée dans un article fameux de 1806. Le domaine de la tolérance absolue se réduit pour lui à la liberté purement intérieure de penser, mais dès que cette pensée veut se produire au dehors « elle n'a plus droit qu'à la tolérance relative, c'est à dire à cette tolérance, toute provisoire et toujours révocable, qui im-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

plique le dédain de l'erreur, bien plus que le respect de la pensée ». Dans l'intérêt de la société, comme dans l'intérêt particulier, qui d'ordinaire pourtant ne le touche guère, il fait ressortir la supériorité de la prévention sur la répression et justifie ainsi la censure. Si, un moment, il sembla excepter la presse périodique de son inflexible sévérité, c'est qu'il n'en soupçonnait pas l'extension prochaine, c'est peut-être aussi — notez la date, 1817 — qu'il en espérait secrètement un appui notable et momentané dans la lutte de la droite contre le libéralisme, au lendemain de la dissolution de la « Chambre introuvable ». Dès 1819, il ne faisait plus de distinction entre le livre et le journal. Lorsqu'en 1827, il fut nommé président du comité de censure, il estima qu'une telle charge, austère et ingrate pourtant, consacrait la fidélité de son sentiment, et, dans l'exercice de ses fonctions, il ne cessa de déployer une inexorable rigueur.

Que les affaires religieuses, dont la Restauration eut souvent à s'occuper, aient trouvé en M. de Bonald un ardent défenseur, il n'y a pas lieu d'en être surpris. Ses interventions les plus retentissantes eurent lieu à propos des deux projets de loi sur les communautés de femmes et le sacrilège. Là, il exalta le rôle des associations dans la société, ici, il prononça des paroles « froides et tranchantes comme le couperet », que l'on a longtemps reprochées à sa mémoire et qui ne peuvent avoir été inspirées à un si noble esprit que par la plus sincère et la plus farouche passion. Il eut aussi l'occasion d'élever la voix à propos de la politique extérieure, que ses considérations sur la France et l'Europe, développées dans la *Législation primitive*, et de nombreux articles lui permettaient de suivre d'un œil avisé. On s'étonne cependant qu'il n'ait pas pris une plus grande part aux discussions diplomatiques. Seul, le budget des affaires étrangères de 1822 lui en fournit le prétexte. Lorsque se déroulèrent les faits extérieurs les plus brillants et les plus importants de la Restauration, — la guerre pour l'indépendance de la Grèce et l'expédition d'Alger, il se tenait déjà à l'écart du Parlement. Il ne suivait pas moins attentivement la politique européenne; de sa retraite du Monna.

Ces grands problèmes ne le détournaient pas d'une particulière sollicitude pour les intérêts de son département, et il est intéressant de noter le sens pratique des réalités et le souci des contingences, qui, sans l'absorber, occupaient l'esprit de M. de Bonald, accoutumé à planer dans les hautes et sereines régions de la pensée. Car il faut

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

bien mettre en relief cet absolutisme doctrinal, qui, en faisant la noblesse de son attitude à la Chambre des députés et à la Chambre des Pairs, fut, en grande partie, la cause de son insuccès. L'intransigeance de sa doctrine, jointe à la rigidité de sa conduite politique, devaient, malgré l'autorité de son nom et son œuvre, l'écarter des combinaisons ministérielles, où il semble que sa place était marquée. Il ne pouvait logiquement s'associer à un gouvernement, basé sur la Charte, qu'il détestait et qu'il combattait. Sa place était dans l'opposition à un régime dont le principe même était vicié à ses yeux. Cette place, il sut l'occuper avec plus d'éclat que de succès, toujours fidèle à lui-même, déçu peut-être, mais non atteint par les événements, et, dans cette société incertaine et instable de la Restauration, entre un monde qui finit et un monde qui commence, il fut, ce qu'il restera toujours aux yeux de la postérité, « le symbole vivant et comme l'incarnation de l'ancien régime ».

La collaboration de M. de Bonald aux travaux et aux luttes parlementaires ne l'empêchait pas de publier de nouveaux ouvrages, où il s'efforçait d'assurer le triomphe de ses principes politiques, philosophiques et religieux. Il collaborait à divers périodiques, le *Correspondant*, le *Conservateur*, le *Défenseur*, la *Quotidienne*. En 1817 paraissaient les *Pensées*, en 1818, les *Observations sur l'ouvrage de Mme de Staël sur la Révolution*, et les *Recherches philosophiques*, en 1819, les *Mélanges*. Toutefois ce n'est pas seulement dans la presse et au parlement que se manifestait l'activité politique sous la Restauration : elle était aussi très active dans les salons. M. de Bonald, étranger sans doute aux salons doctrinaires de la duchesse de Saint-Aulaire, belle-mère de Decazes, et de la duchesse de Broglie, fille de Mme de Staël, dut être un fidèle des salons légitimistes de Piet et de la duchesse de Duras. Il était assidu aux dîners du baron de Frémilly et fréquentait chez la princesse de la Trémouille, chez Mme Récamier, où régnait Chateaubriand, chez Mme Charles, où il rencontra Lamartine : il eut ainsi l'occasion d'intervenir entre les amants du *Lac* et d'exercer sur la romanesque et poétique « Elvire » une profonde action morale et religieuse, en même temps que, par elle, il prenait indirectement un certain ascendant sur le poète des *Méditations*.

Dès l'Empire, M. de Bonald était entré en rapports avec les esprits les plus fameux de son temps. Sous la Restauration, il continua ses relations, les étendit, et il n'est pas sans intérêt de le suivre dans ses

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

amitiés, qui, parfois aboutirent à des ruptures retentissantes, comme celle qui le sépara de Chateaubriand en 1827. Longtemps unis par une certaine conformité d'éducation, de carrière, de vues politiques et religieuses, ils ne différaient que par le caractère et l'appréciation qu'ils portaient sur la Restauration constitutionnelle. Ces divergences n'étaient pas suffisantes pour les séparer. La chute du ministère Decazes et l'avènement du duc de Richelieu furent l'occasion d'une tension plus marquée entre les deux amis, qui s'accentua lorsque Chateaubriand, renvoyé du ministère par M. de Villèle, engagea une lutte ardente contre le parti ultra-royaliste, et qui aboutit à une brouille définitive et publique, avec la question de la liberté de la presse et de la censure.

Il en fut de même pour Lamennais. Longtemps disciple et collaborateur de M. de Bonald, dans les feuilles ardentes où l'un et l'autre s'affirmaient les champions de la monarchie absolue, l'abbé de Lamennais ne put espérer conserver ni l'amitié, ni l'estime du philosophe catholique, dès le jour où il s'orienta sur la voie de la défection religieuse. M. de Bonald, qui se flattait d'avoir ramené à la foi plus d'une âme de choix, depuis Mme Charles et le prince Mestcherki jusqu'au comte de Senft et M. de Haller, devait s'écarter de l'hérésiarque délibéré, qui signait les *Paroles d'un croyant*.

Les relations de ces deux hommes si différents d'âge et d'éducation avait eu pour origine la communauté de doctrine que l'on retrouve dans la *Législation primitive* et l'*Essai sur l'indifférence*. Une égale passion de la monarchie et de l'autorité les avait conduits l'un vers l'autre. Il en fut de même pour le brillant défenseur que la tradition salue en Joseph de Maistre. La concordance de ses vues avec celles de M. de Bonald le rapprocha de lui : « Je n'ai rien pensé que vous ne l'ayez écrit ; je n'ai rien écrit que vous ne l'ayez pensé », lui mandait-il, s'exagérant peut-être l'identité des deux doctrines. En tout cas tant de points communs et si essentiels les rattachaient l'un à l'autre que l'on comprend l'intimité qui les unit. Le hasard cependant ne permit jamais au philosophe du Rouergue de rencontrer le philosophe de la Savoie, et ce fut une déception réciproque.

C'est que M. de Bonald vivait de plus en plus dans « ses rochers », comme il disait. Retiré au Monna, il mettait la main au volume qui restera comme son testament spirituel, la *Démonstration philosophique du principe constitutif de la Société*, qui est le résumé de toute sa doctrine et qui, par une coïncidence singulière, parut « juste au mo-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ment où par la chute de la monarchie légitime et par une nouvelle expérience, sur de nouvelles bases, du régime parlementaire, les faits allaient infliger un éclatant démenti à ses principes ».

1830 marque la date de sa retraite définitive. Fidèle à la monarchie exilée, déçu des hommes, attristé du progrès des idées révolutionnaires, le noble vieillard va consacrer le soir de sa vie, déjà longue, aux douceurs de la famille et de l'amitié, aux travaux des champs, à la lecture, à la méditation et à la prière. Dix années d'une existence tranquille et qu'il ne dut pas trouver monotone, éloignée des honneurs et des vanités du monde, toute recueillie et entourée d'une couronne consolante de petits enfants, étaient réservées au philosophe digne des sages antiques, qui, sans souffrir d'aucune des infirmités qu'amène trop souvent la vieillesse, s'éteignit paisiblement, à l'âge de quatre-vingt-six ans, le 23 novembre 1840.

***

M. de Bonald dut aux événements de devenir à quarante ans un écrivain politique. Dans les loisirs de l'émigration, il mesura l'abîme où sombrait son pays, et, de même qu'il l'avait défendu de l'épée, il voulut le défendre de la plume : la puissance de cette arme qui, entre les mains des philosophes du XVIIIe siècle, avait, à ses yeux, préparé la révolution se révéla au gentilhomme, effrayé de la décadence de son temps et résolu à opposer aux fausses doctrines triomphantes les vrais principes méconnus.

La faute initiale des philosophes et des encyclopédistes avait été de bâtir des systèmes et d'élever des théories avec les seules ressources de leur esprit et de raisonner dans le domaine des idées pures. Les réalités historiques les touchaient peu. Or, dans cette construction idéale, ils ont posé des bases acceptées comme des axiomes, mais qui, en fait ne sont qu'une série d'erreurs. La bonté naturelle de l'homme, la création de la société par l'homme, la souveraineté de l'homme, toujours libre de l'exercer directement, de la déléguer ou de la reprendre, l'égalité primitive de tous, autant d'affirmations que M. de Bonald s'applique à contredire, en en démontrant la dangereuse illusion et en établissant, par la définition même de la loi qu'il emprunte à Montesquieu, — un rapport nécessaire, dérivé de la nature des choses, qu'il ne saurait y avoir d'autre législateur que la nature, seule capable,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

dans le domaine social, comme dans tous les autres, de régir les relations des hommes et d'établir une constitution, contre laquelle leur volonté est impuissante.

Nous saisissons donc l'opposition essentielle du point de départ de M. de Bonald et de ses adversaires. Ceux-ci ont été, avant tout, des individualistes ; ils sont partis de l'individu, n'ont vu que lui dans la société, ont proclamé la souveraineté de sa raison, de ses droits et de sa puissance. L'auteur de la *Législation primitive* voit la société d'abord et ne comprend l'individu que dans et pour la société. Isolé de son groupe social, l'homme n'a ni valeur, ni intérêt. Il est membre d'un état, d'une religion, d'une famille, d'une profession. « Il n'y a point d'*hommes* dans le monde : j'ai vu dans ma vie des Français, des Italiens, des Russes, etc..., mais quant à l'*homme*, je déclare ne l'avoir rencontré de ma vie : s'il existe, c'est bien à mon insu. » M. de Bonald eut pu signer cette boutade de son ami, M. de Maistre.

La Révolution étant le fruit de l'individualisme, c'est l'individualisme qu'il faut atteindre pour ruiner la Révolution, et, afin de le frapper dans sa source, s'attaquer à toute la philosophie rationaliste du siècle précédent, fille elle-même de la Réforme. Habile à détruire, il s'est montré impuissant à créer : il a brisé l'unité religieuse, l'unité politique, l'unité domestique, sans édifier ni dogme, ni état, ni famille. Le seul remède est le retour à l'autorité, car la raison individuelle ne peut donner que des opinions ou des systèmes, toujours particuliers et changeants, alors qu'il faut des vérités générales, absolues, universelles, éternelles. C'est la réalité, la raison même de la nature, c'est-à-dire de Dieu, que nous révèlent l'histoire, la tradition et le fait social par excellence, le langage, qui est le véhicule de la tradition.

La théorie du langage occupe, dans la doctrine de M. de Bonald, une place telle que l'on peut en faire le pivot. C'est par le langage, transmis de génération en génération, que l'individu connaît la tradition, « c'est-à-dire le fond des vérités morales et sociales qui fait la société ». Or l'homme qui « pense sa parole avant de parler sa pensée » n'a pu, d'après M. de Bonald, créer la parole, car « la parole était nécessaire à la création de la parole ». Contradiction évidente qui prouve que c'est bien un don direct de Dieu. Mais, par là même, Dieu a révélé à l'homme la société, car celle-ci ne serait une institution arbitraire, qu'autant que le langage serait une invention humaine.

Cette doctrine implique une théorie de la connaissance où se révèle

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

manifestement l'influence de Platon et de Malebranche, combinée avec celle de Condillac et du P. Gendil, sorte de conciliation entre les idées innées et la table rase. M. de Bonald concilie Descartes et Condillac, en tenant les idées à la fois pour innées et pour acquises : innées, en ce qu'elles existent de toute éternité dans l'esprit de l'homme, n'attendant que leur expression pour se manifester ; acquises, en tant que l'esprit « qui les contient à l'état virtuel » n'en prend connaissance que par la parole qui les lui révèle, « par la parole qui n'a pu être inventée et qui a été reçue de la société, et par elle, de Dieu même ».

On sait que la doctrine traditionaliste, dont M. de Bonald peut être considéré comme le fondateur, a été, dans la suite, solennellement condamnée par l'Église. Faire de la révélation la seule source de la connaissance, — de l'enseignement et de la tradition le seul mode d'acquisition de la vérité, c'est n'accorder à la raison humaine « qu'un rôle tout passif de réception, en lui refusant tout pouvoir d'invention », et assimiler aux vérités surnaturelles, pour lesquelles la révélation est absolument nécessaire, les vérités naturelles, directement accessibles à la raison. Lamennais devait, dans son *Essai sur l'indifférence,* soutenir avec éclat cette doctrine qui lui valut un blâme de Rome. Il s'inspirait manifestement de M. de Bonald qui, par ce souci de démontrer la nécessité de la révélation, donnait à son œuvre un caractère exagérément théologique. Et c'est en ce sens que l'on peut dire avec Maine de Biran, offusqué de voir la pensée humaine ainsi suspendue à la révélation, dans la doctrine de M. de Bonald, que celui-ci ne fut pas philosophe. Mais, comme il chercha, par le pur raisonnement, à établir la nécessité même de la révélation et témoigna, dans tous ses écrits et jusqu'au titre de ses écrits, d'un souci constant de fonder en raison sa doctrine, il mérite le titre de philosophe, encore que la spéculation pure ait eu peu d'attrait sur son esprit, qu'il ait eu surtout en vue la morale et l'intérêt social et qu'il ait toujours laissé dominer en lui le politique.

La révélation étant à la base du système, on en pressent l'absolutisme. L'histoire et la tradition isolées conduiraient au relativisme, mais appuyées sur la révélation, elles confirment, à travers des modalités de peu d'importance, la vérité absolue qui fut, avec la parole, reçue de Dieu par le premier homme et les principes éternels, la législation essentielle à tous les temps et à tous les lieux, la seule cons-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

titution bonne et vraie, identique pour tous, — et inscrite dans le Décalogue.

C'est donc sur cette triple base que M. de Bonald va appuyer les principes fondamentaux de la société, c'est à elle qu'il en demandera la constante vérification. Dans la *Théorie du pouvoir*, il les formule « sous la forme du rapport d'une *volonté* qui ordonne, d'un *amour* ou pouvoir qui dirige et d'une *force* qui exécute ». Nous retrouvons les notions de société, d'homme et de Dieu. C'est la fameuse doctrine du *pouvoir*, du *ministre* et du *sujet*, qu'il ne cessera de développer dans tous ses écrits. Cette trinité d'éléments découle à ses yeux de la trinité universelle de la cause, du moyen et de l'effet, et se retrouve dans toutes les sociétés, « dans la société générale des hommes avec Dieu (Dieu, Homme-Dieu, homme), dans la société religieuse proprement dite (Dieu, prêtres, fidèles), dans la société politique (roi, noblesse, peuple), dans la société domestique (père, mère, enfants) : il la retrouve jusque dans la constitution de l'homme (intelligence, organes, objets sur lesquels ces organes s'exercent) et jusque dans les termes mêmes du discours, dans les trois personnes de toutes les langues (je, tu, il). » Partout, la constitution est la même, dans l'homme comme dans l'univers, dans l'État comme dans la famille, comme dans la religion, parce que partout les mêmes éléments se retrouvent, avec entre eux le même rapport que l'on peut formuler en une proportion mathématique : « La cause est au moyen ce que le moyen est à l'effet », ou le pouvoir est au ministre comme le ministre est au sujet, le père est à la mère ce que la mère est à l'enfant, le roi est à la noblesse ce que celle-ci est au peuple, etc...

De ces principes rigoureux découle une série de conclusions que M. de Bonald ne manque pas de mettre en relief : souveraineté de la volonté générale et subordination des volontés particulières, perpétuité et indépendance du pouvoir, perpétuité et indépendance du ministère, obéissance du sujet, tels sont les principes de la constitution et nous savons que celle-ci est universelle, quelle que soit la société à quoi elle s'applique. Une société, — religieuse, politique ou familiale, sera donc constituée ou non, suivant qu'elle mettra en œuvre ou qu'elle refusera ces lois fondamentales et absolues. Mais la constitution ne doit pas être confondue avec le gouvernement, ni celui-ci avec l'administration. Dans les sociétés constituées, le gouvernement ne fait qu'un avec la constitution, — chez les autres, le gouvernement est

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

artificiel et illusoire. La monarchie absolue et la démocratie résument aux deux extrêmes toutes les perfections et tous les vices des gouvernements et des sociétés. C'est à son maximum « l'opposition du social et de l'individuel, du général et du particulier, de la nature et de l'homme, du nécessaire et de l'arbitraire ». Quant à l'administration, elle est « la manière d'agir », de même que la constitution est « la manière d'être ». Ce sont en quelque sorte « le tempérament et le régime de la société ». Mais chacun devine combien le tempérament est plus essentiel que le régime et comment celui-là doit avoir, en fin de compte, raison de celui-ci, tandis qu'un bon régime, avec un mauvais tempérament, ne peut donner d'heureux résultats. La conclusion est qu'une bonne constitution est plus nécessaire à la société qu'une bonne administration et M. de Bonald est ainsi naturellement ramené à l'ancien régime, dont, malgré la constitution saine, l'administration laissa trop souvent à désirer.

C'est pour ramener les institutions, déviées de leur nature et de leur sens originaire, vers ces origines, qu'il présente un plan de réorganisation administrative où la religion, la justice, l'armée, la province sont envisagées. M. de Bonald n'a garde d'oublier l'éducation, qui, pour ceux qui doivent exercer l'administration, en est la condition nécessaire. C'est donc une fonction sociale, car l'individu doit être formé pour la société et non en vue de son bien propre, et, malgré les différences d'instruction que doivent recevoir les hommes, inégaux par nature et appelés à des rôles divers, il convient de conserver à cette tâche un caractère d'universalité et d'uniformité, qui est celui-là même de la société et que seul un ordre religieux sera capable de lui assurer.

On comprend que ces vues de centralisation et d'unité aient encouragé Napoléon à faire de M. de Bonald un collaborateur dans l'œuvre de réorganisation de l'enseignement public. De même qu'il avait senti quel appui l'auteur du *Génie du Christianisme* pouvait porter à son œuvre de pacification et de restauration religieuse, de même, il fut séduit par les conclusions de l'auteur de la *Théorie du pouvoir*, qui allait presque au-devant de ses vœux, en réclamant « l'unité et l'uniformité d'organisation pour tout le pays et la concentration du pouvoir entre les mains du monarque ».

Car il faut bien souligner ce trait de la doctrine bonaldienne, si franchement répudié par ses lointains successeurs du néo-traditiona-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

lisme. Autant la décentralisation est proclamée par eux comme un des principes de leur programme, fidèle en cela à la plus authentique et à la plus vieille tradition nationale, autant M. de Bonald, tout en prétendant rattacher la plupart de nos institutions à la féodalité, s'inspire en fait beaucoup plus de Louis XIV et se révèle, dans la logique de son esprit, infidèle à l'histoire et irréductiblement centralisateur.

C'est ainsi que l'on s'est parfois demandé s'il n'encourt pas à son tour le reproche qu'il adresse avec tant de sévérité aux philosophes du XVIIIe siècle, « d'être un théoricien, un homme d'imagination, comme il dit, et d'aller des théories aux faits, et non, comme il convient, des faits aux théories ».

Dans un brillant chapitre de ses *Politiques et moralistes du XIXe siècle,* M. Faguet parle de M. de Bonald comme du « dernier des scolastiques. Il est, ajoute-t-il, un raisonnement qui se poursuit... En lui, je vois le logicien, et derrière le logicien, je ne vois que le logicien. » Et plus loin : « Avoir une seule idée, s'il est possible, dont on soit bien sûr, absolument sûr, puis ne s'en détacher et ne s'en écarter jamais, et tirer tout d'elle, système politique, système historique, système moral, système domestique, système religieux et système du monde ; en faire sa « substance » intellectuelle, unique, dont toutes nos idées ne seront que des « modes », qui ne recevra plus rien, ne s'augmentera ni ne diminuera, ne créera même point, à proprement parler, mais s'exprimera elle-même indéfiniment en figures nouvelles et en images variées d'elle-même, voilà ce à quoi il a tenu essentiellement, et dont il a presque tenu la gageure. »

Cette idée, quelle est-elle ? Nous l'avons vu, c'est un chiffre, c'est le nombre *trois,* — le système *ternaire.* M. de Bonald « a un triangle dans le cerveau et y applique tout ce qui tombe en sa pensée ». Ainsi, l'auteur de la *Législation primitive* et de la *Théorie du pouvoir* serait un exemple frappant de pure « raison raisonnante » et n'aurait aucun droit à blâmer la dialectique des philosophes du XVIIIe siècle, puisqu'il procède de la même méthode et se rattache à la même discipline.

M. de Bonald s'est défendu de cette accusation. Il assure que ses principes lui ont été manifestement suggérés par l'histoire, que ce n'est qu'après coup et cédant aux habitudes de ceux-là même qu'il combat qu'il les a présentés sous une forme analytique : il voudrait s'évader de ce mode de démonstration et le vivifier par les données

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

historiques, qui sont la vraie source où il a puisé. Le titre de son premier volume n'est-il pas : *Théorie du pouvoir, ... démontrée par le raisonnement et par l'histoire ?* Parfois, sans doute, le dialecticien l'a emporté chez lui sur l'observateur et a vicié d'avance certaines de ses conclusions, mais son mérite restera d'avoir opposé à la logique abstraite et vaine du siècle précédent la nécessité de l'observation et le souci des réalités.

En cela, il fut un précurseur et c'est peut-être sa gloire la plus durable que d'avoir instauré une méthode nouvelle et préparé le positivisme d'Auguste Comte. Contre l'artificialisme du XVIIIe siècle, il dressa, il est vrai, le théologisme, qui ôte à son œuvre sa valeur strictement philosophique, mais peut-être cette étape, qu'il ne franchit point, était-elle nécessaire pour arriver au naturalisme.

C'est un grand mérite que d'avoir démontré l'insuffisance en matière sociale, de la raison pure et instauré le règne de la méthode expérimentale. Ce réalisme, que l'on a loué chez M. de Bonald, tend de plus en plus à dominer, sinon dans le monde de la politique, du moins dans le monde de la pensée. Il serait à souhaiter que, dégagé des exagérations systématiques et des partis-pris de coteries, il se généralisât et parvînt à triompher de notre pernicieuse idéologie. Tenir compte des faits, chercher dans le passé le remède aux maux du temps, extraire de l'histoire les leçons éternelles et dégager les immuables principes, affirmer, contre les passions égalitaires, la nécessité et le droit de l'autorité, il n'est pas de tâche plus saine pour tout homme soucieux du relèvement national. Toutefois, la logique exige que l'on n'écarte dans le passé aucune de ses leçons et que l'on n'émonde aucune des pages de la tradition. M. de Bonald écrivait au lendemain de l'anarchie révolutionnaire et du despotisme impérial. Il combattait le libéralisme de la Restauration et orientait ses efforts vers une renaissance de la vie d'ancien régime. Il ne savait que l'histoire de son temps. Aujourd'hui, cent ans se sont écoulés, où des révolutions et des crises nouvelles ont secoué l'organisme national, où le parlementarisme, malgré ses déplorables effets, s'est incrusté, en quelque sorte, dans nos mœurs. Cela aussi fait désormais partie de notre tradition. Et si l'on ne veut compter qu'avec les faits, on ne peut rayer d'un trait de plume un siècle de l'histoire de France. A ceux qui seraient tentés de citer trop exclusivement M. de Bonald et d'adopter en bloc son système, on pourrait demander s'ils ne sont pas, à leur tour, vic-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

times d'une illusion idéologique et s'ils restent fidèles à leur doctrine, qui est de respecter les faits et de ne connaître que la vie.

Les vues fondamentales de l'auteur de la *Théorie du pouvoir* sur la famille, la propriété, le droit d'aînesse et le partage des biens, le divorce, le rôle de la noblesse, l'hérédité des fonctions, les inégalités sociales, la démocratie et le parlementarisme sont acceptées à peu près intégralement par ceux qui se flattent d'être les héritiers de sa pensée. S'ils s'en séparent sur la question, essentielle pourtant, de la décentralisation administrative, comme nous l'avons dit, ils ne lui restent pas plus fidèles, malgré les apparences, dans le domaine religieux. Le réalisme conduit au relativisme. Chaque religion est vraie pour le peuple qui la professe, dans la mesure où elle est socialement utile. L'utilité est signe de vérité : c'est du pur pragmatisme, qui conduit à faire de la religion un instrument au service du gouvernement. M. de Bonald se fut élevé avec force contre une telle utilisation de sa doctrine. Sa foi inébranlable dans la vérité absolue et immuable du catholicisme le préservait d'une conception empirique et relativiste de la religion... « Malheur, écrivait-il, aux gouvernements qui regardent la religion comme leur moyen ! » Il la mettait à la base de la législation, de l'administration et du gouvernement, comme à la base de la famille, et, pour son compte, il la professa sa vie durant avec une scrupuleuse rigueur et une constante humilité.

Si M. de Bonald revenait parmi nous, il pourrait donc, malgré ces réserves capitales, s'honorer de voir une pléiade brillante le suivre dans le sillon où il sema les germes de la science sociale. Il verrait qu'à travers Auguste Comte, Taine et Le Play, les plus fameux de nos écrivains contemporains, — Bourget, Barrès, Maurras, Vogüé, Bazin, Donnay et bien d'autres ont puisé dans ses œuvres et développé avec art les fortes thèses qu'il défendit. En revanche, il serait singulièrement attristé de constater que la cité moderne est bâtie sur un plan diamétralement opposé à celui qu'il rêvait pour sa société idéale et que nos législateurs semblent s'être attachés à prendre systématiquement le contre-pied de la *Théorie du pouvoir*. Démocratie, souveraineté populaire, parlementarisme, laïcisation, abolition de la famille par le divorce et de la propriété par le partage égal, liberté de la presse et licence de la littérature, que de sources de tristesse pour le théoricien du droit divin et de la monarchie, pour le censeur austère des mœurs publiques, pour le noble défenseur de la société agricole et de la société domes-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

tique. Il gémirait sans doute sur l'aveuglement de son pays, affirmerait plus impérieusement la vérité de son système et la nécessité de l'instaurer, sans se leurrer d'ailleurs sur les résultats de son effort, dont il sentait l'impuissance dès la Restauration, où il se comparait volontiers à Cassandre et reconnaissait sa « splendide impopularité ».

Il est à souhaiter cependant qu'on lise de plus en plus M. de Bonald. C'est beaucoup qu'il retrouve la faveur d'une élite pensante et que, par des extraits choisis de ses œuvres, dont la somme est quelque peu aride, on tende à le faire connaître. Alors même que la plupart de ses théories n'auraient guère de chance de prévaloir, il est bon qu'elles se dressent comme une contre-partie des doctrines révolutionnaires, de plus en plus en faveur. Elles sont présentées, il est vrai, sous une forme parfois austère et grave, mais la noblesse de l'expression répond à la noblesse de la pensée, la langue est des plus pures et tout ce qui nous est resté de M. de Bonald, depuis ses volumes philosophiques jusqu'à ses discours et sa correspondance, permet de saluer en lui un grand écrivain.

***

La correspondance des hommes célèbres a le double avantage d'éclairer à la fois leur vie et leur œuvre. Nulle source n'est plus authentique pour nous révéler l'intimité de leur vie que ces pages, écrites sans apprêt et dont ils ne pouvaient guère prévoir la divulgation au public. Adressées à tel correspondant, elles semblaient devoir échapper à l'indiscrétion de l'histoire. C'est pourquoi leurs auteurs s'abandonnaient librement à une causerie plus ou moins amicale, suivant les circonstances, mais que la critique implacable ne sait plus épargner et à quoi elle demande l'explication ou le commentaire des œuvres et des théories de l'écrivain. Est-il rangé parmi les philosophes, on y voudra découvrir la confirmation ou la contradiction de sa doctrine. Est-ce un homme public, on y cherchera le mobile de ses actes, la conformité de ses sentiments avec ses principes, à moins que la malice ne se plaise à y découvrir de piquantes oppositions. M. de Bonald se rattache au monde de la pensée et au monde de la politique : l'un et l'autre ont donc quelque raison de s'attacher à la correspondance de celui qui les servit avec un noble et hautain désintéressement.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Mais il est téméraire de prétendre connaître la correspondance complète d'un écrivain. Beaucoup de lettres, d'ailleurs, offrent un intérêt secondaire. Est-on sûr, cependant, que les plus minutieuses recherches ne laisseront pas échapper des documents d'une importance capitale ? Cela est particulièrement vrai pour M. de Bonald. La longueur de sa vie, la diversité de sa carrière, qui en font à la fois un homme d'ancien régime et un homme de l'époque nouvelle, rendent plus difficile un travail d'ensemble sur sa correspondance. Il dut, avant la Révolution, écrire plus d'une lettre où il serait curieux de voir si les grandes lignes de sa doctrine existaient déjà en germe dans son puissant esprit, ou qui, plutôt, permettraient de préciser l'influence des événements sur sa pensée. L'histoire locale gagnerait sans doute à connaître le ton de ses relations avec certains de ses compatriotes, alors qu'il occupait des charges en vue, telles que celles de maire de Millau ou de président de l'Assemblée départementale. Les lettres qu'il écrivit pendant l'émigration, sous le pseudonyme de citoyen Severin, donneraient le reflet des préoccupations de la noblesse exilée, en même temps que les soucis d'un émigré de marque. Celles qu'il dut adresser, sous l'Empire, à M. de Fontanes ou à M. Molé éclaireraient ses sentiments au sujet du régime qu'il refusa longtemps de servir, malgré les avances répétées de Napoléon.

Il serait curieux aussi de savoir quels étaient les rapports d'un député de la Restauration, comme M. de Bonald, avec les électeurs de son département. Les vues qu'il échangea avec ses amis politiques, MM. de Villèle, de Peyronnet, de Marcellus, de Frémilly, de Castelbajac ne contribueraient pas moins à l'histoire politique de son temps qu'à celle de son évolution spirituelle, s'il est permis d'associer un tel mot à une telle mémoire. Il fut en relations avec Chateaubriand, Lamartine, Lamennais : où sont les lettres qu'il leur écrivit ?

Dans la fameuse collection d'autographes de M. Noël Charavay, qu'il m'a été donné de consulter, j'ai relevé la trace d'une soixantaine de lettres de M. de Bonald, dispersées aujourd'hui, et dont beaucoup sont adressées à ses correspondants coutumiers, M. de Fontanes, le duc de Montmorency, l'abbé de Lamennais. Plusieurs adressées au baron de Trémont, préfet de l'Aveyron et à M. de Monseignat seraient précieuses pour l'histoire locale. Il en est une charmante, destinée à Mme Swetchine, à qui le philosophe offrait ses opuscules, en lui disant : « Je vous les dédie, parce que je sais et je sens que je vous les aurais

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

dédiées, si j'avais eu l'avantage inappréciable de vous connaître et de connaître, en même temps, tout ce qu'il y a de force, de rectitude, d'élévation, de grâce dans votre esprit, votre cœur, votre caractère. »

Quelques autres lettres de M. de Bonald sont connues. Ses douze réponses au comte de Maistre ont été insérées dans la correspondance de celui-ci. Le *Journal de l'Aveyron* a publié, à diverses reprises, des lettres du philosophe, découvertes au hasard des recherches. Migne en a reproduit en tête de l'édition de ses œuvres et M. Moulinié en cite plus d'une, données incidemment dans quelque revue, ou conservées encore inédites dans des archives privées.

Au fond, toutes ces correspondances sont fragmentaires. Il en est deux, au contraire, qui offrent un caractère de continuité, singulièrement précieux pour l'étude de l'esprit de M. de Bonald et qui sont désormais, sinon intégralement, du moins largement connues : ce sont celles qu'il échangea avec le comte de Senft et Mme de Sèze.

Dans une série d'articles, publiés dans les *Études religieuses*, le P. Chérot utilisa cette double correspondance, d'après une copie, assez défectueuse d'ailleurs, conservée dans les archives de la maison de Bonald. Il donna de l'une et de l'autre quelques extraits et pas mal de commentaires.

Celle qui fut adressée au comte de Senft, diplomate autrichien, attaché à La Haye et dans la suite à Paris, que M. de Bonald devait ramener à la foi catholique, commence en 1817 et ne se clôt qu'en 1840. Sans avoir le tour libre et familier de celle que reçut Mme de Sèze, elle n'est pas moins précieuse au point de vue historique et philosophique.

M. Moulinié nous confie son espoir de publier quelque jour les lettres de M. de Bonald au comte de Senft. Les originaux se trouvent à Innsbruck, entre les mains des Jésuites, héritiers du comte. Ceux-ci sont d'ordinaire assez jaloux de leurs richesses et tentés de les exploiter eux-mêmes. Feront-ils une exception pour un universitaire qui s'est particulièrement attaché à la mémoire du philosophe ? Il y a tout lieu de le souhaiter, mais l'essentiel est que nous ayons la révélation complète de ces documents, dont le peu qui nous fut divulgué permet d'apprécier le prix.

En attendant, les lettres de M. de Bonald à Mme de Sèze viennent d'être publiées, avec beaucoup de soin, de méthode et de précision, par M. Moulinié, dans un volume qui forme l'heureux complément de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

son étude sur le philosophe[1]. « Elles offrent, dit-il, un grand intérêt, soit par les événements historiques auxquels elles font allusion, soit par les considérations philosophiques, littéraires ou religieuses qu'elles contiennent, soit encore par les révélations qu'elles apportent sur le caractère véritable de l'auteur de la *Théorie du pouvoir* et de la *Législation primitive*. »

C'est à un ami commun, originaire du Midi, que M. de Bonald dut d'entrer en rapports avec Mme de Sèze. Nous ignorons dans quelles circonstances et à quelle date précise, mais nous savons que cet ami se nommait Marignié, qu'il avait, lors du procès de Louis XVI, tenté de vains efforts pour sauver le roi, qu'il prit part à l'émigration, qu'il collabora, dans la suite, au *Mercure* et au *Publiciste* et fut, sous l'Empire, inspecteur général de l'Université. Dès l'émigration, il connaissait M. de Bonald : il le retrouva sous l'Empire, dans les salles de rédaction du *Mercure*, chez M. de Fontanes et fut son collègue dans les hautes charges universitaires. Il est naturel qu'il ait servi de trait d'union entre le philosophe monarchiste et la belle-sœur du défenseur du roi, dont ses propres tentatives avaient dû le rapprocher, lors du procès de 1793. Il ne l'est pas moins que ce rapprochement ait été volontiers accueilli par les deux futurs correspondants. Mme de Sèze était fière de converser avec un écrivain dont elle appréciait le goût et le talent, sans partager l'intransigeance ; M. de Bonald flatté du commerce d'une personne de qualité, fidèle admiratrice de son œuvre et « dont le nom brillait à ses yeux comme le symbole du dévouement à la monarchie ».

Ils étaient dignes l'un de l'autre. Le souvenir de Mme de Sèze est resté comme celui d'une femme d'une grande intelligence, d'un noble cœur, d'un jugement sain et d'un sens moral exquis. Trop avisée pour accepter sans réserve toutes les théories de M. de Bonald, elle savait mêler la louange à la discussion, et, dans sa courtoise franchise, préciser les raisons qui la séparaient de son inflexible discipline. Il est infiniment regrettable qu'une seule de ses lettres nous soit parvenue, mais M. de Bonald ne conservait, nous dit-on, aucune de celles qu'il recevait. La double correspondance de ces deux esprits eut été pré-

1. *Lettres inédites du vicomte de Bonald, député (1815-1823). Pair de France (1823-1830) à Madame Victor de Sèze* publiées par Henri Moulinié, docteur ès lettres, professeur de philosophie au collège de Castres. — 1 vol. in-8 de XVIII-160 p. Paris, Alcan, 1916.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

cieuse à confronter. Celle du philosophe, qui seule nous reste, nous montre qu'il ne tarda pas à ressentir pour Mme de Sèze une singulière estime et une forte sympathie, qui l'amenèrent à faire d'elle la confidente et la conseillère de sa pensée : il lui parlait de sa doctrine, de sa conduite politique, peu à peu il s'ouvrait davantage et s'abandonnait à la libre expression de ses sentiments et de ses affections les plus intimes. « Ainsi apparaît l'intérêt qui, au triple point de vue philosophique, historique et psychologique » s'attache aux lettres qu'il lui adressa.

Certaines de ces lettres éclairent telle page de l'œuvre et montrent l'importance que M. de Bonald attachait à quelques points de son système. L'origine du langage, qui fut le pivot de sa doctrine, lui paraît d'une force démonstrative sans appel. Il rappelle aussi ses vues sur l'origine de l'écriture, moins essentielles pourtant. L'apparition d'un volume de Mme de Staël ou de M. de Maistre sont l'occasion d'appréciations piquantes sur la fille de Necker, victime de sa passion pour son père et de son admiration pour l'Angleterre, et sur l'auteur du *Pape* et des *Soirées de Saint-Pétersbourg,* avec lequel il se sent si parfaitement d'accord pour la lutte contre la Révolution, malgré certaines divergences d'opinion sur les rapports du pouvoir temporel et du pouvoir spirituel. Mais ce ne sont le plus souvent que de brèves allusions aux questions philosophiques. Mme de Sèze comprenait trop bien M. de Bonald, qui le savait, pour qu'il entrât dans des développements suivis : plus volontiers il entretenait sa correspondante de l'actualité historique et des menus faits du jour.

Conspirations et complots militaires, si fréquents dans les premières années de la Restauration, soulèvement de la jeunesse des écoles, révolutions d'Italie, d'Espagne et de Portugal, causes criminelles, telles que l'affaire Fualdès, étaient pour le si parfait honnête homme et le rigide conservateur la source d'amères doléances. Il se plaisait à narrer l'événement du jour, la première grossesse de la duchesse de Berry, la mort de son époux, la naissance du duc de Bordeaux. Député assidu aux séances du Parlement, qu'il détestait pourtant, M. de Bonald retraçait avec dédain les débats de la Chambre, insistait sur les vices du parlementarisme, sur la misère de la politique de parti, opposée à la politique de doctrine, et le sacrifice de l'intérêt public à des intérêts particuliers. Il expliquait ses votes, cherchant parfois à les justifier contre le reproche de variations apparentes, dues aux circons-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

tances, car on doit reconnaître, à la louange de M. de Bonald, qu'il fut de ceux qui ne distinguent pas entre les principes et les actes, entre la doctrine et la conduite, mais qu'il voulut accorder l'une et l'autre et imposer à sa vie la rigoureuse unité de sa pensée. C'est ainsi qu'il poursuit toujours, quoique parfois à travers des discussions différentes, la prépondérance de la propriété foncière, conservatrice de sa nature, sur l'industrie et le commerce, foyers naturels de libéralisme, la prépondérance du pouvoir absolu du roi, très différent du pouvoir arbitraire, sur l'autorité de la charte, illusoire et funeste au bien public, — qu'il défend parfois le roi contre soi-même, au nom de la pure doctrine monarchique, qu'il ne cesse de marquer son aversion pour les centres et les opinions moyennes, dangereux compromis entre la vérité et l'erreur, — et aussi qu'il ne perd pas une occasion de glorifier et de fortifier la famille, par ses interventions sur le divorce, l'autorité paternelle, le droit d'aînesse, car la famille est voulue par Dieu, c'est une société naturelle qui a ses lois, où chacun a sa place marquée et qui, pour l'individu, est le premier des groupes et doit aussi lui être le plus cher.

M. de Bonald ne défendait pas seulement la famille au nom des grands principes et du haut de la tribune : il prêchait d'exemple. En lui l'homme privé ne le cède en rien à l'homme public et le véritable attrait de ses lettres à Mme de Sèze est de nous le révéler dans son intimité et de trahir les tendresses inattendues de son cœur, qui font contraste avec la dureté de sa doctrine.

Très attaché au sol où il a grandi, ses chers « rochers », comme il les appelle, très attentif aux travaux de la terre et aux améliorations agricoles, il s'occupe de relever une fortune grandement ébréchée par la Révolution et de reconstituer son patrimoine pour ses enfants et ses petits-enfants. Les soucis matériels l'occupaient et parfois le préoccupaient. L'accroissement trop rapide de sa famille n'était pas sans l'inquiéter. Il était heureux d'ailleurs, d'abriter sous son toit, tel un patriarche biblique, une aussi nombreuse descendance, dont il faisait complaisamment l'énumération à sa correspondante, en ajoutant avec bonhomie : « Voilà une statistique, elle est plus longue que celle de mon budget. »

Il s'intéressait aussi avec sollicitude à la famille de Mme de Sèze, qu'il n'eut jamais l'occasion de rencontrer. Ce fut un de ses regrets, dont l'expression revient souvent dans ses lettres : mais les relations

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

épistolaires avaient suffi à faire naître entre ces deux âmes de choix une intimité spirituelle qui trouvait l'occasion de s'affirmer, à côté de la discussion des grands problèmes, dans ces libres confidences, où se dévoilait le meilleur de leur nature. Et c'est ainsi, comme l'écrit si justement M. Moulinié, que « se révèle bien un Bonald intime, qui resterait malheureusement ignoré, si l'on n'avait pas conservé d'aussi imprévus témoignages d'affection dévouée et candide. Ces confidences viennent s'ajouter aux commentaires, déjà si intéressants par eux-mêmes, que le philosophe, au hasard des circonstances, formule à la fois sur son temps et sur sa doctrine, pour faire des lettres où ils sont coutenus un précieux document pour ceux qui sous un penseur aiment à découvrir l'homme ».

B. Combes de Patris.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

COMPTES RENDUS CRITIQUES

E. Espérandieu : **Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine,** tome VI. Belgique, 2e partie. Paris, Imprimerie nationale et E. Leroux, 1915, 470 pp. in-4.

Malgré la guerre qui a empêché l'éminent archéologue de retourner depuis deux ans en Belgique et en Allemagne ainsi qu'il en avait l'intention, malgré l'absence de documents photographiques réclamés par lui dès le mois de mai 1914 aux directeurs des musées de Trèves, documents qu'il attendait encore deux mois plus tard, M. Espérandieu n'a pas estimé devoir retarder davantage la suite de la publication de son beau travail. Il décrit dans ce nouveau volume 768 fragments dont plusieurs en parfait état de conservation et donnant sur la sculpture antique dans la Gaule-Belgique les plus précieux renseignements ; les illustrations nombreuses permettent de se rendre compte des principaux documents :

Ce sont notamment à Sarrebourg les ruines du Temple de Mithra ; au Donon, les restes depuis longtemps découverts d'un temple de Mercure ; à Verdun, une des quatre cités de la première Belgique, de nombreux fragments réunis depuis 1913 à l'ancien évêché, et voués, peut-être, par le fait des bombardements, à de nouvelles mutilations ; à Nancy quelques curieuses stèles ; ce sont les importantes ruines du Châtelet, vieille cité gallo-romaine, situées sur le territoire de Gourzon (derrière Saint-Dizier) et qui comprennent des groupes et statues d'époques diverses, également curieuses ; quelques documents épars dans diverses villes, provenant de Soulosse, près de Neufchâteau et méritant examen ; de fort belles pièces trouvées dans le petit village de Grand, notamment le monument d'un dieu cavalier au caractère assez particulier et mystérieux. La collection lapidaire de Trèves comprend 176 très intéressants fragments, tous d'ailleurs maintes fois étudiés ; celle provenant de Neumagen est non moins remarquable ; elle compte de nombreuses pièces peintes, spécialement plusieurs qui appartenaient à un monument dont on a tenté une heureuse reconstitution, et qui pouvait avoir quelques rapports avec le monument encore debout à Igel, commune située à 11 kilomètres sud-ouest de Trèves ; nous possédons au Musée de Saint-Germain une réduction à l'échelle du cinquième de ce mausolée qui a 23 mètres de haut et sur les

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

faces duquel on peut admirer des groupes et des médaillons altérés par le temps mais aux lignes sévères et pures. Remercions M. Espérandieu qui, en dépit des circonstances, poursuit son travail avec une méthode et une conscience qu'on ne saurait prendre en défaut.

X.

HENRI HAUSER. — **Les Sources de l'Histoire de France. XVIe siècle (1494-1610)... IV. Henri IV (1589-1610).** — Paris, A. Picard, 1916. In-8°, XIX-223 p.

Cet ouvrage termine la deuxième partie de la série des *Manuels de Bibliographie historique* commencée par Auguste Molinier. Tout en conservant autant que possible l'ordre chronologique, l'auteur a cependant constitué des groupements : la première section contient les sources qui traitent de l'ensemble du règne. Cette section est elle-même subdivisée en sources générales, sources françaises et sources étrangères. La deuxième section nous présente les détails des derniers mois du règne de Henri III. La troisième section comprend le règne de Henri IV jusqu'à l'abjuration et à l'entrée à Paris. La quatrième section va de l'entrée à Paris jusqu'au traité de Vervins et à l'édit de Nantes. La cinquième enfin porte sur les dix dernières années du règne. Il existera, pour les quatre volumes qui traitent du XVIe siècle, une table générale des matières actuellement en préparation ; à la fin du présent volume se trouve seulement une table provisoire des noms d'auteurs cités dans l'ouvrage.

L'auteur, dans son avant-propos, nous fixe nettement sur ce que nous allons chercher dans son livre : d'abord point de sources inédites ; parmi les sources imprimées, nous trouverons en premier lieu les sources narratives ; puis les sources indirectes, à la condition bien entendu que ces sources se rapportent à un *événement* historique proprement dit : des ouvrages par exemple qui permettraient d'étudier l'histoire de l'art ou de l'agriculture sous Henri IV ne seraient point à leur place dans un manuel comme celui-ci où l'auteur dit lui-même qu'il entend le mot « histoire » dans son sens chronologique.

Ainsi prévenu, on peut aborder la lecture de l'ouvrage de M. H. Je dis lecture, et ce n'est pas un mince éloge à l'égard d'un manuel de bibliographie. C'est que cette bibliographie est doublée d'un livre d'histoire. L'auteur, avec sa connaissance approfondie de l'époque, nous donne en tête de chaque chapitre un résumé où éclate la compétence de celui qui a étudié, pesé et définitivement choisi les documents qu'il va énumérer. C'est un esprit synthétique qui, en quelques paragraphes clairs et simples, va dégager l'idée générale, la résultante de chaque période. Et

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

cette largeur de vues n'exclut point le travail d'analyse que nous retrouvons sous forme de critiques brèves et nettes qui nous inspirent confiance. Par exemple, sous le n° 2576 l'auteur nous parle des mémoires de Jean de Saulx-Tavannes ; à propos du passage relatif à la mort de Henri IV, il ajoute à la hâte, entre parenthèses, sans phrases : « (peu admiratif, insiste sur sa passion sénile, enregistre les bruits qui couraient sur ses desseins) ». Avec ces deux lignes, nous voilà fixés sur la note dominante de ce que nous trouverons dans Saulx-Tavannes. Pour Palma Cayet, nous relevons ces quatre mots : « Cayet est très crédule » et nous voilà renseignés sur le degré de confiance que nous devons accorder à cette source. Et ainsi des autres. Ce sont des jours, des semaines de recherches et de travail que nous épargne un travail comme celui de M. H. Les volumes précédents ont reçu un juste tribut d'éloges ; nous ne pouvons que répéter pour celui-ci ce que les voix les plus autorisées ont dit des autres.

LÉO MOUTON.

E. LENIENT. **La solution des énigmes de Waterloo**, in-8, 583 pp., Plon-Nourrit, 1915.

Il est peu de questions d'histoire militaire plus attachantes et plus étudiées que cette courte campagne de 1815, qui fut décisive pour la France. Que de points obscurs encore cependant, — et que d'idées fausses, ajoute M. Lenient, — que d'énigmes, énigmes matérielles (comme cet « ordre au crayon », qui, le jour de Ligny, fait errer d'Erlon, entre Ney et Napoléon), énigmes morales et politiques surtout, à commencer par celle-ci, qui renferme toutes les autres : « Comment se fait-il qu'une armée de 125.000 hommes, conduite par Napoléon en personne, se soit effondrée dans une dissolution totale ? »

Ce n'est pas que les écrivains manquent, qui aient essayé de juger et d'expliquer, et parmi eux les plus célèbres historiens et les plus fameux experts militaires. Aucun n'échappe à la critique aiguë et redoutable de M. Lenient, ni Thiers, ni Henri Houssaye, ni Jomini, ni Clausewitz, ni ni Charras, ni le colonel Camon, ni M. Grouard, ni M. Ch. Malo. Il n'admet, pour expliquer le désastre, ni la théorie, vraiment insuffisante, de la fatalité, ni celle, qu'il détruit avec succès, d'un Napoléon malade, déprimé, ayant perdu la foi en son étoile ; il s'acharne surtout, avec quelque âpreté, contre ce qu'il appelle « la légende », c'est-à-dire le dogme de l'infaillibilité de l'Empereur, qui entraîne la responsabilité de ses lieutenants, transformés en boucs émissaires : ceux qu'il considère comme les propagateurs de cette « légende », Thiers, le colonel Camon, H. Houssaye surtout, impitoyablement disséqués, sont l'objet d'une sévérité particulière.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

De la discussion de M. Lenient se dégage, de façon obsédante, l'idée que le désastre de 1815 est dû uniquement, absolument, complètement, à Napoléon, et à Napoléon seul, et que Napoléon a accumulé littéralement les fautes graves.

Première faute : être parti en campagne avec moins de 125.000 hommes contre 224.000, quand il eût été « facile » (affirme M Lenient qui ne nous convainc pas à vrai dire absolument) de concentrer des forces considérables, de lever 2.500.000 gardes nationaux ou tout moins d'utiliser les 434.000 hommes d'une armée de seconde ligne, qui existait réellement ; l'Empereur, de plus, aggrava cette erreur en n'emmenant même pas avec lui la totalité des 178.000 hommes de l'armée active : l'auteur considère qu'il n'y avait pas besoin de 55.000 hommes pour encadrer les défenseurs improvisés de nos frontières et garder la Vendée et le Var, ce qui n'est peut-être pas aussi certain qu'il l'affirme.

En second lieu, M. Lenient condamne le plan de campagne lui-même, si admiré par d'autres, trouvé par lui « extrêmement dangereux », plan qui consistait à aborder, par Charleroi, l'extrême droite prussienne à son point de soudure avec les forces anglaises ; M. Lenient, lui, eût préféré manœuvrer contre le centre anglais, en marchant de Maubeuge sur Braine-le-Comte, et battre Wellington avant Blücher. Il est difficile de trancher le débat entre Napoléon et lui.

Mais, parti avec un mauvais plan, l'Empereur accumule maintenant les fautes stratégiques ; il débouche trop lentement de Charleroi parce qu'il a pris un mauvais dispositif de marche ; il attaque, à Ligny, le centre de Blücher, quand sa droite eût été plus vulnérable ; il se prive inutilement des 45.000 hommes de Ney, jetés imprudemment dans le « coupe-gorge » des Quatre-Bras, quand une simple flanc-garde eût suffi, ce qui empêche la victoire de Ligny d'être décisive (Ney se trouve par là même disculpé des lenteurs qu'on lui reproche généralement) : Napoléon renouvelle ensuite la même faute en détachant Grouchy avec 34.000 hommes à la poursuite de Blücher ; il aggrave cette faute en donnant de mauvaises directions à Grouchy le 17, et aussi le 18 (Grouchy se trouve ainsi formellement disculpé de n'être pas arrivé à Waterloo, Napoléon seul en est responsable) ; enfin après avoir perdu une matinée entière sans agir, l'Empereur a le tort de suivre Wellington sur une seule route, sans le manœuvrer, jusqu'au terrain choisi pour le combat par le général anglais lui-même.

Après les erreurs stratégiques des 15-17 juin, Napoléon, qui méconnaît d'ailleurs et le terrain défavorable de Waterloo et les conditions physiques de son armée, épuisée et affamée, accumule les erreurs tactiques le 18. Il attaque de front Mont-Saint-Jean, sans essayer de manœuvrer,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

en jouant la difficulté et sans souci de diminuer les pertes ; il se sert très mal de son artillerie très puissante (il eût eu de grandes chances de gagner la bataille, selon M. Lenient, s'il eût avancée de 500 mètres) ; il se sert des trois armes, artillerie, infanterie et cavalerie, sans aucune liaison entre elles ; il laisse le 2e corps s'écraser contre Hougoumont dans une attaque mal conçue et mal conduite ; il porte la pleine responsabilité des assauts meurtriers et inutiles de la Haye-Sainte en masses compactes et vulnérables, comme des grandes charges de cavalerie de Ney, qui ne pouvaient réussir ; enfin, à 6 heures, ayant 40.000 Anglais non entamés devant lui et 75.000 Prussiens sur son flanc droit, au lieu de battre en retraite, il fait écraser la garde, qui attaque dans une mauvaise formation, en cherchant une victoire impossible : l'armée anglaise, même sans l'arrivée de Blücher, n'avait jamais été en péril.

Dans ces conditions, la véritable énigme ne devient-elle pas la mentalité même de Napoléon, qui, ne l'oublions pas, est resté, selon M. Lenient, en pleine possession de ses facultés. Et c'est bien aussi la conclusion de l'auteur ; mais cette énigme, il la résoud dans une fort remarquable étude psychologique de l'empereur, chez qui il montre la prédominance complète et inconsciente d'un orgueil colossal, dont les premières conséquences sont, d'une part, le mépris irraisonné de l'adversaire, de l'autre le mystère de ses propres conceptions à l'égard de ses lieutenants, dont il exige une obéissance passive qu'aucune initiative ne doit corriger. Il méconnaît la question du nombre, parce qu'il juge que son génie supplée à la disproportion des effectifs ; il escompte à l'avance les victoires encore à gagner et disperse, pour amorcer des opérations ultérieures qu'il rêve, les troupes dont l'absence compromettront le succès ; il s'imagine que Wellington et Blücher n'oseront même pas soutenir son choc ; arrivé au combat, il « dédaigne de manœuvrer », d'économiser ses forces, et jusqu'à la minute qui précède le désastre complet, il conserve une prodigieuse illusion sur ses moyens, sur ceux de l'ennemi, et sur l'issue possible de la bataille.

Telle est la clef des énigmes de Waterloo ; M. Lenient expose cette thèse intéressante avec une grande puissance documentaire et dialectique, en un style agréable et d'une grande clarté, qui ne va pas sans quelques répétitions ; sa conviction un peu passionnée, son argumentation pressante sont très entraînantes et rendent très attachante une lecture que son côté technique même ne rend jamais aride. On sent que quelques réserves seraient évidemment à faire ; M. Lenient se rend compte lui-même qu'il rencontrera des contradicteurs ; sans entrer dans une série de discussions qui nous entraîneraient trop loin, nous nous bornerons à indiquer, à côté de l'énigme générale, qui est, suivant l'auteur, une

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

énigme psychologique, la discussion d'une autre énigme qui, pour ne porter que sur un fait, n'en est pas moins « capitale » en raison des conséquences décisives que ce fait pouvait avoir : c'est celle de cet ordre, au crayon, qui fit, le jour de Ligny, changer de route au général Drouet d'Erlon. M. Lenient, par des arguments puissants vigoureusement présentés, réduit à néant les hypothèses de ses prédécesseurs ; puis il apporte la sienne: cet ordre provient simplement, affirme-t-il, de l'initiative d'un aide de camp trop zélé qui l'a rédigé lui même, et l'a présenté comme émanant de l'Empereur. L'idée est ingénieuse; l'auteur y voit la solution certaine de l'énigme ; il va trop loin: aucun document ne peut être invoqué à l'appui de son affirmation, et, quelque puissante que soit sa démonstration négative, elle ne peut suppléer au moindre fait positif; l'explication qu'il propose est possible, admettons même qu'elle soit probable : nous ne pouvons la considérer comme historiquement vraie.

P. Quentin-Bauchart.

E. Delabrousse : **Joseph Magnin et son temps**, tome I. Paris, Alcan, 480 p. in-8.

L'étude que M. D. consacre à Joseph Magnin promet d'être imposante et détaillée ; ayant entre les mains tous les papiers de l'ancien gouverneur de la Banque de France, il peut élever à la mémoire de son ami un monument d'admiration et de reconnaissance ; les citations y sont naturellement nombreuses, les critiques absentes ; l'auteur s'abstient d'ailleurs le plus souvent de verser dans la grande histoire ; il se limite strictement au récit de la vie et des actes de son héros ; héros est sans doute ici un mot un peu fort, mais Joseph Magnin fut du moins un homme politique, honnête, travailleur, capable, qui fut toujours à la hauteur de sa tâche, notamment en 1870 quand le gouvernement de la défense nationale lui confia le ministère du commerce et de l'agriculture,

Auparavant il a partagé les erreurs, les utopies, les responsabilités des députés de la gauche au Corps législatif ; il a voté contre les réformes proposées par le maréchal Niel, et a cru imminente la réconciliation entre les peuples, la disparition des armées permanentes ; l'expérience même la plus sanglante mettra-t-elle fin à ces utopies ?

Élu député de la Côte-d'Or le 14 décembre 1863, Joseph Magnin allait avoir quarante ans; sa famille de vieille souche bourguignonne avait prospéré dans le négoce ; son père avait été élu à l'Assemblée constituante de 1848, s'était prononcé contre Louis-Napoléon, et avait perdu son siège dès 1849. Joseph Magnin, suivant les traditions de son ascendance maternelle, devint très jeune maître de forges, puis conseiller général de la Côte-d'Or, juge et président du Tribunal de commerce de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Dijon. Sa situation personnelle en faisait donc un excellent candidat d'opposition. Il se spécialisa dès son entrée au Corps législatif dans les questions financières; un de ses premiers discours fut sur la Banque de France, établissement dont, on le sait, il devait pendant de longues années diriger les destinées. On remarquait déjà ses connaissances commerciales, rares dans les milieux parlementaires, son habileté dialectique, son goût très ardent pour l'étude ; ses amis, les députés de Paris arrivant au pouvoir le 4 septembre 1870 lui devaient une place au milieu d'eux ; aucune n'était souhaitable; celle qu'on attribua à Magnin était une des plus délicates. Le ministre du commerce et de l'agriculture, restant à Paris pendant le siège se trouvait le grand pourvoyeur des vivres de la capitale; c'était lui qui était naturellement chargé de prendre dès le début toutes mesures utiles pour approvisionner, puis pour rationner Paris. Il eut 15 jours à peine pour exécuter les premières, l'investissement ayant été complet et effectif dès le 19 septembre. Le biographe du ministre a expliqué avec le plus grand soin les décisions prises par Joseph Magnin dès le lendemain de son arrivée aux affaires ; son prédécesseur Jérôme David avait dès le mois d'août signé de nombreux marchés, mais il n'avait pu prévoir la rapidité de l'invasion. Au 19 septembre Paris ne possédait par exemple que 57 paires de meules, chiffre ridiculement insuffisant pour moudre la farine nécessaire aux 2.800.000 assiégés. On put acheter en hâte 300 paires à la Ferté-sous-Jouarre, signer un marché de 164 autres paires, faire rentrer dans Paris tous les instruments des moulins des environs.

Même embarras pour la viande : il y avait au 20 septembre dans les parcs : 24 000 bœufs, 150.600 moutons, 6.000 porcs ; juste de quoi, en rationnant, tenir deux mois. On rationna en effet, et on tint plus de quatre mois ! Dès novembre on usa de la viande de cheval, on économisa les farines, on limita l'usage des légumes. N'y eut-il pas en quelques circonstances certains flottements et des abus ? C'est vraisemblable ; la commission d'enquête qui fut pourtant assez sévère pour le gouvernement de la Défense nationale n'a pas relevé de véritables griefs contre la gestion de Joseph Magnin.

Lorsque le 12 septembre Gambetta pria son ami de quitter Paris pour Tours, pour y tenir le rôle de véritable ministre de l'Intérieur (le tribun pensant encore à ce moment rester à Paris), Magnin refusa, croyant lui aussi que son poste était là où était le danger, conception fausse du devoir de l'homme d'état dans la circonstance présente ; maintenir le gouvernement d'un pays dans une ville assiégée, c'est laisser le pays sans gouvernail, c'est s'exposer aux plus graves mécomptes ; Gambetta fut d'ailleurs le premier à s'en apercevoir. Magnin, qui n'avait même pas le

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

fallacieux prétexte d'être au milieu de ses électeurs, ne paraît pas avoir regretté sa décision ; son énergie aux heures graves, notamment au 31 octobre, sa ténacité dans l'exécution. la justesse de ses conseils aidèrent grandement ses amis Jules Favre, Jules Simon, Ernest Picard dans leurs tâches difficiles.

Le premier volume de cette consciencieuse biographie se termine au 31 décembre 1870; il fait bien augurer de la suite. PIERRE RAIN.

SONIA E. HOWE. **A thousand years of russian history** London. Williams and Norgate, 1 vol. de 432 p. in-8 orné de nombreuses et curieuses reproductions d'anciennes estampes.

Le mouvement historique anglais est trop peu connu en France ; on s'y attachera sans doute d'autant plus après la guerre qu'on réduira les travaux d'histoire faits en Allemagne, à leur juste valeur.

Il y a notamment en Angleterre tout un groupe de travailleurs groupés autour de la très érudite *Russian Rewiew* qui ont pris à cœur de faire connaître à leurs compatriotes et l'histoire de Russie et les questions d'économie politique intéressant l'empire des tsars que les Anglais avaient si longtemps méconnu. Le présent volume qui est un manuel aussi précieux pour le grand public anglais que pour les étudiants des universités porte cette dédicace qui exprime excellemment le but poursuivi par l'auteur :

« Je dédie ce livre au brillant espoir d'une alliance plus intime basée sur une meilleure compréhension mutuelle entre deux puissantes nations auxquelles j'appartiens en même temps, à l'une par la naissance, à l'autre, non moins étroitement par mon mariage. »

Il est difficile de résumer en quelques lignes un ouvrage embrassant d'une façon aussi générale, aussi synthétique un sujet aussi vaste ; l'auteur tout en remontant aux origines de l'histoire russe, aux environs du IXe siècle, lors de la constitution de Kiev comme capitale, passe assez rapidement sur les deux premières périodes pour arriver à l'avènement des Romanow et à Pierre le Grand. L'impartialité avec laquelle l'auteur analyse l'œuvre des grands empereurs du XVIIIe et du XIXe siècle, que le gouvernement britannique combattit si souvent, mérite d'être signalée ; l'heure est venue en effet pour l'Angleterre de reconnaître les erreurs de sa politique, dont elle paye aujourd'hui si chèrement les conséquences ; en favorisant trop souvent les ambitions germaines en Orient, en contrecarrant celles des Slaves, elle s'est préparée elle-même la situation actuelle : puissent les historiens anglais contribuer à rendre définitive et plus étroite l'union des deux grands empires si longtemps rivaux.

P. R.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Louis Leger, membre de l'Institut, professeur au Collège de France. **La liquidation de l'Autriche-Hongrie.** Paris, F. Alcan, 1915, in-8 de 87 p.

L'opuscule qui se présente sous ce titre est composite, mais parmi ces cinq morceaux aucun n'est indifférent et deux sont tout à fait excellents : la conférence sur les Slaves d'Autriche-Hongrie (p. 13-54) et l'article sur les Slovaques (p. 65-78).

Voilà 51 ans que M. Leger est voué à l'histoire des Slaves ; il leur a consacré huit ouvrages importants et la vieillesse n'a point refroidi son ardeur pour ses clients méconnus. Qui ne se souvient de la générosité avec laquelle il défendit les Bulgares en 1913 ?

Le titre ne convient qu'à une courte étude, un projet de partage qui a le défaut, trop habituel aux Français, de vendre la peau de l'ours. Ce plan est déjà vieilli, car s'il paraît évident que l'indépendance autrichienne disparaîtra par suite de la grande guerre, c'est par l'absorption dans l'Allemagne et non point de la manière dont l'espérait M. Leger. Mais qu'en penseront les Slaves, et notamment les Tchèques ?

Les Slaves de Bohême ne sont pas assez connus en France. Jadis on disait à M. Leger partant pour Prague que c'était aller bien loin pour apprendre l'allemand ou l'autrichien. Le savant professeur venait de faire une conférence sur Prague ; une auditrice déclara à la sortie qu'au moins elle connaissait bien maintenant la Hongrie ! Mais M. Leger ne se découragea pas ; il glorifia les grands patriotes bohémiens et notamment Jean l'Aveugle, le roi qui vint se battre et mourir pour la France à Crécy en 1346. Les associations de gymnastique ou *sokols* nous ont rendu aujourd'hui les Tchèques plus familiers. Nous voudrions savoir quels ont été leurs espoirs quand les Russes étaient maîtres de la Galicie.

Les Tchèques n'étaient pas seuls à se plaindre en Autriche-Hongrie. Les Magyars n'étaient pas moins durs pour les peuples qu'ils dominaient : il n'y a pas moins de six Alsaces en Hongrie.

M. Leger n'a jamais pu pénétrer chez les Slovaques, l'Autriche fermant jalousement cette contrée à un historien si avisé. Ils sont probablement 2 millions, que la victoire des Alliés délivrerait. Et M. Leger n'a rien voulu dire de la Bukovine et de la Transylvanie.

Parmi les Slaves du Sud, les Croates attirent particulièrement l'attention. Malgré l'affinité de race, ils ont un désaccord avec leurs voisins Serbes : les Croates sont catholiques et les Serbes orthodoxes. Cependant en 1867 le prêtre catholique Raczki prononçait à l'ouverture de l'Académie d'Agram, des paroles de bienvenue pour les Serbes. Le concordat des Serbes avec Rome, à la veille de la grande guerre, avait fort mécontenté l'Autriche.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Faut-il encore citer l'Illyrie qu'administra Marmont, duc de Raguse, et où, au dire de l'empereur François lui-même, les Français auraient bien dû rester quelques années de plus pour achever les routes !

Autrefois on affectait une grande horreur pour ce qu'on appelait le *panslavisme*. Quand M. Leger fut nommé professeur à l'École des langues orientales, son ministre lui dit : Surtout n'enseignez pas le panslavisme ! qui parlait alors du pangermanisme ? On voit aujourd'hui lequel était le plus redoutable pour la paix de l'Europe.

Les cruelles défaites de la Russie et de la Serbie en 1915 ont démenti les espérances optimistes de M. Leger ; mais nous n'en admirons pas moins la verve juvénile avec laquelle il expose sa conviction de la future grandeur des Slaves.

PAUL DESLANDRES.

BALKANICUS : **La Bulgarie, ses ambitions, sa trahison.** Paris, A. Colin, in-16, 290 p.

Quoique ce sujet ait été souvent traité depuis trois ans, aucun volume, me semble-t-il, ne l'a épuisé autant que celui-ci. L'auteur, un Serbe, a eu connaissance des pièces les plus secrètes, et donne les preuves les plus décisives de la *trahison bulgare ;* tel devrait être d'ailleurs le titre de l'ouvrage, celui qui a été choisi laissant espérer au lecteur une étude plus générale.

C'est la journée du 16-29 juin 1913 que Balkanicus entend expliquer dans ses origines les plus précises, lesquelles remontent, il le prouve, à l'année précédente à l'heure même où les Bulgares signaient avec les Serbes le traité d'alliance. Jamais acte diplomatique ne fut plus profondément entaché de duplicité : « la communauté d'intérêts, la similitude des destinées, la fraternité des deux peuples », autant d'arguments mensongers placés en tête du traité d'alliance de 1912 ; on se demande comment la Serbie qui avait des raisons solides et lointaines de ne point se faire d'illusions sur l'amitié bulgare, a accepté de se fier à une alliance basée sur cette amitié ! La communauté d'intérêts consistait tout uniment dans le refoulement de l'empire ottoman hors d'Europe, et elle prenait fin au jour même du partage des dépouilles ! Est-ce la diplomatie russe, est-ce l'habileté d'un Venizelos, qui a formé la conclusion de cette coalition éphémère ? Balkanicus aurait agi sagement en nous l'expliquant, car en commençant son récit comme il l'a fait, il nous permet ou nous oblige à taxer la diplomatie serbe d'imprévoyance.

Nombreuses sont les dépêches citées qui prouvent que le roi Ferdinand et le général Savoff, après l'armistice de janvier 1913, convaincus qu'ils n'obtiendront pas de la Russie l'annexion de Constantinople au cas d'une

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

victoire complète, ne songent plus qu'à se retourner vers la Macédoine ; la prise d'Andrinople ne leur importe plus que comme l'aboutissement de la campagne contre les Turcs, à laquelle doit succéder la campagne anti-serbe et anti-grecque, c'est le moment pourtant où ils réclament à Belgrade l'envoi de troupes et d'artillerie supplémentaires ; les Serbes mis en éveil par maintes communications ne demandent aucune garantie et collaborent plus étroitement à la chute d'Andrinople qui doit augmenter la victoire bulgare !

Quand l'événement se produit le souci du général bulgare est qu'aucune division turque ne fasse sa soumission au général serbe, le rival, déjà l'ennemi : le 19 mai, un mois avant la rupture, le général Savoff fait tout pour la préparer : « la guerre avec les Serbes et les Grecs est inévitable » écrit-il au président du Conseil, Guechoff. « On se demande qui aura l'hégémonie de la péninsule balkanique... une guerre victorieuse tranchera définitivement cette question d'hégémonie en notre faveur ; d'ici un an ou deux il n'en sera plus temps. Voilà pourquoi nous devons user de toutes les ruses et de tous les moyens en notre pouvoir pour arriver, tout en déclinant la responsabilité de la guerre, à un conflit armé avec les Alliés. » Ruser, décliner la responsabilité de la rupture, soucis constants du gouvernement jusqu'au jour de la défaite où chacun accuse le voisin de la catastrophe à laquelle tous ont concouru ! Quel cynisme dans ces confessions publiques faites à la tribune même du Sobranié imprimées dans les comptes rendus analytiques où Balkanicus n'eut que la peine de les relever !

Depuis le lendemain de la guerre fratricide, la Bulgarie n'eut plus que l'ardent désir de la revanche ; dans ce but elle se rapprocha de la Turquie, et les deux ennemis de la veille concertèrent et préparèrent les mouvements révolutionnaires en Macédoine ; un accord fut signé dans ce but le 6 avril 1914 ; inutile d'expliquer la part prépondérante prise par l'Allemagne et l'Autriche à ce rapprochement et à cette propagande ; « l'idée slave » fut déclarée vaine ; la colère contre la Russie, l'antique protectrice, alla grandissant dans les milieux dirigeants ; puisque le gouvernement de Petrograd n'avait pu protéger l'état bulgare qu'il avait créé, puisqu'il n'avait même pu lui obtenir ce Cavalla que le tsar Ferdinand avait réclamé comme une compensation minima, il fallait chercher ailleurs un appui exclusif : quel aveuglement fallut-il à Londres comme à Petrograd pour croire en 1915 à la possibilité d'une nouvelle alliance balkanique ; la seule lecture de ce petit volume suggestif eut suffi à éclairer les yeux des plus aveugles ; à moins que ce ne fussent des aveugles volontaires !

PIERRE RAIN.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Joseph Reinach : **Récits et Portraits**, un vol. in-12 de 346 p. Paris, 1915. — Comme l'indique le titre, le livre de M. Joseph Reinach n'est qu'un recueil de morceaux détachés, réunis en volume. Ces pages de circonstances, rédigées le plus souvent à l'occasion d'un anniversaire ou d'une cérémonie, ne pouvaient contenir que les éloges quelque peu convenus des fondateurs de la troisième République. Pourtant on y surprend, parfois, une révélation intéressante à saisir, pour l'historien. Dans le portrait de M. Thiers, par exemple, aux détails que l'on connaît, déjà se mêlent les réminiscences de l'adolescent, admis dans l'intimité de l'ancien président, tout ébloui par le prestige de l'étonnant vieillard, étourdi même de tant de verbiage et de fébrile activité ! Cette poursuite si tenace des honneurs suprêmes, à la veille même d'une catastrophe subite, que l'âge et le surmenage ne laissaient que trop prévoir, attriste par ce qu'elle présente de puérilité chez cet octogénaire tellement absorbé par la vie qu'il en oublie de se recueillir et de songer au redoutable au-delà. L'autre esquisse biographique, la plus attachante à mon avis, est celle consacrée à Alphonse Peyrat. Ce personnage moins en vedette que les autres, parce qu'il ne fut pas un orateur, n'en demeure pas moins un des plus éminents serviteurs du parti républicain, un conseiller précieux et un dialecticien redoutable.

Plus d'un reçut de lui les armes avec lesquelles il frappa ses adversaires politiques, témoin Gambetta dont la phrase fameuse : « le cléricalisme voilà l'ennemi » fut empruntée à Peyrat. Sans qu'il soit possible d'entrer ici dans une analyse détaillée de la carrière de ce journaliste, il y a à souligner une polémique curieuse, entre Peyrat et Ferry, à propos d'un livre de Quinet, sur la Révolution. Il s'agissait de résoudre le problème des rapports entre l'Église et l'État. Peyrat reprochait à Quinet de vouloir substituer une église réformée à l'église catholique, de renouveler la faute de la Constitution civile du clergé, non pas qu'il reniât les ancêtres révolutionnaires mais parce qu'il conseillait, comme une meilleure tactique, la séparation de l'Église et de l'État. On constate aujourd'hui quels sont les résultats de cette politique, comme s'il suffisait d'ignorer l'Église pour effacer son existence. Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans cette polémique. Il convenait d'éveiller l'attention sur ces passages suggestifs de l'histoire anticléricale.

François Rousseau.

Arthur Chuquet : **De Valmy à la Marne**. Paris, Fontemoing, 1915, 1 vol. in-16 de 330 p.

En réunissant sous ce titre : *De Valmy à la Marne* une série d'articles, parus pour la plupart dans diverses revues, M. A. Chuquet nous révèle

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

une fois de plus son infatigable fécondité. Il évoque certains souvenirs de la campagne de 1792, des luttes de l'Empire, de la guerre de 1870 : mais c'est surtout l'époque contemporaine, je veux dire les événements militaires de 1914-1915, qui retiennent son attention. Portraits, anecdotes, récits, lettres, reproductions de carnets militaires, M. Chuquet recueille tout, avec, comme il convient, des rappels du passé, des analogies et de judicieuses remarques. Les historiens de la grande guerre ne pourront se passer, pour l'élaboration de leur œuvre, de volumes aussi précieux en détails et en menus faits que celui-ci.

B. Combes de Patris.

Francis Charmes : **L'Allemagne contre l'Europe. La Guerre 1914-1915.** Paris, Perrin, 1915, 1 vol. in-16 de xi-399 p.

La mémoire de M. Francis Charmes sera honorée comme celle d'un grand journaliste. Il a écrit beaucoup, principalement dans le *Journal des Débats* et la *Revue des Deux-Mondes,* et jusqu'à son dernier jour. C'est le journaliste, héritier des traditions de la grande presse, que l'Académie française voulut accueillir, en l'appelant, en 1908, à la succession de M. Berthelot. On peut dire qu'en dehors de ses articles et de ses chroniques, il n'a produit aucun livre, car ses *Études historiques et diplomatiques,* parues en 1892, ne sont qu'un recueil d'articles et il en est de même du volume qui vient de paraître sous ce titre : *La Guerre,* où il a assemblé ses chroniques bi-mensuelles de la *Revue des Deux-Mondes,* du 1er août 1914 au 1er mai 1915. On les avait lues, au fur et à mesure de leur apparition, comme le reflet actuel du conflit européen. Le temps ne leur a rien ôté de leur intérêt. Bien au contraire, il permet de mesurer la pondération, la lucidité et le sens judicieux de l'homme éminent qui sut écrire, au jour le jour, l'histoire même de la guerre. Il expose avec clarté les faits les plus complexes, dégage toujours le point essentiel et ne laisse altérer la sérénité de son jugement ni par l'énervement de l'heure, ni par un parti-pris d'optimisme patriotique. M. Francis Charmes conservait dans ces chroniques les qualités d'observateur impartial, sagace et averti qui l'avaient distingué au cours de sa longue carrière journalistique et qui justifient la réunion, en un volume durable, sous un titre commun, d'études dispersées dans la *Revue des Deux-Mondes.* De même qu'en 1870, il avait défendu la Patrie, en portant juvénilement les armes, de même il a continué de la servir en 1914-1915, tout en avouant, dans la préface de son recueil, sa tristesse d'être « à un âge où on ne peut combattre pour elle que par la plume ».

B. Combes de Patris.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

HENRY D'ESTRE : **D'Oran à Arras.** — Impressions de guerre d'un officier d'Afrique... — Paris, Plon-Nourrit, 1916, in-16, 334 p.

La littérature de guerre est un terrain semé d'embûches. De tous ceux qui s'y sont aventurés, bien peu ont réussi. Pour évoquer le drame formidable, pour noter d'autre part les mille traits médiocres ou discrets de quoi est composée la terrible et grandiose image de la guerre, il faut des dons singuliers, une vue pénétrante des choses, un sens extrême de la couleur, beaucoup de naturel et point du tout de « littérature ». Ce n'est pas à la portée de tout le monde. Je crains bien que, comme tant d'autres, M. d'E. n'ait passé à côté d'un admirable sujet, sans en comprendre, ou du moins sans nous en faire voir les beautés. Son livre, qui pourrait être intéressant, est lamentablement gris, et terne, et pâle et sans vie. L'auteur raconte, dans un style honnête et fade, des histoires qui devraient être vibrantes de lumière et toutes frémissantes. On n'imagine pas qu'il ait pu voir tant et de si grandes choses et que, de son émotion, il nous communique si peu. Et cependant M. d'E. est un brave, qui a vécu des heures d'angoisse sous le feu le plus rude, avant les jours de triomphe de la France. Sur le champ de bataille, au revers d'un fossé, face au ciel, il a salué le corps sans vie de Charles Péguy. Il a connu les douloureuses plaines d'Artois et la guerre de mines et de labyrinthe. Pourquoi faut-il que de toute cette gloire, il ne reste dans ces pages qu'un si faible reflet ? Aux jours que nous vivons, le lecteur demande autre chose — et davantage.

ROBERT BURNAND,
Capitaine au e *d'Infanterie.*

Charles CHENU, ancien bâtonnier : **De l'arrière à l'avant, chronique de la guerre (octobre 1914-décembre 1915)**, un vol. in-16, VIII-318 p. Paris, Plon, éditeur.

Parmi les nombreux écrits qui traitent des événements actuels il en est peu qui conserveront plus de valeur vraiment historique que le volume récemment publié par Ch. Chenu. Sous le titre de l'*Arrière à l'avant*, le célèbre avocat a réuni des articles écrits au jour le jour et les a reproduits dans son édition en volume, sans leur faire subir aucune modification, scrupule dont plus d'un auteur, souvent illustre, s'est dégagé. C'est une série de tableaux d'une observation pénétrante, et d'analyses morales qui joignent l'élévation à la perspicacité. Ce sont des documents d'une sincérité incontestable sur ce qu'a été la vie de Paris (1914-1915). Qu'il s'agisse de faire la chasse aux embusqués et aux faux Français, de démasquer les hypocrites fauteurs de désunion, de célébrer les vertus de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

nos soldats, de faire comprendre leur devoir aux non-combattants, ce volume sera un témoignage précieux de ce que furent, de ce que sont, en ces jours d'épreuve, les sentiments de la véritable France, que non seulement, nos ennemis, mais les nations neutres se plaisent trop souvent à défigurer.

ROGER PEYRE.

CHRISTIAN MALLET : **Etapes et combats, souvenirs d'un cavalier devenu fantassin. 1914-1915.** — Paris-Plon, 1916, in-16, I-243 p. avec carte.

Ce livre me semble à classer parmi les meilleurs ouvrages déjà parus sur la guerre. Ce sont des souvenirs personnels qui ne visent nullement à l'exposition des faits de guerre et à leur critique. L'auteur, simple dragon, narre ce qu'il a vu, souffert, et sans chercher à faire de la littérature, il a écrit un livre d'une réalité et d'une vie intense. Le style en est élégant, clair et précis. M. C. Mallet a, chose moins fréquente qu'on le peut croire, le don de voir et de peindre, en quelques mots, les gens et les pays et les combats. Le début de ses souvenirs, où il nous décrit l'alerte et la mobilisation à son quartier de dragons à Reims, est, dans sa concision, d'une sobriété et d'une précision étonnante. On revit l'angoisse de l'attente, l'agitation du quartier, la foule l'envahissant, et le départ de nuit au milieu des acclamations. Quand plus tard, on voudra écrire l'histoire de notre temps, ce sera un de ces volumes de souvenirs où on pourra retrouver un tableau de la foule, du soldat, entendre battre leurs cœurs. C'est la chevauchée en Belgique, la retraite, enfin, l'expédition de la cavalerie à travers les lignes allemandes, pendant la bataille de la Marne ; l'escadron, lancé en pointe, pris au milieu des forces ennemies, traqué, poursuivi ; l'héroïsme des hommes qui ne veulent pas se rendre et leur charge héroïque à Gilocourt : faits qui permettent à l'auteur d'écrire de belles pages et de nous révéler quelques exploits de la sublime épopée qui se déroula des Vosges à l'Oise. Je citerai, encore, le combat de Staden où les dragons chargèrent à pied la lance au poing, leur régiment contenant trois divisions d'infanterie. Admis, dans l'infanterie, comme sous-lieutenant, l'auteur nous décrit, ensuite, la vie de tranchée jusqu'au jour où il tombe devant Loos.

C'est un livre qu'on relira plus tard, avec émotion et qui fait honneur à celui qui l'a vécu avant de le si joliment écrire.

A. AUZOUX.

M. STÉPHANE PIOT, membre de la Société des Études historiques, publie à la librairie Alcan, une brochure de 30 pages sur : **Gabriel d'Annunzio et la politique nationale en Italie.** Spécialiste des questions italiennes, il expose très nettement et très clairement les raisons de la politique de l'Ita-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

lie, politique réaliste et sans emballement. D'Annunzio, certes, n'eut pas amené la rupture, mais la décision prise : « le plus grand poète de la latinité auréola d'un rayon de beauté, le geste impérieux d'un roi... il éleva les cœurs jusqu'au sacrifice. Il annonça la guerre ; il la fit accepter, mais mieux lui donna son véritable sens. » M. Piot nous explique, par l'étude de l'œuvre, comment ce poète de volupté, ce dilettante raisonneur est devenu le chantre de *l'italianita*. D'une psychologie très fine, écrite avec une grande pureté, l'étude de notre confrère se recommande à tous ceux qui étudieront la crise italienne du mois de mai 1915. Elle met les choses au point et conclut par ces sages paroles : « Remercions l'Italie et remercions d'Annunzio. Mais sachons rester dans la note. Maintenant que nous sommes quittes, de grâce, cessons les maladresses et oublions nos services passés... L'Italie veut être une grande nation, traitons avec elle de pareils à pareils. Ainsi, nous éviterons ses susceptibilités et ses récriminations. — Cela paraît, d'ailleurs, être l'opinion italienne. »

A. A.

BROCHURES ET PUBLICATIONS A SIGNALER

Sylvain Molinier : **Les « maisons sacrées » de Delos, au temps de l'indépendance de l'île**. 315-166 av. J.-C. Paris, Alcan, 108 p. in-8, (Bibliothèque de la faculté des lettres).

Étude curieuse et basée sur les documents les plus récemment mis au jour, de la vie économique et sociale de l'île au temps de son indépendance et notamment de ces « maisons sacrées », qu'Apollon possédait en propre et dont le loyer formait une des ressources du culte ; le savant archéologue y explique le régime spécial de ces maisons, le régime des baux, le prix des fermages, les conditions de la location, les obligations des propriétaires et des locataires.

Maurice Vernes : **Sinaï contre Kadès**. Les grands sanctuaires de l'exode israélite et les routes du désert, étude archéologique et géographique avec une planche hors texte, 89 p. in-8. (Paris, annuaire de l'École pratique des hautes études, section des sciences religieuses).

L'auteur y établit à l'aide des rapprochements de textes anciens des plus récents commentaires, les tracés des diverses routes suivies par le peuple hébreu dans son exode ; il y commente surtout la très curieuse carte de Peutinger, établie au IVe siècle de notre ère, une des plus anciennes que l'on ait pu conserver ; et il explique comment c'est bien au pied du Sinaï que Moïse entreprit de réorganiser son peuple.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

A. Héron de Villefosse : **Le soleil maîtrisant ses chevaux** (mosaïque découverte à Sens). Mémoire de la Société archéologique de Sens. (Paris, Leroux, 1913), 23 p. in-4.

Découverte dès 1893, mais dégagée seulement en 1910, dans le jardin d'une dame Renard à Sens ; elle devait mesurer 11 m. 10 de longueur sur 9 m. 05 de largeur ; mais on n'a pu en retrouver que de menus fragments, notamment le motif central, mesurant 1 m. 69 de diamètre ; la partie supérieure a disparu, mais au-dessous, on distingue un cavalier maîtrisant un cheval qui se dresse dans un vigoureux mouvement de galop ; au second plan trois chevaux emportés s'enfuient. L'érudit commentateur n'hésite pas à voir dans cette scène les quatre coursiers légendaires du soleil bondissant en sens contraire, tels qu'Ovide les a décrits dans son récit de l'aventure de Phaéton. Remercions avec lui la Société archéologique de Sens et notamment le marquis de Traynel qui ont mené à bien la tâche délicate de dégager et de reconstituer ce document artistique du plus haut intérêt.

Maurice Roy : **Les tapisseries de Saint-Mammès de Langres**, compositions authentiques de Jehan Cousin père, 8 pages et 3 planches in-4 ; Mémoires de la Société archéologique de Sens.

L'auteur qui avait retrouvé naguère le marché passé le 14 juillet 1543 par Claude de Longwy, cardinal de Givry, avec Jehan Cousin père pour la préparation et l'exécution des cartons des tapisseries décrivant les principaux épisodes de la vie de saint Mammès, étudie dans la présente plaquette trois de ces tapisseries aujourd'hui connues ; deux d'entre elles sont encore exposées dans la cathédrale de Langres ; la troisième est conservée par un collectionneur, et paraît en meilleur état que les précédentes ; les couleurs en sont plus fraîches ; les huit tapisseries, œuvres de Pierre Blacé et de Jacques Langlois, auraient coûté 840 écus d'or, dont 200 du peintre Cousin.

C. Le Senne : **Marie-Joseph Chénier et le Chant du Départ** (éditions et librairie, 40, rue de Seine, 34 p. in-8). Étude fouillée sur le poète, le dramaturge et l'homme politique qui évoqua en strophes passionnées les grandes journées ou les héros de la Révolution (la mort de Mirabeau, la fête de la liberté, l'hymne à la victoire, l'hymne à la raison, l'hymne à l'être suprême), enfin le Chant du départ composé en messidor an II, et exécuté sans doute pour la première fois le 15 messidor avec le plus vif succès.

C. Le Senne : **Rouget de l'Isle et la Marseillaise** (librairie franco-espagnole. P. Rosin, 22 p. in-8) discours très instructif prononcé au nom du Souvenir littéraire le 27 juin 1915 à Choisy-le-Roi devant la statue de Rouget de Lisle (historique détaillé de l'œuvre, parole et musique

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

variantes ; son succès à travers le monde surtout aux heures de péril ; la vision de la Révolution : l'affranchissement du monde.

Baron de Baye : **La Prussification de l'Allemagne** (Moscou, extrait des archives russes, 1915). Évocation très saisissante de l'évolution allemande depuis un siècle ; un Viennois écrivait à Mme de Staël en 1814 : « Ce qui me paraît plus rassurant c'est la division de l'Allemagne en petits états » ; la Prusse n'eut de cesse qu'elle n'eut assujetti tous ces états ; sa faculté organisatrice lui a permis d'exercer une autorité sur des demi-frères qui ne l'aiment point, la redoutent, et pourtant lui obéissent. Mais que fera le peuple, le jour où il se rendra compte des crimes auxquels l'aura entraîné une race de proie ?

P. R.

La 15e série des **Andegaviana** de M. l'abbé Uzureau (Angers, 1914, in-8, 501 p.) contient 54 articles dont la plus grande partie sur la période révolutionnaire. Citons cependant pour la période antérieure une intéressante relation du voyage qu'Antoine Arnaud, le célèbre Janséniste, fit en Anjou en compagnie de Nicole, en 1671, et où il s'efforça de ramener à ses doctrines son frère l'évêque d'Angers et les communautés où il avait accès. L'article intitulé « Bannissement en Espagne des prêtres manceaux et angevins (1792) » est une nouvelle et intéressante relation de ce fait déjà connu. A noter aussi dans ce volume quelques renseignements curieux sur le jugement qui suivit l'enlèvement du sénateur Clément de Ris en septembre 1800, et le rôle d'un des juges convaincu de prévarication.

Nous signalerons aussi quatre tirages à part d'articles de M. l'abbé Uzureau, provenant tous des *Mémoires de la Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers*, 1913-1915 et dont les titres seuls peuvent servir de compte rendu : 1° *Polémique de Presse à Angers au lendemain de la Terreur* (47 p.). — 2° *Les Agents des septembriseurs à Angers* (21 p.). — 3° *Enquête administrative sur le clergé insermenté de Maine-et-Loire après le 18 fructidor* (44 p.). — 4° *La Société royale d'agriculture d'Angers (1761-1793)* (42 p.).

Nous terminerons enfin le compte rendu des publications de M. l'abbé Uzureau par la mention de l'*Histoire de la guerre de Vendée* par François Chevalier, curé de Sains-Lumine-de-Coutais (Loire-Inférieure), contemporain et témoin des faits qu'il raconte. Ce n'est là qu'un morceau que l'abbé Uzureau a extrait d'un ouvrage plus considérable et inédit de l'abbé Chevalier, écrit pendant une des périodes troublées où il dut demeurer caché et intitulé : *Histoire de la Révolution française* (50 p. — Extrait de la Revue de Lille, 1913).

L. M.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

REVUES

ET

PUBLICATIONS DES SOCIÉTÉS SAVANTES

REVUES GÉNÉRALES

Annales révolutionnaires, mars-avril 1916: Albert Mathiez, *Danton et l'or anglais*, 167-172. — Gustave Rouanet, *Les débuts du parlementarisme français*, 173-211. — Henri Lion, *Boulanger* (suite), 212-229. — Maurice Dommanget, *La déchristianisation à Beauvais. Les laïcisations de noms et de prénoms*, 230-249. — Albert Mathiez, *Un rapport dantoniste sur la conspiration de l'étranger*, 250-268. — *Un récit inédit de l'arrestation de Louis XVI à Varennes*, 269-273 [Lettre écrite par Fouché, officier de la garde nationale de Varennes, le 29 juin 1791]. — Alb. Mathiez, *Relation inédite du massacre des prisonniers d'Orléans à Versailles les 9 et 10 septembre 1792*, 273-283. — *Une nomination de maître d'école en 1789*, 283-285. — *Un portrait de Robespierre en 1791*, 288. — *Un apôtre de la Liberté en 1792*, 289 [d'Orfeuil, ex-comédien des Variétés]. — *Le salpêtre républicain*, 289-290. [Chanson de 1793].

Annuaire. Bulletin de la Société de l'Histoire de France, 1915, 1er et 2e fasc. : Henry Cochin, *Discours présidentiel*, 57-74. [L'opinion des Italiens du xive siècle sur les Allemands].

Bibliothèque de l'École des Chartes, novembre-décembre 1915 : Ferdinand Lot, *La Loire, l'Aquitaine et la Seine de 862 à 866. Robert le Fort*, 473-510. [Lutte de Robert contre les Normands. Sa mort]. — Félix Aubert, *Les sources de la procédure au Parlement au XIVe siècle*, 511-525. — Henri Omont, *Inventaire des manuscrits de Claude Dupuy (1595)*, 526-531. — Georges Guigue, *Documents des archives de la cathédrale de Lyon récemment découverts*. I. *Une trouvaille de documents sur les voûtes de la cathédrale de Lyon*. II. *Diplôme original de Charles de Provence (861)*, 532-544. — *Nécrologie : Noël Valois*, 592-601 ; *Émile Desplanque*, 601-602. — E.-G. Ledos, *Une visite à l'École des Chartes (1834)*, 606-612 [Article publié dans la *Gazette des Écoles*, le 23 juillet 1834, par A.-P. Guillard, professeur au lycée Louis-le-Grand]. —

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

H. O., *Missel aux armes de Jean Cœur, archevêque de Bourges*, 612-615. — *Autobiographie de La Porte du Theil*, 615-618 [Lettre adressée par lui le 6 brumaire an IX, au consul Lebrun]. — H. O., *La nouvelle bibliothèque de l'Université Harvard, à Cambridge (Massachusetts)*, 621-622. — *Manuscrits des Archives de la guerre*, 622-623 [Catalogue de M. Louis Tuetey].

Bulletin de la Société de l'histoire du Protestantisme français, septembre-octobre 1915 : Fr. Puaux, *Le dépeuplement et l'incendie des Hautes-Cévennes (octobre-décembre 1903)*, 592-618. — N. Weiss, *Une bible historique contemporaine de la prise de Metz en 1552-1553*, 619-630. — N. W., *Autrefois et aujourd'hui, 1577-1914*, 631-632 [Rappel des mesures disciplinaires imposées aux troupes par Henri de Navarre]. = Hod. Reuss, *Les réformés d'Angers et la destruction du temple de Sorges en 1185*, 632-634. = Novembre-décembre ; J. Pannier, *Études historiques sur la réforme dans l'Ile-de-France. La Réforme dans le Vexin français, les églises de Mantes et d'Avernes. Généalogie de la famille de Hazeville*, 646-685. — *Le pape Sixte V et la Ligue, 13 juin 1585*, 686-690. — N. Weiss, *Saisie des registres de baptêmes, mariages et décès des protestants de Paris après la Révocation, 24 nov. 1685*, 690-695. — Louis Bastide, *Les protestants de Brouage de 1651 à 1663*, 696-702. — *A propos d'Heilz-le-Maurupt*, 720-723. — Villaret, *L'ancien temple de Rochefort*, 724-726. — *Famille Auriol ou d'Auriol*, 727-729.

Correspondant, 25 mars 1916 : *L'esprit public et la situation au Brésil*, 961-990. — Miles, *Le général sir William Robertson*, 991-999. — Félix Klein, *Les douleurs qui espèrent*, 1000-1017 [Récits d'aumônier]; fin le 10 avril, 58-116. — Capitaine Davin, *Stratégie navale russe. La flotte de la mer Noire*, 1018-1025. — Capitaine X., *L'héroïsme des humbles. Croquis d'alpins*, 1046-1051. — Alfred Poizat, *Victor Hugo et le romantisme*, 1068-1082. — M. Hélys, *La rééducation et le placement des mutilés et des aveugles de la guerre*, 1083-1100. — Charles Stiénon, *La première expédition d'Orient. Sur le chemin de Constantinople*, 1101-1131 ; suite le 10 avril, 122-130. — M. Lanwick, *L'institut militaire belge de rééducation professionnelle des mutilés*, 1132-1139. = 10 avril, *La situation politique aux États-Unis : Le président et le Congrès. L'intervention et la doctrine de Monroe. L'intrigue mexicaine*, 3-33. — Miles, *Le prince Alexandre de Serbie et ses généraux*, 34-46. — A. Davin, *Stratégie navale russe. La flotte de la mer Baltique*, 77-88. — M. Marion, *La victoire en l'an II*, 117-121. — Dr Bertrand de la Flotte, *Dans les Flandres. Notes d'un*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

volontaire de la Croix-Rouge (1914-1915), 151-165 ; suite 25 avril, 321-336 ; 10 mai, 484-496 ; 25 mai, 736-750. — J. Gazin-Gossel, *Les troupes aéronautiques de la première République*, 166-173. — Francis Marre, *Les pièces de marine en service au front*, 174-183. = 25 avril : Ed. Rossier, *L'impérialisme allemand dans l'histoire*, 193-206. — Miles, *Le général Jan Smuths*, 207-220. — Henri Bremond, *Les généraux de Shakespeare à propos du troisième centenaire du poète*, 221-250. — Un ingénieur naval, *Les révélations de la guerre navale. Peut-on lutter contre le sous-marin ?*, 251-263. — E. Beaupin, *L'esprit d'initiative chez nos prisonniers en Allemagne*, 264-278. — Henri Davignon, *Un peuple en exil. La Belgique en Angleterre*, 279-308. — G. Jean-Aubry, *Enrique Granados et la musique d'Espagne*, 308-320. — Max Turmann, *La guerre et les finances des États belligérants. Banques d'émission. Emprunts. Impôts*, 337-363. — René Bramour, *Le chant patriotique en France*, 364-373. = 10 mai : *Les forces catholiques en Italie et leur orientation future*, 385-395. — Miles, *L'honorable W.-M. Hugues, premier ministre d'Australie*, 396-409. — Pierre Nothomb, *La barrière hollando-belge. Les terres de généralité*, 410-454. — Henri Bremond, *Joseph Lotte et les « Entretiens » de Péguy*, 455-481. — *L'intervention et la campagne de l'Italie*, 497-518. — E. Sainte-Marie Perrin, *La foire du Livre et la semaine de la Culture française à Lyon*, 519-528. — A. Béchaux, *La vie économique et la guerre*, 529-540. = 25 mai : Raoul du Vaure, *Yuan-She-Kai empereur. L'évolution politique de la Chine de 1907 à nos jours*, 577-618. — Miles, *Julien Davignon*, 619-636. — Fernand Engerand, *Un chapitre de l'histoire de la métallurgie lorraine. Les forges de Moyeuvre*, 437-657. — Fortunat Strowski, *Une province oubliée dans le domaine de la littérature française. L'humanisme dévot d'après une publication récente* [d'Henri Bremond], 658-672. — René de Planhol, *Le village bombardé*, 710-726. [Tableau de la vie dans les villages voisins du front]. — M. Marion, *La crise du papier sous la Révolution*, 727-735. — Fénelon Gibon, *L'œuvre des Bourses pour les orphelines de la guerre*, 751-757.

Études. Revue fondée par des PP. de la Compagnie de Jésus, 20 mars 1916 : Joseph Guillermin, *Une victime de la guerre : le préhistorien Joseph Déchelette*, 705-730. — Adhémar d'Alès, *L'espérance du salut au début de l'ère chrétienne*. III. *L'espérance d'Israël*, 753-774 ; suite 5 mai, 342-362 : *Le Christ en saint Paul* ; 20 mai, 475-500 : *L'apocalypse de saint Jean*. — *Impressions de guerre : Cinq mois dans les tranchées d'Artois avec une brigade territoriale. Une conversion*, 789-798. — Louis des Brandes, *Une anthologie de la poésie catholique de*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Villon jusqu'à nos jours, 799-809. = 5 avril : François Datin, *L'église anglicane et le service militaire des clergymen*, 44-64.— Victor Poncel, *La Chine nouvelle* (suite). III. *Vers l'empire*, 91-114. — *Impressions de guerre. L'automne aux tranchées d'Orient. Fragments du journal d'un aumônier*, 115-131. = 20 avril : Paul D. et C., *Dans la fournaise de Verdun*, 145-190. — Pierre Guilloux, *L'amour dans saint Bernard*. I. *L'amour de Dieu*, 191-229 . II. *L'amour de Notre-Dame*, 5 mai, 301-314. III. *L'amour des hommes*, 20 mai, 529-549. *Impressions de guerre*, 256. = 5 mai : Mlle L. Génin, *Les devoirs d'une infirmière dans une ambulance*, 289-300. — Albert Bessières, *Ames nouvelles. 1re partie. A tâtons*. I. *La promotion de l'espérance*, 315-341. [Étude sur Pierre Lamouroux, professeur au collège Rollin, mort pour la France] ; suite 20 mai, 501-528 : *A l'école des maîtres et des réalités. La neutralité scolaire*. — Pierre Bliard, *La vie d'une commune rurale aux jours de la Révolution et de l'Empire d'après les registres de sa municipalité*, 363-380. [Boscregnoult, Eure]. — Georges G., *Impressions de guerre. Une Saint-Martin mouvementée*, 381-391. = 20 mai : Jules Lebreton, *Ce qu'on dit en Allemagne. Les embarras de la Presse. La censure. Les luttes religieuses. La question belge*, 425-452. — Lucien Roure, *Une école de volonté au IVe siècle*, 453-474. [Les Pères du Désert]. — *Impressions de guerre. Le Prisonnier*, 550-552.

Grande Revue, juin 1915 : Louis Avermier, *La Suisse et la guerre*, 478-509. — Jules Sageret, *L'opinion allemande avant la guerre*, 510-523. — Arnaldo Fraccaroli, *Les Russes à Lemberg*, 540-547. — Gérard Harry, *L'Amérique et le péril allemand*, 589-597. — Charles Saunier, *Les artistes et la guerre*, 598-605. = Juillet : P. Fabreguettes, *Les batailles de la Marne (4-15 septembre 1914)*, 5-75 ; *Nouvelles précisions sur les batailles de la Marne*, novembre, 1-19. — Augustin Hamon, *Souvenirs sur Jaurès*, 107-112. = Août : Max Rabusson, *Avec le corps expéditionnaire algérien*, 166-183. = Septembre : J.-M. Lahy, *L'organisation du travail chez les combattants*, 297-318. — Paul Buquet, *Les origines de la guerre italienne d'après les documents diplomatiques*, 369-389. = Octobre : Gaston Roupnel, *Une guerre d'usure. La guerre de sécession*, 433-465. = Novembre : Guillaume Livet, *Notes d'un chirurgien français en Serbie. Août 1914-janvier 1915*, 39-55. — G. Jean-Aubry, *Remy de Gourmont*, 56-71. — Albert Mathiez, *Fournisseurs aux armées et conventionnels*, 72-109. — Albert Dauzat, *La vie de la Suisse pendant la guerre*, 113-125. — Charles Saunier, *L'art à la guerre*, 155-165. = Décembre : Julien Luchaire, *La guerre vue de Sicile*, 205-216. — Marcel Boullenger, *Souvenirs du Valois envahi, 1914-1915*,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

217-226. — Léon SOUGUENET, *En Algérie pendant la guerre*, 231-245. — Jacques BOMPARD, *Les journaux du front*, 246-258. — Pascal FORTHUNY et KIA-KIEN-TCHOU, *Yuan-Che-K'aï et l'avenir de la Chine*, 259-275. — Auguste PAWLOWSKI, *La France, l'Allemagne et le marché de l'aluminium*, 276-284. — Louis BRESSE, *Impressions de Vienne. Le vrai François-Joseph*, 285-304 ; suite en janvier, février, 714-720 ; mars, 124-128 ; fin en avril, 308-320. = Février 1916 : Take JONESCO, *La Roumanie et la guerre*, 593-506. — Henri LABROUE, *Les Représentants en mission pendant la Révolution*, 607-628. = Mars : J. LORTEL, *Des canons ! des munitions !... en 1793*, 53-66. = Avril : Paul CROUZET, *Nos amis à l'étranger : Take Jonesco*, 193-211. — M. HOLLEBECQUE, *Le soldat Henri Collignon*, 293-307. [Conseiller d'État, engagé volontaire à 58 ans, mort au champ d'honneur le 15 mars 1915]. = Mai : Jules DESTRÉE, *Député belge. Le principe des nationalités et la Belgique*, 385-412. — P.-G. LA CHESNAIS, *Nos amis à l'étranger. Johan Bojer*, 413-423. [Romancier norvégien]. — RENÉ-BENOIST, *Mounet-Sully*, 436-462.

Mercure de France, 16 mars 1916 : Prosper SARDOU, *Racine et Boileau en campagne. Lettres du front au XVIIe siècle*, 208-232. — François LOUIS, *Le feu grégeois*, 256-276. — Ad. VAN BEVER et Charles MARTYNE, *La vie authentique de l'abbé de Voisenon. Mémoires inédits d'un contemporain* (fin), 284-310. = 1er avril : Marcel ROUFF, *La politique intérieure de l'Italie et la guerre*, 400-415. — Henri-D. DAVRAY, *L'Angleterre et les munitions*, 416-429. — J.-W. BIENSTOCK, *Chez l'ennemi. Berlin. Dresde. Vienne. Budapest*, 448-465. = 16 avril : R. SCHEFFER, *La reine Carmen Sylva*, 577-602. — S. POSNER, *La vie politique en Pologne avant la guerre*, 603-627. — E. MOREL, *Mounet-Sully*, 630-648. = 1er mai : E. FOURNOL, *De la succession d'Autriche*, 5-22. — E. de KEYSER, *L'armée belge et la neutralité de la Belgique*, 61-74. — H. PRUNIÈRES, *La vie scandaleuse de Jean-Baptiste Lully*, 75-88. = 16 mai : Philéas LEBESGUE, *La question de Constantinople*, 235-245. — *L'armée serbe ressuscitée*, 290-294. = 1er juin : H.-E. CLOUZOT, *Disparus et prisonniers. L'agence internationale des prisonniers de guerre à Genève*, 385-410. — *Souvenirs sur le maréchal von der Goltz*, 433-443. — André FONTAINAS, *La Belgique et les prêtres*, 447-473.

Le Moyen-Age, juillet-décembre 1915 : Léon MIROT, *Documents relatifs à des révocations de sceaux (fin XIVe, début XVe siècle)*, 97-136. [Spécialement d'après les anciens registres de la Prévôté de Paris]. — Jacques DE FONT-RÉAULT, *Les diplômes carolingiens de l'église cathédrale Saint-André de Bordeaux*, 137-148.

Nouvelle Revue historique de droit français et étranger, C. APPLE-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

TON, *Les négations intruses ou omises dans le manuscrit des Pandectes florentines, à propos d'un livre récent*, 1-61. — F. AUBERT, *Nouvelles recherches sur le Parlement de Paris. Période d'organisation, 1230-1250*, 62-109. — E. CHÉNON, *Le « pays » de Berry et le « détroit » de sa coutume* (suite), 110-162.

La Révolution française, mars-avril 1916 : Marcel ROUFF, *Le manifeste de Brunswick (1792)*, 111-121. — C. PERROUD, *La société française des Amis des Noirs*, 122-147 [Liste des membres]. — Paul GAFFAREL, *Second proconsulat de Fréron à Marseille. 31 octobre 1795-22 mars 1796*, 148-160. — A. TUETEY, *L'émigration et le séquestre des biens de J. Necker*, 161-167. — R. BONNET, *Un projet d'alliance Franco-Russe sous Louis XV*, 168-173. — *Une lettre de l'ex-conventionnel Gamon à Fouché, ministre de Louis XVIII*, 174-175. — *Les Capucins d'Aix-la-Chapelle en l'an VI*, 176-177. — *Le nom de Guadet*, 177 [Prononciation].

La Révolution de 1848, juillet-août 1915, n° 63 : A. GOURVITCH, *Le mouvement pour la Réforme électorale. 1838-1841* (suite), 185-211 ; suite en septembre, 267-288 ; novembre, 345-369 ; janvier, 397-417 ; mars, 37-44. — Ph. MORÈRE, *L'Ariège avant le régime démocratique*, 212-237. — Émile DAGNAN, *Le coup d'état dans le Gers*, 238-248 ; suite en septembre, 299-311 ; fin en novembre, 321-331. = Septembre-octobre, n° 64 : F. DUTACQ, *Carnet d'un soldat de l'expédition romaine*, 289-298 [Thomas Rey, voltigeur au 20e de ligne]. = Novembre-décembre, n° 65 : F. UZUREAU, *Physionomie morale, intellectuelle et politique d'un grand département en 1834* [Maine-et-Loire], 332-344. — Roger LÉVY, *Un imitateur de Béranger*, 360-367 [*Recueil de chansons politiques et autres* par A. Thourel, publié en 1827]. — Paul MULLER, *Un constituant décoré par l'Empire. Engelhardt*, 368-369. = Janvier-février 1916, n° 66 : H. DUVAL, *Documents pour servir à l'histoire des sociétés populaires sous la monarchie de juillet. La société Aide-toi, le Ciel t'aidera*, 373-396. — A.-M. GOSSEZ, *Trois lettres d'un mobile. Décembre 1870-février 1871*, 418-424. = Mars-avril, n° 67 : Paul RAPHAEL, *Lettre de Victor Cousin au comte Balbo*, 7-9. — J.-F. JEANJEAN, *Mahul, Louis-Philippe et Guizot en 1848*, 10-22. — Victor FLEURY, *La vie de Borne racontée par lui-même*, 23-36. — L. ROGERON, *Souvenirs de 1870*, 45-49 [Proclamation du commandant prussien à Compiègne en 1914, comparée à celle du prince royal de Prusse, Frédéric-Guillaume, à Provins, en 1870].

Revue de Paris, 1er avril 1916 : Wickham STEED, *L'effort anglais*,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

449-469. — Ferdinand Bac, *Notes et souvenirs sur Guillaume II*, 470-495. — Henri René, *Lorette : une bataille de douze mois. Octobre 1914-octobre 1915* (fin), 608-637. — Enseigne X., *L'affaire de Giova*, 644-651. = 15 avril : Ernest Lavisse, *Un sincère témoignage sur la guerre*, 673-680 [Préface de l'article qui suit]. — Maurice Genevoix, *Les jours de la Marne*, 681-709. [Du 9 au 12 septembre. Récit d'un sous-lieutenant]. — Ch. Seignobos, *Les inquiétudes d'un Prussien intelligent*, 751-776 [Prévisions exprimées par le professeur Hans Delbrück dans les *Preussische Jahrbücher*, années 1904-1913]. — W. Morton-Fullerton, *La doctrine de Monroe et la guerre*, 810-822. — G. Jean-Aubry, *Un précurseur de l'entente cordiale. Saint-Evremond* (*1616-1703*), 823-846. — Adolphe Blanqui, *Souvenirs d'un lycéen de 1814*, 847-865 ; fin le 1er mars, 97-117 [Extrait des *Mémoires* inachevés d'Adolphe Blanqui, économiste, né en 1798, mort en 1854]. = 1er mai : Louis Liard, *La guerre et les Universités françaises*, 48-73. — Joseph Vassal, *Lettres de Serbie*, 74-96 ; suite le 15 mai, 410-424. — J. de Morgan, *Les Arméniens*, 118-133. — Sergent J. L., *Trois mois aux Dardanelles*, 174-193, fin 15 mai, 361-386. — Jean Alazard, *La Crise italienne* (*août 1914-mai 1915*), 194-224. = 15 mai 1916 : André Chevrillon, *Shakespeare et l'âme anglaise*, 225-257. — Grégoire Alexinsky, *La guerre dans la poésie populaire russe*, 276-304. — A. Soulange-Bodin, *L'avant-guerre en Belgique*, 387-409. = 1er juin : Général Fonville, *L'enseignement de l'École supérieure de guerre et la guerre*, 449-488. — Marc Henry, *Croquis de l'Allemagne d'avant-guerre* (suite). II. *La foire aux vanités*, 533-570 ; suite le 15 juin, 736-757 : *Silhouettes féminines*. — René Gillouin, *Émile Clermont*, 571-584. — Ferdinand Brunot, *La langue française en Alsace après l'annexion à la France*, 585-613. — Raymond Lantier, *La propagande française en Espagne*, 661-672. = 15 juin : Adolphe Thiers, *Plan de mise en état de défense de Paris. 2 septembre 1870*, 720-733 [Retrouvé dans ses papiers]. — Henri René, *Lettre de Verdun*, 812-825. — Eugène Thébault, *Chiens de guerre*, 826-841. — *L'intendance aux armées*, 842-854. — Emmanuel Bourcier, *Les soldats et la presse*, 855-867. — Baron Saillard, *Autour d'Ypres*, 868-877.

Revue des Deux-Mondes, 1er avril 1916 : Georges Goyau, *Une personnalité religieuse. Genève* (*1535-1907*). III. *La rentrée du catholicisme*, 528-565. — Marylic Markovitch, *L'impératrice en voile blanc. Tsarskoié-sélo et les hôpitaux de Sa Majesté Alexandra Féodorovna*, 566-583. — G. d'Avenel, *La vie chère*. I. *En France*, 584-617. — Contre-amiral Degouy, *La nouvelle guerre sous-marine*, 618-633. — Jean Songy, *De Champagne en Artois. Journal de marche*, 634-665. — Maurice Talmeyr, *La guerre aux champs. Une colonie de réfugiés*, 666-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

684. — André Beaunier, *Le roman et la guerre*, 685-696. = 15 avril : Édouard Herriot, *Une offensive économique. La foire de Lyon*, 758-787. — Mme Édith Warton, *Visites au front*. II. *Dans le Nord et en Alsace*, 788-817. — Firmin Roz, *Le troisième centenaire de Shakspeare et la question shakspearienne*, 818-844. — Georges Blanchon, *La guerre qui se transforme sous nos yeux*, 845-864. — Jeanne Antelme, *Avec l'armée d'Orient. Notes d'une infirmière à Moudros*, 865-901. — Fernand Passelecq, *Le troisième livre gris belge. Réponse au dernier livre blanc allemand*, 902-919. = 1er mai 1916 : Marie-Louise Pailleron, *La Revue des Deux Mondes en 1870-71*, 39-72. — Général Malleterre, *La guerre dans le Levant. Salonique, Erzeroum, Trébizonde, Bagdad*, 73-91. — André Bellessort, *L'apôtre des Indes et du Japon. François de Xavier* (suite), 92-123. — Victor Giraud, *La France d'aujourd'hui jugée par les étrangers*. I. *Avant la guerre*, 124-150. — René Doumic, *Émile Clermont*, 151-158. — Henry Bidou, *La bataille de Verdun*, 171-203. = 15 mai : Émile Boutroux, *L'Allemagne et la guerre* (*deuxième lettre*), 241-263. — Émile Legouis, *La guerre vue par les écrivains anglais. Bernard Shaw. G.-K. Chesterton. H.-G. Wells. R. Kipling. John Galsworthy*, 302-330. — A. Gérard, *L'évolution de l'Asie Orientale et l'alliance japonaise* (*1894-1915*), 358-381. — Charles Géniaud, *En Kabylie. Les Pères Blancs pendant la guerre*, 399-425. — Victor Giraud, *Pierre-Maurice Masson*, 448-455. = 1er juin : Robert de La Sizeranne, *La caricature et la guerre*. I. *Chez les Alliés*, 481-502 ; suite le 15 juin : *En Allemagne et chez les Neutres*, 806-841. — Henri Welschinger, *La mendicité allemande aux Tuileries, 1852-1870*, 503-531 [d'après les papiers des Tuileries utilisés par Lavertujon et Bordier]. — A. Morel-Fatio, *Le troisième centenaire de Cervantès*, 591-619. — Fernand Farjenel, *L'échec de la restauration monarchique en Chine*, 640-662. — José Roussel-Lépine, *Une ambulance de gare*, 663-684 ; fin le 15 juin, 910-934. — André Beaunier, *Un nouveau livre de M. Joergensen* [*la Cloche Roland*], 685-696 = 15 juin : *La correspondance de M. Thiers pendant la guerre de 1870-1871. Lettres inédites de Thiers, Mignet, duc de Broglie, Duvergier de Hauranne*, etc., 758-781. — Charles Chenu, *Le barreau de Paris pendant la guerre*, 782-805. — Louis Madelin, *Devant Verdun. L'aveu allemand. Extrait de lettres allemandes*, 873-909.

Revue des Études Napoléoniennes, janvier-février 1915 : E. Driault, *Une conception nouvelle de la politique extérieure de Napoléon* (à M. Pierre Muret), 5-38. — P. Marmottan, *Le voyage de la grande duchesse Elisa à Paris en 1810*, 39-57 (suite en mars-avril). — E. Mayer, *La res-*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ponsabilité de Napoléon III dans la faillite de l'artillerie française en 1870, 58-72. — Documents : *Le vrai « journal intime » de Benjamin Constant*, 1814-1815, publié par G. Rudler, 73-123 ; très curieux sur l'époque la plus intéressante de la vie de B. J. = Mars-avril, Ledeuil d'Enquin, *Le Palais Beauharnais, ambassade d'Allemagne à Paris*, 168-187. — A. Lipinska, *La Lithuanie en 1812*, 188-213. — H. Clouet, *Ney à Lons-le-Saulnier, 14 mars 1815*, 214-251. — G. Vauthier, *L'Installation de Pie VII au Pavillon de Flore* (mémoires et documents). — M. Dunan, *Un adversaire du système continental*. — L. Batcave, *Espagnols réfugiés en France en 1813*. = Mai-juin: Ch. Ballot, *Les banques d'émission sous le Consulat*, 289-323. — René Simas, *Un lycée sous l'Empire : le lycée de Poitiers* (1812-1815), 324-40. — E. Legallo, *Le « Waterloo » de Henry Houssaye*, 341-352. — F. Dutacq, *Le duc de Persigny*, d'après une notice de son ancien secrétaire, 353-9. — E. Driault, *La reprise de Constantinople et l'Alliance franco-russe*, 360-411. — P. Marmottan, *Les logements de cours à Erfurt lors du congrès de 1805* (documents). = Juillet-août : R. Levy, *La disette au Havre en 1812*, 5-43. — Lord Holland Rose, *Wellington dans la campagne de Waterloo*, 44-55. — G. Weill, *L'anticléricalisme sous le second empire*, 56-84. — C. Pitollet, *Le fameux raid du comte Zeppelin*, 85-114. = Septembre-octobre : A. Mansuy, *La colonie française de Varsovie en 1812*, 145-69. — Documents : P. Marmottan, *Le Palais Impérial de Strasbourg*, 170-224 ; suite en nov.-déc., 386-404. — E. Lomier, *Libelles politiques jetés sur les côtes de France en 1808 et en 1812*, 225-229. — Cte de Grasse, *Une famille de marins au temps de l'Empire : les de Grasse*, 230-5. — R. Peyre, *Événements artistiques de l'année 1815*, 236-47. = Novembre-décembre : E. Driault, *Le calvaire de la Pologne*, esquisse historique, 289-301. — G. Lote, *La rive gauche du Rhin* (1792-1814), 302-353. — L. Benaerts, *Le département d'Ille-et-Vilaine durant le Consulat*, 356-67. — H. Clouzot, *L'art décoratif du 2e empire*, 368-85. — R. Durand, *L'occupation prussienne en Bretagne en 1815*, 405-7.

Revue du XVIe siècle, tome III (1915), fasc. 1-2 : Abel Lefranc, *Les épithètes de Maurice de la Porte, parisien, (1571) et la légende de Rabelais*, 1-5. — Max Prinet, *Vitrail de l'ancienne église abbatiale Sainte-Geneviève de Paris*, 6-13. — G. Baguenault de Puchesse, *Une lettre oubliée de Henri IV*, 14-17. — L. Sainéan, *Mélanges du XVIe siècle* (suite), 18-71 [VII. A propos de du Fail. VII. Les provincialismes de Des Périers. VIII. Le mot « bazac » et ses acceptions métaphoriques. IX L'allemand à l'époque de la Renaissance]. — J. Martellière, *Maistre Théodore*, 72-75 [Théodore Le Gaynier, médecin, originaire de Pavie].

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

— Henri Clouzot, *Furetière et Rabelais*, 76-77. — W.-F. Smith et Eugène Ritter, *Notes pour le commentaire de Rabelais*, 73-79 [Villeneuve]. — René-N. Sauvage, « *Voyage du curé de Meudon à Rome* », 80-81. — D'Espezel, *Les monnaies anglaises en France en 1527*, 82-90. — Commandant Beslay, *Note au sujet de la Fontaine Caballine, de la Pierre Levée de Poitiers et de la Passe Lourdin, les trois épreuves des Étudiants de Poitiers, d'après Rabelais*, 99-100. — *Nécrologie : René Sturel, Gabriel Garric, Pierre Bourdon, l'abbé J. Fraikin*, 101-108. = Fasc. 3-4 : Abel Lefranc, *L'armée française et la Renaissance. Un réformateur militaire au XVIe siècle : Raymond de Fourquevaux*, 109-154. — Émile Besch, *Les adaptations en prose des chansons de geste au XVe et au XVIe siècle*, 154-186. — Henri Clouzot, *Les armuriers de Henri II*, 182-186. — L. Sainéan, *L'histoire naturelle dans l'œuvre de Rabelais*, 187-277. — Max Prinet, *Note sur le jeu de Croc-Madame*, 278-280. — Henri Clouzot, *La sériciculture dans Béroalde de Verville*, 281-286. — H. C., *Note pour le commentaire de Rabelais*, 287-288. — Abel Lefranc, *Le patriotisme en France au temps de la Renaissance*, 298-304 [Extrait d'un article publié par lui dans *Foi et Vie*]. — *Nécrologie. Henri Châtelain*, 306-307 [Professeur à Birmingham, mort d'une maladie gagnée au front].

Revue historique, mai-juin 1916 : Léon Homo, *Flamininus et la politique romaine en Grèce, 198-194 av. J.-C.* (fin), 1-32. — A. Morel-Fatio, *Le révolutionnaire espagnol don Andrés-Maria de Guzman* dit « *Don Tocsinos* », 33-64. — Émile Haumant, *Karageorges ; son armée, ses adversaires*, 65-79,

---

REVUES LOCALES

Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes, 3e et 4e trimestres 1914 : *Le baptême du feu, 20 octobre 1914*, 165-169. [Récit d'un officier membre de la Société d'études]. — David Martin, *Ceinture de l'âge du bronze acquise par le musée de Gap*, 170-181. — J. Roman, *Avant et après la prise d'Embrun par Lesdiguières en 1585*, 182-200. — Joseph Vollaire, *La seigneurie de Beaujeu*, 203-213. — B. Faucher, *Notes de police sur dom Raymond de Varse, le héros de la « Tallardiade »*, 214-223. — *Monseigneur Berthet*, 226-229 [Evêque de Gap, mort le 25 octobre 1914]. = 1915-1916, 1re livraison : *La charge, 8 août 1914*, 1-7 [Episode de la guerre en Belgique]. — Edmond Hugues, *Les ateliers d'armes à Gap pendant la Révolution*, 8-26. — J.-C. Roman, *L'ordre dauphinois et provençal de Chalais*, 27-52.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Revue de Bourgogne, janvier-février 1915 : M. Meyer, *Déjà à Dijon, en 1870...*, 16-25. — A. Héron de Villefosse, *Joseph Déchelette*, 1862-1914, 38-44. — E. Fyot, *Les rues de Dijon*, 55-64; suite en juillet-août, 336-342; en septembre-octobre, 409-416. = Mars-avril : H. Hauser, *La Serbie dans la crise européenne*, 65-80. — J. Lafon, *L'Allemagne en Turquie*, 81-105. = Mai-juin : E. Metman, *La huitième légion romaine à Dijon*, 133-144. — H. Chabeuf, *L'hôtel de Vienne, à Dijon*, 144-156; suite en juillet-août, 308-322. — E. Fyot, *Collections de médailles et d'emblêmes de guerre*, 157-165. — A. Chaumont, *Pages détachées d'un carnet de route*, 268-279. = Juillet-août : *A propos de la mort de Philippe-Pot*, 343. = Septembre-octobre : E. Fyot, *A propos de deux statues anciennes de la Vierge*, 370-302. — C. Croix, *La Sériciculture et le travail de la soie en Bourgogne au XVIIIe siècle*, 381-397; suite en novembre-décembre, 451-456. — J. Gazin-Gossel, *De la dispersion de quelques sculptures de la chapelle du château de Pagny*, 405-408. = Novembre-décembre : E. Fyot, *La Bourguignotte*, 421-430. — H. Chabeuf, *La Margelle et l'ancien château de Saint-Seine*. 441-450.

Bulletins et mémoires de la Société archéologique de la Charente, année 1913, 8e série, tome IV : R. Delamain, *Défense d'Elephas antiquus du Maine*, xxvii-xxx. — Mourier, *Documents sur quelques cloches de la Charente*, xxxviii-xl. — *La corvée à Verrières au XVIIIe siècle. Requête à l'intendant de La Rochelle*, xli-xliii. = A. Favraud, *Une nouvelle exploration aux sablières des environs d'Angoulême*, xliii-xlv. — Mourier, *Dalle funéraire de Saint-Cybard*, xlix. — A. Guérin-Boutaud, *L'amphithéâtre gallo-romain de Chassenon*, lv-lviii. — Daniel Touzaud, *La corvée sous l'ancien régime*, lviii-lxi. — *Procès-verbal de visite et description de la chapelle d'Épernon, à la cathédrale [d'Angoulême]*, lxii-lxvii. — *Note sur la culture de la vigne au XVIIIe siècle*, lxx-lxxiii. — *Mémoire sur le commerce des grains dans la province d'Angoumois (1er mai 1768)*, lxxiii-lxxviii. — Paul Legrand, *Le prieuré de Gandory*, lxxxi-lxxxvi. — J. Coiffard, *Le trou du Cluzeau*, xci-xcv. — H. Lafitte, *Notes sur le couloir souterrain de chez Ganthon (commune de Saint-Laurent-des-Combes) et sur le souterrain-refuge du But (commune de Sainte-Marie)*, c-ciii *ter*. — C. Chauvet, *Bois de renne ouvrés*, cvii-cviii. — F. Chevalier, *Mercuriale du greffe de Ruffec de 1710 à 1790*, cxiii-cxvii. — L. Imbert, *Bibliographie charentaise, 1912-1913*, cxviii-cxxiv. — Dr Gaillardon, *Notes biographiques sur les seigneurs d'Aubeterre au XVIe siècle*, 1-89. — J. George, *Les billets de confiance dans la Charente*, 90-112. — D. Touzaud, A. Esmein, *Notice sur sa vie et ses œuvres*, 113-133.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Mémoires de la Commission des Antiquités locales de la Côte-d'Or, tome XVI, 4e fascicule (1912-1913) : CHABEUF, *L'assiette d'Alésia sur le mont Auxois*, CXLII-CXLIII. — CHABEUF et METMAN, *Boulets de pierre trouvés à Dijon*, CXLIII-CXLVI. — HÉRON DE VILLEFOSSE, *Autel dédié à la déesse Souconna, personnification de la Saône*, CXLVII-CXLIX. — CHABEUF, *Bronze antique représentant un bateau*, CL-CLI. — METMAN, *Emplacement de la porte orientale du Castrum Divionense*, CLI-CLII. — PICARD, *Appellation de la « Porte au Lion »*, CLIII-CLIV, *et Emplacement de la « Maison ronde »*, CLIV-CLVIII. — CHABEUF, *Église Saint-Nicolas de Beaune*, CLVIII. — Jacques LAURENT, *Note sur les Villehardouin*, CLVIII-CLIX. — CHABEUF, *Peintures des voûtes du chœur de l'église de Fontaine-les-Dijon*, CLIX-CLX. — PICARD, *Ancien puits, rue des Forges, et maison de l'arbre de Jessé*, CLX-CLXII. — FYOT, *Étymologie du nom Poincaré*, CLXII-CLXIV. — LAURENT, *Sceau d'un doyen de la chrétienté de Molesme*, CLXIVI-CLXV. — DROUHOT, *Origine de l'école bourguignonne de sculpture*, CLXVI-CLXIX. — CHABEUF et DROUHOT, *Pleurants bourguignons du musée de Cluny*, CLXIX-CLXXIV. — CHABEUF, *Le maître de Flémalle ou de Mérode*, CLXXV-CLXXVI. — CHABEUF, *Les anciens engins d'artillerie d'après les observations d'un Allemand, M. Rathgen, général de brigade du génie en retraite*, CLXXVII-CLXXVIII. — CHABEUF, *Retable de l'église de Viévigne*, CLXXVIII. — FYOT, *Quatre aquarelles du peintre Lesage*, CLXXVIII-CLXXIX. — CHABEUF, *Note sur une grande chaise à dossier, en bois sculpté*, CLXXIX-CLXXX. — DROUOT et PICARD, *Note sur un meuble de l'école bourguignonne, provenant de Vallery*, CLXXX-CLXXXII. — OURSEL, *Note sur deux maquettes du sculpteur Dubois*, CLXXXII-CLXXXIII. — FYOT, *Puits de la rue Jeannin*, CLXXXIII-CLXXXIV. — PICARD, *Notes sur divers immeubles de Dijon et sur la grille du parc de Dijon*, CLXXXIV-CLXXXVI. — METMAN, *Note sur différents objets précieux ayant appartenu à l'église Saint-Michel de Dijon*, CLXXXVI-CLXXXIX. — FYOT, *Orfèvres du nom de Papillon*, CLXXXIX-CXC. — H. DROUOT, *Lettres écrites à M. de la Cuisine à propos d'un projet d'histoire de la région d'Auxonne*, CXC-CXCI. — PICARD et FYOT, *L'ébéniste Dumoulin*, CXCI-CXCII. — C. OURSEL, *Un artiste amateur à Dijon au XVIIe siècle. L'avocat Jean Godran (1606-1683)*, 121-162. [A propos d'un recueil manuscrit composé par lui sur les quatre derniers ducs de Bourgogne et sur les chevaliers de la Toison d'or où se trouvent de curieuses copies exécutées par lui des portraits des quatre ducs, reproduites dans cet article]. — Henri CHABEUF, *Notre-Dame de Dijon et la cathédrale de Cantorbéry*, 163-171. — *Les monuments historiques de la Côte-d'Or au 31 décembre 1913*, 177-252. = Tome XVII, 1er fascicule (1913-1914) ; *L'ancien cellier de l'abbaye de*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Clairvaux, à Dijon, II-IV. — *Période préhistorique et préromaine : Peintures de la caverne d'Altamira. Silex provenant de Pouilly-en-Auxois. Les grottes de la vallée de la Laignes. Deux tumulus fouillés à Blaisy. Monnaies des Boïens,* VIII-XV. — *Époque gallo-romaine : Tête de femme au musée d'Avallon. Vases acoustiques. Fouilles du Mont-Auxois. Petite tête de femme trouvée à Larrey. Pierre sculptée à Aignay-le-Duc. Objets antiques découverts à Cessey-sur-Tille. La navicelle de bronze de Curgy. Colonnes antiques à l'église de Saint-Martin-du-Mont. Intaille trouvée à Arc-sur-Tille,* XV-XXIV. — *Époque barbare et haut moyen âge : Tiers de sol d'or frappés à Dijon. Sépultures barbares à Bévy, à Châtillon-sur-Seine. Vase de l'époque barbare trouvé à Dijon,* XXIV-XXVI. — *Moyen Age : Petrus Divionensis, auteur des tympans de l'église de Til-Châtel et de l'abbaye Saint-Bénigne (musée de la Commission). Statues de Vierges à Minot, à Corcelles-les-Monts. Dieu de Pitié entré au musée. Croquis d'un portrait disparu de Philippe le Bon. Une statuette des tombeaux des ducs de Bourgogne. Les Humbelot, orfèvres à Dijon,* XXVI-XXX. — *Renaissance et époque moderne. Observation à propos d'une tombe de Cussy-les-Forges,* XXX-XXXI. — LAURENT, *Tombe de Jehanne de Saulx et de Jehanne de Lenoncourt à l'église de Longecourt,* XXXI-XXXVIII. — CHABEUF, *Jehan Cousin et le chancel de la chapelle du château de Pagny,* XXXVIII-XLV. — *Statues de saint Philippe et de saint Jacques restituées à l'église de Châteauneuf,* XLV-XLVI. — *Une maison du XVIe siècle, place Notre-Dame à Dijon,* XLVI. — PICARD, *Observations sur des bornes forestières,* XLVI-XLX. — *Lucas de Leyde et les peintres de la famille de Hoey. Découverte d'ossements, de fers à chevaux et de monnaies, quai Nicolas-Rolin. Vestiges du bastion de Saulx. Vierge du petit séminaire de Plombières. Claude Desgots, dessinateur du Parc de Dijon,* XLIX-LI. — FYOT, *Trois anciens plans inédits de Dijon,* LII-LV. — CHABEUF, *Note sur les Ménassier, peintres bourguignons,* LV-LVI. — *Date de la démolition de la Porte aux lions. Statue de Neptune par Sordoillet à Chalon-sur-Saône. Les peintres bourguignons du nom de Lallemand,* LVI-LVII. — PICARD, *Note sur la Porte de l'hôtel de la Préfecture de Dijon,* LVII-LX. — PICARD, *Suppression des armoiries du Palais des États en 1790,* LX-LXIX. — *Date d'une aquarelle d'Antoine représentant l'église Saint-Michel,* LXIX-LXX.

Bulletin de l'Académie Delphinale, 5e série, tome VII (1913) : Pierre SAINT-OLIVE, *Les mésaventures de trois beaux-frères. Chronique dauphinoise du temps d'Henri II* (Discours de réception à l'Académie delphinale), 7-38. [Claude du Monet, marié à Claudia de Beauvoir, et Jacques et Fran-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

çois de Beauvoir]. — Albert Monnier, *Jean de Montluc, évêque de Valence. Un évêque diplomate au XVIe siècle* (Discours de réception), 51-79. [Privé de son siège par le Pape comme adhérent au protestantisme]. — A. Helly, *Guichard Déageant, conseiller d'État, intendant des finances, premier président de la Chambre des Comptes de Dauphiné, 1574-1645* (Discours de réception), 99-292 ; p. justif., généalogie. — Silvy-Leligois, *L'art contemporain et la crise de l'apprentissage*, 307-322. — Gustave Vellein, *Le poète Vincent Voiron, curé de Domarin* (discours de réception), 323-358 [Nommé curé de Domarin en 1774, auteur du poème de *Phanor*, il apostasia sous la Révolution et se maria]. — L. Royer, *Le « Probus » et les enquêtes sur le domaine du Dauphin au XIIIe siècle*, 373-392. [Étude sur le registre de ce nom provenant de l'ancienne Chambre des Comptes du Dauphiné et contenant les reconnaissances des droits des dauphins faites au XIIe siècle]. — Abbé Graeff, *Clément VI et la province de Vienne* (fin), 394-450. [Analyse de bulles suivie d'une *Table des bénéfices au sujet desquels le bullaire contient quelques renseignements*]. = Tome VIII (1914). — Abbé A. Dussert, *Les états du Dauphiné aux XIVe et XVe siècles*, I-XIX et 1-371. [1re partie. Histoire des États du Dauphiné aux XIVe et XVe siècles : 1re période. Origine, développement et rôle des États du Dauphiné au XIVe siècle. — 2e période. Fonctionnement et rôle des États à la fin du XIVe siècle et durant la 1re moitié du XVe siècle (1391-1440). — 3e période. Le dauphin Louis II (1440-1457). Commencement de la décadence des États. — 2e partie : organisation, fonctionnement et attributions des États du Dauphiné aux XIVe et XVe siècles. — Pièces justificatives.

Mémoires de la Société Eduenne, tome XLII (1914) : Colonel du Martray, *Semelay. Église, prieuré et paroisse*, 1-47. — R. Gadant, *Note sur une petite figurine égyptienne trouvée à Autun et récemment donnée au musée de la Société Eduenne*, 49-52. — G. Valat, *Nicolas Rolin, chancelier de Bourgogne, 1376-1462* (suite), 53-148. — Paul Montarlot, *Les émigrés de Saône-et-Loire* (suite), 149-242. — A. de Charmasse, *Note sur l'établissement d'une franchise à Autun par le duc Hugues IV en 1231*, 242-253. — R. Gadant, *Note sur une statuette gallo-romaine en bronze récemment découverte en territoire éduen et sur le culte d'Apollon dans ce pays*, 255-274.

Annales du Midi, juillet-octobre 1915 : A. Jeanroy, *Les troubadours en Espagne*, 141-175. — Antoine Thomas, *Lettres closes de Charles VI et de Charles VII adressées à l'Université de Toulouse*, 176-191 [Documents reproduits par R. Gadave d'après une publication de 1615]. — J. Adher, *Les tribulations d'un évêque sous le ministère de Mazarin*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

1656-1657 (fin), 192-203, p. justif. — A. JEANROY, *A propos des « Trovatori d'Italia » de M.-G. Bertoni*, 204-212.

Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie, tome XXX (1915) : Dom BLANCHARD, *L'abbaye de Saint-Étienne de Caen sous la règle de Saint-Maur*, I-XVII et 1-364 [Publication par R. N. Sauvage, suivant une copie exécutée par Emile Travers, d'une compilation de Dom Blanchard exécutée, vers 1775, d'après les « Actes mémorables » ou Annales de l'abbaye]. — DESCHAMPS, *Menhir de la Cavée*, 366-369. — Lieutenant ROSTAND, *Ruines de l'abbaye d'Ardenne*, 369-372. — P. CAREL, *La famille Le Picart, artistes caennais des XVe et XVIe siècles*, 372-380. — Georges HUARD, *L'Église et le cimetière de la paroisse de Saint-Martin de Caen*, 381-385. — Abbé LE MALE, *Destruction du chartrier de l'évêché de Bayeux*, 385-386. — P. CAREL, *Le Hamel du Val des Moulins*, 386-387. — Georges HUARD, *Lieu et date de naissance de Boisrobert*, 389-391. — Abbé MASSELIN, *Ports du Calvados dans l'antiquité*, 391-393. — P. CAREL, *Sentences du présidial de Caen concernant le port de Caen, la famille Macé et les chirurgiens de Caen*, 394-399. — DESCHAMPS, *Station préhistorique de Mathieu*, 400-410. — J. LE SÉNÉCAL, *Plaque commémorative provenant de l'abbaye du Val à Saint-Omer (Calvados)*, 410-411. — FANET, *Inscriptions d'anciens noms de rues*, 411-413. — HUNGER, *Cercueil provenant de l'ancien cimetière de Verson*, 414-415 et 423-424. — Georges HUARD, et Paul DROUET, *La tour Machard, à Caen*, 415-422. — GUILLAUME, *Le régime paroissial dans ses rapports avec la vie administrative de l'ancienne France*, 424-426.

Bulletin de la Société archéologique de l'Orléanais, tome XVII, n° 208 (1er et 2e trimestres 1915) : G. BAGUENAULT DE PUCHESSE, *Deux lettres de Henri IV conservées à la Bibliothèque d'Orléans*, 146-148 [adressées à Jean Roussat destinataire de nombreuses lettres du Roi]. — Eug. JARRY, *Une supercherie généalogique. Le bailli Jérôme Groslot se donne des ancêtres*, 149-152 [Fausses assertions glissées dans la liste de ses ascendants reproduite dans son contrat de mariage suivant une coutume des notaires de l'Orléanais]. — E. JARRY, *Les droits de sceau des contrats notariés en 1506 à Orléans*, 153-154. — G. BAGUENAULT DE PUCHESSE, *Un voyage à Orléans dans l'automne de 1638*, 155-163 [Notes de Léon Godefroy, fils de Théodore]. — Albert DEPRÉAUX, *Note sur deux bandoulières aux couleurs du duc d'Orléans (XVIIIe siècle)*, 164-170. — A. LAVILLE, *Les armoiries d'Orléans*, 171-176 [Leur confirmation par Louis XVIII. — Emile HUET, *Le sceau du roi Louis XVIII*, 177-178. — Dr GARSONNIN, *Services funéraires célébrés à Orléans*, 179-181 [Billet d'invitation]. — Dr GARSONNIN, *Quelques bornes de l'abbaye de Saint-*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Mesmin, 182-184; — *Découverte d'un trésor romain à Courey*, 184-188 [monnaies].

Bulletin de la Société historique du VIe arrondissement de Paris, tome XVII, années 1914-1915 : Foiret, *Note sur la maison natale de Gounod*, 17-18. — Charles Saunier, *M. Louis Sudre*, 24-27. — *La Société historique du VIe et la Guerre*, 28-72 [Avec un long rapport de J.- E. Buloz sur les œuvres, dont le VIe est le siège, destinées à adoucir les malheurs causés par la guerre]. — Gabriel Demombynes, *La rue du Marais et la maison de Racine. Adrienne Lecouvreur. Hippolyte Clairon. Vauquelin des Yvetaux. Jean Cousin*, 73-105. — Emile Rivière, *Les nourrices et leurs bureaux de placements parisiens, 1184-1792*, 106-148. — *Lucien Augé de Lassus*, 149. — *La fabrication des timbres-poste*, 150-151. — *Commission du vieux Paris*, 151-153. [Communications relatives au IVe ; de novembre 1913 à juillet 1914].

Recueil de la Commission des Arts de la Charente-Inférieure, t. XIX, 5e livr., juillet 1915-avril 1916 : G. Musset, *Pandin de Lussaudière*, 215-217 [Archiviste de la Charente-Inférieure, mort pour la France le 11 juin 1915]. — G. Musset, *Docteur Emile Atgier*, 217-224 [Biographie]. — Paul Enard, *Vestiges d'habitation et d'une chapelle ensablée dans les dunes de la Côtinière (Ile d'Oléron)*, 231-233. — Paul Enard, *Ancres de pierre*, 233-235. — Léon Massiou, *Invasion des Germains en Saintonge au Ve siècle*, 235-236. — G. M., *Glanes Rocheloises*, 236-237. [Marché passé par le curé de Notre-Dame des Redoux avec un orfèvre de La Rochelle pour la confection d'une croix d'argent, 11 février 1638].

Bulletin de la Société archéologique de la Corrèze, 3e et 4e livr., juillet-décembre 1915 : Louis de Nussac, *Biographies Brivistes. François Sauvage (1788-1874)*, 161-170 [Doyen de la Faculté des lettres de Toulouse ; auteur des *Pensées morales et littéraires*]. — Abbé Echamel, *Notes sur la vicomté de Turenne. Le prieuré et la collégiale de Turenne*, 171-195. — Colonel Vermeil de Conchard, *L'armée et la capitulation de Metz jugées par les Allemands*, 196-216. — Jean Trespeuch, *Chronique locale ou Annales de la commune de Turenne (Corrèze), de 1830 à 1860*, 217-240 [par Giles Muzac, secrétaire de la mairie]. — B. Marque, *Étude d'une inscription gallo-romaine du musée de Brive*, 241-253. — René Fage, *Histoire d'une famille bourgeoise depuis le XVIe siècle* (fin), 254-280 [Famille Froment des Condamines. — L'abbé Froment et la fondation du collège Stanislas]. — B. Marque, *Le Planh de Bertran de Born*, 281-284 [complainte populaire du Limousin]. — Dr Raoul Laffon, *Les Annales de Larche en Bas-Limousin jusqu'à la Révolution* (suite), 285-295.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Bulletin de la Société de géographie de Rochefort, t. XXXVI, n° 3, juillet 1914-décembre 1915 : *Notices sur les membres de la Société morts pour la Patrie : Général Rondony, blessé le 22 août 1914, disparu ; — Capitaine de Fontaubert, blessé le 20 août 1914, mort le 25 ; — Capitaine Embrun, tué le 23 août 1914 ; — Commandant Marchal, tué le 14 septembre 1914 ; — Dr Dugué, médecin-major d'un régiment de fusiliers-marins, tué le 26 octobre 1914 ; — Le Pasteur Meschinet de Richemond, aumônier d'une brigade coloniale, blessé le 4 février 1915, mort le 15 ; — Commandant Ferry, tué le 16 février 1915. — Lieutenant Regelsperger, blessé le 1er avril 1915, mort le 7*, 129-135. — D. L., *Un souvenir d'il y a sept siècles. Bouvines* (1214), 136-147. — *Prisonniers de guerre*, 147-150 [Lettres les concernant, 1756-1757]. — P. L., *Contribution à l'histoire de Rochefort. Nos vieilles milices rochefortaises*, 151-158. — S. Constantin, *Recherches faites sur le port de Rochefort et les différents établissements qui en dépendent. 1836-1837* (suite), 158-178. — *La géographie de la Guerre*, 180-181 [Ce que nous tenons à l'ennemi ; ce qu'il tient aux alliés]. — Camille Flammarion, *Alésia*, 184-185. — *Une femme soldat*, 185-186. — *Le service postal autrefois*, 186-187.

Léon Legrand.

REVUES ITALIENNES

Archivio storico italiano. Année 1914, t. LXXII, fascicule I (n° 273). Mémoires et documents : Masséra (Aldo Francesco), *Il serventese romagnolo del 1277* (poésie écrite de 1276 à 1279), p. 3-17. — Palmarocchi (Roberto), *Le riforme di Gioacchino Murat nel primo anno di regno* (finances, gouvernement provincial, travaux publics, agriculture, commerce, industrie, réformes judiciaires, cultes, bienfaisance, instruction publique, civilisation, réformes militaires, brigandage), p. 18-60. = Anecdotes et variétés : Battistini (Mario), *La condamna da Jacopo Corbinelli* (condamné en 1562 probablement pour complicité dans la conjuration florentine de Pandolfo Pucci, p. 61-63).

Fascicule II (n° 274). Mémoires et documents : Schiaparelli (L.), *Note paleografiche. Segni tachigrafici nelle Notae Juris* (abbréviations de manuscrits de Bobbio des viiie-ixe s. ; abbréviations des lettres P et Q), p. 241-254. — Cesarini-Sforza (W.), *Intorno alla storia e alla storiografia* (à propos d'une lettre de Croce en réponse à une question de Villari : « *la Storia è una Scienza ?* »), p. 255-274. — Zeno (Riniero), *I municipi di Calabria nel periodo Aragonese* (législation des municipes de l'Italie méridionale au xve siècle), p. 275-314.

Fasc. III (n° 275). Mémoires et documents : Savagnone (F. Guglielmo), *Il preteso concordato fiorentino del 1515* (démontre qu'il n'y eut pas de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

concordat signé à cette date entre Léon X et Florence et que c'est à tort que l'on a donné ce nom au bref du pape du 18 février 1516 portant concession de certains privilèges en faveur des chanoines de *Santa Maria dei Fiori*), p. 3-19. — Mancini (Girolamo), *Il testamento di L.-B. Alberti* (étude et publication du testament d'Alberti daté de Rome, 19 avril 1472, dans lequel le cardinal essaya par un fidéicommis d'héritage d'assurer la possession aux mâles de sa famille de son palais de Florence, de ses biens de Castel dei Britti, et fonda pour deux jeunes gens de la famille Alberti le *collegio Alberti à Bologne ;* détails intéressants sur la sépulture d'Alberti), p. 20-52. — Rodolico (Niccolo), *Amici e libri francesi di un Giansenista italiano (Scipione de Ricci e Gabriele di Bellegarde)* (étude sur la pénétration janséniste en Toscane à la fin du xviiie s., grâce à Scipione di Ricci ; surtout dans l'instruction ; diffusion des livres jansénistes), p. 53-113. = Anecdotes et variétés : Savini (Francesco), *Simone de Lellis da Teramo, nunzio papale in Inghilterra nel Secolo XV* (ce personnage de la famille de Lellis d'où sortit le fondateur des Théatins, prit part aux conciles de Pise, de Constance et de Bâle : Martin V l'envoya en Angleterre comme collecteur des revenus de la Chambre apostolique ; il joua un rôle politique important dans la question du mariage de Jacqueline de Hainaut et du duc de Glocester, et dans le conflit de l'archevêché de Cantorbery ; en 1437 il fut mêlé aux luttes de Venise et du patriarche d'Aquilée), p. 114-125.

Fascicule IV (n° 276). Mémoires et documents : Baldasseroni (Francesco), *Michele Amari e Giovan Pietro Vieusseux* (étude sur les rapports épistolaires du savant historien et du fondateur de l'*Archivio Storico italiano,* de 1844 à 1863 (21 lettres inédites), p. 245-346. = Anecdotes et variétés : Frati (Lodovico), *Epistola metrica in lodi di Niccolò Piccinino* (écrite en septembre 1439 au début du gouvernement de Niccolò Piccinino à Bologne), p. 347-351. — Mercati (Giovanni), *Notizie di F. Settimani sulla edizione principe della « Storia fiorentina » del Varchi* (publiée en 1721), p. 351-353.

Année 1915, t. LXXIII, fascicule I (n° 277). Cipolla (Carlo), *Le origini di Venezia* (transfert de l'évêché d'Altino à Torcello et à Venise vers 668-671), p. 15-36. — Picotti (G.-B.), *Per le relazioni fra Alessandro VI e Piero di Medici. Un duplice trattato di matrimonio per Laura Orsini* (politique papale et florentine à la fin du xve s. ; projets de mariage de Laure Orsini, fille de Julie Borgia avec Astorgo Manfredi, seigneur de Faenza, et avec Julien de Médicis), p. 37-100. = Anecdotes et variétés : Volpi (Guglielmo), *Francesco Redi e un antico trattatello della cura delle malattie* (œuvre d'un falsificateur), p. 101-110. — Roberti (Melchiorre). *Il Belgio descritto da un fiorentino del Cinquecento* (l'auteur

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

est Louis Bernardo de Jacobo di Piero Guicciardini, neveu du célèbre historien florentin), p. 110-121.

Fascicule II (n° 278). Mémoires et documents : SCHIAPARELLI (L.), *Note paleografiche. Segni tachigrafici nelle Note Juris* (suite d'un premier article de critique diplomatiste), p. 245-322.— FAVARO (Antonio), *Sulla veridicità del « Racconto istorico della vita di Galileo » dettata da Vincenzio Viviani* (combat les conclusions de Em. Wohlwill dans son ouvrage : *Ueber einem Grundfehler aller neueren Galilei-Biographien*), p. 328-380. — Variétés : PELLEGRINI (Guglielmo), *La battaglia di Capo d'Orso, descritta poetamente da un testimone oculare* (récit de Lodovico Martelli), p. 381-422. — FERRETTI (Giovanni), *Pietro Brighenti spia ?* (étude sur le rôle de l'ami de Leopardi, de Monti, de Canova, etc.), p. 423-433.

Fascicule III (n° 279). Mémoires et documents : SOLMI (Arrigo), *Le leggi più antiche del Comune di Piacenza* (étude sur la situation sociale de Plaisance avant la paix de Constance, d'après 7 documents publiés en appendice et allant de 1135 à 1182), p. 3-81. — ANZILOTTI (Antonio), *L'economia toscana e l'origine del movimento riformatore del secolo XVIII* (à suivre). (Étude sur les campagnes, le régime de la propriété et des travailleurs ruraux au XVIIIe s. avec une brève étude remontant à l'origine du principat des Médicis), p. 82-118. = Anecdotes et Variétés : LEMMI (F.), *Roma nell' Impero napoleonico* (à propos de la publication à la fin de cet article d'un rapport de M. de Tournon à l'Empereur à la fin de 1811), p. 119-127.

Fascicule IV (n° 280). Mémoires et documents : ERCOLI (Francisco) : *L'origine francese di una formolo Tartoliana* (destiné à démontrer que la formule *civitâs* (aut *regnum*) *superiorem de facto non recognosiens, est tibi princeps*, a sa source dans la théorie professée par les légistes de la cour de France depuis Philippe-Auguste, et qui a trouvé son expression : *le roy ne tient de nelui fors de Dieu et de lui*, p. 241-294. — LEICHT (P.-S.). *La « Forma Sacramenti » dell' Istria e la sua data* (examen des dates proposées pour ce document entre 1060 et 1217 ; conclusion en faveur du début du XIIe s.), p. 295-307. — ANZILOTTI (Antonio). *L'economia toscana e l'origine del movimento riformatore del secolo XVIII* (suite et fin) (examen des charges pesant sur les terres rurales ; de la spéculation sur les grains, de l'absorption de la petite propriété, de la crise économique du début du XVIIIe s.), p. 308-352. = Anecdotes et variétés. MANCINI (Gerolamo). *Lettero Satirico di Giovanni Andrea dell' Anguillaro* (lettre écrite à Cosme de Médicis du Venise, le 22 mai 1563), p. 353-364.

Archivio della R. Societa romana di storia patria, année 1914 (t. XXXVII), fascicule I-II : PICOTTI (J.-B.), *La publicazione e i primi*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

effetti della « Execrabilis » di Pio II (au sujet de la prééminence du concile sur le pape), p. 5-56. — Cessi (R.), *Roma e il Patrimonio di S. Pietro in Tuscia dopo la prima spedizione del Bavaro* (expédition de Louis de Bavière en 1328), p. 57-85. — Re (Emilio), *La compagnia dei Riccardi in Inghilterra e il suo fallimento alla fine del secolo XIII* (importante contribution à l'histoire des grandes banques italiennes dans l'Europe occidentale), p. 87-138. — Marghetti-Longhi, *La legazione in Lombardia di Gregorio da Monte Longo negli anni 1238-1251* (élection d'Innocent IV et lutte du pape contre Frédéric II), p. 139-266. — Falco (G.), *Il commune di Velletri nel medio evo* (sec. xi-xiv) (publication de textes), p. 267-306. — Ferrajoli (A.), *Il ruolo della corte di Leone X. Prelati domestici* (article consacré au cardinal Bembo), p. 307-360.

Fascicule III-IV. Schuster (J.), *Il monasterio imperiale del Salvatore sul monte Letinano* (monographie de ce monastère voisin de Rieti, de 772 à la fin du xviiie s.), p. 364-452. — Ferrajoli (A.), *Il ruolo della corte de Leone X. Prelati domestici* (suite, appendice à l'article sur le cardinal Bembo), p. 453-484. — Falco (G.), *Il commune di Velletri nel medio evo* (xie-xive s.), publication de textes du xive s.), p. 485.

Année 1915 (t. XXXVIII), fasc. I-II. Hülsen (Ch.), *Saggio di bibliografia ragionata delle piante iconografiche e prospettiche di Roma dal 1551 al 1748* (importante bibliographie de 28 plans de Rome, avec un bon index), p. 5-106. — Buzzi (G.), *Ricerche per la Storia di Ravenna e di Roma dall' 850 al 1118* (p. 107-214). — Ferrajoli (A.), *Il ruolo della corte di Leone X. Prelati domestici* (suite) (article consacré à Jacques Sadolet), p. 215-282. — Marghetti-Longhi (G.), *La legatione in Lombardia di Gregorio da Montelongo negli anni 1238-1251* (suite), p. 283-420. = fasc. III-IV. Ferrajoli (A.), *Il ruolo della Corte di Leone X. Prelati domestici* (suite) (documents relatifs à Sadolet), p. 425-452. — Borino (G.-B.), *Per la storia della riforma della chiesa nel XI, a proposito di un recente libro di Storia Cassinese* (au sujet de l'ouvrage de Palma Sechi : *l'abbazia di Monte-Cassino e la conquista normanna*), p. 453-514. — Falco (G.), *Il comune de Velletri* (suite), documents de 1371 à 1373), p. 515-550. — Monaci (E.), *Le miracole di Roma* (document du xiie s. intéressant la topographie et les églises de Rome), p. 551-590. — Marghetti-Longhi (G.), *La legazione in Lombardia di Gregorio da Monte Leone negli anni 1238-1251* (suite), p. 591-676. — Falco (G.), *L'amministratione papale nella Campagna e nella Maritima della caduta della diminazione bisantina al sorgere dei comuni*, p. 677-707.

Archivio storico lombardo. Année 1914. Série V, fasc. I-II. Mémoires. Monneret de Villard (Ugo), *Note di archeologia lombarda (con illustrazioni)* (étude sur le mausolée de Dioclétien à Spalato, son influence sur

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

l'architecture lombarde et l'église Saint-Laurent de Milan), p. 5-70. — Biscaro (Gerolamo), *Note di storia dell'arte e della coltura a Milano dai libri mastri Borromeo* (1427-1478) (extraits des livres de compte de Gian Borromeo de San Miniato et de Vitaliano Borromeo), p. 71-108. — Fossati (Felice), *Rapporti fra una « terra » e i susi Signori* (Vigevano et les ducs de Milan au xve siècle), p. 109-186. — Motta (Emilio), *Armaiuoli Milanesi nel periodo Visconteo-Sforzesco* (catalogue de 176 pièces de 1371 à 1565), p. 187-232. = Variétés : Bassani (Ugo), *Una sentenza dei Consoli di Milano del 1150* (se rapporte à une prestation rurale dite « habium »), p. 233-239. — Beretta (Rinaldo), *Della compagnia della Morte e della compagnia del Carroccio alla battaglia di Legnano* (épisode de la lutte contre Frédéric Barberousse, 29 mai 1176), p. 240-256. — Giulini (Alessandro), *Polidoro Sforza* (étude sur le mariage de Polidore Sforza, fils du duc François Ier, avec Antonia Malaspina), p. 257-271.

Fasc. III. Mémoires. Ferorelli (Nicola), *Il ducato di Bari sotto Sforza. Marino Sforza e Lodovico il Moro* (duché concédé en 1454 aux Sforza par Ferdinand d'Aragon; article composé d'après des documents des archives de l'État à Milan, et des bibliothèques Ambroisienne et Trivulcienne), p. 389-468. — Luzio (Alessandro), *Isabella d'Este e i Borgia* (contribution importante à l'histoire de la diplomatie italienne à la fin du xve siècle, d'après les archives de Mantoue), (à suivre), p. 469-553. = Variétés : Giulini (Alessandro), *Un audace falsificazione del Bianchini* (sur la généalogie des Crivelli), p. 554-559. — Salvioni (Carlo), *Carlo Porta e il processo per la « Prineide »* (au sujet de l'attribution de cet écrit à Carlo Porta), p. 560-565.

Fasc. IV. Mémoires. Colombo (Alessandro), *Le origini del comune di Vigevano e i suoi diplomi imperiali* (critique de 7 diplômes de 1065 à 1329 concernant cette localité, indépendante dès le xie siècle), p. 597-672. — Luzio (Alessandro), *Isabella d'Este e i Borgia* (suite), p. 673-753. = Variétés : Lattes (Alessandro), *L'ingrossazione nelle carte pavesi* (à propos de 7 documents de 1210, 1211, 1224), p. 754-757. — Fossati (Felice), *Un problema di storia Vigevanese* (rapports de Vigevano avec Ludovic le More en 1499), p. 757-778.

Année 1915. Fasc. I-II. Mémoires. Biscaro (Gerolamo), *Panfilo Castaldi e gli inici dell'arte della stampa à Milano* (1469-1472) (Castaldi est l'auteur des ouvrages imprimés à Milan en 1471), p. 5-14. — Errante (Vincenzo), *« Forse che si, forse che no ». La terza spedizione del duca Vincenzo Gonzaga in Ungheria alla guerra contro il Turco* (1601), *studiata su documenti inediti* (la devise que l'on voit au palais de Mantoue sur une fresque représentant un labyrinthe rappelle le souvenir du

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

labyrinthe que le duc fit établir par Bertazzoli entre Cerese et Pusterla), p. 15-114. — Luzio (Alessandro), *Isabella d'Este e i Borgia* (suite) (documents), p. 115-167. = Variétés : Fedele (Savio), *L'ospedale di S. Barnaba in Milano che si dice fondato da Goffredo di Bussero l'anno 1145* (date de 1148), p. 168-176. — Bonelli (Giuseppe), *Un documentino sul Moretto* (acte de prêt fait en 1548 par Moretto), p. 176-180. — Bellorini (Egidio), *Frammenti e documenti Pariniani inediti* (publication de notes manuscrites de Giuseppe Parini), p. 181-189.

Fasc. III. Cognasso (Francesco), *L'allianza Sabando-Viscontea contro il Monferrato nel 1431* (alliance de François-Marie Visconti avec le duc de Savoie; question d'Asti) (*à suivre*), p. 273-334. — Calderini (Aristide), *I codici milanesi delle opere di Francesco Filelpo* (liste des œuvres de Filelpo, en appendice), p. 335-411. — Luzio (Alessandro), *Isabella d'Este e i Borgia* (suite et fin) (documents), p. 412-464. = Variétés : Novati (Francesco), *Il « De Magnalibus Mediolani » ed una cronaco vestfagliese del Trecento* (récit de voyage d'Heinrich d'Erfurt deffiniteur général des franciscains de Westphalie lors de l'érection à S. Eustorgio du monument de Saint Pierre Martyr), p. 465-474. — Filippini (Enrico), *La prima venuta del Ferroni e della Bandettini a Pavia e a Milano* (Ferroni vint à Pavie et Milan en 1787-1788, Teresa Bandinetti en 1793), p. 474-476.

Fasc. IV. Mémoires. Sanvisenti (Bernardo), *Di un carteggio al conte Giovanni Saglier in Milano* (lettres adressées par le prince Eugène, le marquis Michel Ismandia, le comte d'Ursel, le marquis de Leganès de 1703 à 1733), p. 537-553. — Cognasso (Francesco), *L'allianza Sabando-Viscontea contro il Monferrato nel 1431* (suite et fin), p. 554-644. — Ottolini (Angelo), *Giuseppe Montani. Lettere e ricordi inediti* (lettres adressées au directeur général de la police de Milan, à la délégation provinciale de Crémone, au comte de Bombeles, à Antonio Gussalli, de 1825 à 1833), p. 645-668. — Variétés : Beretta (Rinaldo), *Domodossola e Gian Giacomo de' Medici* (1529-1531) (tentatives de J.-J. de Médicis d'accord avec Charles-Quint pour s'emparer de Domodossola), p. 669-680. — Pagani (Leopoldo), *Milano et Luigi XVI* (représentation ordonnée par le Directoire exécutif le 21 janvier 1799, du spectacle de l'exécution de Louis XVI), p. 680-687.

Nuovo Archivio Veneto, année 1914, 1er fasc. janvier-mars (n° 93): Cessi (Roberto) : *Le relazioni commerciali tra Venezia e le Flandrie nel secolo XIV* (important article sur l'organisation des rapports commerciaux avec l'Europe occidentale surtout avec la Flandre et l'Angleterre, et les rapports économiques de Venise et de l'Italie du Nord, p. 5-116. — Rizzardo (Giovanni), *Il patriarcato di Venezia durante il regno*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

napoleonico (1806-1814) (à suivre) (en 1805 à la mort du cardinal Louis IV Flangini, le patriarchat fut administré par Nicolò Bortolatti, qui chercha, une fois le régime impérial installé à la suite de la paix de Presbourg de vivre en harmonie avec lui), p. 117-133. — Gambarin (Giovanni), *Per la fortuna di alcuni scrittori stranieri nel Veneto, nella prima metà dell' Ottocento. Appunti* (appréciation en Vénétie sur certains écrivains tels que Byron, Scott, Chateaubriand, Hugo, Balsac, avec un essai de bibliographie des traductions faites à Venise de romans et de poèmes étrangers), p. 133-157. — Lattes (Laura), *Una letterata veneziana nel secolo XVIII* (Élisabeth Caminer Turra), p. 158-190. — Pilot (Antonio), *Venezia nel blocco del 1813-1814 da noterelle inedite del Cicogna* (documents du 7 octobre 1813 au 18 octobre 1814), p. 191-227.

2e fasc. avril-juin (n° 94), Magatti (Enrico), *Il mercato monetario veneziano alla fine del secolo XVI* (législation monétaire, décrets de 1556, 1584, 1602), p. 245- 323. — Rizzardo (Giovanni), *Il patriarcato di Venezia durante il regno napoleonico* (1806-1814) (suite) (pontificat de Nicola Saverio Gamboni et de Stefano Bousignori), p. 324-424. — Besta (Enrico), *Una parola ancora sulla raccolta e la trascrizione di antichi documenti veneziani per opera di Tomaso Diplovataccio* (étude de diplômes impériaux d'Otton IV, Henri IV, etc.), p. 425-444. — Miagostovich (Vincenzo), *Per una opera Sebenicese* (publication de documents du 20 janvier 1488 au 18 mars 1527), p. 444-471.

3e fasc. juillet-septembre (n° 95), Lenna (Niccolo di) *Giosafat Barbaro* (1413-1494), *e i suoi viaggi nella regione Russa* (1436-1451) *a nella Persia* (1474-1478) (importante étude sur les voyages de ce personnage à Azof et en Russie, ainsi que sur la politique vénitienne en Albanie, à Chypre et en Perse), p. 5-105. — Wiel (Taddeo), *Francesco Cavalli* (1602-1672) *e la sua musica scenica* (étude sur Pier Francesco Coletti dit Cavalli, sur sa famille, sa vie, avec un catalogue de ses œuvres), p. 106-150. — Vital (Adolfo), *Il codice « Collectanea rerum antiquarum Coneglanensium » dell'archivio comunale di Conegliano* (manuscrit du xvie siècle, comprenant 185 documents de 1180 à 1572), p. 151-171. — Segarizzi (Arnaldo), *Una lotteria di quadri nel secolo XVII* (vente en 1666 de tableaux par Niccolo Renieri et catalogue de cette vente), p. 172-187. — Moschetti (Andrea), *Per la data finale della dipintura della cappella Ovetari* (terminée en 1452), p. 188-196. — Cocco (Ester), *L'opera di Bartolomeo Montagna sulla « Scuola del Santo » a Padova* (discussion au sujet de la terminaison de l'œuvre de Montagna en 1512), p. 197-201. — Cessi (Roberto), *La « curia forinsecorum » e la sua prima costituzione* (ce tribunal établi pour juger les

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

procès entre Vénitiens et étrangers date du début du XIIIe siècle), p. 202-207.

4e fasc., octobre-décembre (n° 96). Cessi (Roberto), *Venezia neutrale nella secunda liga antiviscontea* (1392-1397) (important article sur la politique de Venise entre Florence et les Visconti à la fin du XIVe s., et sur les prétentions de Venise sur le patriarchat d'Aquilée), p. 233-307. — Della Santa (Giuseppe), *Benedetto Soranzo patricia Veneziano, arcivescovo di Cipro e Girolamo Riario. Una pagina nuova della guerra di Ferrara degli anni 1482-1484* (ce personnage né en 1442, diplomate, envoyé à Rome avec Francesco Diedo, puis à Ancône, commissaire dans les Marches, abbé de Saint-Apollinaire de Ravenne, joua un rôle important dans la guerre de Ferrare, archevêque de Nicosie, il mourut en 1495, sans avoir pu obtenir ni le patriarcat de Venise, ni le chapeau cardinalice), p. 308-387. — Biscaro (Gerolamo), *Il delitto di Gherardo e di Rizcardo da Camino* (1298) (étude sur ces capitaines généraux de Trévise, Feltre et Belluno à la fin du XIIIe s., dans leurs rapports avec Benoît XI à la suite de l'assassinat de Jacques, évêque de Feltre et Belluno), p. 388-415. — Livingston (Arthur), *Un' archibugiata poetica del bulo Vettor Grimani Calergi* (1825) (poésie composée en 1658 sur ce personnage abbé commendataire de S. Zenon de Verone), p. 416-424. — Pilot (A.), *Quatrine vernacole inedite in morte del doge Giovanni Corner II* (1722), (pièce de vers anonyme sur la mort et les funéraires de Jean Corner), p. 425-434.

Année 1915, fasc. I, janvier-mars (n° 97), Fainelli (Vittorio), *Per l'edizione di un codice diplomatico Veronese. Studio preparatori sui documenti anteriori ai mille* (établissement d'une publication de documents, fonds d'archives, écriture de documents, abbréviations, formulaires, datation, notations particulières à Vérone, etc.), p. 5-72. — Chiuppani (Giovanni), *Storia di una scuola di grammatica dal medio evo fino al seicento (Bassano)* (article consacré aux professeurs de cette université de 1233 à 1615), p. 73-138. — Merores (Margarete), *Un codice veneziano del secolo XIV nel « Haus-of-und-Staatsarchiv » di Vienna* (ms. de 26 fol. contenant des documents relatifs à la rencontre de l'empereur Frédéric Barberousse et du pape Alexandre III à Venise, un diplôme de Frédéric Barberousse, une liste des doges antérieurs à Dandolo avant 1328, des notes d'histoire vénitienne, un récit de l'élection des doges, de la translation de saint Marc, etc.), p. 139-166. — Coggiola Pittoni (Laura), *Il viaggio di Pio VI neglo stati veneti e nella Dominante* (voyage de février à mai 1782, avec nombreux extraits des archives de Venise), p. 167-208. — Segarizzi (Arnaldo), *Cristoforo De i Scarpis* (auteur du XVe s., professeur à Padoue et homme d'affaires), p. 209-220.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Fasc. II, avril-juin (n° 98) : Chiuppani (Giovanni), *Storia di una scuola di grammatica dal medio evo fino al seicento* (suite) (étude de la législation communale), p. 253-304. — Bustico (Guido), *Mattia Butturini* (ce poète né à Salo sur la riviera de Guarda en 1752, et mort à Pavie en 1817, fut envoyé comme représentant à Venise ; il professa la langue et la littérature grecques à Pavie, fut éditeur à Venise ; nombreux appendices), p. 305-379. — Da Mosto (Andrea), *Corredo d'imbarco d'un ammiraglio veneto della fine del 1700* (inventaire dressé lors de l'embarquement de Leonard Correr en 1793), p. 380-424. — Cavazzoca Mazzanti (Vittorio), *Imperatori e duchi a Peschiera* (séjours du duc de Savoie Charles II et de l'empereur Charles-Quint en 1540-1541), p. 425-447. — Baruffaldi (Antonio-Eugenio), *Badie Polesine* (VIII). *Arcipretri e rettori della chiesa di San Giovanni Battista (fino alla soppressione della Commenda nel monasterio della Vangadizza)* (liste de 1369 à 1789, avec lacunes), p. 448-470.

Fasc. III, juillet-septembre (n° 99) : Molmenti (Prospeo), *Sebastiano Veniero dopo la battaglia di Lepanto* (importante contribution à l'histoire du célèbre vénitien de 1571 à 1578, avec une publication de 86 documents extraits des archives de Venise), p. 5-146. — Cessi (Roberto), *Venezia e l'acquisto di Nauplia e d'Argos* (négociations de 1388 à 1393, avec les Turcs et les princes de Morée pour l'acquisition par Venise de Nauplie et d'Argos), p. 147-173. — Dalla Santa (Giuseppe), *Il tipografo dalmata Bonino de Boninis « confidente » della republica di Venezia, decano della cattedrale de Treviso* (a. 1454-1528) (agent secret de Venise en France sous Louis XII et au début du règne de François Ier, il fut après la bataille de Pavie, mêlé aux négociations de la république avec Rome), p. 174-206. — Sabbadini (Remigio), *Antonio di Romagno e Pietro Marcello* (étude sur deux humanistes de la fin du xive et du début du xve s.), p. 207-246. — Favaro (Antonio), *Informazione storica sullo studio di Padova circa l'anno 1580* (intéressant document sur le fonctionnement des études à Padoue), p. 247-261. — Zorzi (Giangiorgio), *Una curiosa controversia tra un pittore di Bassano et la fraglia dei merciai in Vicenza in materia di specchi* (procès en 1519 entre Finotto de Bassano, peintre-verrier, et la confrérie de Venise), p. 262-271.

Fasc. IV, octobre-décembre 1915 (n° 100), Putelli (Salvo Romolo), *Relazioni commerciali tra Venezia ed il Bresciano nei secolo XIII e XIV*.

Léon Mirot.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

CHRONIQUE

Académie française. — 6 avril : L'Académie décide de réserver tous les prix dont elle dispose cette année « aux morts de la guerre, aux blessés et aux combattants ». — 27 avril : La Compagnie par des dépêches à l'Académie britannique et à l'Académie royale espagnole s'associe aux fêtes célébrées en commémoration de Shakespeare et de Cervantès. — 8 juin : Annonce de la mort de M. Emile Faguet.

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — 31 mars : Le prix Saintour est ainsi réparti : 1.000 francs à M. Graillot pour le *Culte de Cybèle ;* 800 francs à M. de Labriolle pour la *Crise Montaniste ;* 600 francs à M. Courbaud pour *Horace ;* 600 francs à M. P. Noailles pour les *Collections des Novelles de Justinien.* Le prix Prost (1.200 francs) est partagé par moitié entre M. Duvernoy, archiviste de Meurthe-et-Moselle, pour les *Actes des ducs de Lorraine*, et M. Chevreux, sous-préfet mobilisé, pour les *Institutions communales d'Epinal au temps des évêques de Metz.* — 19 avril : Annonce de la mort de M. Auguste Barth, savant indianiste auquel est due notamment l'*Histoire des religions de l'Inde.* — 5 mai : Mme la marquise Arconati-Visconti met à la disposition de l'Académie la somme nécessaire pour fonder un prix triennal de 3.000 francs destiné à récompenser les travaux sur l'art et l'archéologie de l'Espagne depuis les origines jusqu'au xvie siècle. Ce prix, qui serait décerné en 1916, porterait le nom de Raoul Duseigneur en souvenir de l'amateur distingué qui vient de léguer au musée du Louvre sa collection d'art espagnol. Le 12 mai suivant, l'Académie décide que le prix sera attribué la présente année, avant le 1er août, et que pourront y être présentés les ouvrages publiés dans les six dernières années. — 12 mai : Sur le rapport du P. Scheil, le prix Bordin (3.000 francs), pour les études orientales, est partagé par moitié entre M. E. Fagnan, professeur à l'Université d'Alger, pour sa traduction de l'ouvrage arabe de Mawerdi, intitulé *Statuts gouvernementaux* et M. l'abbé F. Nau, professeur à l'Institut catholique, pour ses travaux sur les ménologes et les évangéliaires coptes-arabes et sur les œuvres d'Ammonas. — 26 mai : Le secrétaire perpétuel annonce à l'Académie la mort de Mme Dieulafoy, qui fut si intimement associée à toutes les recherches et toutes les découvertes de son mari. L'Académie a décidé de proposer comme sujet du prix ordinaire du budget (2.000 francs) pour 1919, le sujet suivant : « *Les institutions militaires en France, de la mort de Louis XI à la fin des guerres d'Italie (1559).* » — 2 juin : Sur le rapport de M. Collignon, le prix Fould est ainsi partagé ; un prix de 3.000 francs à la Société française de reproduction de manuscrits à peinture, pour l'ensemble de ses publications : une récompense de 1.500 francs à

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

M. de Mély pour les *Primitifs et leurs signatures* ; une autre de 500 francs à M. Pierre Gusman pour *la Gravure sur bois et d'épargne sur métal*. — 9 juin : L'Institut de France a attribué le prix Volney (linguistique), porté extraordinairement à 2.000 francs, à la Société de Linguistique de Paris pour l'ensemble de ses publications. Une récompense de 500 francs est en outre accordée à M. Henri Gaden pour ses études sur le poular, dialecte peul du Foutah Sénégalais.

Académie des Sciences morales et politiques. — Sur le rapport de M. Félix Rocquain, le prix Thorlet, d'une valeur de 4.000 francs, est attribué à l'œuvre des soldats aveugles, établie avenue de Reuilly. — 3 juin : Sur le rapport du même académicien, le prix F.-J. Audiffred (dévouement) d'une valeur de 15.000 francs est attribué collectivement à Mme Macherez et à Mlle Germaine Sellier, pour le dévouement dont elles ont fait preuve dans Soissons pendant et après l'occupation allemande et qui souvent a touché à l'héroïsme. — 10 juin : Le prix Edmond Fréville, d'une valeur de 1.500 francs, est décerné au capitaine Henri Carré, du 33e de ligne, pour son ouvrage *Manuel d'éducation guerrière*.

Académie des Beaux-Arts. — 3 juin : L'Académie attribue à M. Prudhomme, pour son *Berlioz*, le prix Bordin de 3.000 francs. Elle décerne le prix Kastner-Boursault, de 2.000 francs, à MM. H. Prunières pour les *Ballets de cour en France*, et Jacquot pour son *Luthier français*. — Les différentes Académies se sont ralliées au principe d'un projet de monument à élever aux écrivains, aux savants et aux artistes morts pour la Patrie.

Monuments historiques. — Par décret en date du 29 mars 1916 l'église de Sermaize (Marne) est classée parmi les monuments historiques.

Service des Archives (mai 1915-mai 1916). — La guerre a naturellement fait sentir son influence dans le domaine des Archives comme partout ailleurs. Aux *Archives nationales* le nombre des lecteurs a diminué de plus de moitié : 8.915 lecteurs auxquels ont été faites 8.430 communications, contre 18.553 présences et 27.701 communications pendant la dernière année normale, c'est-à-dire 1913. Les chiffres actuels sont analogues à ceux qu'on relevait il y a environ vingt-cinq ans pour l'exercice 1889. Il est heureux d'ailleurs que l'affluence des travailleurs ait diminué dans de notables proportions car la mobilisation a réduit considérablement le personnel, tant parmi les archivistes que parmi les hommes de service, et pour rendre possible matériellement le service des communications au public on a été contraint d'imposer une limite plus étroite au nombre de documents communicables dans chaque séance. Le travail des inventaires a forcément été très ralenti. On a pu cependant, à la section moderne, poursuivre dans une certaine mesure la préparation d'un état sommaire des versements des ministères, qui rendra de grands services quand il pourra être publié après la guerre, et dresser un inventaire de la série AA. A la section ancienne on a continué l'inventaire des Registres du Trésor des Chartes, du supplément des Layettes, des *Jugés* du Parlement

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

et des arrêts du Conseil du Roi. On a procédé au relevé des Concordances qui existent entre les anciens classements et le numérotage actuel des séries, et le savant Directeur de l'établissement a entrepris une nomenclature historique des documents entrés aux Archives par une autre voie que celle des versements officiels. On s'est également préoccupé du classement des imprimés administratifs qui sont appelés à jouer un rôle de plus en plus important dans les archives modernes. Dans les *Archives départementales* dix-sept dépôts ont dû être fermés par suite de la mobilisation de l'archiviste. Dans les villes situées sur l'extrême front on a fait tous ses efforts pour mettre les papiers publics à l'abri des risques de guerre. A Reims, les Archives ont pu être mises en sûreté. A Arras les documents les plus anciens et les plus précieux avaient été déposés dans des caves voûtées. Après l'incendie du palais Saint-Waast, provoqué par le bombardement de juillet 1915 et au cours duquel fut détruit ce qui n'avait pu être mis dans les souterrains, les papiers sauvegardés ne semblèrent plus en sûreté et on prit le parti de les transporter à Paris, au palais Soubise. C'est là également qu'on donne l'hospitalité aux papiers publics, trouvés dans les mairies des villages ruinés de la ligne de feu.

Siècle de Louis XIV. — Le tome XXVIII, qui vient de paraître, de la monumentale édition des *Mémoires de Saint-Simon*, commencée dans la Collection des Grands Écrivains par Arthur de Boislisle et poursuivie par M. Léon Lecestre, offre un intérêt tout particulier. Il est occupé tout entier par le chapitre des *Mémoires* consacré à une vue d'ensemble sur le règne de Louis XIV, au moment de la mort du grand roi. C'est donc dans ce volume que, pour l'annotation si riche qui fait le mérite de cette édition, ont été groupés les renseignements se rapportant aux questions générales qui dominent l'histoire du règne. Les nombreux textes et références de toutes sortes cités dans ce volume permettent de renouveler l'étude des principaux problèmes historiques de la seconde moitié du XVIIe siècle.

Histoire de la guerre. — Le ministre de l'Instruction publique, des beaux-arts et des inventions intéressant la défense nationale a publié à l'Officiel du 20 février une note relative à l'application de la circulaire du 3 mai dernier qui invitait à recueillir les témoignages oraux les plus intéressants de l'esprit public, de la vie morale et de la vie économique de la France pendant la guerre. — Après avoir constaté les importants résultats déjà produits par cette enquête, le ministre ajoute : « La plupart de ces communications ne se rapportent qu'à l'époque où elles ont été provoquées, c'est-à-dire aux premiers mois de la guerre. Leurs auteurs ont pu croire qu'il suffisait d'avoir étudié ces débuts. Mais la guerre en se prolongeant a amené de nouveaux changements dans l'ordre économique et dans l'ordre moral. Il serait donc utile que ces nouveautés fussent notées soit par les mêmes témoins, soit par d'autres, et qu'ainsi la tradition orale se trouvât conservée non seulement pour le commencement mais pour toute la suite de la guerre en des communications successives. Ces communications, qu'elles émanent de l'initiative collective

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

des groupements locaux ou de l'initiative individuelle, peuvent être adressées au ministère de l'Instruction publique, direction de l'enseignement supérieur, 3e bureau. »

Doctorat ès-lettres. — Les thèses suivantes ont été soutenues devant la faculté des lettres de l'Université de Paris : 15 avril 1916, M. Chauviré, professeur au Prytanée militaire de la Flèche. Thèse principale, *Jean Bodin*, auteur de la « *République* » ; thèse complémentaire, *Colloque de Jean Bodin : Des secrets cachez des choses sublimes entre sept savants qui sont de différens sentimens.* (Traduction française du *Colloquium Heptaplomeres).* — 13 mai, M. Henri Labroue, député de la Gironde, professeur agrégé d'histoire et de géographie au lycée de Bordeaux. Thèse principale, *La mission du conventionnel Lakanal dans la Dordogne en l'an II (octobre 1793-août 1794)* ; thèse complémentaire, *La société populaire de Bergerac pendant la Révolution.* — 20 mai, M. l'abbé Auguste Berga. Thèse principale, *Pierre Skarga (1536-1612). Étude sur la Pologne du XVIe siècle et le protestantisme polonais* ; thèse complémentaire, *Les sermons politiques* (Sermons de Diète. 1597) par P. *Skarga.* — 24 mai, M. André Salomon Blum. Thèse principale, *L'estampe satirique en France pendant les guerres de religion. (Essai sur les origines de la Caricature politique)* ; thèse complémentaire, *La Caricature révolutionnaire (1789-1795).*

Les Catholiques espagnols et la guerre. — Maurice de Sorgues (Bloud et Gay, éditeurs). — Le chef du parti Carliste aux Cortès espagnoles, D. Juan Vasquez de Mella, par son journal, *El Correo español*, a répandu dans toutes les provinces de la péninsule et jusque dans les coins les plus reculés, un éloge dithyrambique et naïf de Guillaume II. On dirait à parcourir cette feuille que le rédacteur ignore les palinodies du cabotin couronné et qu'il prend pour argent comptant les promesses de celui qui méconnaît si lestement la signature impériale au bas des *chiffons de papier*. Les paysans qui sur la foi de D. Juan Vasquez de Mella croient à la conversion de l'Empereur luthérien au catholicisme, à ses efforts prochains pour restaurer le pouvoir temporel des Papes, ignorent sans doute la conversion du même souverain au mahométisme. Si en Espagne on s'attendait à le voir se confesser et communier, à Constantinople, les Turcs croyaient, il y a quelques mois encore, qu'il prendrait le turban et se rendrait à la Mecque. Les lecteurs du *Correo* gobent peut-être de bonne foi des bourdes de cette force. J'aimerais à croire pour la solidité de son jugement que leur propagateur ne les adopte pas aussi aveuglément, tout en faisant alors des réserves sur son honnêteté.

Heureusement que cette propagande haineuse contre la France n'est pas l'expression unanime des sentiments qui règnent dans le parti carliste. Un petit groupe combat ces menées germanophiles et le plus ardent parmi les amis de notre pays est le comte de Melgar, ancien secrétaire de D. Carlos, ancien précepteur de son fils, D. Jaime. Auteur d'une brochure, intitulée *Amende honorable*, M. de Malgar rend hommage à l'héroïsme français, reconnaît le bon droit des Alliés, dénonce les crimes allemands et reproche avec véhémence aux *leaders* du Jaïmisme de travestir les faits et d'ignorer volon-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

tairement le traitement odieux, infligé à leur chef D. Jaime par le gouvernement autrichien.

Avant la brochure du comte de Melgar, un autre opuscule ami de la France avait paru. Celui de M. Étienne Roldan qui se faisait l'écho d'une généreuse fraction de la jeunesse carliste, en Catalogne.

F. R.

Le livre d'or de l'Université. Des listes glorieuses publiées par le *Bulletin du ministère de l'Instruction publique* nous extrayons, pour la période écoulée depuis le 1er avril, les noms suivants de jeunes hommes que leur carrière vouait aux études historiques.

Tués à l'ennemi: Georges Mazeran, archiviste paléographe. M. Mazeran, soldat téléphoniste au ...e régiment d'infanterie, avait été l'objet de la citation suivante : « Le 26 novembre, à l'attaque de B... par gaz asphyxiants, a assuré la réparation des lignes avec le secteur du bois carré, faisant preuve du plus grand courage et du plus grand sang-froid. A été grièvement intoxiqué. » (Ordre de la brigade, du 10 décembre 1915).

Jean Perrenet, élève de l'Ecole des Chartes.

Citations à l'ordre de l'armée: Abbé Georges Périnelle, archiviste paléographe, officier du groupe de brancardiers de la ...e division : « Officier d'un rare mérite, d'une grande beauté morale. Bien qu'arrivé depuis peu au G. D. B... a su prendre un ascendant considérable sur les brancardiers dont il a hautement soutenu l'effort lors de l'attaque du 25 septembre par l'exemple de son dévouement absolu aux blessés et de son mépris du danger. »

Georges Besnier, archiviste du Calvados, lieutenant au ...e régiment d'artillerie à pied : « Attitude remarquable sous le feu. Le 3 octobre 1915 a dirigé sous un violent bombardement et sans vouloir s'abriter, le service d'une pièce à manœuvre excessivement délicate et, par son exemple, a su obtenir de son personnel, dans des circonstances difficiles, des résultats de tir excellents. »

Autres citations: Gaston de Beausse, élève de l'Ecole des Chartes, sous-lieutenant au ...e régiment d'infanterie : « A été tué en chargeant à la tête de sa section au combat du 25 août 1914. » (Ordre de la brigade du 16 octobre 1915).

Jean Béreux, archiviste paléographe, bibliothécaire de la ville de Bourges. soldat au ...e bataillon de chasseurs à pied : « Agent de liaison de la compagnie ; a rempli des missions de jour et de nuit dans un terrain difficile et sous un bombardement très violent. » (Ordre du bataillon du 19 décembre 1915).

Octave Morel, archiviste de l'Ain, sergent au ...e régiment territorial d'infanterie : « Sous-officier remarquable ; n'étant pas appelé à servir a demandé à faire campagne avec le régiment. A brillamment enlevé ses hommes pour reprendre une tranchée occupée par l'ennemi, en a tué deux et fait prisonnier deux autres. Véritable entraîneur d'hommes. » (Ordre de la division, du 11 novembre 1915).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Joseph Billioud, archiviste paléographe, brigadier au ...e régiment d'artillerie : « Le personnel de la batterie ayant été mis momentanément à l'abri du bombardement, est allé relever sous des feux violents d'infanterie et d'artillerie, trois blessés auxquels il a donné les premiers soins. » (Ordre de la division, du 9 février 1915).

Georges-Louis-Edmond Porchat, délégué pour l'enseignement de l'histoire au collège d'Argentan (Orne), canonnier servant observateur au 31e régiment d'artillerie : « Blessé d'un éclat d'obus à la jambe, a fait preuve d'un courage remarquable en refusant de se laisser soigner par ses camarades avant la fin du tir dirigé sur sa batterie. » (Ordre de la division).

Claude Lahaye, boursier de diplôme d'histoire à la Faculté des lettres de Montpellier, sergent au 27e bataillon de chasseurs : « A montré un calme et un sang-froid admirables sous un bombardement très prolongé et d'une extrême violence, en maintenant l'ordre dans sa troupe et coopérant pour une large part à l'échec de l'attaque ennemie. » (Ordre de la division). Promu sous-lieutenant au 27e bataillon de chasseurs.

Chevalier de la Légion d'honneur : Jacques Ancel, agrégé d'histoire, professeur au collège Chaptal, sous-lieutenant au 21e régiment d'infanterie : « Officier d'une audace et d'un sang-froid exceptionnels ; a pris en plein combat le commandement de sa compagnie. Du 4 au 12 mars, sous un feu d'artillerie d'une extrême violence, a organisé des positions qu'il a conservées en repoussant toutes les attaques tentées par l'ennemi ; a fait preuve, pendant l'action, de qualités militaires de premier ordre et a su, par son attitude et son exemple, communiquer à ses hommes l'esprit de sacrifice et de courage dont il était animé. Blessé deux fois au cours de la campagne. » (*Journal officiel* du 26 avril 1916).

CHRONIQUE DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES HISTORIQUES

Séances : 13 avril, sous la présidence de M. Rousseau, président : Annonce de la mort de M. Muteau, membre de la Société, ancien député, membre du Comité des travaux historiques, membre de la Société des gens de lettres, officier de la Légion d'honneur. Annonce de la nomination de M. Emmanuel Rodocanachi, administrateur de la Société, au fauteuil de vice-président de la Société des gens de lettres. — Lecture de M. Rodocanachi : « Les femmes bibliophiles en France ». Etude fouillée sur les plus célèbres reines, princesses ou favorites et leurs bibliothèques depuis Charlotte de Savoie, femme de Louis XI, jusqu'à la reine Marie-Antoinette, en passant par la reine de Navarre, Diane de Poitiers, Catherine de Médicis, Marguerite de Valois, la comtesse de Verrue, Mme de Chamillart, Mme de Maintenon, Mme de Montespan, Marie Leczinska, Mme de Pompadour, Mme du Barry. La plupart de ces bibliophiles appréciaient plus les reliures de leurs volumes qui décoraient agréablement leurs boudoirs, que les ouvrages eux-mêmes d'une infinie variété.

20 mai : sous la présidence de M. Rodocanachi, administrateur, qui annonce la mort de Mme F. Rousseau, femme de notre Président ; la Société unanimement adresse à celui-ci le témoignage de sa profonde sympathie.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Élection comme membre d'honneur de M. Vesnitsch, ministre de Serbie en France, membre associé de l'Institut de France. — Lecture de M. Funck-Brentano : Les chants des Serbes. Chansons familiales, chantées par les jeunes filles avec accompagnement de la guzla nationale; l'inspiration en est simple et rappelle les chansons de geste du moyen âge. Chants des Heiduke qui constituent des poèmes véritables et tous relatifs à l'histoire nationale ; plusieurs remontent au xve siècle et ont également de nombreux points communs avec notre chanson de Roland. Les 12 cantilènes de Kossovo notamment, qui rappellent la grande défaite serbe, montrent la qualité d'âme des poètes, interprètes populaires des traditions populaires. — Lecture de M. Mareuse : La formation du quartier de l'Europe ; depuis le début du xixe siècle constante transformation : de nombreuses propriétés et terrains vagues, s'étendant des jardins de Tivoli, jusqu'à la barrière et jusqu'à Monceaux, furent achetés par Jones Hagerman et Sylvain Mignon et le plan de tout le quartier de l'Europe fut ébauché par l'ordonnance du 2 février 1826, et maintes fois remanié par la suite, notamment lors de la création de la ligne de Paris à Saint-Germain, et des agrandissements successifs de la compagnie des chemins de fer de l'Ouest ; le quartier ne prit l'aspect qu'il a gardé depuis que sous le second empire. (Le conférencier fait passer de nombreux plans et croquis sous les yeux des auditeurs).

Livre d'or : *Tombé au champ d'honneur :* Capitaine Augustin Cochin, le 10 juillet 1916, dans la Somme, après avoir été plusieurs fois blessé et cité à l'ordre du jour (la notice sur notre jeune et éminent confrère paraîtra dans le prochain numéro).

Cité à l'ordre du jour : R. Villatte des Prugnes, capitaine commandant la 59e batterie du 2e régiment d'artillerie de campagne, cité à l'ordre de la brigade le 3 mars 1916 : « Officier plein d'énergie et d'entrain, s'est distingué dans plusieurs occasions. Le 27 février 1916 a donné un bel exemple de bravoure et de sangfroid en réglant un tir important, constaté très efficace dans un observatoire sur lequel tombaient des obus ennemis de gros calibre qui causaient de sérieux dégâts. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

LIVRES NOUVEAUX

Documents. — A. Aulard, *Lettres et bulletins de Barentin à Louis XVI.* Avril-juillet 1789. Paris, F. Rieder (1915), in-8, xi-68 p. (Soc. de l'histoire de la Révolution française). — R. de Lespinasse, *Cartulaire de Saint-Cyr de Nevers*, Nevers, J. Gremion et Paris, Champion, in-8, xvi-242 p. — L. Dubreuil, *Les Vicissitudes du domaine congéable en Basse-Bretagne* à l'époque de la Révolution. Documents. Tome Ier. Paris, Leroux, in-8, 560 p. (Documents inédits sur la Révolution). — *Recueil des Actes de Henri II, roi d'Angleterre et duc de Normandie*, concernant les provinces françaises et les affaires de France. Œuvre posthume de M. Léopold Delisle revue et publiée par M. Elie Berger. Tome Ier, Paris, C. Klincksieck, in-4, vii-589 p. (Chartes et diplômes). — *Recueil des Actes de Philippe-Auguste, roi de France*, publié sous la direction de M. Elie Berger par M. H.-François Delaborde. Tome Ier, années du règne i à xv (1er novembre 1179-31 octobre 1194). Paris, Imprimerie nationale, in-4, xl-575 p. — Saint-Simon, *Mémoires* édités par A. de Boislisle avec la collaboration de L. Lecestre et de J. de Boislisle. Tome 28, Paris, Hachette, in-8, 567 p. — G. Wickersheimer, *Commentaires de la Faculté de Médecine de l'Université de Paris* (1395-1516), publiés avec une introduction et des notes. Paris, E. Leroux (1915), in-4, xcvii-571 p. (Documents inédits).

Histoire Générale. — Louis Benaerts, *Les Commissaires extraordinaires de Napoléon Ier en 1814*, d'après leur correspondance inédite. Paris, F. Rieder (1915), in-8, xxiii-239 p. — L. Blart, *Les rapports de la France et de l'Espagne, après le pacte de famille*, jusqu'à la fin du ministère du duc de Choiseul. Paris, F. Alcan (1915), in-8, xv-239 p. — G. Bord, *Le Dauphin*, Paris, Emile-Paul, in-8, 178 p. — R. Brancour, *La Marseillaise et le Chant du Départ.* Paris, H. Laurens (1915), in-4, 20 p. (Images historiques). — L. de Lanzac de Laborie, *Essais historiques et biographiques.* Paris, Plon-Nourrit (1914), in-16, x-318 p. — G. Schefer, *Un Sacre royal dans la cathédrale de Reims.* Le sacre de Louis XV. Paris, H. Laurens, in-4, 20 p. (Images historiques). — J. Tiersot, *Histoire de la « Marseillaise ».* Paris, Delagrave (1915), in-8, viii-152 p. — J. Tramond, *Manuel d'histoire maritime de la France.* Paris, A. Challamel, in-8, 915 p.

Histoire littéraire. — H. Bremond, *Histoire littéraire du sentiment religieux en France* depuis la fin des guerres de religion jusqu'à nos jours. I. L'Humanisme dévot (1580-1660). Paris, Bloud et Gay, in-8, xxiii-552 p. — A. Joannidès, *La Comédie-Française. 1915.* Paris, Plon-Nourrit, in-8, 145 p. — E.-L. de Kerdaniel, *Un soldat-poète du XVe siècle, Jehan Meschinot.* Paris, Jouve (1915), in-8, vi-132 p.

Histoire militaire. — H. Aragon, *Les guerres dans l'antiquité et la Guerre*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

moderne. Les tranchées et les mines. Le combat, l'assaut, l'artillerie. Les machines. Les secours aux blessés. Les enseignes. Le drapeau. La bataille de la Marne, etc. Tome Ier. Perpignan, impr. catalane de J. Comet, in-8, 256 p. — E. Dupont, *Les prisonniers de guerre anglais en France au XVIIIe siècle*. Paris, Boyveau et Chevillet (1915), in-8, 12 p. — Gœthe, *Campagne de France* (23 août-20 octobre 1792). Texte allemand publié avec une introduction, des sommaires, des notes et une carte par O. Briois. Paris, Hachette (1915), in-16, xvi-346 p.

Histoire de l'art. — F. Feuardent, *Jetons et Mereaux* depuis Louis IX jusqu'à la fin du Consulat de Bonaparte. Tome III. Paris, Rollin et Feuardent (1915), 510 p. — St. Lami, dictionnaire des sculpteurs de l'école française au xixe siècle. Tome II : D-F. Paris, Ed. Champion, in-8, 438 p. — A. Reinach, *La mort de Brennas*. Étude sur quelques figurations des Gaulois dans l'art hellénistique. Paris, E. Leroux (1915), in-4, 32 p.

Histoire locale. — M. Bernard, *La municipalité de Brest* de 1750 à 1790. Paris, Ed. Champion (1915), in-8, 368 p. — Louis Benaerts, *Le régime consulaire en Bretagne*. Le département d'Ille-et-Vilaine pendant le Consulat. Paris, Champion (1914), in-8, xv-383 p. — J. Martin-Buchey, *Géographie historique et communale de la Charente*. Livraisons 1 à 16. Angoulême, impr. Coquemard, 16 fasc. in-8 de 32 p. — L. de Lanzac de Laborie, *La colonne de la Grande armée*, colonne Vendôme. Paris, H. Laurens (1915), in-4, 24 p. (Images historiques) — M. Leroux, *L'industrie du fer dans le Perche*. Monographie historique et économique (thèse). Paris, Rousseau, in-8, 160 p. — E. Morand, *La chapelle de Saint-Don, près Riom*. Son patron et ses origines. Mâcon, impr. Protat, in-16, 28 p.

Biographie. — Commandeur de Broqua, *Claude Bernard dit le Pauvre Prêtre* (1588-1642). Paris, Lethielleux (1914), in-16, 270 p. — P.-L. Robert, *Une correspondance inédite de A. Boieldieu*. Vue d'ensemble. Rouen, impr. A. Lainé, in-8, 62 p. — H. de Curzon, *Alfred de Curzon, peintre* (1820-1895). Sa vie et son œuvre, d'après ses souvenirs, ses lettres, ses contemporains. Paris, H. Laurens (1914), 2 vol. in-8, xliii-315 et 332 p. — Abbé C. Calippe, *Monseigneur Dizien, évêque d'Amiens*, 5 avril 1846-27 mars 1915. Amiens, impr. A. Grau (1915), in-8, viii-198 p. — Mgr Laveille, *Le bienheureux Louis-Marie Grignion de Montfort* et ses familles religieuses. Tours, A. Mame, in-8, xx-441 p. — A. Bossert, *Herder, sa vie et son œuvre*. Paris, Hachette, in-16, iv-211 p. — P. de Longuemare, *Notes sur une descendance d'un frère de la pucelle d'Orléans*. Caen, H. Delesques (1915), in-8, 41 p. — Ch.-M. Maillard, *Le R. P. Alfred Marie, prêtre eudiste*, supérieur du collège séminaire de Valognes. Paris, J. de Gigord, in-8, 404 p. — L. Chesneau, *L'abbé Ernest Ménard*, curé de Notre-Dame de Saint-Vincent-de-Paul (1850-1915). Blois, impr. C. Migault, in-8, 55 p. — C. Bellaigue, *Pie X et Rome*. Paris, nouvelle librairie nationale, in-16, 320 p. — P. Dorbec, *L'Hôtel Carnavalet et la marquise de Sévigné*. Paris, H. Laurens, in-8, 23 p.

Histoire de la Guerre 1914-1916. — J. Bainville, *La Guerre et l'Italie*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Pourquoi l'Italie a voulu la guerre. Ce que l'Italie attend de la guerre. L'Italie et l'Autriche. L'Italie et l'Allemagne. Paris, A. Fayard, in-8, 320 p. — H. Barby, *L'Epopée Serbe*. L'agonie d'un peuple. Nancy-Paris, Berger-Levrault, in-16, viii-228 p. — M. Barrès, *Les Saints de la France*. Paris, Emile-Paul (1915), in-18, 384 p. — R. Berton, *Le Grand Tailhada ou les Limousins au front*. Récits vécus de la Grande Guerre (août 1914-mai 1915). Paris-Limoges, Guillemot et L. de Lamothe (1915), in-8 à 2 col., 168 p. — W. Breton, *Un régiment belge en campagne* (1er août 1914-1er janvier 1915). Quelques fastes du 2e chasseurs à pied. Nancy-Paris, Berger-Levrault, in-16, 130 p. — C. Chenu, *De l'arrière à l'avant*. Chronique de la Guerre. (Octobre 1914-décembre 1915). Paris, Plon-Nourrit, in-16, viii-319 p. — A. Chuquet, *Prouesses allemandes*. La Guerre en Flandre. Sur la Meuse et la Meurthe. Senlis et Gerbéviller, Les carnets des vandales. Paris, Fontemoing, in-16, 286 p. — A. Demar-Latour, *Nostradamus et les événements de 1914-1915*. Paris, éditions pratiques et documentaires, in-8, 64 p. — F. Engerand, *L'Allemagne et le Fer*. Les frontières lorraines et la force allemande. Paris, Perrin, in-16, xi-317 p. — L. Fautrat, *Senlis 1870-1914*. Senlis, impr. E. Vignon (1915), in-8, 18 p. — G. Fouad, *L'Allemagne historique, intellectuelle, morale*. Aperçu historique ; population, éducation ; mentalité ; espionnage. Paris, Jouve, in-18, 107 p. — Léonce de Grandmaison, Impression de guerre de prêtres-soldats. Paris, Plon-Nourrit, in-16, iii-332 p. — E. Guiraud, *Le capitaine de Bresson*, mort pour la France. Gap, Vollaire, in-8, 16 p. — J. Hess, *Le mémorial militaire et civique du Sud-Est pendant la grande guerre*. Histoire illustrée de la région des Alpes-Maritimes et de la principauté de Monaco. 1er vol. Les Douze premiers mois de la guerre. Nice, impr. Gay et Fortoul (1915), in-8, 137 p. — P. Imbart de La Tour, *Le Pangermanisme et la philosophie de l'Histoire*. Paris, Perrin, in-16, 76 p. — *In memoriam Jean du Breuil de Saint-Germain*, tué à l'ennemi le 22 février 1915. Paris, impr. Ronsin, in-8, 214 p. — Joseph-Barthélemy, *Les institutions politiques de l'Allemagne contemporaine*. Paris, F. Alcan (1915), in-16, 275 p. — Ch. Krumholtz, *Thann*. Une ville martyre en Alsace. Besançon, Millot, in-8, vi-28 p. — P. Lanéry d'Arc, *Jeanne d'Arc et la guerre de 1914*. Nancy-Paris, Berger-Levrault, in-12, 76 p. — P. Le Feuvre, Visions d'arrière. Dix-sept mois de guerre. *(Sommery, août 1914-décembre 1915.)* Servaville, impr. R. Bocquet, in-8, 44 p. — *Le lieutenant Joseph Lemaire*, du 324e d'infanterie, tué à Beaumont (Meuse), le 22 octobre 1914, décoré de la croix de guerre avec palme. 1889-1914. Souvenir. Le Mans, impr. Benderitter (1915), in-8, 15 p. — G. Lenôtre, *Prussiens d'hier et de toujours*. Paris, Perrin, in-16, 346 p. — Paul Leroy-Beaulieu, *La guerre de 1914 vue en son cours chaque semaine*. La première année de guerre (août 1914 à fin juillet 1915). Paris, Delagrange (1915), in-8, 511 p. — M. de Lestrange, *La question religieuse en France pendant la guerre de 1914-1915*. Documents, 3e série. Paris, Lethielleux (1915), in-16, 187 p. — J. Limozin, *Sur le front lorrain*. Notes d'un aumônier militaire. Bonne Presse (1915), in-8 à 2 col., 127 p. — Maïten d'Arguibert, *Journal d'une famille française pendant la guerre*. Paris, Perrin, in-16, xvi-311 p. — H. Mathis, *Impressions de guerre* (1914-1915). Paris, G. Crès, in-16, 85 p. — E. Moreau-Nélaton, *Soissons avant la guerre*. Paris, H.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Laurens (1915), in-4, 20 p. (Images historiques). — P. Nothomb, *L'Yser. Les villes saintes.* La Victoire. La bataille d'été. Paris, Perrin, in-16, 252 p. — M. Pierrat, *Châlons-sur-Marne pendant l'occupation allemande.* Septembre 1914. Châlons, impr. de l'Union républicaine de la Marne (1915), in-8, 135 p. — A. de Pouvourville, *Jusqu'au Rhin.* Les terres meurtries et les terres promises. Nancy-Paris, Berger-Levrault, in-16, xi-368 p. — Lieutenant Radelet, *Le livre d'or du peuple belge*, août 1914-mai 1915. 1er vol. Rouen, impr. A. Lainé (1915), in-8, 362 p. — *Rapports sur la violation du droit des gens en Belgique.* 2e vol. Rapports 13 à 22 de la Commission d'enquête. Correspondance entre S. E. le cardinal Mercier et l'autorité allemande. Protestation solennelle de Mgr Heylen, évêque de Namur. Nancy-Paris, Berger-Levrault (1915), in-8, 198 p. — *Récits de combattants* recueillis par le baron C. Baffin. Paris, Plon-Nourrit, in-16, iii-376 p. (La Belgique héroïque et vaillante). — P. Remy, *1870-1871. Le 3e bataillon de la mobile des Vosges.* 1914-1915. La guerre au jour le jour. Épinal, impr. Vosgienne (1915), in-8, 324 p. — L. Rollet, *Le lieutenant-abbé Joseph Décréaux* (1885-1914), esquisse. La Clayette, impr. F. Gaudet, in-8, iv-23 p. — X. Roux, *Albert Ier. Le Cardinal Mercier. M. de Broqueville... Le Peuple belge.* Paris, P. Lethielleux (1915), in-16, 396 p. — Max Sainsaulieu, *Reims avant la guerre.* Paris, H. Laurens, in-4, 20 p. (Images historiques). — Abbé Ségault, *L'abbé Zahn,* professeur au petit séminaire de Nancy, aumônier militaire au 5e hussards, mort pour la patrie. Nancy, ancienne impr. Vagner, in-8, 32 p. — R. Sirianu, *La question de Transylvanie et l'unité politique roumaine.* Histoire. Situation actuelle. La Roumanie et la guerre européenne. Paris, Jouve, in-8, 440 p. — J. Variot, *La Croix des Carmes.* Documents sur les combattants du Bois Le Prêtre. Nancy-Paris, Berger-Levrault, in-8, 99 p. — A. Variot, *Les Allemands à Nomeny* (août 1914). Nancy, impr. lorraine, Rigot, in-8, 89 p.

L'Éditeur-Gérant : A. Picard

DIJON, IMP. DARANTIERE.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

LA QUESTION DES SUBSISTANCES
ET DES APPROVISIONNEMENTS EN FRANCE

A LA FIN DU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

PENDANT LA GUERRE DE LA LIGUE D'AUGSBOURG

La France s'est trouvée plus d'une fois aux prises avec des difficultés économiques analogues à celles que la guerre actuelle a fait naître. Spécialement ce qui se passa à cet égard sous le règne de Louis XIV, pendant la Guerre de la Ligue d'Augsbourg ou Guerre de la succession d'Angleterre, présente plus d'un rapprochement avec ce que nous voyons aujourd'hui aussi bien pour les problèmes qui se posaient alors devant le gouvernement que pour les mesures qu'il prit afin de les résoudre au mieux de l'intérêt général. Cette étude peut de plus s'appuyer sur un grand nombre de Documents authentiques[1].

Sans doute les épreuves auxquelles sont soumis en ce moment les non-combattants (nous ne parlons pas des pays envahis) ne sont pas comparables à la situation parfois désastreuse où se trouva la France vers 1692-1694, même dans les régions les plus éloignées du théâtre des hostilités, quoique la guerre enlevât alors bien moins de bras au travail national et dût, à ce qu'il semble, troubler moins profondément les conditions d'existence du pays. Nous pouvons constater là la preuve

1. La Correspondance des contrôleurs généraux depuis la mort de Colbert publiée par M. de Boislisle, t. Ier. — Delamare, *Traité de la Police*, principalement le titre V. — Depping, *Correspondance administrative du règne de Louis XIV*. — Isambert, *Anciennes lois françaises*, t. XX. — Néron, *Recueil d'édits et d'ordonnances royaux*, t. II. — Guillaume Blanchard, *Compilation chronologique contenant un recueil en abrégé des ordonnances*, etc. Paris, 1715, in-fol. — *La Gazette de France. Le Mercure. Le Journal de Dangeau*. — Bois-Guillebert, *Détail de la France 1697*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

consolante des progrès qui, en dépit des erreurs et des abus, ont été réalisés depuis lors dans notre organisation administrative, financière, économique et sociale, aussi bien par la marche naturelle de la civilisation que par ce qu'il y eut de légitime et d'heureux dans les transformations politiques concomitantes. Mais quand serait-il plus opportun que dans les circonstances présentes de rappeler les exemples de constance et de fermeté donnés par nos ancêtres, gage d'espérance pour ce que nous saurions faire à notre tour. *Cæterum in ea tempora vivimus quibus animam firmare expediat constantibus exemplis.*

I

Depuis quatre ans Louis XIV tenait tête à toute l'Europe, justifiant sa devise *Nec pluribus impar*, devise qui conviendrait aussi bien à la France moderne qu'à l'un de ses plus glorieux représentants historiques dans le passé. Malgré les brillantes victoires grâce auxquelles Catinat et Luxembourg « tapissaient » les murs de Notre-Dame de drapeaux ennemis, la situation intérieure était critique, d'autant plus que les intempéries avaient, coup sur coup perdu, en grande partie, les récoltes de 1692 et de 1693. La dépression morale des laboureurs et l'inquiétude de tous avaient été augmentées et rendues plus cruelles par des espérances longtemps caressées et bientôt déçues. La récolte de 1693 s'annonçait excellente et l'on pouvait croire qu'elle compenserait la mauvaise récolte de l'année précédente. Mais le blé qui paraissait magnifique était « monté en paille » et avait peu donné. Bref, comme le disait Voltaire, « on périssait de misère au bruit des *Te Deum* ».

La disette était générale et dans certaines régions la famine sévissait dans toute son horreur. Les villes n'étaient pas mieux partagées que les campagnes. Dans telle grande cité riche et prospère quelques années auparavant, à Reims par exemple, plus de la moitié de la population en était réduite à demander son pain à la charité publique. A Noyon, dès 1691, la ville était abandonnée par la plus grande partie des contribuables et dès le 19 février il avait fallu rendre une ordonnance portant que ceux qui avaient délogé depuis un an « seraient tenus de revenir dans la huitaine et de mettre leur maison en état de loger les gens de guerre ; faute de quoi les troupes seraient placées à

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

leurs dépens chez des cabaretiers ou ailleurs ». L'année suivante l'évêque de Noyon [1] ayant épuisé toutes les ressources de la charité locale annonçait l'intention de faire quêter par tout le royaume en faveur de la malheureuse ville. Pour l'évêché de Rieux où les récoltes étaient en déficit depuis quatre ans, l'intendant du Languedoc M. de Bâville [2] demandait en grâce qu'on envoyât des subsistances si l'on ne voulait voir le reste de la population passer en Espagne.

Des troupes de mendiants parcouraient les campagnes. Organisés en bande, ils menaçaient d'incendier les maisons de ceux qui refusaient de les secourir. Les convois de vivres qui se dirigeaient vers les villes ou en sortaient risquaient d'être pillés par « un nombre infini de femmes et d'enfants et aussy d'hommes qui n'ont pas figure humaine », et c'est au sujet d'une des plus riches provinces de France, la Normandie, que le lieutenant-général gouverneur de la Basse-Normandie le marquis de Beuvron [3] s'exprime ainsi. Il dit ailleurs qu'un grand nombre de gens de sa généralité meurent de faim, que dans le pays de Caux, « le blé manquant même à ceux qui peuvent en acheter, la misère et la pauvreté est au-delà de ce que vous pouvez imaginer ». Il est vrai que la Normandie, une des régions françaises les plus favorisées par la nature était devenue, par le fait des hommes, une des plus malheureuses, à cause des charges qui l'accablaient, à cause de la lourdeur, de la mauvaise assiette et de la mauvaise répartition des impôts [4].

En Touraine, dans ce qu'on avait pu appeler le jardin de la France, l'intendant M. de Miromesnil [5] affirme dans une lettre datée du 5 décembre 1693 qu'en trois mois les loups ont étranglé plus de soixante-dix personnes et en ont blessé autant. Dans le Limousin, la très mauvaise récolte de châtaignes, jointe à la mauvaise récolte des grains

1. François de Clermont-Tonnerre, évêque de Noyon, de mars 1661 à sa mort, 25 février 1701, membre de l'Académie française, prélat digne d'estime, malgré son extraordinaire vanité.

2. Nicolas de Lamoignon de Bâville, comte de Launay-Courson et conseiller d'État, intendant en Languedoc de septembre 1685 à juin 1718.

3. François III de Harcourt, marquis de Beuvron, mort en 1705. C'était un très honnête, dit Saint-Simon, très considéré et encore plus aimé.

4. Voir la comparaison que Bois-Guilbert dans le *Détail de la France* fait de la Normandie et de la généralité de Montauban.

5. Thomas Hue, marquis de Miromesnil, maître des Requêtes, intendant à Tours (février 1689-février 1701).

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

avait porté à son comble la misère d'une population pour qui la châtaigne remplaçait en grande partie le pain. Dans les régions de Guyenne voisines du Limousin, dans les seules élections [1] de Périgueux et de Sarlat, plus de soixante mille personnes, y compris les petits enfants, avaient péri en un an. Il y avait encore à la fin de l'année au mois de novembre 1693 en Guyenne, des blés qui n'étaient pas battus à cause du grand nombre de malades. Dans plusieurs régions de la France, de grandes étendues de terre restent sans culture, par défaut de bras, par manque de bœufs de labour (une grande mortalité ayant eu lieu dans les bestiaux), et aussi par découragement des tenanciers, par la nécessité où ils sont ou croient être d'employer à leur nourriture immédiate le blé ordinairement réservé aux semailles [2].

Le numéraire en circulation se raréfie aussi et cela pour deux raisons.

D'abord, comme le remarque M. de Sudurant, premier président de la cour des aides de Guyenne, les particuliers qui ont de l'argent aiment mieux le garder pour profiter des circonstances et acheter des biens fonds que de le mettre dans le commerce et de le prêter [3].

D'autre part, les pays ennemis (et la France combattait sur toutes ses frontières) ne laissaient plus entrer chez nous de métaux précieux monnayés ou non. Un exemple curieux de cette prohibition nous est indiqué par l'intendant d'Auvergne Mr d'Ablerges [4] (lettre du 21 novembre 1692). Comme de nos jours les habitants du plateau central avaient l'habitude de s'expatrier temporairement tous les ans pour aller travailler et gagner hors de leur pays. Notamment de nombreux Auvergnats se rendaient tous les ans en Espagne et économisaient en général dans leur campagne de travail chacun quatre pistoles. Mais

1. Voir les lettres de Louis Bazin de Bezons, conseiller d'État, intendant de Bordeaux de juin 1686 à septembre 1700. On sait que les *élections* étaient les subdivisions administratives des généralités.

2. Par suite des méthodes de culture alors en usage, la proportion de blé qu'on devait employer pour la semence était notablement plus grande qu'aujourd'hui.

3. Lettre au Contrôleur général du 18 juin 1692. — Les prêteurs étaient alors plus circonspects qu'aujourd'hui, par suite de l'obstacle que rencontrait dans les mœurs comme dans les lois le prêt à intérêt qui, même à un taux modéré, passait pour de l'usure et n'était pas légalement reconnu.

4. Gilles de Maupeou, comte d'Ablerges, maître des requêtes, intendant d'Auvergne, d'octobre 1691 à août 1695.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

depuis la guerre la douane espagnole à leur retour les fouillait avec la dernière exactitude et leur confisquait ces quatre pistoles. Afin de les soustraire à ces investigations, les Auvergnats pour leur faire franchir la frontière, en étaient réduits à les avaler au moment du passage [1].

II

Le déficit dans les plus récentes récoltes, si l'on tient compte des réserves des années antérieures, réserves qui, il est vrai, ne devaient pas être bien grandes, ne suffirait pas à expliquer cette disette si rapidement apparue et qui s'était étendue si généralement.

Mais d'abord, comme il arrive d'ordinaire, dès que la disette fut menaçante, la panique du consommateur aussi bien que l'âpreté au gain du commerçant n'avaient pas tardé à amener une exagération des prix des céréales hors de proportion avec le déficit réel. Le gouvernement, fort légitimement d'ailleurs, ajoutait aux difficultés dont souffrait le marché national par les grandes quantités qu'il prélevait pour les magasins militaires et l'approvisionnement des armées.

D'autre part la circulation des grains était entravée par les droits particuliers et la condition douanière variable des diverses provinces. La Bourgogne par exemple, quoique abondamment pourvue, s'opposait à toute sortie des grains hors de son territoire, et l'intendant, M. d'Argouges [2], quoique représentant le pouvoir central, était d'accord avec

1. La correspondance des intendants contient beaucoup d'autres faits qui montrent que, même sans admettre tout ce que disaient les pessimistes, la misère de la France n'était que trop réelle. Cependant il est bon de remarquer que les intendants, si loyaux qu'ils soient, tendent plutôt à exagérer qu'à atténuer le triste état des choses dans les pays qu'ils administrent. Ils espèrent éviter ainsi qu'on les surcharge d'impôts et obtenir en leur faveur des mesures bienveillantes du pouvoir, telles que des dégrèvements. Il faut remarquer aussi que la misère des campagnes de la France était antérieure à la guerre et que la guerre n'avait fait que l'aggraver comme le prouve par exemple le « Mémoire des Commissaires du roi sur la misère des peuples et les moyens d'y remédier ». Ce mémoire rédigé en 1687, très probablement par le conseiller d'État d'Aguesseau et le maître des requêtes d'Ormesson remonte en 1687. Un document de 1683 affirme que des paysans angevins vivaient en grande partie de pain de fougères.

2. Florent d'Argouges, maître des requêtes, intendant en Bourgogne, de juillet 1688 à janvier 1694.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

le Parlement de Dijon et les autres autorités locales pour refuser de venir au secours des provinces voisines du Dauphiné et du Lyonnais qui étaient réduites aux extrémités de la famine. L'intendant de Lyon, M. de Bérulle dut envoyer (2 mars 1693) un courrier extraordinaire à Pontchartrain pour lui faire savoir que la ville de Lyon « n'est pas approvisionnée pour plus de huit jours ». Vainement l'intendant qu'on ne peut accuser d'avoir manqué de prévoyance a-t-il fait le nécessaire. Vainement le commerce lyonnais a-t-il fait en temps utile des achats de grains en Bourgogne. M. d'Argouges s'oppose à ce qu'ils sortent de sa province, quoiqu'elle regorge de grains, « malgré ce qu'ont prélevé les commissionnaires ». Il demande avec insistance qu'on donne à M. d'Argouges l'ordre de laisser descendre par la Saône les blés que les marchands de Lyon ont achetés dans sa juridiction. Car il serait très difficile si la disette arrivait à Lyon « de contenir quarante mille ouvriers qui n'ont pas de pain ». Ce pauvre M. de Bérulle trouvait un embarras de plus pour son administration dans les prétentions du vieil archevêque de Lyon, Camille Neuville de Villeroy qui avait aussi le titre de gouverneur de la ville et voulait en exercer la charge. De son vivant (et il occupait le siège depuis 1653), « aucun intendant n'aurait osé rien ordonner aux échevins de Lyon. Lorsque le voyant affaibli par l'âge et la maladie qui devait l'emporter, M. de Bérulle [1] alla le trouver pour lui demander d'agir et de s'occuper de cette grave question de l'approvisionnement de sa cité archiépiscopale, il lui répondit avec une colère méprisante : « Que venez-vous faire ici, croyez-vous que nous n'y avons pas pensé ? »

Cinq mois après la supplique de Bérulle au contrôleur général rien encore n'avait été fait et les Lyonnais étaient en émoi en voyant que les bateaux qui leur étaient destinés étaient arrêtés aussi bien en amont du Rhône qu'en amont de la Saône. Cependant, le vieux Camille de Villeroy étant mort, les fonctions ecclésiastiques et civiles qu'il avait exercées avaient été disjointes. Les premières avaient été données à Claude II de Saint-Georges, prélat plein de piété, de charité et de savoir et le lieutenant général comte de Canaples [2] reçut le titre de

1. Pierre de Bérulle, maître des Requêtes, intendant à Lyon, de août 1687 à octobre 1694.

2. Alphonse de Créquy comte de Canaples était le frère du Maréchal et se trouvait neveu par alliance du défunt archevêque. Claude de Saint-Georges exerça son ministère à Lyon jusqu'en 1711.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

commandant pour le roi dans la ville de Lyon et les provinces de Lyonnais, Forez, Beaujolais. M. de Canaples se hâta de réclamer énergiquement la liberté de navigation sur les deux cours d'eau et, en attendant, prit sur lui de permettre aux Consuls de la ville, malgré des protestations du munitionnaire, de prélever une certaine quantité de blé dans les magasins militaires.

Autre difficulté. Quelque besoin que nous eussions de conserver nos grains, nous n'osions pas mécontenter la Suisse qui nous donnait tant d'excellents soldats et pouvait difficilement se passer des denrées qu'elle tirait de chez nous. Les ouvriers sauniers qui travaillaient aux mines de sel gemme de Salins en Franche-Comté faillirent s'insurger lorsqu'ils virent des convois de blé traverser leur pays et se diriger vers la frontière lorsqu'eux-mêmes n'avaient point de quoi manger. Il fallut leur promettre que ces exportations ne se renouvelleraient pas. L'état de Genève d'autre part avait acheté tous les blés du Bugey, malgré la défense du contrôleur général et se trouvait en mesure en 1693 d'en fournir à la Savoie.

Il y avait enfin à lutter contre des commerçants qui, quoique français, ne poursuivaient qu'un but, celui de spéculer sur la misère de la France pour augmenter leurs bénéfices, même par des manœuvres savamment préparées et à longue échéance.

Certes il ne faut pas confondre l'approvisionnement avec l'accaparement. L'approvisionnement est au contraire un moyen d'égaliser les prix d'une année à l'autre et de limiter la hausse. Mais encore faut-il qu'il soit loyal, qu'il ne soit pas accompagné de procédés perfides et qu'il ne se refuse pas à alimenter convenablement le marché. Les intendants ou gouverneurs se montrent en général assez favorables à la liberté du commerce ; ils ne veulent pas que l'on entrave la liberté de vente et de circulation des grains ; mais ils s'élèvent avec énergie contre les retards de la mise en vente dans l'intention de produire une hausse artificielle.

Le lieutenant général gouverneur M. de Beuvron (26 mai 1693) signale l'abus des barques cabotières chargées de blé qui, réunies dans la rivière de l'Eure, y restent en repos, se refusant à rien vendre, pour attendre la hausse des prix. De Batz munitionnaire à Marseille appelle l'attention des ministres sur les agissements « fort préjudiciables » de la compagnie du Cap Nègre et de la compagnie du Bas-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

tion[1] qui sont les premières de la place pour le commerce des grains. Ces compagnies jusque-là rivales et dont la concurrence était utile au consommateur se sont entendues pour conserver en magasin les deux cent mille charges de blé qu'elles ont faites en Afrique aussi bien que les blés qu'elles ont été chercher à Ancône. Elles ne s'en sont pas tenues là. Elles ont cherché à exclure les autres négociants sacrifiant au besoin quinze mille ou vingt mille livres pour produire une baisse, afin de rafler sous main tous les blés puis ne les mettre en vente qu'en quantité assez restreinte pour maintenir des prix élevés. C'est ainsi que ce qui se vendait quinze livres a atteint à leur profit dix-huit et vingt livres.

Mieux encore. Le blé s'étant maintenu en juillet 1693 à seize et à dix-neuf livres le setier, plusieurs boulangers de Paris allèrent inviter les laboureurs de la région à hausser leurs prix leur promettant de leur acheter leurs blés à vingt-trois et vingt-quatre livres de manière à profiter de cette augmentation de la matière première pour augmenter dans une proportion plus forte le prix du pain et réaliser de plus grands bénéfices. C'est le lieutenant de police La Reynie, bien placé pour être exactement informé, qui nous certifie cette manœuvre à peine vraisemblable.

Il se trouva même des commerçants français qui n'hésitèrent pas à vendre à l'ennemi le blé dont la France avait si grand besoin. C'est ce que nous apprend une lettre adressée à Pontchartrain par Antoine Charles, duc de Gramont, pair de France, gouverneur de Bayonne, vice-roi de Navarre et de Béarn. Ce personnage considérable, ce grand seigneur béarnais ose écrire au ministre avec une vivacité et une désinvolture qui tranchent sur le ton ordinaire de la prose administrative.

Après avoir déclaré que le pays de Labourd a absolument besoin qu'on lui envoie du blé, la récolte du pays ayant complètement manqué, il ajoute : « De plus, MM. les Basques du pays de Labourd, ont assez le diable au corps pour faire passer tout le blé qu'ils peuvent en Espagne par l'appât du grand profit qu'ils trouvent à l'y vendre. Je sais que vous m'allez dire à cela : « Pourquoi ne l'empêchez-vous pas ? » Mais je vous répondrai que je ne sache que Dieu qui puisse l'empêcher. Car tout ce qui a dépendu de l'humanité, je l'ai mis en

1. Ces compagnies tiraient leur nom du cap Nègre, près de l'île Tabarca en Tunisie et du Bastion de France, que nous avions construit dès 1520 près de la Calle.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

pratique et je le mets tous les jours : mais inutilement. Quand j'y établis des gardes, ils sont subornés le quart d'heure d'après. » Il ajoute que les gardes et les passagers sont bientôt d'accord pour partager les profits. C'est en vain qu'il a compté sur l'appât de l'attribution, au profit des découvreurs de la fraude, d'une partie de la valeur des marchandises saisies et confisquées. « A moins de prendre le parti de faire pendre tout le pays qui en est un bizarre, je n'y vois, comme je vous l'ai dit, nul remède. »

Pays bizarre en effet ; car cette même population qui, entraînée par son habitude invétérée et son goût traditionnel pour la contrebande, montrait des sentiments aussi équivoques, cette même population donnait alors à la France un grand nombre de ses plus intrépides marins et un de ses plus illustres, sinon le plus illustre de ses ingénieurs maritimes, Petit-Renau d'Eliçagaray.

De pareilles misères et de pareils abus amenèrent comme on pouvait s'y attendre des mouvements populaires et des actes de violence principalement à Paris et cela dès la fin de 1692.

Le 15 novembre le marché de la place Maubert fut pillé. Ce qui rendait la chose plus inquiétante, c'est que les soldats, qui sont eux-mêmes soumis à beaucoup de privations, dirigent ces émeutes, « se servant, comme nous l'apprend la Reynie, de femmes qu'ils connaissent pour commencer les désordres qu'ils veulent exciter ». Il fallut faire appel à M. d'Artaignan qui prit les mesures les plus énergiques. Deux soldats et un crocheteur furent condamnés à mort. Mais les troubles n'en continuaient pas moins ainsi que la misère. Le 27 décembre les glaces ayant fermé la rivière de Seine, il n'arriva à Paris qu'une petite quantité de blé et de farine et, suivant le rapport des jurés-boulangers, il n'y aurait plus eu à Paris que ce qu'il fallait pour la consommation d'un jour. Les arrivages des jours suivants n'empêchèrent pas le pain d'augmenter encore. Le 29 janvier 1693 (nous ne rappelons que les troubles les plus graves), le peuple dirigé par des soldats avait fait de grands désordres au Marché-Neuf et à la place Maubert. Le 24 septembre une manifestation d'un caractère plus émouvant avait lieu au faubourg Saint-Marcel. Elle était le fait de femmes et de veuves de soldats « qui souffrent véritablement, dit la Reynie dans son rapport, et qui sont d'une vivacité extraordinaire. » La Reynie écouta les doléances que lui apporta en leur nom une de celles qui montraient le plus de cette vivacité : elle lui dit que plusieurs de ses compagnes

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

avaient vu périr une partie de leurs enfants et qu'elles étaient elles-mêmes en peine de leur propre vie.

Des troubles analogues avaient lieu dans plusieurs provinces. Le 30 septembre encore le blé était vendu 42 livres, ce qui en valait 15 en temps normal.

III

Le gouvernement comprit la gravité de la situation et fit tous ses efforts pour y remédier, secondé par l'activité intelligente des intendants aussi bien que par l'administration de la guerre. Il put se tromper, tâtonner, mais il se montra sincèrement résolu à faire son devoir.

Dès la fin de 1692, le premier président du parlement de Paris, Achille de Harlay, convoquait pour le 20 novembre au Palais de justice dans la Chambre Saint-Louis, si célèbre depuis la Fronde, une Assemblée générale de police pour s'occuper de la question des subsistances. La Reynie prévenu de ce projet par M. de Harlay l'avait respectueusement combattu dans un rapport du 13 septembre représentant que ces sortes de conférences étaient toujours infructueuses et laissant entendre qu'elles ne produisaient que de l'agitation et du bavardage. M. de Harlay passa outre. Cette assemblée fut d'ailleurs largement et libéralement composée. Elle réunissait les divers corps judiciaires et administratifs : les membres du Parlement, de la Cour des aides, de la Chambre des comptes ; le Lieutenant-Général de police et ses principaux subordonnés. Des députés du Chapitre de Notre-Dame et des diverses Abbayes de Paris ; le prévôt des marchands, et les quatre échevins ; messieurs de la ville et notables bourgeois y étaient aussi appelés.

Cette assemblée se proposa trois buts : 1° pourvoir à la subsistance des pauvres ; 2° rétablir l'abondance en forçant les laboureurs à amener les grains au marché ; 3° veiller à la sûreté publique, arrêter et réprimer les pillages.

Nous trouverons l'écho des discussions qui eurent lieu sur les deux premiers points dans les ordonnances dont nous parlerons bientôt. Ce fut le troisième point qui occupa d'abord l'assemblée.

Dès le 18 décembre un arrêt du Parlement prononçait plusieurs condamnations dont deux à mort contre les fauteurs des troubles dans les

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

marchés. Parmi les condamnés on relève plusieurs soldats aux gardes dont les surnoms viennent, d'une manière inattendue, rappeler dans ces tristes conjonctures l'entrain et la bonne humeur qui animaient d'ordinaire l'armée française : François Brossard, dit la Gayeté ; Joseph-André, dit la France, Toussaint-Noël Lecourt, dit Léveillé ; Joseph Descoin, dit Va-de-bon-cœur. Ce dernier était un des deux condamnés à mort. On avait cru nécessaire de faire des exemples. Cependant le lieutenant de police La Reynie qui par métier n'était pas porté à l'indulgence dans la répression, quel que fût d'ailleurs son haut sentiment de la justice. La Reynie signalait le danger de multiplier ces condamnations, le danger surtout des exécutions capitales dont la vue risquait moins d'effrayer que d'exaspérer la population parisienne, dans l'état de souffrance et d'effervescence où elle se trouvait.

Louis XIV voulant aller au plus pressé prit un certain nombre de mesures qui tendaient à la taxation des blés, du pain et des farines. Les marchés achevèrent alors de se vider. Mais du moins les blés qui se cachaient restaient en France. Ces mesures restrictives avaient un danger plus grand : elles arrêtaient tout arrivage de grains de l'étranger, les commerçants ne voulant plus en transporter en France, par crainte qu'une fixation arbitraire des prix ne vint inopinément les constituer en perte ou du moins leur enlever le profit sur lequel ils pouvaient raisonnablement compter.

Cette crainte les retenait encore, même lorsque le gouvernement semblait avoir renoncé à toute taxation directe. En effet le 8 octobre 1693, par conséquent après l'ordonnance du 13 septembre que nous analysons plus loin, un célèbre financier « le sieur Samuel Bernard, banquier à Paris », écrivait au contrôleur général :

« La plupart de mes correspondants à qui j'avais écrit pour les exciter à faire venir des grains des pays étrangers refusent de s'y engager sur le bruit qui court qu'on va fixer le prix des grains dans tout le royaume. »

« De deux choses l'une : il manque de blé dans le royaume ou il n'en manque pas. S'il y en a peu et qu'on fixe le prix, il n'en viendra pas des pays étrangers. S'il y en a suffisamment on ne doit pas craindre la cherté. Au contraire s'il est cher d'abord, chacun en fera venir et l'abondance donnera bientôt le rabais.

On voit qu'un pur disciple de Frédéric Bastiat ne parlerait pas autrement que ce financier du XVIIe siècle.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Plus sage que ne devaient l'être les Conventionnels qui non seulement votèrent des lois générales de maximum [1] aussi bien pour le travail que pour les marchandises, mais mirent plus d'un an à reconnaître leur erreur, Louis XIV ce roi si fier et si sûr de son pouvoir comprit que la nature des choses peut opposer aux volontés du souverain le plus absolu et le moins contesté des obstacles insurmontables. Cherchant à obtenir de bons résultats plus qu'à appliquer des principes, il n'hésita pas à se déjuger. Il imitait en cela un de ses prédécesseurs non moins jaloux que lui de son autorité. Philippe le Bel révoquait son ordonnance de mars 1305 dès le 11 avril suivant, reconnaissant que cette ordonnance rendue pour « réfréner la commune tempête et nécessité de ce jourd'hui pour la cherté des blé, pois, fèves, orge et autres grains dont la communauté du peuple est soutenue, ordonnance dont nous espérions que le plus grand allègement et plus grand' pourvéance dût venir à notre peuple », n'avait amené aucun des effets sur lesquels on comptait. Louis XIV fit de même. Il renonça à ses projets de taxation et les remplaça par une série de mesures qui, même aujourd'hui, méritent d'attirer l'attention du législateur.

Le gouvernement avait d'ailleurs accueilli et recherché tous les conseils qui pouvaient l'éclairer. Par la correspondance du contrôle général, le roi savait que les intendants (nous l'avons vu), étaient peu favorables à la taxation générale et absolue; mais pensaient qu'il fallait empêcher l'accaparement par les revendeurs et la mise en réserve par les producteurs. Il importait d'ailleurs de laisser croire au public (ce qui n'était vrai que très partiellement) que la France avait beaucoup plus de ressources qu'il ne paraissait et que c'était la dissimulation des produits qui était la cause de la rareté et de la cherté des vivres. C'est ainsi que le munitionnaire Jourdain, chargé de prendre en Bour-

1. Le décret de maximum promulgué le 4 mai 1793, ne fut aboli que par les décrets de septembre 1794 et février 1795. Il faut remarquer qu'en 1793 la situation économique n'était pas la même qu'un siècle auparavant et que dans la hausse des prix, en 1793, il faut tenir compte de l'absence presque complète de la circulation de la monnaie métallique et de la dépréciation formidable des assignats. C'est au XIVe siècle, à l'époque où il y eut le plus de falsification monétaire et de variation dans le cours des monnaies (Philippe IV, « le roi faux-monnayeur ») que l'on trouve le plus d'ordonnances relatives à la taxation des marchandises et des journées de travail : on en compte une quinzaine.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

gogne des blés pour les magasins militaires de Lyon, proposait par sa lettre du 4 septembre 1693 de faire une visite générale des grains pour rassurer la province inquiète de ce prélèvement : « On connaîtrait ainsi, dit-il, la quantité des blés et, supposé qu'elle soit aussi médiocre qu'on a affecté de le publier, on la déguiserait aux peuples dont on soutiendrait les esprits disant qu'elle est considérable et suffisante pendant qu'on chercherait les moyens d'assurer leur subsistance. »

C'est de faire sortir les céréales de leur cachette que le gouvernement s'occupera. La Reynie avait conseillé (juillet et août 1693) de fixer un prix pour septembre et un prix moindre pour le mois suivant, afin de hâter la mise en vente. Mais ce n'était là qu'un expédient et l'ordonnance datée de Versailles, 5 septembre 1693, complétant et étendant dans leur application des arrêts du 16 mai et du 27 juillet précédents qui regardaient surtout l'approvisionnement de Paris, prit des mesures générales que nous allons résumer. Car cette ordonnance est vraiment un modèle pour le souci qu'elle prend de concilier l'intérêt public et l'intérêt privé.

« Informé que la rareté des blés provient moins de la disette que des artifices des marchands (suit l'indication de leurs manœuvres) le roi a décidé que des personnes de probité, capacité et intelligence seraient incessamment commises pour faire le recensement des blés tant battus qu'en gerbes dans les villes, bourgs, villages, hameaux, même dans les abbayes, couvents d'hommes et de filles ou toutes autres communautés. Les procès-verbaux de ces recensements seront remis entre les mains des intendants et commissaires départis dans les provinces du royaume pour être envoyés par eux aux commissaires de notre conseil par nous nommés par un arrêt de ce jour [1]. »

En conséquence ordre est donné à toutes communautés et à toutes personnes *de quelque qualité et condition qu'elles soient* de faire ouverture de leurs magasins, greniers, granges et autres lieux [2] et de

1. Ces commissaires furent, d'après le *Mercure* de septembre: MM. Pussort, d'Aguesseau, de Harlay, conseillers d'Etat et Jean Phélypeaux, intendant de justice, police et finances de la généralité de Paris. Le journal de Dangeau, à la date du 5 septembre, y ajoute M. d'Argouges, mais il est probable que c'est à dessein que le *Mercure* l'omet et qu'il n'y fut pas maintenu. Le conseiller d'Etat de Harlay était fils du premier président.

2. On pouvait en effet dissimuler des grains dans des locaux où on ne les place pas d'habitude.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

déclarer le grain qu'ils possèdent sous peine, en cas de refus, d'amende arbitraire et de confiscation des grains. Si la déclaration ne se trouve pas véritable et si les intéressés contestent l'estimation des commissaires, il sera procédé à une nouvelle estimation, même au mesurage, mais à leurs frais.

Les possesseurs de blé pourront disposer librement de la moitié de ce qu'ils en possèdent, soit pour leur provision soit autrement. Mais ils devront envoyer l'autre moitié pour être mise en vente à raison de certaines quantités par semaine dans les marchés publics les plus voisins pour y être vendus au prix courant, sans qu'ils puissent les remporter sous quelque prétexte que ce puisse être. Sont exemptés de cette obligation les communautés ou particuliers qui n'ont que la quantité nécessaire pour leur provision et consommation de six mois.

Des mesures fort bien conçues sont prises pour assurer l'exécution de ce règlement et dépister la fraude. Les intendants et commissaires départis dans chaque province délivreront aux juges de chacun des lieux où se tiendront les marchés un état des personnes qui doivent y apporter des grains et de la quantité que chacun doit apporter à chaque marché.

En marge de cet état, les greffiers marqueront la quantité des blés effectivement apportés. Les juges et greffiers ne pourront percevoir aucun droit à cette occasion, le roi se réservant de pourvoir à leur salaire, lorsqu'il le jugera à propos. L'ordonnance prévoit que plusieurs particuliers « pour éluder nos bonnes intentions prétendront que tout ou partie des grains qu'ils ont chez eux sont déjà vendus. Dans ce cas les ventes ne seront exécutées que par moitié et l'autre moitié portée au marché. Des visites de vérification seront faites tous les mois. « Si la quantité prescrite n'a pas été envoyée sur les marchés, les contrevenants seront condamnés à l'amende du double du prix des grains qu'il auraient dû envoyer. Cette amende sera applicable un tiers à notre profit, un tiers au profit du dénonciateur s'il y en a, et l'autre au profit des hôpitaux ou pauvres des lieux aux marchés desquels ils auraient dû envoyer lesdits blés. » L'ordonnance est applicable pendant les mois d'octobre, novembre, décembre 1693 et aussi janvier, février, mars, avril suivants, c'est-à-dire jusqu'au moment où l'on pourra apprécier ce que sera la récolte de 1694.

Nous avons déjà eu l'occasion de donner des preuves de l'avidité et de l'absence de tout sentiment de patriotisme chez des spéculateurs qui

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ne le cédaient en rien à cet égard à ce qu'on a pu reprocher à certains de nos hommes d'affaires actuels. En voici un nouvel exemple.

Profitant de la misère instante et du besoin immédiat d'argent des pauvres laboureurs, ils cherchaient à conclure, plus que d'habitude et à des prix abusifs, des marchés relatifs aux blés non battus et même à acquérir des récoltes sur pied, des blés en vert, en donnant des arrhes. De telles transactions furent absolument interdites (ordonnance du 8 janvier 1693). Dès le 2 mai 1692 La Reynie insistait auprès du président de Harlay, pour qu'on empêchât au moyen d'une loi d'*arrher la récolte*. « Il n'y a point d'usage, disait-il, quelque ancien qu'il puisse être qui doive en quelque temps que ce soit authoriser un tel abus, moins encore dans les conjonctures présentes. »

L'édit du 8 janvier ne suffit pas. De nouveaux édits le 22 juin et le 1er juillet durent renouveler cette interdiction, en spécifiant, comme pour l'ordonnance du 5 septembre, qu'elle s'étendait à toutes personnes de *quelque qualité et condition qu'elles puissent être*. On peut conclure de ces mots que des personnages importants et des membres de la noblesse n'avaient pas eu honte d'entrer dans ces trafics et de s'enrichir de la misère générale. Il semble que Massillon y fasse allusion dans son *Sermon sur l'aumône*, lorsque s'adressant aux riches et « à ceux qui appellent leurs terres de leurs noms : Vous qui ne devez peut-être qu'aux malheurs publics et à des gains odieux ou suspects l'accroissement de votre fortune ».

Le recensement ordonné par le roi avait permis de se rendre compte de la quantité de grains qui se trouvait en France ; mais ce n'était pas assez d'en avoir assuré la vente régulière, il était utile de ménager le stock existant et de ne pas consommer les céréales pour d'autres usages que la fabrication du pain.

M. de Sèves, intendant de Metz, appelle sur ce point l'attention du contrôle général, à propos de ce qui se passe dans son ressort. « Deux sortes de gens, dit-il, consomment dans cette province une grande quantité de grains : ce sont les faiseurs de brandevin et les brasseurs de bière. Il serait bon d'empêcher cet abus dans l'emploi de l'orge. Les eaux-de-vie de grains sont très mauvaises; mais quand elles seraient bonnes, on s'en passera plus facilement que de pain. » Pour la bière, c'est une boisson nourrissante et saine et il hésite à en interdire la fabrication, d'autant plus que la récolte du vin est très faible. Cependant il vaut mieux que le peuple soit réduit à boire de l'eau que

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

de manquer de pain. Il faudrait seulement permettre de fabriquer ce qui est nécessaire pour la fourniture des étapes militaires [1].

Le Contrôle général n'avait pas attendu ces conseils. Il avait rendu en ce sens en date du 16 septembre 1693 un arrêt qui se croisait avec la lettre de M. de Sèves. La fabrication de la bière était défendue jusqu'au 31 décembre sous peine de confiscation et d'amendes qui ne pourront être ni remises, ni modérées et qui seront attribuées un tiers au dénonciateur les deux autres aux pauvres du lieu. Exception est faite pour la Flandre, le Hainaut et l'Artois. Mais la prohibition de fabriquer des eaux-de-vie de grain s'étend à toute la France y compris ces provinces. Un arrêt du 27 octobre confirmait le précédent.

Les brasseurs de Paris, quoiqu'il n'y eut pas alors d'interpellation parlementaire, purent présenter au gouvernement une requête où ils faisaient remarquer qu'ils avaient déjà dans leurs magasins, avant l'édit, des quantités d'orge germées, tourillées ou brassinées [2] qui se perdraient sans profit pour personne s'il ne leur était pas permis de les transformer en bière. Le roi par arrêt du 14 décembre juge leur réclamation bien fondée et leur permet d'employer jusqu'au 1er janvier 1694 ce qu'ils ont dans leurs maisons de grains de cette espèce, sans qu'ils puissent en faire germer ou touriller de nouveau, quand même ils prétendraient que ces grains leur sont arrivés de l'étranger. Les brasseurs avaient été au-devant de l'objection et avaient offert de faire toutes les déclarations nécessaires et d'admettre la visite des commissaires du roi. Le roi croyait bon de rappeler dans cet arrêt que la fabrication de la bière pouvait se faire dans les trois provinces citées plus haut et comprenait dans la même tolérance le duché de Luxembourg et le comté de Namur [3].

Ces ordonnances pouvaient s'autoriser de précédents bien lointains. Car un arrêt du parlement rendu sous le règne de Saint-Louis (1263)

1. Il y avait alors des fonctionnaires spéciaux appelés étapiers qui, comme leur nom l'indique, étaient chargés du service des étapes.

2. On appelle *touraille* l'étuve dans laquelle on fait sécher le grain et *brassin* la cuve où l'on fait la bière.

3. Nous possédions certaines parties du Luxembourg (Thionville, Montmédy etc.) depuis le traité des Pyrénées 1659. La ville de Luxembourg avait été occupée en 1684. Namur venait d'être conquise par Vauban et le roi en personne (1692).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

avait déjà interdit d'employer les céréales à la fabrication de la bière ou toute autre boisson [1].

IV

Il fallait songer aussi à préparer l'avenir et s'occuper de la récolte de l'année suivante. Or, comme nous l'avons vu, beaucoup de terres étaient abandonnées et plusieurs propriétaires renonçaient à faire les semailles habituelles. Un arrêt du conseil daté de Fontainebleau 13 octobre 1693 a pour but d'obliger à ensemencer les terres. Les considérants en sont intéressants à rappeler. Ils s'efforcent de réfuter le principal motif de cette abstention, et renouvellent les accusations contre les agioteurs.

Le roi, y est-il dit, ayant été informé que plusieurs particuliers et laboureurs — peu instruits que la cherté des blés ne provient que de l'artifice des marchands et autres qui en font commerce et qui les ont recélés pour en faire augmenter le prix — appréhendant d'en manquer et qu'il ne leur en restât pas suffisamment après qu'ils auront ensemencé leurs terres pour la subsistance de leur famille pendant toute l'année se proposoient de ne point ensemencer leurs terres ; ce qui causerait par la suite non seulement la ruine des dits particuliers et laboureurs ; mais ferait un préjudice considérable au public.

D'ailleurs S. M. ayant reconnu par les procès-verbaux des visites faites en exécution de l'ordonnance du 5 septembre dernier qu'il y a suffisamment de blé dans le royaume non seulement pour les semailles, mais pour la nourriture entière des peuples, elle estime à propos de

1. Nous ne parlons ici que des céréales. Mais le gouvernement s'occupait aussi des produits animaux. Il cherche par exemple à empêcher qu'on ne tue les agneaux trop jeunes non seulement pour ménager la formation de la viande, mais surtout en prévision de la récolte des laines dont on a plus que jamais besoin pour le drap destiné à l'habillement des soldats. Un édit d'avril 1693 avait défendu sous peine d'amende de vendre du suif ailleurs qu'au marché et d'en conserver en magasin. Rappelons aussi que d'autres édits empêchent l'exportation des terres à poterie. C'est le moment où à l'exemple du roi, ceux qui possèdent de la vaisselle d'or ou d'argent l'envoient à la Monnaie et où pour employer l'expression de Saint-Simon « tout ce qu'il y a de grand et de considérable se met en faience ». Cet abandon plus ou moins forcé de la vaisselle plate et son remplacement par la faïence correspond justement avec le début de la plus belle fabrication rouennaise.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

rassurer le public d'une crainte aussi mal fondée et de prévenir les inconvénients qui arriveraient du défaut d'ensemencement des terres.

S. M. enjoint à tous laboureurs, fermiers et autres personnes, tenant ou faisant valoir leurs terres par leurs mains, de faire les ensemencements ordinaires. Il n'y aura pas de règle uniforme pour tout le royaume. On suivra l'usage des pays et des cantons pour l'étendue des terres à ensemencer[1] et pour le temps convenable suivant la nature des grains et des terrains. Des ordonnances seront rendues sur la matière par les Intendants et commissaires départis. A défaut des propriétaires ou tenanciers de faire les travaux prescrits *toutes sortes de personnes pourront ensemencer leurs terres et en recueillir les fruits* sans rien donner aux propriétaires, sans être tenus à aucune rente envers les seigneurs, ni envers toutes autres personnes qui seraient créancières d'aucune rente foncière sur lesdites terres, et même sans pouvoir être augmentés à la taille sous prétexte de leur augmentation de biens ou teneurs. Toute personne pourra emprunter les deniers nécessaires à l'achat du blé pour les semailles. Ceux qui les prêteront auront un privilège spécial pour leur créance et seront préférés à tous les créanciers sans distinction, même au propriétaire de la terre, sur les fruits qui en proviendront.

Par le même arrêt, quoique l'état ait tant besoin d'impôts, interdiction est faite de saisir aucun grain, même pour la taille et tous autres deniers royaux jusqu'au 1er décembre 1693.

Mais il ne servait de rien de donner le droit d'ensemencer les terres vacantes, si l'on n'avait pas des bras pour faire le travail. Or le défaut n'en était pas aussi grand qu'il le semblait.

Cette question se rattache à celle de la mendicité. Alors, comme dans des temps plus récents on entendait des plaintes contradictoires sur le chômage et sur le manque d'ouvriers. La cause en était la même. Combien de gens, comme on le disait déjà de la plèbe de l'ancienne Rome, combien de gens aimaient mieux réclamer du travail que d'en obtenir.

La mendicité avait pris une extension effrayante et le grand nombre de ceux que le malheur des temps avait réduit à cet état misérable

1. Le système des jachères était alors général et variable naturellement dans l'application suivant les pays.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

s'était encore augmenté de ceux qui profitaient de ce prétexte pour exploiter la charité publique.

Dès le 9 mai 1693 des ateliers publics étaient ouverts à Paris. Tous les mendiants, hommes, femmes, enfants au-dessus de douze ans étaient réquisitionnés, on retenait les valides et c'est ainsi qu'une foule d'infirmes et d'estropiés de profession se trouvèrent guéris malgré eux. Ce fut une cour des miracles retournée. Une fois enrôlés, ils ne pouvaient se soustraire à l'obligation du travail et ceux qui désertaient étaient punis des peines les plus graves en cas de récidive: Les hommes étaient envoyés aux galères pour cinq ans, les femmes fouettées, rasées et enfermées à la Salpêtrière et cela par simple mesure de police, le lieutenant général de police ou ses subordonnés étant juges.

Mais il était dangereux de concentrer à Paris un si grand nombre de travailleurs forcés. Un arrêt du 8 juillet ordonnait aux mendiants de quitter Paris et de se retirer à la campagne pour les travaux des champs.

Le roi compléta ces mesures contre la misère par la construction au Louvre de trente fours dans lesquels on cuisait du pain qui fut distribué tous les jours en cinq lieux différents de Paris de 8 heures du matin à quatre heures du soir. Il y était vendu à deux sous la livre, c'est-à-dire à un prix au-dessous de la moitié de ce qu'il coûtait. Chacun ne pouvait en prendre que pour sa subsistance et il était absolument interdit de le revendre. En principe la distribution devait se faire d'après des listes données par les curés des paroisses. Il s'en distribuait chaque jour cent mille livres pesant. Malgré les précautions prises, on ne put éviter beaucoup d'abus. Des personnes relativement aisées venaient prendre leur part de ces distributions, d'autres en recueillaient au besoin par personnes interposées, et le revendaient facilement au-dessous du cours en faisant encore du bénéfice. Ces escrocs de la charité trouvaient trop souvent des complices dans les distributeurs eux-mêmes qui avaient besoin d'être étroitement surveillés.

On a accusé Louis XIV d'avoir pris trop exclusivement souci de la population de Paris où les émeutes populaires étaient plus imminentes et plus dangereuses, négligeant de parti-pris le reste de la France. La correspondance des intendants qui s'occupaient dans leur ressort de ce qui se faisait à Paris par l'intervention plus directe du roi,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

montre ce qu'il y a de peu fondé dans cette critique. D'ailleurs plus d'une décision d'un caractère général furent prises dans l'intérêt des provinces. Par exemple en octobre 1693 le roi invitait les divers parlements à prendre les mesures nécessaires pour la nourriture des pauvres.

Le procédé auquel on eut principalement recours fut une taxe des pauvres établie dans chaque paroisse à tant pour cent de la valeur des biens de son territoire. Cette organisation analogue au *Poor-Rate* établie le 19 décembre 1601 par Élisabeth en Angleterre comme institution permanente de l'état et qui existe encore n'apparaissait en France que pour parer à des circonstances exceptionnelles[1]. Elle n'en soulevait pas moins de grandes difficultés dans l'application. De deux paroisses voisines l'une pouvait être riche et l'autre misérable. C'était la plus misérable, celle qui avait besoin des secours les plus abondants qui avait le moins de ressources. On parla d'une caisse diocésaine commune comme on le fait aujourd'hui pour le denier du culte. C'était l'avis d'Antoine, duc de Noailles, évêque de Châlons[2], et de Bossuet, évêque de Meaux.

Mais en dehors même de la distribution des secours, que de questions à résoudre? Que fallait-il entendre par *pauvre?* Que décider pour ceux qui affermaient leurs biens en nature? Comment établir équitablement la répartition de la taxe lorsque, comme le disait l'évêque de Châlons (témoignage confirmé par celui de Bossuet), lorsque les officiers du roi n'osaient pas agir pour le soulagement des pauvres, parce que, sans parler de corruption ou de malversations possibles, ils n'osent se faire des affaires avec ceux qui refusent de payer leur part. D'ailleurs dans la plupart des pays le plus grand nombre des familles qui passaient pour aisées étaient elles-mêmes dans la plus grande gêne.

En attendant, la charité privée travaillait à soulager ces misères. Nous n'avons pas à nous occuper ici de ce qui fut fait par elle. Nous dirons seulement que le clergé se distingua en général par le dévouement de ses membres aussi bien que par l'activité de ses chefs pour réunir et répartir les secours, centraliser et diriger les efforts indivi-

1. Voy. F. Gaillardin. *Histoire du règne de Louis XIV*, t. V.
2. Antoine de Noailles fut évêque de Châlons, de 1680 à 1695 et c'est ce siège qu'il quitta pour devenir archevêque de Paris.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

duels pour faire, s'il se pouvait, de l'aumône le salaire du travail. Par exemple, le vicaire général de Nevers, dit M. Gaillardin, s'occupait de distribuer les pauvres par maison et de les occuper à des travaux de terrassement. Bossuet établissait en principe que les habitants des villes devaient deux contributions l'une à la campagne à raison des biens qu'ils y possédaient, l'autre à la ville à raison de leur domicile. Il dit de son clergé : « Les ecclésiastiques font leur devoir principale-« ment les chanoines et curés que nous avons sous notre main. Il y en a « plusieurs dans le diocèse qui, n'ayant que la portion congrue, la « sacrifient pour leurs pauvres et vivent presque de rien sur leurs « petites épargnes, en vendant tout. »

On retrouve ici dans la manière dont s'exerce la lutte contre la misère, soit par l'État, soit par les particuliers, la tradition de l'esprit organisateur que saint Vincent-de-Paul avait introduit dans la charité ainsi que sa volonté persévérante de combattre par tous les moyens la mendicité qu'il espère détruire « en faisant gagner leur vie aux mendiants qui pourront travailler et en donnant aux autres le moyen de vivre dans des établissements hospitaliers ».

V

Il ne suffisait pas de faire sortir les blés des greniers, il fallait conserver à la France tout ce qu'elle en possédait et en même temps en faire venir des pays étrangers.

Sur le premier point, diverses ordonnances interdisent absolument l'exportation de nos céréales dans les pays étrangers. Ces ordonnances visent les pays amis ou neutres, car avec les pays ennemis l'interdiction de tout commerce s'étendait même aux Français résidant en pays neutre.

La première ordonnance interdisant l'exportation des grains date du 13 septembre 1692. Elle est confirmée par celle du 9 septembre 1693 qui renouvelle les mêmes prohibitions sous peine des galères. Cette terrible menace ne fut pas encore assez efficace et l'ordonnance du 24 septembre suivant qui prohibe d'une façon plus claire et plus générale tout transport de blé à l'étranger aussi bien par terre que par mer, va plus loin dans la répression, y comprend nommément tous ceux qui ont pris part à ce trafic, ceux qui les auront fait charger, comme ceux

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

qui les auront transportés et, outre la confiscation des grains, bâtiments et voitures, elle prononce contre tous indistinctement la peine de mort. Le tiers de la confiscation est assuré au dénonciateur. De plus une ordonnance datée de Fontainebleau, 30 septembre 1693, portait défense à tous corsaires et armateurs français de rançonner aucun bâtiment chargé de blé, à peine de perdre la rançon qui sera confisquée.

Il fallait se garder cependant d'interdire aux provinces mieux approvisionnées de venir au secours de celles qui étaient moins favorisées, par exemple d'empêcher la Bretagne de faire, comme elle l'avait déjà fait, des envois en Béarn [1]. D'autre part, on pouvait craindre que cette circulation d'une province à l'autre n'offrit un moyen de masquer la fraude. Aussi l'ordonnance du 9 septembre 1693 prend à cet égard toutes les sûretés. Défense est faite aux officiers de l'Amirauté, aux commissaires des ports et commis des classes [2] de laisser sortir de leurs ports aucun bâtiment chargé de grains pour les autres ports du royaume que sous l'escorte des frégates de Sa Majesté et après avoir recommandé aux capitaines de les conduire sûrement, voulant qu'ils informent le sieur Pontchartrain, secrétaire d'état ayant le département de la Marine [3] des lieux où ils vont et des frégates qui les auront pris sous leur escorte.

En même temps Louis XIV s'occupait activement de se procurer du blé à l'étranger. Un des meilleurs moyens et celui dont l'application était la plus facile et la plus prompte, c'était de débarrasser ce commerce de toute espèce de fiscalité. C'est ce que fit l'arrêt du 22 septembre 1693 qui exempte de tous péages, octrois, entrées et autres droits et impositions, quels qu'ils soient, royaux, provinciaux, municipaux ou seigneuriaux, les blés qui entreront dans le royaume ou seront transportés de province en province. Cette exemption qui devait durer jusqu'au dernier jour de décembre 1693 fut prorogée successivement jusqu'au 1er septembre 1694 et étendue à tous les grains y compris le riz, ainsi qu'aux pois, fèves et autres légumes avec effet

1. Voir Correspondance du Contrôle général, t. I, n° 1125. Lettre déjà citée d'Antoine de Gramont.

2. Les classes de l'inscription maritime instituées par Colbert.

3. Louis Phélypeaux, comte de Pontchartrain, cumulait depuis la mort de Seignelay (1690) la charge de contrôleur général avec celle de ministre de la marine.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

rétroactif pour deux cent soixante balles de riz apportées à Lyon et qui avaient déjà acquitté les droits de douane. Il était défendu à tous fermiers de barrages sur route de lever aucun droit sur les mêmes denrées.

Une difficulté se présentait au sujet des commissaires-facteurs pour les marchandises des ports et marchés de Paris. Créés au nombre de soixante par un édit de 1690 et augmentés récemment (juin 1692) de dix nouveaux titulaires, ils avaient payé leurs charges et s'indemnisaient au moyen de droits perçus sur les marchandises.

Ce fut un moyen fiscal, souvent employé par Louis XIV de battre monnaie par la création de fonctions vénales nouvelles, — bien inutiles, le plus souvent nuisibles même en ce qu'elles ajoutaient encore aux charges du contribuable, — quoique la création en fut présentée comme réclamée par l'intérêt public. Dès que les rois, disaient les contemporains, créent un office nouveau si peu avantageux qu'il soit, il se trouve toujours quelque français assez vaniteux et assez sot pour l'acheter. Que ces offices fussent utiles ou non, l'état n'en était pas moins lié par un contrat avec les titulaires qui les avaient payés. Aussi il fallut un décret spécial (17 novembre 1693) pour surseoir jusqu'au 1er mars 1694 aux droits que pouvaient lever les susdits commissaires sur les blés et autres marchandises exemptées et promettre en même temps qu'il serait pourvu à l'indemnité qui leur était due pour la non-jouissance de leurs droits pendant le temps fixé. La question fut réglée par un nouvel édit au moment où l'application du premier prenait fin c'est-à-dire en mars 1694. Les droits des commissaires sur les blés et autres denrées citées plus haut sont définitivement supprimés ; mais des droits sont établis ou augmentés sur d'autres marchandises ; d'autre part le gouvernement est déchargé de toute indemnité qu'il pourrait leur devoir. Cet épisode des commissaires facteurs fait voir avec quelles multiples complications le gouvernement était aux prises pour régler la question qui nous occupe [1].

VI

Cette suppression de droit de douane et de transit eut de bons résultats et nous pûmes espérer de trouver même en pays ennemis

1. Une question analogue vient de se poser devant la municipalité de Lyon.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

des commerçants qui feraient passer l'amour du gain avant le patriotisme. Nous avions d'ailleurs des précédents encourageants. Louvois, au moment où il préparait la guerre de Hollande, avait eu l'habileté de se faire livrer par les Hollandais eux-mêmes une grande partie des poudres et autres munitions de guerre qui devaient être employées contre eux.

En 1693 nous sûmes tirer du blé de l'Espagne en profitant de la jalousie avec laquelle les Aragonais défendaient leurs *fueros*, et de la rivalité séculaire qui existait entre les Aragonais et les Castillans, rivalité que le danger commun n'avait pas suffi à éteindre. Ce fait assez invraisemblable est attesté par l'intendant de Guyenne Bezons, qui, dans un rapport sur l'approvisionnement de l'élection de Bordeaux (26 décembre 1693) écrit : « Je crois qu'à l'égard des Aragonais l'on peut compter qu'ils assisteront leurs voisins, autant qu'ils le pourront. Ils sont amateurs de leurs privilèges. Aussi quand il viendrait des défenses de Madrid, il s'écoulerait du temps avant qu'elles fussent observées. »

En effet, vainement le roi d'Espagne fit fermer les passages et déclara que tous les blés à vendre seraient réservés à l'armée de Catalogne. En Catalogne même les habitants, sous le nez des soldats de Charles II faisaient passer des blés en Roussillon où, d'autre part, la récolte avait été assez bonne et qui fut une de nos rares provinces qui ne souffrit pas de la disette.

A l'autre extrémité des Pyrénées, l'intendant de Béarn Sanson[1] nous apprend qu'il a trouvé un expédient (il ne dit pas lequel) pour continuer secrètement, en dépit du roi d'Espagne, le commerce défendu et cela avec la connivence des Aragonais eux-mêmes. Or les lettres qui nous font connaître ce fait sont datées du 20 janvier et du 6 mars 1694.

Mais cette contrebande aragonaise ou catalane ne pouvait nous fournir que de petites quantités. La France comptait surtout sur le blé que les vaisseaux du roi avaient été chercher de tous côtés en Afrique, en Italie, dans le Levant et dans le Nord.

Sans doute la récolte de 1694 était de très belle espérance mais il fallait l'attendre. D'ailleurs les spéculateurs étaient incorrigibles. Cet

1. Joseph Sanson, maître des requêtes, intendant de Béarn de mai 1692-septembre 1694.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

objet si consolant pour les gens de bien, dit Delamare, désola les usuriers qui mirent tout en usage pour en traverser l'utilité que le public en attendait. Leur grand secret consistait à se rendre maîtres des grains sur pied, comme ils avaient voulu le faire l'année précédente. L'on découvrit qu'en effet ils couraient les fermes dans les provinces d'où Paris tire sa subsistance et arrhaient les grains de tous côtés. Il fallut qu'un nouvel arrêt (22 janvier 1694) vint renouveler, sous des peines sévères, la défense de conclure des marchés de ce genre. Cet arrêt se réfère aux ordonnances de Louis XI, 1462, François Ier, 1539, Louis XIII, 1629.

C'était du Nord que nous pouvions alors tirer le plus de blé. Le gouvernement pour entretenir la confiance et rendre la résignation moins pénible, parlait et faisait parler beaucoup d'un convoi de plus de cent bâtiments qui devait arriver de la Baltique. Mais il tardait et on n'était pas sans inquiétude à son sujet ; car il ne pouvait parvenir à destination qu'en échappant aux navires de guerre hollandais et anglais, qui croisaient dans la mer du Nord. Il s'en fallut en effet de peu qu'il ne fût perdu pour nous. L'héroïsme de Jean Bart et de ses marins le sauva.

Déjà en mars Jean Bart chargé d'amener à Dunkerque un convoi de bâtiments norvégiens et danois chargés de blé avait pu passer deux fois à travers les vaisseaux ennemis et nous l'amener sans avoir à livrer de combat. Il n'en fut de même du second convoi qui était beaucoup plus considérable[1].

Jean Bart était parti de Dunkerque avec une escadre pour aller à sa rencontre. Le 29 juin 1694 à 3 heures du matin lorsqu'on était à environ douze lieues à l'ouest du Texel, on aperçut un convoi, mais on reconnut qu'il était escorté par huit vaisseaux de guerre hollandais, commandés par un contre-amiral.

Jean Bart n'avait que sept bâtiments et encore étaient-ils de moindre importance que ceux de l'ennemi.

« Je mis en panne à deux portées de canon, écrit Jean Bart au ministre de la marine, et appelai les capitaines au conseil. Quoiqu'ils (les vaisseaux de guerre ennemis) nous parussent encore plus supérieurs en force qu'en nombre, tous les capitaines furent du sentiment

1. Rapport de Jean Bart au ministre de la marine. Relation donnée par le *Mercure*. Léon Guérin. *Histoire maritime de la France*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

qu'*il fallait les attaquer s'il y avait du blé pour la France.* » Pour s'instruire de ce qu'il en était, Jean Bart envoya un de ses officiers M. de Chamblage avec la barque longue pour tâcher de joindre un bâtiment marchand et s'en informer. M. de Chamblage passa sous le canon des Hollandais dont il essuya tout le feu et rapporte à son chef que c'était bien le convoi de blé que la France attendait.

« Il nous parut après cela qu'il ne fallait plus hésiter à combattre ; et nous nous y déterminâmes sans avoir garde à la grande inégalité des forces. Les capitaines convinrent avec moi qu'il fallait brusquer l'affaire sans donner aux ennemis le temps de se reconnaître et je les renvoyais en leur recommandant de faire leurs efforts pour aborder chacun le leur. » Lui-même se chargea du vaisseau amiral.

Après un combat acharné trois vaisseaux hollandais étaient pris, les cinq autres fuyaient. Quatre de nos vaisseaux s'étaient mis à leur poursuite et étaient au moment de les atteindre. Mais, malgré l'excitation du combat et de la victoire, Jean Bart les rappela et ils obéirent. Chacun comprenait que le véritable devoir était d'assurer le salut de la flotte chargée de grain qui, dès le début du combat avait pris la route de Dunkerque et qu'il fallait avant tout se hâter de la rejoindre pour la mettre à couvert de nouvelles insultes.

Cette bataille navale livrée dans des conditions analogues mais plus glorieuses que la bataille du 4 juin 1794 fut très populaire. Une médaille fut frappée en son honneur. Jean Bart avait reçu dès le mois d'août des lettres de noblesse.

Cette victoire contribuait plus que tout le reste à sauver la France de la famine. Il faisait bon d'associer notre marine de guerre au succès de nos opérations commerciales.

La France donnait alors à tous égards un grand exemple. L'année 1693, celle où la misère fut la plus grande, n'en est pas moins une des plus glorieuses de notre histoire et est marquée par les grandes victoires de la Marsaille en Italie, de Nerwinde aux Pays-Bas, et sur mer de Lagos où Tourville vengeait avec usure notre défaite à la Hougue de l'année précédente.

Il ne manquait pas cependant alors d'esprits faibles et chagrins qui, couvrant de sentiments d'humanité leur défaut d'énergie, leur manque de confiance dans les destinées de notre patrie voulaient que la France signât la paix à tout prix et répandaient le découragement. On regrette de trouver parmi ces pessimistes l'abbé de Fénelon, qui précisément

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

cette année-là adressait à Louis XIV, la célèbre lettre anonyme où il lui disait : « Pendant que vous prenez dans un rude combat le champ de bataille et le canon de l'ennemi, vous ne songez pas que vous combattez sur un terrain qui s'enfonce sous vos pieds et que vous allez tomber malgré vos victoires. » Et il allait jusqu'à laisser entendre que Louis XIV était tenu en conscience de rendre toutes les acquisitions faites depuis le traité de Nimègue et peut-être même une partie de celles que nous avait reconnues ce traité.

La France, si épuisée qu'elle fût, n'aurait pas voulu de la paix au prix des conditions humiliantes que Fénelon aurait acceptées pour elle. La France du XVIIe siècle souffrit, lutta et vainquit. La France actuelle saura, comme elle, lutter, souffrir et vaincre.

Roger PEYRE.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Le droit historique des Roumains et des Serbes sur le Banat

La question sur les origines roumaines est liée étroitement avec le réveil intellectuel de la race roumaine. Jusqu'au XVIIIe siècle la Valachie et la Moldavie, principautés roumaines, ont subi l'influence de la culture slave. Le slavon était la langue de l'État, de l'Église et de la littérature, dont les principaux auteurs sont les moines qui ont écrit les chroniques et les annales. Depuis la deuxième moitié du XVIIe siècle on y aperçoit une grande influence de la langue grecque, résultat du gouvernement des princes phanariotes grecs, que la Porte ottomane envoya souvent dans les deux principautés roumaines. La culture roumaine de cette époque représente un mélange des éléments romains, slaves, grecs et turcs. Le réveil national commence au XVIIIe siècle, conséquence de l'union de la majeure partie des Roumains avec l'Église romaine. Les patriotes et les historiens roumains catholiques de Transylvanie P. Maior, G. Sincai et S. Clein firent leur éducation à Rome. Là, par l'intermédiaire de l'Église romaine, ils formèrent leur opinion sur l'origine latine de leur peuple et contribuèrent beaucoup au réveil de la conscience nationale roumaine. S'inspirant de l'idée de l'illustre origine de leur peuple et proclamant la latinité de leur race, ils ont construit une théorie d'après laquelle les Roumains auraient été descendants directs des légionnaires romains en Dacie conquise par l'empereur Trajan au commencement du IIe siècle après J.-C. D'après cette théorie l'ancienne Dacie, c'est-à-dire la Transylvanie et le Banat d'aujourd'hui, aurait été le berceau de la race roumaine ; les Roumains en Transylvanie y auraient été autochtones et les Magyars, de véritables intrus. Au début toute la question a déjà pris un caractère plus politique que scientifique.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Les chroniqueurs roumains, ne tenant aucun compte des sources historiques et des raisons philologiques, procédèrent sans aucune critique, ayant seulement en vue le but politique. Martin Cromer, chroniqueur polonais au XVIe siècle, montra beaucoup plus de sens critique, en parlant des Roumains [1]. Le savant archéologue serbe au XVIIe siècle, I. Loutsitch, jugea mieux la question des origines et des migrations roumaines en se fondant sur les écrivains byzantins comme : G. Cédrenos, A. Comnena, I. Zonaras, Nic. Choniates, G. Acropolites, I. Cantacuzenos et L. Chalcondyles [2]. A la fin du XVIIIe et au commencement du XIXe siècle les Allemands Sulzer, Thunmann, Engel et les Serbes Stephan Stratimirovitch, métropolite, ainsi que Sava Tekeliya s'occupèrent de ce problème au point de vue scientifique, en cherchant à établir si la race roumaine s'était formée dans la péninsule des Balkans ou en Transylvanie. En effet, Sulzer, Stratimirovitch et Tekeliya ont reconnu l'origine latine des Valaques, mais, sachant la langue roumaine, ils ont déclaré les Roumains comme un mélange des Slaves et des Romains [3].

Lorsque au cours du XIXe siècle les Roumains prirent une conscience de plus en plus nette de la noblesse de leur race, ils firent naître dans le peuple des aspirations nationales ; alors les Magyars commencèrent aussi à s'occuper du problème en question. Robert Rössler, professeur de Graz, les y aida. Il soutint que la race roumaine s'était formée en Bulgarie et que la Valachie et la Transylvanie furent romanisées par une lente immigration des Roumains originaires de la péninsule des Balkans [4]. Naturellement les Magyars acceptèrent cette thèse, car elle les autorisait à se considérer comme les premiers venus en Transylvanie et dans le Banat. Paul Hunfalvy, fervent adhérent de la thèse de

1... lingua nova ex veteri sua barbara et romana confusa ac corrupta, utuntur. Per multa tamen retinent latina verba. Tametsi Russiam quoque Slavicam linguam in usu habent (M. Cromeri, *De origine et rebus gestis Polonorum Basileæ*, 1568 (XII, p. 212).

2. I. Lucii, *De regno Dalmatiæ et Croatiæ*, Amstelodami, 1666, pp. 271-286.

3. Sulzer : « Sie sind weder blosse Slaven noch reine Rœmer, sondern ein Gemisch von beiden Vœlkern von welchen aber der Rœmische vorschlægt und den Vorzug hat » (cité par M. E. de Martonne, *La Valachie*, p. 246).

4. Robert Rœssler, *Romœnische Studien. Untersuchungen zur œlteren Geschichte Rumœniens* (Etudes roumaines. Recherches concernant l'ancienne histoire de la Roumanie), Leipzig, 1871.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Rössler, lui sacrifia volontiers la source historique magyare, le célèbre chroniqueur Anonyme [1].

Tandis que la plus grande partie des savants roumains repoussèrent cette théorie de parti pris [2], des érudits étrangers analysèrent avec plus de critique et de calme la colonisation romaine en Transylvanie ainsi que le développement du romanismus dans la péninsule balkanique. Prenant en considération certaines raisons historiques et philologiques, la plupart d'entre eux se déclarèrent contre la continuité du romanismus en Dacie trajane [3].

Le savant géographe français, Emmanuel de Martonne, s'occupa de cette question à deux reprises différentes [4]. Il a essayé de donner, en se basant sur les conditions géographiques, quelques indications pour l'explication de ce difficile problème. Selon lui, « les traces de la colonisation romaine n'ont jamais complètement disparu de l'Olténie et du Banat, mais il est très vraisemblable que la plus grande partie de la Valachie est restée pendant plusieurs siècles une sorte de désert traversé par les hordes barbares et que le peuplement en a été dû en grande partie à l'immigration des Roumains transdanubiens » [5]. M. de Martonne cherche donc le point de départ des Roumains dans les montagnes où ils forment encore la masse la plus dense, c'est-à-dire dans les Carpathes. Mais nous verrons plus loin que les sources

1. P. Hunfalvy, *Ethnographie von Hungaru* (Ethnographie de Hongrie, le chapitre sur les Roumains), Budapest, 1877 et *Die Rumœnen und ihre Ansprüche* (Les Roumains et leurs revendications), Wien, 1883.

2. A. Xénopol. *Teoria lui Rœssler* (Théorie de Rœssler), Iasi, 1881; D. Onciul, *Originele principatelor române* (Origines des principautés roumaines), Bucurestî, 1889; N. Iorga, *Geschichte des rumœnischen Volkes* (Histoire du peuple roumain) I, Gotha, 1905.

3. Julius Jung, *Rœmer und Romanen in den Donaulœndern* (Les Romains et les Romans dans les pays danubiens), Innsbruck, 1877 (contre la thèse de Rœssler); Wilhelm Tomaschek, *Die alten Thraker* (Les anciens Thraces) Sitzungsberichte der Kais. Akademie der Wissenschaften in Wien 1883, CXXVIII-CXXX; Franz Miklosich, *Uber die Wanderungen der Rumœnen* (Migrations des Roumains) Denkschriften der Wiener Akad. der Wissenschaften XXX. Wien, 1886; Const Yirècek, *Die Romanen in den Stœdten Dalmatiens wœhrend des Mittelalters* (Les Romans dans les villes de Dalmatie au moyen âge) I, Wien, 1901.

4. Emm. de Martonne, *La Valachie*, Paris, 1902, pp. 238-246 et dans l'article « La Roumanie et son rôle dans l'Europe orientale » (La Géographie, *Bulletin de la Société de Géographie*, année 1914-1915, juillet 1915, pp. 246-249).

5. *Op. cit.*, p. 242.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

historiques n'admettent pas l'hypothèse disant qu'après la retraite des légions d'Aurélien un certain nombre de colons romains aurait pu rester en Dacie trajane.

Tout récemment a paru un ouvrage volumineux de M. Sirianu, relatif à cette question[1]. L'auteur nous permettra d'examiner son ouvrage, d'autant plus que nous avons remarqué qu'il ne remplit pas toujours les conditions requises à un travail scientifique.

Le but de ce travail est de soutenir juridiquement la légitimité des revendications roumaines, non seulement sur la Transylvanie d'aujourd'hui, mais aussi sur la Dacie romaine tout entière, qui comprenait outre le Banat (région comprise entre le Danube, la Theiss inférieure, le Moris, la Transylvanie et la Roumanie), encore quelques comitats de la Hongrie de l'Est. La tâche de cette étude est donc de prouver que la Roumanie a des droits souverains en Transylvanie et dans le Banat.

Pour soutenir cette thèse et justifier au point de vue du droit historique la reconstitution de l'ancienne Dacie romaine aux yeux des diplomates d'Europe, l'auteur essaye de prouver, en s'appuyant sur des arguments historiques, philologiques, ethnographiques et géographiques, la continuité de l'élément romain en Transylvanie et dans le Banat. Il affirme que la Transylvanie aurait été le berceau de la race roumaine et constate même une merveilleuse analogie entre l'origine des Français et celle des Roumains. Mais nous devons dire tout de suite que tous les arguments accumulés en faveur de la thèse roumaine sont si faibles que nous ne pouvons admettre un seul instant la continuité de l'élément latin en Dacie. Le latin, non la langue des savants et des écrivains, mais celle du peuple, ne s'est pas transformé en Dacie, mais sur le Bas-Danube, et par conséquent ce sont les Roumains qui sont les immigrants en Dacie.

On sait que la Dacie au commencement du IIe siècle après J.-C. fut conquise par l'empereur Trajan. Les sources historiques nous disent (Eutrope) que l'empereur *victa Dacia ex toto orbe romano infinitas eo copias hominum transtulerat,* c'est-à-dire que Trajan, pour assurer à la Dacie un grand nombre de colons, avait puisé dans le réservoir d'hommes de toutes les parties de son vaste Empire. D'après les

1. *La question de Transylvanie et l'unité politique roumaine*, Paris, 1916, 440 pages, gr. in-8.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

inscriptions antiques et d'après Eutrope il est clair que les nouveaux habitants de la Dacie n'étaient pas seulement les Romains d'Italie, mais les barbares d'Orient dont la plus grande partie parlait probablement peu le latin rustique[1]. Il faut mentionner, en outre, que l'empereur Maximin, Thrace d'origine, connaissait à peine quelques mots de latin et cela dans la première moitié du IIIe siècle après J.-C., par conséquent cent trente ans après la conquête de la Dacie par Trajan. Les nouveaux colons n'étant pas de vrais Romains d'Italie ou d'Espagne, le latin rustique ne put pas si vite triompher de la langue des Daces. Si, d'autre part, on considère qu'en 272 l'empereur Aurélien abandonna aux Goths la Dacie et en retira les légions, les fonctionnaires et les colons romains pour fonder, avec leur aide, sur la rive droite du Danube, une nouvelle province, la Dacia Aureliana, on doit donc admettre que, pendant cette courte conquête romaine en Dacie (au total 165 ans), il était impossible que la langue roumaine se développât. Une fusion rapide des deux peuples, pendant une période si courte, n'aurait pu davantage se produire en raison de la séparation sévère qui fut établie entre les citoyens romains et les Daces. Cette séparation fut, pour ainsi dire, réduite à néant par l'empereur Caracalla en 212, quand il donna le droit de cité à tous les habitants des provinces. Nous savons bien que l'évolution de la langue française a exigé une durée de neuf siècles. Le français, organisme mixte, composé des éléments du latin populaire, des éléments gallo-celtiques et francs est né pendant cette longue période. Nous devons donc chercher le berceau de la langue roumaine là où les colonies romaines ont été les plus anciennes, les plus pures et les plus compactes. Ces régions sont sur le Bas-Danube, précisément dans les provinces Dacia ripensis, Dacia mediterranea et Dardania.

Il est à remarquer que l'auteur, lui-même, a senti que ce court intervalle n'a pas été suffisant pour romaniser la nouvelle province de Dacie. C'est pourquoi il affirme que l'influence romaine s'est exercée en Dacie bien avant la conquête de Trajan et que les colons de Trajan sont venus pour secourir les populations romaines qui se trouvaient déjà en Dacie. Mais les sources historiques ne font pas mention d'une colonisation romaine en Dacie avant Trajan. Pour démontrer que la langue romaine s'est déjà répandue en Dacie au temps d'Auguste, l'auteur

1. Voir aussi J. Jung, *op. cit.*, p. 90.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

(p. 43) se fonde sur Velleius Paterculus. Mais ce dernier parle seulement de la Pannonie et non de la Dacie, et c'est un point très curieux à noter que le meilleur historien de Roumanie, M. N. Iorga, admette aussi en Dacie une assez importante colonisation romaine non officielle qui aurait précédé celle effectuée par Trajan.

En faveur de la thèse roumaine en Transylvanie l'auteur n'hésite même pas à nous donner une traduction infidèle des textes latins, relatifs à l'abandon de la Dacie par Aurélien. Les deux historiens latins, Eutrope et Vopiscus, disent expressément que l'empereur Aurélien, en quittant la Dacie, a transporté sur la rive droite du Danube non seulement les légions romaines mais les colons aussi (Eutropius : Provinciam Daciam intermisit.... abductos Romanos ex *urbibus et agris* Daciae in media Moesia collocavit... Vopiscus : Provinciam transdanubinam Daciam, a Traiano constitutam, *sublato exercitu et provincialibus,* reliquit... abductosque ex ea populos in Moesia collocavit.....). Mais, malgré l'affirmation très nette des auteurs latins, M. Sirianu soutient que l'abandon de la Dacie n'aurait pas été complet et que les fonctionnaires seuls se seraient retirés[1]. Ses réflexions sur cette prétendue nouvelle race (Daco-romains), qui aurait été déjà trop attachée à sa nouvelle patrie pour pouvoir la quitter sans renoncer à son existence nationale, n'ont, à mon sens, aucune valeur en face des sources historiques citées plus haut. Nous ne pouvons nullement admettre la continuité de l'élément latin en Dacie et nous devons chercher le berceau du peuple roumain dans la péninsule des Balkans, où le place aussi le meilleur connaisseur de l'histoire du romanismus, le professeur C. Yirècek[2].

Sur la rive droite du Bas-Danube la colonisation romaine était non seulement la plus ancienne mais aussi la plus compacte. Au ve et au vi^e^ siècle après J.-C. ce sont les provinciaux du Bas-Danube qui, étant partisans du pape, participèrent aux grandes discussions religieuses

1. L'auteur a sans doute subi l'influence de M. N. Iorga qui sans aucune raison suppose que les pauvres colons latins demi-barbares seraient restés en Dacie (« Die armen, schon halb barbarisierten Einwohner des dakischen Bodens blieben deshalb, wo sie waren, ohne sich darum zu kümmern, ob die Provinz in den Staatslisten existierte oder nicht. » *Op. cit.*, I, p. 100).

2. *Die Romanen in den Stædten Dalmatiens wæhrend des Mittelalters* (Les Romans dans les villes de Dalmatie au moyen âge), Vienne, 1901, in-4°. I, p. 34.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

dans ces régions. Beaucoup de monuments attestent une réelle culture romaine et surtout militaire. C'est donc dans cette contrée que s'était formée la langue romane, mère de la langue roumaine, de celle de la macédo-roumaine, ainsi que de la langue romane, que l'on rencontre au cours du Moyen-Age en Serbie, en Bosnie et en Albanie. C'est dans cette région que les ancêtres des Roumains furent convertis au christianisme; comme cela résulte des mots altar (l'autel), biserica (la basilique), botezare (baptiser), cruce (la croix), cuminecare (communier), dumnezeu (Dieu), pâgîn (le païen), sînt (saint), etc., et non en Dacie où l'on n'a trouvé aucune ancienne inscription chrétienne. Le berceau des Roumains est donc la péninsule des Balkans.

Les Roumains s'étaient répandus en Transylvanie à une époque plus postérieure, y trouvant les Yougo-Slaves, qui, arrivés en grandes masses de l'autre côté des Carpathes, s'étaient déjà implantés au ve siècle en Transylvanie à la suite des Gepides, tribu germanique. Ceux-ci avaient été pressés par les Slaves peu à peu vers l'ouest, dans la direction du Banat d'aujourd'hui et dans la plaine située entre la Theiss et le Danube. Au cours du vi^e siècle les Slaves se répandirent aussi en Valachie, appelée en raison de cette occupation par Théophilaktos Simocattes, écrivain byzantin du viie siècle, Σκλαυηνία. Ces Slaves, franchissant plusieurs fois le Danube, pillaient les riches provinces de la Presqu'île. Leurs incursions et leurs attaques furent tellement intenses que le Bas-Empire dut s'allier aux Avares contre eux. Enfin, dans la première moitié du viie siècle, une grande partie de ces Slaves s'établit entre le Danube et le mont Haemus, tandis que ceux qui se trouvaient entre la Theiss et le Danube et en Pannonie s'établirent dans les pays occupés aujourd'hui par les Slovènes, les Croates et les Serbes. Moïse de Choraine, géographe arménien du viie siècle, confirme aussi notre manière de voir, en disant que la Dacie aurait été peuplée auparavant par vingt-cinq tribus slaves qui se seraient établies dans la péninsule des Balkans[1]. La nomenclature topographique slave en Transylvanie et dans le Banat nous montre également que la partie slave, restée dans ces régions, a laissé des traces ineffaçables de son existence. Mais que, par la suite, affaiblie par de nombreuses émigrations slaves au-delà du Danube, elle s'était mêlée aux Roumains. Ces nouveaux

1. Cité par Const. Yirècek, *Geschichte der Serben* (Histoire des Serbes). Gotha, 1911, I, p. 93.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

venus occupèrent d'abord les hautes vallées et les massifs montagneux de la Transylvanie et donnèrent aux monts et aux rivières de la montagne des noms roumains, tandis que la nomenclature des plaines, des grands fleuves, de maints villages et des villes est restée slave. Nous avons donc en Transylvanie deux couches de la nomenclature : la slave, plus ancienne, et la roumaine, plus récente.

Outre les sources historiques il y a encore beaucoup de raisons prouvant la provenance balkanique du roumain. D'abord la grande conformité entre la langue roumaine et celle des Macédo-roumains montre que toutes deux se sont développées côte à côte dans des conditions identiques. La situation et la transition graduelle entre le roumain et entre la langue albanaise et celle des Romanes des bords de la mer Adriatique confirment pleinement cette hypothèse. Les racines slaves dans la langue roumaine, surtout dans les termes appliqués à l'agriculture, l'influence slave dans le droit, les coutumes et les croyances populaires ainsi que les termes significatifs de ducs et dignitaires à la cour des princes valaches, comme : kneaz, ban, voevod, boer, postelnik, vornik et beaucoup d'autres institutions administratives en Valachie du Moyen-âge, sont également la preuve indéniable de la véracité de notre thèse. Il faut aussi ajouter que les noms des premiers fondateurs des principautés roumaines (la Valachie et la Moldavie) sont slaves. La religion orthodoxe, les mots et les expressions slaves, employés dans l'Église, démontrent aussi que les Roumains ont subi dans la Péninsule une grande influence du Bas-Empire avoisinant. De très anciennes traditions roumaines, d'après lesquelles le duché d'Olténie aurait été fondé par un Bassarab, *originaire de la Mésie*, soutiennent aussi notre opinion [1]. De plus, à la fin du XIIe siècle, entre le Danube et le mont Haemus, fut créé le second État bulgare non seulement par les Bulgares mais aussi par les Roumains. Selon Nicetas Choniates ce sont les Valaques des Balkans qui se soulevèrent avec les Bulgares contre l'empereur grec Isak Angelos et formèrent, sous le commandement des trois frères valaques Asan, Pierre et Kalojean, un nouvel État entre le Danube et les monts Haemus [2]. Villehardouin, en parlant du roi bulgare Kalojean, l'appelle plusieurs fois

1. D. Onciul. *Originele principatelor române*, pp. 113–114.

2... τοὺς κατὰ τὸν Αἶμον τὸ ὄρος βαρβάρους, οἳ Μυσοὶ πρότερον ὠνομάζοντο, νυνὶ δὲ Βλάχοι κικλήσκονται (Nic. Choniatae, *Historia*, Bonnae, 1835, pp. 481–482).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

« le roi de Blaquie », qui amenait en 1205 « mult grant ost... Blas et Bogres[1] ». A cette époque l'influence des Valaques, entre le Danube et le Haemus, était si puissante, que le célèbre historien russe V. G. Vassiljevsky suppose « que le centre de la future nationalité roumaine à la fin du XIIe siècle se trouvait encore au sud du Danube autour des monts des Balkans[2] ».

Les arguments des textes que l'auteur cite en faveur de la thèse roumaine n'ont aucune valeur. Ce sont les écrivains qui vivaient à une époque très postérieure : l'archidiacre croate Thomas de Spalato dans la deuxième moitié du XIIIe siècle et l'historien hongrois Simon Kézai dont les « gesta Hunnorum et Hungarorum » décrivent les événements jusqu'en 1280. Leur récit est en général très vague. Ainsi Simon Kézai affirme que les Roumains sont « d'anciens pasteurs et colons des Romains » et Thomas dit que la Transylvanie « dicitur antiquitus fuisse pascua Romanorum ». Mais nous trouvons aussi chez ce dernier dans son Histoire de l'archevêché de Spalato une affirmation absurde, notamment que les apôtres slaves, Cyrillus et Méthodius, d'origine grecque, auraient inventé les caractères gothiques. Si Thomas parle avec tant de confusion d'hommes si célèbres du IXe siècle, comment peut-on attribuer une grande importance à son rapport concernant les premiers siècles de notre ère ?

Quant à la plus ancienne chronique russe du XIIe siècle, que l'auteur attribue par erreur au moine russe Néstor elle ne prouve pas non plus la continuité de l'élément roumain en Transylvanie. D'après elle, on pourrait peut-être seulement conclure que les Hongrois, à leur arrivée en Transylvanie, y rencontrèrent les Roumains.

Il y a beaucoup de littérature dans les « Gesta Hungarorum » du Notaire Anonyme hongrois du XIIIe siècle. La compétence de cet écrivain fut du reste contestée non seulement par Robert Rössler, mais aussi par le savant historien hongrois Henri Marczaly dans son répertoire si connu, par R. Fr. Kaindl, ainsi que par N. Iorga[3]. Tous deux,

1. Ed. Du Cange, *Histoire de l'Empire de Constantinople sous les empereurs françois*, Venise, 1729, p. 58.

2. *Journal ministerstva narodnago prosvjescenija* (Journal du ministère de l'instruction publique), Petrograd, 1879, vol. 204, p. 173.

3. H. Marczaly, *Ungarns Geschichtsquellen im Zeitalter der Arpaden* (Sources historiques de la Hongrie à l'époque des Arpads), Leipzig. 1882. R. Fr. Kaindl, *Studien zu den ungarischen Geschichtsquellen* (Etudes

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

la chronique russe ainsi que l'Anonyme, sont donc beaucoup plus postérieurs. En parlant des Roumains ils ne décrivent que l'état des choses de leur temps, lorsque une partie des Roumains était déjà établie en Transylvanie.

L'auteur cite aussi Bonfinius, humaniste italien. Mais comme il écrivait à la fin du xve siècle, son récit est ici sans valeur. Cependant il oublie de mentionner Laonicos Chalcondyles. Bien que celui-ci ait écrit au xve siècle, ses remarques sur la langue des Roumains sont très intéressantes. Après avoir dit que les Roumains habitent depuis la Transylvanie jusqu'à la mer Noire (ἀπὸ Ἀρδελίου τῆς Παιόνων Δακίας ἀρχομένη, ἔστε ἐπὶ Εὔξεινον Πόντον), il constate que les Roumains parlent une langue ressemblant à la langue italienne (Δάκεις δὲ χρῶνται φωνῇ παραπλησία τῇ Ἰταλῶν). Mais, selon lui, cette similitude est insuffisante pour qu'ils puissent se comprendre les uns les autres. Chalcondyles s'informa aussi du lieu d'origine des Roumains, mais il avoue avec sincérité que ses recherches n'aboutirent pas [1].

En faveur de la thèse roumaine M. Sirianu se fonde sur Constantin Porphyrogenitos, l'empereur grec au xe siècle. Ce célèbre érudit byzantin dit: « Au bas Dnieper habitent les Russes qui, en descendant le fleuve, arrivent πρὸς Ῥωμαίους. » L'auteur traduit πρὸς Ῥωμαίους arbitrairement ou par ignorance par « chez les Roumains ». Mais les Ῥωμαῖοι sont les Grecs, non les Roumains, et Porphyrogenitos fait une distinction très nette dans ses œuvres entre les Ῥωμαῖοι et les Ῥωμᾶνοι, c'est-à-dire entre les Byzantins et entre les habitants des villes des bords de la mer Adriatique.

Quant aux chartes et diplômes des rois de Hongrie ils sont très postérieurs (xiiie siècle). Ils ne nous signalent la présence des Roumains en Transylvanie que dans les premiers siècles de l'occupation hongroise.

Comme preuve de non émigration des Roumains de la Péninsule de l'autre côté du Danube, vers le Nord, l'auteur relève un manque absolu de sources historiques. Selon lui l'émigration des Roumains de la Péninsule vers le Nord aurait certainement impressionné les nombreux historiens byzantins de l'époque, qui l'auraient signalée. Mais si

sur les sources historiques de la Hongrie). Wien, 1900, IX. N. Iorga, *op. cit.*, I, pp. 75–76.

1. Chalcondyles, De rebus turcicis, Bonnae 1843. II. pp. 77-78.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

l'on considère que les Roumains ont occupé successivement la Transylvanie au courant de plusieurs siècles par une sorte de lente infiltration, sans être aperçus, il n'est pas étonnant que l'histoire n'en fasse pas mention. Les Serbes, qui s'étaient aussi établis dans la Péninsule au commencement du VIIe siècle, sont mentionnés pour la première fois au début du IXe siècle par Eginhard. Il est à remarquer qu'il est vraiment étonnant que les nombreux rapports des résidents de Venise à Vienne (Dispacci di Germania) ne parlent pas de la grande émigration serbe en Hongrie vers 1690 sous le patriarche serbe Arsénius III, dont nous parlerons plus bas. Il est donc de toute évidence qu'il n'a jamais existé aucune continuité de l'élément roumain en Transylvanie depuis la colonisation romaine jusqu'à présent[1]. Et si cette continuité n'existait pas, alors, à plus forte raison, n'aurait pu subsister une organisation militaire et régionale en Transylvanie comme suite à l'organisation roumaine. Il n'y a pas un seul document pouvant affirmer l'existence d'une noblesse militaire avant le XIIe siècle. Les membres de la noblesse militaire, mentionnés maintes fois à partir du XIIIe siècle dans les chroniques et les diplômes de Hongrie, ne sont nullement les descendants des anciens centurions et légionnaires romains, comme le prétend M. Sirianu. C'est une noblesse militaire d'origine balkanique, un mélange des éléments romains, daco-thraces et surtout slaves, comme le démontrent nettement leurs noms : kneaz, voevod et boer. Quant aux ducs et autres chefs, dont parle le Notaire Anonyme en Transylvanie et dans le Banat, ils seraient plutôt des chefs bulgares qui tinrent ces régions jusqu'à l'arrivée des Magyars.

Quand les Magyars, à la fin du IXe siècle, eurent occupé la plaine entre la Theiss et le Danube, ainsi que la Pannonie, ils s'emparèrent, au XIe siècle, de la Transylvanie et du Banat, qui, peuplés par les Slaves, avaient été jusqu'alors sous la domination des chefs bul-

1. Nous notons ici l'opinion du savant roumain Nâdejde (*Contemporanul*, V, 1885), comme une sorte de compromis entre la thèse roumaine et celle des écrivains hongrois, allemands et slaves. Il admet la formation de la langue roumaine au sud du Danube, mais en même temps aussi la continuité de l'élément roumain en Dacie trajane. Le savant géographe français Emm. de Martonne le suit aussi dans son ouvrage précédemment cité. Mais un compromis est absolument impossible. Une telle interprétation n'admettant pas les sources historiques et les raisons philologiques susmentionnées.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

gares[1]. Mais la Transylvanie a toujours joui d'une certaine autonomie politique. Sous la dynastie des Árpád, des Anjou, des Luxembourg, des Huniáde, des Iagello, elle possédait son duc (voevode, vayda). Celui-ci, comme représentant du roi, était en temps de guerre à la tête de l'armée transylvanienne et jouissait aussi du droit de justice sur la haute noblesse[2].

Lorsque les Turcs, dans la première moitié du XVIe siècle, s'emparèrent de la plus grande partie de la Hongrie et s'installèrent à Buda, la Transylvanie devint un état presque indépendant, tributaire de la Turquie. Elle avait été gouvernée par des princes issus de l'aristocratie hongroise de Transylvanie. A partir du XIVe siècle le Banat aussi, jouissait comme un margraviat d'une certaine autonomie. En 1552 il subit le joug turc. Jusqu'à la fin du XVIIe siècle, quand la maison d'Autriche entra en possession de la Transylvanie et au cours du XVIIIe siècle les Roumains ne jouent aucun rôle en Transylvanie. Les Hongrois, les Széklers (tribu hongroise à l'est de la Transylvanie) et les Saxons y sont les trois nations privilégiées. Après s'être unies à l'assemblée de Kapolna 1437 (fraterna unio trium nationum), ces trois nations s'emparèrent de la souveraineté en Transylvanie. Cette principauté indépendante a joué un rôle très important dans l'histoire de la Hongrie. Elle résista non seulement contre la persécution religieuse catholique, pratiquée par les Habsbourgs, mais elle devint un centre de résistance de la noblesse hongroise contre les tendances centralisatrices de la maison de Habsbourg.

Quant à la situation juridique des Roumains en Transylvanie, elle était très difficile. Les Roumains, quoique en majorité, étaient les jobbágyok (iobbagionnes), c'est-à-dire serfs, qui devaient servir les intérêts économiques de la noblesse hongroise. L'auteur nous décrit les efforts répétés des Roumains pour échapper à la pression de la noblesse. Mais tous ces efforts restèrent sans résultats. Ils ne condui-

1. Les annales carolingiennes démontrent que les frontières bulgares confinaient à celles de l'Empire des Francs (Annales Fuldenses, MG. SS. I. 408. Voir A. Huber. *Geschichte Oesterreichs*, I, pp. 108). L'écrivain byzantin Simeon Magistros mentionne également la Bulgarie au delà du Danube dans la première moitié du IXe siècle sous le règne de Croume (Βουλγαρία ἐκεῖθεν τοῦ Ἴστρου. Cité par N. Iorga, *op. cit.*, I, p. 77.)

2. Akos v. Timon, *Ungarische Verfassungs-und Rechtsgeschichte* (Histoire des institutions et du droit de la Hongrie), Berlin, 1909, p. 239.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

sirent qu'à une aggravation considérable des charges des serfs, dont le sort devint encore plus misérable.

Pendant cette longue période de servage, où le peuple roumain se courbait sous de lourdes charges, il y avait deux personnages, Jean de Houniáde et son fils, le roi Mathias, très connus pour leurs tendances démocratiques et leur esprit de justice. Bien que Jean de Houniáde[1] fût d'origine roumaine, on ne peut pas dire qu'en cette qualité il aurait eu spécialement de la sollicitude pour la cause de l'élément roumain en raison de motifs purement nationaux. A cette époque le sentiment national n'existait pas. C'était plutôt un sentiment de classes sociales. On pourrait même affirmer que le roi Mathias aurait été plus favorable aux Serbes qu'aux Roumains. Par le cinquième décret de la diète hongroise de 1481 les Serbes notamment avaient été affranchis de la dîme à payer au clergé catholique[2]. Les Roumains ne jouissaient pas de ce privilège.

On s'aperçoit généralement que l'auteur évite de parler des Serbes, bien que l'histoire des Roumains fût étroitement liée avec la leur. Dans le chapitre XVI « Les revendications de la Roumanie » M. Sirianu, en parlant du Banat, traite non seulement les relations politiques et ethnographiques avec parti pris, mais aussi avec une certaine animosité et une tendance hostile aux Serbes. A notre grande surprise l'auteur revendique le Banat de Temesvar tout entier pour la Roumanie. Selon lui de puissants arguments historiques, politiques et stratégiques militent en sa faveur. Le principal argument historique est que les Roumains sont dans le Banat la population la plus ancienne, parce qu'ils le possèdent depuis la colonisation de Trajan. Quant aux Serbes dans le Banat, ils ne formeraient que des colonisations récentes, car ils ne s'y trouveraient que depuis le XVIIIe siècle. Notre auteur vraiment se plaît à faire à sa façon l'histoire et l'ethnographie du Banat. Si M. Sirianu n'a pas voulu tenir compte de la littérature serbe du Banat[3], il fallait qu'il consultât l'ouvrage solide d'Émile Picot[4].

1. Le nom Corvin est une désignation plus postérieure, employée pour la première fois par Bonfinius, humaniste italien et historien du roi Mathias.

2. *Corpus iuris hungarici*, p. 388.

3. Voir la brochure intéressante par G. Yakchitch, *Le Banat*, Paris, 1915.

4. E. Picot, *Les Serbes de Hongrie*, Paris, 1873.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

S'il l'eût fait, à mon sens, je ne crois pas qu'il aurait pu dire que les Serbes dans le Banat eussent été les colons les plus récents au XVIIIe siècle.

Nous avons démontré précédemment que les Roumains ne sont pas dans le Banat la population la plus ancienne, car ils ne possédaient pas ce territoire depuis la colonisation de Trajan. Selon moi ce sont les Yougo-Slaves, ancêtres des Serbes, qui au Ve et au VIe siècle vinrent s'installer dans le Banat et en Transylvanie et qui sont en droit de revendiquer le Banat. Les sources historiques ne parlent nullement des Roumains dans le Banat, tandis que les Serbes jouèrent un grand rôle dans la Hongrie méridionale.

Les documents font mention de Serbes, palatins de Hongrie (Radivoï et Ouroch) aux XIe et XIIe siècles[1]. En 1260 les Serbes de Hongrie se distinguèrent dans la guerre entre la Hongrie et Ottokar II, roi de Bohême. Vers la fin du XIVe siècle, après le désastre de Kossovo, les Serbes des Balkans commencèrent à peupler la Hongrie méridionale, augmentant ainsi l'importance de la population serbe ancienne. Un des fils du roi serbe Voukachine, frère du grand héros serbe, Marko Kraljevitch, Démètre, gouverne à la fin du XIVe siècle à Vilagos le comitat de Zaránd, aujourd'hui le comitat d'Arad[2].

Dans la première moitié du XVe siècle des immigrations serbes dans la Hongrie méridionale sont encore plus nombreuses. Les nouveaux venus s'établirent dans les grands territoires des despotes de Serbie, Stéphan Lazarévitch et Georges Brankovitch. Le despote Lazarévitch, sans compter les villes Debreczen, Szatmár, Német, Nagy-et Felsöbánya, possédait aussi dans le Banat les villes Becse, sur la Theiss, et Becskerek. Son successeur Georges Brankovitch augmente les domaines des despotes serbes dans cette région par l'acquisition de nouveaux territoires dans les comitats de Zaránd (le grand domaine de Világos), de Temes et de Krassó[3]. Tous deux exercent le pouvoir

1. A. Huber, *op. cit.*, 196-351. Gy. Pauler, *A magyar nemzet tœrténete* (Histoire de la nation hongroise). Budapest, 1899, I, pp. 250, 480, 481, 495.

2. *Thallóczy Lajos és Aldásy. A Magyarország és Szerbia kœzti œsszekœttetések oklevéltára*, 1198-1526 (Recueil des documents concernant les relations entre la Hongrie et la Serbie de 1198-1526), Budapest, 1907, p. 45.

3. Voir : Csánki Dezsœ, *Magyarország tœrténelmi fœldrajza a Hunyadiak korában* (Géographie historique de la Hongrie à l'époque des Huniade), Budapest, 1894, II, p. 124, 130; Teleki József, *Hunyadiak kora Magyarországon* (l'époque des Huniade en Hongrie), Pesten 1853, X vol., p. 308-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

presque souverain dans leurs territoires. Le despote Brankovitch usurpe même le droit royal car il nomme le comte pour le comitat de Szatmár.

Après la première conquête de la Serbie par les Turcs (1439) un nouveau torrent d'émigration serbe s'implante dans le comitat de Zaránd (Arad), dans les domaines des despotes serbes. La conquête définitive de la Serbie par les Turcs (1459), provoque de nouvelles émigrations serbes, et surtout parmi les membres de la noblesse. Ceux-ci obtinrent en revanche de grands domaines. Ainsi le roi Mathias donna aux gentilshommes Yakchitchi le grand domaine de Nagylak, dans le département de Csanád[1]. Dans la crainte des Turcs l'élément magyar se retire vers le Nord.

Sous le règne du roi Mathias en 1480 seulement, plus de 60.000 Serbes quittent la Serbie et s'installent en Syrmie et dans le Banat, comme en fait foi la lettre du roi Mathias au pape Sixte IV du 14 novembre 1480[2].

Dans une autre lettre adressée au pape le 12 janvier 1483, le roi Mathias dit, qu'au cours des quatre dernières années seulement, 200.000 Serbes ont passé dans la Hongrie méridionale. Les nouveaux venus avaient été reçus à bras ouverts par le roi Mathias. Comme les Hongrois s'étaient retirés vers le Nord, les Serbes avaient été chargés de défendre la frontière contre les Turcs. Les Serbes, gardiens de la frontière méridionale, obtinrent en revanche non seulement l'affranchissement de la dîme, qui leur permit l'organisation de leur hiérarchie orthodoxe, mais, en outre, le roi Mathias établit en 1471 sur la rive gauche du Danube la despotie serbe, en nommant le despote serbe en Hongrie Vouk le Dragon, petit-fils de Georges Brankovitch. De la supériorité et de l'importance de la population serbe dans la Hongrie méridionale résultent nettement de lourdes charges militaires.

309; Pesty Frigyes, *Bránkovics Gyœrgy rácz despota birtokviszonyai Magyarországon* (Les possessions de Georges Brankovitch, despote serbe, en Hongrie), Budapest, 1878, p. 53-54.

1. Sur les Yakchitchi, voir l'ouvrage de Borovsky Samu, *A nagylaki aradalom tœrténete* (Histoire de la seigneurie de Nagylak) dans les Comptes rendus de l'Acad. royale hongroise de Budapest, XVIII, n° 10.

2. Paulus Kynysy totam Rasciam ultra Smederew usque ad Chrwsowacz depopulatus est, adducta multitudine hominum ingenti, quippe que constanti assertione nuntii ab eo ad nos missi fertur esse supra numerum... sexaginta milium animarum... (Mátyás király levelei, *Lettres du roi Mathias*), Budapest, 1895, II, p. 78-79.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Pendant que les plus hauts dignitaires de Hongrie (officiales banderiati), tels que le duc de Transylvanie, le ban de Croatie, le comte de Temes, etc.[1], sont tenus d'équiper, en cas de guerre, 400 cavaliers, le despote serbe doit en fournir 1000. Son « banderium » (régiment) est donc égal au banderium du roi de Hongrie (banderium régale)[2]. Une nouvelle affluence des Serbes se précipita dans le Banat au commencement du XVIe siècle sur l'appel de Jean Corvin, duc de Transylvanie. Selon un rapport d'un diplomate contemporain (Outiéchenovitch), adressé au roi Ferdinand Ier de Habsbourg en 1538 les Serbes occupent presque la moitié de la Hongrie[3].

Après le désastre hongrois de Mohács « Czar Iovan», « caesar Tracianorum », « Homo niger » dans les sources contemporaines, joua un rôle très important. Issu de Lipova, village serbe sur la rive gauche du Moris, il fut animé d'idée d'indépendance politique. Disposant d'une armée de plusieurs milliers de soldats, il se préparait à former un duché indépendant serbe, quand il fut assassiné à Szegedin. Sa mort prématurée arrêta tous ses projets[4]. Quand les Serbes du Banat retombèrent sous la domination turque ils ne perdirent nullement l'espérance de la délivrance. L'insurrection serbe dans le Banat en 1594 prit de grandes proportions, mais malheureusement par la faute du duc de Transylvanie Sigismond Bathory, ce soulèvement fut étouffé.

Au courant du XVe et du XVIe siècle les Serbes du Banat avaient déjà organisé leur Église nationale. Vers la moitié du XVIe siècle, quand la patriarchie de Pec fut restaurée par le moine Macarius, frère du grand

1. A la fin du XVe siècle « Stephanus Jaxith de Nagylak » est mentionné aussi parmi les « officiales banderiati » (*Corpus iuris hungarici*, p. 608).

2. « Despotus autem equites mille dare tenebitur » (*Corp. iur. hung.*, p. 492.606).

3. « Rasciani qui fere medietatem Hungariæ æquant » (*Rad de l'Académie croate de Zagreb*, n° LIII, p. 66).

4. Les sources sur ce personnage intéressant sont : *Monumenta Hungariæ historica*, scriptores I, p. 143-164. *Monumenta Comitialia regni Hungariæ*, Budapest, 1874, I, p. 116-117 ; Schwandtner, *Scriptores rerum hungaricarum*, Vindobonæ, 1746, II, p. 386-387-713. Nic. Isthuanffi, *Regni Hungarici historia*, *Coloniæ Agrippinæ*, 1685, p. 95. Sanuto Marino, *Diarii Venezia*, 1896, XLV, p. 239. E. Hurmuzaki, *Documente privitore la istoria Românilor*, vol. II, part. 3, p. 614. State papers published under the authority of her maj. commission vol. VI. King Henri the eight part. V, p. 581. Les Archives de l'Etat à Vienne. Fasc. Hungarica 1527.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

vizir turc, Sokolovitch, les Serbes du Banat possédaient six évêchés[1]. Hormis ces diocèses il y avait onze monastères[2], dont la plupart furent érigés par les despotes serbes et par la noblesse. Ces évêchés avec les cloîtres se trouvaient sous la juridiction immédiate de la patriarchie de Pec, tandis que ceux de la Moldavie, de la Valachie et de la Transylvanie tombèrent sous la juridiction du patriarche de Constantinople[3]. Mais la prépondérance de l'Église et de la culture serbe était si grande, qu'en 1656, un Serbe de noble origine et de grande habileté, Sava Brankovitch, fut élevé à la dignité d'évêque des Roumains de Transylvanie. Il ne fut pas seulement un courageux défenseur de l'orthodoxie contre les tendances calvinistes des princes de Transylvanie, mais aussi un diplomate très adroit. Pendant son séjour à Moscou (1668) il avait eu une entrevue avec le czar Alexey Michailovitch. En lui donnant l'assurance du succès d'une insurrection générale des chrétiens dans les Balkans, il tenta de le convaincre d'entreprendre une action contre les Turcs.

Son frère cadet, Georges Brankovitch, richement doué et grand érudit, fondateur de la historiographie serbe, rêvait le projet de fonder un grand État yougoslave depuis l'Adriatique jusqu'à la mer Noire. Étudiant l'histoire des pays balkaniques, il comprit que tous les Slaves de la Péninsule, en y joignant ceux, situés entre la Save et la Drave et plus loin vers la Carniole, la Carinthie et la Styrie, sont les branches d'un même tronc, les membres d'un même peuple. Dans sa famille, d'où sortirent déjà, avant son frère Sava, deux évêques, c'était une tradition que les Brankovitch du Banat étaient les descendants des anciens despotes serbes Brankovitch. Issu de ce milieu, Georges était pénétré de l'idée qu'il était chargé de fonder cet État yougoslave. Mais, vivant dans l'espérance, que ce plan n'était réalisable qu'avec l'aide de l'Autriche, il commit une grave erreur. En négociant avec l'Autriche, il ne se rendit pas compte que son projet d'un État yougoslave à demi indépendant sous le protectorat de l'Autriche ne coïnci-

1. Les évêchés : Arad, Becskerek, Jenopolje, Lipova, Temesvar et Wersetz.

2. Hodoch, Bezdin, Saint Georges, Partoch, Chemljoug, Messitch, Srédichte, Zlatitsa, Kousitch, Bouziach et Voïlovitsa. Sur les monastères serbes de la Hongrie méridionale voir Szentklæray Jenœ, *A szerb monostoregyházak tœrténeti emlékei Délmagyar orrgágon*. Budapest, 1908.

3. L'évêché orthodoxe de Gyula en Transylvanie fut fondé à la fin du XVIe siècle par le prince de la Valachie, Michel le Brave.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

dait nullement avec les intérêts des Habsbourgs. L'empereur Léopold Ier, avant que les Turcs eussent été chassés de la Hongrie et de la Slavonie, ne perdit jamais l'espoir de s'emparer d'une bonne partie de la Péninsule. Mais il entra néanmoins dans les négociations avec Brankovitch, espérant qu'avec son aide il tirerait grand profit des Serbes dans la guerre contre les Turcs. Reconnu comme légitime descendant des anciens despotes serbes, Georges Brankovitch fut mis (1683) au rang des grands barons de Hongrie et admis comme seigneur héréditaire de la Herzégovine, de la Syrmie et du Banat (Yenopolje), contrées possédées jadis par son ancêtre Vouk Brankovitch [1].

Plus tard, lorsque les Turcs furent chassés de la Hongrie et de la Slavonie (en 1686 et en 1687), c'est alors que les Serbes du Banat se levèrent contre les Turcs [2]. A cette époque Brankovitch jugea la situation propice pour régler les relations futures entre le nouvel État balkanique et l'Autriche au point de vue du droit public. Son mémorandum, adressé au mois d'août 1688 à la cour de Vienne au nom des chefs du peuple serbe, exprime nettement ses intentions. Les chefs réclament que le royaume yougoslave, ou d'après eux regnum illyricum, rétabli par les Serbes et les troupes impériales, reste sous le protec-

1. Te inquam Georgium Brankovics ac per Te Szavam pariter Brankovics fratrem tuum carnalem ac uterinum et haeredes et posteritates tuos utriusque sexus universos... non solum in ordinem et numerum, coetumque ac consortium verorum et indubitatorum regni nostri Hungariæ liberorum baronum evehendos aggregandos et cooptandos, quorum etiam in haereditate suprafatorum Herczegovinæ, Sirmiæ et Ioanopolis districtuum, quæ antelatus olim Wolfgangus Brankovics Podgoricensis gavisus fuisse perhibeatur, confirmandos et ratificandos esse duximus (*Liber regius*, p. 78 dans les Archives de l'Etat à Budapest). Une commission du Conseil de guerre, déléguée pendant l'été de 1702 pour examiner la cause de Brankovitch qui avait été emprisonné à Vienne depuis douze ans déjà, en parlant de ce diplôme, dit: « Worinnen er für ein legitimum descendenten der ehmaligen Brankovich (so kœnige von Bosnien, Servien, Illyrien, Syrmien und fast all anderen zwischen Bellgrad und Constantinopel gelegenen provincien, darunter auch Wolfgangus und Georgius Brankovich de Podgoriza des heiligen rœmischen reichsfürsten gewesen sein sollen) und anbey zugleich zu einem rechtmæssigen erben aller dieser lænder von Euer kays. May-allergnædigst declarirt worden » (les Archives du ministère de la guerre à Vienne, sept. 1702. Exp. Prot. n° 244).

2. Hurmuzaki, *Documente*, IX, 1, 333, 334. Contarini, *Istoria della guerra di Leopoldo primo... contro il Turco*. Venezia, 1710, II, 58. Wagner, *Historia Leopoldi magni, Aug. Vindelicorum*, 1831, II; 44, 57.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

torat de l'empire romain, mais que le gouvernement soit transmis à Georges Brankovitch, promu déjà despote serbe par les chefs nationaux [1]. Ils demandent en outre qu'en vertu du diplôme de 1683 leur despote soit reconnu par un nouveau diplôme comme seigneur héréditaire de la Herzégovine, de la Syrmie et du Banat ainsi que de la ville de Temesvár.

Bien que la cour de Vienne n'eût pu nullement admettre les demandes des chefs serbes, les projets de Brankovitch ne furent pas rejetés immédiatement. Espérant qu'avec l'aide de Brankovitch les Autrichiens pénétreraient avec succès dans la Péninsule, l'empereur Léopold Ier voulut profiter de lui, décidé à l'avance à s'en débarrasser à la première occasion favorable. Sur ce, le diplôme fut publié en faveur de Georges Brankovitch le 20 septembre 1688. Par ce diplôme, comme légitime descendant des anciens despotes serbes, il fut élevé au rang des comtes d'Empire et admis héritier des pays balkaniques [2].

Il est à remarquer que le marquis Louis de Bade, généralissime de l'armée autrichienne du Bas-Danube, n'avait pas été informé de ces négociations à Vienne. Et quand le comte Brankovitch en 1689, comme despote de l'Illyrie entière et grand-duc de la Mésie, commença à soulever le peuple serbe contre les Turcs, le marquis de Bade en fut très consterné. Comme il recevait presque journellement par le général Heissler des rapports sur les grands succès de Brankovitch sur la rive droite du Danube, il demanda à l'empereur de lui donner mandat pour l'emprisonner. La cour de Vienne, redoutant la formation d'un nouvel État, s'empressa d'accorder l'autorisation demandée. Attiré perfidement dans le camp du généralissime près d'Orsova, Brankovitch fut emprisonné en octobre 1689 et déporté à Vienne. Le peuple serbe, son patriarche et le czar russe Pierre le Grand lui-même, sollicitèrent la mise en liberté du despote serbe. La chancellerie impériale répondait : « Nihil male fecit, sed ratio status sic

1. Quoadusque porro divina maestas id indulserit... quod corona regni illyrici e manibus barbarorum erepta nostræ cesserit potestati eo usque pro gubernatore, serenissimo despoto magno duce nostro, dominum Georgium Brankovitch huius nominis secundum agnoscimus, cui ut integra tribuatur auctorithas, ac ut militia auxiliatrix... habeat a praescripto serenissimo despoto magno duce nostro dependentiam, et quidem eo usque, donec Illyricum... deo auxiliante, recuperentur (Spomenik de l'Académie serbe, XLII, p. 39).

2. *Liber regius*, l. c.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

requirit », c'est-à-dire : « il n'a commis aucune faute, mais la raison d'État l'exige ».

Vers la fin du XVIIe siècle l'élément serbe en Hongrie fut renforcé par une grande immigration serbe de la Péninsule des Balkans (1690).

La guerre autrichienne de 1689 contre les Turcs, d'abord heureuse, tourna bientôt contre l'empereur. Léopold Ier s'adressa de nouveau aux Serbes. Par un manifeste du 6 avril 1690, l'empereur les invita, ainsi que leur patriarche Arsénius III, chef suprême du peuple serbe en Turquie, à se soulever contre les Turcs, en leur promettant la libre élection de leur chef politique (voïevode), la liberté de religion et l'exemption de tous les impôts[1]. Mais, comme les Turcs avançaient sans cesse, le patriarche Arsénius III, attaché déjà à l'empereur, fut obligé, comme son allié, de quitter sa résidence de Pec et de se retirer avec son peuple vers le Danube. A Belgrade, le patriarche, assisté des évêques, des abbés et des chefs nationaux, formula le 18 juin 1690 certaines conditions, en vertu desquelles les Serbes désiraient s'installer provisoirement dans la Hongrie méridionale, naguère conquise par les Autrichiens.

Le résultat de ces négociations fut le célèbre privilège en date du 21 août 1690, la base de l'autonomie religieuse et politique serbe en Hongrie. Par ce privilège les Serbes furent reconnus comme un ensemble politique, comme une nation avec laquelle l'empereur traite, en lui donnant des privilèges spéciaux. Au cours du XVIIIe siècle ces privilèges ont été confirmés par tous les successeurs de Léopold Ier.

Quand l'Autriche reconquit le Banat en 1718, les Serbes du Banat furent compris aussi dans la jouissance de ses prérogatives. Mais cette situation privilégiée des Serbes en Hongrie provoqua un grand mécontentement de la noblesse et du clergé hongrois qui gênaient à chaque occasion les Serbes dans la jouissance de leurs privilèges. La cour impériale prit parti tantôt pour les Magyars, tantôt pour les Serbes, mais fut en général toujours disposée à diminuer les privilèges serbes. Quoique les Serbes se soient distingués au commencement du règne de Marie-Thérèse, durant la guerre de Succession, et qu'ils aient formé pendant la guerre de Sept ans (1756-1763), presque

1. Promittimus vobis... servata imprimis religionis suæ, eligendique vaivodæ libertate, privilegiis et iuribus, exemptionem ab omni onere publico et contributione (Raitch, *Histoire des Serbes, des Croates et des Bulgares*. Vienne, 1791, IV, p. 371).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

la moitié de l'armée autrichienne, l'impératrice Marie-Thérèse commença à restreindre les privilèges serbes. Beaucoup de Serbes du diocèse d'Arad, mécontents de ces restrictions de privilèges, émigrèrent entre 1751-1753 dans la Russie méridionale. Pour arrêter ces émigrations, l'impératrice Marie-Thérèse créa à sa cour, pour les Serbes, un ministère spécial « Hofdeputazion in Banaticis et Illyricis », dont le président était le baron Bartenstein, l'homme qui connaissait le mieux les Serbes dans la deuxième moitié du XVIIIe siècle[1]. Mais, décidée à germaniser tous ses États, l'impératrice abolit ce ministère en 1777. Deux règlements de 1777 et de 1779 (Rescriptum Declaratorium) furent dirigés contre les privilèges serbes. Les Serbes répondirent à ces règlements, surtout à celui de l'année 1777, par des émeutes à Novisad (Neusatz) et à Wersetz dans le Banat.

Les tendances centralisatrices de l'empereur Joseph II provoquèrent un grand mouvement presque dans tous les comitats de Hongrie. Non seulement les Magyars firent des efforts pour se défendre contre les tendances germanisatrices de Vienne, en exigeant le libre usage de la langue magyare dans l'administration hongroise, mais ils réclamèrent de grandes garanties pour l'indépendance de la Hongrie. Léopold II, successeur de Joseph II, engagé déjà dans une guerre avec les Turcs, essaya avec l'aide des Serbes d'intimider les Magyars qui avaient déjà entamé des négociations avec le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume II, ennemi de l'Autriche.

Naturellement les Serbes cherchèrent à tirer tout le profit possible de cette situation politique. Plein du souvenir de l'ancienne indépendance serbe, le congrès serbe tenu à Temesvar, alors chef-lieu des Serbes de Hongrie, demanda en 1790 à l'empereur que le Banat fût organisé en un duché serbe, dont le despote serait Alexandre, fils de l'empereur Léopold II. Celui-ci assura aux Serbes que le duché serait bientôt organisé, mais quand les Magyars, intimidés, cédèrent, le duché serbe resta lettre morte. Le Banat fut incorporé dans la Hongrie[2]. Au lieu du duché serbe du Banat promis, un ministère

1. Voir son ouvrage, *Kurzer Bericht von der Beschaffenheit der zerstreuten zahlreichen illyrischen Nation in den k. k. Erblendern* (courte étude sur la nature de la nombreuse nation illyrique disséminée dans les territoires héréditaires de l'Empire), parut en 1802 à Leipzig.

2. Les documents pour l'histoire du congrès serbe à Temesvar, dont une grande partie n'est pas encore publiée, se trouvent dans les Archives

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

serbe fut de nouveau organisé à Vienne. Mais cet organe central cessa d'exister dès 1792 et sa fonction fut confiée à la chancellerie hongroise de la cour. Les Habsbourgs profitaient encore une fois des Serbes e les abandonnaient quand ils n'avaient plus besoin d'eux. Les Serbes s'étaient trouvés dans une situatien analogue vers le milieu du XIXe siècle.

Quand, en 1848, la révolution éclata en France tous les peuples de la monarchie des Habsbourgs se levèrent pour faire triompher les principes de liberté, d'indépendance et d'autonomie des races. Les libéraux magyars demandaient l'indépendance politique de la Hongrie, mais ils ne se souciaient nullement du progrès des nationalités non magyares. Ils exigèrent une hégémonie absolue de la nation magyare à l'intérieur. Leur programme politique ne s'accordait donc ni avec es aspirations nationales des Serbes, des Croates et des autres nationalités en Hongrie, ni avec les intentions politiques des Habsbourgs. Malgré la triste expérience de la fin du XVIIIe siècle, les Serbes s'allièrent à la cour réactionnaire de Vienne pour sauver leur existence nationale menacée par l'impérialisme magyar. L'Assemblée nationale serbe à Carlovitz (mai 1848) prit des résolutions très importantes. En vertu des privilèges serbes reçus des Habsbourgs conformément au contrat, elle conféra le titre de patriarche à Raïatchitch, archevêque de Carlovitz, et élit le colonel Stephan Schouplikatz à la dignité de duc serbe (voïevode). Puis, dans sa séance du 3 mai, le congrès réclama que « la Syrmie et les confins, la Baranya (région entre le Danube et la Drava), la Batschka avec le district de Becse et celui de Tchaïkisten (dans l'angle formé par le Danube et la Theiss), le Banat avec ses confins et le district de Kikinda, soient organisés comme le duché serbe (Voïvodina srpska). Prenant en considération l'unité nationale des Serbes et des Croates, l'Assemblée se déclara pour une alliance politique du duché serbe avec le royaume triunitaire de Croatie, de Slavonie et de Dalmatie. Elle exprima le désir que cette alliance serait élaborée et appliquée sur la base d'une parfaite égalité. La diète croate, animée des mêmes idées, vota toutes les propositions de l'Assemblée nationale serbe.

de l'État à Vienne et à Budapest, ainsi que dans les archives métropolitaines à Carlovitz. Voir aussi l'ouvrage par I. Schwicker, *Politische Geschichte der Serben in Ungarn* (Histoire politique des Serbes de Hongrie), Budapest, 1881.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Les Serbes du Banat combattirent vaillamment les Magyars près Pantchevo, Betchkerek, Kikinda, Vrchatz et Bela Czrkva. Cette action militaire serbe dans le Banat, couronnée de succès, produisit des effets décisifs. Le nouvel empereur François-Joseph Ier devait, quoique de mauvaise grâce, donner satisfaction aux revendications des Serbes. Par ses décrets datés du 3 décembre 1848 et du 6 novembre 1849 les résolutions de l'Assemblée nationale serbe furent confirmées et le duché serbe créé. Celui-ci, avec la capitale à Temesvar, comprenait cinq départements, ceux de Temesvar, de Betchkerek, de Lougoch, de Sombor et de Novisad. Le nouveau duché renfermait donc, outre la Syrmie, la Batchka et les comitats actuels de Torontal et de Temes, celui de Krasso avec une nombreuse population roumaine. L'Autriche se servit en cette circonstance de son ancienne méthode. Elle accorda au duché un territoire plus étendu avec l'arrière-pensée de jeter la discorde entre les Serbes et les Roumains [1].

Le duché serbe exista onze ans seulement. Après les défaites de Magenta et de Solférino et après qu'elle eût perdu la Lombardie (1859), l'Autriche chercha à se réconcilier avec les Magyars. L'empereur François-Joseph Ier voyait la nécessité urgente de renoncer au système de l'absolutisme, mais il n'osa donner à l'Empire une constitution tout à fait libérale. Par le diplôme, octroyé le 20 octobre 1860, le gouvernement centralisateur fut abandonné et l'Empire placé sur une base fédéraliste. Pour satisfaire les Magyars, le duché serbe fut supprimé (le 27 décembre 1860) et son territoire rattaché à la Hongrie. Mais cette suppression provoqua presque une rupture entre l'empereur et la nation serbe qu'avait exaspérée cette ingratitude envers ceux qui avaient versé leur sang pour le trône d'Autriche. Le patriarche serbe, Raïatchitch, protesta énergiquement le 16 janvier 1861 contre cette suppression qui avait été exécutée sans le consentement de l'Assemblée nationale serbe. L'empereur François-Joseph Ier se trouva dans une situation fort délicate. Dans ses lettres patentes du 3 décembre 1848, il parlait lui-même avec enthousiasme

1. Les documents principaux pour l'histoire de la révolution serbe en 1848 et 1849 sont publiés par I. Djordjévitch, *Radnja Blagovestenskog Sabora*, Carlovitz, 1861. Voir aussi : E. Denis, *La grande Serbie*, Paris, 1915, pp. 138-144, 151-153. Drag. M. Pavlovitch, *Srbija i Srpski pokret u juznoj Ugarskoj* (La Serbie et le mouvement serbe dans la Hongrie méridionale en 1848 et 1849), Belgrade, 1904.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

des grands services rendus par les Serbes à la cour impériale et cependant au bout de 11 ans, à peine, il supprima le duché pour satisfaire les Magyars, ses grands ennemis d'hier. Ceux-ci étaient plus forts que les Serbes, c'est pourquoi l'empereur dut leur faire des concessions.

Bien qu'il fût déjà décidé à Vienne de donner entière satisfaction aux réclamations réitérées des Magyars, néanmoins le patriarche serbe fut chargé par l'empereur de convoquer l'Assemblée nationale serbe. Celle-ci prendrait à tâche en vertu des anciens privilèges de régler dorénavant toutes les relations entre les Magyars et les Serbes au point de vue du droit public. L'Assemblée nationale de Carlovitz, ouverte en avril 1861, conserva la manière de voir de celle de 1848.

En vertu des privilèges qui, selon elle, ne sont pas des documents du droit privé mais un traité entre le souverain de la couronne de Hongrie et le peuple serbe libre, ressortissant donc du droit public, l'Assemblée exige qu'un territoire autonome fût créé dans la Hongrie méridionale avec un duc comme gouverneur. Le nouveau duché aurait dû comprendre les départements dans lesquels les Serbes se trouvent en majorité, c'est-à-dire dans les comitats de Syrmie, dans le comitat de Batchka (entre la Theiss et le Danube), et dans ceux de Torontal et de Temes [1].

Par son rescrit du 24 juillet 1861, adressé à la diète hongroise, l'empereur promettait qu'il proposerait à l'ordre du jour les désirs et les résolutions serbes, mais il ne tint pas ses promesses. Après la grande défaite de Königrätz en 1866 l'Autriche, chassée d'Italie et exclue d'Allemagne, trouva un appui chez les Hongrois. Par l'établissement du Dualisme austro-hongrois en 1867, les nationalités non magyares en Hongrie, par conséquent les Serbes aussi, furent sacrifiées à la magyarisation forcée. Elle aboutit enfin le 12 juillet 1912 à la suppression même de l'autonomie de l'Église serbe en Hongrie malgré les garanties de l'article 44 sur la loi des nationalités (1868).

On voit que les Serbes en Hongrie et spécialement ceux du Banat jouaient un grand rôle dans l'histoire de ces pays. Établis dans le Banat depuis plusieurs siècles et renforcés au cours du XIVe et XVe par de nouvelles immigrations, ils ont possédé un duché (la despotie) sur

1. I. Djordjévitch, *op. cit.*

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

la rive gauche du Danube et de la Save. Après le désastre de Mohács (1526) cette despotie disparut, cependant les souvenirs de l'ancienne indépendance ne s'effacèrent jamais. Aussitôt après la bataille de Mohács « Czar Iovan » rêve de former une despotie serbe indépendante. A la fin du XVIe siècle les Serbes du Banat s'élevèrent contre les Turcs. Pour attirer de leur côté le prince de Transylvanie Sigismond Báthory ils lui offrirent la couronne « du roi serbe ». Cent ans plus tard le despote Georges Brankovitch se prépara à former un grand État yougoslave depuis l'Adriatique jusqu'à la mer Noire. A la fin du XVIIIe siècle le congrès serbe de Temesvar exigea pour les Serbes le Banat comme un territoire autonome. Vers le milieu du XIXe siècle les Serbes obtinrent le duché serbe, comprenant la Syrmie, la Baranya, la Batchka et le Banat. Lorsque ce duché fut supprimé (1861), les Serbes ne renoncèrent pas à l'idée de l'indépendance politique qui leur était si chère. Dans l'Assemblée nationale à Carlovitz ils tracèrent les lignes du nouveau duché. Il était d'une étendue moindre, mais peuplé presque entièrement de Serbes. Après l'établissement du Dualisme même les Serbes restèrent sur la base des anciens privilèges. Le programme serbe de Betchkerek (1869), conçu par le grand patriote Svétozar Milétitch, exigea l'introduction de sa langue dans l'administration des comitats serbes ainsi que l'admission exclusive de ses compatriotes aux fonctions dans les comitats peuplés par les Serbes. Cependant les sources historiques ne font aucune mention des Roumains dans le Banat central ni dans celui de l'ouest, dans les comitats de Temes et de Torontal. Tandis que les Serbes occupèrent depuis plusieurs siècles la plaine du Banat, les Roumains se fixèrent dans les montagnes en Transylvanie et dans la partie orientale du Banat, dans le comitat de Krasso. En 1584 les jésuites de Transylvanie affirment que « s'il faut connaître le roumain pour voyager du côté de Lougoch et de Karansebech, il faut savoir le serbe pour aller à Temesvár [1] ». En effet les Roumains n'ont commencé à descendre dans la plaine du Banat qu'au XVIIIe siècle, au moment où les Turcs reculaient vers le sud et où les guerres qui, pendant des siècles avaient désolé le Banat, cessaient enfin. Les immigrations roumaines eurent lieu surtout après la révolte de François II Rákoczy (1703-1711), dont la répression coûta 100.000 hommes aux Serbes du Banat, et aussi lors

1. G. Yakchitch, *Le Banat*, p. 13.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

de la conquête de la Petite-Valachie par les Turcs en 1739 et, enfin, à l'époque des guerres russo-turques de la fin du XVIIIe et du commencement du XIXe siècle [1].

Quand, en 1698, presque la moitié de la totalité des habitants roumains en Transylvanie et dans le comitat de Krasso embrassèrent sous l'évêque Athanase, l'union avec l'Église romaine, les Roumains orthodoxes de Krasso et de Transylvanie s'adressèrent à l'archevêque serbe à Carlovitz, en lui demandant un évêque et des prêtres serbes. En s'adressant à l'Église serbe, les Roumains orthodoxes se souvenaient, peut-être, des anciennes relations ecclésiastiques entre les Serbes et les Roumains. Notamment lorsque en 1359 l'église orthodoxe de Ougrovalachie fut fondée, un moine serbe, Nicodème, avec l'aide du prince serbe Lazare, érigeait les trois monastères en Valachie : Tisména, Voditza et Cimpolung. Au commencement du XVIe siècle un descendant des anciens despotes serbes, Maxime, devint métropolite de l'Ougrovalachie. Depuis cette époque les Roumains orthodoxes ont subi grandement l'influence de la culture serbe, en employant dans l'Église et dans les écoles les livres slaves. Au début du règne de l'empereur Joseph II l'Église orthodoxe roumaine fut administrée par l'évêque serbe de Buda. Bientôt en 1786 un évêché roumain fut organisé à Sibiu, en Transylvanie, et placé, comme celui de Bukovine, sous la juridiction de l'archevêque serbe. Mais les Roumains, quoique sous la juridiction de l'archevêché serbe, ne jouissaient nullement des privilèges serbes, comme cela résulte du décret de l'empereur Joseph II de 1786, mentionné précédemment. Ils étaient regardés comme des serfs n'ayant aucun droit politique et dont la confession orthodoxe n'était pas officiellement reconnue mais seulement tolérée. L'Assemblée nationale serbe n'oublia pas d'intervenir auprès du roi en faveur des Roumains. « Animé d'un sincère amour envers le peuple roumain, éprouvant une joie cordiale de tout progrès de leur nation et désirant voir leur peuple devenir aussi une nation et prendre rang à côté des autres, et considérant qu'il est du devoir des Serbes en leur qualité de véritables et fidèles frères des Roumains, d'aider ceux-ci dans leur renaissance nationale, en attendant de leur part un amour semblable, »

1. Czoernig, *Ethnographie der œsterreichischen Monarchie.* I, 65. Sur le rôle serbe dans la révolte de Rákoczy voir l'important ouvrage par Dr. Márki Sándor, *II Rákoczy Ferencz*, I, II, Budapest 1909–1941.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

l'Assemblée décide de « prier le roi de proclamer et d'assurer l'indépendance nationale des Roumains [1] ».

Les Roumains orthodoxes de Transylvanie et de Hongrie restèrent sous la juridiction de l'archevêché serbe jusqu'au 24 décembre 1864. C'est l'évêque A. Saguna qui a obtenu par une résolution de l'empereur François-Joseph Ier l'érection de son évêché de Sibiu en archevêché et métropolie. Par cette même résolution de 1864 furent créés encore deux évêchés roumains, celui d'Arad, jusqu'alors évêché serbe, et celui de Caransebes destiné à la partie orientale et montagneuse du Banat, tandis que les Serbes conservaient leurs évêchés de Wersetz et de Temesvar. Cette séparation des Roumains de l'Église serbe et l'organisation autonome de l'Église roumaine de Transylvanie et de Hongrie s'opéra à l'insu des Serbes, dont l'Assemblée nationale et ecclésiastique à Carlovitz protesta énergiquement en 1865.

Nous avons ici retracé l'histoire des Serbes dans le Banat de Torontal et de Temes, appelé au XVIe et au XVIIe siècle par les écrivains magyars « ráczság », c'est-à-dire le pays serbe. Il en résulte que les Serbes y jouèrent un rôle prépondérant et que même les gouvernements de Vienne et de Budapest considérèrent presque jusqu'à nos jours le Banat comme une province serbe.

IOV. RADONITCH,
professeur à l'Université de Belgrade.

1. G. Yakchitch, *art. cit.*, p. 11

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Les Centenaires de la Restauration

CHRONIQUE DE 1816

---

vier

1 A onze heures sur la place du Carrousel, le roi en calèche, accompagné de Madame, entouré de Monsieur et du duc de Berry à cheval, aux portières, passent en revue plusieurs régiments de la garde royale, infanterie, cavalerie, artillerie. Après la messe S. M. entourée de Monsieur, de Madame et du duc de Berry (le duc d'Angoulême est à Bordeaux) paraît au balcon de la galerie vitrée du château et reçoit de nombreuses acclamations.

et 3 Aux Tuileries, réception par le roi des ambassadeurs et ministres étrangers, du duc de Wellington, ainsi « que d'un nombre considérable d'autres étrangers de distinction »; du clergé de Paris, du chapitre métropolitain, des consistoires luthériens, calvinistes et israélites; du tribunal de commerce, de la Cour de cassation, de la Cour des comptes, de la Cour royale, du tribunal de première instance. (Les Chambres ont présenté leurs hommages et leurs vœux le 31 décembre.)

, 4, 5 A la Chambre des députés, discussion de la loi d'amnistie; discours favorables à la loi de MM. de Germiny, Siméon, Vaublanc, Royer-Collard, Becquey, Pasquier, de Serre; favorables aux amendements de la commission ultra-royaliste: de la Bourdonnaie, de Castelbajac, Salaberry, Corbière.

6 A la Chambre des députés, déclaration du duc de Richelieu et vote du projet de loi d'amnistie : 334 voix contre 32.

9 Le duc de Richelieu présente à la Chambre des Pairs le projet voté par la Chambre et en demande l'adoption qui est immédiatement votée par 120 voix contre 21.

A la Chambre des Pairs, vote de la résolution prise par la Chambre des députés (avec modification) le 28 décembre, relative au deuil général du 21 janvier et à l'érection de plusieurs monuments expiatoires,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Janvier

au roi, à la reine, à Louis XVII, au duc d'Enghien. Discours de de Sèze et de Chateaubriand.

12 Ratification par le roi de la loi d'amnistie.

13 Ordonnance royale levant les mesures rigoureuses prises à Nîmes pour le maintien de l'ordre.

16 1.600 élèves de l'École de droit présentent leurs hommages à S. M. et aux membres de la famille royale.

17 Ordonnance prescrivant aux 38 individus visés par la loi d'amnistie, de sortir de France avant le 25 février.

18 De Varsovie on annonce au *Moniteur* la signature par l'empereur Alexandre de la constitution de Pologne en 165 articles, très libérale, dit-on, et fort acclamée dans le royaume.

On enlève depuis quelques jours du Palais Bourbon, du Louvre et des autres édifices publics tous les emblèmes impériaux : « le respect dû aux monuments des arts importe moins que la morale publique » dit un article des *Débats*.

20 Le *Moniteur* publie le testament de Louis XVI.

21 Ratification de la loi instituant un deuil général pour le 21 janvier de chaque année, ordonnant l'érection d'un monument à la mémoire de Louis XVII, de Marie-Antoinette, de Mme Élisabeth et du duc d'Enghien. Cérémonies funèbres à Saint-Denis et dans toutes les églises du royaume, lecture en chaire du testament de Louis XVI.

23 Installation solennelle de la Cour Prévotale de Paris.

25 Le roi faisant le tour de l'Ile Saint-Louis en calèche recueille des applaudissements réitérés.

29 On annonce que presque toutes les troupes prussiennes ont quitté la Belgique à la grande satisfaction des habitants ; que tout ce qui restait de troupes anglaises à Saint-Denis est parti ; que 800 hommes d'infanterie britannique ont quitté Paris la veille par la porte Saint-Denis.

30 Le roi et les princes ont assisté à l'Opéra à une représentation très brillante : *Les Prétendus ; Flore et Zéphire ;* à propos : *Serment français* d'Adolphe Jadin.

Février

1 Le *Journal des Débats* annonce une augmentation du prix de l'abonnement porté à 72 francs par an à cause des impôts supplémentaires sur le timbre.

Le *Moniteur* augmentera ses abonnements le 1er mars dans la même

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

er proportion : ils seront portés à 28 francs pour 3 mois, 56 francs pour 6 mois, 112 francs pour l'année.

3 Au Théâtre Français : première représentation : *Arthur de Bretagne*, tragédie en 5 actes d'Aignan (insuccès).

4 Revue de la garde royale passée à 1 heure dans la cour des Tuileries et sur la place du Carrousel par le roi, Madame, Monsieur et le duc de Berry.

5 Banquet offert dans la grande galerie du Louvre par la garde royale aux gardes du corps et à la garde nationale de Paris ; le roi y parut à 7 heures et demie, a porté un toast qui a été annoncé à la ville par le tir du canon ; le roi a fait le tour des tables accompagné de Madame et a été fort acclamé ; il y avait 1.200 couverts.

6 On annonce de Londres les fiançailles officielles de la princesse Charlotte de Galles (héritière du trône) avec le prince Léopold de Saxe-Cobourg, troisième fils du duc régnant.

Le *Moniteur* publie la convention du 26 septembre dernier, signée par Alexandre Ier, Frédéric-Guillaume et François Ier, connue sous le nom de Sainte-Alliance.

7 Le roi assiste au Théâtre Français à la représentation de *la Belle Fermière* et à *la Jeunesse de Henri V*.

8 Le *Moniteur* publie le manifeste de l'empereur Alexandre du 25 décembre 1815 accompagnant la publication du traité de la Sainte Alliance.

A l'Odéon : première représentation de *la Double réputation*, comédie en 5 actes de Picard.

3, 10 A la Chambre des députés, réunions en comité secret, rapport de Roux-Laborie, discours de Beugnot, comte de la Pasture, Cardonnel, Fabry, sur l'amélioration du sort du clergé.

10 Au Théâtre Français : première représentation : *Henri IV et Mayenne*, comédie en 3 actes de Rancey et Theaulon (insuccès).

, 13, 14 A la Chambre, discussion de la loi sur les élections : rapport de Villèle ; discours de Serres, Pasquier, Claussel de Coussergues, Royer-Collard, Lainé, Castel-Bajac, de Saint-Aulaire, Roy, Hyde de Neuville.

17 Le roi a prescrit l'achèvement de l'église de la Madeleine pour y placer les monuments expiatoires qui doivent être érigés à Louis XVI, à Marie-Antoinette, à Louis XVII et à Mme Élisabeth. Les artistes en seront : Bosio, Dupaty, Lemot et Ruxhiel. Le monument élevé au duc

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

d'Enghien sera placé dans l'église du château de Vincennes, il sera exécuté par Deseine; tous ces monuments seront en marbre blanc de Carrare. La statue de Louis XIII sera rétablie sur la place Royale, celle de Louis XIV sur la place des Victoires, celle de Louis XV sur la place de ce nom. Ces statues seront équestres et en marbre et exécutées par Dupaty, Bosio, Cartellier. Des mesures ont été précédemment ordonnées pour le rétablissement de la statue d'Henri IV sur le terre-plein du Pont-Neuf (œuvre de Lemot). Douze statues colossales et quatre trophées formeront la décoration du pont Louis XVI ; ces statues représenteront : Bayard et Duguesclin, Turenne et Condé, l'abbé Suger et le cardinal de Richelieu, Sully et Colbert, Tourville et Duguay-Trouin, Duquesne et Suffren ; l'exécution de ces statues sera confiée à Roland, Houdon, Ramey, Bridan, Stouf, Gois fils, Espercieux, Marin, Lesueur, Roguier, Milhomme, Dupasquier ; les trophées seront exécutés par Montpellier.

18 On s'occupe souvent dans les journaux des exilés ; on note que Cambacérès vient d'arriver à Bruxelles, que Merlin de Douai y est toujours ; mais que presque tous doivent, selon de nouveaux ordres, se disperser ; beaucoup ont demandé des passeports pour la Pologne; Fouché qui a demandé à prolonger son séjour à Dresde (où il a été pendant quelques mois ministre du roi) rédige, dit-on, ses mémoires ; on dit que Maret en prépare également. On recherche Ch. Lefebvre-Desnouettes : 40 ans, 5 pieds, 5 pouces : 10.000 francs à qui le retrouvera.

De Rome on annonce une grande promotion de cardinaux ; 25 sont déjà avertis de l'honneur qui va leur échoir.

21 Fête donnée par la garde nationale de Paris à la garde royale, à l'Odéon ; présence du roi et de sa famille ; représentation d'un à propos : *Chacun son tour ou l'Écho de Paris*, par Desaugiers, Alissant de Chazet et Gentil, puis grand bal qui dure toute la nuit.

22 A la Chambre des Pairs, le duc de Richelieu, et à la Chambre des députés, Decazes lisent le testament de Marie-Antoinette, lettre écrite à Mme Élisabeth le 16 octobre 1793 à 4 heures du matin, découverte chez le conventionnel Courtois ; le lendemain de grandes députations des deux Chambres viennent remercier le roi de la communication qui leur a été faite.

A l'Opéra, première représentation : *Le Carnaval de Venise* de Persuis et Kreutzer.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

24 Le roi, Madame et les princes ont assisté en grande loge au Théâtre Français, à la représentation de *Manlius* et des *Trois sultanes*.

23, 24 A la Chambre des députés, suite de la discussion de la loi sur les élections ; discours de MM. Becquey, Lainé, Vaublanc, Beugnot, Royer-Collard.

25 Présentation en cérémonie, au roi et à la famille royale de Milady Élisabeth Stuart, ambassadrice d'Angleterre. Reçue d'abord par Madame entourée de douze dames de la cour, Lady Stuart vit bientôt arriver le roi qui dit à sa nièce la phrase sacramentelle : « Madame je ne vous savais pas en si bonne compagnie » ; il dit quelques mots à l'ambassadrice, puis se retira ; le cercle se rassit ; on se releva presque aussitôt pour l'entrée de Monsieur ; de même encore pour l'arrivée et la sortie du duc d'Angoulême ; « je ne pus m'empêcher de penser aux génuflexions du Vendredi-Saint », écrit Mme de Boigne qui relate la scène.

27 Ordonnance relative à l'érection d'une statue au général Moreau et d'une autre au général Pichegru ; l'exécution de la première est confiée à Beauvallet, de la deuxième à Dumont.

Cours de la Bourse 5 0/0 : 63 fr. 50.

29 Ordonnance royale relative à la formation dans chaque canton d' « un comité gratuit et de charité pour surveiller et encourager l'instruction primaire », comprenant de droit le curé cantonal, le juge de paix, le principal du collège s'il y en a un dans le canton ; les autres membres au nombre de trois ou quatre au plus, seront choisis par le recteur de l'Académie d'après indications du sous-préfet et des inspecteurs d'Académie ; le curé cantonal présidera. Le sous-préfet et le procureur du roi seront membres de tous les comités cantonaux de leur arrondissement et y prendront les premières places toutes les fois qu'ils voudront y assister. Dans les cantons où l'un des deux cultes protestants est professé il sera formé un comité semblable pour veiller à l'éducation des enfants de ces communions. Le comité sera spécialement chargé d'employer tous ses soins pour faire établir des écoles dans les lieux où il n'y en a point.

Mars 2 Ordonnance royale nommant ambassadeur à Vienne le comte de Caraman et ministre à Berlin le marquis de Bonnay.

3 Chambre des députés : comité secret : discussion de la proposition de loi de M. de Bonald relative à l'abolition du divorce, adoption de la proposition par 199 voix contre 22.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Mars

Au Théâtre Français : première représentation : *La Comédienne*, comédie en 3 actes d'Andrieux.

5 A l'Opéra-Comique première représentation : *La Fête du village voisin*, de Boïeldieu.

6 Chambre des députés : adoption par 180 voix contre 132 du projet de loi sur les élections.

Au Conseil de guerre : Procès de l'amiral Linnois et du colonel Boyer ; séances suivantes les 8, 9, 10, 11 ; acquittement de l'amiral, condamnation du colonel à la peine de mort.

7 A la Chambre, adoption en comité secret du projet relatif aux donations du clergé.

10 La Chambre commence la discussion du budget.

12 On annonce que le roi qui a subi une attaque de goutte très douloureuse est beaucoup mieux et a pu recevoir plusieurs ministres.

17 Ouverture de l'École royale militaire de Saint-Cyr en présence du duc d'Angoulême.

18 Arrestation à Montbrison du général Mouton-Duvernet. Les journaux anglais annoncent que le prince régent a donné le 10 son consentement au mariage de la princesse Charlotte de Galles avec le prince de Saxe-Cobourg.

19 A l'Odéon, première représentation : *Le valet de son rival*, comédie en 1 acte de Scribe.

21 Ordonnance royale transformant l'Institut de France, rétablissant officiellement le nom des Académies, mais en excluant les hommes attachés à l'Empire tels que, pour l'Académie française : Lucien Bonaparte, Cambacérès, le duc de Bassano, Regnault de Saint-Jean d'Angely, le cardinal Maury, Siéyès, Merlin de Douai, Garat, Rœderer, Etienne et Arnault ; pour l'Académie des Beaux-Arts, David ; pour l'Académie des Sciences, Carnot et Monge ; pour l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Grégoire, Lakanal, Mentelle.

Dans les fossés de Vincennes, exhumation du corps du duc d'Enghien.

22 Transfert solennel des restes du duc, dans la salle où fut prononcé le jugement de 1804, transformée en chapelle ardente ; messe à l'église paroissiale ; des délégations de la Chambre des députés et de la Chambre des pairs sont présentes ainsi que de nombreux officiers soldats de l'armée de Condé ; mais il n'est venu aucun membre de la famille royale.

23 Le duc de Richelieu annonce aux Chambres le projet de mariage du

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

duc de Berry avec la princesse Marie-Caroline des Deux Siciles ; des députations sont aussitôt formées pour présenter les vœux et les félicitations des pairs et des députés du roi, à Monsieur et au duc de Berry.

A l'Ambigu : *L'an 1835 ou l'Enfant d'un Cosaque*, mélodrame en 3 actes de Victor ; retiré le lendemain et rejoué sous le titre d'*Adolphe et Sophie* ou *les Victimes de l'erreur* le 16 avril.

24 Le Conseil de guerre de la première division militaire condamne à mort le général Debelle.

26 Ordonnance royale réorganisant l'ordre de la Légion d'Honneur : le nombre des chevaliers est illimité, celui des officiers fixé à 2000 ; celui des commandeurs à 400 ; celui des grands officiers à 160 ; celui des grand'croix à 80.

27 Adoption à l'unanimité du crédit annuel de un million pour l'apanage de la duchesse de Berry, le roi avait décidé que pendant cinq ans cet apanage ne s'éléverait qu'à 500.000 francs ; les Chambres rétablissant le crédit d'un million, le roi, d'accord avec le duc de Berry, décide que 500.000 francs seraient destinés au soulagement des départements qui ont le plus souffert de l'invasion.

30 Quatremère de Quincy est nommé secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts.

Avril

2 Mort de Ducis âgé de 83 ans.

3 La Chambre des pairs repousse par 89 voix contre 57 la loi électorale votée par la Chambre des députés.

5 Visite de la duchesse d'Angoulême à la Bibliothèque royale. On prépare au Palais Royal les appartements du duc d'Orléans dont on annonce le retour d'Angleterre pour la fin du mois. Il ne rentrera cependant en France qu'au début de 1817.

Le gouvernement demande à la Chambre de convertir en lois les ordonnances des 13 et 21 juillet 1815 relatives aux élections.

6 Par 3 voix contre 4 le premier conseil de guerre de Paris acquitte le général Drouot du chef « d'avoir attaqué la France et le gouvernement légitime à main armée ».

7 La cour royale, toutes chambres assemblées, entérine les lettres accordant au général Debelle commutation de peine (10 ans de détention remplaçant la peine de mort) ; allocution du procureur général Bellart.

8 Le bateau à vapeur l'*Elise* a manœuvré sur Seine entre le pont

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

royal et le pont des arts ; il doit partir le lendemain pour Rouen et y être rendu en 40 heures.

A la Chambre des députés, vive agitation ; de Villèle ayant été autorisé par un vote à prendre la parole sur la loi électorale, malgré le règlement et l'avis du président, celui-ci, Laîné, quitte le fauteuil.

10 Le roi, ayant écrit à Laîné pour lui demander et au besoin lui ordonner de reprendre sa place au fauteuil présidentiel, Laîné fait lire la lettre qui explique son retour.

11 Jeudi saint : aux Tuileries dans la galerie de Diane Monsieur a remplacé le roi aux cérémonies de la Cène, lavant les pieds, distribuant pain et vin aux treize enfants pauvres représentant les apôtres ; les ducs d'Angoulême et de Berry remplissaient les fonctions de servants. A l'Académie française élection de Auger et de Laplace.

12 Anniversaire de l'entrée de Monsieur à Paris ; les officiers de la garde nationale lui présentent leurs hommages. La promenade de Longchamps a été très brillante et favorisée par un beau temps ; « concours immense [de public] garnissant les contre-allées ; l'avenue était complètement garnie jusqu'au milieu du bois de Boulogne de deux files de voitures » ; très beaux équipages ; groupes de cavaliers élégants et nombreux.

13 Ordonnance royale prononçant la dissolution de l'École Polytechnique à la suite « de la désobéissance récente et générale des élèves ».

14 Jour de Pâques, grande réception aux Tuileries ; le roi paraît au balcon et recueille les acclamations de la foule.

15 Ordonnance rétablissant le journal des savants, fondé en 1665 par Denis de Sallo, plusieurs fois interrompu dans sa publication, régulier depuis 1702 jusqu'en 1792 ; suspendu par la Révolution.

17 Vote du budget par la Chambre des députés (257 voix contre 6).

18 On annonce la mort de l'impératrice d'Autriche ; le roi prendra le deuil pour trois semaines.

18 et 19 Le *Moniteur* annonce tour à tour qu'on fait des préparatifs à Fontainebleau pour un séjour du roi et qu'on travaille avec beaucoup d'activité au jardin de Chantilly. Cette dernière assertion est contredite le 21 : on ne fait aucune réparation à Chantilly ; tout y est encore en ruines ; on a simplement placé quelques fleurs devant le petit château.

20 A la Chambre des Pairs, le duc de Richelieu dépose le projet de budget voté par la Chambre des députés.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

vril
22 En cour d'assises, ouverture du procès contre Wilson, Hutchinson, etc., accusés d'avoir favorisé l'évasion de M. de Lavallette.

23 Acquittement de Roquette de Kerguidec, Benoit-Bonneville, et Guérin dit Marengo ; condamnation d'Eberle à 2 ans de prison et 10 ans de surveillance sous la haute police; de Hutchinson, Bruce et Wilson à 3 mois de prison.

24 Séance générale de l'Institut de France sous la présidence du duc de Richelieu ; discours du président, de Vaublanc, ministre de l'Intérieur (récemment nommé membre libre de l'Académie des Beaux-Arts), de Fontanes sur l'établissement et les gloires de l'Académie française, de Cuvier sur le progrès des sciences, du comte de Choiseul-Gouffier sur Homère, de Quatremère de Quincy sur le style qui convient aux arts; lecture d'une pièce de vers adressée par Ducis à de Boufflers.

25 La Chambre adopte le projet de loi sur les biens non vendus du clergé qui seront restitués « d'après une évaluation de leurs produits dont le montant viendra en déduction des sommes fixées pour les dépenses du culte ».

Ordonnance restituant à Monsieur la bibliothèque de l'Arsenal que celui-ci avait achetée du marquis de Paulmy en 1785; elle restera ouverte au public aux jours et heures accoutumés.

26 Le ministre de la marine présente à la Chambre le projet de loi sur l'abolition du divorce tel qu'il a été voté par la Chambre des Pairs.

Acquittement du maréchal de camp Cambronne par le premier conseil de guerre de la première division militaire.

27 Vote par la Chambre des Pairs du projet de budget par 131 voix sur 132 votants; à la Chambre des députés vote de la loi abolissant le divorce (225 voix contre 11).

30 Clôture de la session.

lai 1 Le roi a été à Saint-Cloud, est revenu par Malmaison ; le jardinier lui a offert des fleurs rares. A Notre-Dame on achève les décorations du chœur pour le mariage du duc de Berry.

3 Anniversaire de l'entrée du roi à Paris en 1814; ordonnance nommant 11 grand'croix et 32 commandeurs de l'ordre royal de Saint-Louis; réception aux Tuileries, revue de la garde nationale au Carrousel ; promenade du roi à travers Paris.

A Toulouse, séance publique de l'Académie des jeux floraux ; l'amaranthe d'or a été donnée à Chênedollé pour son ode intitulée: le Dante.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

A Londres, mariage de la princesse Charlotte de Galles et du prince Léopold de Saxe-Cobourg.

5 Troubles à Grenoble : la conspiration de Didier éclate et échoue lamentablement ; Didier prend la fuite.

6 Au deuxième conseil de guerre de Paris, condamnation à mort par contumace du général Bertrand.

7 Ordonnance nommant Lainé ministre de l'Intérieur, de Vaublanc ministre d'état, le chancelier Dambray garde des sceaux et ministre de la Justice par intérim.

9 Mort de Mlle Guimard, ancienne première danseuse de l'Opéra, âgée de 75 ans.

11 Au deuxième conseil de guerre de Paris, condamnation à mort par contumace du général Lefèbvre-Desnouettes.

A l'Opéra-Comique première représentation de *l'Une pour l'autre ou l'enlèvement,* musique de Nicolo.

14 On prépare à Notre-Dame des tribunes propres à contenir environ 14.000 personnes pour le jour de la célébration du mariage du duc de Berry.

15 Au *Moniteur,* récit officiel des événements de Grenoble. Le général Donadieu est créé vicomte ; la *Quotidienne* lui consacre un article.

16 Au premier conseil de guerre de Paris, condamnation à mort par contumace du général Rigau, commandant le département de la Marne au 20 mars 1815, et acquittement du capitaine Thomassin.

Nomination de Guizot comme maître des requêtes ordinaires au Conseil d'état.

A l'Académie française on ajourne la nomination du successeur de Ducis ; le *Journal des Débats* dit que le champ de la littérature est stérile.

Ordonnance sur les maisons royales de la Légion d'honneur.

18 On annonce au *Moniteur* que le mariage par procuration de la princesse Caroline des Deux-Siciles avec M. le duc de Berry a eu lieu dans la chapelle du palais royal de-Naples le 24 avril, le prince Léopold, oncle de la princesse, représentant le duc de Berry.

Au Théâtre Italien : première représentation de *la Clémence de Titus* de Mozart.

21 A Marseille, débarquement au lazaret de la duchesse de Berry.

23 On publie au *Moniteur* le traité signé le 14 avril entre l'Autriche et la Bavière stipulant des échanges de territoire entre les deux puissances.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ai

A l'Académie française, élection de de Sèze au fauteuil de Ducis.

27 On annonce que les travaux d'achèvement de l'église de la Madeleine avancent rapidement, ainsi que ceux de l'église de Sainte-Geneviève, de la Bourse, de la foire Saint-Germain, etc.

28 Dans l'église Saint-Sulpice, bénédiction des drapeaux des cinq légions formant la garnison de Paris.

30 Monsieur, Madame et le duc de Berry ont été aux Menus plaisirs voir la corbeille et le trousseau de la duchesse de Berry:

Sur une estrade en marbre blanc s'élève un socle recouvert d'une draperie en velours pourpre, bordée d'une guirlande de lys brodée en or. Des quatre coins partent quatre tiges de lys surmontées de quatre gerbes d'épis également brodés en or. Aux quatre faces sont les armes des deux maisons aux chiffres entrelacés des époux ; enfin le socle supporte un massif de gazon d'où s'élance avec majesté un beau lys colossal aux feuilles d'or, aux fleurs d'argent, c'est proprement ce

ain qu'on nomme la corbeille.

2 La solennité de la Pentecôte est célébrée à la chapelle du roi par M. de Bernis, archevêque démissionnaire d'Albi; sermon de l'abbé Legris-Duval sur la nécessité de la religion pour les grands.

Le *Journal des Débats* écrit au chapitre: Modes : « On porte des chapeaux d'étoffes de paille à grands carreaux formés par des cordonnets. Sur le bord de ces derniers chapeaux on met ordinairement un ruban couleur paille à grandes raies vertes unies : ce ruban est plissé à gros plis. Une autre étoffe pour chapeaux encore plus légère que la précédente et cependant faite avec du bois est une sparterie unie à carreaux losangés ou autres dessins de parquet. »

5 A Naples mort du célèbre compositeur Païsiello.

6 A l'Opéra représentation au bénéfice de l'arrière-petite-fille de Corneille qui joue elle-même la Chimène du *Cid;* la tragédie est suivie d'un ballet : *l'Épreuve villageoise :* Mlle Corneille n'a pas eu d'autres succès que celui de la curiosité.

10 Au premier conseil de guerre de Paris : Procès du général Bonnaire et condamnation à la déportation ; condamnation à la peine de mort du lieutenant aide de camp Antoine Mietton.

9 La duchesse de Berry qui a débarqué à Marseille le 30 mai couche à Lyon après avoir visité les principaux établissements.

10 A la Cour d'assises de la Seine: commencement du procès du Nain tricolore.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

12 Le roi est parti pour Fontainebleau ; avaient pris place dans sa voiture le prince de Talleyrand, grand chambellan, le duc de la Châtre, premier gentilhomme et le duc de Mouchy, capitaine des gardes. Monsieur et ses fils ont précédé le roi, la veille ou le matin sur la route de Fontainebleau.

15 Le roi va à la croix de Saint-Herem au devant de la duchesse de Berry ; rencontre à 2 heures et demie, au milieu d'une grande foule, au bruit de nombreuses acclamations ; le soir grand couvert au château.

A l'Odéon : première représentation de : *Le Chemin de Fontainebleau*, à propos en 1 acte de Duval et Rochefort.

16 Solennité de la Fête-Dieu : les processions ont lieu à Paris dans la matinée ; à quatre heures de l'après-midi, à la barrière du Trône arrivée du cortège royal ; souhaits de bienvenue du préfet de la Seine et du préfet de police ; le roi monte en calèche de gala ayant à son côté Madame, duchesse d'Angoulême, et en face de lui Mme la duchesse de Berry et le duc. Monsieur et le duc d'Angoulême montent à cheval et entourent le carrosse qui suit le faubourg Saint-Antoine, les grands boulevards, la rue de la Paix, la rue Saint-Honoré, la rue de l'Arbre Sec, la cour du Louvre pour arriver aux Tuileries. Illumination dans Paris et manifestations royalistes.

17 A Notre-Dame, mariage du duc et de la duchesse de Berry ; les portes sont ouvertes dès huit heures : une tente en forme d'amphithéâtre est dressée à l'extérieur ; de vastes tribunes emplissent les bas-côtés de la nef, le transept, le chœur ; celui-ci a reçu tout un décor de marbre recouvrant et cachant les voûtes ogivales en style Louis XIV. Après les cérémonies du mariage civil qui ont eu lieu aux Tuileries à onze heures, le cortège royal arrive à l'église métropolitaine. Le duc d'Angoulême paraît d'abord entouré de son état-major ; puis Monsieur ; puis le duc de Berry donnant la main à la duchesse, précédant le roi marchant sous le dais : Madame suit le dais. La messe est dite par l'abbé de Villeneuve, aumônier ordinaire du roi ; le grand aumônier, Mgr de Talleyrand-Périgord, archevêque de Reims, donne la bénédiction nuptiale à laquelle sont témoins le maréchal Victor, duc de Bellune pour l'armée, le comte Barthélemy pour la Chambre des pairs, M. Bellart pour la Chambre des députés, M. de Sèze pour la Cour de cassation. Le cortège ne rentre aux Tuileries qu'à trois heures et demie. Le soir aux Tuileries grand couvert ; à dix heures le roi accom-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Juin

pagne les époux à l'Élysée Bourbon. Illuminations plus nombreuses que la veille ; aux Champs-Élysées, sur les boulevards, concerts, spectacles forains, distribution de vin et de victuailles. Ordonnances royales accordant amnistie et suspension de poursuites.

19 Spectacles gratis à quatre heures : au Théâtre Français : *Mérope* et *la partie de chasse de Henri IV ;* à l'Opéra-Comique : *Le roi et la Ligue ;* à l'Odéon : *Henri IV et le laboureur* et *le Chemin de Fontainebleau.* Le roi et la cour ont été dîner à Saint-Cloud.

20 Bal aux Tuileries.

21 Le duc de Berry donne une fête et un dîner à Bagatelle ; il y eut chasse au bois de Boulogne ; le roi était de retour aux Tuileries à 8 heures et demie et les princes à 9 heures un quart.

22 Le ministère de la marine annonce que la frégate : *la Méduse,* la corvette : *l'Écho,* la flûtte : *la Loire* et le brick : *l'Argus* ont appareillé le 17 de la rade de l'île d'Aix pour le Sénégal, y reprendre possession au nom du roi des établissements français de la côte d'Afrique.

23 Octave de la Fête-Dieu ; processions ; à celle de Notre-Dame on y voit confondus avec le reste des fidèles Monsieur, le duc et la duchesse d'Angoulême, le duc et la duchesse de Berry.

25 Au premier conseil de guerre de Paris, procès et condamnation à mort par contumax du général Gilly.

Le roi et la cour se rendent pour la première fois à Versailles ; dîner à Trianon; retour à Paris dans la soirée. Au Théâtre Français : première représentation : *Charlemagne,* tragédie en 5 actes de Lemercier.

27 A la cour d'assises de la Seine : commencement du procès des « Patriotes ».

Juillet

2 En mer, à 20 lieues du cap Blanc, naufrage de la frégate : *la Méduse.* (On ne reçoit la nouvelle en France que le 8 septembre).

3 Ordonnance conférant la grand'croix de la Légion d'Honneur à Monsieur, à ses fils, aux ducs d'Orléans et de Bourbon, au prince de Condé.

4 Les ducs et duchesses d'Angoulême et de Berry ont été passer la journée à Rambouillet ; les princes et leur suite ont chassé le cerf. De retour à Paris le duc d'Angoulême est parti pour un voyage dans le Midi.

7 Arrêt de la cour qui condamne dans l'affaire des Patriotes Pleignier,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Carbonneau et Tolleron à la peine des parricides (poignet droit puis
8 tête tranchée) pourcrime de lèse-majesté ; Charles Lefranc, la femme Picard, Desbannes, Dervin, Lebrun, Varier et Lascaux à la déportation ; 9 autres complices à un emprisonnement variant de 10 à 5 ans.

Anniversaire de la rentrée de Louis XVIII à Paris ; le roi est monté en calèche ayant à ses côtés Madame et en face de lui Mme la duchesse de Berry ; le duc de Berry accompagnait à cheval ; le cortège, par les quais, a gagné la rue Saint-Antoine puis a suivi les boulevards tout le long desquels étaient rangées les 13 légions de la garde nationale, que Monsieur avait préalablement passées en revue ; 30.000 hommes défilèrent devant le roi qui s'était arrêté dans une tribune à la hauteur de la rue de la Paix ; spectacles et jeux dans les carrés des Champs-Élysées ; le roi paraît au retour au balcon des Tuileries et y est acclamé par une foule immense.

9 Madame, duchesse d'Angoulême, part pour Vichy ; elle doit coucher en cours de route à Fontainebleau et Nevers.

10 Monsieur et ses fils, les ducs d'Orléans et de Bourbon ; le prince de Condé sont nommés grand'croix de l'ordre de Saint-Louis.

12 Madame arrive à Vichy ; le duc d'Angoulême est annoncé à Grenoble.

13 Le *Moniteur* annonce d'après le *Star* que Sir H. Lowe est arrivé à Sainte-Hélène et a pris possession du gouvernement de l'île.

14 Le premier prix de peinture est décerné à Antoine J.-B. Thomas et le second à J.-F. Lancrenon.

15 Saint Henri : Fête de l'ordre royal de la Légion d'Honneur ; l'hôtel de la légion est illuminé ainsi que le piédestal de la statue d'Henri IV.

A Lyon, première séance du conseil de guerre chargé de juger le général Mouton-Duvernet.

17 On annonce en même temps l'ouverture du marché Saint-Martin, l'ouverture des abattoirs établis sur les hauteurs du faubourg Montmartre et le prochain achèvement du marché de l'abbaye Saint-Germain.

Ordonnance royale relative à la suppression de toutes les expressions qui rappellent les précédents gouvernements.

19 Le conseil de guerre de Lyon condamne à mort le général Mouton-Duvernet qui se pourvoit en révision.

20 A Carcassonne, condamnation par la Cour Prévotale de l'Aude des « conspirateurs des prisons » : Baux, Gardey et Bonnery à la peine de mort, Miquel et Palace à cinq ans d'emprisonnement.

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Juillet

A Twickenham, baptême de la dernière fille du duc et de la duchesse d'Orléans, en présence du prince régent, des ambassadeurs de France et des autres grandes puissances ; le prince d'Esterhazy, ambassadeur d'Autriche, tint l'enfant au nom de l'empereur qui est oncle de la duchesse d'Orléans.

20, 22 A Aix, le duc d'Angoulême va rendre visite à son oncle le roi de Sardaigne,

22 Le roi a été visiter la maison de la Légion d'Honneur à Saint-Denis.

25 Le *Moniteur* publie un article du *Times* qui déplore les émigrations continuelles des Anglais en France. A Paris, dit-il, il y en a 29.000 ; 10.000 sont en Suisse, 10.000 à Boulogne ; il y a donc plus de 50.000 Anglais hors du royaume qui dépensent en moyenne 100 l. s. par tête et vont enrichir les pays voisins.

A l'Odéon, le duc et la duchesse de Berry assistent au *Chevalier de Canolle* et au *Chemin de Fontainebleau*.

27 A Lyon : exécution du général Mouton-Duvernet après rejet de son pourvoi.

28 Revue dans la cour des Tuileries du 3e régiment de la garde royale par Monsieur et le duc du Berry. Après la messe du roi, l'Académie française ayant à sa tête le duc de Richelieu son directeur a été introduite dans le cabinet du roi. Celui-ci a dit aux académiciens : Messieurs, je suis bien aise de vous voir, vous soutenez la gloire du premier corps littéraire de l'Europe. M. Suard, secrétaire perpétuel, a présenté au roi les derniers académiciens reçus, Auger et de Laplace.

Août

2 A l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, élection de 10 membres libres selon l'ordonnance du 21 mars ; ont été élus M. le Chancelier de France (Dambray) le comte de Blacas, l'abbé de Bétancourt, l'abbé de Montesquiou, le comte de Barbé-Marbois, Fauris de Saint-Vincent, Schweiganser, Germain Garnier, Laurent de Villedeuil et M. l'évêque de Pouilly.

4 Les travaux de la nouvelle galerie du Louvre, rue de Rivoli, qui avaient été interrompus, viennent d'être repris ; on pose des châssis aux fenêtres, et les parquets des appartements.

5 Le roi a dirigé sa promenade sur Charonne ; il y a été fort acclamé.

Les travaux de l'église de la Madeleine avancent rapidement, l'édifice s'élève au niveau du chœur ; huit colonnes du péristyle ont été exhaussées de 22 pieds.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Août

7 Monsieur passe au Champ de Mars une revue d'un régiment de la garde royale.

10 A l'Odéon : première représentation de : *Les deux Philibert*, comédie en 3 actes de Picard.

Condamnation à mort de Drouet d'Erlon (contumax) par le premier conseil de guerre de Paris.

11 Retour de Madame à Paris.

12 Mort de Millevoye (à 33 ans).

15 Fête de l'Assomption ; dans toutes les églises procession du vœu de Louis XIII. A la procession de Notre-Dame qui parcourt la rue Neuve N-D, le Marché neuf, la rue de la Barillerie, le quai aux Fleurs, le quai de la Cité et la rue du Cloître N-D., Monsieur, Madame, le duc et la duchesse de Berry, assistent pieusement.

16 Le duc d'Angoulême rentre de son voyage qui s'est étendu à tous les départements de l'est du royaume.

19 Dans la grande salle des séances de l'Institut, distribution des prix du concours général sous la présidence de Royer-Collard, président de la commission d'Instruction publique, assisté de Cuvier, Sylvestre de Sacy, Guesneau de Mussy et Élisagaray, membres de cette commission.

En rhétorique J. Michelet obtient le 2e prix de discours latin, le 1er prix de discours français, le 2e prix de version latine. J.-J. Ampère, fils du mathématicien, le 2e prix de discours français ; en troisième E. Littré obtient le 1er prix de thème latin, E. Quicherat le 3e accessit.

21 Au deuxième conseil de guerre de Paris, condamnation à mort par contumace de François-Antoine Lallemand, maréchal de camp, commandant du département de l'Aisne en 1815.

24 Veille de la fête du roi, réception dans la salle du Trône ; à deux heures, représentation gratuite dans les théâtres ; aux Français : *la fête de Henri IV ;* à l'Odéon : *la Chaumière bretonne ;* à l'Opéra-Comique : *la bataille de Denain ;* aux Variétés : *une Saint-Louis villageoise ;* au Vaudeville : *la rosière de Hartwell.* A six heures le roi paraît au balcon des Tuileries ; acclamations, le soir concert sur la terrasse du château ; illuminations.

25 Saint-Louis. A 10 h. 1/2 réception du corps municipal ; puis messe, puis grande réception. A 6 heures grand couvert dans la galerie de Diane ; distribution de secours aux indigents ; « les Champs-Élysées présentent l'aspect d'une immense foire » ; à 9 heures, feu d'artifice,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

oût

danses, chants, illuminations. Aux Invalides, inauguration du haut-relief restauré représentant Louis XIV à cheval. Séance publique de l'Académie française ; présidence de Fontanes lisant pour Suard, secrétaire perpétuel, le rapport sur le concours d'éloquence ayant pour sujet l'éloge de Montesquieu ; le prix est attribué à Villemain ; De Sèze prononce l'éloge de Ducis son prédécesseur ; Fontanes lui répond.

27 Le duc de Wellington revenu depuis peu à son hôtel des Champs-Élysées est parti à 5 heures pour Compiègne où il a eu l'honneur de chasser avec les princes ; il était de retour à 9 heures du soir à son hôtel où il a fait les honneurs d'une soirée brillante ; il doit partir le surlendemain pour Cambrai.

28, 29 La flotte anglaise forte de 26 voiles, aidée de 6 voiles hollandaises, s'est présentée devant Alger, y a subi quelques pertes, a cependant réussi à s'embosser dans la grande rade et à imposer un armistice au dey stipulant l'abolition de l'esclavage, une amende de 370.000 piastres et prévoyant un traité formel auquel le royaume des Pays-Bas participera.

Le *Moniteur* annonce que le musée royal du Louvre n'est pas encore prêt à être ouvert comme on avait annoncé qu'il devait l'être pour la Saint-Louis et il décrit quelles en seront les principales pièces.

embre

4 Ordonnance révoquant le brevet d'imprimeur du roi au sieur Michaud des presses de qui sont sortis plusieurs ouvrages, contraires à la Charte. Ordonnance royale réorganisant l'école Polytechnique et la plaçant sous la protection du duc d'Angoulême. On relève parmi les noms des professeurs nommés le 11 septembre : Ampère, Cauchy, Arago, Gay-Lussac, Thénard.

5 Dissolution de la Chambre des députés (Chambre Introuvable). L'ordonnance royale réduit le nombre des élus à 258, leur âge à 40 ans, conformément aux dispositions contenues dans la Charte ; les collèges électoraux d'arrondissement se réuniront le 25 septembre ; les collèges électoraux de département le 4 octobre, la session s'ouvrira le 4 novembre.

8 Le *Journal des Débats* annonce le naufrage de la *Méduse* survenu le 2 juillet, sur le banc d'Arguin à vingt lieues du cap Blanc ; six chaloupes et canots ont sauvé une grande partie de son équipage et de ses passagers. De 150 hommes qui comptaient échapper sur un radeau, il en a péri 135. (Huit jours plus tard le même journal publiait par une indiscrétion le rapport officiel de M. de Savigny, chirurgien de la

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Septembre

Méduse, qui rendait ouvertement responsable et du naufrage et de l'abandon du radeau le vicomte Hugues Duroys de Chaumareys, capitaine de vaisseau, qui depuis la Révolution n'avait plus navigué.)

11 Fête de l'empereur Alexandre ; Te Deum à la légation russe, puis dîner donné par le général Pozzo di Borgo au corps diplomatique, aux ministres, aux maréchaux.

Au deuxième conseil de guerre de Paris condamnation à mort par contumace du général Clausel, coupable d'avoir attaqué la France et le gouvernement à main armée, et d'avoir usurpé un commandement par violence.

12 Les ducs d'Angoulême et de Berry vont à Chantilly rejoindre les princesses, et sont revenus le même jour, tandis que Monsieur chasse dans le bois de Vincennes.

15 Au Champ de Mars, à 4 heures, course de chevaux (trois coureurs anglais font deux fois le tour du Champ en 3 minutes 45. A 5 h. 1/2 Mlles Garnerin tentent de s'envoler en aérostat ; leur poids étant trop lourd, l'une d'elles reste à terre, le ballon s'est dirigé vers le bois de Boulogne ; la voyageuse est alors descendue en parachute sans accident.

17 Le roi en habit de colonel général de la garde, accompagné des duchesses d'Angoulême et de Berry et du ministre de la guerre, a passé en revue à Vincennes l'artillerie de la garde royale, qui a fait des exercices d'école à feu et a défilé avec le 1er régiment d'infanterie.

19 Au premier conseil de guerre de Paris : condamnation à mort par contumax du lieutenant général Brayer, coupable d'avoir trahi le roi et d'avoir attaqué le gouvernement à main armée avant le 23 mars 1815.

20 Ordonnance rayant Chateaubriand du nombre des ministres d'État pour avoir « dans un écrit imprimé élevé des doutes sur notre volonté personnelle manifestée par notre ordonnance du 5 septembre ».

On annonce d'Angleterre le prochain retour à Paris du duc de Bourbon.

23 Le *Moniteur* annonce l'arrivée à Cadix, venant de Rio-de-Janeiro, de la nouvelle reine d'Espagne, nièce de Ferdinand VII, fille de l'infante Charlotte, âgée de 19 ans ; le roi a 32 ans ; l'infante Marie-Françoise, sœur de la reine, épouse le frère du roi ; les deux mariages par procuration ont été célébrés le 5 septembre à Cadix. La cérémonie du mariage réel eut lieu le 29 septembre à Madrid, église des Cordeliers.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

mbre

Prud'hon est nommé membre de l'Académie des Beaux-arts ; Halévy, âgé de 17 ans, obtient un deuxième prix de composition musicale.

Au Théâtre Français première représentation du *Médisant*, comédie en 3 actes de Gosse.

25 Ordonnance autorisant la « Société des Prêtres des missions de France » ; les missionnaires exerceront leur ministère sous l'autorisation des archevêques et évêques du royaume.

27 A l'Opéra : dernière représentation de Vestris dans *L'Enfant prodigue*.

30 « Les opérations des collèges d'arrondissement sont terminées, dit le *Moniteur ;* la plupart des choix qui ont déjà été publiés prouvent que ces assemblées connaissent bien les intérêts de la France et ont voulu répondre aux intentions du roi ; elles ont nommé en général des hommes étrangers à tout esprit de parti... »

tobre

2 On découvre le bas-relief du fronton de la façade du Palais de la Chambre des députés : la Loi est assise sur les tables de la Charte appuyée sur la Force et la Justice ; à sa gauche la Paix ramène le Commerce sous la figure de Mercure ; au deuxième plan deux fleuves : la Seine et la Marne mêlant leurs ondes. A droite l'Abondance s'avance sous les auspices de la Loi ; elle est suivie des Sciences et des Arts ; à l'angle la figure du Rhône. Ce bas-relief est l'œuvre de A. E. Fragonard.

3 Le roi a dirigé sa promenade sur le Raincy. Louis XVIII n'a pas quitté Paris durant l'été ; plusieurs fois par semaine il a visité en voiture les environs de la capitale.

5 Séance publique annuelle de l'Académie des Beaux-Arts. Discours de Quatremère de Quincy, secrétaire perpétuel de Girodet-Trioson qui fait un rapport sur les divers concours : celui de peinture avait pour sujet : Œnone refusant de secourir Pâris blessé ; le 1er grand prix est décerné à Thomas ; le 2e à Lancrenon : le 3e à Schnetz, le sujet de sculpture était : Phœnix, Ulysse et Ajax envoyés par Agamemnon vers Achille pour fléchir sa colère ; le 1er grand prix est décerné à J.-B. Roman ; le 2e à A. Dimier. Le 1er prix d'architecture : un projet de Palais pour l'Institut royal des sciences, des lettres et des arts décerné à Van Cleemputte, le 2e à J.-B. Le Sueur. Pas de 1er grand prix pour la musique ; 2e grand prix à D. Batton et à J.-F. Halévy.

7 Aux Tuileries, à 1 heure, revue de détachements des gardes nationale et royale passée par Monsieur, les ducs d'Angoulême et de Berry.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Octobre

9 Lettre du roi aux évêques recommandant de célébrer par un service solennel l'anniversaire du 16 octobre (mort de Marie-Antoinette).

12 A l'Odéon : première représentation : *Crispin, avocat par hasard*, de Maurice ; le succès n'a pas été sans contestation ; il y a même eu une lutte assez violente au parterre, sans que la garde ait été forcée d'y paraître.

Canning, ancien ministre des affaires étrangères d'Angleterre, de passage à Paris a été reçu par le roi.

16 Anniversaire de la mort de Marie-Antoinette ; services funèbres aux Tuileries et dans toutes les églises ; lecture du testament de la reine ; à Notre-Dame, le cénotaphe placé au milieu du chœur était un obélisque surmonté d'un vase en marbre blanc ; à la Conciergerie, inauguration de la chapelle élevée dans son cachot, et du monument œuvre de M. Peyre, neveu.

19 On lit dans le *Journal des Maires* que, à Gap, l'urne contenant les bulletins de vote des électeurs pour les nouveaux députés a été brisée dans la nuit par le parti ultra-royaliste qui se savait en minorité ; le département des Basses-Alpes ne sera donc pas représenté, pour l'instant, à la Chambre.

19 Le premier conseil de guerre se déclare incompétent pour juger le général Grouchy.

20 Obsèques du statuaire Dejoux, membre de l'Institut, décédé à l'âge de 85 ans.

22 Place du Carrousel à 11 heures, Monsieur et ses fils passent en revue le 6e régiment de la garde royale, la 6e légion de la garde nationale, le contingent ordinaire de deux armées pour le service, le régiment de hussards de la garde au grand complet, un bataillon de grosse artillerie et un escadron d'artillerie légère avec leurs batteries ; les légions départementales de l'Isère et de l'Eure ; le roi était au balcon central du château ainsi que Madame, entourés des ambassadeurs et agents diplomatiques.

Dans la plaine de Denain le duc de Wellington passe en revue les troupes anglaises, hanovriennes, danoises et saxonnes qui composent le contingent de l'Angleterre dans l'armée d'occupation. Le duc de Kent et le duc de Cambridge assistent aux manœuvres.

23 Le *Moniteur* publie le résultat officiel des élections : 174 députés de la dernière Chambre, 60 nouveaux ; 2 sont encore à élire en Corse ; 2 ont été nommés deux fois ; 20 n'ont pu l'être par suite de la sépara-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

bre

tion des électeurs ; 215 députés de la dernière Chambre n'ont pas été réélus dont 41 n'avaient pas 40 ans ; sur 86 présidents de collèges électoraux, 46 ont été élus députés.

Dans la plaine de Mousseaux (Monceau) le duc de Raguse fait manœuvrer pendant trois heures des régiments de cavalerie et d'infanterie.

25 Le *Journal des Débats* explique comment le Pape a annulé le mariage du prince royal de Wurtemberg avec la princesse Charlotte de Bavière ; cette union n'avait été que fictive et exigée par « l'homme qui dominait l'Europe il y a quelques années ».

27 L'Académie des Beaux-Arts nomme Gros, candidat pour la place de professeur de peinture à l'École, place devenue vacante par la mort de M. Vincent.

Au Champ de Mars grande course de chevaux de midi à 4 heures ; 12 chevaux se disputent 4 prix de 30 louis. Le grand prix a été gagné par un cheval de Dreik, loueur de carrosses, rue Grange-Battelière.

29 M. Bonnemaison, peintre, chevalier de la Légion d'honneur, vient d'être nommé directeur de la Restauration des tableaux du Musée royal.

30 Au Théâtre Français, rentrée de Mlle Mars dans le *Misanthrope*. A l'ambassade d'Angleterre bal donné en l'honneur de M. le comte de Diepholtz (duc de Cambridge). Monsieur, les ducs et duchesses d'Angoulême et de Berry, la duchesse douairière d'Orléans s'y sont rendus.

A Stuttgard, mort du roi de Wurtemberg.

31 Monsieur et ses fils vont chasser en forêt de Rambouillet avec le comte de Diepholtz.

vembre

1 Relâche dans tous les théâtres pour la fête de la Toussaint. Le *Moniteur* ne paraît pas.

2 Le roi reçoit Mme de Staël en audience particulière ; la duchesse de Broglie sa fille est présentée le surlendemain.

3 A Notre-Dame, messe du Saint-Esprit en l'honneur de l'ouverture des Chambres ; le roi, les princes et princesses y assistent ainsi que tous les corps constitués.

Mlle de Condé, supérieure de la Congrégation de l'Adoration perpétuelle, prend possession avec sa communauté de l'ancienne prison du Temple.

4 Au Palais Bourbon, ouverture de la session : le roi quitte les Tuileries à 1 heure escorté d'une délégation de pairs et de députés, de quatre maréchaux, des grand'croix des ordres de Saint-Louis et de la Légion

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

d'honneur. La garde nationale et la garde royale font la haie sur le passage. Le roi prononce son discours par cœur (il l'a rédigé lui-même); les députés répondent ensuite à l'appel nominal et prêtent serment. Les membres du corps diplomatique assistent à la séance ainsi que le comte de Diepholtz.

Fête patronale de Monsieur : Banquet des officiers de la garde nationale au Cadran bleu : un officier improvise ce quatrain qu'il place au bas du buste de S. A. R.

Ses vertus dans nos cœurs lui dressent un autel
Mais des bienfaits qu'il nous dispense
Le plus flatteur pour nous, et notre récompense
C'est de l'avoir pour colonel.

5 A l'Odéon première représentation de : *Le frère et la sœur jumeaux*, comédie en 3 actes en vers de Lemercier.

8 Un écho de Londres paru au *Moniteur* établit que la marine britannique compte 592 navires.

7, 8, 9 A la Chambre, sous la présidence de M. Anglès, doyen d'âge, vérification des élections.

9 Élection de deux candidats à la présidence : MM. de Serres par 112 suffrages ; Pasquier par 101.

11 Élection de trois autres candidats à la présidence : M. Bellart : 107 suffrages, Ravez 106 ; Beugnot 94. Sont nommés vice-présidents : Royer-Collard, Camille Jordan, Siméon et Beugnot.

12 Le roi nomme M. le baron Pasquier, président de la Chambre des députés.

Le comte de Diepholtz (duc de Cambridge) prend congé de S. M. et des princes ; il a, durant son séjour à Paris, visité avec le plus grand soin les musées, les bibliothèques, les hospices, les grands établissements industriels.

13 A la Chambre des députés installation et discours du président Pasquier.

14 Corvetto, ministre des finances, dépose le projet de budget qui se monte à 1.088.294.957 francs.

Le budget du ministère de la Justice est fixé à 18 millions ; des Affaires étrangères à 6 millions ; de l'Intérienr à 55 millions, dont 21 pour le clergé et 2.500 pour l'Instruction publique ; de la Guerre 212 millions, de la Marine 50 millions, des Finances 13 millions, de la police 1.200.000.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

re

5 Au premier conseil de guerre : condamnation à mort par contumace du lieutenant général baron A. Ameil, coupable d'avoir trahi le roi avant le 23 mars 1815 et d'avoir attaqué à main armée la France et son gouvernement.

6 Mort de Guingenné, membre de l'Institut.

A l'Opéra-Comique, première représentation : *La Journée aux aventures*, 3 actes de Méhul.

Aux Tuileries, le roi reçoit les compliments des ministres du corps diplomatique, des maréchaux, des états-majors des corps stationnés à Paris, à l'occasion de l'anniversaire de sa naissance.

17 Au Théâtre Français, inauguration du buste de Ducis. Première représentation de : *Une journée de Philippe-Auguste*, comédie héroïque en vers de Rancé et Thiaulon (insuccès).

A la Chambre des Pairs, le ministre de l'Intérieur dépose un projet de loi stipulant que tout établissement ecclésiastique légalement autorisé pourra accepter avec autorisation du roi dons et legs, meubles et immeubles, et pourront également en faire l'acquisition.

19 La cour prend le deuil durant trois semaines à l'occasion de la mort du roi de Wurtemberg. Eclipse de soleil visible dans la matinée à Paris ; Laplace, Arago et Mathieu viennent aux Tuileries pour donner aux princes et princesses les explications nécessaires; deux des lunettes de l'Observatoire ont été transportées au château.

21 On annonce la reprise des cours du Collège de France pour le lundi 25 novembre. Professeurs : *Astronomie* : Delambre. *Mathématiques :* Lacroix. *Physique générale:* Biot et Lefèvre Gineau. *Médecine:* Hallé. *Anatomie :* Portal. *Chimie:* Thénard. *Histoire naturelle :* Cuvier. *Droit des gens :* Pastoret. *Histoire :* Clavier (sur l'histoire critique de la Grèce et des anciens empires de l'Asie). *Langue hébraïque:* Audran. *Langue arabe:* Caussin. *Langue turque :* Kieffer. *Langue persane :* de Sacy. *Langue chinoise:* Abel Remusat. *Langue sanscrite :* Chesy, *Langue et littérature grecque :* Gail. *Langue et philosophie grecque :* Thurot. *Éloquence latine:* Guéroult. *Poésie latine:* Tissot. *Littérature française :* Andrieux.

24 Le *Moniteur* signale les troubles qui ont eu lieu les 8, 11 et 13 du mois à Toulouse relativement au prix du blé que la foule voulait voir vendre 24 fr. l'hectolitre : le 15, la Cour Prévotale a condamné le nommé Jean Durand couvreur à 5 ans de travaux forcés, à l'exposition au carcan pendant une heure, à un cautionnement de 1.000 francs pour

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Novembre

avoir lancé un caillou sur le chef d'escadron de la gendarmerie.

Aux Tuileries, grande réception diplomatique, militaire, politique ; le roi accorde une audience particulière à Canning qui repart aussitôt pour l'Angleterre.

26 On annonce que les galeries du rez-de-chaussée du Palais à la Chambre des Pairs vont être éclairées au gaz hydrogène.

A la Chambre des Pairs adoption du projet de loi relatif aux donations en faveur des établissements ecclésiastiques.

28 A la Chambre des députés, séance agitée ; dépôt d'un projet de loi sur les élections ; serait électeur tout contribuable payant 300 francs d'impôts, la Chambre serait renouvelée par cinquième tous les cinq ans.

30 Le roi a une attaque de goutte qui le retient dans ses appartements, mais ne l'empêche pas de travailler avec ses ministres.

Camille Jordan est nommé conseiller d'état en service ordinaire.

Décembre Monsieur et ses fils visitent l'établissement royal de Saint-Denis.

1 A la Chambre des députés le Vicomte de Castel-Bajac réclame du gouvernement un projet de loi relatif à la liberté de la presse.

3 Le vapeur *Charles Philippe* ayant 140 pieds de longueur et un système à crémaillère imaginé par le marquis de Jouffroy remonte la Seine en une heure du port de la Rapée à Charenton.

7 Le *Moniteur* relève dans l'annuaire des longitudes le mouvement de la population de Paris en 1815 : le nombre des naissances comparé à celui de 1814 présente un excédent de 1361 individus soit un peu plus d'un vingtième ; les décès qui en 1814 s'élevèrent à 37.755 ne s'élèvent pas en 1815 aux deux tiers de ce nombre. On ne compte que 32 divorces dans chacune de ces deux années.

Le gouvernement dépose à la Chambre des députés un projet adoucissant la loi du 29 octobre 1815 relative à la répression des complots contre la sûreté de l'état et un autre modifiant la loi du 21 octobre 1814 sur le régime de la presse.

A la Chambre des Pairs le gouvernement dépose un projet de loi sur la séparation de corps.

8 Lesueur, sculpteur, est nommé membre de l'Académie des Beaux-Arts en remplacement de Dejoux. Le roi n'a pas confirmé la nomination de Lethiers à l'Académie des Beaux-Arts ; peintre d'histoire et ancien directeur de l'école française à Rome il avait été élu au fauteuil de Ménageot.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

bre
12 Le ministre des finances dépose à la Chambre des députés un projet de perception de 4 douzièmes provisoires. De Marcellus défend une pétition des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem relative à la restitution des biens de cet ordre qui se trouvent entre les mains de l'État.

13 L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres élit Tochon d'Annecy numismate, au fauteuil de Guinguené.

Au Théâtre Français : Rentrée de Mlle Georges dans l'*Œdipe* de Voltaire.

Ordonnance prononçant la suppression du musée des monuments français.

16 Jean-Louis Pichegru, frère du général, dément l'existence d'une fille de celui-ci qu'une intrigante avait prétendu être.

19 A la Chambre des députés, discussion et adoption du projet de loi relatif aux quatre douzièmes provisoires ; discours de Duvergier de Hauranne, de Villèle et de Corvetto.

Adoption du même projet par la Chambre des Pairs. A la Chambre des députés rapports de Rivière sur le projet de loi concernant les établissements ecclésiastiques de Bordeaux sur le projet de loi d'organisation des collèges électoraux. Anniversaire de la naissance de Madame, duchesse d'Angoulême, elle reçoit les félicitations de sa famille et de la cour ; les dames de la Halle de Paris lui présentent des bouquets.

20 Mlle Georges ayant outrepassé de deux mois le congé qu'elle avait obtenu, est mise, par le comité du Théâtre Français, à l'amende de 8.000 francs ; elle donne aussitôt sa démission.

22 On annonce que les dépouilles mortelles de Mesdames Adélaïde et Victoire, filles de Louis XV, ont été débarquées à Toulon et seront transférées à Saint-Denis pour le 20 janvier.

23 Louis Burnouf, professeur de l'Université, vient d'être désigné par les membres du collège de France pour la chaire d'éloquence latine, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres doit également désigner un candidat ; le roi nommera. Le duc de Reggio est nommé commandant en chef de la garde nationale de Paris.

24 A la Chambre des Pairs vote de la loi sur les effets du divorce. A la Chambre des députés vote de la loi relative à la dotation des établissements ecclésiastiques.

Au deuxième conseil de guerre, condamnation à mort par contumace du duc de Rovigo.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

26, 27, 28, 30 A la Chambre des députés discussion du projet de loi sur les élections ; discours de Royer-Collard, Villèle, C. Jordan, de Serre, Becquey, Lainé, de la Bourdonnaie, Cuvier, de Bonald, etc.

29 Exposition publique dans la galerie d'Apollon des produits des manufactures royales ; les objets qui n'auront pas été réservés par le roi peuvent être achetés ; l'exposition comprend une grande quantité de porcelaines de Sèvres, plusieurs pièces de tapisserie de la Savonnerie, des tapisseries des Gobelins, des meubles de Beauvais et divers ouvrages des ateliers de mosaïque. On se procure des billets d'entrée au directeur de l'entrepôt des porcelaines de Sèvres, rue de Grammont près le boulevard.

30 Aux Tuileries le roi reçoit les hommages et les vœux des officiers de la garde nationale de Paris présentés par Monsieur et le duc de Reggio ; des officiers de la garde royale présentés par le duc de Raguse ; des officiers de l'état-major de la première division militaire ayant à leur tête le lieutenant général comte d'Espinois ; les officiers de l'état-major de la place, présentés par le comte de Rochechouart.

31 Le roi reçoit la grande députation de la Chambre des pairs et celle de la Chambre des députés ; ces deux députations ont été ensuite présentées à Monsieur, à Madame, au duc et à la duchesse de Berry. Le soir les tambours et la musique de la garde royale jouent sous les fenêtres du roi ; puis quelques minutes avant minuit en face l'Élysée Bourbon en l'honneur du duc et de la duchesse de Berry.

Pierre Rain.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Une édition savante des Méditations

Aux premiers mois de la guerre, ce fut un problème pour quiconque n'était pas mobilisé de savoir si, les temps étant anormaux, il fallait continuer à mener la vie normale, si le commerçant devait continuer d'exercer son commerce, l'industriel son industrie, chacun sa profession. Il y eut du flottement. Cette normale, outre qu'elle n'était pas toujours possible, parut sacrilège, un moment. Mais on s'aperçut assez vite que c'était là une erreur : que le devoir, pour celui que son âge ou sa santé maintenaient à sa place civile, était, au contraire, d'assurer, de toutes ses forces, la continuité de la vie française et de creuser, plus profondément que jamais, son sillon propre. Ce faisant, quoiqu'il pût advenir, d'une part il multipliait pour lui-même les chances de résistance et de tenue, le travail, et le travail habituel, étant le meilleur des calmants contre les impatiences et les angoisses ; d'autre part, il collaborait dans sa mesure à la vraie besogne de l'arrière, c'est-à-dire maintenir la maison nationale en ordre et en activité. Voilà pourquoi les travailleurs de tout genre ont travaillé, pourquoi les laboureurs ont labouré, les commerçants ont commercé, pourquoi les écrivains ont continué d'écrire, les professeurs de professer, les éditeurs d'éditer. Et même ces derniers, qui pouvaient se contenter des publications relatives à la guerre — ce qui eût été déjà beau, car on sait leur nombre ! —, se sont fait en quelque sorte un point d'honneur de mener parallèlement des publications plus savantes et de donner au public des travaux qui semblaient devoir attendre des jours plus pacifiques.

C'est cette preuve, à la fois élégante et forte, de patriotisme que la maison Hachette et M. G. Lanson viennent de fournir, en publiant, dans la précieuse *Collection des Grands Écrivains de la France,* le premier ouvrage de Lamartine [1]. Plus particulièrement, c'est une émouvante leçon, après tant d'autres, que M. Lanson donne à ses élèves en menant à bien, pour sa part et à cette heure, sa minutieuse entreprise. Si j'ajoute,

1. Lamartine : *Méditations poétiques,* nouvelle édition publiée d'après les manuscrits et les éditions originales avec des variantes, une introduction, des notices et des notes par G. Lanson. — 2 vol. in-8°, formant ensemble I-CLXXX et 660 pp. — Paris, Hachette, 1916.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

enfin, que nombre de ses collaborateurs, jeunes lettrés pleins d'avenir, sont déjà morts au champ d'honneur, on accordera qu'une pareille publication emprunte à l'époque où elle paraît quelque chose de sa pathétique grandeur.

Mais, en tout temps, elle eût mérité d'attirer et de retenir l'attention pour trois raisons au moins. — D'abord, elle continue cette Collection des Grands Écrivains où ont déjà paru, sous des directions diverses, mais toutes éminentes, le Corneille, le La Bruyère, le La Fontaine, le La Rochefoucauld, le Malherbe, le Molière, le Pascal, le Racine, le Retz, le Sévigné, et où sont en cours de publication le Saint-Simon et la Correspondance de Bossuet : textes et commentaires étant, on le sait, complets et définitifs, ou à très peu près. — En second lieu, elle inaugure ou presque[1] la seconde série de cette collection qui sera consacrée aux auteurs des XVIIIe et XIXe siècles. « Le temps est venu, écrivait Cousin, il y a soixante-dix ans, à propos de Pascal, de traiter cette seconde antiquité qu'on appelle le siècle de Louis XIV avec la même religion que la première, de l'étudier, en quelque sorte, philologiquement ; de rechercher avec une curiosité éclairée les vraies leçons authentiques que le temps et la main d'éditeurs inhabiles ont peu à peu effacées. » La chose est faite : les grands auteurs du grand siècle ont été édités conformément à ce vœu. Voici le tour de leurs successeurs. — Enfin, si, en certaines parties, cette édition des *Méditations* est faite sur l'ancien modèle et continue la tradition de l'édition savante, en d'autres parties, elle en diffère notablement. Ce sont ces innovations que nous voudrions signaler et examiner.

***

Les anciennes éditions étaient : 1°) critiques, au sens le plus technique du mot, c'est-à-dire qu'elles s'efforçaient d'établir un texte authentique, par un dépouillement minutieux et complet des manuscrits, s'il y avait lieu, leur confrontation, la discussion de leur provenance et l'établissement de leur généalogie ; surtout, par un examen non moins minutieux et non moins complet des éditions originales et des éditions subséquentes, surtout celles revues par l'auteur ; enfin, et le cas échéant, par un appel à la conjecture : triple travail qui aboutissait à l'édition critique proprement dite ; — 2°) critiques dans un sens plus large, surtout érudites, c'est-à-dire éclaircissant dans des notes tout ce que le texte, par ailleurs établi scientifiquement, pouvait présenter d'obscurités (explications lin-

1. Elle a été précédée par l'édition de *La Légende des siècles* de M. Paul Berret, 2 volumes.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

guistiques ou grammaticales, explications historiques, rapprochements, etc., etc.) et, dans deux notices, l'une biographique, l'autre bibliographique, narrant ce que l'on sait de certain sur la vie de l'auteur et indiquant les plus importantes des études qui lui ont été consacrées. — Ces éditions étaient donc, on le voit, doublement savantes, et par le texte critiqué qu'elles donnaient et par les renseignements érudits dont elles l'éclairaient. Mais elles n'allaient pas, en général, plus loin : l'éditeur s'interdisait de propos délibéré toute appréciation, morale ou esthétique, du texte qu'il publiait ; il se cantonnait objectivement, si je puis dire, dans son rôle : fournir l'œuvre authentique et sans obscurités sur laquelle, à leur tour, les historiens, les critiques littéraires, les psychologues pussent travailler en toute tranquillité. Bref, elles étaient plutôt des instruments, plutôt des moyens que des fins.

Sans doute, la présente édition des *Méditations* témoigne heureusement de la même double discipline. Comme ses devancières, elle apporte, d'abord, un texte établi suivant toutes les règles de la critique. Il a, naturellement, comme base, le texte de l'édition de 1820 pour les vingt-quatre pièces qui formaient le premier recueil, la seconde édition de 1820, celle de 1823, celle de 1849, pour les apports ultérieurs, c'est-à-dire exclusivement celles qui ont été vues par le poète : des notes critiques fournissent, immédiatement au-dessous du texte et parallèlement à lui, les esquisses et premières rédactions données par les manuscrits et la correspondance, et les variantes données par quelques éditions. — Comme ses devancières encore, elle est critique, au sens plus large, c'est-à-dire érudite, puisqu'elle contient une notice biographique qui va de la naissance du poète à la publication des *Méditations ;* une histoire documentée de cette publication ; une collection de jugements portés de 1820 à 1913 sur l'œuvre de début de Lamartine ; une notice bibliographique sur les éditions des *Méditations*, les illustrations, les compositions musicales, les traductions auxquelles elles ont donné lieu, et, évidemment, les ordinaires éclaircissements de détail exigés par les obscurités ou difficultés du texte. Mais c'est ici que les choses changent et qu'apparaissent les particularités que nous avons annoncées.

Sans que M. Lanson ait fait de profession de foi à ce sujet, on peut reconstituer les diverses réflexions qui lui sont venues lorsqu'il s'est trouvé aux prises avec le texte de Lamartine, à « éditer savamment ». Il s'est certainement dit que la critique de texte se réduisait à peu de chose, puisque l'auteur lui-même avait soigneusement vu et revu ses vers, et il en a été convaincu après le long dépouillement de la trentaine d'éditions qu'il a collationnées. Assurément, il s'est dit aussi que les éclaircissements usuels, ceux qui, pour ainsi parler, éclairent l'œuvre par le dehors,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

s'ils étaient indispensables, n'étaient pourtant pas l'essentiel, car — et c'est la remarque capitale que M. Lanson a dû faire et qui a tout dirigé — il s'agissait d'éditer un lyrique, un poète lyrique. Or, on n'édite pas un lyrique, c'est-à-dire un écrivain qui ne s'oublie jamais et fait de ses émotions la matière de son œuvre, comme on édite un dramaturge ou un moraliste classique qui s'oublie le plus qu'il peut et prend pour matière de ses analyses les sentiments d'autrui : en deux mots, on n'édite pas un écrivain « subjectif », comme on édite un écrivain « objectif ». Le lyrisme, on le sait, est chose difficile à définir. Mais enfin on est à peu près d'accord pour dire de lui qu'il est la réfraction de la nature à travers un tempérament, le mot nature étant pris dans sa plus vaste acception : qu'un poète lyrique, c'est un être privilégié capable de donner une forme musicale et imagée à des émotions qui, bien qu'éprouvées par lui d'une façon toute personnelle, sont les émotions et de ses contemporains (sans quoi, il n'aurait pas de succès immédiat) et de l'humanité en général (sans quoi la postérité l'oublierait). Il s'en suit que l'éditeur d'un lyrique, s'il veut dépasser et la critique de texte et la critique extérieurement érudite, s'il veut éclairer des poèmes qui sont, pour le commun, de mystérieuses synthèses, devra s'efforcer : 1°) de dégager et mettre à part ce qui vient de la tradition ou de l'ambiance, c'est-à-dire rendre manifeste la pression du dehors ; — 2°) préciser ce qu'il y a de personnel, d'autobiographique, de sincère ou d'artificiel, c'est-à-dire rendre manifeste la pression du dedans ; — 3°) indiquer où et comment se sont combinées ces deux séries d'éléments pour produire la beauté poétique.

C'est ce qu'a essayé M. Lanson. Son Introduction et ses notes, dites littéraires, seront : 1°) *historiques,* en ce sens qu'elles fournissent les moyens « de bien voir comment les *Méditations* se situent dans l'histoire de la sensibilité française et dans la tradition littéraire de notre pays ».

2°) *psychologiques,* en ce sens qu'elles s'efforcent de jeter quelque lumière dans l'âme et l'esprit de Lamartine, de préciser, pour reprendre la comparaison de tout à l'heure, la conformation et la nature du prisme à travers lequel tout ce qui vient du dehors se réfractera : ce qui permet d'apercevoir comment joue l'invention chez le poète.

3°) *esthétiques* enfin, en ce sens qu'elles « expliquent », autant que faire se peut, l'originalité et la beauté propres de la poésie des *Méditations ;* comment il se fait que des thèmes, déjà copieusement traités en France et à l'étranger, et, pour dire le mot, banals, ont paru et paraissent entièrement renouvelés par Lamartine.

Que si un exemple est nécessaire pour illustrer cet exposé, prenons *Le Lac,* ou, plus exactement *Le Lac de B***.* Grâce à la méthode susdite, M. G. Lanson se fait fort de préciser les conditions matérielles et morales

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

dans lesquelles se trouvait Lamartine, quand, le 29 août 1817, le *Lac* naquit. Ce jour-là, il revient dans les bois de l'abbaye d'Hautecombe, à pic sur le lac du Bourget, où, onze mois auparavant, il voguait avec Julie, tous deux éperdus d'amour. Ils devaient s'y retrouver ; mais elle est malade, elle manque au rendez-vous, il est seul (*Près des flots chéris qu'elle devait revoir... je viens seul...*). D'abord, il éprouve une révolte à constater la fuite des jours (*Ainsi... ne pourrons-nous jamais...*) ; puis il se souvient, et il compare. Rien, dans le décor, n'a changé : le lac est ce qu'il était (*Tu mugissais ainsi..... Ainsi tu te brisais..... Ainsi le vent jetait*). Et pourtant tout est dépeuplé puisqu'elle n'est pas là. Alors, un nouveau mouvement de révolte ; puis un redressement de tout l'être, imposant à la nature, puisqu'elle est éternelle, de garder éternellement le souvenir des brèves amours dont elle fut le complice et le témoin. Voilà ce que donne la critique psychologique. — A son tour, la critique historique permettra de préciser ce que Lamartine a utilisé, en fait d'idées, d'images, de tours, de mètres, de rimes, pour traduire poétiquement l'état dans lequel il se trouvait, de dégager et d'isoler tout ce qui était déjà en circulation [1]. Le thème du *Lac* ? Il avait été popularisé par Rousseau (*Nouvelle Héloïse*, IV, 17) et n'est qu'une variante de ce thème du retour aux lieux où l'on a aimé, que l'on suit aisément de Montemayor (*Diane Enamorada*, I, p. 17, 1613) à Bertin (II, 5) à Parny (IV, 9) et à Foscolo (*Jacopo Ortis*, p. 89). Le Paysage ? Il est déjà dans les *Rêveries* de Rousseau (Ve Promenade) et le *Génie de l'Homme* de Chênedollé (ch. II)... L'*Océan des âges* (vers 3) ? C'est une expression de Léonard (*Les Saisons* : l'Été) ; elle évoque d'ailleurs Pascal (*Pensées*, art. XXII) ; mais en réalité la source de l'image est dans Manoël, tr. Sané (*Ode XXIV* : Sur l'attentat commis en 1757 contre le roi Joseph I, p. 227). La *pierre* où Julie s'assit et où il vient seul s'asseoir ? on la trouve dans la *Nouvelle Héloïse*, IV, 17 ; elle est indiquée dans *Corinne* (XV, 2) et on la retrouve dans *Jacopo Ortis* (p. 89). Les *Tu mugissais ainsi..... Ainsi tu te brisais..... Ainsi le vent jetait* rappellent « Et la même mer brisait ses flots sur le même rocher..... » encore de *Corinne* (XV, 2). La promenade, d'abord silencieuse, vibrant ensuite du chant exalté de Julie, rappelle sous ses deux formes, deux scènes d'*Atala*, et, quant au chant lui-même, si les strophes du début sur l'heure fugitive qu'on voudrait immobiliser parce qu'elle est heureuse sont à rapprocher du début du livre VI des *Confessions*, toute la fin, si purement épicurienne, fait songer tout naturellement au « Carpe diem » d'Horace (*Odes* I, XI, 8) et au « Viva-

1. Dans le dépouillement qui suit, je cite à peu près textuellement les notes de M. Lanson, de façon à ce que le lecteur se rende bien compte de la méthode qu'il pratique et des résultats qu'il livre.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

mus, mea Lesbia, atque amemus » de Catulle (V, 1). Enfin, la plupart des verbes ou substantifs ou épithètes de l'imprécation finale sont dans Chênedollé ou Baour-Lormian *(Ossian)* et c'est aussi dans Ossian qu'on rencontre l'appel à la nature pour ressusciter le souvenir d'un passé heureux. Si donc, incontestablement, le *Lac* a son origine uniquement dans un épisode de la vie sentimentale de Lamartine, il renferme, d'autre part, quantité d'éléments de fond et de forme qui le situent en plein courant traditionnel. — Et maintenant, pour en venir au troisième point, où est la beauté originale du *Lac ?* Qu'est-ce qui en fait un chef-d'œuvre reconnu ? Précisément la mystérieuse fusion des deux groupes d'éléments que la critique psychologique et la critique historique isolent analytiquement, mais dont le génie du poète a opéré la synthèse poétique. Sa valeur esthétique, comme eût dit Taine, est fonction de ces deux variables. Mais, à cause de cela même, elle est difficile à préciser : elle réside dans la chaleur et le mouvement, elle est quasi immatérielle, on la sent plus qu'on ne peut le dire. Aussi M. Lanson laisse-t-il au lecteur, doublement renseigné par ailleurs, la liberté de la sentir : c'est à peine si, à une ou deux reprises, il intervient : par exemple aux vers 14-16 *(On n'entendait au loin.....)* il note « Impression éprouvée sans nul doute, mais sur laquelle l'attention du poète était attirée par des souvenirs littéraires, » marquant ainsi le confluent. Pour le *Lac* comme pour les autres méditations, il y a une limite à la « Science » de l'éditeur.

***

On ne peut nier qu'une pareille édition causera quelque surprise, non seulement dans l'ordinaire public auquel s'adressent les travaux de ce genre, mais encore chez les Lamartiniens.

Ils diront qu'il est, peut-être, d'une érudition indiscrète, et en quelque sorte sacrilège, d'éclairer aussi brutalement la vie sentimentale de l'auteur des *Méditations* ; de briser, avec des textes et des dates, la physionomie d'Elvire et de montrer que cette figure idéale, pareille à un portrait composite, est faite de plusieurs figures réelles, l'Elvire napolitaine (Graziella), l'Elvire d'Aix-les-Bains (Madame Charles), et d'autres, plus ou moins identifiables, mais qui ne sont certainement ni celle-ci, ni celle-là ; de prouver qu'il n'y a pas toujours concordance entre la vie active que mène le poète et les sentiments qu'il exprime, entre sa personnalité poétique et sa personnalité pratique ; que, au moment où il paraît effondré et abîmé dans un deuil désespéré, il est résolu et ardemment désireux d'agir ; que ce front « blanchi par le temps » avait, en réalité, vingt-sept ans et de beaux cheveux noirs ; que « l'idée de la mort semble dominer dans

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

l'*Automne*, alors que, en fait, le poète ne songeait qu'à vivre « et que ces langoureux adieux à la vie contiennent un témoignage de la réconciliation du poète avec la vie. Lamartine peut bien finir le recueil de ses Méditations par cette pièce comme il a mis en tête l'*Isolement*. La première méditation posait le thème du deuil d'Elvire : dans l'*Automne*, le roman d'Elvire a pris fin : l'âme du poète s'ouvre à une autre destinée. Miss Birch a pris la place de Madame Charles » ; le lecteur qui voit la mort d'Elvire dans la première pièce et celle du poète dans la dernière fait un contre-sens ; enfin, que si l'*Automne* est l'admirable conclusion poétique de deux ans d'inquiétude amoureuse et mélancolique, la conclusion réelle, telle qu'elle ressort de la Correspondance à la même époque, témoigne d'un très robuste positivisme. D'une manière générale, on pourra trouver antilamartinien de déterminer ce que le poète, de propos délibéré, a laissé indéterminé, et d'authentiquer tout ce qu'il a dépersonnalisé, par discrétion envers lui-même et envers les autres [1].

Quant aux rapprochements destinés à montrer le lien des *Méditations* avec la tradition, on les trouvera, au moins certains d'entre eux, un peu troublants. Sans doute, on peut accueillir tous ceux qui datent du siècle qui a précédé le début littéraire de Lamartine, c'est-à-dire de l'époque où la sensibilité française, et même européenne, a progressivement revendiqué ses droits : ils sont probants et montrent que les *Méditations* sont l'aboutissement original d'un mouvement qui avait commencé dès longtemps. Mais était-il nécessaire de remonter plus haut, et un peu à l'aventure, de Bossuet et Pascal aux deux antiquités ? Les thèmes lamartiniens, pour la plupart, sur la mort, la nature, l'amour, la fuite du temps, le désir d'immobiliser les heures fortunées, la mélancolie du soir qui tombe ou de l'automne qui vient, la joie du retour à la vie quand on a failli la perdre, la consolation du souvenir sont des thèmes éternels littérairement, tantôt en désuétude, tantôt en honneur. Leur histoire en dehors du XVIIIe siècle, outre qu'elle serait interminable, n'avait pas peut-être d'utilité immédiate. En revanche, si on essayait de reconstituer cette tradition entre 1750 environ et 1820, n'aurait-il pas fallu interroger

1. Entre autres choses, on trouvera peut-être que la note aux strophes supprimées du *Lac* et au vers 38 (*où l'amour à longs flots nous verse le bonheur*...) est d'un caractère un peu trop... physiologique. « Jusqu'où allèrent les caresses physiques ? il faut nous résoudre à l'ignorer. Comme M. Marcel Prévost nous a peint des demi-vierges, Julie a pu être une demi-adultère et livrer sa bouche sans céder le reste. » Il est vrai que M. G. Lanson s'excuse de son insistance : « on a si passionnément attaqué la vertu de Julie qu'il est obligé de faire remarquer que Lamartine, ni dans le texte définitif, ni dans les vers supprimés, n'a fait d'aveux qu'on puisse utiliser. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

les tableaux, statues, gravures du temps [1] ? D'autre part, quelle précaution que M. Lanson prenne pour que les textes qu'il rapproche de celui de Lamartine ne soient pas considérés comme la « source » des vers correspondants, comme des passages d'auteurs » que le poète, sciemment ou non, a empruntés ou imités », il ne peut empêcher que le lecteur n'établisse la filiation contre laquelle il le met en garde, quand, toujours dans le *Lac* par exemple, à propos de la *pierre* où l'amant revient seul s'asseoir, *pierre* qui se trouve dans la *Nouvelle Héloïse* (IV, 17), il note : « La suggestion de Rousseau, si elle s'est produite, a été bornée à signaler la qualité artistique du détail réel, » et plus loin, à propos du silence troublé seulement par le bruit des rames : « Impression éprouvée sans nul doute, mais sur laquelle l'attention du poète était attirée par des souvenirs littéraires. » On peut très bien saisir, dans ces deux remarques, ce que le terrain a d'un peu mouvant. Le lecteur ne voit plus très bien à quoi il a affaire : à une rencontre fortuite, à une réminiscence, ou à un souvenir volontairement accueilli et utilisé.

Bref, on pensera probablement que, tant en ce qui concerne les notes de biographie psychologique qu'en ce qui concerne les notes d'histoire littéraire, pour des motifs d'ailleurs différents, l'érudition a dépassé quelque peu les limites nécessaires et a, de temps en temps, cédé au désir de s'étaler, sans être toutefois contente [2]. Il se trouvera des gens pour regimber contre ce que Sainte-Beuve appelait déjà, au milieu du siècle dernier, « l'opiniâtreté du labeur critique » [3], et se plaindre qu'on leur entame ou même qu'on leur change l'interprétation traditionnelle et commune. Et toutes ces opinions auront quelque chose de légitime. Mais non moins légitimes sont les points de vue auxquels se place l'éditeur critique : il doit prendre vis-à-vis de l'œuvre de toutes autres attitudes que celles du public et donner à son admiration des fondements tout autres. C'est ce qu'a fait M. Lanson avec un appareil peut-être luxuriant. Mais peut-être aussi ce superflu était-il nécessaire pour rendre indiscutables les résultats considérables et infiniment précieux auxquels, et pour Lamartine personnellement et pour les Lettres françaises en général, aboutit cette édition.

1. M. Lanson y a, d'ailleurs, songé. Cf. vol. I. p. 56, note aux derniers vers du *Soir* : « Il vaudrait la peine aussi d'étudier les ciels des peintres et des compositeurs d'estampes dans les quarante ou cinquante années qui ont précédé les *Méditations*. »

2. Cf. Introduction, IV : « Je n'ai pas épuisé la liste des références possibles. »

3. *Portraits Littéraires*, I, 1, note de 1843.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

***

La critique du texte ? D'abord par la confrontation qu'elle établit entre les esquisses ou premières rédactions et le texte définitif, elle permet au lecteur de « suivre pas à pas toutes les démarches du génie, toutes les étapes qu'il parcourt depuis la première notation encore informe et à peine rythmée de l'idée jusqu'à la plénitude parfaite de la forme. On se fait le témoin de l'activité créatrice du poète ; et l'on peut extraire de toutes ces reliques d'un grand écrivain disparu des documents de *psychologie expérimentale,* plus véridiques et plus précis que toutes les confidences qu'on arrache à des auteurs vivants. On y apprend, entre autres utiles enseignements, à évaluer exactement la merveilleuse facilité de Lamartine et à ne pas croire que ces beaux vers nonchalants aient coulé sans travail et sans effort. On y prend l'idée d'une originale collaboration de l'intelligence et du génie dont on aurait peine à trouver d'autres exemples aussi nets : l'intelligence marquant les réussites ou les échecs, et, après chaque échec, s'en remettant de nouveau à l'élan spontané du génie [1]. » — En second lieu, cette critique appliquée aux différentes éditions limite exactement le nombre de celles où il faut chercher le texte authentique des *Méditations,* et « démontre que Lamartine n'a peut-être jamais relu ses *Méditations* d'un bout à l'autre après la seconde édition et qu'il n'a pas même soigneusement corrigé les épreuves de celles-là [2]. » — Enfin, en séparant typographiquement les pièces du recueil primitif de celles qui vinrent s'y ajouter plus tard, et, surtout en mettant à part les Commentaires de 1849, la présente édition clarifie pas mal de questions délicates : elle montre le double travail que fit Lamartine : d'abord une sélection très attentive entre tout ce qu'il avait écrit de 1815 à 1820 de façon à constituer l'ensemble le plus parfait et le plus harmonieux, puis des additions de moins en moins heureuses jusqu'à ce commentaire de 1849, par lequel « Lamartine a voulu donner à ses *Méditations* un caractère de réalité historique, qui est aussi déplaisant qu'inexact. Il a encouragé la curiosité indiscrète et vulgaire à négliger le sens humain de ce lyrisme pour ne faire attention qu'au sens anecdotique..... Lamartine a ainsi préparé la réaction qui battit son plein vers 1865. Car, ne l'oublions pas, c'est dans cette édition de 1849 et dans ses dérivées que tout le naturalisme et tout le Parnasse lurent les *Méditations :* ce sont les apports de 1849 qui leur donnèrent l'occasion de dauber l'étalage éhonté des petites misères d'un cœur individuel. Le poète de 1820 n'était pas un

1. Introduction, p. CXLIX.
2. Id. p. CLVIII. Le *démontre* et le *peut-être* ne sont pas très concordants.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

« montreur » : il ne l'est devenu que par ses épanchements de 1849 [1]. »

La Critique historique ? Elle autorise à dire que, dans certains cas, « l'émotion de Lamartine n'est pas purement individuelle et n'est que la résonance en lui de quelque état général de sensibilité d'une génération précédente ou contemporaine », que, dans d'autres, « son affection personnelle rejoint un des courants sentimentaux du temps et se teint de sa couleur, et enfin que « pour traduire poétiquement les émotions qui fermentaient en lui, il lui est arrivé d'utiliser ce que les lectures vastes et déréglées de ses jeunes années avaient déposé en lui [2] ». Cet inventaire des empreintes que Lamartine a reçues, des suggestions qu'il a subies, fait apparaître les mille liens par lesquels le livre se rattache à la vie française et même à la vie européenne antérieures ou contemporaines. Et il contribuera à faire tomber peut-être la vieille barrière entre classiques et romantiques, que, dans cette Revue [3], chaque fois que l'occasion s'en présente, nous essayons, pour notre part, d'ébranler, et qui, reconnaissons-le, commence à fléchir.

Elle y contribuera d'autant plus que la critique psychologique travaillera dans le même sens : car celle-ci révèle très nettement que le lyrisme lamartinien rejoint l'impersonnalité classique. D'une part, en effet, Lamartine apparaît comme subjectif au degré suprême : ses *Méditations*, c'est son âme, rien que son âme ; et, pour ne prendre qu'un exemple, mais typique, si toutes les femmes qu'il a aimées se fondent et se confondent dans l'image poétique d'Elvire, c'est que peu lui importe de leur conserver leurs physionomies individuelles : ce qu'il a aimé en elles, c'est l'amour ; ce qui l'intéressait, c'est lui ; la matière de ses chants, ce sont ses émotions personnelles. Mais, d'autre part, en dépouillant ainsi son lyrisme, en s'interdisant le détail trop précis et trop confidentiel, il fait que ces chants, si personnels par l'intensité de l'émotion et par la beauté de l'expression, deviennent impersonnels, et courent sur les lèvres de toutes les créatures quand elles se trouvent dans les mêmes situations. A condition qu'il y ait le génie, l'analyse objective des grands classiques du XVIIe siècle et l'effusion subjective des grands romantiques du XIXe aboutissent au même résultat.

Telles sont les principales conclusions générales qu'on peut tirer de cette édition des *Méditations* : je dis les principales, car il y en a d'autres, et je dis générales, car les acquisitions de détail sont en nombre infini.

1. Introduction, LXX.
2. Id., III.
3. En particulier dans un article de novembre-décembre 1909 intitulé *Rousseauphiles et Rousseauphobes*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

On voit que, une fois de plus, le mot de Renan : « la véritable admiration est historique » se trouve vérifié et illustré. Car, on peut évidemment éprouver de l'admiration pour les *Méditations* sans connaître le travail de M. Lanson ; mais on ne pourra éprouver la *véritable* qu'après l'avoir connu [1].

A. LABORDE-MILAA.

1. Je me permets de signaler : 1° les quelques fautes d'impression que j'ai aperçues : *Introduction*, XXII. note 2 (*que* manque) ; fac-similé du titre de la première édition : la feuille est mal chiffrée (I, 1 et non II. 1). — 2° et les quelques taches de langue, de syntaxe et de style qui déparent l'*Introduction*. Par exemple *induire* (page IV) ; *insincère* (page XXXVI) ; le père et l'aîné des oncles croyaient n'avoir qu'*à exercer leur idée antique* de l'autorité du père et chef de famille (p. XI) : de très bonne heure, il *conçut la joie et le goût de lire* (p. XII) : il y a là, et ailleurs, des mots et des alliances de mots douteuses. Et puis, trop souvent, à mon gré du moins, surtout puisque c'est Lamartine l'idéaliste qui est en question, des expressions vulgaires ; *se gorger* d'un livre (p. XI) ; *retourner ses poches pour y trouver cinq louis* (p. LXVIII) ; les jeunes filles... eurent la permission de prendre dans les *Méditations*. . *la ration de poésie* dont elles avaient besoin (p. CLXXII-III) ; quelle que fût *la cote de son nom à la bourse du Parnasse* (p. CXLIII), etc.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

COMPTES RENDUS CRITIQUES

Georges Dottin, doyen de la faculté des lettres de Rennes : Les anciens peuples de l'Europe. (Collection pour les études des antiquités nationales). 1 vol. in-8°, xiv-303 pages, Paris, Klinsieck.

Le patronage de M. Camille Jullian suffirait à recommander la nouvelle collection dont le premier volume vient de paraître. Mais il faut ajouter qu'il serait difficile de mieux inaugurer une série d'ouvrages sur un sujet commun. Car on peut louer également dans les *Anciens peuples de l'Europe* de M. Dottin, le plan général et son exécution aussi bien que l'étendue des connaissances. Il serait vraiment difficile de mettre plus de clarté dans un travail aussi touffu et aussi condensé.

M. Dottin a su, chose bien digne de remarque chez un auteur aussi bien informé et quoique la tentation fut grande en pareille matière, ne pas faire étalage de sa science et éviter de tomber dans cette « fureur d'érudition » dont se plaignait déjà Mme de Staël. Les érudits aussi bien que ceux qui veulent le devenir apprécieront le système adopté pour les références, système qui permet d'être complet sans être encombrant. Il ouvre, à ceux qui voudraient pousser plus loin l'étude des questions abordées dans l'ouvrage, toutes les routes qu'ils ont intérêt à parcourir, sans les obstruer d'avance par des matériaux que le lecteur saura lui-même retrouver à leur place en suivant la direction indiquée.

Aussi le critique est-il assez embarrassé pour signaler sur ce point à l'auteur des lacunes ; car ces omissions ont pu être volontaires. Cependant nous nous étonnons que dans un ouvrage qui doit être surtout un instrument de travail, M. Dottin n'ait pas signalé des recueils de textes aussi utiles que : 1° Les *Extraits des auteurs grecs concernant la géographie et l'Histoire des Gaules*, réunis, traduits et commentés par M. Cougny[1] ; 2° la *Notitia Orbis Antiqui* par Christophorus Cellarius (Christophe Keller [2].

1. Cette publication a été faite pour la *Société d'Histoire de France*. Elle comprend six volumes. Les cinq premiers ont paru de 1878 à 1886 du vivant de l'auteur. Le sixième a été publié, après la mort de Cougny (survenue en 1889) par M. Lebègue.

2. Principalement la seconde édition corrigée et augmentée par Conrad Schwartz. Deux gros volumes in-4°. Leipsig, 1731 et 1732.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Il aurait pu aussi rapprocher des célèbres pages de Lucrèce sur les débuts de la civilisation, le chapitre premier du deuxième livre ou *De Architectura* de Vitruve, qui a un haut intérêt. A propos des origines de la métallurgie, il aurait pu citer le livre de M. G. Bapst sur l'Etain [1] et nous voici amenés à signaler une question que l'auteur indique à peine. Doit-on admettre un *âge du cuivre* antérieur à *l'âge du bronze*. Nous le croyons. Nous ne pouvons, rien qu'en passant, en donner les raisons ; mais nous renverrons M. Dottin notamment aux pénétrantes observations de l'illustre chimiste Berthelot [2] qui explique notamment pourquoi l'âge du cuivre a laissé si peu de trace.

Nous ne croyons pas que M. Dottin ait pensé à rappeler, à propos de l'âge du fer, ces masses de fer d'origine météorique et volcanique qui, formées de fer pur, purent faire connaître ce métal avant que l'humanité fut en état de l'extraire des minerais où il se cache. Sans renvoyer aux travaux de Steentrup, Homère ne parle-t-il pas d'un bloc de métal tombé du ciel, si compact et si dur qu'on essaya vainement d'en forger des armes pour Achille.

Nous voudrions aussi que l'auteur fut quelquefois plus affirmatif et que, sans prétendre donner une solution certaine, lorsque la chose est impossible, il indiquât plus souvent l'opinion la plus probable, et qu'il nous donnât nettement la sienne qui est de nature à nous inspirer toute confiance. Nous aurions désiré par exemple qu'il nous dit si, à son avis, ce singulier gouvernement de femmes guerrières appelées les Amazones a réellement existé. Nous ne parlons pas des Amazones de l'Hespérie et de l'Afrique, malgré ce que l'on a su depuis sur les effroyables femmes armées du Dahomey. Mais les Amazones du Thermodon ? On croyait encore à leur existence possible aux époques historiques et une tradition dit qu'une députation d'entre elles vint rendre hommage à Alexandre. Droysen dans son *Histoire d'Alexandre* donne de ce fait une explication ingénieuse tout en admettant que du moins à cette époque, il n'y avait

1. G. Bapst, l'Etain, in-8°, Paris, 1884. Nous ne croyons pas que M. Dottin indique l'ouvrage de Sophus Muller : *L'Europe préhistorique*, principes d'archéologie préhistorique, traduit du Danois par Emmanuel Philipot. In-8°. Paris, 1908. Mais il se peut que la citation nous ait échappé.

2. *Introduction à la Chimie des anciens* ; article dans le Journal des Savants de septembre 1889 ; communication à l'Académie des Sciences, 27 mars 1893. La statuette métallique de Goudea au Louvre est en cuivre pur, comme l'a montré l'analyse de M. Berthelot. Il en est de même du sceptre de Pepi. Voir aussi ce que dit M. Georges Sotiriadis sur les fouilles préhistoriques faites en Phocide dans la Revue des Etudes grecques, année 1912, p. 276.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

plus, à supposer qu'il y en eût jamais eu, un empire des Amazones. Mais qu'en pense M. Dottin ?

ROGER PEYRE.

REGNÉ (Jean) : **Histoire du Vivarais**, publiée sous les auspices du Conseil général de l'Ardèche, t. I. **Le Vivarais depuis les origines jusqu'à l'époque de sa réunion à l'Empire** (1039), par le chanoine J. Roucher, édition accompagnée de dissertations, notes, tables, gravures nouvelles. Largentière, Mazel et Plancher, 1914, 1 vol. in-8, xc-723 p.

Dès le XVIIIe siècle, plusieurs érudits avaient songé, suivant l'exemple donné dans tant d'autres provinces, à publier une histoire du Vivarais ; tels l'abbé Soulavie et J.-L. du Solier. Mais ce fut seulement au XIXe siècle que l'œuvre put être réalisée par le chanoine Jacques Roucher (1813-1896), qui toutefois n'en put faire paraître que le premier volume. C'est ce volume qui aujourd'hui, avec le concours du conseil général et de l'autorité préfectorale de l'Ardèche, a été réimprimé et augmenté de nombreuses dissertations, notes et gravures.

L'ouvrage débute par un avant-propos et une excellente bibliographie, très complète et très bien divisée. Puis vient une étude géographique sur le Vivarais, ses régions, sa vie économique, sa préhistoire, avec une très bonne classification de ce qu'il renferme à ce sujet. Suivent les époques gauloise et romaine, l'histoire des Helviens, leurs rapports avec les Arvernes, le passage d'Asdrubal et des Carthaginois dans le pays, la lutte des Arvernes contre les Romains que termine la défaite de Bituit : Compris dans la *Provincia*, les Helviens se rallient à Sertorius, mais durant la guerre de l'indépendance restent dévoués à Rome. De longs et intéressants chapitres sont consacrés à l'ancienne capitale du pays (*Alba Augusta*, représenté aujourd'hui par le lieu dit Aps et non par Viviers), à la civilisation romaine et aux traces qu'elle a laissées dans le pays. Avec le catholicisme une ère nouvelle s'ouvrit pour le Vivarais comme pour tout le reste de la Gaule. Saint Irénée et les missionnaires venus de Smyrne, saint Bénigne, saint Thyrse et surtout saint Andéol furent les évangélisateurs de la région. Alba devint catholique avec saint Andéol. Mais survinrent les barbares : elle fut saccagée, et le siège épiscopal fut transféré à Viviers à la fin du IVe siècle. Visigoths et Burgunds se disputèrent la possession de la région, qui finalement resta à ces derniers jusqu'au jour où la bataille de Vezeronce la donna aux Francs. Compris dans le royaume de Bourgogne, le Vivarais fut à la fin du VIIe et au début du VIIIe siècle en proie aux invasions sarrazines. Viviers fut saccagé ; mais Charles Martel refoula les envahisseurs, et sous Pépin et Charlemagne, le pays connut la tranquillité et la paix. Lors

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

du démembrement de l'empire, le Vivarais qui d'abord appartint au royaume de Lothaire, devint ensuite partie du royaume de Bourgogne depuis 878 jusqu'à 1039, époque à laquelle le roi Rodolphe le céda à l'empereur Conrad.

Le volume se termine par des dissertations très serrées sur l'apostolat de saint Andéol et la chronologie des évêques de Viviers.

C'est un très bon travail, qui fait souhaiter la prochaine apparition des tomes suivants.

LÉON MIROT.

REGNÉ (J.) : **La contrebande en Vivarais au dix-huitième siècle** (extrait de la *Revue du Vivarais*), 1915, in-8, 46 p.

Dans cet article, M. Regné a réuni un certain nombre de documents relatifs à la contrebande que la proximité du Comté Venaissin favorisait grandement ; cette plaie sévit surtout jusqu'aux environs de 1759 ; de 1735 à cette dernière date, on relève 53 jugements contre les contrebandiers. En 1728, ce sont deux délinquants qui sont arrêtés à Viviers pour la fraude du tabac et condamnés à 5 ans de galères et à 1.000 francs d'amende ; cette même année treize individus sont surpris à Toulaud, passant de la poudre et des balles, ce qui leur valut les galères. La multiplication des postes de douaniers le long du Rhône de 1728 à 1730 n'arrêta pas la fraude, on vit la maréchaussée incapable de se saisir de 6 fraudeurs à Boulieu en 1732 ; on aggrava les peines ; des condamnations aux galères à perpétuité frappèrent les contrebandiers. Peu à peu ils disparurent, non sans avoir jeté un dernier éclat avec le fameux Mandrin, qui parut dans ce pays en 1754-1755.

LÉON MIROT.

Fernand MOURRET : **Histoire générale de l'Église**. Tome IV. **La Chrétienté** (962-1294). Paris, Bloud et Gay, 1916, in-8 de 610 pages.

Voici cette belle histoire de l'Église complète jusqu'à 1823. C'est un bel exemple de sérénité que d'achever en temps de guerre une pareille œuvre. Deux fois déjà (1912, p. 726, 1914, p. 345), la *Revue* a parlé des volumes de l'abbé Mourret qu'elle a pu connaître. Il n'y a qu'à répéter les éloges si mérités : la facilité de la lecture grâce aux indications marginales, la précision des notes, le ton impartial de l'exposition, l'habile disposition des matières.

Le IVe volume, qui porte ce beau titre : *La Chrétienté* est spécialement consacré aux luttes entre le Sacerdoce et l'Empire germanique, d'abord pour la domination universelle, ensuite pour la suprématie sur l'Italie.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

En 962 le pape Jean XII avait couronné Otton le Grand empereur ; le malentendu ne fut pas long à surgir entre les deux pouvoirs, et Jean XII fut bientôt déposé par celui qu'il avait couronné. Le savant Gerbert, devenu le pape Sylvestre II, essaya, dans un trop court pontificat, de créer, avec Otton III, un Saint empire dévoué à la cause de la religion et des pauvres.

L'empereur saint Henri accorda en 1014 une charte portant que l'élection du pape se ferait canoniquement. Ainsi le pontife semble admettre la présence des délégués de l'empereur à son élection. Plus tard, l'empereur désigne ouvertement les papes.

En 1059 le décret réservant aux seuls cardinaux l'élection du pape, choisi parmi le clergé romain, sauvegarde vaguement l'honneur et le respect dûs au roi Henri. Pratiquement le Saint-Siège fut dès lors rendu indépendant de l'empereur qui ne put, dans la suite, faire triompher aucun antipape.

Le 23 septembre 1122, le concordat de Worms avait réglé la querelle des investitures. Le pouvoir du pape ne fit ensuite que grandir. Innocent III, rappelant que le pape Léon avait transféré l'Empire des Byzantins à Charlemagne, revendique pour lui-même le droit de conférer l'empire. La défaite de Frédéric II et le grand interrègne semblent proclamer la victoire définitive du pape. C'est alors que Boniface VIII parvient au souverain pontificat (1294) ; il rencontrera comme adversaire le roi de France, dont les ancêtres ont été si dévoués pour l'Église de Rome.

Le siècle de Saint Louis est sans doute le plus beau siècle de l'Église. C'est l'époque des ordres mendiants, des grandes cathédrales gothiques ; la sainteté s'assied sur le trône de France. Le pape, même quand il est chassé de Rome, garde son autorité doctrinale. L'Église exerce une heureuse influence sur le droit civil et, n'oubliant aucune classe dans son affectueuse sollicitude, groupe les ouvriers dans les confréries. Le beau nom de chrétienté convenait alors au monde européen où régnait l'unité de foi.

Dans une période si pleine d'événements, l'abbé Mourret n'a rien négligé d'important. Il a su être complet sans lasser l'attention ; il interrompt parfois son récit par des portraits qui ont tout l'attrait de la nouveauté : Gérard, l'évêque d'Angoulême, qui devint adversaire de la papauté, le tribun Arnaud de Brescia, l'éloquent Abélard, le savant saint Anselme qui sut empêcher un schisme en Angleterre, saint Bernard si unanimement respecté qu'il devint l'arbitre de l'élection du souverain pontife, le fameux empereur Frédéric II qui s'efforça d'instaurer une civilisation anti-chrétienne, etc.

La critique très avertie de M. l'abbé Mourret nous communique son-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

vent de petites découvertes[1]. Grégoire VII n'était jamais allé à Cluny : il ne fut, même à Canossa, pas si inflexible qu'on l'a représenté. Clément IV ne fut pas loin de s'entendre avec Manfred contre Charles d'Anjou. A propos de saint Malachie (1095-1148), archevêque d'Armagh en Irlande, il nous rappelle que sa célèbre prophétie ne fut lancée qu'en 1590 pour soutenir un candidat au Saint-Siège.

Avec un pareil monument, nous n'avons plus rien à envier à l'érudition allemande. Il nous est agréable de louer cette œuvre pleine de science et de mesure.

Paul Deslandres.

Georges Grente (l'abbé) : **Saint Pie V** (Collection les Saints). Paris, Gabalda, in-12 de x-253 p.

Certains volumes de l'estimable collection : les Saints avaient paru dissimuler trop jalousement leurs sources, et dégénérer parfois en une édifiante vulgarisation. On ne fera aucun de ces reproches à la nouvelle biographie de saint Pie V, que nous présente M. l'abbé Grente, très au courant du XVIe siècle grâce à ses études sur le poète Bertaut et le cardinal Du Perron. L'auteur a obtenu de son éditeur un plus grand nombre de pages et a ajouté des notes, ce qui permet de juger de sa solide préparation. Cet ouvrage peut être justement rapproché du *saint Charles Borromée* de M. Léonce Celier.

Rien n'est plus singulier que la destinée du futur saint Pie V. Le sévère inquisiteur Ghisilieri ne paraissait guère préparé à devenir le suprême arbitre de l'Europe, alors si divisée. Jeté soudain en 1566 dans la politique la plus complexe, il se rend rapidement maître des problèmes les plus difficiles et, à force de franchise et de persévérance, il parvient à réaliser les plus vastes desseins.

Le pape Pie V avait conservé la rudesse de l'inquisiteur Michel Ghisilieri : il n'enrichit pas sa famille, il essaie de moraliser Rome, il est d'ailleurs si sévère pour lui-même qu'il a le droit d'exiger des autres la même conscience dans l'accomplissement de leurs devoirs. Sans doute il manque de nuances, il menace rudement les souverains catholiques qui faisaient mine de ne pas obéir aussitôt à ses volontés ; mais il savait parfois suivre les conseils modérés de ses légats plus diplomates, sauf quand l'intégrité de la religion était en jeu.

1. Je chercherai quelques petites chicanes à l'historien, notamment sur l'âge de Grégoire IX lors de son accession au pontificat (p. 497). Il faut lire (p. 460) Philippe de Souabe et non Frédéric. P. 473 la *pétition des droits* est de 1628 et *l'habeas corpus* de 1678.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Pas de compromission avec l'erreur, telle fut sa véritable devise, digne du chef suprême de l'Église. Pour défendre la vérité il veut user de tous les moyens légitimes. Il encourage le roi de France Charles IX à mener contre les protestants une guerre acharnée, mais loyale. Il ne veut pas contre eux de guet-apens et il réprouve les louches combinaisons de Catherine de Médicis. Il parle sévèrement à l'irrésolu roi de Pologne Sigismond ; il est prêt à déposer le vacillant empereur Maximilien II. On lui a reproché d'avoir excommunié la reine Élisabeth d'Angleterre, mais rien ne vaut les situations nettes, Pie V avait bien vu qu'elle était au fond hostile au catholicisme.

C'est dans le roi d'Espagne Philippe II que repose le plus grand espoir du pape. Malheureusement, dit M. l'abbé Grente, ce prince était moins apte à défendre le catholicisme qu'à en inspirer l'aversion. Pie V critique parfois ses lenteurs, ses hésitations, il sait arracher à l'Inquisition d'Espagne l'archevêque de Séville Carranza, mais il parvient enfin à utiliser le roi d'Espagne et à constituer cette Sainte Ligue contre les Turcs, qui aboutit à la bellevictoire de Lépante ; le règne de Pie V est le seul instant où depuis les croisades il y ait eu une entente efficace contre l'Islam.

Mais l'œuvre diplomatique du pape ne doit pas faire oublier celle du réformateur religieux. Il exécuta avec le plus grand zèle les décisions du concile de Trente, il publia un Bréviaire et un Missel et fit traduire par le Jésuite Canisius un catéchisme pour les fidèles de langue allemande. Sa réforme liturgique a été complétée de nos jours par Pie X. Il érigea un grand nombre de séminaires. Toute son œuvre tient en un peu plus de six ans (1566-1572), il n'est pas besoin qu'une carrière soit longue pour être fructueuse.

Par d'importantes recherches en Italie, M. l'abbé Grente a vraiment renouvelé le sujet traité il y a 70 ans par Falloux. Il a traduit un grand nombre de lettres originales, notamment de saint Charles Borromée, qui font une heureuse diversion dans le récit ; même quelques notes piquantes mettent un grain de sel dans cet austère sujet. Grâce à son nouveau biographe, le pape Pie V, le dernier pontife qui ait été canonisé, apparaîtra mieux encore comme la vivante personnification de la réforme catholique.

PAUL DESLANDRES.

POÈTE (Marcel) : **Une première manifestation d'union sacrée. Paris devant la menace étrangère en 1636.** Paris. Perrin, 1915, 1 vol. in-8, VIII-355 p.

L'histoire, a-t-on dit justement, est un perpétuel recommencement, et les siècles qui nous ont précédé nous fournissent des exemples identiques

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

aux événements qui se déroulent hélas ! actuellement : nous apportant avec le rappel des tristesses, le réconfort de ce que la menace du danger inspira à nos pères pour repousser l'invasion étrangère et sauver Paris et la France. Au XVIIe siècle Paris n'était pas « emboché », mais il était « espagnolisé » ; partout les mœurs, les coutumes, les modes, le théâtre, la littérature espagnole triomphaient, et l'Espagne était l'adversaire séculaire et menaçant. La guerre de Trente Ans, dont la période française venait de commencer rendait ce danger plus pressant. Les Impériaux saccageaient les provinces du Nord, courant, brûlant, violant, torturant. La Picardie était envahie ; Guise, Amiens étaient menacés. Le 26 juillet le Catelet succombait ; l'ennemi franchissait la Somme ; l'armée française se retirant découvrait Noyon et l'Oise devenait la ligne défensive opposée aux progrès des ennemis. Les habitants des régions envahies abandonnant en hâte leurs demeures peu sûres, se dirigeaient vers Paris : l'exode des réfugiés commençait. La vue de ces malheureux, l'annonce de l'avance des Impériaux affolait la capitale, Le 4 août on prenait en hâte des mesures contre l'invasion. Le Parlement, les jurés des corps de métiers se rassemblaient, nommaient des délégations pour s'occuper de la défense de la capitale, pour réunir les hommes d'armes nécessaires. Le roi revenu dans la ville recevait les gens de métier qui s'empressaient à fournir des contingents. A dire vrai ces mesures dissimulaient mal la panique : on craignait une surprise, on songeait à transférer le gouvernement sur les bords de la Loire, à Orléans ; les bourgeois se retiraient prudemment au Sud ; l'exode de la population s'accentuait. Mais le gouvernement soucieux de ranimer les courages faiblissants, décidait de rester. Louis XIII s'installait au Louvre ; Richelieu se montrait dans la ville, sans escorte, levait des troupes, rappelait les seigneurs, faisait contracter des enrôlements dans tous les métiers : chaque maison ne devait garder qu'un seul ouvrier. Les quarteniers dénombraient les hommes de 18 à 60 ans ; on faisait le relevé des chevaux ; on inspectait les armes que l'on envoyait en hâte à l'armée de Picardie, où elles étaient nécessaires ; on expédiait les canons de l'arsenal ; on assemblait les recrues dans les faubourgs ; on s'ingéniait à les équiper. En même temps on renforçait les fortifications de la ville, depuis longtemps négligées ; portes, herses étaient consolidées, remises en état ; on règlementait l'entrée et la sortie de la ville ; on surveillait les suspects ; on arrêtait impitoyablement les étrangers sans passeports.

En même temps, on songeait à défendre les abords de la place ; on fortifiait les bourgs avancés, Sucy en Brie, Boissy-Saint-Léger, Créteil ; des barricades s'élevaient, les bourgades étaient soigneusement gardées ; on constituait un véritable camp retranché. Aucun détail n'était négligé :

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

on réglementait les approvisionnements ; on surveillait la circulation publique ; on se préoccupait de la crise financière qui résulterait de cet état troublé ; on accordait des délais pour le paiement des dettes ; on établissait en certains cas un véritable moratorium des loyers.

En quelques jours tout était prêt pour arrêter l'ennemi que l'on s'attendait à voir bientôt paraître. Corbie avait capitulé le 15 août ; l'armée que le roi allait inspecter dans la vallée de l'Oise pourrait-elle repousser l'envahisseur? Elle sut vaillamment faire son devoir ; elle reprenait Roye, pendant que dans Paris se déroulaient les processions et les cérémonies du jubilé contre la peste. Le danger immédiat était écarté ; les théâtres rouvrirent aussitôt ; et c'est dans une ville ayant déjà repris sa vie normale, que l'on apprit le 16 octobre la retraite de l'ennemi.

Paris avait su dans un danger pressant demeurer calme et digne ; il avait su se préparer à la défense ; l'ennemi, pas plus en 1636 qu'en 1914 n'eut su le surprendre. Les qualités foncières de la race se retrouvent toujours, et nous n'avons qu'à relire l'histoire du passé pour y trouver les exemples les plus nobles et les plus réconfortants.

C'est la leçon que nous donne le très intéressant et très vivant récit de M. Poëte.

LÉON MIROT.

LOUIS BARTHOU : **Lamartine orateur**. Paris, Hachette, 1916, un vol. 370 p. in-8.

L'orateur de grand talent qu'est M. Barthou dont la souplesse et l'énergie ont tour à tour fait leurs preuves, étudie en psychologue, plus qu'en historien, quelques-uns de ses plus illustres devanciers ; après Mirabeau voici Lamartine ; en trois ans son métier est devenu de beaucoup plus ferme, son plan plus serré, sa langue plus riche, son observation plus minutieuse et plus profonde ; cette étude n'est pas loin d'être un modèle du genre ; j'en retrancherais seulement une page qui, trop incomplète, produit mauvaise impression : c'est la bibliographie du sujet. M. Barthou, je l'ai dit, n'est pas historien et n'a pas travaillé en historien ; il s'est nourri de Lamartine, c'est l'essentiel ; il a étudié, plume en main, les discours du grand orateur, il en a découvert un qui était inédit et a collectionné de nombreux manuscrits ; il avait naturellement sur sa table l'Histoire de la Monarchie de Juillet de Thureau-Dangin, indispensable *vade mecum ;* mais il a négligé de nombreux travaux sur Lamartine, notamment le plus remarquable, celui de M. Quentin-Bauchart, qu'il n'a cité au bas d'une page que pour le critiquer ; il y a là quelque injustice, car dans ses deux très intéressants volumes, l'auteur avait, le premier, suivi pas à pas la vie politique de Lamartine et retracé sa

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

carrière oratoire, dont M. Barthou devait mettre en valeur le caractère exceptionnel et les lumineuses étapes. Oserais-je même ajouter qu'au point de vue des idées politiques de Lamartine le plan suivi par l'historien me semble plus logique que celui élaboré par le psychologue.

Ceci dit, il ne me reste plus qu'à louer. M. B. a fait sien le jugement de Sainte-Beuve : « Lamartine est décidément un grand orateur politique » ; il n'est pas loin de le classer le premier de son temps, comme plusieurs l'ont fait après février (quoiqu'il croit plus de solidité à Thiers et à Guizot), parce qu'il constate que jamais l'éloquence n'a remporté sur les assemblées et sur les foules de plus beaux triomphes que par la voix du chantre d'Elvire, mais si la forme des discours de Lamartine est éblouissante, si la période en est mieux cadencée, les images plus riches et plus colorées, le ton plus entraînant que celui de ses rivaux, le fond en est-il toujours très judicieux, très politique ? M. Barthou veut laver Lamartine d'un reproche dont on ne peut pourtant pas le décharger complètement : celui d'être resté dans la vie politique, poète ou du moins idéologue. Si plusieurs de ses discours, et même le plus grand nombre, sont marqués au coin d'une véritable logique, et d'une ferme doctrine politique, s'il en est qui sont émaillés de prédictions réellement extraordinaires, ne doit-on pas reprocher à certains autres d'être le fruit d'entraînements, je n'oserais dire irréfléchis, mais du moins d'idées préconçues et très peu politiques. Il fut peut-être le député le plus résolument pacifique des Chambres de la monarchie de Juillet ; il a soutenu Louis-Philippe à chaque occasion où celui-ci a voulu éviter la guerre et s'en est fait gloire, et lui a pourtant décoché ce trait sanglant : la France s'ennuie.

Soutien notoire de Molé, il s'est pourtant rallié tour à tour à Guizot, puis à Thiers, il a combattu l'un et l'autre avec une égale énergie, reprochant à Thiers son activité brouillonne, à Guizot son inactivité timorée, osant dans le discours contre les fortifications des affirmations singulièrement paradoxales, pour le moment du moins où elles étaient émises ; se jetant tête baissée dans l'aventure que représentait alors pour la France, la République, par amour des principes, et malgré l'opinion des républicains les plus avérés qui entrevoyaient les deux dangers démagogique et césarien ; il a tenu tête au premier, trois mois durant, par le seul prestige de son éloquence, et c'est un triomphe comme aucun orateur n'en a un à son actif, mais il dut pourtant reconnaître un jour que le sabre était l'*ultima ratio* des gouvernements menacés, et la réaction césarienne qu'il avait redoutée en février d'un Guizot ou d'un Bugeaud s'imposait en juin avec un Cavaignac, en décembre avec un

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Bonaparte. Quelque crainte qu'il ait eue de l'avènement de ce dernier, c'est pourtant lui, qui, toujours par une idéologie trop peu politique, le rendit possible par deux discours brillants et séduisants qui entraînèrent l'assemblée à soutenir, à l'imitation des Girondins, le principe de la Chambre unique, puis l'élection du chef de l'État au suffrage direct par le pays. Si, au 24 février, par une divination de *vates*, il eut pu entrevoir par anticipation, à côté du règne bourgeois, censitaire, pacifique et « ennuyeux » de Louis-Philippe, celui populaire (puisqu'issu du suffrage universel), belliqueux et brillant de Napoléon III, eut-il parlé comme il a parlé ? Il fallait un poète pour détruire, aussi délibérément, en en appelant à Dieu, l'œuvre qu'il avait lui-même contribué à édifier ; ce libéral par excellence, cet admirateur du régime parlementaire, cet apôtre du suffrage universel, et de la paix, cet orateur incomparable, fonda de ses mains, par aveuglement ou par entêtement, le régime qui supprimait toutes les libertés et déchaîna maintes guerres ; et c'est le revers de la brillante médaille où se profile la séduisante silhouette qu'a burinée avec amour M. Barthou.

Pierre Rain.

Lucien Pinvert : **Un ami de Stendhal : Le critique E.-D. Forgues, 1813-1883.** Paris, Leclerc, 85 p. gr. in-8, orné de gravures.

Il incombait à un membre de la Société des Études Historiques de tirer d'un oubli immérité le nom d'un des critiques les plus personnels, les plus caustiques, les plus spirituels du milieu du XIXe siècle dont le pseudonyme d'Old Nick, ou les initiales E. D. ou le nom : Emile Forgues figura au bas de maintes excellentes pages de la *Revue des Deux Mondes*, de la *Revue de Paris*, de *l'Illustration*, de la *Revue britannique*.

Le père de l'actuel vice-président de la Société des Études Historiques a donné dans ces diverses revues des articles variés, sur l'histoire, la politique, les voyages, mais il se spécialisa pour ainsi dire dans l'étude de la littérature anglaise et plusieurs de ses études, notamment celle consacrée à Dickens, sont aujourd'hui encore d'une lecture très attachante.

Original, volontiers acerbe, Émile Forgues se fit quelques ennemis dans certains milieux littéraires. De goût et de culture classiques, il fit une opposition assez vive aux romantiques, à Gautier, à Dumas, à Hugo surtout, et aussi à Balzac, dont, non sans raison, il critiquait âprement le style ; mais il eut aussi des amis très chers ; Gavarni était un de ses intimes et lui a consacré plusieurs dessins qu'il faut remercier M. P. d'avoir reproduit dans son élégante plaquette ; Stendhal en fut un autre.

Il s'occupa pour la première fois de l'auteur de *le Rouge et le Noir* en 1838, par la publication de son article au *Commerce* sur les « mé-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

moires d'un touriste » où les réserves légères ne faisaient que donner plus de valeur aux éloges. Stendhal le remerciait aussitôt et l'année suivante lui dédicaçait ainsi un exemplaire de *la Chartreuse de Parme :* « Hommage à un juge impartial et courageux. » L'article d'Old Nick dans le *Commerce* fut enthousiaste ; celui de 1840 sur *l'Abbesse de Castro* fut plus réservé. En novembre 1841, Beyle rentra à Paris et eut vite fait de se lier d'amitié avec un des critiques qui l'avait le mieux compris ; Émile Forgues fut étonné et ému de voir dans cet incompris un moribond ; il préparait un grand article sur l'œuvre du romancier quand celui-ci mourut le 23 mars 1842. Déjà Beyle avait pu en lire quelques épreuves ; le critique en modifia plusieurs passages, puisqu'il s'agissait d'un article nécrologique ; ce fut sans conteste un des meilleurs qui parurent alors.

M. P. ne veut pas quitter l'ami de Stendhal sans rappeler l'attention sur les deux œuvres d'imagination de Forgues : les *Petites misères de la vie humaine* et la *Chine ouverte,* deux études bien différentes comme on peut penser, mais marquées l'une et l'autre d'un talent très fin de psychologue, et d'une humeur charmante d'observateur.

On comprend facilement que M. P. ait voulu consacrer une étude à l'Old Nick de la *Revue de Paris* et de l'*Illustration;* leurs natures littéraires ne sont pas sans analogie et la curiosité toujours éveillée du biographe le plus averti de Mérimée, a produit des études aussi originales et fouillées que celles du journaliste de 1840. Celle-ci en est une preuve.

On pourrait en trouver d'autres dans les très simples **Notes de lecture pendant la guerre**. (Paris, H. Leclerc, 75 p. in-8), recueillies par M. Pinvert.

La guerre est la préoccupation de chacun et presque dans le silence du cabinet l'homme d'études qui n'est pas mobilisé reporte toutes ses lectures à ce sujet. En feuilletant V. Hugo, notamment le recueil peu lu de : « Toute la lyre », le critique n'a pas de peine à noter les vers qui évoquent « l'idée de la revanche » et en souhaitent proche la réalisation :

Et je verrai cela, moi qui suis vieux

s'écriait-il, en devançant la destinée ! — M. P. qui lit Silvius Italicus et Tite-Live aussi volontiers que Taine ou Mérimée relève chez les historiens de la seconde guerre punique les réflexions et les récits qui rapprochent les luttes de Rome contre Carthage de celles d'aujourd'hui. La lecture du livre d'A. Dozon : *l'Épopée serbe,* lui suggère sur la poésie si simple et si rustique de ce peuple d'émouvantes réflexions. M. Funck Brentano a déjà noté au cours d'une conférence remarquée les points de contact existant entre ces poésies serbes et nos premières chansons de geste.

Pierre Rain.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Général F. Canonge, ancien professeur à l'école supérieure de guerre : **Histoire de l'invasion allemande en 1870-1871**, Paris, Perrin, in-16, xxxii-370.

Il ne s'agit pas, dans ce volume, d'une étude sur les opérations de la guerre de 1870 ; le but de l'auteur est tout autre ; il nous l'indique dans sa préface qu'il écrivit au mois de mars 1914. « Il nous a semblé utile, au moment où le patriotisme se ressaisit en France, après une longue éclipse, d'établir — pour l'encourager et le réconforter chez ceux qui sont encore indécis — le martyrologe des trente-quatre départements qui eurent à subir l'invasion et l'occupation allemandes ». Son étonnement fut grand, « douloureux même », quand les éditeurs lui déclarèrent : « qu'on ne s'occupait plus guère de 1870-1871. » Quelques semaines après, l'Allemagne allait se rappeler à la mémoire de ceux qui avaient oublié et leur démontrer que ses méthodes à l'égard des blessés, des prisonniers et des non combattants n'avaient pas varié. Elles étaient devenues, simplement, plus colossales dans leur application. Le général Canonge a divisé son ouvrage en trois livres : les opérations de la guerre ; l'occupation ; l'armistice, la paix. Il indique quelles sont les lois de la guerre que doit observer une armée et il nous montre leur violation constante par les chefs et les soldats allemands : Les blessés achevés sur le champ de bataille, les prisonniers fusillés, les médecins assassinés, l'incendie, le viol, le meurtre des civils. La débauche et l'ivrognerie des hommes et des officiers se manifestent sans honte et d'une manière continue. Il n'y a aucune déclamation dans le volume. L'auteur apporte la preuve de tous les faits qu'il énonce. Qu'on les rapproche de ceux que les enquêtes en Belgique et en France ont révélés, on verra que la mentalité de l'armée allemande n'a pas changé. Il faut en conclure, et c'est l'intérêt, en particulier, de ce volume qu'il y a dans la race, un fond d'animalité et de férocité que la civilisation n'a pas atténué. Il y a là une leçon qui doit nous mettre en garde et nous inciter à prendre des mesures pour l'avenir. On ne peut, tous les cinquante ans, livrer la France à une invasion des barbares. J'ai dit l'intérêt de l'ouvrage qui pourra servir de préface aux enquêtes qui paraîtront plus tard : il a sa place dans les bibliothèques pour qu'on n'oublie plus. Il ne me reste plus qu'à louer la clarté, la sobriété, la netteté de sa rédaction. Un index permet facilement de s'orienter dans cette enquête sans passion, véritable document judiciaire.

A. Auzoux.

Baillaud, Boutroux, Chailley, Doumic, Gérard, Langlois, de la Sizeranne, de Launay, Lecomte, Lemaire, R. G. Levy, Painlevé, Perrier,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Picard, Poincaré, Richet, Schneider, Strauss, Viger, Widor : Un demi-siècle de civilisation française (1870-1915). Paris, Hachette, 472 p. in-8°, 1916.

La large fresque exécutée par vingt spécialistes éminents évoque, en ces heures propres à dresser le bilan du passé, la merveilleuse activité réalisée dans tous les domaines par la France que la défaite de 1870 n'avait que momentanément abattue. Déjà le ministère de l'Instruction publique avait commandé œuvre semblable pour être exposée à San-Francisco ; M. Laborde-Milaa a dit excellemment dans un précédent numéro ce qu'un historien dégagé de préjugés devait penser de cette tentative. La publication préparée et présentée aujourd'hui par M. R. G. Levy a de grandes qualités de méthode ; inégale en ses proportions et sans doute en sa valeur puisqu'elle est l'œuvre de vingt collaborateurs, elle présente quelques lacunes, les mêmes précisément que celles déjà relevées dans la publication de la librairie Larousse : le mouvement des idées dans un domaine qui n'est ni politique ni philosophique (à la manière scolastique dont M. Boutroux entend ce mot), mais dans le domaine social et religieux n'y trouve pas place et pourtant de quoi la vie intellectuelle française fut-elle faite depuis ce demi-siècle sinon de controverses religieuses ou sociales ; l'église de France n'a-t-elle pas fait preuve d'une activité suffisante pour qu'un chapitre de cette Revue lui fut consacré ?

Ceci dit, il ne nous reste plus qu'à louer les excellents résumés consacrés aux sciences astronomiques, géologiques, minéralogiques, chimiques, physiques, mathématiques, naturelles, aux arts plastiques et musicaux, aux progrès industriels et agricoles, à ceux notamment de l'automobile et de l'aéronautique, à louer le tableau de l'œuvre diplomatique de la France, dressé par M. Gérard, celui de la philosophie moderne brossé par M. Boutroux, celui de l'éloquence parlementaire où M. Georges Lecomte a dessiné très finement d'un crayon vraiment très précis les silhouettes des grands orateurs, et ils furent nombreux, qui illustrèrent la tribune française depuis 45 ans. M. Doumic resté seul survivant de l'illustre pléiade des grands critiques (Brunetière, Lemaître, Faguet) a mis en valeur la littérature de ce demi-siècle qui fut féconde en talents et qui témoigne, au dire du critique (qui ne pèche généralement pas par indulgence), d'une rare « puissance de production ». « Nulle époque de notre littérature, ajoute-t-il, n'a été plus comparable à l'époque classique. Les hésitations, les erreurs de direction disparaissent à qui regarde d'ensemble. Opposée au romantisme d'importation étrangère, inspirée par la science qui joue pour elle le rôle de la raison, uniquement passionnée pour la vérité, notre littérature du XIXe siècle finissant a, dans ses ten-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

dances générales et à ses heures de plus complète réussite, contribué à préciser, en l'exaltant, l'idée française. »

Dans sa chronique M. Doumic a naturellement fait place à l'histoire et loué, comme ils méritaient de l'être, nos grands maîtres, Taine, Renan, Sorel, Vandal, Houssaye, Lavisse, Masson, Thureau-Daugin ; et ce faisant il a d'autant plus droit à notre reconnaissance que M. C. V. Langlois qui consacre tout un chapitre à l'histoire a jugé bon de passer sous silence, de considérer comme non existant ces historiens qui furent en même temps d'excellents écrivains ; seuls des huit noms cités plus haut, trois trouvent grâce à ses yeux. Ne voulant tenir aucun compte de la forme, ni de l'originalité du talent de l'écrivain M. L. ne veut célébrer que la méthode et chacun sait, qu'aux yeux de certains, la méthode d'un Sorel, d'un Vandal ou d'un Houssaye n'est pas sérieuse ; combien l'est davantage celle d'un Seignobos ou d'un Salomon Reinach dont « l'Orpheus » est jugé digne par M. L. de figurer à côté de l'histoire de la Gaule de M. Jullian, ou de l'histoire des institutions politiques et administratives de la France de M. Viollet !

Ne pourrait-on rêver d'une plus large compréhension de l'histoire ? La vieille querelle : histoire-science et histoire-art, subsistera-t-elle donc toujours ? le rapprochement est accompli depuis longtemps pourtant dans la réalité ; il n'y a pas d'historien, méritant vraiment ce nom qui avant d'écrire, même avec talent, car le talent ne gâte rien, ne remonte directement et soigneusement aux sources, quelle que soit l'époque qu'il veuille présenter, et quelque large que soit son sujet. Sans doute les chances d'erreur sont plus grandes quand on présente l'histoire d'un peuple dans un tableau d'ensemble, que lorsqu'on écrit quelque étroite monographie ; mais l'historien doit-il donc borner son ambition à l'instruction de quelque confrère presque aussi savant que lui, et ne peut-il travailler à l'éducation de ses contemporains.

Pierre Rain.

Joseph Barthélemy : **Les institutions politiques de l'Allemagne contemporaine.** Paris, Félix Alcan, in-16, 267 pp.

Un député allemand qualifia, le 10 novembre 1908, les institutions de son pays : « nur Schein und Schemen », rien qu'apparences et illusions. Et de fait il peut sembler, à lire les textes des innombrables constitutions de l'Allemagne, y compris celle de l'Empire, qu'il n'existe pas au point de vue politique de différence essentielle entre nos ennemis et les monarchies constitutionnelles, nos alliées. L'Allemagne n'a-t-elle pas un Parlement populaire, élu au suffrage universel, pourvu du droit d'interpellation, un chancelier responsable (c'est la constitution qui l'affirme) ? Et la

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

même constitution généreuse octroie aux citoyens le droit de réunion, le droit d'association, la liberté d'enseignement, etc. Mais tout cela n'est qu'apparences et illusions.

La vérité, M. Barthélemy n'a pas de peine à le démontrer, c'est le maintien intact du « principe monarchique ». Ailleurs les rois règnent de par la constitution, ou bien la constitution a été arrachée par l'émeute et c'est un contrat débattu entre le prince et la nation. En Allemagne, tous les docteurs l'affirment et les ministres le proclament, les constitutions sont un don gracieux des princes, qui ont bien voulu soumettre l'exercice de leur droit législatif à cette formalité: le vote par les chambres, lesquelles déterminent le « contenu intellectuel » du texte de la loi. Mais la loi tire de la sanction du prince toute sa force exécutoire.

La constitution, par ce fait qu'elle est une limitation volontairement consentie par le roi à son droit antérieur, doit être interprétée restrictivement. Et quand il y a doute sur son application ou si cette application devient impossible ou dangereuse, on revient au droit antérieur qui est l'absolutisme.

Ainsi les princes d'Allemagne ont pu, sans péril pour leur autorité, concéder à leurs nations les organes qui se trouvent chez les peuples libres d'Occident. Non seulement par une géographie électorale savamment truquée, ici par des constitutions archaïques, ailleurs par l'application féroce d'un régime censitaire rigoureux, par le grand nombre des fonctionnaires élus, la représentation du pays n'est pas assurée dans les chambres basses, mais le principe même de cette représentation, du droit populaire est dénié. Et toute la souveraineté appartient aux princes sans partage, presque sans contrôle. On entend le chancelier déclarer à la tribune qu'il est l'homme de l'empereur et non pas du Reichstag; si le Reichstag le blâme, il reste au pouvoir.

Quant aux libertés des citoyens proclamées par les constitutions, aucun texte ne les organise, à moins que des textes précis ne les restreignent. L'enseignement est monopolisé sous une forme étroitement confessionnelle. Les associations ne sont libres qu'à la condition de ne point s'occuper de politique et la police toute puissante épie tous les gestes susceptibles de déplaire aux maîtres.

L'Allemagne a des Parlements sans régime parlementaire et presque toutes les institutions des peuples libres, mais sans la liberté. C'est qu'en définitive et malgré des velléités éphémères, ellen'a ni le goût ni le besoin de la liberté. Elle a pour ses princes, mais surtout pour la dynastie impériale, une déférence qui va jusqu'à la dévotion. L'Allemagne, depuis Bismarck, a évolué tout autrement que les états d'Occident et les mots pour elle n'ont pas le même sens qu'ils ont pour les libéraux du monde

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

entier. Par l'étude patiente des textes et plus encore par l'examen des opinions doctrinales, des discours et de la jurisprudence, M. B. a eu le grand mérite de préciser, sans doute avec toute l'exactitude possible, les données pour nous singulièrement graves de la position morale allemande.

M. Chassaigne.

1° **Le Drame de Senlis**, journal du Baron A. de Maricourt, 1 vol. in-16 illustré, de 287 p. Blount et Gay, 1916.

2° **La Belgique, Boulevard du droit**, par H. Carton de Wiart, ministre de la justice ;

Le général Léman, par M. des Ombiaux ;

Une théorie allemande de la Culture, par Victor Delbos, membre de l'Institut ;

La Défense de l'Esprit français, par René Doumic, de l'Académie française ;

La Représentation nationale au lendemain de la Paix, méditation d'un combattant ;

L'Arménie martyre, par l'abbé Eug. Griselle.

Plaquettes in-16 de la collection des « Pages actuelles, 1914-1916 », chez Bloud et Gay.

Dans un livre de poésies publié quelque temps après la guerre de 1870, l'auteur, saluant les expositions des peintres militaires où l'on admirait alors les toiles émotionnantes d'Alphonse de Neuville et d'Édouard Detaille, les comparait à des temples

où la Patrie en deuil fait son chemin de croix.

Rien ne saurait, mieux que ce vers, résumer les impressions produites par la lecture de ces ouvrages, écrits, on peut le dire, sous le feu de l'ennemi et où la pensée, angoissée comme le cœur, gravit un calvaire de douleur et d'épouvante.

Le Baron A. de Maricourt était à Senlis lors de l'invasion allemande. Il a donc vu ce qu'il raconte et son témoignage n'en a que plus de valeur. Il corrobore pleinement hélas ! tout ce qu'on a dit et écrit sur les atrocités commises par les Vandales sous le fallacieux prétexte que les habitants avaient tiré sur eux. Le maire, M. Odent fut fusillé ; une partie de la ville fut incendiée. Ce n'était là ni le premier, ni le dernier de leurs crimes.

Leur premier crime avait été, en effet, la violation de la Belgique, la lâche agression du fort préparé contre le faible non préparé. La voix éloquente et autorisée de M. Carton de Wiart, le ministre de la Justice

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

du gouvernement du roi Albert Ier, stigmatise comme il convient cet acte révoltant en même temps qu'elle exalte la conduite héroïque et sublime du petit pays auquel la France doit son salut.

La défense de la Belgique, qui ne céda que devant le nombre, est une page d'histoire mondiale. Tout l'honneur en revient au héros de Liège qui sut avec sa petite mais vaillante armée arrêter le flot sauvage, au général Léman dont M. des Ombiaux s'est fait l'historien éloquent. Le soldat, le stratège, le vainqueur (car il le fut d'abord), le prisonnier apparaissent dans l'étude de M. des Ombiaux dans toute la clarté d'un tableau de maître.

Mais la force brutale n'est que la mise en œuvre d'une autre force, l'Esprit du Mal, et c'est ce qu'a démontré, avec toute son autorité de penseur éclairé et profond, M. Victor Delbos, membre de l'Institut. Dans sa plaquette « une théorie allemande de la Culture » il met en opposition l'esprit philosophique de l'Allemagne et la Pensée française, s'attaquant surtout au chimiste philosophe Ostwald, de Leipsik, dont les théories grossières suppriment tout idéal dans la vie sociale en ne cherchant que son organisation matérielle. Et c'est bien, en effet, à la défense de cet idéal que s'est appliquée la France. M. René Doumic ne fait que fortifier et affirmer les idées larges et généreuses de son confrère de l'Institut quand il parle de la « Défense de l'Esprit français », de ce souffle immortel qui doit continuer à propager dans le monde le goût, la délicatesse, la politesse, l'élévation des sentiments, la générosité des idées, la dignité de la vie, tout ce qui constitue, en somme, le génie français l'antipode de la « Culture allemande » ou du retour à la barbarie.

C'est pour le salut de ce génie français que tant de héros luttent sur le champ de bataille. Mais le tout n'est pas de se battre et de vaincre. Si longue et terrible que soit la guerre, elle aboutit toujours à la paix et c'est sur la gravité des problèmes que posera cette paix que médite « un combattant », au bruit du canon, dans les quelques pages intitulées : « La Représentation nationale au lendemain de la paix. » Quelles seront les poussées auxquelles obéira le peuple après la guerre, quelles réformes surtout sortiront de son expérience ? Telles sont les questions angoissantes qu'étudie « le combattant » anonyme dans sa philosophie sereine et perspicace.

Le flambeau de la civilisation doit éclairer au loin. Bien au delà de la Belgique, de la Serbie, de la Pologne, des nations ont été martyrisées et presque anéanties. Aucun pays n'a été autant que l'Arménie le théâtre de persécutions organisées et continues. C'en est à ce point qu'on se demande comment cette race, si célèbre dans l'histoire ancienne, existe encore. Il y a quelques vingt ans, au moment des massacres ordonnés par celui

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

qu'Albert Vandal a si justement nommé « le Sultan rouge », l'auteur de ces lignes se rappelle s'être trouvé chez Sully Prudhomme avec un ottoman connu dans le monde des Lettres, et, comme le maître s'indignait devant lui de procédés aussi barbares, le Turc s'amusa à parodier en souriant le vers d'Alfred de Musset :

Fille de la douleur, Arménie, Arménie !

Il disait vrai, cet infidèle, dans son ironie cruelle. « Fille de la douleur », l'expression était juste. Mais ce qu'on ne savait pas alors et ce que M. l'abbé Griselle, le très éloquent défenseur de l'Arménie, fait ressortir avec des preuves irrécusables, c'est que le sultan rouge obéissait alors à Guillaume II. C'était lui qui encourageait déjà l'audace hypocrite de la politique ottomane. En démontrant la « participation allemande » dans les massacres accomplis de 1894 à 1909, M. l'abbé Griselle place sous un jour nouveau la « question arménienne », question que le triomphe de la France et de ses Alliés peut seul résoudre dans le sens des aspirations les plus nobles de l'humanité civilisée.

EM. DÉBORDE DE MONTCORIN.

Baron C. BUFFIN : **La Belgique héroïque et vaillante.** — Récits de combattants recueillis par le baron C, Buffin, préface de M. de Broqueville, ministre de la guerre. — Paris, Plon, 1916, in-16, III-376 p. avec 34 gravures et 14 cartes.

Qui ne se souvient des premiers jours d'août ; la Belgique sommée de laisser passer les armées allemandes, son fier refus, la défense de Liège, l'attaque de Namur ; puis, au milieu du tumulte des événements, on ne connaît plus que de vagues nouvelles que laisse passer la censure, si discrète que c'est avec stupeur que la France apprend par un communiqué qu'on se bat sur la Somme. Il y avait tout un voile jeté sur l'armée et ses combats, sur l'héroïsme de la Belgique. Le baron Buffin vient de recueillir une série de récits qui nous font connaître les exploits de l'armée belge, témoignages de première main, qu'il a tenu à publier, en laissant la parole aux acteurs de la défense héroïque de la Belgique. Grâce à lui, nous connaissons les combats qui ensanglantèrent la terre belge ; la défense de Visé, l'écrasement des forts de Liège, le dévouement du caporal Trésignies dont Anvers voulut donner le nom à une de ses rues, l'agonie du fort de Lierre, Nieuport, etc. Aucun artifice littéraire dans ces évocations : l'auteur laisse parler les officiers ou soldats témoins des combats ; le livre n'en est que plus vivant. M. de Broqueville, ministre de la guerre, l'a constaté, d'ailleurs, en présentant ce volume au public dans une préface vibrante d'une sympathie justifiée.

A. AUZOUX.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

CHARLES HENNEBOIS : **Journal d'un grand blessé. — Aux mains de l'Allemagne**, avec une préface d'Ernest Daudet, 1916, Paris, Plon, in-16, p. XII-299.

Récit simple, sans effort de littérature, ce volume nous fait connaître les souffrances et les douleurs de nos blessés, tombés aux mains des Allemands. L'auteur s'engage, au début de la guerre, et bientôt il est envoyé sur le front. De la guerre, il ne nous donne qu'un court tableau et pour cause ; car, le 13 octobre 1914, à l'attaque d'une tranchée, il tombe fauché par les mitrailleuses. Son martyre commence : quatre jours, il reste étendu dans un champ de luzerne, sans être relevé par l'ennemi : enfin, un étudiant, moins barbare le fait emporter. A Saint-M., ville française, il est amputé ; puis, on le charrie d'ambulance en ambulance : à Montigny-les-Metz, à San-Klemens (Metz) ; deux fois encore, on l'opérera, la première opération ayant été mal faite. Eut-on pu lui sauver la jambe, il paraît le croire et rapporte l'inquiétant propos d'un chirurgien qui l'examina. « J'irai voir demain : on coupe trop par là (Saint-M.). » Dans les deux lazarets de Metz où il fut soigné, les chirurgiens maltraitaient les blessés : les infirmiers et les inspecteurs les volaient ou les exploitaient. Les sœurs ne se montraient pas plus compatissantes ; les aumôniers leur parlaient, à tout propos, des châtiments qu'avait mérités la France : prêtres d'Odin plus que du Christ. Notons que M. Hennebois ne cache pas ses sentiments catholiques et ne peut donc être accusé de partialité. Guéri, il est envoyé à Offenburg-in-Baden. Là, tout change ; le personnel sanitaire remplit son devoir et traite nos blessés, sinon avec tendresse, du moins avec respect. Il y trouve des religieuses pieuses et charitables : il nous trace un charmant portrait de l'une d'elles, Sœur Arnolda, douce et gracieuse figure. C'est là qu'en juillet, il apprendra qu'il va être échangé Un séjour à Constance et c'est le retour triomphal à travers la Suisse bienfaisante.

L'intérêt de ce volume n'est pas seulement dans le récit des événements, mais aussi dans l'observation des personnages et l'étude psychologique des caractères. M. Hennebois, en effet, est un écrivain ; un lettré, aussi a-t-il pu mieux qu'un pauvre soldat, sans instruction, étudier la mentalité des personnes qui l'entouraient, d'autant que celles-ci causaient volontiers avec lui. Il discute souvent : je croirais volontiers que l'auteur se plaisait à les provoquer pour avoir le plaisir de leur tenir tête. A leurs arguments, il avait la riposte facile et s'ils devenaient grossiers, d'une impertinence bien française, les remettait en place, comme ce jour où l'inspecteur du lazaret parlant des mœurs corrompues de la France, il riposta par le nom d'Eulenbourg. Son interlocuteur, saisi d'une telle

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

audace, pâlit et ne sut que lui dire : « Jamais ce nom ici, c'est dans votre intérêt. »

De la très fine étude qu'il a faite de son entourage, il résulte une âme étrange. Le culte de la force, la croyance en une mission du peuple allemand de soumettre les autres peuples, parce qu'il leur est supérieur, sont devenus des dogmes religieux. Le christianisme, même chez les croyants, a subi une déformation et est devenu un culte guerrier. Orgueil immense, enfin, et que l'auteur considère que rien ne brisera ; aussi voit-il l'avenir de la France, même victorieuse, comme toujours inquiétant. Dans une page d'un beau souffle, il nous dit son inquiétude et la tâche d'après guerre, si on ne veut pas que la victoire demeure sans lendemains. Il espère, mais on sent qu'il reste angoissé. J'indique encore une autre page : celle où il nous raconte leur visite, à ses camarades et à lui, aux tombes des soldats morts en captivité. En fermant ce livre, je souhaite qu'il trouvât le succès qu'il mérite et qu'à ceux qui le liront, qu'il inspirât une profonde pitié pour les martyrs de la France et un ressaut d'énergie pour l'avenir.

A. Auzoux.

William Vogt, **La Suisse Allemande au début de la guerre de 1914.** (Paris, Perrin et Cie, 162 pages in-16).

Né à Genève, M. V. recourt à l'hospitalité française afin de publier ses impressions sur son pays. Il avait fait imprimer en Suisse, avant l'issue victorieuse de la bataille de la Marne, une brochure qui fut séquestrée par l'autorité militaire. L'auteur s'en alla en France « chercher un abri contre l'arbitraire prusso-helvétique » et aujourd'hui, en 1916, il développe les idées contenues dans la plaquette interdite et s'applique à montrer l'emprise profonde du grand empire allemand sur la petite république voisine, à l'origine du conflit mondial. En 1870, les cantons, en général, souhaitaient le succès des armées françaises et l'accueil fait aux soldats de Bourbaki fut chaleureux. Depuis quarante ans une éclipse du rayonnement de la culture française s'est produite et l'influence germanique est venue envahir de plus en plus certaines régions de l'Helvétie. Des rives du Rhin, de la Limmat et de l'Aar jusqu'à celles du Rhône et du Léman, le problème des races apparaît singulièrement complexe et délicat. L'auteur du livre ici signalé nous apprend, par exemple, que son grand-père Guillaume Vogt, après avoir professé la médecine à Giessen, en Hesse, s'établit vers 1840 à Berne, obtint la bourgeoisie de Cerlier, bourg sur les bords du lac de Bienne. Son fils, Carl Vogt, chassé d'Allemagne en 1849, se rend à Paris, puis se fixe quelques années plus tard à Genève. En 1870, dans ses *Lettres politiques*, traduites sur la demande de Nefftzer, direc-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

teur du *Temps*, il proteste contre l'annexion de l'Alsace, dénonce les tendances du pangermanisme, se brouille avec la plupart de ses vieux amis de 1848 qui se sont rangés, eux, sous la bannière des Hohenzollern. Sa femme « appartient à une très ancienne famille de l'Oberland bernois » et M. W. Vogt ajoute : « L'un de mes grands-oncles maternels est mort, engagé volontaire, soldat de Ney, lors de la retraite de Russie. » Ces détails biographiques aident à comprendre le sourd et lent travail d'assimilation qui s'élabore au sein des populations confédérées. Le descendant du célèbre savant Hessois qui a donné son nom à un boulevard de Genève, apostrophe et gourmande ses concitoyens en ces termes : « Suisses allemands d'aujourd'hui, rappelez-vous que vos pères consi-« déraient le Prussien comme un féodal, détrousseur de grands chemins. « Et après ce pieux retour, emparez-vous de l'œuvre de votre illustre « historien Johannes von Muller qui s'applaudissait « *de voir que tout* « *ce qui était vieux, rouillé, insoutenable périt, et périt par la* « *France.* » — Eh oui ! la France, c'est là le laboratoire, et non la « Prusse. »

E. C.

G. Desson : **Souvenirs d'un otage.** *De Hirson à Rastatt.* Préface de Serge Basset. Paris, Bloud et Gay, 192 p. in-16, avec 6 photographies et 12 dessins de l'auteur.

Du mois de février 1915 au mois de janvier 1916, dix notables français des départements envahis ont été détenus par le gouvernement allemand, comme « otages nationaux » en représailles de prétendues atrocités commises par les autorités du Maroc à l'égard de sujets de l'empire germanique. L'un de ces otages, M. l'ingénieur Desson, a bien voulu, sur les instances d'un rédacteur du *Petit Parisien*, raconter quelques épisodes de ces onze mois de captivité. Or ce « témoin », comme nous en avertit M. Serge Basset, n'est pas le premier venu. Jadis, en Extrême-Orient, il a été un des créateurs de Port-Arthur. Plus tard il a organisé les grandes journées automobiles (circuit d'Auvergne, grand prix de Dieppe). Collaborateur du quatrième bureau de l'Etat-major, il a contribué à l'introduction des camions automobiles dans les services de ravitaillement de l'armée. Enfin il a montré, dès le début de l'invasion, une fermeté d'âme admirable. Sa belle humeur, sa cordiale obligeance, les ressources de son esprit inventif et sa bonté lui ont conquis la sympathie de ses compagnons d'infortune, et pareillement celle de ses lecteurs.

Le récit des épreuves subies est saisissant, dans sa sobriété, sa simplicité enjouée, sa discrétion. Il est, à notre gré, trop bref. Mais des scrupules ont retenu le narrateur sur la pente des confidences : « Dire tout

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ce qu'il avait vu n'était-ce point attirer sur les régions encore occupées un redoublement de rigueur et de cruauté ? La férocité de l'envahisseur, avide de tout prétexte de justification, ne s'emparerait-elle pas de cette publication comme d'une arme ? »

Ces « souvenirs » exacts et sincères, nous décrivent Paris, à la veille de la mobilisation, le 1er août 1914 ; puis la retraite des Anglais, à la fin du mois, près de Tergnier, au château de Montrouge et l'arrivée des Allemands. Le 4 février 1915 a lieu l'arrestation inopinée de M. Desson, à la sucrerie de Bertaucourt. Un automobile le transporte à sept kilomètres de là, à Crépy-en-Laonnois où il comparaît devant un singulier conseil de guerre. Un officier de police militaire déploie un papier qui prétend dire ceci à peu près : *Vous êtes soupçonné d'avoir commis des actes semblables à ceux pour lesquels des sujets allemands ont subi, contre tout droit, la peine capitale au Maroc.*

On l'incarcère dans une casemate de la forteresse d'Hirson avec neuf autres civils, appréhendés pour le même motif : le sénateur Noël d'abord, maire de Noyon et directeur de l'école centrale ; ensuite le préfet du Nord, Trépont ; Lebas, maire de Roubaix ; Jacomet, procureur général près de la cour de Douai ; Catoire, maire de Saint-André-lès-Lille ; Coquerel, directeur du mont-de-piété de Saint-Quentin ; Deloche, propriétaire ; le comte de Forceville et le comte de Franqueville, grand philanthrope. Loin d'adoucir leur emprisonnement on l'aggrava quelques mois plus tard en les transférant à Rastatt : *National Geiseln Festung gefaengniss, Bastion XII.* Après diverses démarches, de côté et d'autre, le gouvernement impérial finit par proposer au ministère Briand un échange. Les tractations furent laborieuses mais pendant ce temps le sort des captifs s'améliora. Ils furent conduits au château de Celle, en Hanovre, où se trouvaient réunis deux cent vingt prisonniers français, anglais, russes, belges, dont l'héroïque bourgmestre de Bruxelles, M. Max. Le 1er janvier 1916 on les ramène dans le Wurtemberg, à Singen, et le 18, enfin, un commissaire de police leur fait franchir la frontière et les remet au Conseiller d'État suisse, chargé de surveiller l'échange et le passage des otages à Schaffouse. M. Beau, l'ambassadeur de France, les accueille à Zurich. Le retour par Bellegarde et Lyon fut triomphal.

Émile Couvreu.

BROCHURES ET PUBLICATIONS A SIGNALER

M. Bibal, conseiller général du Gers, qui a donné à l'Escole Gaston Phébus, société des félibres du Sud-Ouest, le château historique de Mauvesin situé dans les Baronnies et où il a constitué une collection de souvenirs régionaux continue son œuvre de bienfaiteur de la société en compo-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

sant un élégant volume : *De Viris illustribus Gasconiæ,* précieux répertoire où sont signalées brièvement, mais de façon intéressante les illustrations de la région. Il contient nombre de renseignements qu'on trouverait difficilement ailleurs, L'ouvrage, publié exclusivement par M. Bibal pour ses confrères de la Société dont il est président d'honneur, n'est pas mis dans le commerce ; mais nous comptons bien que des exemplaires en seront donnés à diverses bibliothèques publiques.

ROGER PEYRE.

M. l'abbé ARTHUR PREVOST a publié sous le titre : **Souverains, princes et hôtes illustres de Brienne** (in-8°, Troyes, Martelet) une plaquette d'une cinquantaine de pages enrichie, de vingt superbes illustrations qui en font un vrai régal de bibliophile. Depuis la visite de Charles le Chauve jusqu'à celle des envahisseurs de 1871, que de personnages éminents ont passé à Brienne : Jean de Brienne, le roi de Chypre, Gautier de Brienne, l'aventureux duc d'Athènes qui mourut glorieusement à Poitiers sont les membres les plus connus de la grande famille de Brienne. Ensuite le château appartint aux Luxembourg-Piney et aux Loménie de Brienne : il fut rebâti en 1778 et il conserve aujourd'hui beaucoup d'œuvres d'art. Mais le grand souvenir de Brienne est celui de Bonaparte. Quand il revint dans ce pays en 1805, il regretta la disparition complète de l'école où il avait appris « à penser en homme », il apostilla favorablement les requêtes qui lui furent présentées. M. l'abbé Prévost a eu la coquetterie de munir sa plaquette d'une table des noms propres.

P. D.

On connaît l'œuvre de science et de conciliation patriotique que poursuit M. Edouard DRIAULT, dans le *Comité Michelet,* qu'il a fondé et qu'il préside, dans la *Revue des études napoléoniennes* dont il est le directeur. Sa nouvelle publication contient dans ses quatre-vingt pages bien plus de connaissances et d'idées que bon nombre de gros volumes [**La France et la guerre, Les solutions françaises,** 80 p. in-8, Léopold Cerf éditeur, 1915]. L'intérêt de la narration, la limpidité du style font que ce livre qui condense l'étude de tant de questions compliquées est d'une lecture facile et agréable pour tous et qu'on a, d'autre part, autant de profit à le relire, que de plaisir à l'avoir lu. Nous ne saurions en peu de mots analyser un ouvrage aussi rempli de faits et de points de vues variés. Qu'il nous suffise d'indiquer les principales questions traitées par l'auteur : *De Waterloo et Sedan à la Marne. La diplomatie de la Troisième République. La déclaration de guerre et la situation diplomatique en juillet-août 1914. L'évolution diplomatique depuis l'ouverture des hostilités ; l'Intervention turque ; les Neutres. Les solutions françaises. La question du Rhin.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

La conclusion de l'auteur est qu'il faut en ce grand centenaire de 1815 réparer aussi bien Waterloo que Sedan et rendre à la France les grandes frontières que les rois lui avaient préparées et que la première République lui avait conquises.

ROGER PEYRE.

Nul genre n'est plus délicat que celui des portraits de souverains contemporains : il faut éviter de forcer la note du panégyrique ou de tomber dans des détails trop intimes. On ne pourra faire aucune de ces critiques à l'étude de M. MAURICE DES OMBIAUX (**La reine Élisabeth de Belgique.** Pages actuelles n° 65, chez Bloud) ; sa brièveté et sa discrétion en sont le principal mérite. Fille d'un prince bavarois qui était un oculiste distingué, la reine Élisabeth avait du goût et exerçait une bienfaisance délicate à l'égard des artistes. Mais la guerre devait la mettre en lumière ; elle se montra digne du roi Albert et donna un bel exemple à d'autres princesses allemandes. Pierre Loti a fixé en termes définitifs cette résolution de la jeune reine à l'égard de ses anciens compatriotes. Puisse le roi de la Panne, comme jadis le roi de Bourges, reconquérir bientôt son royaume ! Remercions M. des Ombiaux de nous avoir fourni une nouvelle occasion de rendre hommage au noble sacrifice de la Belgique qui a vraiment sauvé la France de 1914.

P. DESLANDRES.

Ce qui fait l'intérêt et la valeur du volume que M. Paul BALMER publie sous ce titre : **Les Allemands chez eux pendant la guerre. (De Cologne à Vienne). Impressions d'un neutre.** (Paris, Perrin, 1915. 1 vol. in-16 de XII-192 p.) C'est qu'il est l'œuvre d'un neutre qui, sans cacher ses sympathies, avait moins de peine que tout autre à affirmer son impartialité. Ce sont des notes de voyage, écrites au jour le jour, et déjà parues, pour la plupart, dans les colonnes du *Journal*. Elles nous montrent l'état d'esprit de nos adversaires, chez eux, la rivalité de l'Allemagne et de l'Autriche, la déformation de l'opinion, avec mille traits piquants et significatifs, saisis au vol et heureusement fixés. Ce livre paraît devoir être utile à ceux qui voudront pénétrer la psychologie du peuple allemand, au cours du conflit sans exemple qui le conduit, comme dit l'auteur, *vers l'échéance fatale*.

B. COMBES DE PATRIS.

En une série de 18 leçons, M. l'abbé L. ROUZIC expose les lois et obligations de la guerre suivant l'enseignement catholique. [**Théologie de la Guerre en 18 leçons.** Bloud et Gay éditeurs, Paris.] Par sa mission, l'Église veut la paix : mais elle sait supporter la guerre, et l'on ne compte plus les héroïsmes inspirés par elle.

L'auteur insiste sur la situation unique en France, du prêtre-soldat.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Il n'y a que dans la Chanson de Roland que les exploits de Turpin sont donnés comme licites. En droit, le clerc qui coopère aux œuvres de guerre tombe sous le coup des censures canoniques.

Mais nous vivons dans des circonstances exceptionnelles. On peut donc dire avec l'auteur, que le prêtre-soldat peut faire beaucoup de bien. Par la parole, par l'exemple, par la prière, il exalte les courages et ouvre les sources fécondes des plus nobles sentiments. Souhaitons, pour l'union de tous les Français, que cette influence s'affirme de plus en plus dans un fraternel dévouement.

L. C.

Mémoires de l'académie des Sciences, Belles-lettres et arts de Savoie. Cinquième série, Tome II. — Chambéry, impr. générale savoisienne, 1914, in-8°, 633 p.

La première moitié du volume est occupée par la fin du travail de M. J. Révil sur la géologie des chaînes jurassiennes et subalpines de la Savoie, dont nous n'avons pas à rendre compte ici. Mais la seconde moitié du volume contient un important travail de M. Gabriel Pérouse, archiviste de la Savoie, intitulé : Étude sur les usages et le droit privé en Savoie au milieu du XVIe siècle, d'après les minutes des notaires de Chambéry déposées aux archives départementales. Après une introduction sur le notariat savoisien à cette époque, l'auteur aborde la question qu'il traite en trois grands chapitres. Le premier s'occupe de la famille rurale, de sa constitution et des répercussions que peuvent produire sur elle les divers actes, contrats de mariages, testaments, donations. Ce chapitre se termine par de curieux renseignements sur la recherche de la paternité, les indemnités pour séduction, les enfants naturels et les légitimations.

Le chapitre II traite de la terre, vente, prix, fermages, droits féodaux, tailles, dîmes, etc.

Le chapitre III aborde la propriété urbaine, les métiers, et le commerce de l'argent et nous trouvons là de curieuses données sur les maisons de Chambéry, leur désignation, leur prix, les boutiques, les locations, les apprentissages et contrats de travail, les confréries, la fortune mobilière, les prêts et les différentes sortes de ventes.

L'ouvrage se termine par une importante collection de pièces données comme exemples et qui ne comporte pas moins de 93 actes notariés reproduits intégralement et où l'on peut trouver des contrats de toutes les espèces étudiées dans le corps de l'ouvrage lui-même.

L'auteur a pris la peine de dresser une table des noms de lieux et de personnes contenus dans les 93 pièces reproduites et a même ajouté un glossaire extrêmement utile pour la consultation de ces pièces.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

C'est là une étude très serrée de l'histoire du droit et qui fait honneur à M. Gabriel Pérouse.

Recueil des travaux de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Agen. 2e série, t. XVII. — Agen, maison d'édition et imprimerie moderne, 1915. In-8o, XVIII-341 p. planches fac-simile. — Ce volume entièrement consacré à la publication des œuvres dramatiques et poétiques en langue d'oc de François de Cortete, littérateur agenais du XVIIe siècle, ne serait point à mentionner ici s'il n'était précédé d'une introduction où M. Ch. Ratier a réuni les quelques données biographiques que l'on connaît sur un auteur dont la réputation quelque peu oubliée a été remise en lumière par l'érection d'un buste dans sa ville natale. L. M.

La 17e série des **Andegaviana** que publie M. le chanoine Uzureau, directeur de l'Anjou historique, contient 48 articles rangés chronologiquement à la table des matières. Le sujet le plus ancien est une description d'Angers au XIIe siècle extraite du tome XII des Historiens de France ; cette description est d'ailleurs fort sommaire. La période révolutionnaire tient comme d'habitude une grande place dans ce volume; on peut y signaler un important passage de l'ouvrage de Savary sur les guerres des Vendéens et des Chouans, relatif aux colonnes infernales dans la Vendée angevine. Pour la période suivante, un titre d'article saute aux yeux comme une actualité : Les prisonniers prussiens en Maine-et-Loire (avril 1814) ; et le contraste semble une amère ironie entre la façon dont sont traités actuellement nos prisonniers en Allemagne et le régime dont bénéficiaient alors les soldats prussiens, comme ce Wehrhan dont il est question et qui en partant s'écriait : « Adieu chers habitants d'Angers ! J'ai souvent pensé à vous et je penserai souvent à vous et à votre bonté! »

Le même auteur vient aussi de publier un important travail sur « **Le Mouvement religieux en Maine-et-Loire après le 18 brumaire.** — Angers, Grassin, 1915, grand in-8, 139 p. Après un exposé de la situation politique, M. le chanoine Uzureau aborde l'histoire locale de ce grand événement et examine ses répercussions dans chaque arrondissement, dans chaque canton du département. Nous voyons les fidèles, d'abord timides et prudents, s'enhardir peu à peu, rappeler leurs prêtres des retraites où ils se tiennent cachés depuis si longtemps, ou de la terre d'exil, les pétitions se multiplier et les desservants reparaître, souvent avant d'en avoir reçu la permission; et les anciens seigneurs réclament leurs prérogatives et leur place d'honneur à l'église; et les autorités sont obligées de rappeler à l'ordre et parfois de sévir. Les documents, correspondances privées ou administratives abondent dans ce travail intéressant et consciencieux. L. M.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

REVUES

ET

PUBLICATIONS DES SOCIÉTÉS SAVANTES

REVUES GÉNÉRALES

Annales révolutionnaires, mai-juin 1916, n° 3 : Albert Mathiez, *Fabre d'Églantine, inventeur de la conspiration de l'étranger*, 311-335. — Gustave Rouanet, *Robespierre d'après les comptes-rendus parlementaires de mai-juin 1789*, 336-358. — Gabriel Vauthier, *Le dernier gouverneur de Paris au XVIIIe siècle*, 359-366. — Albert Mathiez, *Danton, Talon, Pitt et la mort de Louis XVI*, 367-376. — Henri Lion, *N.-A. Boulanger (1722-1759), contribution à l'histoire du mouvement philosophique au XVIIIe siècle* (fin), 377-403. — Édouard Bergounioux, *Robespierre*, 405-414 [article paru dans l'*Artiste* du 6 juin 1847]. — Albert Mathiez, *Un « agent de l'étranger », l'espagnol Guzman*, 415-421. — *Quelques lettres de Chaumette*, 421-424. — Maurice Dommanget, *Une nomination de maître d'école en 1810*, 423-426 [à Morvillers, Oise]. — *Un témoignage sur Danton et ses amis*, 427-428. — *L'arche de la pétition du Champ-de-Mars*, 428-429. — *Avertissement au maître menuisier Duplay*, 429. — *Deux chansons de 1793*, 429-431.

Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français, janvier-mars 1916 : Ch. Bost, *Les deux premiers synodes du Désert. 21 août 1715-13 janvier 1716*, 10-54. — R.-N. Sauvage, *Testament de Jean Vaultier, ministre de Secqueville-en-Bessin (Calvados). 1564, et lettres de Matignon (1572-1573)*, 55-60. — N. W., *Deux portraits du pasteur de Rouen Jean-Maximilien de l'Angle (1652)*, 61-65. — J. Pandin de Lussaudière, *Poursuites exercées contre quinze protestants de Saintonge en 1699-1700. Rôle de l'évêché de Saintes à l'égard des religionnaires sous Guillaume de La Brunetière*, 66-70. — Frank Puaux, *Lettres et allocutions de Napoléon aux protestants français*, 70-77. = Avril-juin : H. Aubert, *Marie de Luré, dame de La Noue*, 97-113 [Deux lettres de M. de Luré à Théodore de Bèze]. — *Un mémoire inédit de l'archevêque de Reims, Charles-Maurice Le Tellier, sur la conduite à tenir vis à vis des protestants*, 114-124 [Mémoire qui manquait dans

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

le recueil publié en 1902 par M. Lemoine]. — Baronne DE CHARNISAY, *Les chiffres de M. l'abbé Rouquette* (suite). *Étude sur les fugitifs du Languedoc (Uzès)*, 125-149. — F. REVERDIN, *Relevé des noms des prosélytes et réfugiés figurant aux registres du Consistoire de Genève à partir de 1660*, 149-164. — J. ROMAN, *Le meurtre de Louis Aymé. Épisode de la première guerre de religion à Gap, en Dauphiné*, 165-177. — Th. SCH., *Le masque de fer et Roux de Marcilly*, 181-182 [A propos du livre de M. Laloy]. — *Illustrations de l'étude de M. J. Pannier, sur la Réforme dans le Vexin français*, 189-191.

Correspondant, 10 juin 1916 : Fernand ENGERAND, *Un chapitre de l'histoire de la métallurgie lorraine*. II. *Les Wendel et le Creusot* (suite), 769-797. — MILES, *Mr Lloyd George*, 798-816. — E. VERCESI, *Les catholiques italiens et la guerre*, 825-839. — Henri DORIS, *Croquis de Macédoine. Janvier-avril 1916*, 840-851. — *Une crise politique en Suisse*, 852-887. — D. Bertrand DE LAFLOTTE, *Dans les Flandres, notes d'un volontaire de la Croix-Rouge* (suite), 888-902 ; suite 25 juin, 1044-1058 ; 10 juillet ; 25 juillet, 357-370. — Georges FONSEGRIVE, *De Taine à Péguy*, 903-934 suite ; 25 août, 632-666. — Alexandre MASSERON, *Vingt mois de Kriegsliteratur*, 935-941. — Henri BREMOND, *Récents travaux sur la dévotion au Sacré-Cœur*, 941-943. = 25 juin : Pierre DE NOLHAC, *Guillaume II et l'art allemand*, 961-973. — MILES, *Mr A.-J. Balfour*, 974-993. — Fortunat STROWSKI, *Émile Faguet et l'époque de l'« Entre deux guerres »*, 1006-1020. — *Les difficultés économiques et les problèmes financiers en Suisse*, 1021-1043. — *La Syrie et la France*, 1059-1074. — Louis DELAVAUD, *Les origines d'Arkhangelsk*, 1075-1091. — Alfred POIZAT, *La comédie nouvelle et le rôle d'Antoine*, 1092-1105. — Vicomte COMBES DE LESTRADE, *L'Italie pendant la guerre ; La chute du cabinet Salandra. L'entente économique*, 1106-1127. = 10 juillet : *L'esprit public et la situation en Russie*. — MILES, *M. Filippo Meda*. — C.-H. D'ESTRE, *L'énigme de Verdun. Essai sur les causes et la genèse de la bataille*. — M. HÉLYS, *Quelques aspects de Paris pendant la guerre. Au quartier latin. Les étudiantes*. — B. D'AUNAT, *Les conférences économiques des alliés. La conférence internationale du commerce (avril 1916)*. — P. DE QUIRIELLE, *De Salandra à Boselli. La crise italienne*. — J. LORTEL, *Un essai d'explosif au XVIIIe siècle. Deux précurseurs*. — A. MASSERON, *Un roman allemand interdit en Allemagne : Inferno*. = 25 juillet : MILES, *L'amiral sir David Beatty*, 208-226. — Henri COCHIN, *Les églises dévastées*, 227-245. — *L'intervention et la campagne de l'Italie*. II. *La campagne jusqu'à la fin de 1915*, 246-275. — Alfred POIZAT, *Le symbolisme ou la littérature franco-étrangère*, 276-297. — DE LANZAC DE LABORIE, *Louis de Bourbon duc de Bourgogne*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

et dauphin de France, d'après sa correspondance intime, 298-314. — Félix Klein, *Les douleurs qui espèrent* (suite), 327-339. — Maurice Deslandres, *Une mission des universités françaises auprès des universités anglaises (25 mai-10 juin 1915)*, 340-356. = 10 août : William Martin, *La Suisse devant la guerre. Les raisons historiques de la crise actuelle. Les rapports du gouvernement et du peuple. L'équilibre des tendances*, 385-421. — Miles, *Lord Derby*, 422-440. — Lieutenant-colonel Bourguet, *Un an de campagne* (27 *septembre 1914–25 septembre 1915*). *Lettres à sa famille*, 441-472. — Charles Stiénon, *Du Danube à la Transylvanie*, 483-504. — L. d'Anfreville de la Salle, *L'action de la France au Maroc*, 505-521. — Maurice d'Hartoy, *Au front*, 522-530 [Épisode de la bataille de la Marne]. — F. de Homem-Christo, *L'imbroglio mexicain*, 531-542. — René Brancour, *La guerre dans l'Opéra en France*, 543-555. = 25 août: *Le nouvel accord Russo-Japonais*, 577-594. — Miles, *Le général Alexeiev*, 595-605. — Fortunat Strowski, *Les limites du génie de Lamartine à propos de publications récentes*, 606-619. = Firmin Roz, *Secours américains et sympathies américaines. Le « Clearing house » de Paris*, 620-631. — Paul Torn, *Les aventures d'un chauffeur français dans le Luxembourg belge*, 667-690. — Henri Davignon, *Deux flamands chez les Boers. Une mission belge en Afrique australe*, 691-707. — *L'intercommunion entre l'église anglicane et l'église orthodoxe russe*, 708-732. — Jacques de Coussange, *Les armées austro-allemande et russe d'après Sven Hedin*, 733-755.

Études. Revue fondée par des PP. de la Compagnie de Jésus, 5 juin 1916 : Lucien Roure, *Une école de volonté au IVe siècle*, 569-587 [Les Pères du Désert]. — Paul Bernard, *Une jeune fille d'autrefois. Victoire Letellier*, 588-613. [Extrait d'un ouvrage prêt à paraître : Vie de la R. mère Sainte-Angèle, fondatrice des Augustines du Saint-Cœur de Marie]. — Albert Bessières, *Ames nouvelles* (suite), 614-632 ; suite le 20 juin, 798-813 ; 5 juillet, 34-53 ; 25 juillet, 209-227 ; fin le 5 août, 325-352. — Louis Chervoillot, *Littérature de guerre en Italie*, 664-678. — *Impressions de guerre : Sur la frontière grecque*, 679-685. = 20 juin : Paul D., *Dans la fournaise* (suite). *En réserve sous les obus. Le retour de Verdun*, 713-736. — Joseph Boubée, *La bienheureuse Marguerite-Marie. Sa vie et ses œuvres*, 737-750. — A. Brou, *Sur une nouvelle édition de Lamartine*, 751-774. = 5 juillet : Paul Dudon, *Nation de proie*, 5-33. *Impressions de guerre. Lettres d'un interprète aux forces de S. M. Britannique*, 105-115. = 20 juillet : Joseph Boubée, *Les convulsions mexicaines*, 145-161. — Pierre Suau, *Le père Gonzague Mennesson, de la compagnie de Jésus, sous-lieutenant au 332e d'infanterie*, 162-185. Joseph Burnichon, *Quatre mois de l'éducation d'un prince. Les jésuites*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

précepteurs du comte de Chambord. Juillet-novembre 1833, 186-208. — Paul BERNARD. *Lamartine orateur*, 228-245. — Pierre DARBLY, *Un volontaire de 1870 d'après sa correspondance*, 246-261. — *Impressions de guerre. Leurs prisonniers chez nous. Promenades à Salonique*, 262-281. = 5 août : Paul BERNARD, *Émile Faguet*, 312-334 ; suite le 20 août, 470-494 ; 5 septembre, 584-608 ; 20 septembre, 767-797. — Henri FOUQUERAY, *Histoire d'une vocation, la vénérable Anne de Xainctonge et la fondation des Ursulines de Dôle*, 378-389. — *Impressions de guerre. La guerre de détail*, 390-403 ; suite 20 août, 524-541. — Y. DE LA BRIÈRE, *Sur les dernières chroniques de Francis Charmes*, 404-407. = 20 août : François DUTIN, *Le renouveau religieux dans l'église anglicane. L'appel à la prière. La faillite de l'église officielle*, 425-439 ; suite, 5 septembre, 609-621. — Joseph ROBINNE, sergent au Ne de ligne, *Joseph Lotte et le « Bulletin des professeurs catholiques de l'Université »*, 440-469. — Gaston SORTAIS, *Mantegna, peintre attitré des Gonzague*, 495-523. = 5 septembre : Paul DUDON, *La courbe de la politique italienne*, 561-583 ; suite 25 septembre, 746-766. — Albert BESSIÈRES, *L'instruction publique et la guerre. Un nouveau livre de M. Albert Sarraut*, 622-641. — Pierre SUAU, *Un chapitre inédit de Don Quichotte. Ses pensées sur la guerre*, 645-652. — G. M. L. *Impressions de guerre. Souvenirs d'un aumônier militaire : Dans Lille envahie. Par la Belgique*, 652-677. = 20 septembre : Camille LAGIER, *Gaston Maspero, 1846-1916*, 698-718. — A. BROU, *Voltaire le pacifique*, 719-745. — *Impressions de guerre. Un brave*, 798-808 [Le sergent Chabrier.]. — Yves DE LA BRIÈRE, *L'affaire de Montalieu*, 809-820.

L'Intermédiaire des chercheurs et curieux, LXXIIIe vol., no 1441, 10 juin 1916 : Gabriel ROGER, *Les violons de la « Marseillaise »*, 515-520. [Violons attribués à Rouget de Lisle par le Comité d'Instruction publique en témoignage de reconnaissance nationale].

Mercure de France, 16 juin 1916 : Jules CHOPIN, *La préméditation austro-hongroise*, 577-599. — Emile LALOY, *De Clausewitz à Hindenburg. Étude sur le développement des doctrines stratégiques et tactiques dans l'armée prussienne et sur la propagation de la guerre de 1914-1916*, 600-612. — Marc HENRY, *Milieux juifs allemands (Souvenirs d'avant-guerre)*, 618-647. — René MARTINEAU, *Ernest Fouinet et « les Orientales »*, 648-659. = 1er juillet : Jules DESTRÉE, *Les villes wallonnes meurtries*, 5-20. — Paul BONNEFON, *Lettres et fragments inédits d'Alfred de Vigny*, 53-73. — Auguste MARGUILLIER, *Sur un plaidoyer allemand. Réponse à M. Paul Clemen*, 74-86. [A propos de l'article sur l'*État des monuments artistiques sur le théâtre occidental*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

de la guerre]. = 16 juillet : Paul Louis, *Les difficultés intérieures de l'Allemagne*, 193-210. — Raymond Lantier, *L'Espagne et le conflit européen. L'information et la littérature de guerre*, 238-258. — Henry Dérieux, *La poésie pendant la guerre*, 259-272. — Isabelle Rimbaud, *Dans les remous de la bataille* (*Des Ardennes à Paris par Reims*), 273-300 ; suite 1er août, 459-490 ; 16 août, 674-695 ; 1er septembre, 90-111 ; fin 16 septembre, 298-320. = 1er août : Jules Chopin, *Le mystère de Sarajévo*, 385-406. = 16 août : André Fontaines, *Odilon Redon*, 577-588. — Georges Maurevert, *La question des noms et la proposition Honnorat*, 613-640. — Albert de Bersaucourt, *Un précurseur de Verhœren*, 641-663. [Maxime du Camp] = 1er septembre : J. de Morgan, *Les débuts du peuple arménien dans l'Histoire*, 5-25. — Marcel Bloch, *Nos soldats aveugles*, 62-73. — Albert Hermann, *Les tendances nouvelles de la littérature en Suisse romande*, 81-89. = 16 septembre : Henry-D. Davray, *L'œuvre et le prestige de Lord Kitchener*, 193-222. — Emile Laloy, *Guillaume II et la guerre. Les débuts diplomatiques de Guillaume II*, 223-242. — Edmond Pilon, *La guerre et les Mille et une nuits*, 281-288. — Léon Deffoux, *A propos du « Journal des Goncourt »*, 289-297.

La Révolution française, mai-juin 1916 : Camille Bloch, *Le classement de la série Q (domaines) des archives départementales*, 193-224. — *Doctorat de M. Henri Labroue. La mission de Lakanal en Dordogne. La société populaire de Bergerac*, 225-242. — Léon Gauthier, *Les municipalités cantonales et la tradition révolutionnaire*, 243-254. — *Le ministre Destournelles raccommodant lui-même ses bas*, 255-256.

Revue de Paris, 1er juillet 1916 : Ernest Lavisse, *La direction de l'opinion publique*, 5-10. — Un interprète, *En regardant l'armée anglaise*, 20-39. — Edmond Haraucourt, *Émile Faguet*, 85-93. — Antoine Gavini, *Comment je m'évadai de la Corse* (*mia fuga da Corsica*), 106-151 ; suite le 15 juillet, 369-418 ; 1er août, 612-656, [Relation écrite par le futur cardinal Tommaso Arezzo, à la suite de son évasion de Corse, en 1808]. — René Labruyère, *De Biskra à Touggourt pendant la guerre. A travers les oasis de l'Oued R'hir*, 172-195. — Fernand Farjenel, *Yuen Chekai*, 196-218. = 15 juillet : Émile Male, *Études sur l'art allemand*, 225-248 ; suite le 1er août, *L'architecture romane*, 489-520 ; 1er septembre, *L'architecture gothique*, 5-38. — G. Dumas, *Les troubles mentaux et la Guerre* (suite), 270-303. — *La question des transports*, 349-368. — Georges Weill, *L'Alsace de 1848 à 1870*, 419-436. — Commandant Devin, *L'Angleterre dans le golfe Persique. Koweit et Mascate*, 437-448. = 17 août : Un officier anglais, *Au front de France*, 449-488 ; suite

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

le 15 août, 735-778 ; 1er septembre, 110-145 ; 15 septembre, 324-341. — Alexandre MORET, *L'œuvre de Gaston Maspero*, 562-576. — H. CELARIÉ, *Parmi les orphelins*, 577-592. [Note sur un asile d'orphelins de la guerre]. = Myriam HARRY, *Un anniversaire : la mort de Jules Lemaître*, 719-734. — Jules DUHEM, *La question d'Alsace-Lorraine* (*1871-1914*), 779-804 ; suite 1er septembre, 165-175 ; 15 septembre, 365-400. — Raoul BLANCHARD, *Front d'Asie*, 853-883. — William MORTON FULLERTON, *La crise américaine et la guerre*, 884-894. = 1er septembre : Aurore LAUT-SAND, *Souvenirs de Nohant*, 81-109. — Hélène VACARESCO, *Le duc de Rohan et ses aïeux héroïques*, 146-164. — *Le sultan ottoman et le Khalifat*, 206-224. = 15 septembre : DOUGLAS W. JOHNSON, *Lettre d'un Américain à un Allemand*. 225-255. — Louis BARTHOU, *L'élection de Lamartine à l'Académie française*, 303-323. — Georges LACHAPELLE, *Les emprunts de la défense nationale*, 342-364. — Jules DESTRÉE, *Sidney Sonnino*, 424-444.

Revue des Deux Mondes, 1er juillet 1916 : Louis BERTRAND, *L'Italie après un an de guerre*. I. *Un peuple sous les armes*, 5-50. — *La correspondance de M. Thiers pendant la guerre de 1870-1871. Lettres inédites de Thiers, Jules Favre, duc de Broglie, Mignet*, etc. (suite), 51-78. — Contre-amiral DEGOUY, *La bataille navale du 31 mai*, 79-96. — Henry BIDOU, *Le front britannique et les fronts voisins*, 130-170. — Camille BELLAIGUE, *D'Annunzio et la musique*, 188-204. — André BEAUNIER, *Une étude sur La Fontaine* [par G. Michaut], 205-216. = 15 juillet : Étienne LAMY, *Choses d'Espagne*, 211-258 ; suite le 1er août, 504-528. — Raymond THAMIN, *L'Université de France et la guerre*, 294-324 ; suite le 1er août, 587-618. — L. DE LAUNAY, *Le problème franco-allemand du fer*, 325-351. — André BELLESSORT, *L'apôtre des Indes et du Japon. François de Xavier* (suite), 352-378 ; suite 15 septembre, 339-381. — *Lettres d'Angleterre. Impressions d'Oxford et de Cambridge* (suite), 379-397. — Pierre KHORAT, *Propos d'un combattant*, 398-425. — André LE BRETON, *Chez nos amis de l'autre France*, 426-444 [Ce que les Canadiens ont fait pour la France pendant la guerre]. — Émile LEGOUIS, *Angellier, poète de la guerre*, 445-455. — T. DE WYSEWA, *Un prisonnier de guerre anglais au camp de Wittenberg*, 456-468 [d'après le livre d'Arthur Green]. = 1er août : Maurice BARRÈS, *Les traits éternels de la France*, 481-503. — Henry COCHIN, *Impressions d'un bourgeois de Paris pendant le siège et la Commune, Charles Aubert-Hix*, 529-555 ; fin le 15 août, 846-874. — André MICHEL, *L'art « gothique » œuvre de France*, 641-665. — Général MALLETERRE, *La transformation militaire de l'Angleterre*, 666-684. — André BEAUNIER, *Nouvelles lettres de la comtesse d'Albany*, 685-696. — Charles NORDMANN, *L'avion de guerre*,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

697-708. = 15 août : Georges Goyau, *Les catholiques allemands et l'Empire évangélique*, 721-756. — Maurice Croiset, *Un grand égyptologue français. Gaston Maspero*, 757-777. — Jacques Bainville, *Quatre mois en Russie pendant la guerre*, 778-814. — Jean Dornis, *La vigile du poète. Gabriele d'Annunzio et la guerre*, 875-887. — Contre-amiral Degouy, *Le sous-marin allemand de Baltimore*, 888-900. — Victor Giraud, *La France d'aujourd'hui jugée par les étrangers*. II. *Pendant la guerre*, 901-934. — T. de Wysewa, *La grande retraite russe de 1915 racontée par un témoin anglais*, 935-946. = 1er septembre : Charles Le Goffic, *Les marais de Saint-Gond. Les préliminaires de la bataille. Les journées des 6, 7, 8 et 9 septembre. L'aube de la victoire*, 5-50. — A. Millerand, *Charles Péguy et ses premiers « cahiers »*, 51-62. — Noëlle Roger, *Prisonniers français en Suisse*, 63-86. — Maurice Gandolphe, *Chez les neutres. Enquête en Hollande*, 117-147. — Charles Stiénon, *Une campagne coloniale. Sur le chemin de Bagdad*, 148-174. — Louise Zeys, *Les femmes et la guerre*, 175-204. — André Beaunier, *Les débuts de Venise dans notre littérature*, 205-216. — Charles Nordmann, *Le bruit de la bataille. Le son de la canonnade*, 217-228. = 15 septembre : Louis Madelin, *Une heure solennelle de l'histoire de France : la victoire de la Marne. La ruée ennemie. L'ordre d'arrêt. La bataille. Les résultats immédiats. Les conséquences historiques*, 241-287. — Louis Bertrand, *Vers l'unité latine*, 314-338. — André Beaunier, *Le marquis de Ségur*, 382-402. — Charles Diehl, *La lutte pour l'Adriatique*, 403-421. — Paul Gautier, *Vues prophétiques d'Edgar Quinet sur l'Allemagne*, 422-456. — T. de Wyzewa, *Un livre anglais sur la « docilité » allemande*, 457-468 [*the Nemesis of docility, a study of German character*, par Edmond Holmes].

Revue des Études napoléoniennes, janvier-février 1916 : L. Rosenthal, *Les études sur l'art français dans la période contemporaine*, 5-24. — A. Mathiez, *Le cardinal Cambacérès, archevêque de Reims*, 25-64. — P. Gaffarel, *L'esprit public à Marseille de 1800 à 1814*, 65-93. — G. Cassé, *Les Napoléons et l'Adriatique*, 94-102. — P. Marmottan, *Le palais impérial de Strasbourg*, 103-21 (suite en mars-avril et en mai-juin). — Hennet de Goutel, *La crise de 1815 à la légation de France à Constantinople*, 122-44. — Mars-avril : P. Sagnac, *L'organisation française et la réunion des pays rhénans* (1797-1802, suite en septembre-octobre). — H. Clouzot, *Les résidences du Second Empire, les Tuileries* (planches et plans), 192-221. = Mai-juin : *Les associations slesvicoises réunies du Danemark. La question du Slesvig*, 273-96. — H. Froidevaux, *Histoire coloniale de la France depuis l'époque de Napoléon Ier*, 353-90. = Juillet-août : Edv. Bull, *Formation de la nationalité norvé-*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

gienne, 5-54. — G. Bourgin, *Les ouvriers et la défense nationale en 1814*, 55-65. — E. Chapuizat, *La France au secours de la Grèce d'après la correspondance de G. Eynard*, 66-92. = Septembre-octobre : M. Lhéritier, *La Restauration du culte catholique à Bordeaux après le Concordat de 1801*, 168-185. — L. de Lanzac de Laborie, *La haute administration de l'enseignement sous le Consulat et l'Empire : Rœderer, Fourcroy, Fontanes*, 186-219.

Revue du XVIIIe siècle, janvier-avril 1916 : M. Marion, *De la participation financière de la France à la guerre de l'indépendance américaine*, 1-7. — Georges Ascoli, *L'affaire des prophètes français à Londres*, 8-28. — R. Hubert, *La morale de Diderot* (suite), 29-42. — G. Vauthier, *Le Colisée et un salon d'indépendants*, 43-46. — Capitaine Herlaut, *Le recrutement de la milice à Paris en 1743* (suite), 47-56. — Cl. Perroud, *Le Roman d'un Girondin* (fin), 57-77.

REVUES LOCALES

Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes, 1915-1916, 2e livraison : Joseph Vollaire, *Le mobilier de la préfecture*, 87-97. — J.-C. Roman, *L'ordre dauphinois et provençal de Chalais* (suite), 98-122. — Chanoine Guérin, *La Castellata, à propos d'une solennelle prestation de serment à Château-Queyras au XIVe siècle*, 123-132. — J. Chauvet, *Les États du Dauphiné aux XIVe et XVe siècles à propos du livre de M. l'abbé Dussert*, 133-139. — *Nécrologie. Chanoine Paul Guillaume*, 142-145 ; —*Pierre Gonnet*, 146-147 [Professeur d'histoire au lycée de Gap, mort pour la France].

Annales de la Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes, tome XXIII (1914-1915) : Georges Doublet, *Les églises et chapelles de Grasse*, 3-68. — Abbé A.-J. Rance-Bourrey, *Le papier monnaie dans les Alpes-Maritimes de 1792 à 1797*, 69-102. — J. Vallot, *Les séries météorologiques anciennes sur la côte d'azur et l'organisation climatologique actuelle*, 103-130. — Guillaume Boréa, *Les fresques de Jean Canavesi au Sanctuaire de Notre-Dame-du-Fontan à la Briga*, 131-151. — Comte Caziot, *Une station néolithique sur le Mont-Boron (Nice)*, 153-159. — Colonel L. Krebs, et Henri Moris, *Essai de reconstitution des fortifications de Nice*, 161-190. — Abbé L. Chesneau, *Antoine Le Conte, évêque de Grasse*, 191-201. — Henri Moris, *Organisation du département des Alpes-Maritimes, formé du ci-devant comté*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

de Nice et de la ci-devant principauté de Monaco. Mars-avril 1793. Lettres des représentants du peuple Grégoire et Jagot, chargés de cette mission. 1er mars-9 mai, 203-302. — Abbé A.-J. Rance-Bourrey, « *Discours prononcé et motion fait à la tribune de la Convention nationale des Colons Marseillais par un député de Levens à la même le lendemain de son installation 5 janvier 1793, l'an second de la République française* ». *Réimpression de l'édition originale, avec une introduction*, 302-324. [Réquisitoire de Victor Tiranti contre les administrateurs provisoires du comté de Nice, spécialement contre Barras].

Mémoires de la Société d'agriculture d'Angers, 5e série, tome XVIII (1915) : G. Dufour, *Une vieille maison*, 5-12 [La Motte aux Loups dans l'île de Chalonnes]. — F. Uzureau, *L'arrêté du 20 février 1794. Son exécution en Maine-et-Loire*, 13-52. [Prescrivant aux *réfugiés* de la Vendée de s'éloigner au moins de 20 lieues du théâtre de la guerre]. — L. de Farcy, *Note sur le château d'Angers*, 53-57. — L. Delaunay, *Les vicissitudes d'un droit de patronage*, 61-109. [Patronage des seigneurs de Laval-Lezay sur le prieuré de N.-D. de la Fidélité de Trèves près de Saumur]. — L. de Farcy, *Rapprochement entre le palais du Tau de Reims et l'ancien évêché d'Angers*, 111-114. — F. Uzureau, *Les amnisties proposées aux Vendéens et aux Chouans (1794)*, 115-161. — A. Mauvif de Montergon, *Souvenirs d'un vieux fils*, 163-184. [Souvenirs d'enfance]. — L. de Farcy, *L'ancien couvent des cordeliers*, 185-195. — Timothée-L. Hondebine, *Compliment à l'archevêque Philippe de Lévis, prince d'Arles et cardinal d'Arles par Guillaume Gandoul, chapelain du bon Roi René*, 197-210.

Revue historique de Bordeaux, n° 2, mars-avril 1916 : Paul Courteault, *L'entrée de François Ier à Bordeaux en 1526*, 69-79. — Alfred Leroux, *Le cimetière protestant de la rue Laville à Bordeaux*. 80-87. — Jacques Wœvre, *Les industries de guerre à Bordeaux pendant la Révolution* (suite), 88-97. — Dr Georges Martin, *Le cru de Barsac* (fin), 98-104. — Michel Lhéritier, *La révolution à Bordeaux, de 1789 à 1791. La transition de l'ancien au nouveau régime*, 105-125 ; suite en juillet, 221-234. — Th. Amtmann, *Inscription bordelaise du temps d'Henri IV*, 126-127. — P. C., *Projet de tombeau de Montaigne à Saint-André*, 127-128. — *Un voyage de Bourret à Bordeaux sous Louis XIV*, 128-129. = N° 3, mai-juin : J.-A. Brutails, *Bædeker à Bordeaux*, 133-138. — Ernest Labadie, *Les almanachs bordelais du XVIe au XIXe siècle* (*Bibliographie historique*), 139-146 ; suite en juillet, 189-202. — Dr Georges Martin, *Les vendanges à la manière de Bommes et de Sauternes*, 147-155. — Joseph Bencazar, *Éclaircisse-*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

ments sur les finances de Bordeaux, XVIIIe siècle, 1701-mai 1791 (suite), 156-178. — *L'actrice Clairville du Grand-Théâtre de Bordeaux (1756-1825)*, 179-180. — *Notes de viographie bordelaise. La rue Chantecrit*, 180-182. — *La dilapidation des archives bordelaises sous la Révolution*, 182-183 [Lettre de Partarrieu à Carnot, 18 avril 1815]. = N° 4. Juillet-août : Georges Cirot, *Les juifs à Bordeaux. Leur situation morale et sociale de 1550 à la Révolution* (suite), 203-220. — Fernand Thomas, *Note de viographie bordelaise. Les rues Raze, du Couvent, Latour*, 235-236. — P. C., *Les vieux arbres du jardin public*, 236-240. — Edgard Mareuse, *La maison mortuaire de l'architecte Louis à Paris*, 240-241.

Mémoires de l'Académie de Caen, 1915 : Henri Prentout, *Étude critique sur Dudon de Saint-Quentin et son histoire des premiers ducs normands*, p. v-xxxii et 1-490.

Mémoires de la société d'histoire de Chalon-sur-Saône, tome XIV (1914) : J.-Louis Bazin, *Histoire des évêques de Chalon-sur-Saône*, tome Ier (avec avant-propos de J. Roy-Chevier], i-vii et 1-290 p.

Revue des Hautes-Pyrénées, juin 1916 : Fernand de Cardailhac, *Frère Côme (Jean Buteilhac), religieux Feuillant et chirurgien*, 165-172 [D'après la thèse de M. l'abbé Chevreau]. — Fr. Marsan, *Ordre de milice pour les paroisses de Pouchergues, Arenvielle, Gouaux d'Aure et Grailhen (1er avril 1740)*, 172-174. — N. Rosapelly, *Contribution au Folklore du pays de Bigorre. Sobriquets des villes et des villages* (suite), 174-184 ; suite en juillet, 198-208 ; août, 242-252. — *Éphémérides de la guerre (1er-31 mai 1916)*, 185-188. = Juillet : Fr. Marsan, *Acte de syndicat entre les radeliers de Sarrancolin, Ilhet, Camons et Frechet (vallée d'Aure), 26 mai 1650*, 196-197. — L. Caddau, *Le paléographe Jean Larcher et son fils Joseph* (suite), 209-216 ; suite en août (appendices), 228-241. — *Éphémérides de la guerre (1er-30 juin 1916)*, 217-220. = Août : Fr. Marsan, *Requête adressée au comte de Ségur par les habitants des Bareilles, suivie de la réponse. 11 novembre-28 décembre 1764*, 225-227. — G. Balencie, *Centenaires au XVIIIe siècle*, 252.

Revue de Saintonge et d'Aunis, 2e livr., avril 1916 : Léon Bouyer, *Le régiment du prince-évêque de Bâle à Saint-Sorlin de Seschaud*, 71-92 [Régiment suisse employé à des travaux d'assainissement dans les environs de Rochefort qui lui coûtèrent beaucoup de monde]. — Edmond-Jean Guérin, *Les comités révolutionnaires à Saintes. 1793-1795* (fin), 92-105, p. justif. — J. Depoin, *Introduction à l'histoire des évêques de Saintes jusqu'au règne de Saint Louis* (suite), 105-133. — 3e livr. juin 1916 : Ch. Dangibeaud, *Raimond de Montaigne. Notes complémentaires*, 139-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

150. — *L'esprit de Saintes en l'an IV*, 151-153. — *Une maladresse (1800)*, 153-154 [Interdiction de la représentation d'*Athalie*]. — Léonce GRASILIER, *Une évasion (1800)*, 155-163 [Fuite de Dehault, payeur général, arrêté pour vol]. — *Un scandale (1801)*, 164-165 [Enlèvement du bonnet de la Liberté, placé sur le clocher de Saint-Eutrope]. — Ch. DANGIBEAUD, *Minutes de notaires. Notes de lecture*, 165-196; suite en août, 249-275. = 4e livr. août : Ch. DANGIBEAUD, *La mission du marquis de Boufflers en Béarn, Guyenne, Périgord, Saintonge (1685)*, 203-237 [« *Relation de ce qui s'est passé de plus considérable touchant les conversions...* », écrite, par un auteur inconnu avant 1693]. — J. DEPOIN, *Introduction à l'histoire des évêques de Saintes jusqu'au règne de Saint Louis* (suite), 237-249. — A. PELLEQUIN, *Date de l'enlèvement du cavalier d'Aunay*, 275-276 [Décision communale du 9 décembre 1792].

Mémoires de l'Académie des Sciences de Savoie, 5e série, tome III (1915) : Ferdinand DULLIN, *Étude historique sur la judicature mage et le tribunal de Saint-Julien (Haute-Savoie)*, 1-98. — Abbé A. GROS, *La Maurienne pendant la Révolution*, 99-696 ; p. justif.

Mémoires de l'Académie de Stanislas, CLXIVe année, 6e série, tome XI (1913-1914) : Edmond ESTÈVE, *Critique littéraire et histoire littéraire*, XXVIII-XLV [Discours de réception]. — Dr Henri ZILGIEN, *Avicenne réhabilité par la thérapeutique moderne*, 1-10. — Chr. PFISTER, *Les fêtes à Nancy sous le Consulat et le premier Empire (1799-1813)*, 11-145. — Edmond ESTÈVE, *Histoire littéraire d'une légende historique. Le conte d'Emma et Eginhard dans la littérature française*, 146-190. — E. AMBROISE, *Les derniers seigneurs du district de Blamont. Étude lorraine*, 191-260. — G. PARISET, *Les notes de lecture de Napoléon Bonaparte, officier d'artillerie*, 261-277. — Léon GERMAIN DE MAIDY, *Un symbole graphique cruciforme d'origine carolingienne*, 278.

Bulletin de la Société des Sciences de l'Yonne, 68e vol. (année 1914), 1er semestre : Capitaine DE BOUTIN, et lieutenant CORNILLE, *Les levées dans le département de l'Yonne pendant la guerre de 1870-1871 et la défense locale*, 5-106 ; fin dans le 2e semestre, 337-475. — Abbé A. PARAT, *Histoire d'Arcy-sur-Cure* (suite), 107-180 ; fin dans le 2e semestre, 477-595. — Abbé F. POULAINE, *Une vervelle à faucon trouvée à Blannay (Yonne)*, 181-183. — Abbé Edmond RÉGNIER, *Villefranche-Saint-Phal, de la Révolution à nos jours*, 185-219. — Abbé F. POULAINE, *Amphores de la villa des Girelles à Arcy-sur-Cure (Yonne)*, 221-224. — Dr LAGRIFFE, *Le « Théâtre héroïque » de M. Gabriel Letainturier, préfet de l'Yonne*, 225-235 [analyse de l'ouvrage]. — Abbé RÉGNIER,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Notice sur une litre et des peintures murales découvertes dans l'église de Chevillon, IV-V. — C. BÉNARD, *Extraits du testament de Jacques de Coulanges (1674)*, XV-XVI. — Louis ROCHÉ, *L'église Saint-Pierre de Toucy en 1861 et en 1913*, XXII-XXV. — Abbé PARAT, *Nouvelles découvertes à la Grande Grotte d'Arcy-sur-Cure*, LI-LIII. = 2e semestre, Camille ROUYER, *L'invasion de 1814 à Tonnerre*, 261-278. — Ernest PETIT, *L'emplacement de « Bandritum »*, 279-286 [Les Bandières, près d'Héry]. — Léon FOIN, *Prégilbert et son église*, 287-312. — Abbé F. POULAINE, *Vase antique trouvé dans un sarcophage, à Armeau, près de Villeneuve-sur-Yonne*, 313-314. — F. POULAINE, *Les carreaux émaillés (XIIIe siècle) du vieux château de Voutenay (Yonne)*, 315-318. — Victor GUIMARD, *Episode de l'inondation de 1641, à Sens*, 319-327. — LOISEAU, *L'impôt sur les huiles végétales. Abonnements avec la Régie avant la Révolution*, 329-336. — 2e partie : Mlle Augusta HURE, *Les silos de Michery (Yonne)*, 151. = Année 1915, 69e vol. 1er semestre : G. PRÉVOST, *Épisodes de la Révolution à Villeneuve-sur-Yonne (Villeneuve-le-Roy), 1791-1792*, 5-46. — LOISEAU, *L'impôt sur les vendanges et ses difficultés d'application à Auxerre*, 47-57 [XVIIIe et XIXe siècles]. — Georges LEMOINE, *Biographie de M. le Docteur Dionis des Carrières*, 59-70. — Abbé F. POULAINE, *Un nouveau tumulus à Mailly-le-Château*, 71-73. — LOISEAU, *Les notaires royaux de la ville d'Auxerre*, 75-88. — V. GUIMARD, *Épisode de l'invasion de 1814 à Brienon-sur-Armançon, d'après P.-J. Bridier*, 93-98. — V. GUIMARD, *Anecdote sur Alexandre Villetard, député de l'Yonne à la Convention*, 99-102. — O. DEVOUGES, *Un arrêt du Parlement de Paris en 1778*, 103-107 [Assassinat]. — A. GUILLOIS, *Glane de petits problèmes historiques*, 109-115 [Mme de Staël dans l'Auxerrois ; les *Paysans*, de Balzac]. — Ch. PORÉE, *Les Prisonniers de guerre dans l'Yonne, de Louis XIV à Napoléon*, 117-210. = 2e partie : Eug. ROUSSEAUX et SIBOT, *Monographie de la commune d'Appoigny*, 3-79. — Pierre LARUE, *Une ferme en territoire morcelé. Ferme de Sommeville du XVIIe au XXe siècle*, 81-92. — Mlle Augusta HURE, *La sépulture néolithique de Villemanoche*, 109-117. — Mlle Augusta HURE, *L'homme à l'époque du renne et ses abris dans les environs de Sens* (suite). *L'abri de Malay-le-Petit et l'abri du Rocher*, 119-136. — CESTRE, *Louis Périard, tué à l'ennemi le 25 décembre 1914*, V-VI. — Ernest PETIT, *Gui de Bar*, XI-XII. — CESTRE, *Analyse d'un ouvrage de M. Hardy :* Les Prussiens à Tonnerre en 1870-1871, XVII-XXII.

Léon LE GRAND.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

REVUES SUISSES

Bibliothèque universelle et Revue suisse. Lausanne. Tome **LXXIII.** janvier-mars **1914** : *Correspondance entre H. F. Amiel et Charles Ritter* (Vingt-neuf lettres d'Amiel du 16 décembre 1858 au 7 mars 1881). *L'équilibre des langues en Suisse* (« L'existence de la Suisse repose sur l'accord séculaire de groupes de langue différente »). — CHARLES GILLIARD, *Un voyage en Italie à la fin du XVIIIe siècle* (D'après lettres, journal, carnet de dépenses de Béat de Hennezel, descendant d'une famille de Lorraine, établie dans le pays de Vaud). — ALBERT BONNARD, *Le point de vue suisse sur les affaires étrangères.* (Le vrai intérêt de ce petit peuple c'est de défendre le droit, le droit de tous, le droit pour tous). — PAUL L. MERCANTON, *En marge de l'Inlandsis* (Chronique du « groupe de l'ouest » de l'expédition suisse au Groënland en 1912-1913, commandée par le Dr Alfred de Luervain). — MAXIME REYMOND, *Le canton de Vaud et l'entrée des Alliés en Suisse, en 1813.* (Démarches du gouvernement vaudois 1° auprès de Rambuteau, préfet du Valais pour Napoléon ; 2° auprès d'Alexandre Ier ; 3° auprès du général autrichien Bubna qui renonce à toucher à l'indépendance du pays, en présence de la volonté de résistance du peuple unanime). — EUGÉNIE PRADEZ, *Un météore littéraire. Fanny Burney* (Romancière anglaise, 1752-1840 ; obtient un prodigieux succès avec *Evelina* « premier récit écrit par une femme ayant pour but la description de la vie et des mœurs du temps » ; épouse un émigré français M. d'Arblay ; fréquente la cour et les célébrités intellectuelles ; est présentée à Mme de Staël). = Tome LXXIV, avril-juin 1914 : ERNEST LEHR, membre correspondant de l'Institut, *Le plan de paix du président Wilson et de son ministre M. Bryan* (30 puissances, sur 39 ayant une représentation diplomatique à Washington, ont adhéré au plan ; 7 ont signé avec les États-Unis un traité à ce propos, les Pays-Bas et six petites républiques de l'Amérique centrale). — LOUIS LÉGER, *Un peintre de mœurs russes. Alexandre Ostrovsky* (1823-1886 ; dramaturge aussi fécond que Sardou). — EDOUARD CHAPUISAT, *Fidélité* (Exemples : André Chénier ; duc d'Enghien ; Thibaudeau ; le comte de Montbel). — P. SIRVEN, *Mon bon maître. Brunetière* (« Il ne fera pas dans l'histoire figure de mystique, mais bien plutôt il paraîtra armé de la triple massue du Pessimisme, de l'Evolutionnisme et du Catholicisme, une manière de nouveau saint Michel, terrassant le dragon »). — FERNAND BALDENSPERGER, *Le touriste de l'émigration française : le chevalier de la Tocnaye et ses promenades dans l'Europe du Nord* (Né en 1767, Breton, ami de Chateaubriand, publia divers récits de ses voyages, narrés avec bonne humeur). — VIRGILE ROSSEL. *Les grands écrivains de la Suisse alle-*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

mande au XIXe siècle. II. *Henri Leuthold* (1827-1879 ; Un raté de génie). — Pierre-Maurice Masson, *Un initiateur de la pensée moderne. L'abbé Du Bos* (Son principal ouvrage « Histoire critique de l'établissement de la monarchie française dans les Gaules » paraît en 1737). — Albert Bonnard, *Entre deux législatures* (Bilan de la politique intérieure de la France en mai 1914. Périls apparents : 1° dictature tumultuaire, incohérente et irresponsable des Chambres ; 2° désaffection des élites ; 3° progrès d'un parti dépréoccupé de la défense et de la dignité nationales. Périls plus profonds : alcoolisme et diminution incessante des naissances). — J. de Mestral Combremont, *Une Vaudoise du bon vieux temps. Fragments d'une correspondance et du « journal secret » d'une jeune fille, 1807-1821* (Louise Martin, institutrice d'une fille de la grande-duchesse de Weimar, relate ses conversations avec Gœthe et le tsar Alexandre ; son opinion sur Moreau et Jomini). = Tome LXXV, juillet-septembre 1914 : Raoul Gout, *Les Alouettes. A propos de la renaissance de l'idéalisme en littérature*. — André Godet, *A propos de l'exposition nationale* (Ouverte à Berne en mai 1914). — P. Sirven, *La jeunesse de Sainte-Beuve* (Analyse du livre d'Émile Faguet. « Jeunesse un peu maladive d'humaniste en quête de sénaires iambiques, jeunesse de bénédictin que le diable tente à certaines heures »). — Philippe Godet, *La jeunesse du général Dufour, souvenirs inédits* (Né en 1787. Notes sur son séjour à l'École polytechnique, à Paris, et ses débuts dans la carrière militaire). — François Carry, *Vers le pape étranger* (Depuis mort du Hollandais Adrien VI, en 1523, pontifes tous italiens ; raisons en faveur d'un changement). — Ernest Lehr, *Les écus de cinq francs. Esquisse historique et numismatique*. — *Variétés. Les fêtes du centenaire genevois* (Entrée de la République de Genève dans le giron de la Confédération). — Louis Leger, *La psychologie des peuples slaves* (Tchèques, Slovaques, Slovènes, Serbo-Croates, Serbes, Bulgares, Polonais, Russes). — M. Millioud, *Pie X. L'Église. Le siècle*. — Edmond Rossier, *Les origines de la grande guerre* (L'Autriche-Hongrie, soutenue par l'Allemagne, a voulu par un coup hardi, ouvrir au sud une trouée, prise de possession de tout l'Orient turc. On pensait l'obtenir de l'abdication du continent ; les deux puissances admettaient la perspective de la guerre...).= Tome LXXVI, octobre-décembre 1914 : Pierre Kohler, *Madame de Staël et Etienne Dumont* (Né en 1753, d'un père genevois, d'une mère vaudoise, collaborateur de Mirabeau, puis vulgarisateur des idées de Bentham, Dumont exerça influence sur l'auteur des *Considérations sur la Révolution française*). — Raphael Lugeon, *A travers les ruines* (Notes sur la cathédrale de Reims, Louvain, douloureux bilan). — Ed. Rossier, *Autour de la guerre* (Plan allemand a échoué ; toutes les questions de nationalité se rouvrent). — André Morize, *Brouille de savants. Charles*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Sturm, Petit-Senn et Arago (d'après des lettres inédites). — Colonel F. Féyler, *Le plan de guerre austro-allemand.* — Maurice Millioud, *Idéologie de caste* (Impérialisme allemand est né de la conjonction d'une aristocratie militaire et d'une bourgeoisie ploutocrate ; Junkers prussiens et magnats industriels : désir de domination morale ajoutée à besoin de conquête économique) . — A. D. d'Alsheim, *Heur et malheur d'un médecin Wurtembergeois de la Grande armée* (D'après deux traductions différentes d'un même ouvrage allemand : « Souvenirs d'un médecin de la Grande Armée », par Heinrich Roos ; et « Avec Napoléon en Russie » par Henri de Roos. Piquantes comparaisons). — E. Gagliardi, *La neutralité et la conception suisse de l'État* (Traduit par Catherine Guilland). — Giuseppe Gallavresi, de la faculté des lettres de Milan, *La France et la neutralité italienne.* — Virgile Rossel, *Le rôle de la Suisse.* — Albert Dauzat, *Choses vues* (Notes au jour le jour des deux premiers mois de guerre). — Henry Sienkiewicz, *En Belgique* (Impressions de voyage d'il y a trente ans). — R.- W. d'Everstag, *La guerre aérienne* (Dénombrement des flottes aériennes en juillet 1914). — Henry de Varigny, *Le tétanos* (Statistiques de la guerre de 1870).

Tome LXXVII, janvier-mars 1915 : André Mercier, associé de l'Institut de Droit international, *Guerre et Droit* (Examen des multiples violations du droit des gens au cours de la guerre). — René Morax, *Senlis* (Description de la ville après l'invasion allemande). — Ed. Chapuisat, *Carnet politique et mondain de Charles de Constant* (cousin de Benjamin, 1762-1835). — Noelle Roger, *Soldats blessés* (Carnet d'une infirmière) — Raphael Lugeon, *Viollet-le-Duc, 1814-1879.* — Carl Spitteler, *Notre point de vue suisse.* — Albert Bonnard, *Le coup d'arrêt* (Exposé de la bataille de la Marne) — Francesco Chiesa, *Cendre et feu* (Réflexions d'un neutre). — Maxime Reymond, *L'église catholique et la guerre.* — Paut Stapfer, *Les leçons de la guerre.* — Georges Rigassi, *André Suarès.* — C. Delay, *L'inimitié séculaire des Russes et des Allemands,* d'après une étude de Michel Delines. — Raoul Hoffmann, *L'Heureuse-Vallée* (Le Cachemire, libéralisme des méthodes anglaises de colonisation). — M. Millioud, *L'Allemagne, la conquête économique et la guerre* (Étude fortement documentée). — W. Heubi, *Les palinodies de Claude Boucart* (D'après des documents inédits ; abjuration de Boucart, professeur de philosophie à l'Académie de Lausanne, en 1605). = Tome LXXVIII, avril-juin 1915 : Louis Léger, *La guerre actuelle et le panslavisme.* — X., *La situation militaire de la France.* — Otto Kluth, *Un poète suisse, Carl Spitteler* (né à Liestal, 24 avril 1845). — Sam Lévy, *Le péril musulman* (Il n'existe pas). — A. Maurer, *Ivan Goutcharov* (1812-1891 ; un maître du roman russe). — Paul Seippel, *Charles Péguy.* — D. Melegari, *La résurrection de Lazare. Quelques lettres d'un*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

patriote polonais (Adam Mickiewicz). — GEORGES WAGNIÈRE, *Le sultan et son peuple*. — VIRGILE ROSSEL, *La charte morale de l'Europe* (violation de la neutralité de la Belgique exige que les neutres s'insurgent contre la doctrine de la force créant le droit). — S. ROCHEBLAVE, *La France devant les nations* (Elle a travaillé pour l'idée pure, la vérité pure, la justice pure, c'est là le service historique qu'elle a rendu). — A. LOMBARD, *L'Allemagne de Taine et de Renan*. — DANIEL BELLET, *Le canal de Kiel et la préméditation allemande*. — ARNOLD REYMOND, *Notre neutralité et ses difficultés présentes* (La Suisse troublée moralement dans son sentiment d'existence nationale). = Tome LXXIX, juillet-septembre 1915 : LOUIS LEGER, *Le cinq centième anniversaire du supplice de Jean Hus*. — R. A. REISS, *Impressions de Serbie* (mai 1915). — EGMOND D'ARCIS, *L'équipée de deux peintres genevois à Clairvaux en 1871* (Charles Giron et Édouard Wernly pendant l'occupation allemande en France, passent les lignes ennemies sans être inquiétés). — LOUIS MONASTIER-SCHRŒDER, *Un compositeur norvégien : Halfdan Kjerulf et son temps*, 1815-1868 (Né à la même heure que le royaume de Norvège, propre à servir d'illustration à l'histoire du premier demi-siècle d'existence de cet État). — ERNEST SEILLIÈRE, *Impérialismes nationaux*. — Dr HENRI SEEHOLZER, *La fin d'une grande vie. Émile Ollivier*. — HENRY AUBERT, *Une réhabilitation. Erckmann-Chatrian* (Histoire de leur collaboration). — VIRGILE ROSSEL, *Opinion romande et sentiment suisse*. — ERNEST LEHR, *La ligue de paix et les conseils de conciliation proposés par M. G. Lowes Dickinson* (Inutile de s'ingénier à rédiger des traités s'ils doivent être violés aussitôt que signés). — HENRY DE VARIGNY, *Poudres et explosifs* (Leur histoire). — R. A. REISS, *Lettre de Serbie. La question albanaise* (Juin 1915). = Tome LXXX, octobre-décembre 1915 : ÉMILE BOUTROUX, *La conception française de la nationalité* (Elle consiste à étendre aux nations la maxime de 1789 que les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Théories sur la race, la langue, l'histoire sont dominées par un principe d'adhésion, de choix, de volonté qui a son siège dans la conscience des peuples. Notions allemandes d'État, de culture, substituent à l'égalité entre les nations, une hiérarchie. « Une nation est une amitié »). — M. A., *Les conséquences de la guerre sur l'économie suisse*. — CHARLES VELLAY, *Une nouvelle phase de la question de l'Adriatique* (août 1915). — J. SARYUSZ, *La Pologne : le sol et l'État*. — Sir FRÉDÉRICK POLLOCK, *Un point de vue anglais* (La solidarité de l'Empire rentre dans la solidarité plus grande de tous les Alliés). — HENRI CHENEVARD, *Morgarten* (Récit commémoratif, savoureux et pittoresque, de la bataille du 15 novembre 1315). — WILLIAM CART, *Timgad, La Pompéi algérienne*. — ALFRED THEULOT, *L'Amérique latine et la*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

guerre. — VICOMTE BRYCE, *L'attitude de la Grande-Bretagne dans la guerre actuelle* (Principes ; buts ; idéals). — A. MOREL-FATIO, *La gallophobie espagnole.* — CHARLES DEJONGH, ancien Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Bruxelles, *La Belgique et l'occupation allemande.* — GEORGES H. BLAKESLEE, *L'avenir du canal de Panama* (En temps de guerre). —

La Revue politique internationale, Lausanne. juillet-août 1915 : BERNADOTTE E. SCHMITT, professeur à l'université de Cleveland, *La rivalité économique anglo-allemande* (Le commerce extérieur allemand se fait surtout avec les territoires européens où il a devancé le commerce anglais ; l'Angleterre augmente le chiffre de ses affaires avec son immense empire où la part de l'Allemagne est minime. La participation de la Grande-Bretagne au conflit n'a pas été dictée par la jalousie). — ALBERT DE BERZEVICZY, *L'esprit de l'humanisme et la guerre.* — GEORGE BOVET, *Le ravitaillement de la Suisse* (Arrangements avec l'Allemagne et avec la Quadruple Entente. — D. BRIDGMAN, *Les socialistes anglais et la guerre.* — A. DE ROCHEBRUNE, *Notes et impressions d'Anatolie.* — BASILE G. ASSAN, *La Roumanie et les détroits.* = Septembre-octobre : MARMADUKE PICKTHALL, *Islam et chrétienté.* — H. D. BODENSTEIN, professeur à l'Université d'Amsterdam, *L'attitude de l'Afrique du Sud.* — SCIÉ-TON-FA, *La Chine et le Japon, la thèse chinoise.* — FÉLIX VALYI, *L'Héritage politique de Bismarck,* d'après un livre récent de M. Hans Dellbrück. — RAOUL CHÉLARD, *France et Autriche-Hongrie avant la guerre* (thèse française). = Novembre-décembre 1915 : HENRI LICHTENBERGER, *La France et l'Alsace-Lorraine.* — KÉMAL HILMY, *Les capitulations ottomanes.* — COMTE CHARLES POTULICKI, *La Pologne d'hier et de demain.* — X., *Autriche-Hongrie et France* (Réponse d'un Autrichien à M. Raoul Chélard). — W. WLADYSLAWSKI, *Les études d'histoire du baron Boris Nolde* (Les débuts de la grande guerre ; la Russie, la Prusse et la Pologne ; essai sur les Détroits).

E. C.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

CHRONIQUE

Académie française. — 6 juillet : L'Académie accepte un legs de onze fermes et un immeuble au Mans, fait en sa faveur, sans conditions, par M. Charles Denfert. Ce legs représente une somme d'environ 500.000 francs. La compagnie décide à l'unanimité d'envoyer à l'armée de Verdun l'adresse suivante : « A l'armée qui depuis quatre mois passés défend Verdun où l'ennemi comptait que quelques jours lui suffiraient pour frapper la France d'un coup mortel ; à l'armée qui, en arrêtant les énormes forces employées contre elle et sans cesse renouvelées, a permis aux autres armées de la France et à celle de l'Angleterre de se préparer à la grande offensive et empêché les Allemands de renforcer les troupes qui luttent contre nos vaillants alliés italiens et russes ; à l'armée qui attire sur un point à jamais célèbre de l'immense champ de bataille les regards du monde entier, atteste l'héroïsme français, illustre d'une page sublime l'histoire de France ; à la glorieuse armée de Verdun, l'Académie française adresse l'hommage de son admiration, de sa reconnaissance et de son respect. » — 13 juillet : L'Académie vote une adresse de condoléances à M. Denis Cochin à l'occasion de la mort au champ d'honneur de son fils aîné. — Le prix de langue française de la valeur de 10.000 francs destiné à reconnaître les services rendus au dehors à la langue française est attribué aux Lazaristes d'Orient. — Le 19 juillet a été rendu un décret qui autorise l'Académie à accepter la donation que lui a faite M. Étienne Lamy de la somme de 500.000 francs, représentant à peu près un revenu annuel de 25.000 francs, pour ce revenu être réparti, chaque année, entre deux familles de paysans français et catholiques choisies parmi les plus pauvres, les plus nombreuses, les plus chrétiennes de croyance, les plus intactes de mœurs. A chacune de ces familles sera donné un prix de 10.000 francs. Le surplus du revenu annuel sera placé. Quand ces revenus accumulés auront produit à leur tour un capital dont le revenu annuel atteindra 10.000 francs, l'Académie décidera, chaque année, si ces 10.000 francs seront ajoutés aux prix anciens ou formeront un prix nouveau. — 3 août : L'Académie a décerné les prix suivants aux écrivains tués, blessés ou combattants : Grand prix de littérature : M. Maurice Masson. Grand prix Broquette-Gonin : M. Émile Clermont. Prix Estrade-Delcros : colonel Driant. Grand prix Gobert : M. Rabut et le lieutenant-colonel Hennequin. Prix du roman : M. Avesne. Prix Née : général de Grandmaison. Prix Calman-Lévy : colonel de Malleray. Prix Vitet : capitaine Augustin Cochin. Prix Lambert : M. Raymond Aynard. Prix Furtade : M. Variot. Prix Maillé-Latour-Landry : M. André Fernet, M. Taffran. L'Académie a en outre attribué le prix Toirac à MM. Adrien Bertrand et Gaston de Bar ; le prix Jules Favre à Mme Antelme. — 10 août : L'Académie attribue les prix suivants : Prix Thé-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

rouanne : MM. le capitaine CHARETON, LOY, GODET, le colonel HULOT, D'USSEL, FRIBOURG, le colonel GRASSET, AUFFROY. Prix Thiers : MM. Albert MALET, FLACHAIRE, GAUCHEROT. — Le 17 août la séance a été levée en signe de deuil à l'occasion de la mort du marquis de Ségur. — 31 août : Le grand prix du budget (éloquence) dont le sujet était « la civilisation française », est décerné à M. Victor GIRAUD. L'ensemble des prix Bordin et Marcelin Guérin est partagé entre MM. GODET, GUIARD, RUPLINGER, PEYRE, Merlant GÉBELIN, ALPHAND, DE REINTY, ALINE et THOMAS.

Académie des Inscriptions et belles-lettres, 30 juin : Sur le rapport de M. Morel-Fatio le prix Raoul Duseigneur est attribué à M. LEITE DE VASCONCELLOS, professeur à l'Université de Lisbonne. — En fin de séance M. Maspero, secrétaire perpétuel, se lève pour donner lecture, selon l'usage, des ouvrages offerts en hommage à l'Académie. Subitement indisposé il s'affaisse sur son fauteuil et au bout de quelques instants expire foudroyé par une congestion cérébrale. — 21 juillet : Sur le rapport de M. Prou la commission a attribué sur les revenus de la fondation Thorlet : 1° un prix de 1.500 francs à M. Eugène SAULNIER, ancien élève de l'École des Chartes et de l'École des Hautes-Études, pour l'ensemble de ses travaux d'érudition ; 2° un prix de 1.000 francs à M. Achille MELLIEN pour ses recherches sur le folk-lore du Nivernais ; 3° un prix de 1000 francs à M. POITEVIN pour ses recherches sur la paléographie et la calligraphie. — M. René Cagnat, professeur d'épigraphie et d'antiquités romaines au Collège de France, est élu par 25 voix, sur 26 membres présents, secrétaire perpétuel en remplacement de M Maspero.

Académie des Sciences morales et politiques, 8 juillet : Sur la proposition de M. Welschinger, l'Académie vote la motion suivante : « L'Académie des sciences morales et politiques qui n'a cessé, depuis le commencement de la guerre, de s'associer au pays tout entier dans un commun éloge pour l'héroïque résistance des armées aux envahisseurs du territoire français, envoie aux vaillants soldats de Verdun, de Champagne, de Picardie et des autres fronts la nouvelle expression de ses sentiments de respect, de gratitude et d'admiration, ainsi qu'aux officiers, aux généraux et à leur généralissisme. — 22 juillet : Le prix J.-J. Berger, de la valeur de 15.000 fr. est attribué à M. LAVIGNON, en sa qualité de président de l'œuvre des orphelins des fonctionnaires de la préfecture de la Seine et de la ville de Paris. — 23 septembre : Sur le rapport de M. Willey, le prix J.-H. Chevallier (3.000 fr.) est attribué à MM. Ambroise COLIN et CAPITANT pour leur traité de droit civil.

Monuments historiques. — Par décrets du 19 juin 1916, la façade des diverses parties d'une maison Renaissance sise place du Marché à Villefranche-de-Rouergue (Aveyron) ; la tour de l'ancienne église de Paimpol (Côtes-du-Nord) et la chapelle dite de Sainte-Marie-d'en-Haut, à Grenoble (Isère) sont classées parmi les monuments historiques. — Par décrets du 6 septembre même mesure est prise pour l'ensemble du château d'Opmes sis à Romagnat (Puy-de-Dôme), y compris la fontaine située dans le jardin et le puits de la

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

cour intérieure, ainsi que pour l'église et la croix de calvaire du cimetière de la commune de Loqueffret (Finistère).

Académie florimontane. — M. Morès, ancien industriel, maire de Lovagny, a légué à l'Académie florimontane le beau château de Montrottier, des XIVe, XVIe, et XVIIe siècles. Ce château, situé sur la commune de Lovagny (Haute-Saône), près des gorges du Fier, à 7 kilomètres d'Annecy, contient des collections intéressantes pour l'histoire locale ; il est estimé, avec les terres qui l'entourent, un million. M. Morès a ajouté à ce don le legs d'une somme de 200.000 francs. Il est à souhaiter que les revenus provenant de cette magnifique propriété puissent servir à faciliter les recherches historiques aux archives de Turin où se trouvent conservés la plupart des documents intéressant cette région.

Doctorat ès lettres. — Le *Bulletin administratif du ministère de l'Instruction publique* a publié une « Note relative aux thèses présentées pour le doctorat ès lettres devant la Faculté des lettres de l'Université de Paris, par M Pierre-Maurice Masson, tué à l'ennemi le 16 avril 1916 : Les professeurs membres du jury désignés pour la soutenance des thèses de M. Pierre-Maurice Masson se sont réunis, le 11 mai 1916, pour examiner les thèses imprimées dont le manuscrit avait été accepté par eux dans une première délibération suivie du permis d'imprimer donné par M. le Vice-recteur. Le président du jury a exposé les remarquables titres scientifiques de M. Masson. MM. Michaut et Lanson ont présenté, l'un pour la thèse complémentaire, l'autre pour la thèse principale, leurs rapports faisant connaître la valeur considérable et l'importance des œuvres soumises à l'examen de la Faculté. Les membres du jury ont été unanimes à déclarer que les thèses de M. Pierre-Maurice Masson étaient dignes de valoir à leur auteur le grade de docteur ès-lettres avec la mention *très honorable.* » Le 28 juin 1916, M. Auguste Renaudet, agrégé d'histoire, a soutenu ses thèses pour le doctorat sur les sujets suivants : thèse complémentaire, *Les sources de l'histoire de France aux archives d'État de Florence, des guerres d'Italie à la Révolution* (*1494-1789*) ; thèse principale, *Préréforme et humanisme à Paris pendant les premières guerres d'Italie* (*1494-1517*).

Chaire de littérature et de patois bourguignons. — Par décret en date du 6 septembre 1916 le recteur de l'Académie de Dijon, au nom de l'université de cette ville, est autorisé à accepter un legs de M. Joachim-J.-B. Durandeau, consistant en une rente perpétuelle de 3.000 francs et en la nue-propriété des immeubles qu'il possède à Vitteaux (Côte-d'Or), à la charge de fonder à la faculté des lettres de l'Université de Dijon une chaire de littérature et de patois bourguignons.

Le Livre d'or de l'Université. — Des listes hebdomadaires publiées sous ce titre par le *Bulletin du Ministère de l'Instruction publique* nous extrayons, pour la période écoulée depuis la fin de juin, les mentions suivantes concernant de jeunes hommes que leur carrière vouait à l'étude de l'histoire.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Tué à l'ennemi : Lucien-Jean-Léon REY, ex-boursier de la faculté des lettres de Lyon, agrégé d'histoire.

Blessés : Georges CHABOT, professeur d'histoire au lycée de Bourg. Emile, G. LÉONARD, élève de l'École des Chartes.

Citations à l'ordre de l'armée : Maurice-Georges DIETERLEN, archiviste paléographe, sous-lieutenant au ... régiment d'infanterie : « tué le 6 octobre 1915 à la tête de sa section qu'il entraînait à l'assaut avec le plus grand courage et le plus bel élan. » — Jean-Pierre-Etienne PERRENET, élève de l'École des Chartes, sous-lieutenant au 150e régiment d'infanterie : « Officier d'un courage et d'un sang-froid remarquables. A été blessé très grièvement en faisant une reconnaissance, le 20 mars 1916, à proximité des lignes ennemies ; est mort des suites de ses blessures. »

Autres citations : Léon BURIAS, élève de l'École des Chartes, caporal au 173e régiment d'infanterie : « Jeune caporal d'une bravoure digne de tout éloge, a par sa fougue entraîné ses camarades à l'assaut, puis s'est joint à un groupe d'hommes résolus pour défendre un petit poste menacé par l'ennemi. A fait preuve, au cours de tout le combat, d'un grand sang-froid et d'un courage admirable. » (Ordre de la brigade). — Bernard FAULQUIER, archiviste paléographe, capitaine au 98e régiment territorial de marche. « Commandant une compagnie aux tranchées, a su, au cours d'un bombardement violent et continu, prendre avec calme des dispositions judicieuses qui lui ont permis d'éviter une surprise. » (Ordre de la division). — Henri GIRARD, bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, sergent au 44e régiment territorial d'infanterie. « Sous-officier d'un zèle, d'un dévouement sans défaillance, a toujours accompagné son chef de corps dans les endroits les plus périlleux, secondant son colonel par son service de secrétaire intelligent dans des endroits des plus exposés et souvent sous un bombardement des plus intenses. » (Ordre de la brigade). — André MARTIN, archiviste paléographe, bibliothécaire à la Bibliothèque Nationale, sous-lieutenant au ... régiment d'infanterie : « Au front depuis le 13 décembre 1914, a pris une part brillante aux combats du 17 janvier et du 2 mars 1915 (Bois-le-Prêtre), où il a été blessé. Revenu au front a continué à se signaler par son dévouement et son activité. » (Ordre du régiment). — Pierre PAUL, élève de l'École des Chartes, lieutenant de réserve au ... régiment d'infanterie... « Le 30 avril 1915, a enlevé son unité au feu avec la plus grande bravoure. Lors de l'occupation de la tranchée allemande prise, s'est dépensé sans compter, pour en assurer la possession, et résister aux attaques venant à la fois de droite et de gauche. » (Ordre du corps d'armée). — Michel PRÉVOST, ancien élève de l'Ecole des Chartes, bibliothécaire à la Bibliothèque Nationale, caporal de la 20e section des secrétaires d'état-major et de recrutement : « Ayant volontairement laissé ignorer à ses chefs sa situation de famille pour être certain de quitter le dépôt de la 20e section, n'a pas cessé depuis sept mois qu'il sert à l'armée d'Orient, de montrer dans l'accomplissement d'une tâche souvent ingrate et qui fut parfois écrasante, les qualités les plus sûres de méthode et de discrétion, un zèle infatigable et modeste, un dévouement absolu, toujours inspiré par la plus noble conception du devoir. Lors

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

du bombardement du quartier général par un zeppelin, a montré le plus grand sang-froid et fait preuve de courage. » (Ordre du régiment). — WADDINGTON, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Lyon, correspondant de l'Institut et membre du Conseil de l'Université de Lyon : « Bien que dégagé de toute obligation militaire, a tenu cependant malgré son âge (54 ans) à prendre du service actif. Au front depuis près d'un an avec la 10e division de cavalerie. Esprit fin et distingué, collaborateur précieux, dévoué et consciencieux. A fait plus que son devoir en assurant plusieurs fois des liaisons périlleuses aux avant-postes, dans des zones violemment bombardées. » (Ordre de la division).

CHRONIQUE DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES HISTORIQUES

Livre d'Or : Tombés au champ d'honneur :

Le capitaine **Augustin Cochin** a été tué d'une balle dans la tête le 8 juillet 1916 à Hardecourt. Né à Paris, le 22 décembre 1876, licencié ès-lettres, archiviste paléographe de la promotion du 29 janvier 1902, il passa brillamment sa thèse sur : *le Conseil et les réformés de 1652 à 1658*. Autour de ce sujet il donna dans notre Revue (septembre octobre 1903) un article sur « *les Conquêtes du consistoire de Nîmes pendant la Fronde* » et dans la Revue des Questions Historiques en juillet 1904 un travail sur « *les églises calvinistes : Mazarin et Cromwell.* »

Puis, avec une méthode infiniment scrupuleuse, et dans l'esprit le plus dégagé de parti pris, il aborda l'histoire de la Révolution et amassa pour un ouvrage futur une exceptionnelle documentation aux archives nationales. Ses recherches au Palais Soubise l'amenèrent à traiter au *Correspondant* des questions d'historiographie qui firent quelque bruit, notamment « *la crise de l'histoire révolutionnaire : Taine et M. Aulard* ». Un autre article écrit en collaboration avec M. Charpentier : « *La campagne électorale de 1789 en Belgique* » annonça en quelque sorte au public le grand travail qu'il projetait.

La guerre survint et l'archiviste prit l'épée ; lieutenant de réserve, il fut blessé et cité à l'ordre du jour dès septembre 1914 en ces termes : « Le 26 septembre, à l'attaque d'une position d'un village, malgré deux blessures graves a conservé le commandement de sa section et par son énergie a maintenu celle-ci sur le champ de bataille sous un feu violent de l'ennemi. »

Promu capitaine, il s'empressa de retourner au front, et à l'automne suivant participait à l'attaque de Tahure : « Admirable de sang-froid, d'entrain et de bravoure, a entraîné sa compagnie avec une ardeur sans égale à l'attaque du 25 septembre 1915 », disait une seconde citation à la suite de laquelle il était fait chevalier de la légion d'honneur. De nouveau blessé, il rejoignait son régiment avant d'être guéri, se faisait remarquer et était une troisième fois blessé sous Douaumont en février 1916 ; la citation qu'il avait si bien mérité notait : « A conduit sa compagnie à une contre-attaque avec un élan remarquable. Blessé d'une balle à l'épaule ne s'est fait panser qu'après avoir

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

assuré l'occupation du terrain conquis. Coutumier d'actions d'éclat. Déjà deux fois cité ; deux fois blessé. » Il était loin d'être remis, et portait encore son bras en écharpe quand sentant l'imminence de l'offensive de la Somme, il passa outre à tous les avis et courut reprendre le commandement de sa compagnie. Huit jours ne s'étaient pas écoulés qu'il tombait pour ne plus se relever : « Officier d'une bravoure et d'un entrain superbes, animé de l'esprit de devoir et de sacrifice le plus absolu, dit sa dernière citation ; blessé à tous les combats auquel il a assisté ; n'a jamais consenti à être guéri complètement pour reprendre plus vite sa place dans le rang. Malgré toutes les instances est revenu au corps avec un bras brisé. Exemple vivant des plus hautes qualités militaires. Est tombé glorieusement le 8 juillet 1916, à la tête de sa compagnie, défendant une ligne qui venait d'être conquise. »

Celui de nos collègues qui l'a le mieux connu, qui fut son parrain à son entrée dans notre société nous écrit : « Jadis dans les temps très lointains où on était en paix, nous avions lutté ensemble sur un autre terrain et j'avais pu apprécier la trempe merveilleuse de son caractère en même temps ue l'élévation de son esprit, la profondeur de son érudition, l'acuité de son sens critique. Pendant des années, avec une ténacité admirable, dans nos archives, à Paris, en province, partout il avait poursuivi la recherche d'une vérité difficile à retrouver sur les origines immédiates de la Révolution, sur les raisons des premiers mouvements populaires, sur les menées secrètes des Jacobins et il avait complété ces études par des travaux entièrement nouveaux sur le Comité de salut public. Il avait ainsi réuni les matériaux les plus solides à l'aide desquels il se préparait à construire un monument destiné très certainement à occuper une place des plus importantes dans notre histoire de la Révolution.

Il est malheureusement tombé avant d'avoir pu achever son œuvre. Il est tombé glorieusement. Cette gloire n'était pas celle que, malgré sa modestie, il avait peut-être entrevue et à laquelle il pouvait prétendre. Ce n'était pas celle que nous, ses amis et ses admirateurs, nous voulions pour lui. Mais c'est celle devant laquelle, à l'heure actuelle nous devons tous nous incliner de préférence à toutes les autres. Il est tombé trop tôt aussi pour voir la réalisation de notre rêve à tous, la victoire. Ce rêve, nous le sentons tous enfin sur le point de devenir la réalité et notre chagrin n'en est que plus profond de penser à ceux de nos camarades qui n'auront pas la joie d'assister au triomphe final. »

Le capitaine **Pierre Quentin-Bauchart** a été lui aussi blessé mortellement, dans la Somme le 8 octobre. La terrible nouvelle nous parvient au moment où nous mettons sous presse ; nous consacrerons à notre très cher confrère dans notre prochain numéro la notice qu'il mérite autant pour son très beau courage militaire que pour sa jeune mais déjà remarquable carrière d'historien.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

LIVRES NOUVEAUX

Bibliothèques et Archives. — *Bibliothèque de l'Université de Paris (Sorbonne).* Nouvelles acquisitions. Année 1914-1915. Paris, Klincksieck, in-8 à 2 col., 77 p. — *Inventaire sommaire des archives historiques du ministère de la guerre.* Archives anciennes. Correspondances, tome 5 (fasc. 1er, n° 3352-3634). Paris, impr. Nationale (1915) in-8, 358 p.

Mémoires, documents, correspondances. — Mgr A. Baudrillart et A. Legestre, *Lettres du duc de Bourgogne* au roi d'Espagne Philippe V, et à la reine, publiées pour la Société de l'Histoire de France. Tome 2 (1709-1712). Paris, H. Laurens, in-8, lxxxv-273 p. — A. Bernard, *Souvenirs de la promotion de l'Empire,* 1852-1854, d'après la correspondance d'un Saint-Cyrien). Mâcon, impr. Protat, in-8, 116 p. — P. Bonnefon, *Mémoires de Louis-Henri de Loménie, comte de Brienne, dit le jeune Brienne,* publiés d'après le manuscrit autographe pour la Société de l'Histoire de France. Paris, H. Laurens, in-8, 363 p. — A. Longnon et V. Carrière, *Pouillés de la province de Trêves.* Paris, Klincksieck (1915), in-4, lxviii 600 p.

Histoire générale. — P. Bastid, *De la fonction sociale des communautés taisibles de l'ancien droit.* Tours, impr. P. Salmon, in-8, 223 p. — G. Dottin, *Les anciens peuples de l'Europe.* Paris, C. Klincksieck, in-8, xiv-303 p. — P. Roux, *Les fermes d'impôts sous l'ancien régime.* (Thèse). Paris, Rousseau, in-8, xxxi-664 p.

Histoire littéraire. — N. M. Bernardin, *Du XVe au XXe siècle.* Études d'histoire littéraire. Paris, Rieder, in-16, 368 p. — H. Bremond, *Histoire littéraire du sentiment religieux en France* depuis la fin des guerres de religion jusqu'à nos jours. II : L'invasion mystique (1590-1620). Paris, Bloud et Gay, in-8, 621 p.

Histoire religieuse. — P. Bernard, *Vie de la révérende mère SainteAngèle,* fondatrice de la congrégation des Augustines du Saint-Cœur de Marie et de la clinique de la rue de la Santé. Paris, G. Beauchesne, in-8, viii-367 p. — G. Grente, *Saint Lô, évêque de Coutances.* Saint-Lô, impr. Jacqueline (1915), in-8, 19 p. — *Le chanoine Louis-Marie Jégouzo,* vicaire général du diocèse de Vannes, supérieur ecclésiastique des Filles de Jésus (1837-1908). Notices biographiques. Vannes, impr. Galles, in-8, 55 p. — L. Philibert, *Monographie du sanctuaire de N.-D. de Santé de la Verdière (Var).* Draguignan, Impr. du Var, in-16, xiii-98 p. — Ch. Ragon, *Monastère du Verbe-Incarné. Azérables.* Simples notes. Limoges, impr. Perrete, in-8, 32 p. — Chanoine Sifflet, *Les évêques concordataires du Mans.* II : Mgr de La Myre-Mory, 1820-1829. Le Mans, impr. Monnoyer (1915), in-8, 143 p.

Histoire locale. — C. Pfister, *Lectures alsaciennes.* Géographie. Histoire. Biographies. Paris, A. Colin, in-8, 135 p. — C. Jullian, *Notre Alsace.* Ses ori-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

gines naturelles et ses débuts historiques. Paris, Fischbacher, in-8, 16 p. — J. Reinach, *L'Alsace-Lorraine devant l'histoire*. Nancy-Paris, Berger-Levrault, in-8, 32 p. — P. Esdouhard d'Anisy, *Le polyptique de l'Hôtel-Dieu de Beaune*. Bruxelles et Paris, G. Van Oest, in-4, 78 p. — Abbé Ch. Girault, *L'église incendiée de la Chapelle Saint-Aubin*. Ses transformations, ses souvenirs, ses curés, sa sacristie. Mamers, impr. J. Fleury, in-8, 48 p. — F. Henriet, *Un chapitre de l'histoire de Château-Thierry*. La rue Jean-La-Fontaine. Notes et souvenirs. Paris, H. Laurens, in-8, 85 p. — H. Hentsch, *Deux années au Dahomey*, 1903-1905. D'après ses lettres. Nancy-Paris, Berger-Levrault, in-8, xvii-132 p. — E. Salomon, *Les châteaux historiques (manoirs, maisons-fortes, gentilhommières, anciens fiefs) du Forez et des enclaves du Lyonnais, du Beaujolais et du Mâconnais qui ont formé le département de la Loire*. Tome I. Hennebont, impr. Normand, in-4, ii-452 p. — Commandant de Montesson, *Notes sur les tableaux, portraits et souvenirs d'une famille Mancelle*. Le Mans, Monnoyer, in-8, 32 p. — Commandant Pierrat, *Vingt-six mois au Maroc*. Historique de la 7e compagnie du 1er régiment de tirailleurs algériens, du mois de novembre 1907 au mois de novembre 1913. Paris, Charles Lavauzelle, in-8, 146 p. — P. Le Verdier, *L'atelier de Guillaume Le Tailleur*, premier imprimeur rouennais. Histoire et bibliographie. Ouvrage publié pour la Société française de bibliographie. Paris, Société française de bibliographie, in-4, 79. — F. Marullaz, *La vérité sur la zone franche de la Haute-Savoie*. Nature, origine et valeur en droit. Conditions actuelles. Avenir. Thonon-les-Bains, impr. A. Dubouloz, in-8, 232 p.

Guerre de 1914-1916. — Ad. Aderer, G. Astruc, etc., *Le théâtre pendant la guerre*. Notices et documents. Paris, Soc. de l'Histoire du théâtre (chez Marcel Fredet), in-8, viii-128 p. — *L'Alsace délivrée* : 1681-1916 Paris, impr. Studium « L'art et les artistes » (numéro spécial), in-8, 64 p. — Mgr Ch. Bellet, *Notice sur Jean Chareton*, commandant au 289e régiment d'infanterie, tué à l'ennemi le 30 juin 1915. Grenoble, impr. J. Baratier, in-8, 23 p. — *A la mémoire de L.-E.-A. Blondel*, lieutenant commandant la 17e compagnie du 302e d'infanterie, blessé à l'ennemi à Rembercourt (Meuse), le 7 septembre 1914, et mort de sa blessure, le 15 septembre, à l'âge de trente-six ans. Chartres, impr. Durand, in-16, 24 p. — H. Bordeaux, *Trois tombes*. Paris, Plon-Nourrit, in-16, xiii-291 p. — L. Bréhier, *La cathédrale de Reims*. Une œuvre française. Paris, H. Laurens, in-8, iii-283 p. — Colonel Br. Bujac, Premières contributions à l'histoire de la grande guerre. I. *La Roumanie*. Paris, L. Fournier, in-8, vii-70 p. — *Carnet de route d'un officier d'Alpins*. 2e série. Octobre-décembre 1914. En Argonne. Sur l'Yser. En Artois. Nancy-Paris. Berger-Levrault. in-8, 89 p. — H. Célarié, *Sous les obus*. Souvenirs d'une jeune lorraine (1914-1915). Paris, Gedalge, in-8, 237 p.-Judith Cladel, *Le général Galliéni*. Nancy-Paris, Berger-Levrault, in-8, xii-134 p. — J. de Dampierre, *Carnets de route de combattants allemands*. Traduction intégrale, introduction et notes. Un officier saxon. Un sous-officier posnanien. Un réserviste saxon. Nancy-Paris, Berger-Levrault, in-12, xxvi-183 p. — E. Daudet, *Les auteurs de la guerre de 1914*. I : Bismarck. Paris, Attinger, in-12, 288 p. — J. Destrée, *L'effort britannique*. Contribution de l'Angleterre à la guerre européenne. Août 1914-février 1916. Bruxelles et Paris, G. Van Oest,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

in-16, XII-277 p. — *Deux mois de campagne en Serbie.* Journal de route d'un officier jurassien (octobre-novembre 1915). Paris, libr. de l'armée, in-16, 71 p. — Sous-lieutenant A. DOLLÉ, *Pages de gloire, d'amour et de mort.* Guerre de 1914-1916. Impressions, récits, nouvelles. Nancy-Paris, Berger-Levrault, in-16, x-182 p. — Sœur ÉMILE-JOSEPH, *Les sœurs de Lens.* Le joug allemand. Sous les obus. La libération. Saint-Brieuc, impr. R. Prud'homme, in-8, 28 p. — A. FUGLISTER, *Louvain. Ville martyre.* Paris, Delandre, in-8, XVI-211 p. — Commandant DE GERLACHE DE GOMERY, *La Belgique et les Belges pendant la guerre.* Nancy-Paris. Berger-Levrault, in-8, 335 p. — E. GOMEZ GARRILLO, *Le sourire sous la mitraille.* Traduction de Gabriel Ledos. Nancy-Paris, Berger-Levrault, in-16, 348 p. — Mme HOLLEBECQUE, *La jeunesse scolaire de France et la guerre.* Paris, H. Didier, in-8, 104 p. — L. LE CACHEUX, *Notice biographique sur D.-L.-A. Demelun, prêtre-brancardier,* tué à l'ennemi, 1887-1915. La Chapelle-Montligeon, impr. de Montligeon. in-16, XIV-120 p. — L. LÉGER, *Les luttes séculaires des Germains et des Slaves.* Paris, J. Maisonneuve, in-8, 37 p. — C. LE GOFFIC, *Bourguignottes et pompons rouges.* Paris, Georges Crès, in-16, XII-299 p. — M. LELIÈVRE, *Bertin Aguillon,* pasteur méthodiste, tombé au champ d'honneur au service de Dieu et de la France, à Hattonchatel (Meuse), le dimanche 20 septembre 1914. Paris, Fischbacher (1915), in-16, 63 p. — *Le lieutenant Joseph Lemaire,* du 324e d'infanterie. tué à Beaumont (Meuse), le 22 octobre 1914. Le Mans, impr. Benderitter (1915), in-8, 15 p. — A. NICOT, *La grande Guerre.* Les prétextes. L'invasion. Tours, A. Mame, in-16, 259 p. — J. PERRIN-D'AGNEL et P. VACHER, *Revue volante des faits et gestes de la 6e division de cavalerie.* Lyon, impr. E, Vitte, in-8, 32 p. — E. PETIT, *De l'école à la guerre.* L'Ecole avant la guerre. L'Ecole et les œuvres de guerre. L'Ecole et la guerre. Chez les adolescents. Après la guerre. Paris, F. Alcan, in-16, VIII-304 p. — *A la mémoire de M. l'abbé Gaston Ponch,* vicaire à Saint-Amans-Valtoret, mort à l'ennemi, des suites de ses blessures, le 30 septembre 1915. Albi, impr. coopérative du Sud-Ouest, in-16, 16 p. — C. PRIEUR, *De Dixmude à Nieuport.* Journal de camp d'un officier de fusiliers marins (octobre 1914-mai 1915). Paris, Perrin, in-16, 266 p. — A. PRIGNET, *L'Alsace-Lorraine.* Son histoire. Son héroïsme. Son martyre. Ses aspirations. Paris, Delagrave, in-8, 188 p. — *Reims et la Marne.* Almanach de la guerre, 1914-1915, publié par Jules Matot. Edition 1916. Reims, in-8, 656 p. — G. RIOU, *Journal d'un simple soldat* : Guerre. Captivité. 1914-1915. Paris, Hachette, in-16, XXVII-252 p. — E. ROUARD DE CARD, *La Turquie et le protectorat français en Tunisie,* 1881-1913. Paris, A. Pedone, in-8, VI-32 p. — *Le lieutenant Jean Saleilles.* Lettres de guerre. Dijon, impr. Darantiere, in-8, 176 p. — J. SIRILLE et J. MAUVEAUX, *Le premier sang versé par l'Allemagne. L'affaire de Jonchery du 2 août 1914.* Le récit allemand. Les témoignages français. Besançon, impr. Millot (1915), in-8, 12 p. — *Les Vandales en France.* 1914-1915. Senlis, Soissons, Arras... Eglises et villages de la Marne, de l'Aisne et des départements du Nord. Paris, impr. Studium ;.. l'art et les artistes (n° spécial), in-4 à 2 col., 68 p.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Revue des Études historiques

ANNEE 1916

TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

Les chiffres renvoient aux pages

Abréviations : C. R. : compte rendu ; — sign. : signalé dans les « autres ouvrages envoyés à la rédaction ».

A

Académie des Beaux-Arts, chronique, 144, 435.
Académie des Inscriptions et belles-lettres, chronique, 144, 286, 434, 581.
Académie française, chronique, 144, 286, 434, 580.
Académie des Sciences, chronique, 144.
Académie des Sciences morales et politiques, chronique, 144, 581.
Académie florimontane, chronique, 581.
Agadir (d') à Serajevo, par P. Albin, C. R., 252.
Albin (P.), *d'Agadir à Serajevo,* C. R., 252.
Allemagne avant la guerre [*L'*], par le baron Bayens, C. R., 250.
Allemagne contre l'Europe [*L'*]. *La guerre 1914-1916*, par F. Charmes, C. R., 403.
Allemagne contemporaine [*Les Institutions de l'*], par J. Barthélemy, C. R., 550.
Allemands en France sous l'ancien régime [*La Pénétration des*], par J. Mathorez, 34-65, 171-207, 314-345.
Allemands chez eux pendant la guerre (Les) de Cologne à Vienne; impressions d'un neutre, par P. Balmer, C. R., 560.
Allemandes d'expansion économique [*Les méthodes*], par H. Hauser, C. R., 249.
Andegaviana, par le chanoine Uzureau, C. R., 121, 408, 562.
Annual report of the american historical association for the year 1913. Papers of James A. Bayard 1796-1815, publiés par E. Donnan, C. R., 261.
Annunzio (Gabriel d') et la politique nationale en Italie, par P. Piot, C. R., 405.
Archives [*Service des*], chronique, 435.
Archives de la cathédrale de Lyon, chronique, 287.
Arménie martyre [*L'*], par E. Griselle, C. R., 552.
Aulneau (J.). *La Turquie et la guerre*, C. R., 112.
Autriche-Hongrie et France, par R. Chélard, C. R., 258.
Autriche-Hongrie [*La liquidation de l'*], par L. Léger, C. R., 399.
Auzoux (A.), C. R. des ouvrages de E. Welwert, 109; C. Mallet, 405, S. Piot, 405; Général Canonge, 548; Baron Buffin, 554; Ch. Hennebois, 556.

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

B

Bachelier (Nicolas), par H. Graillot, C. R., 106.
Baie (Eugène), *Le droit des nationalités*, C. R., 259.
Baillaud, Boutroux, Chailley, Doumic, Gérard, Langlois, de la Sizeranne, de Launay, Lecomte, Lemaire, R.-G. Lévy, Painlevé, Perrier, Picard, Poincaré, Richet, Schneider, Strauss, Viger, Widor : *Un demi-siècle de civilisation française*, C. R., 549.
Balkanicus, *La Bulgarie, ses ambitions, sa trahison*, C. R., 400.
Balmer (P.), *Les Allemands chez eux pendant la guerre (de Cologne à Vienne). Impressions d'un neutre*, C. R., 560.
Banat [*Le droit historique des Roumains et des Serbes sur le*], par Jov. Radonitch, 472-98.
Barthélemy (Joseph), *Les Institutions politiques de l'Allemagne contemporaine*, C. R., 550.
Barthou (Louis), *Lamartine orateur*, C. R., 544.
Baye (Baron de), *La Prussification de l'Allemagne*, C. R., 408.
Bayens (Baron), *L'Allemagne avant la guerre*, C. R., 250.
Belge [*La campagne de l'armée*], C. R., 258.
Belgique [*La*] *boulevard du droit*, par H. Carton de Wiart, C. R., 552.
Belgique héroïque et vaillante (*La*), par le baron Buffin, C. R., 554.
Bémont (C.). *Recueil d'actes relatifs à l'administration des rois d'Angleterre en Guyenne au XIIIe siècle*, C. R., 118.
Berger (E.). [A. Longnon et], *Documents relatifs au comté de Champagne et de Brie*, C. R., 118.
Bernard (E.), C. R. des ouvrages de L. Caresme, 245.
Bibal (M.). *De Viris illustribus gasconiae*, C. R., 559.
Bibliothèques françaises à Londres, chronique, 148.
Blessé [*Journal d'un grand*] *aux mains de l'Allemagne*, par C. Hennebois, C. R., 555.
Bonald (M. de) et sa correspondance inédite, par B. Combes de Patris, 367-91.
Bonaparte, lieutenant en second, par L. Caresme, C. R., 245.
Bosphore et des Dardanelles [*La question du*], par N. Dascovici, C. R., 112.
Bourguignons [*Chaire de littérature et de patois*], chronique, 582.
Bourgin (H.), *Le militarisme allemand*, C. R., 259.
Bouard (A. de), *Étude de diplomatique sur les actes des notaires du Châtelet de Paris*, C. R., 101.
Brienne [*Souverains, princes et hôtes illustres de*], par l'abbé A. Prevost, C. R., 559.
Buffin (Baron C.), *La Belgique héroïque et vaillante*, C. R., 554.
Bulgarie [*La*], *ses ambitions, sa trahison*, par Balkanicus, C. R., 400.
Bulow à Rome [*La mission du prince de*], par H. Welschinger, C. R., 111.
Burnand (R.), C. R. de l'ouvrage de E. d'Estrée, 404.

C

Câbles sous-marins allemands [*Les*], par C. Lesage, C. R., 252.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Cagnat (R.), *Cours d'épigraphie latine*, C. R., 117.
Candie [*La guerre de*], *l'intervention française 1646-1669*, par C. de la Roncière, 153-171.
Canonge (général F.), *Histoire de l'invasion allemande en 1870-71*, C. R., 548.
Caresme (L.), *Bonaparte, lieutenant en second*, C. R., 245.
Carton de Wiart (H.), *La Belgique, boulevard du droit*, C. R., 552.
Casanova (Jacques), Vénitien. Une vie d'aventures au XVIIIe siècle, par C. Samaran, C. R., 108.
Catholiques [*Les*] *espagnols et la guerre*, chronique, 437.
Chambure (A. de), *A travers la Presse*, C. R., 120.
Champagne et de Brie [*Documents relatifs au comté de*], par A. Longnon et E. Berger, C. R., 118.
Chancellerie de France, des origines à 1328 [*La grande*], par E. Perrichet, C. R., 101.
Chareton (commandant), Nécrologie (chronique de la Société des Études historiques), 290.
Charmes (F.), *L'Allemagne contre l'Europe : La guerre (1914-1915)*, C. R., 403.
Chassaigne (Marc), C. R. de l'ouvrage de J. Barthélemy, 550.
Chélard (B.), *Autriche-Hongrie et France*, C. R., 258.
Chénier (M.-J.) et le Chant du départ, par C. Le Senne, C. R., 407.
Chenu (C.), *De l'arrière à l'avant. Chronique de la guerre*, C. R., 404.
Cherche-Midi [*La rue du*], *son histoire, son historien*, par Léo Mouton, 228-40.
Chuquet (A.), *J.-G. Eynard au Congrès de Vienne*, 207-220. — *De Valmy à la Marne*, C. R., 402.
Civilisation française [*Un demi-siècle de*], par Baillaud, Boutroux, Chailley, Doumic, Gérard, Langlois, de la Sizeranne, de Launay, Lecomte, Lemaire, R.-G. Lévy, Painlevé, Perrier, Picard, Poincaré, Richet, Schneider, Strauss, Viger, Widor, C. R., 549.
Cochin Augustin, Nécrologie (dans la chronique de la Société des Études historiques), 584.
Combes de Patris (B.), *Souvenirs de Valmy*, C. R., 261. *M. de Bonald et sa correspondance inédite*, 367-91, C. R. des ouvrages de H. Hauser, 249, Baron Beyens, 250, J. de Lanessan, 256, A. Chuquet, 402, F. Charmes, 403, P. Balmer, 560.
Commission de la vie économique de la Révolution, chronique, 287.
Conférences Jules Lair, chronique, 145.
Constantinople et l'alliance franco-russe [*La reprise de*], par E. Driault, C. R., 112.
Couvreu (E.), C. R. des ouvrages de J. Valloton, 257, V. Giraud, 257, W. Vogt, 556, G. Desson, 557 ; dépouillement des revues suisses, 576-79.
Culture [*Une théorie allemande de la*], par V. Delbos, C. R., 552.
Curzon (A. de), peintre, par H. de Curzon, C. R., 246.
Curzon (H. de), *Alfred de Curzon peintre*, C. R., 246.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

D

Dascovici (N.), *La question du Bosphore et des Dardanelles*, C. R., 112.
Deborde de Montcorin (E.), C. R. des ouvrages de A. de Maricourt, H. Carton de Wiart, M. des Ombiaux, V. Delbos, R. Doumic, E. Griselle, 552.
Défense de l'esprit français (la), par René Doumic, C. R., 552.
Delabrousse (E.), *Joseph Magnin et son temps*, C. R., 396.
Delannoy (P.), *L'Université de Louvain*, C. R., 254.
Delbos (V.), *Une théorie allemande de la culture*, C. R., 552.
Delos au temps de l'indépendance de l'île [*Les maisons sacrées de*], par S. Molinier, C. R., 406.
Denis (E.), *La grande Serbie*, C. R., 115.
Depoin (J.), C. R. des ouvrages de E. Perrichet et de A. de Bouard, 101.
Deslandres (P.), C. R. des ouvrages de L. Léger, 399, F. Mourret, 539, G. Grente, 541, abbé Prévost, 559, M. des Ombiaux, 560.
Desson (G.), *Souvenirs d'un otage : De Hirson à Rastatt*, C. R., 557.
Dimier (L.), *Histoire de Savoie, des origines à l'annexion*, C. R., 117.
Doctorat ès lettres, chronique, 287, 582.
Dottin (G.), *Les anciens peuples de l'Europe*, C. R,, 536.
Doumic (René), *La défense de l'esprit français*, C. R., 552.
Driault (E.), *La reprise de Constantinople et l'alliance franco-russe*, C. R., 112.
La France et la guerre ; les solutions françaises, C. R., 559.

E

École des Chartes, chronique, 286, 287, 288.
Église [*Histoire générale de l'*]. *La Chrétienté*, par F. Mourret, C. R., 539.
Élisabeth de Belgique [*La reine*], par M. des Ombiaux, C. R., 560.
Enquête sur les biens communaux, chronique, 149.
Épigraphie latine [*Cours d'*], par R. Cagnat, C. R., 117.
Espérandieu, *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine*, tome VI (Belgique), C. R., 391.
Essais historiques et biographiques, par L. de Lanzac de Laborie, C. R., 248.
Estrée (H. d'), *D'Oran à Arras*, C. R., 404.
Étapes et combats. Souvenirs d'un cavalier devenu fantassin, par C. Mallet, C. R., 405.
Études Historiques [*Chronique de la Société des*], chronique, 289, 439. 584.
Eude (E.), *L'itinéraire parisien de Jeanne d'Arc en la journée du 8 septembre 1429*, 65-91.
Eynard (J.-G.) au Congrès de Vienne, par G. Chuquet, 207-220.

F

Ferrare [*La cour de*], par E. Rodocanachi, 220-8.
Flach (J.), *Revendications contre l'Allemagne du poème de Gauthier d'Aquitaine* (Waltharius), 297-314.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Flat (Paul), *Vers la Victoire*, C. R., 259.
Forgues (*E.-D.*) [*Le critique*]. *Un ami de Stendhal 1813-1883*, par L. Pinvert, C. R., 546.
Francières [*Les Seigneurs de*], par le Cte de Saint-Pol, C. R., 104.

G

Gaule romaine [*Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la*], par L. Espérandieu, C. R., 392.
Germaniques [*Les empires*] *et la politique de la force*, par J. de Lanessan, C. R., 256.
Giraud (V.), *Pro Patria*, C. R., 257.
Graillot (H.), *Nicolas Bachelier*, C. R., 106.
Grenelle, par L. Lambeau, C. R., 119.
Grente (Georges), *Saint Pie V*, C. R., 541.
Griselle (E.), *De Berlin à Constantinople. Un échec diplomatique de Louis XIV en 1659*, 345-67. — *L'Arménie martyre*, C. R., 552.
Guerre [*Chronique de la*], *De l'arrière à l'avant*, par C. Chenu, C. R., 404.
Guerre [*Histoire de la*], chronique, 436.
Guyenne au XIIIe siècle [*Recueil d'actes relatifs à l'administration des rois d'Angleterre en*], par C. Bémont, C. R., 118.

H

Hardy (Jules), *Journal, Les Prussiens à Tonnerre 1870-71*, C. R., 247.
Harmand (J.), C. R. des ouvrages de X, 258.
Hauser (H.), *Les méthodes allemandes d'expansion économique*, C. R., 249.
Hauser (H.), *Les sources de l'histoire de France*, C. R., 392.
Hennebois (Charles), *Journal d'un grand blessé; aux mains de l'Allemagne*, C. R., 555.
Héron de Villefosse, *Le soleil maîtrisant ses chevaux*, C. R., 407.
Histoire de France [*Les sources de l'*] *(Henri IV)*, par H. Hauser, C. R., 392.
Historiques françaises à l'exposition de San-Francisco [*Les Études*], par A. Laborde-Milaa, 91-101.
Hôpital [*Discours à l'*], par F. Masson, C. R., 256.
Hovelacque, *Les causes profondes de la guerre*, C. R., 259.

I

Intérêts économiques et rapports internationaux à la veille de la guerre, par P.-A. Marvaud, Peyerimoff, P. Guebhard, C. de Lasteyrie, C. R., 251.
Invasion allemande en 1870-71 [*Histoire de l'*], par le général Canonge, C. R., 548.
Italie (L') depuis 1870, par A. Pingaud, C. R., 115.

J

Jeanne d'Arc en la journée du 8 septembre 1429 [*L'itinéraire parisien de*], par E. Eude, 65-91.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

L

Laborde-Milaa (A.), *Les Études historiques françaises à l'exposition de San-Francisco*, 91-101. — *Une édition savante des Méditations*, 525-35, C. R. des ouvrages de C. Urbain et E. Levesque, 244, Hovelacque, Lanessan, Bourgin, Paul Flat, Paul Louis, E, Baie, E. Regnano, C. R., 259.

Lallemand (Léon), *Nécrologie*, chronique, 288.

Lamartine orateur, par Louis Barthou, C. R., 544. — *Une édition savante des Méditatione*, par A. Laborde-Milaa, 525.

Lambeau (L.), *Grenelle*, C. R., 119.

Lameth [*Notes et souvenirs de Théodore de*], par E. Welwert, C. R., 108.

Lanessan (J. de), *Les empires germaniques et la politique de la force*, C. R., 256. — *Comment l'éducation allemande a créé la barbarie germanique*, C. R., 259. — *Pourquoi les Germains seront vaincus*, C. R., 259.

Lanzac de Laborie (L. de), *Essais historiques et biographiques*, C. R., 248.

Léger (Louis), *La liquidation de l'Autriche-Hongrie*, C. R., 399.

Legrand (Léon), Dépouillement des Revues générales et des Revues locales, 123-37 ; 263-79 ; 406-425 ; 563-74.

Leman [*Le général*], par M. des Ombiaux, C. R., 552.

Lenient (E.), *La solution des énigmes de Waterloo*, C. R., 393.

Lesage (C.), *Les câbles sous-marins allemands*, C. R., 252.

Le Senne (C.), *M.-J. Chénier et le Chant du départ*, C. R., 407. — *Rouget de l'Isle et la Marseillaise*, C. R., 407.

Levesque (E.) [Ch. Urbain et], *Correspondance de Bossuet*, C. R., 244.

Lévy Bruhl, *Les causes économiques et politiques de la Conflagration européenne* C. R., 261.

Livre d'or de l'Université, chronique, 146, 288, 438, 582.

Livres nouveaux (liste), 150, 294, 440, 587.

Longnon (A.) et E. Berger, *Documents relatifs au comté de Champagne et de Brie*, C. R., 118.

Louis XIV en 1659 [*De Berlin à Constantinople : Un échec diplomatique de*], par E. Griselle, 345-67.

Louis (Paul), *L'Europe nouvelle*, C. R., 259. — *La Paix que nous voudrons*, C. R., 260.

Louvain [*L'Université de*], par P. Delannoy, C. R., 254.

Luigi XIV et la Santa Sede 1689-1693, par le Dr Maria d'Angelo, C. R., 243.

M

Magnin (Joseph) et son temps, par E. Delabrousse, C. R., 396.

Mallet (C.), *Etapes et combats. Souvenirs d'un cavalier devenu fantassin*, C. R., 405.

Maria d'Angelo (Dr), *Luigi XIV e la Santa Sede 1689-1693*, C. R., 243.

Maricourt (Baron A. de), *Le drame de Senlis*, C. R., 552.

Marvaud, Peyerimoff, P. Guebhard, C. de Lasteyrie, *Les Intérêts économiques et les rapports internationaux à la veille de la guerre*, C. R., 251.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Masson (F.), *Discours à l'hôpital*, C. R., 256.
Mathorez (J.), *La Pénétration des Allemands en France sous l'ancien régime*, 34-65 ; 171-207 ; 314-345.
Maugis (E.), *Histoire du Parlement de Paris de l'avènement des rois Valois à la mort de Henri IV*, C. R., 107.
Méditations [*Une édition savante des*], par A. Laborde-Milaa, 525-35.
Militarisme allemand (Le), par H. Bourgin, C. R., 259.
Mirot (Léon), C. R. des ouvrages de E. Maugis, 107 ; C. Samaran, 108 ; E. Dimier, 117 ; A. Longnon et E. Berger, 118 ; C. Bémont, 118 ; L. Lambeau, 119 ; L. Passy, 242 ; J. Hardy, 247 ; J. Regné, 538 ; M. Poète, 542. Dépouillement des revues italiennes, 425-33.
Molinier (S.). *Les maisons sacrées de Delos au temps de l'indépendance de l'île*, C. R., 406.
Monuments historiques, chronique, 287, 581.
Mourret (Fernand), *Histoire générale de l'Église*, t. IV. *La Chrétienté*, C. R., 539.
Mouton (Léo), *La rue du Cherche-Midi, son histoire, son historien*, 228-40. C. R. des ouvrages de H. Hauser, 392, abbé Uzureau, 408, 562, des mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Savoie, 561.

N

Notaires du Châtelet de Paris. [*Étude de diplomatique sur les actes des*], par A. de Bouard, C. R., 101.
Noulet (J.-B.) éditeur des *Joies du gai savoir*, C. R., 105.

O

Ombiaux (M. des), *Le général Leman*, C. R., 552. — *La reine Élisabeth de Belgique*, C. R., 560.
Oran (d') à Arras, par H. d'Estrée, C. R., 404.
Otage [*Souvenirs d'un*]. *De Hirson à Rastatt*, par G. Desson, C. R., 557.

P

Paris devant la menace étrangère en 1636. [*Une première manifestation d'Union sacrée*], par M. Poète, C. R., 542.
Parlement de Paris de l'avènement des rois Valois à la mort de Henri IV [*Histoire du*], par E. Maugis, C. R., 107.
Passy (L.), *Un ami de Machiavel : F. Vettori, sa vie, ses œuvres*, C. R., 242.
Perrichet (E.), *La grande chancellerie de France des origines à 1328*, C. R., 101.
Peuples de l'Europe [*Les anciens*], par G. Dottin, C. R., 536.
Peyre (Roger), *La question des subsistances et des approvisionnements en France à la fin du XVIIe siècle pendant la guerre de la ligue d'Augsbourg*, 445-471, C. R. des ouvrages de Noulet, 105 ; H. Graillot, 106 ; Chenu, 404 ; G. Dottin, 536 ; M. Bibal, 558 ; E. Driault, 559.
Pie V (Saint), par G. Grente, C. R., 541.
Pingaud (A.), *L'Italie depuis 1870*, C. R., 115.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Pinvert (L.), *Un ami de Stendhal: Le critique E. D. Forgues* (1813-1883). — *Notes de lecture pendant la guerre*, C. R., 546.
Piot (S.), *Gabriel d'Annunzio et la politique nationale en Italie*, C. R., 405.
Poète (Marcel), *Une première manifestation d'union sacrée: Paris devant la menace étrangère en 1636*. C. R., 542.
Preaudeau (Marc de), C. R. des ouvrages de P. Delannoy, 254.
Prévost (abbé A.) *Souverains, princes et hôtes illustres de Brienne*. C. R., 559.
Prix-Lasserre. Chronique, 144.
Prussiens à Tonnerre (Les), 1870-71. Journal de J. Hardy, C. R., 247.
Prussification (La), de l'Allemagne, par le baron de Baye, C. R., 408.

Q

Quatrelles l'Epine. C. R. des ouvrages de H. de Curzon, 246.
Quentin-Bauchart (P.), C. R. de l'ouvrage de E. Lenient, 393. — Nécrologie (Chronique de la Société des Études historiques), 585.
Querenet (Maurice). Nécrologie (Chronique de la Société des Études Historiques), 290.

R

Radonitch (Jov.), *Le droit historique des Roumains et des Serbes sur le Banat*, 472-98.
Rain (P.), *Chronique de 1816*, 439-524. C. R. des ouvrages de H. Welschinger, 111 ; J. Aulneau, 112 ; Driault, 112 ; Dascovici, 112 ; E. Denis, A. Pingaud, 115 : Lanzac de Laborie, 248 ; P. Albin, 252 ; C. Lesage, 253 ; F. Masson, 256 ; R. Chelard, 258; Delabrousse, 396; Sonia E. Howe, 398; Balkanicus, 400 ; L. Barthou, 544; L. Pinvert, 546; Baillaud, Boutroux, Chailley, etc., 549.
Ravaisson-Mollien (E.), C. R. des ouvrages du Cte de Saint-Pol, 104.
Régné (Jean), *Histoire du Vivarais*, tome Ier, C. R., 538. *La contrebande en Vivarais*, C. R., 539.
Reinach (J.). *Récits et portraits*, C. R., 402.
Représentation nationale au lendemain de la Paix (La), par un combattant, C. R., 552.
Restauration [*Les centenaires de la*], *Chronique de 1816*, par Pierre Rain, 499-524.
Revue des Deux Mondes, Chronique, 287.
Rignano (E.), *Les facteurs de la guerre et le problème de la paix*, C. R., 259.
Rodocanachi (E.), *La cour de Ferrare*, 220-8. C. R. de l'ouvrage du Dr Maria d'Angelo, 243.
Roncière (Ch. de la), *La guerre de Candie; l'intervention française (1646-1669)*, 153-171.
Rouget de l'Isle et la Marseillaise, par C. Le Senne, C. R., 407.
Rousseau (François), *Les sociétés secrètes et la Révolution espagnole en 1820*, 1-34. — C. R. de *Annual report of the american association*, 261 ; Reinach, 402 ;

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Dépouillement des Revues espagnoles, 137-42 ; américaines, 143 ; anglaises, 279-86.
Rouzic (abbé L.), *Théologie de la guerre en 18 leçons*, C. R., 560.
Roy (M.), *Les tapisseries de Saint-Mammès de Langres*, C. R., 407.
Russian history [*A thousand years of*], par Sonia E. Howe, C. R., 398.

S

Saint-Mammès de Langres [*Les tapisseries de*], par M. Roy, C. R., 407.
Saint-Pol (Cte de), *Les seigneurs de Francières*, C. R., 104.
Samaran (C.), *Jacques Casanova Vénitien ; une vie d'aventures au XVIIIe siècle*, C. R., 108.
Savoie [*Histoire de*] *des origines à l'annexion*, par L. Dimier, C. R., 117.
Senlis [*Le drame de*], par A. de Maricourt, C. R., 552.
Senne (C. Le), *Les figures disparues*, C. R., 119.
Serbie [*La grande*], par E. Denis, C. R., 115.
Sinaï contre Kadès, par M. Vernes, C. R., 406.
Société des Études historiques. Chronique (livre d'or et séances), 289.
Sociétés secrètes [*Les*] *et la Révolution espagnole en 1820*, par F. Rousseau, 1-34.
Soleil [*Le*] *maîtrisant ses chevaux*, par Héron de Villefosse, C. R., 407.
Solutions françaises [*Les*] *(La France et la guerre)*, par E. Driault, C. R., 559.
Sonia E. Howe : *A thousand years of russian history*, C. R., 398.
Subsistances et des approvisionnements en France à la fin du XVIIe siècle pendant la guerre de la ligue d'Augsbourg [*La question des*], par Roger Peyre, 445-71.
Suisse (La) et le droit de libre navigation sur les fleuves internationaux, par J. Valloton, C. R., 257.
Suisse allemande au début de la guerre 1914, par W. Vogt, C. R., 556.

T

Théologie de la guerre en 18 leçons, par l'abbé Rouzic, C. R., 560.
Turquie et la guerre [*La*], par J. Aulneau, C. R., 112.

U

Université de Paris de 1395 à 1516 [*Les commentaires de la faculte de médecine de*], par E. Wickersheimer, C. R., 240.
Urbain (Ch.) et E. Levesque, *La correspondance de Bossuet*, C. R., 244.
Uzureau (chanoine), *Andegaviana*, C. R., 121, 408, 562. — *Le mouvement religieux en Maine-et-Loire après le 18 Brumaire*, C. R., 562.

V

Valmy [*Souvenirs de*], par B. Combes de Patris, C. R., 261.
Valmy [*de*] *à la Marne*, par A. Chuquet, C. R., 402.
Valmont (Gustave), Nécrologie (Chronique de la Société des Études historiques), 289.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Valois (Noël), Nécrologie, chronique, 147.
Vallotton (J.), *La Suisse et le droit de libre navigation sur les fleuves internationaux*, C. R., 257.
Vernes (M.), *Sinaï contre Kadès*, C. R., 406.
Vettori (Francisco), sa vie, ses œuvres : un ami de Machiavel, par L. Passy, C. R., 242.
Vivarais [*Histoire du*], par Jean Regné, C, R., 538. — *Vivarais* [*La contrebande en*], par J. Regné, C. R., 539.
Vogt (William), *La Suisse allemande au début de la guerre de 1914*, C. R., 556.

W

Waltharius, Revendications contre l'Allemagne du poème de Gauthier d'Aquitaine, par J. Flach, 297-314.
Waterloo [*La solution des énigmes de*], par E. Lenient, C R., 393.
Welschinger (H.), *La mission du prince de Bulow à Rome*, C. R., 111.
Welwert (E.), *Notes et souvenirs de Théodore de Lameth*, C. R., 109.
Wickersheimer (E.), *Les commentaires de la faculté de médecine, de l'Université de Paris de 1395 à 1516*, C. R., 240.

LISTE DES REVUES ET PUBLICATIONS DE SOCIÉTÉS SAVANTES ANALYSÉES

REVUES GÉNÉRALES

Annales révolutionnaires, 263, 409, 563.
Bibliographe moderne (Le), 263.
Bibliothèque de l'École des Chartes, 263, 409.
Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques, 264.
— *de la section de géographie du comité des travaux historiques*, 265.
— *historique et philologique du Comité des travaux historiques*, 265.
— *de la Société de l'histoire de France*, 409.
— *de la Société de l'histoire du protestantisme français*, 410, 563.
— *de la Société le Vieux Papier*, 122.
Carnet de la Sabretache, 124.
Chronique médicale (La), 266.
Comptes-rendus et mémoires du Comité archéologique de Senlis, 135.
Correspondant (Le), 124, 267, 410, 564.
Études. Revue des Pères de la Compagnie de Jésus, 125, 269, 411, 565.
Études franciscaines, 126.
Feuilles d'histoire, 259.
La Géographie, 126.
Grande Revue (La), 412.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Intermédiaire des chercheurs et des curieux, 269, 566.
Mercure de France, 269, 413, 566.
Le moyen âge, 270, 413.
La réforme sociale, 127.
Révolution française (La), 127, 270, 414, 567.
Révolution de 1848 (La), 414.
Revue de Paris, 127, 272, 414, 567.
— *des bibliothèques*, 128.
— *des Deux-Mondes*, 128, 272, 415, 568.
— *des études napoléoniennes*, 416, 569.
— *des langues romanes*, 129.
— *d'histoire littéraire de la France*, 129.
— *du Clergé français*, 130.
— *du XVIe siècle*, 417.
— *du XVIIIe siècle*, 570.
— *hebdomadaire*, 271.
— *historique*, 130, 274, 418.
— *historique de droit français et étranger*, 127, 413.

REVUES LOCALES

Annales de la Faculté des lettres de Bordeaux, 132.
— *du Gâtinais*, 134.
— *de l'Académie de Mâcon*, 276.
— *du Midi*, 276, 422.
— *de Provence*, 135.
— *de la Société des lettres, sciences et arts des Alpes-Maritimes*, 571.
Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes, 418, 570.
— *de la Société archéologique de Béziers*, 274.
— *de la Société de Borda*, 275.
— *de la Société archéologique de la Charente*, 134, 419.
— *de la Société historique et archéologique de la Corrèze*, 275, 424.
— *de l'Académie delphinale*, 421.
— *de la Société des Antiquaires de Normandie*, 423.
— *de la Société historique du VIe arrondissement de Paris*, 424.
— *de la Société de géographie de Rochefort*, 425.
— *de la Société des sciences de l'Yonne*, 573.
Mémoires de la Société d'agriculture d'Angers, 571.
— *de l'Académie de Caen*, 133, 572.
— *de la Société d'histoire de Chalon-sur-Saône*, 572.
— *de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or*, 120.
— *de la Société éduenne*, 422.
— *de l'Académie de Lyon*, 122
— *de la Société d'archéologie lorraine*, 122.
— *de la Société archéologique de Montpellier*, 277.
— *de l'Académie de Nîmes*, 277.
— *de la Société archéologique de l'Orléanais*, 423.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Mémoires de l'Académie des Sciences de Savoie, 561, 573.
— *de l'Académie de Stanislas*, 573.
Recueil des travaux de la Société d'agriculture, des sciences et arts d'Agen, 121, 274, 562.
— *de la commission des arts de la Charente-Inférieure*, 424.
Revue de l'Agenais, 131.
— *de l'Anjou*, 131.
— *de la Haute-Auvergne*, 131.
— *historique de Bordeaux*, 275, 571.
— *de Bourgogne*, 419.
— *catholique de Normandie*, 278.
— *du Bas-Poitou*, 134.
— *des Hautes-Pyrénées*, 273, 572.
— *de Saintonge et d'Aunis*, 135, 279, 572.
— *de l'histoire de Versailles*, 136.

Revues espagnoles.
Boletin de la Real academia de Buenas letras de Barcelona, 137.
Boletin de la Real academia de la Historia, 137.
Espana moderna, 141.
Razon y fe, 141.
Ciudad de Dios, 142.

Revues américaines.
American catholic quaterly review, 142.
American journal of archeology, 143.

Revues anglaises.
English historical review, 279.
The Month, 280.
Nine teenth century, 281.
Quaterly review, 284.
The scottish historical review, 285.

Revues italiennes.
Archivio storico italiano, 425.
Archivio della R. societa romana di storia patria, 425.
Archivio storico lombardo, 428.
Nuovo archivio veneto, 430.

Revues suisses.
Bibliothèque universelle et revue suisse, 575.
Revue politique internationale, 579.

L'Éditeur-Gérant : A. Picard

DIJON, IMP. DARANTIERE.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

UC SOUTHERN REGIONAL LIBRARY FACILITY
AA 000 926 251 0

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF CALIFORNIA